This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

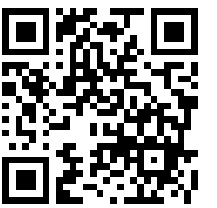

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

12943

4072

ATELIERS DE RELIURE
REGISTRES
Hte SELE
ANVERS
RUE DE LA CORNE 12

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

BELGIQUE

— VINGT-SIXIÈME ANNÉE —

DEUXIÈME SÉRIE. T. XII

BRUXELLES
P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
ÉDITEUR
45, RUE DU POINÇON, 45

1894

Digitized by Google

Digitized by Google

LES ÉTAPES DE L'HISTOIRE SOCIALE

DES QUATRE GRANDES VILLES DE BELGIQUE

BRUXELLES, ANVERS, GAND, LIÉGE (1)

§ 2. — *Le gouvernement.* (Suite.)

Les ressources, d'un caractère public, que les anciens souverains de notre pays tiraient de leurs domaines, étaient les subsides, dons ou indemnités pécuniaires qu'ils recevaient des villes ou des seigneuries subalternes ou qu'ils leur imposaient (2), les perceptions d'octrois ou de péages, les produits des amendes ou peines en matière de justice.

Examinons brièvement l'évolution de ces trois catégories de recettes publiques.

Dès le début du XIV^e^ siècle (1317) (3), lors du payement d'une amende, imposée à tout le comté de Flandre pour la rançon du comte Robert, détenu par le roi de France, on éprouva le besoin de faire une répartition proportionnelle de cette amende entre toutes les cités et les seigneuries qui formaient le comté. Ce fut ce que l'on nomma le *Transport de*

(1) Suite, voir le numéro de la *Revue de Belgique* du 15 juillet 1894.

(2) On a dit que la Belgique, sous l'ancien régime, était un pays de subsides et non un pays d'impôts (Gachard, Faider et autres); mais, s'il est vrai que les subsides devaient être *demandés* par le prince et accordés par les États, il est vrai aussi que les subsides étaient levés et payés au moyen d'impôts.

(3) *Jaerboeken der Oostenrijksche Nederlanden van* 1780 *tot* 1814, door eenen tijdgenoot, p. 10.

Digitized by Google

Flandre. Cette répartition était basée sur la consistance territoriale de chaque communauté. Un tableau, publié par Zaman (1), donne la proportion suivante pour les trois chefs-villes du comté : Gand, 13 livres parisis sur 100; Bruges, 15 livres parisis, et Ypres, 10 livres. Cela représentait, comme on dirait aujourd'hui, la valeur imposable comparative de chacune de ces cités.

Le transport dut subir une première revision en 1408 (2), et l'on voit que la décadence d'Ypres a valu à cette ville une diminution dans sa cote; elle n'intervient plus que pour 8 livres.

La réunion de nos provinces par les ducs de Bourgogne, les besoins immenses de ceux-ci, firent que les demandes d'argent au pays tout entier, sous le nom de subsides ou d'aides, devinrent régulières. On commença par des aides décennales, qui devinrent bientôt triennales et enfin annuelles (3).

Les lois constitutionnelles de la Flandre exigeaient cependant que la demande du subside fût faite chaque année par le souverain, et cette formalité subsista jusqu'en 1754, époque où le chiffre fut fixé une fois pour toutes.

On renouvela le transport ou cadastre de Flandre en 1517 (4); et l'exposé des motifs de l'ordonnance impériale énumère les causes qui ont nécessité cette revision : ruines causées par les guerres, les ruptures de digue, les ensablements des ports, les départs des marchands, etc., etc. Gand figura dans ce nouveau transport pour 14 livres sur 100, Bruges également pour 14 et Ypres pour 7.

L'ordonnance ajoutait que, pour le payement de cette quote-part, dans chaque subdivision du territoire, chaque individu devait être taxé, par taille, d'après sa résidence, son état, sa fortune, son commerce ou son industrie.

Le résultat de ce cadastre de 1517 fut trouvé tellement

(1) *Exposition des trois États de Flandre.*

(2) *Memorieboek der stad Gent*, I, p. 152; *Transport boek*, manuscrit aux archives de Gand, 93*bis*/5.

(3) GILLIODTS, *Inventaire des archives de Bruges*, V, p. 450, 452, 459, 460, 558; GACHARD, *Bulletins de l'Académie de Belgique*, *passim*.

(4) *Placards de Flandre*, I, p. 548.

Digitized by Google

défectueux que l'empereur ordonna, en 1550, une enquête complète et détaillée pour connaître la consistance de chacune des divisions du territoire de la Flandre. Mais l'enquête ne produisit aucun résultat ou ne fut pas exécutée (1), et un nouveau cadastre ne fut décrété qu'en 1631 (2). Gand y figura pour 6 livres sur 100, Bruges pour 5 et Ypres pour 2.

La répartition des subsides, d'après ce transport, était toute fictive; car au XVIII[e] siècle, les grandes villes, Gand et Bruges notamment, ne payaient plus rien, et, cependant, elles seules, par leur représentation aux États, « continuaient à engager la province » (3). Aussi le gouvernement de Marie-Thérèse prescrivit-il une réforme complète dans la composition des États de Flandre. Ce fut l'objet de l'édit du 5 juillet 1754 (4). Le gouvernement y trouva son profit parce qu'il augmenta le chiffre du subside à fournir par la province et qu'il supprima la formalité de la demande annuelle.

La somme que procurait, annuellement, au gouvernement la province de Flandre était de 1,642,500 florins ou 2,972,925 francs (5). Comme ce subside se justifiait par les besoins de la défense du pays, il était calculé d'après les rations, évaluées à 5 sous. C'était 18,000 rations par jour. Les grandes villes s'étaient abstenues de payer leur quote-part dans ce subside, sous prétexte qu'elles avaient la charge permanente du logement des troupes (6). Mais cette échappatoire fut supprimée à partir de 1754.

Un second subside permanent était imposé au pays pour l'entretien de la cour de Bruxelles. Il s'élevait, pour tout le

(1) Pour l'opposition des échevins de Gand, voir *Inventaire des chartes*, n° 1066

(2) *Placards de Flandre*, III, p. 378; rapport de la Jointe instituée en 1764 par Marie-Thérèse pour l'administration des subsides. Voir GALLET-MIRY, *les États de Flandre*, p. 91.

(3) NENY, *Mémoires*, II, p. 187.

(4) *Placards de Flandre*, V, p. 35.

(5) Nous évaluerons toujours les sommes d'argent de la fin du XVIII[e] siècle d'après les tableaux dressés lors de l'introduction du système décimal; le florin courant du Brabant équivalant à 1 fr. 81 c.

(6) *Réflexions sur les finances de la Flandre*, par le chevalier VILAIN XIIII, 1755, p. 65, et *Jaerboeken* cités, p. 12.

Digitized by Google

pays, à 550,600 florins (ou 996,586 francs); la Flandre y intervenait pour 215,000 florins (ou 389,150 francs).

Gand paya, à partir de 1754, 65,320 florins (ou 118,229 fr. 20 c.) dans le subside général, et 23,193 florins (ou 41,979 fr. 33 c.) dans le subside pour la cour (1).

Le Brabant n'eut pas de transport, ou de répartition des cotes des subsides, semblable au transport de Flandre; et c'est une des caractéristiques de la variété des législations qui régissaient nos provinces.

Il y eut, à diverses époques, des recensements des foyers dans toutes les localités du duché, et les aides ou subsides étaient partagés d'après ces recensements (2).

Si l'on en croit un tableau dressé par Gramaye dans son *Antwerpia* (3), Bruxelles et Anvers furent imposés, à diverses époques, dans les proportions que voici :

	Bruxelles.	Anvers.
1421	29,166 florins.	9,723 florins.
1474	12,480 —	13,361 —
1540	3,258 —	5,200 —
1558	13,136 —	40,789 —
1571	6,378 —	19.804 —

Ces chiffres attestent l'étonnante prospérité d'Anvers au XV^e^ et au XVI^e^ siècle.

A la fin du XVIII^e^ siècle, Bruxelles intervenait pour 22,714 florins (ou 41,112 fr. 34 c.) (4) dans le subside général accordé au gouvernement, et Anvers pour 32,468 florins (ou 58,767 fr. 8 c.) (5).

Le subside spécial alloué pour l'entretien de la cour coûtait à Anvers : 12,584 florins (ou 22,777 fr. 4 c.), et on trouve, d'autre part, que la proportion entre Bruxelles et Anvers était comme 9 est à 5 (6).

(1) *Jaerboeken* cités, p. 8; DIERICX, *Mémoires*, I, p. 87.

(2) Aide de 144,000 florins en 1451 (*Placards de Brabant*, II, p. 2); aide de 300,000 florins en 1497 (*Id. id.*, II, p. 9); HENNE, II, p. 492.

(3) Cité par MERTENS, IV, p. 145.

(4) HENNE, II, p. 492.

(5) GACHARD, *Documents historiques*, III, p. 156.

(6) GERARD, *Rapedius de Berg*, II, p. 180.

Digitized by Google

Remarquons que, outre les subsides devenus annuels et réguliers, les États votaient encore des dons gratuits à raison de circonstances exceptionnelles.

Quand les aides ou subsides étaient demandés en une fois à tous les pays situés sous la domination bourguignonne, espagnole ou autrichienne, la répartition était faite par les États généraux ou par des délégués des États particuliers de chaque province. Zaman pense qu'il n'y eut cependant pas de transport ou de répartition générale, pour toutes les provinces, avant celui de 1555 ou 1556 (1). Dans le subside de 300,000 florins qui fut consenti en 1600, le Brabant intervint pour 70,000 florins et la Flandre pour 95,000.

La consistance imposable de la Flandre dépassait donc de beaucoup celle du Brabant; mais ces deux provinces réunies intervenaient pour plus de moitié dans les subsides, à une époque où le pays comprenait, outre le territoire actuel, hormis la principauté de Liége, la province de Gueldre, l'Artois, Douai, Lille et Valenciennes.

A la fin du XVIII^e^ siècle, la proportion de l'intervention du Brabant et de la Flandre était, dans les subsides généraux, respectivement de 406,800 florins (ou 736,308 francs) et 546,671 florins (ou 989,474 fr. 51 c.) sur 1,400,000 florins (ou 2,534,000 francs), et dans le subside spécial pour l'entretien de la cour, de 160,000 florins (ou 289,600 francs) et 215,000 florins (ou 389,150 francs) sur 550,604 florins (ou 996,593 fr. 24 c.) (2), soit encore plus des deux tiers.

Les deux provinces où florissaient nos trois grandes villes étaient donc celles qui fournissaient au gouvernement la plus considérable partie de ses revenus en subsides.

Le subside pour l'entretien de la cour avait sa destination tout indiquée; le subside général, sous la qualification de subside pour la défense du pays, servait en réalité à payer l'administration en Belgique (3); le surplus s'en allait en

(1) Ouvrage cité, p. 328.

(2) *Jaarboeken der Oosteurijksche nederlanden*, p. 12 et 14.

(3) GÉRARD, *Rapedius de Berg*, II, p. 183.

Digitized by Google

Autriche et défrayait une partie des dépenses générales de la monarchie (1).

Si le mode de répartition du subside alloué au gouvernement sur l'ensemble du territoire différait dans le Brabant et dans la Flandre, la levée de ce subside différait également.

La répartition était plutôt fictive, car la perception laissait à désirer et il y avait des déchets ou non-valeurs considérables.

Le gouvernement espagnol, et principalement le duc d'Albe, imaginèrent de créer un impôt du centième denier sur tous les biens meubles et immeubles une fois, du dixième denier sur la vente de tous les meubles et d'un vingtième sur la vente de tous les immeubles (2), afin d'assurer le payement intégral du subside. Mais ces impôts rencontrèrent une violente opposition (3), et les mesures d'exécution vinrent ajouter le froissement des intérêts particuliers à la violation des consciences, occasionnée par les édits de religion. Aussi le rappel du duc d'Albe coïncida-t-il avec l'abolition de ces impôts directs et l'on dut « chercher d'autres moyens » (4).

En Flandre, nous avons vu que le subside devait nominalement être prélevé sur chaque individu, par « taille ». Les États provinciaux, qui, en somme, étaient responsables vis-à-vis du gouvernement du payement du subside, imaginèrent, pour trouver l'argent voulu, de créer des impôts indirects sur certains objets de consommation (1542) (5). Ces impôts furent jugés pratiques et ils continuèrent à être levés jusqu'à la fin de l'ancien régime. A partir de 1702, ils furent affermés (6). C'est ainsi que Diericx, dans ses *Mémoires sur la ville de Gand* (I, p. 146), a pu dire que « l'usage de payer les subsides par tailles vint peu à peu à cesser par les impositions indirectes.

(1) J. VAN PRAET, *Histoire politique des derniers siècles*, p. 275.

(2) Ad annis 1543, 1554, 1569. *Placards de Brabant*, II, p. 15-23; HENNE, II, p. 420; NENY, *Mémoires*, I, p. 49; MERTENS, IV, p. 426, 427; *Inventaire des chartes de Gand*, nos 1009, 1024.

(3) Inventaire cité, nos 1283, 1300, 1304.

(4) Rapport de la Jointe des finances. V. GALLET, ouv. cité, p. 92. *Inventaire des chartes de Gand*, no 1333.

(5) Rapport cité, p. 92.

(6) Rapport cité, p. 93.

Digitized by Google

Remarquons, toutefois, que le produit de ces impositions provinciaux n'était pas entièrement affecté au payement du subside au gouvernement, puisque le principe était que chaque communauté ou ville devait payer directement sa part dans la proportion du transport et que, en réalité, cette quote était payée par la plupart. Ainsi, après 1754, la part de Gand était inscrite en dépenses dans les comptes annuels du trésorier de cette ville.

Les impôts provinciaux indirects servaient aussi à couvrir les dépenses provinciales proprement dites; et les revenus propres à la Flandre s'élevaient à 1,778,180 florins (ou 3,218,505 fr. 80 c.) d'après les calculs du chevalier Vilain XIIII (1). De sorte que les ressources que cette province devait se procurer annuellement pour son entretien et les subsides au gouvernement s'élevaient à 3,635,680 florins (ou 6,580,580 fr. 80 c.).

Dans le Brabant, les impôts sur les consommations furent établis, au profit de la province et en vue du payement du subside au gouvernement, à partir de 1570. Ils furent mis à ferme à partir de 1577 (2).

Dans cette province également, chaque cité *devait* payer directement sa quote-part d'après les recensements des foyers mentionnés ci-dessus. En fait, le payement du subside au gouvernement figure dans les derniers comptes de Bruxelles et d'Anvers.

Ce ne fut pas sans troubles et sans révoltes que l'aide fournie au gouvernement d'une manière permanente entra dans le domaine des réalités. Les administrations des villes qui la payaient devaient, à leur tour, la trouver dans des impôts prélevés sur les habitants de leur communauté. Et, comme il est de la nature des sociétés humaines que rien ne leur est plus

(1) *Réflexions sur les finances de la Flandre*, 1755, p. 65.

(2) *Placards de Brabant*, II, p. 39, 62. « C'est pendant les guerres civiles », dit un rapport du prince de Kaunitz, daté de 1764 et adressé à Marie-Thérèse, « que les États de Brabant s'emparèrent de la perception comme de l'imposition des deniers des subsides. » GACHARD, *Analectes*, p. 402.

Digitized by Google

sensible que les appels faits à la fortune des citoyens qui les composent, il ne manqua pas de révoltes, parfois sanglantes.

Les esprits éclairés — tel le chevalier Vilain XIIII dans ses *Réflexions sur les finances de la Flandre* — signalaient, dès 1755, toute l'injustice des impôts sur les consommations, et principalement de l'impôt sur le moulage qui frappe le blé et, par conséquent, l'alimentation du « pauvre »; de sorte que « la proportion du riche au pauvre manque » (1).

La deuxième grande catégorie des ressources que le gouvernement tirait de nos provinces étaient les impôts indirects, dont il touchait *lui-même* les revenus. C'étaient les droits d'entrée et de sortie, les péages, les droits successoraux, les droits de timbre... Nous n'en parlons que pour mémoire, puisque les finances de nos grandes villes n'y étaient pas intéressées directement.

Il y avait aussi les revenus des domaines, les emprunts et, enfin, les loteries gouvernementales, dont la première fut instituée par l'ordonnance du 4 septembre 1754 (2).

Signalons encore que, dans un moment de grand besoin (3), les États de Brabant votèrent et édictèrent un impôt de capitation, proportionné au revenu présumé, et dont les détails sont très curieux et instructifs.

La troisième catégorie des recettes publiques étaient les revenus de la justice, auxquels on ajouta les revenus de la vente des offices ou emplois, tant administratifs que judiciaires.

(1) Ouvrage cité, p. 215.

(2) Rapport du comte de Kaunitz à Marie-Thérèse. GACHARD, *Analectes*, p. 464; *Recueil des ordonnances*, t. VII, p. 374. C'était un emprunt remboursable en primes plus ou moins élevées. Il y avait 150,000 « billets » ou obligations de 50 florins chacun, soit 7,500,000 florins. On ne devait payer comptant que 30 florins. Les billets ne produisaient pas d'intérêt. Le gouvernement faisait remarquer, parmi les avantages de la loterie, que, pour une somme aussi modique que celle de 30 florins, on pouvait se « procurer une fortune brillante et gagner des lots très considérables ». Il y eut de nombreuses loteries gouvernementales à la suite de celle de 1754. *Placards de Flandre*, I, p. 605.

(3) 1631. *Placards de Brabant*, II, p. 119.

Digitized by Google

L'idée de distribuer contre finance les emplois qui étaient à la collation du gouvernement, date du temps où les ducs de Bourgogne avaient des besoins financiers inassouvissables (1).

L'exemple parti de haut fut suivi jusqu'en bas de l'échelle administrative et il n'y eut si petite portion de l'autorité publique qui ne fût achetable. Un édit de 1626 (2) voulut porter remède à cette situation en défendant aux autorités subalternes de vendre des places; mais ce fut peine perdue, car on découvrit, sans doute, que beaucoup de ces offices avaient été vendus par le gouvernement lui-même (1637) (3).

Au commencement du XVIII^e^ siècle, on fit argent, sous le nom de médianate ou prêt, même des fonctions annuelles des échevins (4).

D'autres offices étaient conférés à titre héréditaire ou viager.

La vénalité des offices constituait, évidemment, une créance de ceux qui achetaient les places, vis-à-vis de ceux qui les vendaient. Aussi, après la tourmente révolutionnaire de la fin du XVIII^e^ siècle, le remboursement des sommes payées par des titulaires d'office figura-t-il au nombre des dettes de la nation.

Telles étaient, en résumé, les ressources financières que le gouvernement autrichien, en dernier lieu, tirait de notre pays, et comme, au demeurant, à la fin du XVIII^e^ siècle, nos provinces étaient les plus peuplées déjà du monde européen, ce n'était pas un des moindres revenus de la couronne impériale d'Autriche que ses possessions de par delà. Le comte de Kaunitz, dans son rapport de 1758 (5), rend grâces au comte de Cobenzl d'avoir trouvé chez nous, en deux années, pour le ser-

(1) Le grand privilège de 1476, arraché à Marie de Bourgogne, stipule, comme un des désidérata des habitants, qu'aucune fonction judiciaire ne serait plus vénale. (*Inventaire des chartes de Gand*, n° 706.) Ce grand privilège fut aboli peu d'années après, comme on le sait.

(2) *Placards de Flandre*, II, p. 774.

(3) *Idem*, III, p. 85.

(4) Voir *Placard de* 1727. *Placards de Flandre*, IV, p. 9.

(5) GACHARD, *Analectes*, p. 464.

Digitized by Google

vice de Sa Majesté, » vingt et un millions de florins (38 millions de francs) et au delà ».

Neny, dans ses *Mémoires*, dit que les dépenses des guerres soutenues par l'Autriche contre les Turcs furent couvertes par » le crédit des États des provinces belges qui firent trouver à l'empereur des emprunts considérables, à un intérêt fort modique ». En 1788, la recette totale du gouvernement en Belgique s'éleva à 10,956,674 florins (19,831,579 fr. 94 c.), laissant un boni net 2,057,163 florins (3,723,465 fr. 03 c.) (1).

Dans la principauté de Liége, les impôts au profit du trésor étaient votés par les États (2) et il y eut, dès 1484, des députés permanents chargés de surveiller la levée et la rentrée des contributions (3).

Un impôt de capitation, analogue à celui du Brabant, fut décrété, par extraordinaire, le 9 mars 1736 (4).

Nous terminerons sur cet objet en signalant les impôts qu frappaient, d'une façon générale, les campagnes plus que les villes ; par exemple, les dîmes au profit des membres du clergé et les autres redevances de nature féodale dont une énumération est inutile ici (5).

Le principe, dans les Pays-Bas autrichiens, était que personne n'était exempt de l'impôt. Il n'y eut jamais, à notre connaissance, d'exception à ce principe pour une catégorie ou pour une classe sociale tout entière. Mais les exemptions spéciales n'ont pas manqué.

Le clergé, comme tel et dans sa généralité, devait les impôts (6) ; mais il y avait exception pour les ordres men-

(1) *Mémoires*, I, p. 190 ; confér. ROGER, *La cour de Bruxelles*, p. 76, Briavoinne, *Mémoire couronné*, p. 122.

(2) HENAUX, II, p. 192, 310, 534 ; voir les ordonnances des 12 mars 1686, 25 juillet 1761, 15 avril 1762, dans le *Recueil des ordonnances*.

(3) HENAUX, p. 234.

(4) Voir le *Recueil des ordonnances*.

(5) Nous en reparlerons plus loin.

(6) *Inventaire des chartes de Gand*, nos 1095, 1104, 1793, 1810, 1817.

Digitized by Google

diants (1), et les exemptions en faveur de certains laïques et de certains clercs nominativement désignés et pour des impôts déterminés, étaient très fréquentes. Les membres du conseil de Flandre, entre autres, étaient exempts des accises depuis 1497 (2). Le chevalier Vilain XIIII, dans ses *Réflexions sur les finances de la Flandre* (1755), s'étend longuement sur l'injustice de toutes ces exemptions (3).

Au pays de Liége, comme c'était le clergé qui était souverain, il « n'intervenait que pour une faible part dans les impôts » ; les nobles, comme tels, jouissaient aussi de quelques franchises (4).

Nous avons vu que les subsides ou aides réclamés par les souverains n'avaient fait que s'accroître depuis l'incorporation des duchés et comtés particuliers dans le grand État formé par les ducs de Bourgogne, et que ces subsides étaient devenus permanents.

Nous copions du rapport, déjà cité, de la Jointe instituée par Marie-Thérèse en 1764, le motif principal pour lequel ce changement dans l'organisation financière s'était introduit : « Ces subsides étaient devenus habituels, depuis que les souverains des Pays-Bas avaient pris le pied d'entretenir constamment des troupes réglées (5). »

Ce sont, en effet, les guerres continuelles et la nécessité d'y pourvoir par des troupes permanentes qui ont — dès la période bourguignonne, nous l'avons déjà indiqué — augmenté dans des proportions énormes les besoins financiers de nos souverains.

L'ancien service d'ost, que les communes du moyen âge devaient à leurs seigneurs, s'était profondément transformé au

(1) *Inventaire des chartes de Gand*, n° 1508; V. VANDERHAEGHEN, *Inventaire religieux de Gand*, II, p. 189, 205.
(2) *Idem*, n° 1461.
(3) Ouvrage cité, p. 266 et suiv.
(4) HENAUX, II, p. 571.
(5) GALLET-MIRY, ouv. cité, p. 91.

Digitized by Google

cours du XIVe siècle. Les comtes et ducs avaient eu bien souvent besoin de troupes étrangères, de soldats mercenaires, pour combattre les communes, les soumettre et les réduire à l'obéissance. Ils avaient donc appris peu à peu à se passer des milices communales. De leur côté, les cités s'étaient déshabituées à les fournir et avaient préféré s'affranchir de la contribution militaire par leur intervention dans les subsides généraux.

Aussi, quand le duc Jean sans Peur se mit à demander des soldats pour ses guerres extérieures (1410), les Gantois refusèrent, d'abord, de le suivre en France (1).

Néanmoins, à partir de ce moment, les princes trouvèrent toujours dans nos villes des volontaires séduits par l'appât de la solde, pour les suivre dans leurs expéditions militaires (2). Il y eut aussi, quelquefois, des *levées* partielles ou en masse (3).

Les soldats indigènes ne furent jamais, cependant, qu'un appoint dans les armées de nos souverains. Ceux-ci avaient, depuis la fin du XIVe siècle, eu recours à des étrangers, surtout à des Suisses (4), à des Allemands et à des Italiens (5).

L'entretien des armées permanentes devint donc une charge du pays, et comme l'esprit de la population était assez remuant — et pour cause — les troupes chargées de la police intérieure étaient toujours composées de ces mercenaires étrangers.

Ceux-ci, non contents de leur solde, prélevée sur les impôts acquittés par les habitants, se payaient encore, en outre, en nature par les réquisitions et les pillages.

Pendant les périodes de paix, où de nombreux soldats étaient licenciés, ceux-ci formaient des bandes de désœuvrés armés constituant un véritable fléau pour les campagnes.

Traduisons le préambule d'un des nombreux édits qui

(1) PAUL FREDERICQ, ouv. cité, p. 12; GILLIODTS-VAN SEVEREN, *Archives de Bruges*, IV, p. 56.

(2) GILLIODTS, *Idem*, p. 130.

(3) HENAUX, ouv. cité, I, p. 273 (anno 1473); *Placards de Flandre*, III, p. 1078 (anno 1638); ordonnance du pays de Liége de l'année 1692.

(4) GILLIODTS, ouv. cité, VI, p. 177.

(5) NENY, *Mémoires*, II, p. 250.

Digitized by Google

avaient pour but de mettre un peu de discipline dans ces désordres (1581) (1) : « Considérant que de nombreux et divers gens d'armes, à notre service et à notre solde, se permettent journellement et contrairement à toutes nos ordonnances et aux règles de la guerre, de parcourir la campagne, d'y commettre des dégâts, des vols et des exactions contre les pauvres laboureurs et habitants, pillant leur bien et enlevant les chevaux, vaches et autres animaux, et en nuisant d'autre façon encore dans leurs travaux des champs, de telle sorte que des fermes, des hameaux et des villages, dans divers quartiers, sont abandonnés et que les terres ne sont pas ensemencées, ni cultivées..., etc. »

Des troupes qui passèrent par Gand, en 1587, ravagèrent les campagnes environnantes d'un façon effroyable (2). Ce fut bien en vain, cependant, que les souverains montrèrent de la sollicitude pour les campagnards : les édits furent souvent renouvelés, sans produire un effet sensible.

Mais il n'y avait pas seulement la campagne qui servait d'aliment aux pillages de la soldatesque étrangère. Les villes en souffrirent aussi. On ne peut considérer que comme des mutineries de soldats mal payés les fameuses journées de massacres et d'excès de tous genres qui désolèrent Anvers à deux reprises, en 1576 et en 1583 (furie espagnole et furie française) (3). Le pays dut même s'armer pour se défendre contre ces troupes de brigands (4).

C'était la conséquence inévitable des armements que l'Espagne avait faits pour maintenir nos provinces par la force dans la religion catholique.

Pendant les guerres de religion, on assigna à chacune de nos grandes villes un certain nombre de soldats à entre-

(1) *Placards de Flandre*, II, p. 674.

(2) *Belgisch Museum*, 1844, p. 414 et suiv. Il y avait, dans les grandes villes, des endroits où l'on mettait à l'abri le bétail des habitants de la campagne. A Gand, plusieurs ruelles portaient le nom de *Schuddevoestraetje*.

(3) MERTENS et TORFS, V, p. 37 et 170.

(4) HENNE, ouv. cité, I, p. 435.

Digitized by Google

tenir (1). Ceux-ci furent logés soit chez les habitants, soit à l'intérieur des citadelles (2). Le château de Gand était une véritable petite ville espagnole à côté de la ville flamande.

On ne construisit de casernes pour abriter ces garnisons, ou on n'affecta des édifices publics, en dehors des citadelles, au logement des militaires qu'à partir du XVII^e siècle. La caserne de cavalerie de Gand fut aménagée pour cet usage en 1672 (c'était un ancien hospice-couvent); celle de l'infanterie fut construite vers 1687 (3).

Ce ne fut, toutefois, que sous le gouvernement autrichien que l'état militaire de notre pays fut réglé d'une façon certaine. Le comte de Neny, dans ses *Mémoires* (4), estime à 25,000 hommes le nombre des soldats entretenus en permanence dans les Pays-Bas. Il y avait, notamment, dix régiments d'infanterie recrutés par voie d'enrôlements volontaires et à primes.

Il est inutile de rappeler que les commandements s'achetaient et que chaque régiment portait le nom de son propriétaire.

Les soldats wallons et flamands, faut-il le dire? ne furent pas les combattants les moins courageux dans les guerres que l'Autriche soutint contre l'Europe entière et les Turcs (5).

On avait vu, jusqu'au XIV^e siècle, les villes s'entourer, à leurs frais, de fortifications pour la défense de leur indépendance et de leurs privilèges, souvent contre les princes eux-mêmes (6).

(1) Pour Gand, voir VOISIN, ouv. cit., p. 47.

(2) Après la reddition de Gand en 1584, la garnison fut composée de 3,000 fantassins et de cinq corps de cavalerie espagnole, italienne, albanaise et wallonne (*Gendsche geschiedenissen*, du Père DEJONGHE, II, p. 453); NENY, *Mémoires*, II, p. 251. De nombreux placards règlent ce qui avait trait au logement des troupes.

(3) VOISIN, notice citée, p. 203.

(4) Tome II, p. 253.

(5) Pour les détails, voir NENY, *Mémoires*, II, p. 246, et GÉRARD, *Rapedius de Berg*, II. chap. XXXII; DISCAILLES, *Les Pays-Bas sous Marie-Thérèse*, p. 115.

(6) Bruxelles, notamment, s'était encore entourée d'une nouvelle enceinte en 1379 (HENNE et WAUTERS, I, p. 122).

Digitized by Google

Avec l'unification du pays et la domination d'un seul maître, cela changea. Ce furent les besoins généraux de la défense de la Belgique qui dictèrent aux souverains l'emplacement des forteresses; mais on les vit aussi, à partir du XV^e^ siècle, construire ou faire construire, par les municipalités et aux frais de celles-ci, des citadelles dont le but direct était de servir de menace contre les bourgeois de ces municipalités.

La citadelle de Gand fut, comme nous l'avons vu, construite par ordre de Charles-Quint, après 1539, et dans le but avoué de tenir la ville en échec (1). La citadelle d'Anvers fut commencée en 1567 (2). Celle de Liége fut élevée en 1649 (3), toujours dans le même but.

Les troubles religieux de la fin du XVI^e^ siècle amenèrent, il est vrai, les villes à compléter et à améliorer leur système de fortification dans l'espoir d'arrêter les troupes espagnoles. C'est ainsi que l'enceinte fortifiée de Gand fut entièrement renouvelée pendant la période de l'administration calviniste (4). Il en fut de même à Bruxelles, en 1576 (5), et à Anvers.

Mais quand le pays fut retombé sous le joug des rois d'Espagne, puis sous la domination autrichienne, ce fut le gouvernement seul qui dirigea et commanda les travaux nécessaires pour tenir les fortifications à la hauteur des progrès militaires. Il y fut poussé par les vicissitudes des guerres et par les stipulations des traités (traité de la Barrière, notamment). On fit mainte et mainte ajoute, maint et maint perfectionnement à chacune des enceintes de nos grandes villes (6), jusqu'à ce que, enfin, Joseph II, en 1781 (7), soit qu'il comprît

(1) VANDERMEERSCH, *La ville de Gand comme place de guerre*, p. 20.
(2) MERTENS, IV, p. 422-427.
(3) POLAIN, ouv. cité, p. 123.
(4) VANDERMEERSCH, ouv. cité, p. 25.
(5) HENNE, I, p. 473.
(6) Pour Bruxelles, voir notamment HENNE, II, p. 86 (anno 1666); pour Gand, VANDERMEERSCH, *La ville de Gand considérée comme place de guerre;* pour Anvers, MERTENS, *passim.*
(7) VANDERMEERSCH, ouv. cité, p. 47; SHAW, *Essai sur les Pays-Bas autrichiens*, p. 79; J. VAN PRAET, *Histoire politique des derniers siècles*, appendice.

Digitized by Google

l'inutilité du maintien des places fortes au centre du pays, soit qu'il voulût annuler le traité de la Barrière, décréta, parmi d'autres mesures, le démantèlement des fortifications de Gand et de Bruxelles (1). Les terrains militaires, à l'exception du fossé extérieur, destiné à empêcher la fraude des octrois communaux, furent vendus aux particuliers.

§ 3. — *Les administrations communales.*

Nous avons montré dans ce qui précède, aussi brièvement que possible, comment une action gouvernementale unique s'était créée et imposée dans notre pays au point de vue de l'administration générale. Nous devons examiner maintenant comment le gouvernement central est parvenu à conquérir aussi une action dans les affaires communales, et comment les cités, habituées à une autonomie quasi complète, ont vu, tour à tour, réduire cette autonomie.

De tout temps, le seigneur avait eu, dans chaque cité, un représentant. Ce représentant se nommait amman à Bruxelles, bailli à Gand, écoutète à Anvers. Il percevait les revenus du domaine, exerçait la justice seigneuriale, surveillait l'administration locale, qu'il aidait parfois à nommer, et exerçait certaines attributions de police (2).

Mais l'action de ces fonctionnaires dans l'évolution de nos grandes villes ne fut jamais considérable. Ils finirent par jouer un rôle plutôt d'apparat, comme représentants du souverain, qu'un rôle d'administrateurs. Ferdinand Rapedius de Berg, en 1786, encourut la disgrâce de ses concitoyens pour avoir voulu prendre au sérieux le rôle d'amman de Bruxelles (3). La place de grand bailli, à Gand, était, à la fin du siècle dernier, un emploi héréditaire — à titre d'engagère — dans la famille des Vilain XIIII (4).

(1) HENNE, II, p. 312.

(2) Pour Bruxelles, voir HENNE, II, p. 501; pour Gand, DIERICX, *Mémoires sur la ville de Gand*, I, p. 49 et suiv.; pour Anvers, MERTENS, ouv. cité, I, p. 204-209.

(3) Voir sa biographie par P.-A.-F. GÉRARD, I, p. 80 et suiv.

(4) Voir le même ouvrage, I, p. 160.

Digitized by Google

Les deux pouvoirs, celui du représentant du souverain et celui des échevins, restèrent toujours séparés (1).

Ce n'est donc pas par l'action de ses représentants légaux et directs que le gouvernement central a soumis les administrations communales; c'est par la voie des ordonnances réglant la forme des élections aux fonctions échevinales et les qualités de ceux qui pouvaient exercer ces fonctions. Il dut, pour cela, chaque fois, saisir l'occasion d'un conflit où la victoire lui restait et où, par conséquent, il pouvait dicter des conditions.

Le XIV^e^ siècle avait vu se constituer, presque dans sa forme définitive, le pouvoir échevinal qui administrait chacune de nos quatre grandes villes, mais il n'y avait eu que Liége et Gand où ce pouvoir était attribué, en tout ou en partie, à la classe bourgeoise des travailleurs. A Anvers et à Bruxelles, l'oligarchie des lignages subsista.

Au début du XV^e^ siècle, on trouve, à Anvers, qu'il y avait, à la tête de la commune, deux bourgmestres, l'un appelé bourgmestre du dehors (*buiten burgemeester*) et l'autre bourgmestre du dedans (*binnen burgemeester*); l'un choisi en dehors des échevins, mais parmi les lignages, l'autre choisi parmi les échevins. Et les historiens constatent que c'était un accroissement dans les libertés de la commune (2).

Mais ce n'est qu'en 1477, à la suite d'un soulèvement, que l'échevinage d'Anvers fut, pendant quelque temps, composé par moitié de nobles et par moitié de bourgeois (3). Maximilien, triomphant, ordonna de revenir à l'ancien ordre de choses et stipula (1486) que les échevins ne seraient plus choisis parmi les métiers, mais parmi les bourgeois rentiers, c'est-à-dire parmi les lignages (4).

Le nombre des échevins fut porté à 18 en 1556 (5). Pendant

(1) Voir, pour les détails, le « Précis du régime municipal en Belgique avant 1794 », par GACHARD, *Documents inédits*, III.

(2) MERTENS et TORFS, II, p. 425.

(3) IDEM, III, p. 262.

(4) IDEM, III, p. 295.

(5) IDEM, IV, p. 152.

Digitized by Google

la période calviniste de 1577 à 1585, on en revint au chiffre de 16 (1), puis le chiffre de 17 fut définitivement rétabli. C'était le gouvernement qui, à la fin du XVIII^e siècle, nommait les deux bourgmestres et les dix-sept échevins (2).

A Bruxelles, l'organisation communale subit aussi un changement radical en 1421, par l'accession des métiers au pouvoir échevinal. Ce fut l'effet d'une révolution dans laquelle les métiers s'étaient fortement unis et organisés en créant les « neuf nations ». Dorénavant, les magistratures communales devaient être partagées entre les lignages et les nations. Il y eut deux bourgmestres (un de chaque classe) (3). En 1423, on admit les artisans à entrer dans la « gilde », qui, l'on s'en souvient, était l'ancien corps de la draperie en possession du monopole des magistratures (4).

En 1477, il y eut, à Bruxelles comme à Anvers, pendant le soulèvement du pays contre Maximilien, un nouvel accroissement de puissance pour les métiers. On élimina complètement les lignages de l'administration et même de la gilde (5).

Mais cela ne dura pas. L'empereur victorieux (1480) rendit aux lignages leur prépondérance, en laissant toutefois aux métiers, représentés par les nations, une part minime dans les magistratures (6).

En 1528, le souverain s'attribua la nomination du premier bourgmestre et confia la nomination du second bourgmestre, à prendre dans les nations, à un corps électif composé du premier bourgmestre et des échevins (7). Ce système était encore en vigueur à la fin de l'ancien régime.

(1) MERTENS et TORFS, V, p. 68.

(2) GACHARD, *Précis*, p. 39. Des règlements pour l'administration de la ville d'Anvers furent publiés par les souverains en 1654, 1659, 1675, 1681, 1690, 1708, 1711, 1728, 1752, 1765. *Placards de Brabant*, *passim*.

(3) HENNE et WAUTERS, I, p. 210.

(4) IDEM, I, p. 222.

(5) IDEM, I, p. 282.

(6) IDEM, I, p. 290.

(7) IDEM, I, p. 339. Pour les détails de l'élection, voir HENNE, II, p. 508. Des règlements pour l'administration de cette ville furent publiés en 1545, 1586, 1639, 1700, 1704, 1707. *Placards de Brabant*, *passim*. GACHARD, *Précis*, p. 38.

Digitized by Google

A Gand, comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, les deux corps échevinaux étaient, de par la coutume qui s'était introduite, composés équitablement de bourgeois héritables ou rentiers et de bourgeois exerçant un métier ; ces derniers, formant les deux autres membres de la cité (tisserands et petits métiers), possédaient donc la majorité (1). Ce fut un des griefs que le duc Philippe fit valoir contre les Gantois dans la lutte mémorable qu'ils soutinrent contre lui et qui aboutit à la défaite de Gavre (1453). Le prince prétendit que cette manière de désigner les administrateurs était contraire à l'ordonnance de 1301 ; mais il ne profita pas de sa victoire pour modifier la pratique, qui continua à subsister.

Mentionnons ici, pour mémoire, que pendant les débats de Gand contre ce duc, le pouvoir dictatorial des *hoofdmannen*, ou capitaines (dont Jacques Van Artevelde avait été le premier), fut rétabli (2). Ce fut la dernière fois que cette magistrature d'exception, supérieure à celle des échevins, apparut dans l'histoire de la ville de Gand.

Charles-Quint profita de l'abaissement de sa ville natale pour donner une forme tout à fait aristocratique à l'administration communale. Il stipula, dans sa *concession caroline* de 1540 (art. 2), que les échevins de la keure (les administrateurs proprement dits) seraient choisis dorénavant tous les ans par le souverain ou son délégué et parmi les notables bourgeois (*notabele poorters*) (3). Il n'était donc plus question des métiers.

Il y eut un retour à l'ancien ordre de choses pendant la révolution calviniste de 1577 (4). Mais cela ne dura que jusqu'à la reddition de la ville aux Espagnols.

Les règlements de 1613 et 1734 (5) ne firent que confirmer

(1) *De Rekeningen der stad Gent, tijdvak Philips Van Artevelde*, par J. VUYLSTEKE, II, p. 527, et DE LAVELEYE, *Le gouvernement dans la démocratie*.

(2) *Dagboek der Gentsche collatie*, p. 169 et *passim* ; Confér. DE POTTER, *Gent*, VI, p. 320.

(3) *Coutumes de Gand*, II, p. 143.

(4) *Memorieboek*, III, p. 34.

(5) *Placards de Flandre*, III, p. 259 ; IV, p. 290.

Digitized by Google

la concession caroline en ce qui concernait le mode d'élection des échevins.

Rappelons que les magistrats communaux de toutes les villes devaient, à la fin du XVIII[e] siècle, payer une certaine somme au gouvernement pour entrer en fonctions; mais cette redevance était, en fait, payée par la caisse communale. Les échevins jouissaient aussi d'un traitement, ou tout au moins d'émoluments à charge de la commune, outre une grande quantité de petits profits résultant de leurs fonctions accessoires (1).

Nous savons comment les métiers acquirent un rôle prépondérant dans l'élection des magistrats communaux à Liége, à partir de 1354. Les deux maîtres et les jurés constituent le corps exécutif et administratif, et il faut être inscrit dans un des trente-deux bons métiers pour être électeur et éligible (2). A côté des maîtres et des jurés, et pour exercer certaines attributions judiciaires, il y avait ce que l'on nommait, à Liége, des échevins. Ceux-ci, aussi, se recrutaient parmi les « grands ». A partir de 1386, les « petits » remplacèrent les grands (3), et l'organisation de la ville de Liége devint démocratique, administrativement et judiciairement.

La réaction ne tarda pas à se produire; l'entrée des grands dans les métiers n'avait eu pour effet que d'amener un élément de corruption dans ces associations où les petites gens, les pauvres gens, quoique en majorité, étaient moins influents (4). En 1424, les métiers eux-mêmes décidèrent, par un nouveau « régiment » de la cité, que les maîtres seraient nommés dorénavant par des commissaires électeurs dont les uns étaient choisis par les bourgeois et les autres par le prince (5). C'était le retour indirect vers l'oligarchie, et ce système, dont les

(1) GACHARD, *Précis*, p. 66 et suiv.; pour Liége, voir HENAUX, II, p. 18.
(2) HENAUX, I, p. 525, II, p. 361; POLAIN, *Belgique communale*, I, p. 265.
(3) IDEM, I, p. 548.
(4) IDEM, I, p. 526.
(5) IDEM, II, p. 18-19; POLAIN, *Récits historiques*, p. 365.

Digitized by Google

princes-évêques s'accommodèrent aisément, dura deux cents ans.

A Liége, comme dans les autres parties de notre pays, le souverain s'efforça, à partir du XVI^e siècle, de s'immiscer de plus en plus dans la direction des affaires locales (1). Mais ce n'est qu'au XVII^e, en 1649, que l'évêque Ferdinand de Bavière réussit à imposer son règlement par lequel les bons métiers sont « dépossédés de la souveraineté » (2), et par lequel l'élection et les emplois des deux bourgmestres et des trente jurés sont confiés presque exclusivement à des créatures du prince. Le rôle politique des métiers fut définitivement aboli en 1684 (3).

Pour indiquer, en quelques mots, les attributions des corps administratifs scabinaux, nous dirons qu'ils avaient entre leurs mains la police intérieure de leur cité, qu'ils exerçaient certaines branches de la justice civile et criminelle, qu'ils étaient les protecteurs-nés des mineurs et des interdits, et qu'ils donnaient l'authenticité et la garantie de la conservation hypothécaire, par l'enregistrement et la transcription, aux actes civils des particuliers (4).

C'était un cumul de fonctions qui remontait à l'origine même des communes, quand les échevins étaient les seuls représentants de l'autorité publique. Au cours des temps, certaines de ces fonctions furent soumises au contrôle du gouvernement central, mais on n'en dépouilla jamais ceux qui les exerçaient.

Joseph II, seul, essaya, par son décret de 1787, d'enlever aux échevins leurs fonctions judiciaires. Mais cet édit ne put être mis à exécution.

Les échevins, les bourgmestres, les jurés, dans nos villes, ne constituaient que l'élément exécutif du pouvoir communal.

(1) HENAUX, II, p. 242.
(2) IDEM, II, p. 455; POLAIN, p. 120.
(3) IDEM, II, p. 498; POLAIN, p. 129.
(4) Pour les détails, voir GACHARD, *Précis*, p. 85 et suiv., et les *Inventaires des Archives communales*, notamment de celles de Gand.

Digitized by Google

A côté d'eux, le plus souvent au-dessus d'eux, pour leur indiquer l'orientation, la conduite politique à tenir, il y avait, dans chaque cité, un corps représentatif organisé, plus large, plus nombreux, dont nous devons relater la composition et les vicissitudes.

Nous ne parlerons pas, évidemment, des réunions tumultueuses de la généralité de la population qui, de tout temps, ont eu une influence considérable sur les événements, précisément parce qu'elles ont toujours été toutes spontanées, de primesaut et parfois foudroyantes dans l'exécution irréfléchie de leurs décisions.

Le rôle de la foule influant sur l'histoire spéciale de chaque localité par ses actes instinctifs, serait intéressant à considérer; mais il faut reconnaître que ce rôle n'est qu'effacé et qu'une émeute en elle-même, par elle seule, n'a jamais modifié un état social. Elle a pu accentuer, accélérer, consacrer un progrès — ou un recul, — mais elle n'a jamais créé, innové.

Ce n'est pas la foule qui assure l'existence ou consomme la chute d'une idée sociale nouvelle, ce sont les organes représentatifs légaux de cette foule.

A Bruxelles, la commune, dans sa généralité, était représentée par trois membres : le magistrat, le large conseil et les nations (1). A Anvers, il y avait quatre membres : les magistrats en fonctions, les anciens échevins, les chefs de la bourgeoisie non affiliés à un métier, les doyens des métiers (2). A Gand, il y avait, à côté des échevins en fonctions, la collace (3).

Le large conseil de Bruxelles était plutôt une véritable cour consultative pour les magistrats ou échevins en fonctions. Elle se composait, primitivement, de tous les échevins sortis de charge, sans limitation de nombre. Plus tard, avec la tendance du gouvernement de réduire les prérogatives communales, le nombre des membres du large conseil fut considérablement réduit et porté à vingt-quatre : « douze patriciens » (lignages)

(1, 2, 3) Confér. GACHARD, *Précis*, p. 56.

Digitized by Google

et « douze plébéiens » (nations), comme disent MM. Henne et Wauters (1).

Mais la vraie représentation du peuple de Bruxelles, ce furent les neuf *nations* (2), organisées en 1421, et qui formaient, par l'organe des doyens des métiers qui les composaient, un corps délibérant d'une autorité presque toute-puissante.

Ce fut au XVI^e^ siècle que les nations jouèrent le rôle le plus considérable, et l'époque de l'administration calviniste marqua leur apogée (3). Le gouvernement, par des règlements successifs de 1528, de 1619, de 1700, s'efforça de diminuer ce rôle.

En 1699, les nations avaient pris l'initiative de faire dresser le fameux recueil des privilèges de la ville de Bruxelles, intitulé *Luyster van Brabant* (4), et ce furent elles encore qui s'opposèrent toujours, avec le plus d'énergie, à la levée des impôts quand ils paraissaient excessifs (5). La décadence du système corporatif, seule, diminua leur puissance, mais il est remarquable que c'est cette association des syndicats professionnels en « nations », ayant un réel caractère politique, qui a fait perdurer le rôle des corporations dans la politique locale, à Bruxelles plus longtemps que partout ailleurs, même qu'à Liége.

La révolution brabançonne leur donna un regain de puissance; car ce fut en elle que les meneurs trouvèrent leur appui.

La « collace » de Gand nous paraît tirer son origine du droit qui était reconnu, par le diplôme constitutionnel de 1301, au « commun », d'assister à la reddition et au collationnement des comptes annuels des échevins. Elle apparaît, dès le milieu du XIV^e^ siècle, comme une assemblée constituée par les trois membres de la cité : les nobles ou *poorters*, le grand métier des tisserands et les petits métiers. Les métiers y étaient représentés par leurs doyens. Cette assemblée formait déjà alors l'organe représentatif du peuple gantois et délibérait sur les

(1) Tome II, p. 565.
(2) HENNE, p. 566.
(3) IDEM, I, p. 558.
(4) IDEM, II, p. 142.
(5) Par exemple en 1716. HENNE, II, p. 192.

Digitized by Google

questions importantes de la politique locale, surtout en matière d'impositions (1).

Le premier document, qui organise textuellement la collace, est en même temps celui qui lui ôte son caractère démocratique et véritablement représentatif : c'est la concession caroline de Charles-Quint (1540), qui décréta que, dorénavant, la collace ne serait plus composée que des échevins des deux années précédentes et de « six notables bourgeois » de chacune des sept paroisses de la ville (2). En 1759, Marie-Thérèse voulut donner aux échevins en fonctions « voix résolutive et délibérative » dans la collace (décret du 11 janvier), mais elle dut, par décret du 26 février suivant, renoncer à cette innovation et décider que « la généralité du peuple de Gand ne sera dorénavant représentée que par les seuls nobles et notables des sept paroisses de ladite ville » (3).

La collace de Gand joua un rôle considérable et passablement ridicule dans la révolution brabançonne.

A Anvers, les quatre membres réunis formaient le large conseil ou *Breede Raad* (4). On apporta des restrictions au mode de recrutement des éléments démocratiques de ce large conseil (doyens des métiers et maîtres de quartiers) par les règlements de 1659 et de 1765 (5). Le gouvernement les trouvait trop remuants et trop réfractaires au vote des impôts destinés à payer les subsides.

A Liége, l'ensemble de la cité était représenté, à la fin du XIVe siècle, à la fois par le conseil des soixante-quatre jurés et par le conseil des soixante-quatre gouverneurs des bons-métiers (6).

Ce système subsista jusqu'en 1684, époque à laquelle Maximilien de Bavière remplaça le conseil des doyens des bons-

(1) Voir DE POTTER, *Gent*, I, p. 410 et suiv.
(2) *Coutumes de Gand*, II, p. 169.
(3) *Placards de Flandre*, V, p. 489-490; GACHARD, *Précis*, p. 13.
(4) MERTENS, II, p. 432.
(5) GACHARD, *Précis*, p. 12.
(6) HENAUX, I, p. 525.

Digitized by Google

métiers par seize « chambres » composées chacune de 36 citoyens nommés par le prince (20 patriciens, 10 marchands notables, 6 artisans) et le conseil des soixante-quatre jurés par un conseil communal composé de vingt membres, dont l'élection était réglée de telle manière que l'élément aristocratique y était prépondérant (1).

Remarquons, pour finir, que les villes n'étaient engagées, comme corps, que lorsque, à Bruxelles, les deux premiers membres et quatre nations, ou un des deux premiers membres et cinq nations étaient d'accord; à Anvers, lorsque les quatre membres étaient d'accord; à Gand, lorsque la collace avait consenti; à Liége, lorsque les conseils avaient consenti.

Le résultat social du XIV^e^ siècle avait été l'apparition sur la scène politique des travailleurs industriels des villes. Ils avaient été partout, dès ce moment, reconnus comme un membre de l'État, comme ayant une opinion à émettre sur le gouvernement de la cité qu'ils habitaient, et, par la représentation de ces cités, ils avaient eu des organes dans les assemblées provinciales et générales. Ce fut l'avènement du tiers état juxtaposé aux deux autres états issus de la féodalité et qui survécurent à cette dernière : la noblesse et le clergé.

Mais ce que nous venons de dire montre que le rôle politique des artisans, réunis dans leurs métiers, était considérablement affaibli, sinon terminé, dans nos quatre grandes villes à la fin du XVIII^e^ siècle.

Partout l'élément aristocratique avait repris le dessus, et les listes nominatives des échevins sont là pour en témoigner.

Quant à la capacité civile des villes considérées comme communautés, une ordonnance de 1762 fit remarquer que l'édit concernant les mainmortes devait leur être appliqué, c'est-à-dire qu'elles ne pouvaient acquérir qu'avec le consentement du souverain (2). Elles étaient donc, en principe, sous la

(1) HENAUX, II, p. 498; la composition aristocratique des seize chambres fut encore accentuée par l'ordonnance du 12 novembre 1701.

(2) *Placards de Flandre*, V, p. 1136.

Digitized by Google

tutelle du gouvernement pour ce qui regardait l'intérêt général, y compris les finances; mais sur ce dernier point, le contrôle de l'autorité supérieure ne fut qu'un principe, jamais un fait, ainsi que nous le verrons plus loin.

Au cours des luttes communales du XIVe siècle, l'organisation corporative avait servi de canevas à l'organisation des armées des bourgeois. Quand la cité était en danger ou marchait en guerre, on courait aux armes et l'on se rangeait sous la bannière de son métier. Les métiers nombreux se divisaient en quartiers ou voisinages (*wiken* à Gand). L'organisation des nations de Bruxelles se confondait avec celle des sections ou voisinages armés.

Le service était permanent, puisque, en dehors des temps de troubles, il fallait néanmoins des gardes pour veiller à la sûreté de la cité et assurer les lignes de défense de l'octroi.

Quand l'ère des luttes communales fut passée, l'institution de la bourgeoisie armée subsista. Mais, ne répondant plus à aucune nécessité urgente, elle dégénéra. Les anciens corps francs de soldats communaux, comme les chaperons blancs de Gand, n'avaient plus de raison d'être, et les amateurs d'exercices militaires pouvaient se satisfaire dans les gildes ou serments.

Le service dans la garde bourgeoise devint une corvée, dont on s'affranchit moyennant finance, moyennant inscription dans les serments, moyennant preuve d'indigence ou d'emploi administratif. Les exemptions devinrent innombrables. Mais comme l'institution restait debout, qu'il fallait des gardes pour la surveillance des octrois, pour le service d'incendie et des portes, pour le décorum des édifices publics, des cérémonies civiles et religieuses, il y eut toujours des officiers, un cadre et des soldats dont l'entretien devint et resta une charge pour les finances communales.

L'institution des gardes bourgeoises joua un rôle effectif au XVIe siècle, pendant la période calviniste, où les villes eurent de nouveau à se défendre; mais, à Gand du moins, il ne fut

Digitized by Google

plus question de ranger les hommes valides par métiers. Ce fut exclusivement par quartiers et par maisons.

Au commencement du XVIII^e^ siècle, l'administration communale de Gand demanda, elle-même, au gouvernement de pouvoir remplacer la garde bourgeoise, où les abus étaient flagrants, par une troupe permanente de soldats régulièrement payés. Mais ce n'est qu'en 1752 que la garde bourgeoise fut réellement suspendue et suppléée par des militaires à la solde de la ville (1)

La garde bourgeoise existait à Anvers et à Liége également (2). Mais il semble que cette organisation militaire des bourgeois ait eu le plus long et le plus sérieux éclat à Bruxelles (3), puisque, lors des troubles du commencement du XVIII^e^ siècle, le gouvernement autrichien avait manifesté le désir de voir enlever leurs armes aux bourgeois, et que, à la fin du siècle, les promoteurs de la révolution trouvèrent, dans les sections, des cadres et des troupes toutes préparées pour faire de l'opposition armée au gouvernement.

(*A suivre.*) MAURICE HEINS.

(1) Archives communales de Gand.

(2) MERTENS, V, p. 380; et ordonnances de la principauté de Liége du 26 mai 1696.

(3) HENNE, I, p. 361, 442, 503; II, p. 293, 632.

Digitized by Google

NETTIE

ŒUVRE POSTHUME

« Quel temps ! »

Mme Vermeulen ôte sa voilette, où son haleine s'est givrée, secoue ses épaules sous son châle étoilé de neige, tend ses longs doigts au poêle, puis, embrassant d'un regard circulaire la table autour de laquelle ses filles sont assises :

« Où est miss ?

— Dans sa chambre, répond Germaine, qui lève son pâle visage de poitrinaire.

— Que fait-elle dans sa chambre ?

— Elle écrit, je crois.

— Pourquoi ne pas écrire ici ? Elle profiterait de la lampe au lieu de brûler des chandelles... Sans économie, on ne parvient pas en ce bas monde. »

Une expression sévère s'étend sur son teint d'ivoire, tandis que son corps mince se courbe au-dessus du feu qui ronfle dans la haute cheminée flamande.

« Brrr !... Quel temps ! »

Elle a un dernier secouement des épaules, se frotte vigoureusement les mains avec un « là » satisfait qui signifie : « maintenant, à la besogne », et vient s'asseoir en face de Thérèse, son aînée, qui, plongée dans les registres, n'a pas un seul instant interrompu ses calculs, comme si, en dehors des chiffres, tout lui était indifférent.

Digitized by Google

« As-tu préparé le compte de M. Dobbeleer? »

Thérèse fait signe que non, sans lever les yeux.

« Laisse-le ouvert, alors... Je dois y ajouter deux pièces Volnay, une pièce Nuits et trois paniers Moët et Chandon... Madame préfère ce champagne au Rœderer. »

La négociante en vins tire de sa poche un agenda pour y consulter des annotations, ouvre un gros cahier et, bientôt, dans la vaste pièce, on n'entend plus que le grincement des plumes et le tout petit souffle de Germaine occupée à remailler des bas.

Elles écrivent encore quand, à l'église de Vilvorde, la vieille horloge sonne huit heures.

« Déjà!... Comme Adrien est en retard! »

L'aînée fait signe à sa mère de ne pas l'interrompre, et la plume, un instant levée, de la négociante s'abat de nouveau sur le papier.

Vues ainsi, l'une à côté de l'autre, la ressemblance entre ces deux femmes-chiffres est saisissante. C'est le même visage sec, taillé en lame de couteau dans de l'ivoire jauni.

Thérèse, au physique et au moral, représente Mme Vermeulen trente ans plus jeune. C'est son timbre de voix aigre-doux, avec quelque chose de métallique, sa manière onctueuse et son âpreté au gain.

De nouveau, l'horloge tinte, ajoutant un quart de plus à l'heure envolée.

« Décidément, votre frère aura manqué le train, dit la veuve, à moins que... »

La porte d'entrée s'ouvre précisément, et aussitôt, dans le long couloir, un pas d'homme résonne alerte sur les dalles, tandis qu'une voix crie :

« Me voici. »

Adrien apparaît dans son grand manteau de voyage. Sous les bords de son feutre rabattu, son regard va droit à la place restée vide à la droite de Germaine, et, pendant que son haut corps, légèrement voûté par la croissance trop rapide de ses

Digitized by Google

vingt ans, se penche pour embrasser sa mère, un désappointement rembrunit son visage de blond.

« Eh bien! fils?

— J'ai attendu à Gand... Par cette neige, les trains sont désorganisés... Ce que j'ai « endêvé » dans cette maudite station! »

A présent, c'était Germaine qu'il embrassait, en attardant ses lèvres sur son front.

« Prends garde... tu vas m'enrhumer... Tu entres pareil à un courant d'air, dit-elle, rieuse.

— Dame, je suis pressé de vous revoir, moi! »

Le bruit de pas légers au-dessus de leurs têtes lui rend l'éclat de son rire. Comme Thérèse referme son registre, Nettie entre.

« Je vous demande pardon, madame... Bonsoir, monsieur Adrien... J'avais oublié l'heure. »

C'est dit gentiment, avec un léger accent étranger qui la rend adorable, cette miss aux yeux profonds, dans lesquels flambe une âme enthousiaste et tendre. Avec une vivacité de libellule, elle met le couvert, et, tout de suite, malgré la nappe écrue et la lampe maussade, la table prend un air coquet.

Debout devant le fourneau, Thérèse attend.

« L'eau bout... Combien faut-il cuire d'œufs pour le souper?

— Un pour moi, dit Mme Vermeulen.

— Bien... Un, deux, trois, quatre. » Le doigt de l'aînée se promène en comptant de son frère à Germaine, de Germaine à Nettie, pour s'arrêter finalement sur sa propre poitrine : « Cinq ».

— Comment, cinq!... J'ai demandé un œuf supplémentaire,... ça fait six, rectifie le jeune homme.

— Tu auras le mien alors... Moi, j'aime autant une pomme de terre. »

Thérèse laisse couler les œufs au fond de la bouillotte, lentement, comme à regret, puis elle tourne le sablier d'un coup sec.

« Raconte-nous ton voyage, Adrien; apportes-tu des commandes? demande la mère tout en beurrant d'épaisses tartines qu'elle empile sur une assiette.

Digitized by Google

— Piteuse tournée, maman; fiasco sur toute la ligne... En dehors de belles promesses, rien de positif.

— Sauf des frais inutiles.

— Et un appétit!... ajoute Thérèse qui lui donne ses œufs.

— Un appétit de loup, n'est-ce pas?... Dame, je ne suis point comme miss, qui souperait d'une aile de papillon. »

Ils s'obstinaient tous à l'appeler miss. Et miss avait beau leur dire qu'en anglais cela était incorrect, qu'il fallait faire suivre le nom de la personne, ils n'en continuaient pas moins à la nommer ainsi.

Au reste, les Vermeulen la considéraient un peu leur chose, cette petite qui, moyennant 25 francs par mois, leur apprenait sa langue, tenait la correspondance, essuyait la vaisselle, reprisait le linge, travaillait comme une fourmi et se nourrissait d'un rien. Tout compte fait, « ça » ne revenait pas trop cher; puis « ça » les posait, une institutrice anglaise dans cette petite ville de Vilvorde où les Vermeulen prospéraient depuis tantôt un siècle, à l'ombre de leur vieille maison située rue Thérésienne. Avec sa façade en pierre, trouée de fenêtres aux lourds barreaux, elle avait l'aspect d'un monastère. Un mur blanchi à la chaux longeait le jardin, au bout duquel se trouvait une petite chapelle donnant sur la rue, sorte de reposoir où l'on voyait une Vierge cadenassée dans une niche. La flamme épaisse des chandelles laissait couler du suif sur les offrandes déposées là pêle-mêle par la foi; c'étaient de pauvres bijoux, d'humbles fleurs, des scapulaires, poussés à travers les larges mailles en un suprême appel. Au-dessus du toit en dôme que surmontait un crucifix, un noyer étendait ses branches, et ce coin de mur biblique justifiait l'impression produite par un cloître.

Toutefois, cette impression se dissipait lorsqu'on pénétrait à l'intérieur. Une fort belle pelouse, mouchetée de pâquerettes, étendait son gazon jusqu'à la double porte vitrée; de chaque côté de la porte, une clématite sauvage s'enroulait le long des colonnettes, couvrait sa toiture en auvent et s'élançait jusqu'au premier étage, enjolivant de ses fleurs en panicules une partie

Digitized by Google

de la façade. Comment cette gracieuse plante avait-elle poussé là entre les pavés? Peut-être un oiseau l'avait-il semée en cet endroit pour donner un peu de vie au morne bâtiment, car certainement un Vermeulen n'y aurait pas songé.

Dès qu'on avait franchi les trois marches qui conduisaient au vestibule, l'on se trouvait en face d'une haute fenêtre découvrant la campagne coupée au loin de peupliers. A droite, un long couloir reliait la maison à une dépendance où se tenait d'habitude la famille.

La réputation de la firme n'était plus à faire. Elle se soutenait de père en fils, et chacun avait adopté les principes établis par le fondateur, Adrien Vermeulen. On suivait sa routine avec le même esprit d'ordre, de travail, sans songer à se plaindre, se contentant du nécessaire, se privant du moindre extra, afin d'ajouter de nouvelles économies au capital, près d'atteindre le million. A travers les années, rien n'avait changé dans cet intérieur, d'un bourgeoisisme plat. Quatre générations avaient mangé à la même table, s'étaient assises sur les mêmes chaises, avaient dormi dans les mêmes lits. Le salon conservait encore son ameublement suranné, recouvert de housses blanches qu'on ôtait le jour de la procession. Récemment, le plancher avait été recouvert d'un tapis de Tournai; c'était par hasard, pour rentrer dans une créance. La salle à manger acajou ne servait que dans les grandes occasions, quand on offrait un dîner à quelque gros client. La famille prenait ses repas dans la cuisine, une énorme pièce carrelée où brillaient des cuivres merveilleusement entretenus par Virginie, l'ancienne servante, que Mme Vermeulen avait mariée à Pierre, le vieux domestique, pour la récompenser de quarante ans de dévouements continus. C'était une bonne action, car Pierre avait des économies, et la brave femme ne manquerait de rien dans sa vieillesse. En outre, comme les nouvelles caves, construites là-bas dans le jardin, derrière l'église paroissiale, restaient sans surveillance la nuit, la veuve fit faire une cloison dans le hangar et y improvisa deux chambres assez convenables pour y installer le couple,

Digitized by Google

devenu un peu encombrant avec l'âge. Virginie s'acquittait de son loyer en venant chaque matin allumer le feu chez ses maîtres, récurer le vestibule, cirer les chaussures et, le samedi, remettre à neuf la batterie de cuisine à grands coups de ses pauvres bras, usés à leur service. Elle les aimait quand même, ces gens qui l'exploitaient; soit sentiment, soit habitude, peut-être les deux, elle faisait siennes leurs joies et leurs peines, était fière des « petits » qu'elle avait élevés et qui l'appelaient « maman Ninie ». Malheureusement, depuis qu'ils étaient grands, elle n'osait plus les embrasser, sauf une fois l'an, au 1er janvier. Et ces baisers, qui étaient ses étrennes, lui faisaient plus de plaisir qu'un cadeau.

Oh! non, que rien n'était changé chez les Vermeulen : l'âme du bisaïeul, un madré bonhomme qui joignait l'usure au commerce de vins, revivait tout entière en eux; la lèpre de l'avarice continuait, héréditaire, inoculée dans le sang de cette race opiniâtre. Chez Thérèse surtout, la passion du gain avait dépouillé sa jeunesse de toute grâce, et comme son influence dominait, rien de ce qui caractérise la présence de la femme ne se trouvait dans l'austère logis; ni une fleur, ni un bibelot, ni un ouvrage de fantaisie, comme si ses mains se fussent alourdies au contact de l'or.

A part son égoïsme, Mme Vermeulen était bonne mère. Restée veuve à vingt-neuf ans, elle s'était mise à la tête de la maison, avait bravement entrepris les voyages, ne négligeant aucun client, dirigeant de front l'éducation de ses enfants et ses affaires. Thérèse reçut une bonne instruction *commerciale;* Germaine, qui montrait beaucoup de dispositions pour les langues, fut envoyée — au pair — dans une famille à Bonn. A son retour, elle s'enseigna, tant bien que mal, l'anglais à elle-même, en faisant le ménage. Adrien revint à dix-neuf ans de Bordeaux, aussi expert en vins que son père, un rude connaisseur pourtant. Chacun avait sa besogne ; l'aînée tenait la comptabilité, surveillait les emballages, recevait les clients.

Digitized by Google

Germaine, qui certes eût été fort accomplie si sa nature n'avait été atrophiée, devint la ménagère, car « maman Ninie » ne pouvait être remplacée : « Ça aurait fait trop de peine à la bonne vieille », disait Mme Vermeulen en dodelinant de la tête, avec un soupir discret.

Quant à la présence de « miss » dans la maison, en voici l'histoire. Germaine toussait depuis plus d'un an; ça l'avait prise un matin en rinçant des bouteilles à la pompe. Ce n'était absolument rien, une petite toux sèche de temps en temps et une grande lassitude dans les jambes. Cependant, comme ses joues se creusaient, sa mère consulta un médecin; il prescrivit un changement d'air et un régime fortifiant.

« Tu iras chez tante Baudoux, à Chaudfontaine, décida d'emblée Mme Vermeulen; son fils Michel passait ses vacances ici lorsqu'il était petit; c'est à son tour à se montrer gracieuse. »

Thérèse écrivit le soir même à sa tante, et le lendemain, à l'aube, on bouleversa la garde-robe et passa en revue les toilettes pour en tirer parti sans devoir acheter des étoffes. De deux vieilles robes, on en fit une neuve; dans un châle, on tailla un mantelet et, grâce à quelques garnitures, le tout fut rendu très convenable. Germaine, les pommettes rouges, « essayait », indiquant elle-même les changements à faire, et montrant soudain une vivacité qui corrigeait sa raideur habituelle.

Ce voyage à l'improviste fut un événement. Il brisait la monotonie d'une vie régulière, déséquilibrait la routine du ménage... Toute la famille accompagna la voyageuse à la station. Thérèse prit un coupon de troisième classe, installa sa sœur dans un compartiment réservé aux dames, en lui recommandant de descendre à Liége pour prendre un billet de première jusqu'à Chaudfontaine, car, bien sûr, tante serait à la gare.

Elle y était effectivement, la tante, une femme tout en muscles, avec des façons d'homme et un cœur d'ange. A ses côtés se tenait une jeune fille, dont Germaine ne vit d'abord

Digitized by Google

que les yeux superbes, deux yeux d'une couleur étrange, qui brillaient dans un visage mat. Derrière les deux dames, la haute taille de Michel dominait. Germaine alla droit à sa tante, qui, de sa main, lui relevant le menton :

« Voyons un peu cette demoiselle qui se permet d'être malade. »

Elle se laissait faire, encore étourdie par le voyage, soudainement reprise de l'agaçante petite toux.

« Rien de grave, je vois... Allons, Michel, embrasse ta cousine. » Puis s'adressant à sa compagne :

« Embrassez-la aussi, Nettie. »

Nettie! Son nom était étrange comme ses yeux. Qui pouvait-elle être? Mlle Vermeulen se le demandait en passant son bras sous celui de son cousin.

Les jeunes filles montèrent en voiture et Mme Baudoux, par égard pour son cheval, gravit à pied, avec son fils, la côte au flanc de laquelle se dressait leur villa sur un fond de bruyères. C'est là que Germaine devait passer les plus doux moments de son existence, c'est là que son âme étouffée sous les ronces de l'égoïsme devait s'épanouir. La cordialité de sa tante l'embarrassa d'abord. Jusqu'ici, elle ne connaissait guère que de réputation la sœur de sa mère, et elle se méfiait de cette originale que la négociante aimait peu, à cause de ses idées et de sa manière extravagante d'élever son fils, un futur avocat, lequel, tout jeune, montait déjà à cheval et faisait de l'escrime.

En mère prudente, Mme Vermeulen tenait à l'écart l'affreux mauvais sujet qui, un jour, s'était avisé de faire fumer Adrien. Quelle corruption! Aussi elle avait écrit immédiatement à Philomène Baudoux une lettre catégorique, que celle-ci lui renvoya, barrée de ces mots, à l'encre rouge : « Tu as manqué ta vocation, ma chère Léocadie, tu aurais dû te faire béguine. » On ne s'était plus revues, plus écrit, et Mme Vermeulen aurait oublié l'existence de cette sœur sans l'indisposition de Germaine.

Au rebours de son aînée, Mme Baudoux était généreuse.

Digitized by Google

Trop indépendante pour se soumettre au « convenu », elle avait des idées qui renversaient celles des autres. Malgré son demi-siècle d'existence, elle n'avait rien d'acquit et disait très haut ce qui lui trottait en tête, se faisant des amis ou des ennemis, selon les caractères, tout naturellement, avec des mots typiques qui donnaient énormément d'expression à ses tournures de phrases. Elle narguait le monde autant que l'étiquette. Affranchie de l'une et de l'autre, elle se mettait à l'aise dans ses vêtements comme dans son parler. Et cependant, quel cœur dans cette poitrine sans corset, quel admirable bon sens dans ce raisonnement logique, assez sûr de soi pour ne rien devoir emprunter aux autres. Toute jeune déjà, elle s'annonçait *nature*. Son intelligence lucide secouait les préjugés. A vingt et un ans, elle épousait un homme aussi érudit que pauvre, professeur de sciences à Liége. Digne de l'Académie, il gagnait cependant moins par ses connaissances que maintes gens par leurs intrigues. L'intelligente jeune fille, alors M^lle^ Philomène Dubois, s'éprit du savant. Passant outre au consentement des siens, de même qu'elle passait outre à toute injustice, elle s'unit devant la loi à l'homme auquel elle avait donné son cœur, la seule union valable devant Dieu, prétendait-elle. Quel scandale! A Liége, on la considérait à peine comme une femme légitime. Brouillée avec sa famille influente, elle n'aurait été reçue nulle part sans un héritage inattendu, qui, de son poids d'or, fit ce que n'auraient pu faire les qualités rares du jeune couple. M. et M^me^ Baudoux furent alors très recherchés. Le savant méconnu devint un personnage. Il fut même question de le lancer dans la politique, de le proposer comme candidat à la Chambre, et cet homme qu'hier on saluait à peine, aujourd'hui on se le disputait. Quant à celle qu'autrefois l'on nommait « la toquée », elle passa tout à coup pour une originale, charmante malgré ses manières, « qui ne lui allaient pas si mal, après tout ».

Ils en furent tous pour leurs frais. Monsieur resta à ses livres, madame ne rendit aucune visite, et le ménage, agrémenté d'un

Digitized by Google

joli bébé, s'installa dans la villa des Roses, propriété à eux léguée par une très vieille cousine, avec trente mille francs de rente.

Au lieu d'y donner des fêtes où ils se seraient fait critiquer, de mener un train de maison qui comporterait l'ennui de nombreux serviteurs, ils y vécurent en gens de bien. Tout de suite, ils s'occupèrent des familles nécessiteuses de Chaudfontaine. Une grande pièce attenant à la cuisine fut convertie en une salle à manger, dans laquelle, au coup de midi, douze malheureux, choisis parmi les plus misérables, se plaçaient devant leur couvert. La maîtresse présidait elle-même à la table, et il fallait voir de quel bon sourire elle accompagnait chaque portion, réconfortant à la fois le corps et l'âme.

« Mais, madame, lui dit un jour une jolie mondaine, ce monde-là doit vous coûter un prix fou au bout de l'année.

— A peu près ce que coûte votre toilette, répondit-elle. Vous voyez que nous avons chacune notre genre de luxe. »

Elle était d'avis que personne n'a droit au superflu tant que chacun n'a pas le nécessaire. Cette fortune, qui lui était venue comme dans un conte de fée, lui semblait appartenir un peu aussi aux pauvres. Son mari lui laissait dépenser l'argent à sa guise. En véritable savant qu'il était, aucun or ne pouvait lui acheter l'ivresse que gratuitement lui versait la science. Ses œuvres commençaient à être appréciées.

Bientôt, Paris, en lui ouvrant les colonnes de ses revues, le rendit presque célèbre. Alors, Liége se souvint que Jean Baudoux était son enfant; elle le revendiqua si haut que sa voix retentit jusqu'à Chaudfontaine, où se confinait l'écrivain dans une délicieuse solitude à deux, à trois depuis que le bébé, devenu garçonnet, arrachait parfois son père au travail pour monter à califourchon sur ses épaules.

La prospérité de Mme Baudoux l'avait réconciliée avec les siens. Léocadie, qui avait épousé une position en la personne d'Adrien Vermeulen, quatrième du nom, fut la première à oublier ses torts envers sa sœur. Une bonne cliente valait bien

Digitized by Google

quelque concession. Elle en fit une, en allant rendre visite à Philomène, qui, trop au-dessus des mesquineries humaines pour lui adresser des reproches, la reçut sans une seule allusion au passé. Au dessert, l'adroite commerçante entama tout doucement la question des vins. Elle était venue pour vendre et se souciait peu d'une réconciliation qui ne lui rapporterait rien; sa sœur l'écoutait complaisamment faire l'article.

Quand elle eut épuisé ses finesses, Mme Baudoux sonna son domestique et lui donna l'ordre d'expédier, à l'adresse de Mme Vermeulen, rue Thérésienne, Vilvorde, douze bouteilles de chaque compartiment de sa cave; puis, comme la visiteuse levait les sourcils sans comprendre : « N'est-ce pas tout naturel, ma chère Léocadie, qu'ayant trop de vins pour vous faire une commande, je vous fasse un cadeau; je vous dois cette compensation. »

L'autre ne parut pas comprendre la leçon; à part soi, elle trouvait sa sœur bien niaise de gaspiller plusieurs centaines de francs pour lui faire comprendre qu'elle n'était point sa dupe, lorsqu'il lui aurait été si facile de le lui dire en quelques mots.

Par une étrange coïncidence, il se trouva que les deux sœurs devinrent veuves la même année. Le deuil qui les frappait ensemble les rapprocha et les relations continuèrent amicalement jusqu'au jour où Michel eut la malencontreuse idée de vouloir initier son cousin aux délices de la nicotine. Il y avait de cela neuf ans. Germaine s'en souvenait clairement en arrivant à Chaudfontaine, et quand elle sentit la barbe de son cousin lui frôler la joue dans le baiser de bienvenue, elle n'osa lever les yeux sur lui, croyant qu'il devait être gêné de la revoir. Mais le beau Michel en avait fait bien d'autres depuis, et, s'il se souvenait encore de sa mésaventure, c'était pour en rire et parodier, avec force mimique, le courroux de sa tante.

Le lendemain de son arrivée, Mlle Vermeulen, debout dès six heures, avait fait son lit, rangé sa chambre, brossé ses effets. Quand elle descendit pour déjeuner, les domestiques dormaient encore. Toute confuse, elle remonta sur la pointe

Digitized by Google

des pieds, amortissant de son mieux le bruit de sa chaussure neuve, puis attendit devant sa fenêtre ouverte le réveil des gens. Vers huit heures, la fille de quartier, une Liégeoise, avec le frou-frou de sa robe amidonnée, lui apporta un verre de lait sur un plateau, et il sembla à Germaine qu'elle jetait un regard en dessous du côté du lit, et que ce regard se promenait moqueur tout autour de la pièce. Elle comprit, lorsqu'après le déjeuner elle vit, du jardin, la literie soigneusement étalée devant la porte-fenêtre large ouverte du balcon que baignait le soleil. Elle eut conscience de s'être ridiculisée aux yeux de la servante en faisant sa besogne.

Elle en éprouva un malaise, une fausse honte qui l'empêcha d'écouter sa tante, occupée à lui raconter l'histoire de son chien, un affreux toutou, lequel suivait sa maîtresse en boitant.

« Dame, disait-elle à Germaine, il n'est pas beau, le pauvre diable, mais il est d'une intelligence remarquable. Croiriez-vous qu'il ne peut voir un gamin sans goûter un morceau de ses mollets, cela par rancune contre cette engeance qui, un jour, l'enterra tout vivant dans la neige. Heureusement pour « Miracle » — il se nomme ainsi en mémoire de sa résurrection — heureusement pour Miracle que, témoin de son supplice, je pus le déterrer à temps, mais dans quel état, grands dieux ! On aurait juré un chien de faïence. Je l'apportai ici, mais personne n'osait le toucher. Tous le croyaient mort, jusqu'à Michel, qui haussa les épaules quand j'essayai de dégeler la bête... Avec ça que j'avais besoin de son avis pour faire mon devoir, car on a aussi des devoirs envers les animaux.

« Bref, après une heure d'énergiques frictions, le malheureux revint de l'autre monde, mais y laissa une patte, ce qui n'était pas trop, en somme, considérant qu'il avait failli y laisser toute sa carcasse, n'est-ce pas, pauvre vieux ? »

« Pauvre vieux » se mit à japper en réponse à sa maîtresse. Il était si grotesque avec sa marche sautillante, ballottant tant bien que mal son corps dodu, sa tête hargneuse et ses gros yeux en boules, que Germaine dit gravement à sa tante qu'il était

Digitized by Google

fâcheux qu'une pareille bête dût, comme les autres, payer une taxe.

« Voilà une réflexion, ma nièce, qui prouve plus pour votre tête que pour votre cœur, répondit Mme Baudoux en soupirant; la société de Nettie vous fera du bien, et vice versa.

— Vice versa!... Pourquoi, ma tante?

— Parce qu'il manque à votre tête un peu de son cœur et à son cœur un peu de votre tête. Voilà.

— Vous connaissez depuis longtemps miss Nettie? demanda timidement la jeune fille qui, depuis la veille, cherchait à poser cette question.

— Point n'est besoin de tant la connaître pour l'aimer. Quand je l'ai vue pour la première fois à Bruges, chez les demoiselles Jeffreys, je demandai à l'emmener avec moi à Chaudfontaine.

— Vous aviez besoin d'elle, ma tante?

— Oui, répondit l'excellente femme qui, en regardant Germaine, eut un second soupir. Et elle changea de conversation.

Tante avait bien raison quand elle disait que point n'était besoin de connaître miss Nettie pour l'aimer; Mlle Vermeulen en fit l'expérience. Sa nature froide se réchauffa peu à peu au contact de cette nature généreuse, faite de bonté et de grâce. Le désir de se perfectionner dans la langue anglaise avait poussé Germaine à se lier avec l'étrangère. En sa présence, elle s'était essayée à quelques mots; aussitôt l'institutrice les avait corrigés; puis, voyant combien cela était agréable à la nièce de Mme Baudoux, elle s'offrit, avec la spontanéité charmante qui la caractérisait, à lui enseigner l'anglais. Germaine écrivit immédiatement la bonne nouvelle à sa mère qui, par retour du courrier, lui recommanda de bien profiter de l'occasion. Cependant, le but intéressé de la jeune fille disparut peu à peu dans l'attrait d'une affection naissante.

Tout ce qui n'était point contaminé en elle reprit vie. Elle perdit sa gaucherie et se déniaisa auprès de Nettie, dont la supé-

Digitized by Google

riorité la stimulait. Pendant les leçons, elle l'écoutait causer, surprise et désappointée de ne pouvoir comprendre ces phrases qu'elle croyait connaître pour les avoir laborieusement étudiées dans Sadler. Comme c'était drôle cette prononciation, les *th* surtout étaient d'une difficulté!... Et cependant miss Nettie les prononçait si vite, comme cela, la langue entre les dents, escamotant le reste du mot avec une adresse qui émerveillait son élève. Elle parlait aussi le français avec une vraie élégance. Germaine eut honte de son accent plat, de ses locutions épaisses, si différentes de ce joli parler littéraire qu'elle aurait tant voulu acquérir. Miss s'offrit de nouveau et Michel demanda avec un grand sérieux s'il ne pouvait, à son tour, lui enseigner le latin... Oh! les délicieux instants!

Toute l'âme de la jeune fille se dilatait dans ce chaud milieu sur lequel rayonnait l'indulgente bonté de maman Baudoux. Qu'elle s'y trouvait donc bien, et comme elle aurait voulu y vivre, toujours là, entre eux tous!

Elle ne toussait positivement plus et les frissons qui, au commencement, inquiétaient si fort M^me^ Baudoux, disparaissaient sous un rire d'une gaieté douce. Elle était presque jolie, toute la vitalité de son être réfugiée derrière ses prunelles grises, brillant pareilles à deux étoiles dans son visage intelligent. Des sentiments jusqu'alors ignorés lui élargissaient le cœur, mettant de l'émotion dans sa voix pâle. Lorsque mentalement elle comparait son enfance, qui s'était écoulée uniforme, sédentaire, comme cloîtrée, dans un bout de ville de province, à l'existence qu'elle menait à présent, il lui semblait sortir d'une léthargie.

Malheureusement, la passion de l'argent empêchait l'éclosion plénière de ses qualités latentes. Parcimonieuse à l'excès, l'avarice étouffait ses sentiments généreux et, bien que d'une nature sensible, elle ne pouvait se résoudre à faire l'aumône. Il lui était arrivé d'ouvrir son porte-monnaie devant un malheureux et de l'avoir refermé faute d'y trouver un liard. Nettie se serait dépouillée, elle. Un matin, n'avait-elle pas donné sa jolie

Digitized by Google

broche en filigrane à une mendiante, s'excusant presque d'avoir oublié sa bourse !

Mlle Vermeulen en fut touchée jusqu'aux larmes ; néanmoins, sa main resta fermée. « Au prochain pauvre, mon tour », dit-elle en forme d'excuse. Quand le prochain pauvre vint, elle lui donna cinq centimes en soupirant... Non, c'était plus fort qu'elle,... elle ne pouvait pas ; tout son sang refluait chaque fois vers son origine... Et pourtant, que d'efforts pour ressembler à l'étrangère ! Elle se comparait à elle avec souffrance et se trouvait tellement inférieure, tant au physique qu'au moral, qu'elle ne put s'empêcher de s'écrier un jour :

« Je voudrais être comme vous ! »

Aussitôt, pour corriger l'aveu, elle se reprit :

« Je me trouve si laide !

— Laide !

— Oui, très laide.

— Permettez-moi... » Déjà l'Anglaise dénouait la blonde toison serrée derrière la nuque, et bientôt la tête de Germaine se trouva surmontée d'une torsade qui couronnait d'un diadème son front légèrement bombé. Le fichu, trop serré autour du cou, vint se draper sur l'épaule gauche en plis moelleux et, de ci de là, avec la touche légère de ses doigts de fée, la jeune miss métamorphosa si bien sa compagne, que Michel, qui entrait, s'écria du seuil de la porte :

« Pas possible ! »

Mais oui, c'était possible... Et elle était charmante ainsi, toute rougissante sous le regard du cousin, charmante malgré la simple robe qui dessinait à peine les formes de son corps étiolé. Vingt-trois ans, très haute, — les Vermeulen étaient tous d'une taille élevée, — elle n'était point banale avec son profil droit, plein de caractère. Il ne lui manquait pour plaire qu'une pointe de coquetterie, l'art de parer sa jeunesse, devenue vieillotte entre les murs épais de la maison patriarcale.

La maladie, qui couvait en elle, estompait ses traits un peu durs ; ses mouvements moins brusques avaient une certaine

Digitized by Google

langueur qui donnait de la souplesse à sa démarche et amollissait les côtés anguleux de sa personne et la poétisait en quelque sorte. Son caractère se modifiait à mesure que son raisonnement prenait de l'essor. Les idées de « tante », ces idées qui l'avaient d'abord tant déroutée, ne lui paraissaient plus aussi extraordinaires, et quand elle lui entendait dire, devant une grosse dépense : « Bah ! les revenus sont faits pour être dépensés, c'est pour cela qu'on a un capital », elle ne répondait plus : « Mais marchandez donc, ma tante ; il n'y a pas de petites économies ; les petites fleurs font les gros bouquets. »

Sans se livrer encore, elle commençait à comprendre la vie autrement que par des chiffres, et lentement tout un travail s'opérait en elle.

L'été se passa ; puis, avec l'automne, arrivèrent les lettres pressantes de Mme Vermeulen que ce séjour trop prolongé à la villa des Roses impatientait. Mme Baudoux se chargea de faire entendre raison à sa sœur et obtint de garder la jeune fille jusqu'aux derniers beaux jours. La poitrine de Germaine se dilata ; jamais elle n'avait tant senti la joie de vivre. Elle allait pouvoir continuer pendant un mois encore cette existence délicieuse qu'elle savait ne pouvoir recommencer, une fois guérie, car sa mère ne le lui permettrait plus. Et elle rêva aux bonnes promenades où, au bras de Michel, elle gravirait de nouveau les chemins montueux, tandis que lui, réglant ses longues enjambées sur ses pas, lents à cause de sa respiration un peu difficile, il écarterait gentiment les cailloux sur son passage...

Un soleil superbe prolongea les vacances jusqu'au commencement de novembre, où l'été de la Saint-Martin, particulièrement chaud cette année-là, clôtura la série des beaux jours. Alors Thérèse écrivit qu'on allait commencer l'inventaire et que la présence de sa sœur était indispensable. Sur une feuille volante, jointe à l'enveloppe, Mme Vermeulen remerçiait en termes affectueux Mme Baudoux de l'hospitalité accordée à sa fille. Elle lui annonçait l'envoi d'un lièvre que Pierre avait

Digitized by Google

pris au piège dans le jardin et une provision de poires portant sur des étiquettes leur état civil, accompagné de la date à laquelle il fallait les manger.

Une profonde tristesse envahit alors le cœur de Germaine. Elle ne se sentait pas le courage de quitter tous ses amis à la fois. Quelle pouvait donc être l'étrange et invincible attache qui la retenait si fortement au seuil de la villa des Roses? Elle n'était point sentimentale, oh! non. D'où venait donc qu'elle suffoquait à l'idée de s'en éloigner? Si, au moins, elle avait pu emmener l'Anglaise aux yeux si étrangement beaux, l'arracher à sa tante, à Michel... Elle respirait plus librement à cette idée, et, sans chercher à analyser le pourquoi de la chose, le départ ne lui paraissait plus le même, accompagnée de l'étrangère. Mais comment réaliser ce projet, sous quel prétexte faire accepter à sa mère l'arrivée de la jeune fille, à supposer que la tante consentît à se séparer d'elle? Puis, Nettie quitterait-elle Mme Baudoux, Michel... De nouveau, un serrement de cœur la reprenait, rien qu'à la perspective que la jeune fille resterait entre ces deux êtres, tandis qu'elle vivrait séparée d'eux... Alors, dissimulant son émotion sous son calme placide de fille des Flandres, elle alla demander à sa tante, d'un ton tranquille, le plus naturellement du monde, la permission d'emmener miss Nettie à Vilvorde et de la garder quelques jours, oh! quelques jours seulement. Mme Baudoux ne savait rien refuser, Nettie non plus, et Germaine mena si bien sa petite campagne à Vilvorde, que la négociante, doublée de « l'aînée », finit par « permettre ».

Le lendemain, Germaine et sa compagne quittaient ensemble Chaudfontaine. Le temps était triste; une buée grise flottait, compacte et froide, au-dessus de la jolie vallée dont on n'apercevait plus les maisons. La nièce garda la tête à la portière tant qu'elle put voir la silhouette de la tante et du cousin, puis elle se rejeta au fond du compartiment en fermant les yeux, comme pour y retenir, sous ses paupières closes, les deux chères visions qui venaient de s'évanouir dans la brume.

Digitized by Google

Avant d'autoriser sa fille à amener une visiteuse, Mme Vermeulen avait discuté la chose avec son aînée. — Rien ne se décidait sans l'approbation de Thérèse. — Après avoir pesé le pour et le contre, la conclusion fut qu'on ne pouvait faire autrement que de recevoir l'Anglaise. Mais quelle singulière idée avait donc là Germaine ? Était-ce assez sot ! Toutefois, malgré l'ennui que sa venue causait, miss Nettie fut reçue poliment, par égard pour tante. Thérèse avait masqué son visage d'un sourire, et, pendant les premiers jours, la nappe fut mise dans la salle à manger. Quelquefois, au souper, un plat de viande remplaçait les traditionnelles pommes de terre ou les œufs à la coque. Somme toute, ce n'était que pour quelques jours, et miss Nettie s'était montrée fort complaisante en donnant gratuitement des leçons...

Germaine était aux anges. Elle avait craint un moment qu'une trop brusque transition rendît impossible à sa compagne un séjour dans la maison froide, et cette crainte de la voir repartir la rendait presque généreuse. C'était étonnant combien elle redoutait, même en imagination, son retour auprès de Mme Baudoux et de Michel, de Michel surtout. Quel joli couple ils formaient à eux deux : lui, dans la robustesse de ses vingt-six ans, la barbe longue et les yeux hardis; elle, d'une gracilité exquise ! Elle les revoyait l'un à côté de l'autre, jusque dans ses rêves devenus de plus en plus fiévreux... Parfois ils étaient mariés... Oh ! l'affreux cauchemar qui l'éveillait en sursaut, les tempes moites, un grand coup au cœur ! Elle n'osait se rendormir, de peur de croire que *c'était arrivé*. Thérèse la trouva un matin au pied du lit, les lèvres blêmes, à demi vêtue, inerte sur le plancher. Mme Vermeulen courut d'une haleine chercher le docteur Demey, lequel, après un examen sommaire, recommanda le plus grand calme et conseilla d'éviter la moindre contrariété.

Par un singulier hasard, Mme Baudoux sonnait en cet instant à la porte. Tout le sang de Germaine lui remonta aux joues; elle l'avait devinée à son coup de sonnette et elle la réclamait de

Digitized by Google

ce ton à la fois impératif et suppliant particulier aux malades. Tout le monde fut obligé de quitter la chambre et tante dut vite monter près d'elle, sans même s'être débarrassée de son chapeau et de ses gants.

« Hé bien! hé bien! Je crois, ma parole d'honneur, qu'on fait des siennes ici! »

Elle riait très haut, maman Baudoux, pour dissimuler l'émotion qui l'avait saisie à la vue de ce visage maintenant tout blanc sur l'oreiller.

« Vous venez reprendre miss? demanda M^lle^ Vermeulen.

— Dame! c'est convenu. »

La jeune fille ferma les yeux et les rouvrit au bout d'un silence.

« Ce n'est pas le moment de me la reprendre.

— Ce ne sera jamais le moment, à ce que je vois, car nous sommes devenues d'inséparables amies, hein!

— Laissez-la-moi, tante; voulez-vous? »

Tante voulait tout ce qu'on voulait. Mais les autres? Elle eut un hochement de tête significatif. Pourtant, comme sa nièce insistait, elle prit une subite résolution et, avec son habitude de mener rondement les choses, elle s'en fut trouver sa sœur occupée dans la cuisine à préparer le dîner, à la place de Germaine, et, d'une voix brève, lui demanda ce que disait le médecin.

« Il dit que ce n'est rien.

— Il radote. La petite tousse.

— Qui n'a jamais eu de rhume?

— Il ne s'agit point d'un rhume, répondit M^me^ Baudoux, que ce sang-froid irritait; Germaine a une maladie de poitrine compliquée d'une maladie des nerfs. Tenez, voulez-vous toute ma pensée? Son genre de vie est insensé; elle fait l'ouvrage d'une servante et mène l'existence des vieux. Donnez-lui donc une compagne, sinon des plaisirs; à la jeunesse, il faut la jeunesse.

— Sa sœur et son frère se contentent de la vie de famille; ils ne s'en portent pas plus mal.

Digitized by Google

— Thérèse a d'autres dispositions; il ne s'ensuit pas que ce qui fait son bonheur doive faire le bonheur des autres. Quant à mon neveu, vous en avez fait une demoiselle et, s'il ne prend un jour le mors aux dents, — ce que je lui souhaite, — il attrapera à ce beau régime la même maladie que Germaine. »

La négociante haussa les épaules; bien qu'aimant beaucoup ses enfants, elle se méfiait trop des idées de sa sœur pour se laisser attendrir. Quelle exagération dans ce discours, dicté par un grain de folie! Au reste, Mme Vermeulen savait de longue date à quoi s'en tenir sur le jugement de Philomène Baudoux.

« J'étais venue pour reprendre miss Nettie, continua tante, mais Germaine me demande de pouvoir la garder... Vous n'allez pas le lui refuser, je pense. »

Cette proposition contrariait la veuve qui, n'osant refuser net, demanda à réfléchir.

Thérèse fut consultée; celle-ci avait déjà calculé que la mauvaise santé de sa sœur allait enrayer la besogne, une besogne tellement bien distribuée que dix minutes de retard y jetaient le désarroi.

Il fallait donc une personne supplémentaire, non seulement pour donner des soins à Germaine, mais aussi pour lui tenir société quand il lui arriverait d'être seule à la maison.

Puis l'Anglaise cousait adroitement, et l'absence prolongée de la « petite » avait accumulé dans les tiroirs tant de linge à raccommoder! Enfin, puisqu'une aide était indispensable, autant accepter celle-là qu'une autre.

La veuve reconnaissait à son aînée un raisonnement judicieux, raisonnement de tête qu'aucune impulsion du cœur n'égarait, froid et précis comme les mathématiques.

Le soir même, Mme Baudoux fut chargée d'offrir vingt-cinq francs par mois à sa protégée. De prime abord, la somme paraissait peut-être un peu minime, mais il fallait tenir compte que la jeune fille serait traitée comme un membre de la famille, et les égards ont aussi leur valeur. Mme Baudoux ne répondit même pas; les vingt-cinq francs serviraient d'argent de poche à

Digitized by Google

miss Nettie. Le reste la regardait. Elle alla la rejoindre et s'enferma longuement avec elle. Quand elle sortit de sa chambre, ses yeux étaient rouges et elle retourna directement à Chaudfontaine, en recommandant à sa sœur de ne point déranger la jeune fille, qui avait la migraine et se reposait sur son lit.

Non, Nettie n'avait pas la migraine, elle n'était point étendue sur son lit; elle pleurait. Les deux coudes sur la tablette de la fenêtre, le menton appuyé sur ses mains entrelacées, elle regardait, sans la voir, la campagne sur laquelle descendait une nuit de décembre, tandis qu'arrivaient à ses oreilles les dernières paroles de Mme Baudoux. Alors, dans le silence de sa chambre, elle se remémora son passé, évoquant une à une les visions envolées, éprouvant une âpre volupté à faire crier ses souvenirs... Celui de sa mère d'abord, une créature si mignonne, que nul ne voulait croire que c'était sa maman, bien qu'étant l'épousée d'Edward Clerbois. C'était un homme taillé en hercule, avec d'admirables formes plastiques. Le verbe haut, l'imagination féconde, il tirait parti de sa belle prestance, jouait du sentiment avec art, faisait tourner la tête aux femmes et finissait toujours par duper quelqu'un. Le brouillard de sa ville accidentellement natale n'avait pas eu d'influence sur son tempérament d'enfant du Midi. Et c'était bizarre d'entendre parler cet anglais avec une emphase française, une exagération de gestes si peu en harmonie avec le froid idiome britannique. Dans sa bouche, les phrases flambaient; il exprimait ses sentiments, qui avaient l'ardeur des passions, à grands coups d'adjectifs, que renforçait encore l'éloquence de ses mouvements.

Son nom d'Edward Clerbois accentuait cette personnalité double, qui faisait dire à l'Adonis : « Je suis né boiteux; j'ai un pied en France et l'autre en Angleterre. » Trop exalté pour donner suite à ses projets, il démolissait chaque lendemain les châteaux bâtis la veille, et, continuellement, sans jamais se lasser. D'abord destiné au barreau, il s'était tout à coup tourné vers la médecine; puis, dégoûté de l'une et de l'autre, il avait

Digitized by Google

entamé la peinture, pour se jeter finalement dans la littérature. Enfant unique, il avait été affreusement gâté par ses parents, en adoration devant leur chef-d'œuvre. Il menait la vie en toute liberté, puisait dans la poche des siens jusqu'au jour où il se trouva orphelin, si l'on peut appeler ainsi un gaillard de vingt-quatre ans. A bout de ressources, il fréquenta une société mêlée, se glissa dans les coulisses des théâtres et de la bourse, se faufila dans le journalisme, chanta, spécula, écrivit et se crut un ténor parce qu'un jour il avait chanté trois notes dans une opérette, en remplacement de l'acteur, subitement indisposé. Ce fut à cette époque qu'il connut sa future femme, Jane Ashwood, la fille de son propriétaire où il logeait en garni, une fillette de quinze ans, pour laquelle il s'éprit d'un caprice. Armée d'un père terriblement pointilleux sur la question d'honneur. il dut l'épouser pour l'obtenir. Elle était si petite, qu'elle ne pouvait donner le bras à son mari, et, dans ce couple disproportionné, se retrouvait la même anomalie que dans le langage d'Edward Clerbois. Une fois son caprice contenté, il lui fut facile d'imposer ses goûts à la frêle créature dont il restait le dieu. D'un égoïsme rare, il obéissait à ses instincts sans chercher à les combattre. Jane devint sa chose; il la soumit à un régime, lui coupait la parole chaque fois qu'elle émettait une opinion, l'hypnotisait de son ascendant autoritaire.

La femme-enfant n'osait agir sans le consulter de son regard de gazelle craintive, la tête dans les épaules, avec le geste frileux des gens qui ont peur. Elle végéta ainsi quelques années entre la petite Nettie et son tyran; puis elle s'éteignit de consomption, son doux regard fixé sur celui de son mari, comme pour lui demander, dans un dernier effort, la permission de mourir.

Nettie, bien que très jeune, comprit d'intuition ce drame intime; elle en garda une instinctive aversion pour ce père qui avait fait périr sa jolie petite maman. Elle se replia sur elle-même avec une silencieuse et tenace rancune d'enfant têtu. Edward Clerbois éleva sa fille tant bien que mal, la déposant chez des amis comme on déposerait un bagage incommode, payant son

Digitized by Google

logement et sa nourriture de phrases ronflantes, de démonstrations amicales qui faisaient monter les larmes aux yeux de ses dupes.

Un matin, il arriva près de Nettie, alors âgée de seize ans, lui annonça qu'une mine d'or l'attendait en Californie, qu'il reviendrait riche à millions et que sa « darling » deviendrait une petite reine. Il avait, en attendant, découvert pour elle un très bon pensionnat sur le continent, où elle pourrait compléter son éducation française. Il l'emmena chez les misses Jeffreys, à Bruges, et paya royalement une année d'avance avec la promesse de reprendre sa fille à l'échéance... Nettie ne le revit jamais.

De ce lâche abandon, elle avait gardé une déchirure au cœur, une sorte d'effroi de la vie. Oh! cette pension où elle parcourut toute la gamme des souffrances humaines: l'obséquieux sourire de la directrice disparaissant dans le pli sévère des lèvres à mesure que le temps s'écoulait sans nouvelles du père; l'attente des lettres de plus en plus espacées; le doute d'abord vague, puis plein d'horreur qui mettait en elle l'épouvante; puis les chuchotements des élèves, les silences subits à son approche, et, par surcroît, le trousseau qui, en s'usant, la faisait ressembler à une pauvre honteuse dans la société de ses compagnes coquettement vêtues, dont l'existence se trouvait capitonnée des chaudes tendresses des parents, tandis qu'elle!... Ici, la jeune fille ferma les yeux. Elle n'osait revivre, même en imagination, les détails de son supplice. Sa pensée se reposa sur la bonne Mme Baudoux, comme un pauvre oiseau, fatigué d'un cruel parcours, se repose sur le navire que ballotte l'océan. Elle avait connu l'excellente femme d'une façon singulière, providentielle. Les misses Jeffreys n'ayant point, comme c'eût été leur droit, mis dans la rue la pensionnaire qui leur devait plusieurs trimestres, l'avaient gardée à titre d'institutrice, lui octroyant par charité deux cents francs d'appointements, juste la cinquième partie de ce que coûtait la personne qu'elle remplaçait.

Digitized by Google

Il n'y eut pas assez d'éloges pour vanter la conduite des bonnes âmes, ni assez d'humiliations pour couvrir l'abandonnée, dont les jours sans joie se passaient derrière les hautes murailles du pensionnat, devenu sa prison. Elle y serait probablement morte, si Dieu ne lui avait envoyé Mme Baudoux, qui, mise au courant par une pensionnaire des misses Jeffreys, fille d'une amie habitant Chaudfontaine, ne s'était intéressée à son triste roman.

Avec le tact du cœur, si différent de la politesse courante, la mère de Michel dit à Nettie qu'elle cherchait une personne qui voulût bien lui tenir société pendant l'absence de son fils, souvent en voyage, et lui demanda si elle voulait accepter ce rôle. La jeune fille avait compris. Pour toute réponse, elle porta silencieusement à ses lèvres la main de l'amie, pendant que des larmes lui serraient la gorge. C'était moins le service rendu que la façon délicate de le rendre qui la touchait.

A partir de ce moment, Mme Baudoux lui devint sacrée. Comme les natures généreuses, sevrées de tendresse, elle mit de la passion dans son attachement.

Elle aurait voulu, par quelque action d'éclat, lui prouver son dévouement, ne trouvant aucune parole capable d'exprimer sa reconnaissance. Elle eût été parfaitement heureuse à la villa des Roses, si elle s'y était sentie nécessaire, si son âme fière avait pu se soumettre à cette fausse position que déguisait la bonté de la dame, mais qu'indiquait le sourire de l'entourage et la condescendance des visiteurs. Quand, au coup de midi, arrivaient les pauvres prendre place à la table hospitalièrement dressée pour eux, elle devenait pâle à l'idée qu'on lui faisait aussi l'aumône à elle. En conséquence, lorsque la chère femme, quelques heures auparavant, vint lui faire part du grand désir de Germaine, elle accepta avec joie l'occasion de gagner sa vie, bien que sachant que nulle part elle ne serait heureuse autant qu'avec Mme Baudoux. Il y a de ces bonheurs qui coûtent trop à certains caractères. Cette jeune fille aux sentiments délicats, d'une essence supérieure, ne pouvait sans

Digitized by Google

s'amoindrir continuer à vivre aux dépens de qui que ce fût. Le clair regard de la protectrice avait lu depuis longtemps dans sa pensée; à l'empressement que mettait l'étrangère à rendre des services qui justifiassent sa présence dans la maison, elle avait deviné l'humiliation qu'elle ressentait à se sentir inutile. Toutes les fois que la mère de Michel lui remettait de l'argent, elle avait la contenance d'une coupable et sa main un geste de refus; son charmant visage exprimait une telle confusion, que Mme Baudoux, au lieu de lui remettre ses appointements, les glissait chaque premier dimanche du mois dans son livre de prières. C'était la même bonté qui venait de lui dicter ses paroles de tantôt :

« Vous acceptez, vous avez raison; à votre place, j'aurais agi comme vous. N'oubliez pas, cependant, Nettie, que ma maison et mon cœur vous resteront ouverts. » Et elle avait parlé longtemps de choses douces qui mettaient du baume sur la séparation, et, dans la chambre devenue complètement obscure, les regards humides de l'institutrice la revoyaient encore debout la serrant dans ses longs bras, tandis qu'un sourire mettait une éclaircie dans sa figure que sillonnaient des larmes.

LÉONTINE MUSIN.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

HUIT JOURS DANS L'ARCHIPEL ANGLO-NORMAND

Les îles exercent sur l'imagination une attraction particulière. C'est le seul genre de pays qu'on puisse explorer à fond. Elles ont une individualité nettement déterminée, et leur isolement même est une promesse d'originalité. Enfin, pour peu qu'elles possèdent une configuration accidentée, le paysage y combine dans une constante variété les vues de terre et les vues de mer. Ainsi s'explique la vogue dont jouit jusque parmi nous l'île de Wight qui, à tous ces avantages, joint l'attrait d'une luxuriante végétation, méridionalisée par les chaudes effluves du *Gulfstream*. Les mêmes particularités se retrouvent dans le groupe des îles anglo-normandes ou îles de la Manche. Ajoutons que les hôtels y sont meilleurs et moins exorbitants, les villes moins banales et la population bien autrement intéressante.

Cet archipel comprend quatre îles principales : Jersey au sud, Guernesey à l'ouest, Aurigny au nord, Serk au centre, outre d'innombrables îlots, dont la plupart sont de simples écueils. L'île la plus considérable est Jersey, qui mesure environ 19 kilomètres de long sur 6 de large, avec une population qui atteignait, en 1891, le chiffre de 45,518 âmes. Guernesey possédait à la même époque environ 35,000 habitants; quant au reste de l'archipel, c'est à peine s'il en compte 2,500.

I

Lorsque, il y a plusieurs milliers d'années, disparut dans l'océan le territoire qui joignait la Grande-Bretagne à la Gaule,

Digitized by Google

quelques hautes terres se maintinrent au-dessus des flots. La mer poursuivit ses assauts, arrondissant les baies, rongeant les caps, minant les falaises, isolant les écueils. Les îles de la Manche représentent ce qu'elle n'a pu détruire dans ce travail de nombreux siècles. Géographiquement et ethnographiquement, elles appartiennent à la France; politiquement et historiquement, à l'Angleterre; en réalité, elles ne relèvent que d'elles-mêmes. De là des contrastes et des singularités qui leur créent une physionomie à part en Europe.

Une tradition rapporte qu'aux premiers siècles de notre ère elles n'étaient encore séparées des côtes armoricaines que par un étroit bras de mer presque asséché à marée basse. Quand l'évêque de Coutances faisait sa tournée pastorale, on jetait un fagot dans le détroit, et le prélat passait à pied sec. Ce serait le terrible cataclysme de 769 qui aurait achevé l'œuvre des forces préhistoriques en engloutissant douze paroisses entre l'île de Jersey et la côte actuelle de Normandie; c'est ce coup de mer qui éventra la Bretagne pour créer la baie de Saint-Michel et qui recouvrit la forêt de Sissy, dont on aperçoit encore les troncs aux marées basses d'équinoxe.

Aujourd'hui, Jersey est à quelque 25 kilomètres des côtes françaises, et il faut deux heures et demie pour s'y rendre en paquebot, de Saint-Malo ou de Granville. C'est dans ce dernier port que nous nous embarquâmes le 20 mai dernier, vers la fin de l'après-midi. Granville est une localité sans intérêt, et la côte avoisinante n'a rien qui mérite de fixer l'attention. Mais bientôt se dessinent vers le sud les lignes fuyantes du golfe de Bretagne, depuis les hauteurs boisées d'Avranches jusqu'aux grisâtres falaises de Cancale, avec la silhouette du mont Saint-Michel, tranchant en noir sur les sables de la grève. A mi-chemin, nous traversons le groupe des îles Chaussey, une cinquantaine d'îlots qui appartiennent à la France, mais qui ne sont guère que des écueils presque tous inhabités, la plupart sans un atome de verdure. Enfin, la ligne sombre qui s'allonge devant nous sur l'horizon se développe et se précise. Bientôt nous distinguons les caps entre lesquels

Digitized by Google

s'arrondit la baie de Saint-Aubin ; au centre s'ouvre le port de Saint-Hélier, la capitale de l'île.

Le premier aspect de Jersey est celui de toutes les côtes granitiques : moins pittoresque à contempler de la mer que de l'intérieur. Ce sont de hauts promontoires déchiquetés qui se succèdent parallèlement, séparés par des baies escarpées et flanqués de récifs isolés. Le soir approche, comme nous doublons l'îlot Sainte-Élisabeth, qui protège le port de Saint-Hélier contre les vents du large. Une forteresse y a succédé à l'abbaye dédiée au patron de la capitale. On y montre sur un rocher un emplacement qui passe pour avoir servi d'ermitage au saint vers l'époque des premières invasions normandes.

La ville s'étage gracieusement en amphithéâtre, sur les flancs de la côte ; elle est dominée par des collines couvertes de jardins qui lui font comme une couronne de verdure. C'est un site des plus frais et des plus gracieux, surtout aperçu de la rade. Mais pourquoi certains guides trop enthousiastes lui rendent-ils le mauvais service d'évoquer à ce propos la baie de Naples ?

Cité de 28,000 habitants, Saint-Hélier est essentiellement anglaise dans l'aménagement de ses rues, l'architecture de ses maisons, le caractère de ses étalages. Sur les enseignes et aux plaques des portes, la plupart des noms propres sont français, les prénoms anglais. Quantité de familles portent un nom formé d'un substantif précédé de l'article défini (1). D'autres rappellent des familles qui ont joué un rôle marquant dans l'histoire de la Normandie féodale : les de Carteret, les de Quetteville, les d'Aubigny, les d'Arthenay, etc. Parfois l'or-

(1) Pour ceux qu'intéressent les recherches de ce genre, je citerai les noms suivants, tous relevés à Jersey : L'Amy, L'Archer, La Cloche, Le Clercq, La Croix, Le Font, Le Bas, Le Blancq, Le Boulenger, Le Boutillier, Le Breton, Le Brocq, Le Brun, Le Cerf, Le Cordier, Le Cornu, Le Couillard, Le Couteur, Le Cras, Le Cronier, Le Duc, Le Feuvre, Le Gallais, Le Gresley, Le Gros, Le Huquet, Le Jeune, Le Lièvre, Le Maistre, Le Marinel, Le Marquand, Le Masurier, Le Moignan, Le Monnier, Le Montais, Le Neveu, Le Quesne, Le Poidevin, Le Rendu, Le Riche, Le Rossignol, Le Roux, Le Ruez, Le Tissier, Le Sauteur, Le Sauvage, Le Scelleur, Le Sueur, Le Vesconte, etc.

Digitized by Google

thographe du nom s'est pliée à un changement de la prononciation : les de Grouchy sont devenus ici de Gruchy.

Il y a à Saint-Hélier des hôtels « français » et des hôtels « anglais ». Au sortir des auberges normandes, nous ne nous soucions guère de prolonger l'expérience et nous descendons ou plutôt nous montons au principal hôtel « anglais »; bien qu'il soit situé assez loin du port dans l'intérieur de la ville, nous n'eûmes qu'à nous en louer.

Tout le monde ici parle les deux langues. Le français, toutefois, — et un français fort convenable, en dépit de certains archaïsmes — reste la langue du foyer. L'accent se rapproche du normand et du picard. La langue des paysans est, d'ailleurs, le vieux patois normand, assez analogue à notre wallon. On a publié récemment à Jersey, sous le titre de *Patois Poems of the Channel Islands*, une série de chansons populaires, appartenant aux dialectes locaux de Jersey et de Guernesey; presque toutes ont trait aux épisodes de la vie agricole, qui y apparaît prise sur le vif; quelques-unes renferment les traditions du folklore local.

Je ouai du chant dans les vallées;
De l'ernouvé je vei les pas;
Verte est la biête dans l's allées,
Iou la feug'rolle étend ses bras.
La duoche épine est erfleurie;
Les fîleurs nos creissent suos les pieds;
Tout à l'entour halle à la vie.
Chantez, ouêssiaux, grands et petits.

Le français est resté, en outre, la langue officielle, celle de l'administration, des tribunaux et du parlement local. Les Jersiais y tiennent d'autant plus qu'ils voient dans leur vieil idiome un symbole et une garantie de leur individualité politique. Cependant, l'instruction publique, à la campagne comme en ville, est organisée dans les deux langues.

Ce qui donne surtout de l'intérêt aux institutions publiques de l'archipel, ce n'est pas seulement leur autonomie, mais encore leur ancienneté ou plutôt la continuité de leur développement. Les liens de ces îles avec la couronne britannique se ramènent presque à une union personnelle. Elles n'envoient

Digitized by Google

pas de députés au Parlement britannique et les actes de ce Parlement n'ont pas force de loi, à moins qu'ils ne traitent un objet d'intérêt impérial; même alors, ils doivent expressément spécifier qu'ils s'appliqueront à l'archipel, ils doivent être « enregistrés » par la Cour locale et ils ne peuvent rien contenir de contraire aux franchises des habitants. Ceux-ci, du reste, ne contribuent en rien aux charges financières et militaires de l'Angleterre; ils ne doivent que coopérer par leurs milices à la défense de leur propre territoire.

Cette indépendance s'explique aisément par l'histoire. Les habitants des îles normandes représentent la seule population européenne qui n'ait pas subi de domination étrangère depuis plus de mille ans. Un Anglais demandait un jour à l'un d'eux : « Quand donc avons-nous annexé votre pays? — Jamais, fut la réponse, c'est nous qui vous avons pris le vôtre — à la bataille de Hastings. » La répartie était rigoureusement exacte. Ces îles appartenaient, en effet, aux Normands depuis leur établissement sur les côtes de France au XI^e^ siècle de notre ère. Quand Guillaume le Conquérant se fut emparé de l'Angleterre, en 1096, elles restèrent naturellement dans son apanage avec le duché de Normandie. Celui-ci fut repris par les Français au XIII^e^ siècle. Mais les îles continuèrent à suivre la fortune de la couronne britannique.

Depuis cette époque, l'archipel se subdivise en deux bailliages indépendants; l'un formé de Jersey, l'autre du reste des îles.

A la base de cette organisation se trouvent les paroisses. Jersey en compte douze ayant chacune ses centeniers et ses vingteniers, son connétable, son procureur du bien public et son recteur.

La police, l'entretien des routes, la bienfaisance, le culte et l'enseignement primaire forment le domaine de la paroisse, qui solde ses dépenses à l'aide d'une taxe directe, levée sur la propriété tant mobilière qu'immobilière des habitants. Les objets d'intérêt général sont l'organisation de la justice, le maintien de la milice et certains travaux publics; ils sont couverts au moyen d'une taxe sur l'alcool. Les boissons alcooliques sont à Jersey le seul article soumis à un droit d'entrée.

Digitized by Google

La couronne est représentée à Jersey par un lieutenant gouverneur, qui dirige l'administration militaire, et un bailli qui règle l'administration civile. Sous le bailli se trouvent le procureur, l'avocat de la reine, le vicomte et le receveur. Toutes ces fonctions sont gratuites. Même dans l'administration de la police, les agents inférieurs sont seuls à recevoir un traitement. C'est le type du gouvernement à bon marché, et ici il n'en est pas plus mauvais.

Le pouvoir législatif appartient aux États, qui sont présidés par le bailli ; ils comptent 50 membres, à savoir : les 12 recteurs et les 12 connétables des paroisses, 12 *jurats* et 14 députés, (1 par paroisse rurale et 3 pour Saint-Hélier). C'est un peu le système de la représentation des groupes, sinon des intérêts.

Le pouvoir judiciaire est exercé par les douze jurats ou « jurés justiciers » nommés à vie par les électeurs et remplissant gratuitement leurs fonctions. Ils constituent la cour royale, qui se subdivise en plusieurs tribunaux : la cour du Billet, la cour d'Héritage, la cour du Catel et la cour du Samedi. Le droit en vigueur est encore la coutume ou plutôt le « grand coutumier de Normandie » ; les jeunes gens vont l'étudier en France, généralement à l'Université de Caen. On y trouve encore la clameur du haro comme moyen d'introduire un procès immobilier : Quiconque est troublé dans sa possession ou son droit, se met à genoux en présence de témoins et crie à haute voix : « Haro! Haro! Haro! A l'aide, mon prince. On me fait tort ! » (1). Autrefois, tout travail devait cesser dans la localité jusqu'à ce que justice fût rendue. Aujourd'hui, le défendeur est forcé, sous peine d'amende, de suspendre son immixtion ; si la demande n'est pas justifiée, c'est le plaignant qui est passible de dommages-intérêts.

L'archipel normand est le seul pays de langue française où règnent encore les usages de la féodalité. Jersey renferme nombre de fiefs ou seigneuries, dont les titulaires sont astreints

(1) On a voulu faire dériver ce cri de : « Ah ! Rollo ! » d'après le nom du premier duc de Normandie ; il provient plus vraisemblablement du vieux mot celtique *hara* ou *harou*, employé comme cri de guerre et qui est devenu notre exclamation : hourrah !

Digitized by Google

à certaines redevances envers la couronne, et exercent à leur tour des droits analogues sur leurs propres vassaux. — Ces droits, il est vrai, sont assez insignifiants; ils consistent en une livraison de poulets, chapons, œufs et quintaux de blé, le tout évalué d'après un tarif mobile que la cour arrête chaque année dans ses chefs-plaids. Le seigneur touche, en outre, un tantième sur les transactions immobilières dont sont l'objet les biens du fief, et il a droit aux « trésors » sans maitre qu'on pourrait y découvrir. Une fois par an, les seigneurs doivent se rendre cérémonieusement à la cour des plaids pour y renouveler leur hommage au souverain entre les mains du lieutenant gouverneur.

Peut-être cette persistance de certaines institutions féodales est-elle due précisément à ce que l'archipel ne connut jamais les pires abus de la féodalité. De même qu'ici, la paroisse, s'il faut en croire les historiens, a ses origines, non dans la seigneurie, mais dans la communauté des hommes libres, la propriété privée n'a pas sa source dans la confiscation du sol par le conquérant. Les redevances seigneuriales semblent ne représenter qu'une sorte d'impôt accepté par les anciens propriétaires pour obtenir la reconnaissance et la protection de leurs droits au temps de l'invasion normande. Aussi Jersey et Guernesey sont-elles restées des pays de petite propriété et de petite culture. Les exploitations n'y dépassent pas, en moyenne, 6 à 8 acres; il est rare qu'elles soient agglomérées ou morcelées. Le droit de succession, en effet, est encore régi par le vieux principe aryen qui attribue au fils aîné la maison avec l'enclos. Quant au reste de la propriété, il doit être partagé entre tous les enfants; mais l'aîné peut garder le tout, sous réserve de payer une rente à ses cohéritiers, et il fait généralement usage de ce droit. Aussi n'y a-t-il guère de propriété immobilière qui ne soit grevée de rentes perpétuelles, en nature ou en argent. Dans le cas de vente, on tient naturellement compte de ces charges, et il en résulte que le prix à payer comptant n'est jamais fort considérable, ce qui permet à l'acquéreur de consacrer une plus forte part de ses capitaux à l'amélioration de la propriété ou au développement de la culture.

Digitized by Google

L'esprit conservateur qui se manifeste dans le maintien des vieilles coutumes n'empêche pas les îles normandes d'être et d'avoir toujours été une terre de liberté, même en matière religieuse. Le culte anglican ou épiscopal est la seule religion officielle ; ses recteurs siègent aux États et la dîme pourvoit à leur entretien. Mais toutes les communions dissidentes ont libre carrière, et elles ne se font pas faute d'en profiter. On compte à Jersey une douzaine de sectes ayant chacune leur lieu de culte. Les catholiques n'y possèdent que deux églises, l'une où le culte se célèbre en français, l'autre en anglais.

L'archipel a toujours été un lieu d'asile pour les victimes des persécutions politiques aussi bien que religieuses, et plus d'un Français a dû bénir le hasard qui en faisait une terre anglaise aux portes de la France. Les victimes de la Saint-Barthélemy, de la révocation de l'Édit de Nantes, de la Terreur, des Cent-jours et du Deux-Décembre ont tous reçu ici la même hospitalité et la même protection, ainsi que le rappelle Victor Hugo dans la préface de ses *Travailleurs de la mer*. « A dater du XVII^e^ siècle, écrit-il, ces îles ont été fraternelles au monde entier ; l'hospitalité est leur gloire. » Il convient d'ajouter qu'elles avaient derrière elles toute l'autorité de l'Angleterre et que les vainqueurs du jour ne pouvaient les traiter comme d'autres pays moins protégés contre les réclamations diplomatiques de leurs puissants voisins (1).

Tout le gouvernement de Jersey tient dans un palais assez modeste qui s'intitule *la Cohue*. L'appellation n'a rien d'ironique, comme on pourrait le croire s'il s'agissait de certains parlements de notre connaissance ; c'est simplement le vieux mot français « cohue », « coüe », qui signifiait auditoire de juridiction, tribunal, par extension : halle, palais.

La salle des États est fort simple, mais sa décoration en chêne sculpté est de bon goût. Les membres y siègent sur des

(1) Les proscrits du Deux-Décembre ont fait place, un moment, aux communards et aux boulangistes ; mais de nos jours, les révolutions vont vite en France. Aujourd'hui, ce sont les anarchistes et les jésuites expulsés de France qui ont franchi le détroit, les premiers qui recherchent actuellement l'obscurité, les seconds, au contraire, qui ont largement installé leur collège à Saint-Hélier dans un hôtel entouré de jardins.

Digitized by Google

bancs disposés en fer à cheval, faisant face au dais sous lequel s'asseyent le bailli et le lieutenant gouverneur. Ce dernier a le fauteuil le plus bas, *cedant arma togæ*. Il y a une tribune publique qui peut contenir une soixantaine de personnes. Tout auprès se trouve la salle où se réunit la cour ; elle est un peu plus grande ; les juges y siègent en robe rouge bordée de noir.

II

La *Cohue* est à peu près le seul monument de Jersey qui mérite une visite. Aussi, dès que nous lui eûmes rendu nos devoirs de touriste, nous songeâmes à parcourir l'intérieur de l'île. Les hôteliers de la ville ont organisé un service de chars à bancs qui permet de voir en trois jours les points les plus curieux des côtes pour la modique somme de deux shillings et demi par journée.

Chaque excursion prend de cinq à six heures, y compris l'arrêt pour l'inévitable lunch dans quelque hôtel de la côte. Les voitures sont accompagnées d'un conducteur chargé de tout expliquer aux touristes, de répondre à leurs questions, d'organiser les haltes et, en général, de tout tenter pour maintenir les voyageurs en bonne humeur, dût-il pour cela chanter d'une voix de ténor des grands airs d'opéra, avec accompagnement au piano par l'hôtesse, comme nous en fûmes témoins dans une auberge où une averse nous avait amenés à prolonger l'arrêt réglementaire.

Jersey forme un quadrilatère dont les côtés font face aux quatre points cardinaux. Saint-Hélier est située à peu près vers le centre de la côte méridionale. Notre première excursion nous mena vers l'ouest. Contournant la baie de Saint-Aubin, nous courons parallèlement à un petit chemin de fer qui dessert la côte méridionale ; les stations y sont assez primitives. L'une d'elles n'est qu'une vieille cabine de bains où l'on délivre les coupons. De nombreuses villas s'étendent dans cette direction jusque près de Saint-Aubin, charmante bourgade encadrée d'épais ombrages. Il fut un temps où elle était

Digitized by Google

la principale agglomération de l'île ; aujourd'hui, ce n'est plus guère qu'une paisible et confortable dépendance de Saint-Hélier.

La voiture, s'élevant le long d'une profonde dépression, franchit l'isthme du cap Noirmont et redescend sur la baie de Saint-Brelade, qui se termine en une anse de sable fin encaissée par des rochers. Là s'élève une église qu'on dit dater de 1111, avec un cimetière dont le seuil est baigné par les hautes marées. Tout auprès se trouve « la chapelle des pêcheurs », qui passe pour plus vieille encore. On y a récemment découvert, à demi effacées par le badigeonnage iconoclaste qui les recouvrait, des fresques du XIVe siècle représentant des scènes de la vie du Christ ; un ingénieux sacristain les fait en quelque sorte revivre à nos yeux en promenant sur les couleurs éteintes les rayons du soleil réverbérés par un petit miroir qu'il tient à la main.

La côte ouest que nous atteignons ensuite est formée presque tout entière par l'arc allongé de la baie de Saint-Ouen. C'est un amoncellement de sables où fleurissent, paraît-il, des plantes introuvables en Europe, sauf sur les côtes septentrionales de l'Espagne. Çà et là se dressent sur la ligne des dunes quelques vieilles tours de garde, nommées des *martellos* et devenues, en ces temps de paix, des greniers à fourrages. Tout ce district relève de la seigneurie de Saint-Ouen ; le manoir, qui est encore occupé par les descendants des Carteret, n'a de remarquable qu'un vieil escalier en chêne sculpté ; toute trace des fossés a depuis longtemps disparu.

La baie de Saint-Ouen se termine au cap Gros-Nez, qui forme la pointe nord-ouest de l'île. Entre cette pointe et sa voisine immédiate, le cap Plémont, s'arrondit la grève au Lançon, où les falaises atteignent perpendiculairement plus de 250 pieds. Au centre se dresse isolément une aiguille qui forme une sorte d'obélisque naturel, en face de nombreuses cavernes creusées dans la falaise. L'une d'elles s'ouvre derrière une petite cascade ensoleillée qui, glissant au milieu des fougères, projette sur la sombre entrée du gouffre toutes les nuances de l'arc-en-ciel.

Digitized by Google

De Plémont nous regagnons Saint-Hélier par une route qui traverse l'intérieur. Toute cette partie de l'île n'est qu'un parc entremêlé de cultures. Les chemins, admirablement entretenus, s'allongent entre des haies arborescentes d'aubépine aux fleurs blanches et roses. Partout des jardins avec des roses grimpantes et avec des acacias pleurants dont les fleurs jonchent le sol en parfumant l'atmosphère. Parfois, l'on circule sous de longues avenues de vieux chênes qui mènent à quelque manoir voisin ou bien l'on s'enfonce dans un petit vallon où des sources arrosent l'herbe épaisse d'une prairie livrée au bétail. Partout des plantes qui révèlent la douceur du climat : aloès, chênes à feuillage persistant, camélias en pleine terre, lauriers et buis d'une taille inusitée. Malheureusement, l'hiver dernier a été d'une rigueur exceptionnelle et la température s'y est suffisamment abaissée pour faire périr les eucalyptus et les palmiers — quelques-uns âgés de plus d'un demi-siècle — qui achevaient de donner à cette végétation un caractère semi-tropical.

Toute la population rurale est dans les champs, arrachant les pommes de terre avec une activité fébrile. C'est une race qu'on croirait plutôt bretonne que normande, petite et trapue, au teint épais, aux yeux et aux cheveux foncés. Chemin faisant, nous croisons à chaque pas les carioles qui reviennent de Saint-Hélier, où elles ont laissé leur charge de tubercules à destination des ports anglais. La pomme de terre est à peine formée en Angleterre qu'ici elle est déjà presque mûre. Aussi cette culture fait-elle la fortune de l'île. En 1892, l'exportation des pommes de terre s'est élevée à 66,332 tonnes, représentant une valeur de près de 10 millions de francs. On cultive, du reste, encore d'autres primeurs qui sont également exportées sur le marché de Londres. Pour donner une idée de la fertilité du sol, on cite souvent les choux, dont les tiges, quand on les laisse monter en graine, atteignent jusque dix pieds de hauteur et servent à la fabrication de cannes fort prisées des touristes.

Cette fertilité exceptionnelle, jointe au régime favorable de la propriété foncière, explique la prospérité générale de la

Digitized by Google

population, bien que celle-ci soit la plus dense de l'Europe, plus de 900 habitants par kilomètre carré. Grâce à la culture intensive, une acre (environ un demi-hectare) peut donner chaque année un produit évalué à 17 livres sterling, près de 400 francs. Aussi le paupérisme y est-il à peu près inconnu ; — ce qui n'empêche pas les gamins de courir derrière les voitures, comme dans tous les pays du monde, en psalmodiant de leur voix la plus apitoyante : *Pennsplissar! Pennsplissar! Pennsplissar!* — ce qu'il faut sans doute traduire par *Pence, please, Sir*, « Des sous, s'il vous plaît, monsieur! »

Notre seconde journée fut consacrée à la côte septentrionale, de la grève de Lecq à la baie de Bonne-Nuit, en passant par le Creux-de-Vis ou Trou-du-Diable. La grève de Lecq, où l'on descend par une vallée sauvage, est surtout remarquable par ses rochers et ses grottes. Quelques-unes de ces cavernes ont deux issues : l'une qui s'ouvre sur la grève, l'autre qui donne accès à la mer. La plupart, toutefois, ne peuvent se visiter qu'à marée basse, quand l'océan s'est retiré en laissant dans toutes les anfractuosités du roc des flaques d'eau cristalline qui deviennent de vrais aquariums remplis d'algues aux couleurs les plus diverses et de zoophytes aux formes les plus délicates. Il y a tel coin de plage d'où l'on ne découvre dans toutes les directions que des groupes d'écueils, séparés par des couloirs sablonneux, avec des échappées sur la mer, tantôt bleu d'azur, tantôt couleur de béryl, suivant les caprices de la lumière. On se croirait vraiment dans un palais de divinités marines et on ne serait pas surpris si l'on voyait glisser entre deux récifs la nef d'Amphitrite ou le cygne de Lohengrin.

Le troisième jour, réservé à la côte orientale, était l'anniversaire de la naissance de S. M. la reine Victoria. En terre anglaise, c'est naturellement un jour férié, presque autant qu'un dimanche, ce qui n'est pas peu dire. Cependant, le char à bancs roule quand même ; bien plus, il nous fait la gracieuseté de commencer l'excursion par l'hippodrome de Gorey, où doit se passer une revue générale des milices. Gorey est un port assez insignifiant, mais qui doit à sa situation dans la partie orientale un certain développement de relations avec

Digitized by Google

la côte française, où le port de Carteret s'ouvre presque en face, dans un replis de la péninsule du Cottentin. Un petit chemin de fer le relie à Saint-Hélier. Au nord de la ville s'élève, sur un rocher isolé, la vieille forteresse à demi ruinée de Montorgueil, qui ne laisse pas d'offrir un aspect imposant avec ses murs crénelés et son donjon féodal. On dit qu'elle resta imprenable jusqu'à l'invention de la poudre à canon. Charles II y résida plusieurs années, quand Jersey était la dernière terre restée fidèle à la maison des Stuarts. On vous y promène à travers les portes, les tours, les casemates, les oubliettes, les escaliers, sans négliger une marche, pour montrer enfin, comme la principale curiosité du lieu, une paire de bottes oubliée par Charles II.

L'hippodrome de Gorey s'étend entre le pied de la forteresse, la ville et la mer. C'est un admirable emplacement pour une mise en scène militaire. A notre arrivée, les uniformes rouges sont déjà rangés en bataille. La milice compte trois régiments, non compris l'artillerie. A côté se trouve un bataillon d'infanterie anglaise en garnison dans l'île, et il est difficile, à première vue, de faire la distinction des deux troupes, tant les indigènes ont bonne tenue. A la différence des usages britanniques, le service militaire est général et obligatoire dans l'archipel. Toutefois, la milice active ne doit compter sous les armes que 4 p. c. de la population, et la réserve, un chiffre égal.

Cependant, le lieutenant gouverneur est arrivé à cheval avec son état-major, et il passe sur le front des lignes. Au coup de midi, le canon tonne, les troupes tirent des salves, les drapeaux saluent, la musique entonne le *God save the Queen;* un triple hourrah des troupes termine cette partie de la cérémonie et le défilé commence, mouvementé par la chute d'un artilleur, qu'un choc inattendu précipita de son affût sous les roues du canon. On le croyait broyé, mais il avait été protégé par son fusil tombé en travers du corps, et il en fut quitte pour une cuisse démise.

A 1 heure, les troupes regagnaient leur point de dispersion, les curieux reprenaient la route de Saint-Hélier, et notre char à bancs nous emmenait vers le nord-est, au petit port de

Digitized by Google

Rozel. Ici s'ouvre un étroit vallon, dont les parois les plus abritées supportent des jardins en terrasse qui donnent l'illusion de l'Italie par la luxuriance de la végétation comme par le choix et l'aménagement des plantes. Le jardin de la Chaire, qui est un des mieux situés, renferme une trentaine de variétés de rhododendrons presque tous en fleurs. Malheureusement, ici aussi, l'hiver dernier a causé d'irréparables ravages. Parmi ses victimes, nous observons, près d'un groupe de palmiers au feuillage flétri, le squelette décharné d'un arbre à caoutchouc qui avait atteint environ cent pieds de hauteur.

Le retour sur Saint-Hélier se fait par la Tour du Prince, vieux donjon élevé sur un tertre nommé la Hougue Bie. De la plate-forme crénelée qui la domine, on jouit de la vue la plus étendue sur l'île de Jersey, le reste de l'archipel et même la côte de France où, dans les temps clairs, on peut distinguer la flèche de la cathédrale de Coutances. Au rez-de-chaussée se trouve une ancienne chapelle qui renferme de vieux fonts baptismaux et les sépultures d'une famille Hambye.

Je ferai grâce au lecteur des autres points plus ou moins intéressants qu'on nous fit visiter au cours de ces promenades ; si la variété y abondait dans le détail des sites, elle pourrait faire défaut dans la description. Je mentionnerai cependant l'anse du Portelet et le phare de la Corbière, où nous fîmes une excursion spéciale la veille de notre départ. Le Portelet est une baie semi-circulaire qui s'ouvre entre d'énormes falaises, à la pointe sud-ouest de l'île. Au centre de ce cirque granitique ébréché par les flots se dresse un îlot circulaire que couronne une vieille tour. Le phare de la Corbière, situé un peu plus au nord, est une tour blanche perchée sur un roc noir au milieu des rochers les plus nus et les plus anguleux que puisse offrir une côte de granite déchiquetée par les vagues. Une étroite chaussée, que l'eau recouvre à marée haute, y conduit le piéton à travers un labyrinthe de récifs et d'aiguilles qui se multiplient dans tous les directions. Quel spectacle sublime doivent présenter ici les grandes tempêtes de l'Atlantique !

Digitized by Google

III

Le 25, nous nous embarquâmes à 8 heures du matin sur un des deux steamers qui font journellement communiquer Jersey, l'un avec Southampton, l'autre avec Weymouth, et qui tous deux relâchent à Saint-Pierre-Port, la capitale de Guernesey, deux heures après avoir quitté Saint-Hélier. Ces paquebots ont des dimensions et des aménagements bien supérieurs aux vapeurs qui entretiennent les communications avec la côte française ; il est vrai que le trajet vers l'Angleterre est de beaucoup plus long.

Les approches de Saint-Pierre ressemblent à celles de Saint-Hélier. La ville, qui compte un peu plus de 17,000 habitants, soit à peu près la moitié de la population de l'île, s'étage sur la côte orientale ; son port, protégé par deux jetées, est défendu par un îlot où s'élève le château Cornet. Pendant les guerres civiles du XVII^e^ siècle, cette forteresse, occupée par les partisans des Stuarts, résista neuf ans aux forces parlementaires qui occupaient le reste de l'île. On rapporte que quelques années plus tard, la poudrière du fort fit explosion pendant un orage, tuant une partie des occupants. Le lendemain, on découvrit un bébé sain et sauf sous les décombres ; c'était la fille du gouverneur ; elle épousa plus tard le comte de Winchelsea et l'histoire rapporte qu'elle eut trente enfants !

En face du port, formant comme des fortins avancés dans la mer, se montrent les petites îles de Jethou et de Herm, dont on peut nettement distinguer les contours tourmentés, alors que, plus loin encore, les falaises de Serk forment une bande grise sur l'horizon. De la rade, on peut même apercevoir à l'extrême sud les contours de Jersey, à l'extrême nord ceux d'Alderney, en face les lignes brumeuses de la côte française.

Nous nous installons dans un hôtel anglais, bâti sur le quai non loin du débarcadère, et agrémenté d'un beau jardin sur l'arrière-façade. La ville est moins considérable que Saint-Hélier ; les rues sont plus étroites, mais les magasins sont mieux groupés et de plus belle apparence. Au centre du

Digitized by Google

quartier commerçant s'élève la halle aux fleurs et aux fruits. Les étalages y offrent un tableau des plus variés et des plus riches. Mais les maraîchers n'y arrivent guère avant 9 heures du matin ; peut-être parce que les citadins se lèvent tard. Près du marché est l'église principale, Saint-Pierre, qui remonte aux premières années du XIVe siècle, mais qui a été l'objet de nombreuses transformations. Quand j'aurai cité la tour de granit rose destinée à commémorer la première visite de la duchesse de Normandie, je veux dire de la reine Victoria à Guernesey, ensuite la vieille maison nommée Hauteville, que Victor Hugo habita pendant son exil et où il écrivit ses derniers chefs-d'œuvre, j'aurai cité à peu près toutes les curiosités de Saint-Pierre.

Le gouvernement, qui est logé encore plus simplement qu'à Jersey, est organisé sur le même pied. Ici également, la couronne est représentée par un lieutenant gouverneur et par un bailli (1), celui-ci surtout regardé comme le chef de l'administration indigène. Les États comptent 36 membres, savoir : les 12 jurats, les 8 recteurs, le procureur de la reine, 6 députés de Saint-Pierre et 9 députés des paroisses rurales. Les *jurats*, qui exercent le pouvoir judiciaire sous la présidence du bailli, sont nommés par les États assistés d'un certain nombre de députés supplémentaires qui sont élus pour la circonstance. Le chiffre des avocats est limité à six, celui des avoués à douze. On voit qu'on n'a guère à craindre ici « le prolétariat du barreau ». L'institution du jury, qui fleurit dans l'autre bailliage, est inconnue à Guernesey.

L'île offre assez bien l'image d'un rectangle isocèle au sommet dirigé vers le sud-ouest. Deux jours suffisent pour voir les points les plus remarquables, bien que les chars à bancs diversifient l'itinéraire de façon à en faire l'objet de trois excursions.

Le 26, nous visitâmes la baie du petit Bot et le Gouffre, sur la côte sud. Le petit Bot est une anse entourée de rochers où l'on débouche par une profonde vallée aux flancs couverts

(1) A Guernesey, on écrit *baillif*.

Digitized by Google

de bruyère rose et aux crêtes rocailleuses. De là, nous gagnâmes l'« Hôtel du Gouffre », devant lequel s'ouvrent trois sentiers qui méritent d'être explorés tour à tour. Celui de droite mène à la Corbière, promontoire avancé qui permet d'embrasser au loin les contours sinueux de la côte avec la succession de ses promontoires escarpés; celui de gauche se termine à la pointe de la Moye, le cap le plus méridional de l'île; celui du centre aboutit au « gouffre », curieux entonnoir creusé dans les falaises granitiques par les flots qui se sont ouvert un chemin à travers les roches sous-jacentes.

Nous opérâmes notre retour par les plateaux d'où l'on découvre la chaîne d'écueils qui frange d'écume toute la côte septentrionale. Les campagnes de l'intérieur sont riches et peuplées; moins d'arbres et de champs proprement dits qu'à Jersey, mais d'innombrables serres à primeurs. Il s'en trouve jusque dans les plus petites fermes; on y récolte successivement, d'abord des tomates, puis des pois, enfin des pommes de terre, sans compter le raisin. C'est le triomphe de la culture intensive.

Tout ceci suppose une fumure incessante. On emploie, à cet effet, entre autres engrais, le vraïc ou varech, dont la nature est si prodigue dans ces parages. Il y a d'abord le *vraïc sié,* qu'on récolte sur les rochers à certains jours déterminés par des règlements officiels, puis le *vraïc venant,* qu'on retire tout simplement du rivage. On le donne aussi pour litière aux bestiaux, ou on l'emploie comme combustible, et de ses cendres on tire encore un engrais fort riche. Presque toutes les habitations rurales respirent l'aisance. Ce sont de petites fermes bâties avec le granit de Guernesey, qui leur donne un caractère ornemental; la façade est formée de blocs équarris, alternativement gris et roses, d'un effet peut-être un peu raide, mais corrigé par un porche en treillis qui abrite l'entrée sous des arceaux de feuillage et de fleurs, surtout des roses grimpantes.

Le régime successoral repose sur les mêmes principes qu'à Jersey. Aucun habitant ayant descendance directe ne peut disposer par testament de sa propriété foncière; le fils aîné a le droit de choisir, par préciput, une parcelle variant de

Digitized by Google

14 à 22 perches, et il prend naturellement celle où se trouve la maison; il peut, en outre, racheter sur estimation la part de ses cohéritiers. Les habitants de Guernesey sont très fiers de leur législation foncière, et on ne peut s'empêcher de leur en reconnaître le droit, quand on parcourt leurs exploitations agricoles ou qu'on pénètre dans leurs demeures, même les plus modestes.

Le 27, nous longeâmes la côte du nord-ouest, relativement basse et toute bordée d'écueils. Elle commence, entre les baies de Rocquaine et de Perrelle, à l'île Lihou, qu'une chaussée submergée par la marée haute réunit à la terre ferme. Cet îlot, qui renferme les ruines d'un prieuré, a une telle réputation de sainteté qu'autrefois nul navire ne passait dans ses eaux sans le saluer en abaissant les voiles. C'est probablement là un usage qui remonte au delà du christianisme.

De nombreux monuments mégalithiques s'élèvent sur cette côte inhospitalière : le *Creux des Fées*, cercle de pierres encore debout à l'intérieur d'un tumulus où il forme une grotte artificielle de 26 pieds de long; le Cromlech du Trépied; la Longue-Pierre, menhir haut de 12 pieds; les Cromlechs, appelés l'autel des Vardes (Bardes) et l'autel du Dehus. Mais le mégalithe le plus curieux de l'île se trouve près de la capitale, à l'entrée du cimetière qui entoure l'église de Saint-Martin. Un des pilastres du porche est formé d'une pierre levée, haute d'environ $1^{m}50$, grossièrement sculptée de façon à figurer une femme dont on distingue le visage, le collier et les seins; c'est absolument la reproduction des sculptures rupestres trouvées par le baron de Baye dans les grottes néolitiques de la Marne. Il paraît qu'il existe une seconde pierre du même genre dans l'île, au cimetière de Sainte-Marie-du-Castel.

La côte septentrionale qu'habite une population de pêcheurs, se termine à la péninsule de l'Ancresse Cette presqu'île était autrefois séparée de Guernesey par un bras de mer, la Braye du Valle. Au commencement de ce siècle, un lieutenant gouverneur, sir John Doyle, fit combler ce canal, qui s'était déjà ensablé; il n'en subsiste plus que l'extrémité méridionale qui sert de port à Saint-Sampson, la seconde ville de l'île.

Digitized by Google

Nous ne voulions pas quitter Saint-Pierre sans avoir visité le moulin Huet, qu'on dit être la merveille de Guernesey, bien qu'on n'y trouve aucune trace de moulin. Heureusement, les soirées de mai sont longues et nous pûmes nous y rendre, le 27, après le dîner. C'est un paysage vraiment extraordinaire. Le sentier quittant la grand'route, à quelques kilomètres de Saint-Pierre, s'enfonce entre des haies fleuries, dans un vallon où un ruisselet court rapidement parmi les rocs et les fougères, à l'ombre de vieux arbres couverts de lierre et de mousse. Tout à coup, les parois s'écartent, le sol se dérobe et l'on se trouve en haut d'une falaise qui forme le fond d'une baie rectangulaire, taillée comme à l'emporte-pièce dans les flancs d'une côte tourmentée.

En face, — entre les deux promontoires abrupts qui se font vis-à-vis sous le nom bizarre de cap d'Icart et de pointe du Tas de Pois d'Amont, — l'entrée de la mer est resserrée par des groupes d'aiguilles qui font songer aux piles ruinées de quelque pont cyclopéen. Au loin ondule l'océan, dont la surface glauque, pointée de quelques voiles blanches, se moire d'or et de pourpre sous les derniers reflets du crépuscule.

IV

Guernesey est maintenu en relations directes avec Cherbourg par un petit steamer qui profite de sa relâche à Saint-Pierre pour entreprendre des excursions aux îles voisines, notamment à Serk. Celle-ci est certainement, au point de vue pittoresque, l'île la plus intéressante de tout l'archipel. Les quelques milles qui séparent Serk de Guernesey fourmillent d'écueils qui ont presque tous à raconter quelque sinistre histoire de naufrage. Quand nous nous embarquons pour cette excursion dans la matinée du 28, le temps est calme ; il tombe une légère pluie qui voile les îles sans les masquer, mais qui ne tarde pas à se dissiper sous les rayons du soleil. Nous longeons les rivages déserts de Jethou, abandonnés aux lapins, qui y pullulent, et les plages rocailleuses de Herm, célèbres par leurs trésors conchyliologiques, puis, doublant la pointe méridionale

Digitized by Google

de Serk, nous atterrissons à l'est de l'île, dans une petite anse qu'enferment des falaises sans issue apparente. Au pied des rochers, s'ouvre un trou circulaire qui semble l'entrée d'une caverne; c'est le tunnel qui seul donne accès à l'intérieur de l'île. Il débouche à l'extrémité d'un vallon où nous trouvons une route carrossable et des poney-chaises à la disposition des voyageurs. Le chemin qui monte rapidement disparaît littéralement sous le feuillage; si habitués que nous soyons à ce genre de contrastes, nous sommes surpris par tant de fraîcheur dans la désolation de ces rocs.

Serk comptait, au recensement de 1891, 567 habitants. Ici, l'organisation est absolument féodale. En 1564, la reine Élisabeth concéda l'île à Hélie de Carteret moyennant le payement annuel de 50 sols tournois (environ 4 fr. 30 c.) et à charge d'établir dans l'île quarante vassaux pour en assurer la défense. Le seigneur partagea alors l'île en quarante domaines qui furent déclarés indivisibles. Passant au fils aîné, ou, en l'absence de fils, à la fille aînée, ces fermes sont encore aujourd'hui pour la plupart entre les mains des mêmes familles. Elles peuvent être vendues à des tiers, mais alors le seigneur a le droit de toucher le treizième du prix de vente. Le fermage se paye en nature ou en argent, d'après une évaluation qui ne laisse point, paraît-il, de tendre quelque peu les relations entre les intéressés. La juridiction répressive est exercée par une cour composée d'un sénéchal, d'un prévot et d'un greffier, tous trois nommés par le seigneur. Quand l'amende dépasse trois livres tournois ou l'emprisonnement trois fois vingt-quatre heures, l'affaire peut être portée en appel devant la cour de Guernesey. La juridiction civile et même un certain exercice du pouvoir législatif appartiennent à la cour des chefs-plaids, composée des quarante vassaux sous la présidence du sénéchal; elle ne peut rendre d'ordonnance qu'en présence du seigneur et sous réserve de son approbation.

Les quarante tenants forment avec le recteur, l'instituteur, le médecin, le maître de la poste et les fonctionnaires du seigneur, ce qu'on pourrait appeler la bourgeoisie de l'île. Au-dessous se trouvent les ouvriers agricoles, les carriers qui

Digitized by Google

exploitent le granit et les pêcheurs. Il n'y a pas que je sache de journal à Serk (1), mais c'est la seule île de l'archipel où la fréquentation de l'école soit obligatoire.

L'île mesure à peu près 4 kilomètres de long sur 2 de large en moyenne; elle possède les plus hautes altitudes de l'archipel — 122 mètres au-dessus du niveau de la mer. — Le sol y est beaucoup moins riche qu'à Guernesey, sauf sur quelques points où une culture intensive a eu raison de la pierre. Le manoir où habite le seigneur, M. Jesse Collings, est une de ces résidences du XVI^e^ siècle, comme on en voit tant dans les îles britanniques, précédée d'une avenue de vieux tilleuls, et entourée d'un parc aux beaux ombrages, avec un jardin où abondent les fleurs les plus éclatantes et les plus variées.

Les sites de Serk sont de deux espèces : d'une part, les points de vue panoramiques qui embrassent les contours de l'île, le reste de l'archipel et même les rivages de la France où, quand il fait clair, on prétend pouvoir distinguer les passants, — sans doute avec un télescope; d'autre part, les détails de la côte, grottes, falaises, aiguilles, etc., comme l'arche granitique de la baie de Dixcart, hardiment jetée sur les flots, — le Creux Derrible, immense chaudière aux parois verticales, qui reproduit en plus grand le *gouffre* de Guernesey, — les cavernes Gouliot, dont les sombres profondeurs rappellent l'antre de la pieuvre dans les *Travailleurs de la mer* — le havre Gosselin, petit port où l'on ne peut descendre qu'au moyen d'échelles et de cordes attachées au rocher, — enfin et surtout la Coupée, isthme ou plutôt crête, à peine large de 2 à 3 mètres qui, surplombant deux falaises abruptes de 300 à 400 mètres, joint les deux parties de l'île : le grand et le petit Serk.

Rentrés le soir à Guernesey, nous reprîmes la mer, le lendemain matin, à destination de Cherbourg. Notre steamer s'arrêta en route à Aurigny pour y débarquer un détachement de troupes anglaises. Les approches de cette île dans la direction du sud-ouest sont assez pittoresques, mais le chef-lieu,

(1) A Guernesey, il y en a 9, et 10 à Jersey, y compris le journal officiel de chaque île, qui paraît en français une fois par semaine.

Digitized by Google

Sainte-Anne, n'est qu'une agglomération semi-rurale groupée autour d'une église ; l'île, du reste, ne renferme qu'environ 1,800 habitants, dont près de cinq cents appartiennent à la garnison. L'Angleterre y a dépensé plus de trente millions à construire une énorme jetée qui protège fort mal une rade absolument vide. Nous n'y trouvâmes même pas une barque à l'ancre.

Au delà d'Aurigny, l'archipel ne compte plus que quelques rochers, les *Casquets* qui marquent la dernière limite de la domination britannique. La péninsule de Cottentin se rapproche ; nous doublons le cap de la Hogue et bientôt nous terminons à Cherbourg notre trop courte visite à cet intéressant coin de terre où Émile de Laveleye eût trouvé à peu près le régime social de ses rêves : un pays de petite propriété et de petite culture, ignorant les excès du luxe et les maux du paupérisme, satisfait et prospère sous un système de liberté commerciale, libéral sans irréligion, conservateur sans routine, sachant concilier avec tous les perfectionnements de la culture moderne la stabilité des conditions sociales et le respect des vieux usages.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

L'UNIVERSALITÉ DU MOUVEMENT[1]

L'action de la force sur la matière peut se produire sous tous les degrés d'intensité en donnant lieu à une sensation chaque fois différente : à 0° C., la chaleur du corps due aux forces moléculaires l'emporte sur la chaleur solaire, et le corps souffre s'il ne dispose d'une réserve de combustible ; selon le régime alimentaire et les moyens de protection, il ressentira une impression de bien-être de 10 à 35° C. A 50° C., l'accumulation dans les tissus cutanés est déjà une souffrance ; à 100° C. et au delà, la force entraîne la matière et détruit ses groupements moléculaires.

L'organisme animal ne comprend que des groupements moléculaires délicats qui, en raison de leur état semi-liquide, liquide ou semi-gazeux, est rendu rapidement destructible par les phases ascendantes du mouvement. L'organisme cérébral et cérébro-spinal, des plus délicats, ne peut recevoir que des impressions modérées ; sa restauration par les aliments les plus assimilables [2] ne pouvant suivre les déperditions dues aux forces moléculaires trop actives, son pouvoir d'accumulation est donc borné.

[1] Suite, voir livraison du 15 août 1894.

[2] Leur forme d'assimilabilité rend leur détermination analytique très difficile.

Omissions : Voir page 320 [1]. Les plus animales des tribus humaines sont également privées de religiosité.

Voir page 320 [2]. Cette dernière opinion a été combattue par des observations peu probantes. La poule, volatile assez stupide pourtant, éprouve cette terreur quand on s'en empare ; de même du lapin, du chien.

Digitized by Google

L'accumulateur génitif, aux dépenses énergiques comme celles de l'accumulateur cérébral, exige également une restauration de ses déperditions moléculaires par les aliments les plus assimilables. Or, par suite de la lenteur relative de cette restauration, les restitutions des forces de ces deux groupes d'accumulateurs se produisent au détriment de l'un d'entre eux. Remarquons, en passant, que l'excitation normale des passions — plutôt que celle due au vice — s'observe du soir au matin, alors que les accumulateurs cérébraux ne sont plus actionnés par les forces solaires. Le travail d'accumulation soutenu du cerveau entraîne des restitutions correspondantes et une active nutrition organique, l'accumulateur génitif en souffre au point de perdre sa puissance, et la stérilité ou une descendance médiocre peuvent en être la conséquence. Inversement, les abus génésiques conduisent au gâtisme, c'est-à-dire à la dénutrition cérébrale, et non à la folie qui est encore un travail cérébral, mais un travail déséquilibré.

Ne peut-on espérer que l'humanité, par ses progrès intellectuels, s'éloignera de plus en plus de la reproduction purement animale — son idéal à en croire son langage, sa littérature, ses arts et sa criminologie — et qu'elle gardera l'équilibre entre le maintien de l'espèce et les ressources d'une vie sans luttes fraternelles, remplie par les jouissances morales (1)?

Toute impression trop prolongée ou trop vive surexcite les cellules cérébrales où elle se localise, celles-ci surmenées se refusent à l'accumulation de forces nouvelles et il se produit une insensibilité de la région excitée, avec refus, momentané ou définitif, de toute restitution des forces accumulées (pertes de mémoire ou de facultés spéciales). Le travail répété (accumulation et restitution) d'une même région cérébrale conduit donc, avec la perfectibilité de l'accumulateur, successivement à l'aptitude, à la pratique, à l'habileté, à la science professionnelle, au génie; mais ce summum dangereux, s'il ne détermine le recours immédiat à une hygiène intellectuelle rationnelle, aboutit à l'affaiblissement fonctionnel ou anémie

(1) Le problème de la natalité, trop méconnu, est un de ceux qui dominent la question sociale.

Digitized by Google

cérébrale, à la dénutrition cérébrale ou gâtisme, à l'inharmonie des restitutions ou folie. Cette graduation est tout individuelle et le summum, selon les êtres, peut s'arrêter en deçà des phases indiquées; leur surmenage n'en donne pas moins lieu aux mêmes conséquences, lesquelles se produisent tout aussi bien pour les accumulations d'apparences, ou l'erreur, que pour les impressions vraies.

Ceci est de science populaire quant au fait. Il est même de hautes intelligences qui considèrent le génie comme une modalité de la folie. Cette interprétation est abusive et résulte de l'oubli des transitions. De même, les impressions lumineuses, sonores, tactiles, gustatives, olfactives exagérées aboutissent à la cécité, à la surdité, à l'insensibilité, à l'insipidité, à l'inolfaction.

Les localisations cérébrales réservant leur siège à toutes les impressions, le refus de restitution peut être tout spécial à une sensation : une couleur, un son, les mots, la date, etc., et le vide qui en résulte peut être comblé par l'excitation de l'accumulateur le plus voisin et fournira une couleur, un son, etc., autre que celui sollicité. La vue d'un objet, une parole, une sensation déterminée, par l'association des idées détermine souvent des efforts laborieux de mémoire visant un fait, un nom, une date. La restitution des souvenirs afférents s'effectue dans la zone d'impression, de proche en proche, concentrant le rappel des faits connexes ou des consonnances d'audition, jusqu'à ce que l'accumulateur directement intéressé soit excité et fournisse par restitution le mot, l'idée cherchés.

L'abus des sensations est provoqué artificiellement pour amener l'insensibilité de l'individu. On apprécie le sujet inconnu en lui ordonnant de ne songer à rien, on l'abrite contre les influences étrangères et on expérimente à l'aide de la force qui domine le monde organique, la lumière. Un mouvement uniforme (eau courante, volant de machine, poulie de transmission, etc.), un point brillant, fixés sans pensées et sans troubles extérieurs, hypnotisent les intelligences les moins travaillées, celles qui savent ne pas penser; pour les esprits rebelles, il faut un certain entraînement avant d'aboutir à un

Digitized by Google

pareil résultat; quant aux personnes prédisposées à l'hypnose, après ou sans avertissement, un son brusque, une surprise quelconque, mais toujours une impression moins vive que la lumière, suffit à neutraliser leurs accumulateurs cérébraux. La vie intellectuelle n'est pas pour cela anéantie, l'audition persiste et à son aide l'expérimentateur éveillera les restitutions cérébrales à son gré, et fera vivre le sujet dans le présent avec l'image des impressions passées.

Personne n'échappe à ce phénomène naturel, précurseur de la fatigue et du sommeil, l'hypnose étant l'aboutissement forcé de toute condition uniforme prolongée (lecture, audition, vision, perceptions tactiles, travail manuel, repos à l'état de veille, etc.), elle termine toute journée de veille active, son apparition faisant coïncider la cessation des excitations solaires avec le refus d'accumulation dans les organes. Les noctambules ne font pas exception, le repos du jour et l'éclairage artificiel tenant lieu de substituants; toutefois, les impressions moins vives et le repos plus troublé déterminent un affaissement organique et une usure prématurée. Dans le cours de l'activité journalière, une sensation dominante (musique, chaleur ou froid intenses, lumière vive, légère électrisation) prédispose également à l'hypnose.

Chez l'homme, les forces dites *morales* — qui ne sont que des apparences — agissent en surplus des forces physiques. Les individus les plus intelligents exercent sur les intelligences moins douées un effet hypnotisant : ils sont plus en vue, ils frappent davantage les sens, ils impressionnent comme jadis les divinités de la nature et déterminent une subordination volontaire, non provoquée, mais vite acceptée et qui prête à d'inévitables abus. De là la puissance suggestive des chefs quelconques (militaires, religieux, administratifs, professionnels, scolaires, familiaux) tant que leur supériorité est reconnue, et l'influence nuisible de la personnalité individuelle sur la marche progressive des événements. Cette supériorité ne peut se maintenir que par la justice, la crainte l'entame et la ruine en détruisant la cause de la suggestion.

La pensée est enfant de la solitude, en raison des impres-

Digitized by Google

sions variées localisées sans fatigue dans toute la région cérébrale, quand il s'agit d'un observateur, ou de la régularité des dépenses cérébrales, en l'absence de causes troublantes, quand il s'agit du penseur. La foule, masse mouvante, attire seule l'attention et donne une impression localisée, monotone, fatigante. Les hommes réunis en foule ne pensent plus et leurs actes deviennent automatiques (armée, école, auditoire, parlement, etc.). L'action suggestive des foules détermine l'exacerbation d'une démonstration, le plus souvent indifférente à chacun des individus en particulier, et portent ceux-ci, par imitation, à des enthousiasmes délirants ou à des actes de férocité, selon le but avéré de la réunion; cette suggestion est surtout frappante chez les foules non prévenues, celles que le hasard assemble spontanément (grève soudaine, émeute, foule passante, etc.) et la moindre amorce la porte aux manifestations les plus contradictoires.

Toute impression est localisée dans l'organisme; des impressions de même nature perçues par des organes récepteurs voisins se localisent nécessairement dans le voisinage; plus les impressions se différencient, plus leurs accumulateurs s'éloignent les uns des autres. Cette répartition nous semble coïncider avec l'ordre logique des phénomènes de perception, elle justifie l'association des idées, c'est-à-dire des restitutions d'impressions offrant de l'analogie ou perçues dans le même moment; elle permet d'appuyer l'hygiène cérébrale ou intellectuelle sur un minimum d'heures de travail pour la spécialité pratiquée, de chercher un développement harmonique des accumulateurs cérébraux en faisant agir successivement et pendant un même temps les accumulateurs spéciaux les plus distants, ce qui revient pratiquement à établir que le cerveau se repose lorsqu'on recourt aux occupations les plus diverses (1). Un physicien-opticien spécialiste en un rameau de l'optique continuera à surmener la même région d'accumu-

(1) L'hygiène cérébrale n'est pas suffisante. L'organisme réclame pour la fonction dominante (de nutrition ou de relation) un temps de repos égal au temps du travail, avec interversion des fonctions : le travail corporel équilibrera le travail intellectuel en s'y substituant, et vice versa.

Digitized by Google

lation (et nuira à sa science et à ses intérêts) s'il pratique, à titre de repos, les autres rameaux de l'optique; mais en mettant en action les accumulateurs de l'audition, ou du toucher, ou tous les autres ensemble, il bénéficiera du double avantage d'éviter l'usure anticipée d'un accumulateur et de combattre l'atonie des autres. Cet équilibre de fonctionnement appartient bien à l'hygiène intellectuelle, puisqu'elle évite la folie, — qui revêt toutes les apparences de pensées, d'allures, de caractère, et dont la bizarrerie du langage et le fanatisme professionnel sont les formes les plus communes — pour la branche pratiquée abusivement, et la trop facile suggestion vis-à-vis des spécialistes des branches ignorées.

L'intelligence dérive donc de la différenciation des impressions. Les impressions multiples acquises par les voyages, l'observation dans les milieux les plus divers (1), s'accumulent dans toutes les régions cérébrales, en raison de leur localisation spéciale : la restitution des accumulateurs est harmonique, les idées en deviennent larges, généreuses, altruistes, l'homme se rendant mieux compte de son peu d'importance dans l'ensemble des choses. L'étude, à un bien moindre degré, procure les mêmes avantages, mais l'impression n'est plus directe, elle constitue une réflexion très atténuée de l'impression ressentie par l'observateur immédiat, elle souffre de la contradiction des interprètes plus ou moins doués, elle s'appuie sur le rappel des phénomènes d'analogie, elle est à l'observation directe ce que la flamme d'un luminaire humain est à la clarté solaire; l'accumulation cérébrale y perd en netteté et en énergie, et les faits acquis de la sorte prêtent au doute, poussent aux systèmes d'interprétation ou à la négation systématique du scepticisme.

Enfermées dans un milieu limité (sédentarisme des citadins, provinciaux, villageois; vie de bureau; milieux scientifiques

(1) Nous entendons évidemment par milieu toutes les conditions, *absolument toutes*, qui entourent l'individu; or, elles ne peuvent être identiques ni en intensité, ni en durée, ni en nature d'un individu à l'autre, même au sein d'une famille étroitement unie, les récepteurs et les accumulateurs étant aussi variables que les impressions.

Digitized by Google

emmuraillés ; vie de couvent, de caserne, etc.) les impressions bornées, resassées, surexcitent les mêmes régions cérébrales, au détriment des autres moins bien nourries, leur fonctionnement en est inharmonique, les idées sont étroites, égoïstes, l'homme, centre des phénomènes d'impression, s'attribuant un rôle prépondérant; et la haute intelligence qu'inspire le spectacle de l'univers est remplacée par la présomption, la dissimulation, l'immoralité, l'arbitraire, qui dérivent des difficultés de la lutte pour la vie — d'autant plus grandes que le milieu est plus restreint et l'intelligence en régression — âprement soutenue en vue du gain, de satisfactions matérielles ou animales, sans souci des jouissances morales.

Dans un milieu inférieur, dont les impressions sont toujours peu variées, l'individu rétrograde et tend à s'identifier avec les organismes de ce milieu : des civilisés isolés dans un milieu sauvage descendront et se rapprocheront des indigènes; si, au contraire, une foule, civilisée relativement aux autochtones, envahit un pays neuf, la réunion de ses membres entretient les mœurs du pays natal ; avec la liberté en plus, elle finit par progresser et entraîne dans son mouvement en avant les plus intelligents des indigènes.

D'instinct l'homme fuit l'effort et se complaît dans l'habitude, sans comprendre que ses aspirations à la vie oisive, morne, mathématiquement réglée, ne peuvent aboutir qu'à son extinction. La disparition de certaines races n'a sans doute point d'autres causes, et nous voyons les peuples soumis s'éteindre pour les mêmes motifs. Les péripéties de la chasse et de la guerre ont constitué d'excellents dérivatifs pour les sauvages sédentaires; l'émigration et la navigation se sont imposées aux autres. La lutte pour l'existence mérite donc doublement son appellation puisqu'à la subsistance de l'individu elle ajoute la conservation de l'espèce.

La multiplicité des impressions justifie le développement intellectuel des nombreux organismes que les nécessités de la vie de nutrition poussent à émigrer (1). Elle fait comprendre

(1) L'émigration s'observe également parmi les végétaux, mais elle y est passive.

Digitized by Google

le charme, résultat du délassement cérébral, que rencontrent les citadins surmenés par une spécialité, dans la vue de phénomènes nouveaux et notamment de ceux qui, par leurs mouvements, s'imposent à leur attention : de là l'effet attractif de la mer, des nuages, de l'eau courante, du scintillement des étoiles, de la vie animale, des locomoteurs. Les cerveaux les plus frustes, peu surmenés, rechercheront par un besoin de nature les impressions les plus énergiques (mouvements rapides, grandes masses, formes bizarres, couleurs vives, bruit, courses, déploiement militaire, travail industriel, etc.) le plus souvent de création humaine; les cerveaux possédant déjà leur contingent d'accumulations réclameront les impressions plus graduées qui émanent de la nature.

Tout milieu restreint limite les impressions et les monotonise, la vie de relation en devient elle-même limitée et réagit dans le même sens sur la vie de nutrition. Le cycle de la transformation des forces ne pouvant s'entretenir dans des conditions aussi étroites, perdant le stimulant des excitations extérieures, aboutit à la végétalisation de l'individu et le conduit à la dégénérescence, en passant par les intermédiaires obligés des diverses modalités de la folie (isolement, manies, égotisme, suffisance, fanatisme, perversion), le gâtisme et les affections organiques de plus en plus aisément héréditaires.

Pendant la phase de décadence, la vie de nutrition plus difficile à satisfaire oblige à l'émigration et sauve l'individu. L'émigration permanente des campagnes aux villes (1) est une nécessité vitale et sociale. La décadence des populations urbaines en raison du milieu — restreint à l'extrême dans les familles sédentaires et oisives, aggravé par la consanguinité qui combine des résultantes semblables — et de l'insuffisance ou du manque d'hygiène, qui subsistera toujours et est inhérent aux agglomérations animales ou humaines, est relativement rapide : d'après les registres communaux, on estime que les familles rurales sédentaires s'éteignent entre trois et quatre siècles, soit après neuf à douze générations; les familles

(1) S'observe également de village à village.

Digitized by Google

urbaines pourraient bien s'éteindre en moitié moins de temps.

L'émigration des campagnes vers les villes, sollicitée par le contact (marchés, conscription, domesticité), comble les vides, retarde la décadence par les alliances et transforme du tout au tout le rural, à la vie de nutrition solide, mais aux accumulations cérébrales limitées aux impressions professionnelles. Comme les primitifs en contact avec la nature, mais à un degré moindre, le rural emmagasine avec la même énergie l'apparence et la réalité, surtout dans les milieux isolés à populations uniformes (1). Les villes doivent leurs superstitions à la tradition et moins à l'illusion directe, aussi ces superstitions sont-elles plus apparentes que réelles; le peu d'intensité des impressions immédiates — la vie urbaine donnant lieu à des perceptions d'impressions réfléchies (audition, lecture, reproductions artistiques, etc.) — conduit à la superficialité des impressions et à un certain scepticisme pour tout ce qui sort des occupations professionnelles.

Si le rural sauve sa race de l'extinction par l'émigration, surtout dans les villes, le citadin en émigrant dans les campagnes préviendrait également sa lamentable décadence. L'agriculture qui demande pour progresser de la science (2) plutôt que des bras — elle qui périclite parce que, à une époque de vie commerciale intense, elle a les bras sans science — ouvrirait les plus scientifiques, les plus salubres, les plus utiles des carrières à des intelligences ouvertes qui ne rencontrent actuellement, dans leur milieu, qu'encombrement, corruption et paupérisme.

Ce cycle émigratoire, commun sans doute à tous les organismes, se montre nécessaire à l'harmonie des phénomènes physiques et sociaux, il prouve à nouveau l'universalité de la loi dont nous analysons les conséquences.

Cette grande loi, dira-t-on, aboutit à une déception, elle fait de l'homme un être automatique. Tout organisme est automatique, mais la multiplicité et la complexité des milieux que fréquente l'homme déterminent une complexité d'impressions,

(1) Il faut une saine instruction pour préserver l'enfance des funestes acquisitions.

(2) L'*Agriculture de l'avenir*, par Pierre LARAIRE. — Gilon, éditeur. Verviers.

Digitized by Google

de réactions et la volition apparente. Et pourtant les mots *âme, conscience, volonté, libre arbitre,* qui renferment en eux-mêmes leur définition abstraite, peuvent répondre à des combinaisons réelles si on leur fait traduire un état de perfectionnement des accumulateurs organiques, une succession heureuse de leurs restitutions, et non des facultés ultra-matérielles, d'une idéalité incoercible et qui divise l'humanité sur des chimères.

L'*intelligence* répond certes à la puissance de perception des accumulateurs de la vie de relation; elle se dédouble, selon que les impressions sont énergiques ou variées, en intelligence de mémoire et en intelligence de déduction ou de comparaison, propres à des organismes ou individus distincts. Le *libre arbitre* peut être lié à l'harmonie des restitutions avec les conditions présentes du milieu; la *conscience* à un certain équilibre entre l'accumulation et la restitution. En attendant l'expérimentation décisive et l'examen des faits probants, ces définitions seront prématurées et les mots ne resteront que pour la facilité du langage, sans que cette facilité de langage corresponde avec la netteté des idées. La réalité veut que toute pensée humaine s'appuie sur la matérialité des faits, elle est donc due aux organes des sens et aux forces qui les impressionnent.

Ce travail, pour quitter les généralités, qui touche aux plus captivants problèmes de la nature, ne sort pas des conditions purement matérielles; c'est presque naïveté d'ajouter que tous ceux qui auraient passé par les phases vitales de son auteur eussent mécaniquement abouti à la même solution. Rien d'uniquement personnel dans cet assemblage d'interprétations: des phénomènes vus, comparés, revus modifiés par d'autres circonstances; l'observation passive ou imposée, d'autres fois attentive ou voulue; celle due à une foule d'autres observateurs et transmises, fort affaiblies, par les procédés conventionnels de la civilisation; puis, en remontant la filière, d'observation à observation, on retourne lentement vers l'humanité primitive, vers l'animalité humaine, en enlevant à chaque étape une brique du laborieux édifice, jusqu'à retrouver la pierre fonda-

Digitized by Google

mentale. La moindre de nos conceptions, si supérieures soient-elles, ne nous paraît grandiose que parce que nous la voyons dans tout son déploiement. Elle n'en est pas moins la résultante d'une immense agrégation d'impressions, perçues d'abord machinalement, puis avec une énergie croissante en raison de leur intensité ou de leur fréquence. Il en est des acquisitions mentales comme de la matière elle-même : l'effrayante population organique, à progression géométrique, qui couvre la terre est due à l'évolution d'une cellule fécondée, et cette cellule, un monde, est la résultante d'une évolution antérieure de la matière.

Le grand progrès à toutes les époques n'a consisté qu'à bien voir, qu'à recevoir des impressions nettes — la science n'est que de la clairvoyance — qu'à éliminer l'apparence de la réalité par une longue expérience des phénomènes du mouvement. Les facultés dites psychiques sont comparables aux progrès modernes : quoi de plus merveilleux que de pouvoir échanger la pensée à travers l'espace par le télégraphe, la parole par le téléphone, de conserver l'une et l'autre avec le timbre vocal par le phonogramme, de fixer les traits par la photographie, et, dans un avenir prochain peut-être, de photographier à distance en gardant le coloris propre aux choses? Mais à suivre le lent travail d'élaboration de ces découvertes à travers les séries nombreuses des courtes vies humaines, l'étonnement cesse, et si la merveille reste, le merveilleux disparaît. La boîte à musique nous charme à volonté par une mélodie séduisante, jadis combinée par un cerveau humain; mais quelle sécheresse, quels grincements, sa musique ne produit-elle pas comparée à la même mélodie jouée par un artiste! Ce dernier y met toute son *âme*, toute sa compréhension, il fait vivre son interprétation. Avec un savant jeu de rouages, une modification des percutants et des lames vibratoires, le choix d'une meilleure matière vibrante, notre boîte pourra acquérir toutes les qualités *humaines* de l'artiste, parce qu'elle mettra en jeu des forces équivalentes agissant sur de la matière musicalement équivalente. L'exécution se montrera toujours identique à elle-même, la partia-

Digitized by Google

lité du dilettante en fera un défaut, l'irrégularité humaine étant seule prisée par lui. Et si nous pouvions interroger le cerveau créateur de la mélodie, il nous apprendrait que l'assemblage heureux de sa composition n'est pas le résultat d'une création, mais d'une difficultueuse combinaison de sons saisis çà et là, d'impressions extérieures nouvelles ou anciennes, perçues à nouveau ou exhumées par la mémoire et l'association des idées, et que son œuvre lui a demandé les mêmes laborieux efforts qu'il a fallu pour faire un texte intelligible avec les lettres isolées de l'alphabet.

La pensée humaine réclame non seulement l'accumulation des impressions du milieu ambiant, mais un mode successif de restitution qui explique la mémoire.

L'impression concentrée au cerveau est rapidement dépensée, mais non en son entièreté. Reçue par un cerveau imparfait, dans une phase inférieure de perfectionnement, l'impression est peu profonde; elle est rendue sans plus d'énergie et donne la mémoire fugace, instinctive. Il faut l'attention du sujet et une attention répétée, c'est-à-dire une accumulation énergique et des réaccumulations, pour que le cerveau garde un fond d'impression, malgré ses dépenses et ses pertes, fond d'impression qui s'accroît avec les impressions réitérées d'un même objet : la mémoire alors s'accuse et va sans cesse en se perfectionnant. Que l'on observe la façon dont l'enfant, l'adulte illettré apprennent et la patience que réclame leur éducation!

Les impressions mal combinées dans leur intensité ou leur succession donnent évidemment lieu au même travail d'enregistrement, elles vicient l'accumulation cérébrale — au même titre que les apparences ou illusions — dont les restitutions suivent fidèlement, mais toujours affaiblies par l'absorption moléculaire, les conditions de l'emmagasinement. Ce phénomène, absolument normal, peut nuire considérablement à l'individu et à la société, si les cerveaux en voie de perfectionnement reçoivent des adultes, par l'influence spontanée de l'imitation ou l'influence forcée de la direction, un enseignement non en harmonie avec l'évolution de l'organisme en

Digitized by Google

croissance et les intérêts de l'individu. Comme le plus souvent le cerveau dirigeant, sollicité par l'égoïsme animal, cherche à dominer, il établit une certaine subordination en enseignant pour lui et non pour l'individu même. L'autoritarisme qui s'exerce de la sorte est la règle générale chez les humains, dans tous les domaines de l'activité physique ou morale, sous toutes les apparences, même celles du plus effacé des penseurs.

Le mobilisme de l'animal le conduit à fuir les influences nuisibles, à rechercher les influences favorables à la vie, en raison même de leurs effets sur l'ensemble organique. C'est dire que l'être est et doit être égoïste. Mais l'égoïsme est relatif au milieu, et l'observation, la comparaison des faits, peut faire voir l'intérêt individuel dans l'association — groupement nullement dû à des sentiments extra-humains, puisqu'on le rencontre chez les végétaux et les animaux, tant supérieurs qu'inférieurs, aussi bien que dans l'ensemble minéral où il est produit par les forces moléculaires. La société crée un milieu nouveau, à phénomènes nouveaux, qui peu à peu font voir l'intérêt individuel résultant de la défense des intérêts collectifs ; l'altruisme n'est donc qu'une forme supérieure de l'égoïsme.

C'est à l'altruisme que la civilisation doit toutes ses conquêtes. On n'en pourrait conclure que *civilisation*, *sciences*, *arts*, sont d'essence extra-humaine. L'homme ne crée pas d'idées, il ne peut que combiner des impressions ; cette combinaison n'est même pas volontaire, elle s'impose à son attention et dérive des particularités du milieu qu'il occupe. De même que sa mobilité se justifie physiquement par la recherche des conditions les plus favorables à la vie de nutrition, elle se justifie non moins physiquement par le bien-être de sa vie de relation. Les impressions deviennent innombrables avec le perfectionnement des accumulateurs et la formation d'accumulateurs nouveaux : de la combinaison des accumulations et des restitutions, des dépenses d'accumulations récentes ou anciennes, de l'incessante transformation des milieux, résulte un fonctionnement harmonique adéquat aux conditions dominantes du milieu, le seul que nous puissions connaître, et que nous trouvons idéal, immatériel, divin, parce que sa lente

Digitized by Google

élaboration dans le temps et l'espace nous échappe et que nous en contemplons le subjuguant ensemble.

Que l'on suive pas à pas la plus merveilleuse des inventions, et l'on verra son point de départ dû à une impression extérieure, son perfectionnement lentement obtenu par des impressions nouvelles, lesquelles se multiplient de plus en plus avec les milieux, les individus qui y coopérent et les phénomènes imprévus que nous nommons hasard. L'art est si bien matériel que si l'ordre des accumulations visuelles ou auditives n'est pas gradué, transitionnel, la réception est troublée et provoque le malaise : l'art répond à l'harmonie des couleurs, à la proportionnalité des plans, à la vérité du trait, qui, séparés, se laissent étudier, mais qui, rassemblés, donnent l'art vivant. La sensation auditive exige les mêmes ménagements. Les impressions visuelles et auditives se rencontrent dans la littérature, lue ou parlée, dont les mots conventionnels — pourtant d'origine onomatopique — retracent des images connues par analogie : ces images sont d'autant plus nettes que la lecture est plus psychique, plus coulante, dépourvue des heurts qui dérangent la succession des images mentales par la brutale préoccupation du mot ou du style. Le cerveau obéit à ces excitations suggestives et doit restituer sans trouble les impressions sollicitées en rappelant les sensations perçues dans la vie réelle, car l'art n'est l'art que si la vie fictive invoquée, imitée, est la fidèle copie de la vie réelle. L'art est, par conséquent, relatif aux intelligences : il sera tapageur pour les esprits médiocres, fin et délicat pour les cerveaux affinés, répondant en tout aux besoins de nature.

La mort. — *La plante.* — La cause déterminante de la mort chez le végétal est variable selon les espèces; on peut la considérer comme accidentelle chez les ligneux, et saisonnière chez les espèces herbacées ; dans ce dernier cas, la mort est tantôt partielle (organes aériens), tantôt totale.

La plante, en tant qu'accumulatrice de matière et de force moléculaire, pourraît s'accroître indéfiniment en volume et éternellement dans le temps, n'étaient les lois mécaniques de

Digitized by Google

la pesanteur et de l'équilibre. Les arbres géants dont le fût, comme chez toute plante, se dirige vers les forces solaires, ont un centre de gravité qui se déplace sans cesse vers la cime, l'équilibre devient donc de plus en plus instable. Les matières minérales qui s'accumulent dans les tissus cellulaires anciens, devenus fibreux, entraînent la mort de ces dernières comme chez l'animal. La vie se maintient dans les tissus jeunes, périphériques, alors que la mort gagne les régions centrales. Les restitutions des forces accumulées ne peuvent plus se faire qu'au profit de vies parasites, et après un laps de temps variable, sitôt les conditions d'accès favorables, des germes cryptogamiques entament l'œuvre de destruction, activée, souvent même commencée, par les parasites animaux. Les régions les plus anciennes de la plante sont les premières atteintes, aussi le tronc se creuse-t-il peu à peu de la base vers la hauteur. Cime lourde et pied fragile! l'arbre est désormais à la merci d'un ouragan.

Chez les plantes herbacées, la mort est le résultat d'une dénutrition : les forces accumulées sont dépensées au profit de l'organe reproducteur (bourgeons ou semences), et ce à une époque qui coïncide avec le maximum de réceptivité de la plante mère pour les forces solaires. Cette époque dépassée, les conditions physico-vitales cessent d'être favorables aux organes aériens, lesquels entraînent les organes souterrains (lorsqu'ils ne sont pas accumulateurs) dans leur lente agonie : la feuille cessant de prendre à l'air les matériaux (C. H. O.) nécessaires à l'accumulation, la vie devient une impossibilité. Une cause analogue justifie la mort des petites formes animales qui s'épuisent dans leur ponte.

L'animal. — Le germe né de l'union des sexes grandit en masse et se perfectionne jusqu'à ce qu'il soit parfaitement apte lui même à procréer. A partir de ce moment, ou état adulte, on est en droit de se demander pourquoi l'organisme, équilibrant ses pertes de substance et ses recettes en aliments, ne se maintient pas à la vitalité permanente, comme un foyer alimenté et nettoyé.

Digitized by Google

C'est, croyons-nous, que les aliments assimilés ne sont pas uniquement constitués par des composés moléculaires combustibles, seuls nécessaires au cycle des forces moléculaires; ils renferment, en outre, des composés minéraux, à groupement plus stable, plus réfractaire au mouvement, lesquels vont se déposer depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte, dans les organes de soutien du corps animal. Pendant la période de reproduction, le germe emmagasine, lui aussi, une part de ces composés minéraux. Mais déjà pendant cette période les éléments minéraux non utilisés, et non éliminés par les reins, se déposent peu à peu dans les organes de moins en moins résistants, où ils viennent entraver l'évolution des forces : ils occasionnent à la longue l'arrêt de la reproduction et déterminent la vieillesse; c'est une des raisons qui justifient l'influence de la sobriété sur la longévité.

L'accumulation des matières minérales s'accuse par l'amoindrissement de la calorification moléculaire, qui fait rechercher la chaleur solaire ou celle du foyer comme substituants; un affaiblissement de tout le travail organique (digestion, locomotion, etc.), la déformation de la charpente osseuse, la sensibilité de l'organisme vis-à-vis des causes troublantes extérieures, le dépôt direct dans les liquides d'épuration (urine) ou les tissus (goutte, maladies diverses d'origine souvent inconnue). Les organes de la vie de relation éprouvent le contrecoup de cette défectueuse réparation organique : récepteurs et accumulateurs perdent de leur énergie; les dépenses cérébrales intéressent plus particulièrement les anciennes accumulations, les impressions nouvelles se montrant bien moins intenses et s'effaçant rapidement, les souvenirs deviennent la caractéristique de la vie intellectuelle, non pas que les impressions de l'enfance ou de l'adolescence puissent réellement être dépensées, mais plutôt, pensons-nous, parce que, au cours de l'existence, ces impressions ont été réaccumulées par l'audition aux récits des témoins et du sujet lui-même.

L'aggravation de la décadence sénile aboutit à la mort naturelle ou sénile, c'est-à-dire à la cessation du mouvement par insuffisance de forces moléculaires. Mais la mort est plus sou-

Digitized by Google

vent anticipée ou accidentelle que naturelle ou sénile : il suffit que l'équilibre des forces soit rompu, et il le sera chaque fois que l'évolution normale des forces sera entravée par un excès ou un défaut de réparation moléculaire. Mais excès ou défaut peuvent répondre à une graduation infinie qui ménage les transitions, et la mort peut n'être qu'apparente, l'immobilité, le froid, la rigidité, n'en sont pas les symptômes infaillibles.

L'impression, toujours plus ou moins lente dans sa réception et surtout son accumulation, a précédé la motilité de l'organisme, et il est de connaissance certaine que l'organe est né de la fonction. Si l'impression a suscité l'organe facteur du mouvement, puis le mouvement lui-même, on admettra que l'immobilisme de l'organe ne supprime pas sa sensibilité; cette suppression ne peut se produire que par la transformation rapide et radicale des groupes moléculaires, c'est-à-dire la décomposition. Les accumulateurs de la vie de relation continuent à recevoir les impressions extérieures (sauf les visuelles si les yeux sont clos) pendant la vie léthargique; ces impressions sont conscientes chez le léthargique en éveil, inconscientes chez le léthargique en sommeil. Chez l'un et chez l'autre, il se produira des dépenses cérébrales, des restitutions d'impression, ne concernant que le passé chez le léthargique en sommeil et ayant les incohérences des rêves, intelligentes et amenant l'association des idées chez le léthargique en éveil.

Ces cas de léthargie appartiennent à la pathologie et tout médecin digne de ce nom doit s'en rendre compte à l'examen. Il n'en est plus de même de ce que nous appellerons la léthargie normale. Nous appuyant sur la lenteur relative du travail d'accumulation, nous pensons que les restitutions de l'accumulateur suivent les conditions de l'emmagasinement, qu'elles s'opèrent toujours avec une certaine lenteur, lenteur encore aggravée ici par l'état de l'organisme. Le dernier soupir d'un moribond indique la cessation des fonctions de nutrition, mais reste sans importance immédiate quant à la vie de relation, et nous estimons qu'au moment extrême la mort n'est pas complète, en dépit de l'état d'affaissement des organes récepteurs, saisis eux par la mort, qu'elle s'accompagne d'une survie plus

Digitized by Google

ou moins longue, d'un reliquat de dépenses cérébrales, que nous pouvons supposer inconscientes, sans preuves possibles, jusqu'à ce que la décomposition de la matière cérébrale, et non d'un organe quelconque de la vie de nutrition, atteste la fin définitive. Le cadavre est parfois secoué par les décharges des accumulateurs de la vie de nutrition; qui oserait affirmer que le plus important des accumulateurs, le cerveau, fasse exception?

L'homme éprouve pour la mort une frayeur animale, si civilisé soit-il; il lit dans chaque cadavre sa suprême destinée et soulage ses épouvantes ou son malaise — sentiments qui correspondent à son degré de culture — en faisant disparaître l'objet de son angoisse le plus vite possible. L'humanité commande les plus minutieuses précautions, le plus sérieux contrôle, avant de procéder aux funérailles; elle se plie mal à l'inintelligence des règlements qui fixent les délais d'attente, alors que les cas de mort indubitables (destruction du crâne, du corps) peuvent autoriser une inhumation immédiate, et que, par contre, certains corps pourraient rester à l'examen cinq à dix jours, délai nécessaire à leur décomposition. Le contrôle administratif — qui n'existe que dans les grandes villes — est, en outre, confié à un spécialiste improvisé — homme d'abord, donc sujet à erreur — plus affirmatif et superficiel que les physiologistes assez savants pour avouer toute leur ignorance à l'égard de la mort, lequel fait non de l'art, mais un métier et pas toujours en conscience. A défaut de la surveillance dans les familles — la meilleure en raison des conditions hygiéniques qui entourent le corps, mais souvent difficile — les administrations communales devraient établir des dépôts mortuaires surveillés, où seraient désignés comme internes les étudiants qui se destineraient plus particulièrement à la constatation des décès et à la médecine légale (1).

(1) Nous avons pris, il y a quelques années, à Tournai, l'initiative d'une pétition portant sur l'organisation d'un dépôt mortuaire, avec surveillance spéciale, à usage facultatif, taxé, sauf pour les pauvres Ce dépôt devait, à notre sens, satisfaire aux vœux des particuliers, et avait un but moral et hygiénique lors de décès frappant des familles logées à l'étroit, ou ayant un commerce de produits

Digitized by Google

La probabilité d'une survie est bien plus grande encore lorsque les secousses vitales sont brusques, qu'une fonction de nutrition est arrêtée sans transitions : l'asphyxie (noyade, strangulation, éboulement, étouffement), l'apoplexie, les crises d'accouchement, les vives émotions morales, les maladies à marche foudroyante (fièvre jaune, choléra), les affections nerveuses intenses, certains cas de foudroiement. Les cas de mort apparente que ces maladies peuvent produire réclament d'autant plus l'intervention de la science que leur guérison est possible. La sensibilité de l'organisme rend la cure souvent difficile si l'on cherche des effets immédiats, mais à rétablir avec une patience extrême (peut demander 24 heures et au-delà) et des forces faibles à graduer (chaleur, inhalations d'oxygène, forces moléculaires excitées par un courant électrique à faible tension, etc.), le mouvement des organes de nutrition suit la marche normale de ses accumulations et reprend peu à peu son équilibre.

. . . . . .

Nous disions au début de cette étude que les lois de la nature étaient simples, que l'homme seul — si accessible à l'erreur, par inexpérience des sens quand il est ignorant, par surmenage cérébral quand il est savant (1) — aimait à en

alimentaires, d'étoffes et autres objets susceptibles de contribuer à la contagion, enfin, lors de maladies d'un caractère dangereux. La pétition eut un plein succès, nous n'eûmes que 4 refus (préférant la crémation) sur 800 demandes (chiffre limité) appartenant à des chefs de famille ; aussi, l'édilité, émotionnée par ce chiffre, s'empressa-t-elle de faire passer... une couche de badigeon sur le dépôt *de service* déjà existant. Pour le surplus, on nous fit des objections (vols de bijoux, profanation, ivresse, etc.) qui nous prouvèrent combien l'administration constitue un milieu désastreux pour le développement de l'intelligence. Un vieux docteur, partisan de la mesure et son défenseur depuis quarante ans, nous combattit parce que nous n'étions pas... médecin. Il n'est resté de cette pétition, chez l'édilité, que la conviction de notre appréhension d'une inhumation précipitée, — qui eût été très légitime, si elle avait été réelle, — notre initiative devenait une preuve d'égoïsme, nous avions dérangé toute une ville pour notre modeste personne !... Un service de vérification de décès a été créé depuis, mais il ne répond nullement aux buts hygiéniques que nous envisagions.

(1) Les spécialités aboutissent le plus souvent à l'exclusivisme, aux systèmes, aux doctrines, critériums de l'erreur et dont la durée est en conséquence limitée. La vérité, c'est-à-dire la nature, ne montre ni absolutisme, ni système ; la preuve en est dans la multitude des conceptions les plus divergentes qui séparent les

Digitized by Google

compliquer la compréhension. La simplicité, néanmoins, n'est pas telle que le ferait croire notre exposé; elle se complique de toute l'étendue de notre ignorance.

Nous avons mis la matière en présence de la force, mais matière et force(1) revêtent chacune mille aspects. En faisant de la matière l'accumulateur de la force, nous procédons par analogie avec les accumulateurs connus des physiciens; nous faisons une constatation, et constater n'est pas expliquer, le problème de l'accumulation reste entier.

La matière, supposée unique par quelques philosophes — hypothèse qui dépasse de loin en hardiesse notre thèse, et qui ne peut s'appuyer sur un fait tangible — se différencierait par le groupement de ses divisions. Le mode de groupement, ou de mouvement, dépend des forces agissantes. Mais chaque force produit un effet déterminé, l'effet éteint la force qui doit être renouvelée et modifie le groupement moléculaire qui doit également être renouvelé.

Multiplions dans une même masse les groupements moléculaires et les forces agissantes et nous produisons la vie, résultat de cette diversité d'organisations et d'influences.

La vie évolue en multipliant et différenciant de plus en plus dans une même masse les groupes moléculaires; les forces agissantes croissent en proportion. Les groupements moléculaires se rassemblent selon leurs analogies (normales; accidentelles : hypertrophie, soudures, greffe); l'harmonie du fonctionnement ne peut plus résulter que de la division du travail.

Cette division du travail est poussée à l'extrême au fur et à mesure que les organismes complexes passent de la fixité à la mobilité et que la mobilité est plus grande. Elle atteint sa perfection relative chez l'homme. Mais en même temps, les groupements moléculaires se différencient de plus en plus, les organes les plus passifs rappelant la matière brute (charpente

humains (sexes, races, nationalités, impulsions professionnelles, familiales, individuelles). Cette thèse subirait le sort commun si elle n'avait d'autre but que de servir d'indication.

(1) Une hypothèse très vraisemblable considère la matière comme des modalités de l'énergie.

Digitized by Google

et annexes), les plus actifs tendant à la fluidité (sang, matière cérébrale), forme parfaite pour l'évolution du mouvement.

L'homme ne peut en rien influencer ces combinaisons moléculaires, toute son intervention se bornera à livrer la meilleure matière première par le perfectionnement de son agriculture, à en accroître le degré d'assimilation par l'art culinaire, à réprimer les sophistications des aliments, à user d'une façon rationnelle — et non empirique — des excitants ou des neutralisants fournis par les médicaments.

Il est intéressant de noter que les éléments surtout fixés par l'organisme sont combustibles : le carbone et l'hydrogène avec l'oxygène comme comburant; le phosphore et le fluor, aux affinités si remarquables et que l'on retrouve partout où l'activité vitale est intense (semence, matière cérébrale, protoplasme); le soufre, le potassium, le sodium, même le calcium, très oxydables. L'azote, incombustible, considéré comme caractéristique de la composition organique, surtout animale, est peu fixé : 85 p. c. en moyenne de l'azote alimentaire est expulsé par les reins et le tube digestif, et une part moins facile à déterminer éliminée par l'expiration et la perspiration. Le phosphore est presque entièrement soustrait aux aliments assimilés et se dépose dans tout l'organisme : contractant une alliance neutralisante pour former l'os, mais pas assez minéralisante pour l'empêcher de vivre; mi-actif dans les organes mous, extraordinairement assimilable (et sans doute de même puissance accumulatrice) dans les cellules cérébrales. Le soufre, combustible inférieur, ainsi que le potassium et le sodium, neutralisés par oxydation; le calcium neutralisé de même et actif minéralisant, à en juger par la composition des tissus et celle des résidus alimentaires, semblent autant fixés qu'éliminés (1).

Nous connaissons moins encore les forces qui actionnent la

(1) L'analyse chimique décèle d'autant plus aisément les composants d'un organisme que ceux-ci se rapprochent davantage de leur constitution minérale, brute, initiale. La grande instabilité des groupements organiques les plus actifs, la parfaite dissémination de leurs éléments et leurs faibles proportions, rendent leur détermination analytique extrêmement délicate et souvent impossible. Les groupements les plus mobiles agissent comme excitants ou ferments organiques et sont insaisissables.

Digitized by Google

matière. La science se doute que la force est unique, comme la matière, que ses aspects sont aussi variables que les groupements moléculaires, mais elle s'en tient à ses principales modalités : gravitation, son, chaleur, lumière, magnétisme et électricité, sans se demander si chacun de ses stades n'offre pas à son tour une série de modalités. Rien que la gravitation montre déjà la confusion des idées : attraction moléculaire, action des masses, force centripète, affinité, force latente, répulsion moléculaire, force centrifuge, élasticité, capillarité, etc., les mots abondent, mais ils ne traduisent que des apparences et notre ignorance du phénomène réel. Que sont encore ces réactions de voisinage dénommées phénomènes d'induction? Toutes ces forces agissent dans l'organisme. Pourtant il semble que les modalités mécaniques ou stationnaires, dues aux accumulateurs des phases descendantes, actionnent la vie de nutrition, alors que les modalités dynamiques, aux phases ascendantes, doivent présider à la vie de relation; mais l'intime combinaison organique, résultant de la nutrition générale, les inductions probables, motivent la mobilité et la sensibilité, c'est-à-dire les réactions de la vie de relation sur la vie de nutrition. Le fonctionnement de ces accumulateurs, à l'égal des accumulateurs industriels, n'est pas à l'abri des accidents, des décharges brusques, comme le prouvent les secousses mécaniques (surtout au premier sommeil) pour la vie de nutrition, l'hallucination pour la vie de relation.

La vie de relation subordonne l'organisme au milieu; or, les forces extérieures agissent en entravant, lors de leurs modifications brusques, les phénomènes vitaux de nutrition. Ce n'est que bien rarement, à la fin du printemps et au début de l'automne, dans la zone modérée, lorsque l'air est mi-sec, un peu ozonisé, que le soleil se rapproche de l'horizon, que l'organisme éprouve un bien-être qui rend la matière plus légère et l'esprit plus ouvert, plus riant. Le plus souvent, les transitions ne sont pas ménagées et l'organisme sain ressent une gêne indéfinissable de cette rupture d'équilibre, qui aggrave l'état des organismes malades ou mal constitués, et rend critique le passage des saisons.

Digitized by Google

Les troubles organiques ou maladies portent plus souvent sur l'évolution des forces que sur les groupements moléculaires (accroissement ou destruction pathologique des accumulateurs); elles sont le résultat d'un excès de froid interne, de chaleur, d'une dépression ou d'une excitation d'électricité organique, d'une accumulation exagérée des forces moléculaires et de leur évolution trop rapide, d'une spoliation des forces nécessaires à l'organisme par les parasites microbiens et autres, des résistances occasionnées par une minéralisation des tissus, etc.

L'intervention de l'homme se montre ici plus efficace : il peut agir sur les forces vitales si la matière lui échappe, et c'est dans cette voie que la médecine — comme toutes les branches du savoir humain — trouvera à progresser. Par l'hygiène, dont le rôle deviendra prépondérant, elle cherche déjà à redresser les conditions vicieuses des milieux; à l'hygiène appartient également la médication de toutes les formes de dénutrition, même les faiblesses organiques dues à l'hérédité. La dénutrition est l'insuffisance qualitative ou quantitative des éléments organiques, insuffisance qui se traduit par une évolution irrégulière, affaiblie, des forces moléculaires, et qui permet aux organismes parasitaires, tels que les microbes, de se développer avec une rapidité extrême au détriment des liquides organiques. Le parasite l'emporte sur l'énergie organique, et on lui doit une évolution anormale ou pathologique (fièvre, inflammation, etc.), des forces enlevées aux tissus normaux, qui en souffrent, et dont le ralentissement de vitalité détermine peu à peu la cessation des fonctions.

La médecine pourra encore, connaissant mieux les phénomènes de la vie, utiliser rationnellement l'évolution des forces, lesquelles sont directement agissantes; elle se montrera plus pratique qu'en recourant aux drogues — celles dépourvues de propriétés nutritives — rarement assimilables en l'état où on les sert, pas toujours assimilées quand elles sont assimilables, et qui ne réussissent quelquefois à détruire un parasite qu'en mettant le feu à la maison. L'ingestion d'un médicament produit le plus souvent une guérison par effet moral qui prouve

Digitized by Google

l'importance de la médication physique. Médication physico-psychique si l'on veut, car la combinaison intime des vies de nutrition et de relation rend possible des cures d'induction (1), et explique les guérisons hypnotiques ou suggestives obtenues dans ce sens.

Peut-être aussi ces considérants si étendus permettront-ils de mieux comprendre le danger que courent les organismes déséquilibrés soustraits aux forces solaires, aux phases descendantes si actives — sauf les transitions à ménager en raison de la susceptibilité des accumulateurs — lorsqu'on les cloître dans des chambres malsaines, lorsqu'on les fait s'aliter sans qu'il y ait urgence; de mieux saisir le pourquoi de l'aggravation du mal, souvent si rapide, coïncidant avec la retraite du soleil et la venue des ténèbres, aussi dommageable pour le moral que pour le physique; le pourquoi de la proportionnalité plus grande des décès nocturnes, comparés aux cas diurnes (à défaut de relevés scientifiques, nous nous appuyons ici sur l'observation commune); la raison de l'heureuse et active convalescence du malade baigné d'air et de soleil, enfin, partout, l'influence décisive du moral sur le physique, c'est-à-dire de la force sur la matière.

Nous sommes d'avis que la vérité accompagne toujours la simplicité. Cette thèse a pour elle la simplicité, elle semble fortement appuyée par les faits énumérés, mais elle nous paraît surtout appeler le contrôle impartial par l'importance de ses conséquences.

LÉON DUMAS.

(1) A considérer à cet égard le rapprochement et le parallélisme des fibres nerveuses motrices et sensitives.

Digitized by Google

GUSTAVE FRÉDÉRIX

Pendant longtemps encore, on cherchera du regard, aux « premières » des différents théâtres de Bruxelles, une figure typique.

A l'étranger, intrigué par ce monsieur à physionomie placide et souriante, rappelant par son visage glabre et sa face bien nourrie presque autant un abbé du XVIII^e^ siècle que Coquelin aîné, — le prince de Galles, le prenant un jour, au foyer du théâtre, pour le célèbre sociétaire de la maison de Molière, alla vers lui la main tendue, — on ne manquait pas de répondre : Mais c'est Gustave Frédérix, le critique influent de l'*Indépendance belge*.

Il avait toujours comme un rayonnement de satisfaction, soit qu'il profitât des entr'actes pour donner le là aux dames du monde qui, dans les loges, attendaient sa visite, soit qu'entouré de ses jeunes confrères, il leur communiquât ses impressions en les émaillant d'anecdotes sur le théâtre et les acteurs.

Habitué de toutes les « premières » de Paris, il avait, le plus souvent, déjà vu l'œuvre sur laquelle le rideau allait se lever ; son compte rendu en poche, il ne lui restait plus qu'à faire des ajoutes sur le jeu des acteurs et l'accueil fait par Bruxelles à la pièce. Il savourait intimement cette supériorité, sans la révéler et la trahir autrement que par son attitude.

Gustave Frédérix était d'ailleurs un satisfait dans toute l'acception du mot. Ceux qui ont voulu expliquer par la jalousie ou par l'envie sa froideur et si l'on veut certaines rigueurs qu'il montra lors de leurs débuts aux écrivains du groupe de la « Jeune Belgique », ceux qui ont prétendu que c'était pour lui un crèvecœur de n'avoir pas fait un livre, l'ont méconnu ou calomnié. Il ne connut pas l'envie à partir du jour où, après

Digitized by Google

avoir débuté à l'*Écho du Parlement*, il fut appelé, il y a plus de trente-cinq ans, à remplacer en qualité de critique littéraire Deschanel à l'*Indépendance belge*, et chargé en même temps du feuilleton dramatique. Il tenait, disait-il, son bâton de maréchal. Son ambition n'alla pas plus loin. Il n'eut plus que la seule préoccupation de se montrer à la hauteur de sa tâche. Il travailla d'arrache-pied pour compléter ses études, se créer une manière à lui et acquérir l'autorité indispensable à cette espèce de magistrature qu'il plaçait si haut.

Ce n'est jamais lui qui eût signé les paroles qu'Anatole France, dans son dernier roman, le *Lys rouge*, met dans la bouche du littérateur Paul Vence :

« ... Eh oui, je sais parler avec ma plume, tout comme un autre. Mais parler, écrire, quelle pitié!... Qu'est-ce qu'il en fait, le lecteur, de ma page d'écriture? Une suite de faux-sens, de contre-sens et de non-sens. Lire, entendre, c'est traduire. Il y a de belles traductions peut-être. Il n'y en a pas de fidèles. Qu'est-ce que ça me fait qu'ils admirent mes livres, puisque c'est ce qu'ils ont mis dedans qu'ils admirent? Chaque lecteur substitue ses visions aux nôtres... »

Gustave Frédérix était tout au contraire pénétré de l'action qu'il lui appartenait d'exercer. En prenant la plume, il se sentait quelque peu les attributions d'un président de cour de cassation, et il s'efforçait de se faire pardonner son rôle de justicier en faisant preuve de douceur, d'égards, de condescendance et voire de charité.

D'aucuns de ces justiciables lui en ont su gré; d'autres ne lui en ont voulu que plus cruellement et l'ont criblé de leurs sarcasmes.

Railleries et attaques l'ont ému médiocrement. Il disait volontiers : Beaucoup d'ennemis, beaucoup d'honneur.

Il lui suffisait d'avoir atteint la position qu'il avait briguée et où il avait réussi à son gré.

A l'*Écho du Parlement*, cela lui eût été impossible. Cet organe se trouvait, lorsqu'il y débuta, sous la rédaction en chef de Tindemans, zélateur à esprit étroit et rageur, qui ne pardonnait pas à Frédérix de lui avoir été imposé par les

Digitized by Google

ministres d'État, Devaux et Lebeau, lesquels avaient pour le jeune journaliste une affection presque paternelle, de même que M. Frère-Orban. Ils le maintinrent, mais cela n'empêcha pas des tiraillements d'autant plus pénibles qu'ils se renouvelaient incessamment.

Délivré de cette guerre à coups d'épingle et par-dessous, Gustave Frédérix se trouva à l'aise. Son style, qui se ressentait trop de la petite phrase non exempte de préciocité de Hetzel (Stahl), dont il avait été le disciple, gagna en fermeté et ses appréciations en valeur.

Sans s'être laissé tenter de faire de l'érudition, Frédérix, en dehors des contemporains, ses familiers, possédait à fond son XVII^e^ et son XVIII^e^ siècle français. Les *Lundis* de Sainte-Beuve étaient son idéal.

Les autres littératures européennes le laissèrent assez indifférent, déjà par la circonstance qu'il ne pouvait les apprécier qu'à travers les traductions. Aussi, lorsqu'en Belgique et en France, à la suite du wagnérisme, plutôt par coïncidence fortuite que par enchaînement logique, surgit le courant du tolstoïsme et de l'ibsenisme, il fut pris quelque peu au dépourvu absolument comme par le développement superbe de la jeune école littéraire belge.

Il eut de l'hésitation. Son tempérament de journaliste lui permit cependant de retrouver l'équilibre. Sans abjurer ses préférences ou adorer précisément les nouveaux dieux, il ne s'avisait pas de leur faire une guerre ouverte. De loin en loin, il se passait quelque raillerie amortie par une tournure courtoise. Cette tolérance circonspecte lui permit de mourir debout. L'ironie du sort voulut même que sa dernière étude, encore écrite de sa main défaillante, mais dictée par un esprit de vaillance que la mort seule sut vaincre, fût l'article consacré au mimodrame tiré du *Mort* de M. Camille Lemonnier.

Si le critique n'a jamais ou rarement écouté ses rancunes, la presse l'en a récompensé : les journaux ont été unanimes à déplorer sa mort précoce; en pleine maturité d'un talent élégant relevé par l'expérience et une déjà longue pratique des hommes et des choses. MAX SULZBERGER.

Digitized by Google

ESSAIS ET NOTICES

PAUL THOMAS, *La littérature latine jusqu'aux Antonins*. Un volume double de la bibliothèque Rozez.

Cette *Bibliothèque des connaissances modernes* se poursuit avec succès. Après *la Coopération*, de L. Bertrand, l'*Enseignement moyen*, d'Ém. Greyson; *le Wallon*, de Maurice Wilmotte, *les Salaires*, d'Ern. Van Elewyck, une œuvre forte, il vient d'y paraître une page d'histoire littéraire du meilleur aloi.

Ici, une préface d'une aimable modestie prélude à une étude de méthode et d'enthousiasme éclairé. Au fond, on y sent le classement sûr d'un manuel d'enseignement, avec ses divisions strictes et ses arguments numérotés. Mais quelle différence aussitôt! Chaque fois que le sujet le comporte, l'exposé savant, sobrement écrit, mûrement pensé, s'anime, s'exalte, fait place à une page frémissante d'admiration pour un écrivain, un penseur ou un poète. Alors, qu'avait donc besoin l'auteur de recourir à des citations de « ses devanciers »? Elles sont de bon choix, viennent à propos; mais on n'en regrette pas moins qu'il ne s'en soit pas fié à lui-même et on se plaindrait volontiers d'une timidité, bonne seulement pour une préface insinuante.

Que de fois ses éloges sentis ne rappelleront-ils pas aux lecteurs leurs plus chères lectures d'antan! Avec quel plaisir on retrouve, dans sa mémoire, des vers d'un poète préféré, une page vibrante d'orateur ou d'historien, qu'il aurait pu citer, et qu'on se met à suivre, par la pensée, dans ces livres qu'il est en droit d'appeler des chefs-d'œuvre! L'impression voulue est produite, et l'enseignement atteint à la conviction. L'historien n'a pas froidement enseigné comme « les abrégés et les manuels ordinaires »; non seulement il a été « un peu plus cohérent », comme il se plaît à dire; il a satisfait l'esprit et nous a été au cœur.

La part de la critique sera aisée à faire : on trouvera le livre

Digitized by Google

trop court. Ces œuvres auxquelles le professeur nous attache une fois de plus, on voudrait qu'il nous en fît davantage connaître les auteurs dans la vie intime et publique. On aurait mieux compris, mieux aimé, par exemple, ceux de ces écrivains qui, vieux ou jeunes, se trempèrent dans le parti de Brutus, comme Corneille dans la Ligue, et y trouvèrent, comme Cicéron, une mort violente suivie d'outrages, ou furent menacés, comme Horace, d'être confondus parmi ses obscures victimes; — ou encore d'autres, comme Tacite et Pline le Jeune, s'associant pour faire un peu de bien ou défendre des opprimés, dans le Sénat toujours sur le coup des violences de Néron. La correspondance de Cicéron, « un des monuments littéraires des plus précieux », aurait prêté à de beaux développements dans ce sens, et quelle excellente page il aurait pu ajouter à ce qu'il dit des lettres de Pline ! Cela se trouve-t-il dans son livre « d'une façon latente » ? Plus d'un lecteur préférerait que cette partie y fût faite de manière à nous intéresser directement, comme l'auteur sait le faire. CH. P.

AUGUSTE SMETS : *Les figures de style.* — Bruxelles, J. Lebègue.

Cet extrait d'un cours de langue française et de littérature que donne aux écoles normales de la ville l'éminent professeur, fait désirer la publication d'un cours complet, formant l'ensemble des excellentes leçons qu'il pratique depuis plusieurs années à Bruxelles.

Si la botanique s'enseigne au moyen de plantes, la langue doit s'étudier sur la langue et sur la littérature même; ils sont pourtant rares encore ceux qui comprennent ainsi cet enseignement difficile et qui n'acceptent les définitions que comme étude secondaire, comme une terminologie nécessaire en toute science, succédant à l'analyse, à l'observation. C'est précisément ce procédé d'analyse qui rend toute étude attrayante, instructive, éducative, que M. Smets applique à l'étude de la langue avec un art et une méthode que nous ne pouvons assez admirer.

Nous souhaitons que maîtres et élèves en profitent et que la méthode suivie par le professeur de Bruxelles s'étende à ceux

Digitized by Google

qui pratiquent encore le cruel, et combien inutile, procédé des sèches leçons de langue étudiées par cœur, avec force entassements de règles, de définitions suivies d'exceptions et d'exceptions d'exceptions. X.

Abrégé de l'histoire grecque, par Mlle C. NOURRY, professeur d'histoire aux cours supérieurs et à la section normale de l'État, à Bruxelles. — Bruxelles, Lebègue; un volume cartonné, avec 8 cartes et 112 gravures.

On se sent ici à bonne école. L'auteur enseigne à l'Institut de Mlle Gatti, et donne les cours qu'y a créés M. Vanderkindere. C'est assez dire la méthode, l'ordre, l'exactitude qui règnent dans tout le livre. Le classement des époques et de leurs différents aspects est clair; les cadres bien remplis, l'ensemble complet. On y suit, en des notations brèves et substantielles, les destinées de ce peuple qui a laissé une trace si lumineuse dans l'histoire; on s'arrête à ses grands siècles, à ses époques artistiques, à ses luttes intestines, à son démembrement, et, quand on voit son nom disparaître dans l'empire romain, c'est pour constater que son génie va conquérir son rude vainqueur : *Græcia capta ferocem victorem cepit*, dit le poète romain. « Bien qu'anéantie comme puissance politique, la Grèce continua donc, pendant de longs siècles, son rôle d'éducatrice, et on n'exagère rien en disant que nous subissons encore aujourd'hui l'influence de son génie. »

L'auteur analyse plus qu'il ne raconte, présente les caractères des événements ou des institutions plutôt que de les mettre en scène.

Instruire, meubler la mémoire d'une série de faits assez bien ordonnés pour y rester vivants, tel est son but, plutôt que d'émouvoir par de grands spectacles ou communiquer aux élèves un sentiment qui parle à l'imagination et entraine le cœur. Un manuel n'a pas de ces visées. Sauf quelques détails qu'on pourrait amender, comme un mot relatif à Homère et un autre à Théocrite, toutes les conditions d'un excellent manuel sont remplies ici pour l'enseignement élevé qui se donne dans les cours supérieurs et normaux où l'auteur remplit d'honorables fonctions. B.

Digitized by Google

LES ÉTAPES DE L'HISTOIRE SOCIALE

DES QUATRE GRANDES VILLES DE BELGIQUE

BRUXELLES, ANVERS, GAND, LIÉGE (1)

§ 3. — *Les administrations communales.* (Suite.)

L'histoire des finances particulières de nos quatre grandes villes n'est, disons-le de suite, qu'une lutte continue contre la banqueroute (2), entremêlée souvent de malversations.

Nous avons vu, au chapitre précédent, à quels expédients, déjà au XIV^e^ siècle, les villes qui avaient dépensé plus qu'elles n'avaient touché devaient avoir recours pour couvrir le déficit. Celui-ci régnait à l'état permanent, car il ne fut jamais question d'établir un état de prévisions, comme nos budgets modernes (3). On allait à l'aventure, on dépensait au jour le jour, et, quand les fonds manquaient, l'on empruntait, ou l'on créait de nouveaux impôts. On en était venu, à la fin du siècle dernier, — et surtout dans les grandes villes, — à imposer « tout ce qu'il était humainement possible de taxer » (4).

Le contrôle de la comptabilité communale, qui avait été établi partout au XIV^e^ siècle, était plutôt théorique; et les administrateurs, ainsi que ceux qui détenaient une part quelconque d'autorité, avaient, paraît-il, beau jeu, si l'on en juge d'après les plaintes que les Gantois adressèrent au duc de

(1) Suite, voir le numéro de la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1894.

(2) « Les Finances d'Anvers », par KREGLINGER. *Belgique communale*, I, p. 593.

(3) GACHARD, *Précis*, p. 92. Un des premiers essais comparables aux budgets modernes fut, très probablement, le travail du chevalier Vilain XIIII sur les finances de la Flandre déjà cité plusieurs fois.

(4) KREGLINGER, « Histoire des impôts d'Anvers », dans la *Belgique communale*, I, p. 593.

Digitized by Google

Bourgogne en 1452, au sujet des malversations et des concussions commises par les magistrats des années précédentes (1).

Nous connaissons déjà l'abus qu'on faisait, dès le XIVe siècle, des emprunts remboursés au moyen de rentes viagères ou perpétuelles. L'expédient ne fit que se développer au cours des siècles (2), de sorte que la dette communale croissait, croissait jusqu'au moment où une crise, une émeute ou un décret souverain venait annuler les titres des crédirentiers, ou diminuer le taux de leurs rentes par des conversions.

Un moyen commode de prendre aux particuliers leur argent sans devoir le leur rendre, était de les bannir. Le moyen fut souvent employé, notamment à Gand (3). Le *Memorieboek* dit positivement qu'avec les fortunes provenant des personnes bannies, en 1480, on amortit des rentes. Mais il parait aussi que l'arriéré de ces rentes était si considérable, que les Gantois n'osaient plus quitter leur ville, de peur d'être arrêtés comme otages pour l'acquit des arrérages que la ville ne payait plus (4).

Les finances de Bruxelles étaient, semble-t-il, plus mauvaises encore que celles de Gand; car, à la fin du XVe siècle, le gouvernement dut accorder à cette ville un sursis pour le payement des arrérages de ses rentes. En 1503, des commissaires spéciaux constatèrent que la dette s'élevait à 386,000 livres et que le déficit annuel était de 12 à 15,000 livres (5). On essaya d'en sortir par l'abaissement du taux des rentes et par de nouveaux impôts.

Anvers, dont le commerce prospérait cependant d'une façon merveilleuse, n'était pas plus prévoyante (6).

(1) *Dagboek der Gentsche collatie*, p. 214 et suiv., p. 43.

(2) *Idem*, p. 432, 443, 461.

(3) *Idem*, p. 142, 169, et *Memoriebock*, I, p. 317; en 1484, la ville obtint de ne plus devoir payer les rentes aux « ennemis du pays ». (*Inventaire des chartes*), n° 732.

(4) *Memoriebock*, I, p. 310. La situation ne s'était pas modifiée au XVIIIe siècle, et les crédirentiers ne touchaient leurs arrérages que quand tout allait bien. GACHARD, *Précis*, p. 78.

(5) HENNE, I, p. 331.

(6) MERTENS, *passim*, au mot *Stadsschulden*; KREGLINGER, article cité de la *Belgique communale*.

Digitized by Google

Les troubles du XVI^e^ siècle et la dépopulation qui suivit ne firent qu'empirer la situation de nos villes, et nous croyons que le principe de l'élection annuelle des échevins, qui diminuait la responsabilité de ces administrateurs, a contribué, dans une grande proportion, à la légèreté avec laquelle on traitait les questions de finance.

En 1579, le déficit de Bruxelles était de 97,000 florins (1) et c'était toujours par de nouveaux impôts que l'on essayait de sortir des difficultés (2). Or, les impôts, c'était la masse du peuple, les travailleurs qui les payaient, soit directement, soit indirectement; et dans les villes où les bourgeois, associés dans leurs corporations, avaient conservé des attributions politiques, on eut quelquefois des difficultés pour le vote et la levée de ces impôts. Ce fut le cas à Bruxelles.

Le gouvernement avait peu ou prou d'action sur la comptabilité communale. Il n'avait aucune action préventive. « En Flandre » (à Gand, par conséquent), écrivait le prince de Kaunitz à Marie-Thérèse, le 21 septembre 1764 (3), « toutes les administrations sont comptables et comptent réellement aux commissaires du souverain; mais il s'en faut bien que le gouvernement ait pu profiter de cet avantage pour se mettre au fait des finances des administrations particulières de cette province. Jusqu'en 1754 » (et encore en 1764), « on ignorait dans le gouvernement si et à qui la ville d'Anvers rend compte ».

C'est alors que Marie-Thérèse créa ce département spécial chargé de contrôler les administrations subordonnées (décret du 13 octobre 1764) (4), dont nous avons déjà parlé : *La Jointe des administrations et des affaires des subsides*. Cette Jointe mit un peu de clarté dans la comptabilité communale et elle réussit à réduire considérablement les dettes en réduisant les intérêts et en faisant des arrangements avec les crédirentiers (5).

(1) HENNE, p. 503.
(2) Confer. MERTENS, VI, p. 143.
(3) GACHARD, *Analectes*, p. 402.
(4) GACHARD, *Analectes*, p. 409.
(5) GACHARD, *Précis*, p. 81; article de M. Faider dans la *Belgique communale*, I, p. 242.

Digitized by Google

Ce ne fut pas sans difficultés, sans de longues études et sans combats, cependant, que ce travail put être fait, car les commissaires du gouvernement chargés de contrôler les comptes de Bruxelles étaient reconnus si peu aptes à se retrouver dans ce dédale, que le gouvernement chargea, en 1774, un spécialiste, M. De Berg, de faire une étude sur ce sujet (1).

Le décret qui réduisit le taux de toutes les rentes de Gand est du 23 septembre 1772 (2); mais ce bouleversement entraîna de telles complications que l'on dut, en 1774 (3), créer des commissaires spéciaux pour la direction des finances de cette ville. Cette commission fonctionna jusqu'en 1780, puis on crut pouvoir laisser au magistrat sa liberté d'action, mais on établit dans l'administration un bureau central de comptabilité.

M. Gachard, dans son *Précis* que nous avons déjà cité tant de fois, donne un tableau très complet des revenus et charges des villes de nos provinces à la fin du XVIII^e^ siècle. Il y a joint des copies des comptes de Bruxelles et d'Anvers pour les années 1784 et 1764 (4). Nous résumerons ces comptes en y ajoutant des extraits du compte de la ville de Gand pour l'exercice 1784-1785 et de celui de Liége pour l'exercice 1789-1791 (5).

Les recettes comprenaient les revenus des propriétés, les impôts, accises et droits d'octroi, les droits de navigation, les péages sur les routes et les canaux, le droit d'*issue* sur les habitants qui quittaient la ville, le produit des ventes d'offices ou emplois, les levées faites pour le payement du subside au gouvernement, etc., etc.

Total :

Pour Bruxelles (1784-85) 1,083,722 fl. 8 s. 1 1 d. (1,959,537 fr.)
Pour Anvers (1764) . . 557,503 fl. 18 s. 6 d. (1,009,081 fr.)

(1) GÉRARD, *Rapedius de Berg*, I, p. 58.
(2) *Placards de Flandre*, VI, p. 494.
(3) *Placards de Flandre*, VI, p. 510.
(4) GACHARD, *Précis*, p. 136 et 152.
(5) Ces derniers renseignements nous ont été obligeamment fournis par l'administration communale de Liége.

Digitized by Google

Pour Gand (1784-85) . . 45,119 liv. 17s. 1 d. 6 (490,895 fr.) (1)
Pour Liége (1789-1891). 614,149 fl. 15 s. (1,111,609 fr.)

Les dépenses comprenaient :

Les arrérages des rentes hypothéquées sur des propriétés ;

Les arrérages des rentes hypothéquées sur les recettes spéciales de chaque impôt ;

Les arrérages des rentes viagères;

Les travaux publics;

Les dons gratuits, gracieusetés, vins d'honneur, habillements;

Les aumônes ou gracieusetés au clergé, aux tables des pauvres, etc. ;

Les frais de correspondance ;

Les traitements et pensions ;

Le remboursement des engagères ou de la dîme royale imposée sur les offices des échevins ;

Le payement par la ville des impôts dus par les personnes qui en étaient exemptes ;

Le subside au gouvernement ;

Les frais de justice ;

Les frais de la garde bourgeoise;

Les fêtes et cérémonies et les menues dépenses.

Total :

Pour Bruxelles (1784-85). 1,003,970 fl. 17 s. 8 d. (1,817,186 fr.)
Pour Anvers (1764) . . . 462,727 fl. 3 s. 9 d. (837,536 fr.)
Pour Gand (1784-85) . . . 48,033 liv. 2 s. 5 d. (521,600 fr.)
Pour Liége (1789-91) . . . 614,557 fl. 19 s. 3 d. (1,112,348 fr.)

Résultat général :

Pour Bruxelles (1784-85), boni : 79,751 fl. 11 s. 3 d.
Pour Anvers (1764), boni : 94,776 fl. 14 s. 9 d.
Pour Gand (1784-85), déficit : 2,913 liv. st. 5 s. 3 d.
Pour Liége (1789-91), déficit : 408 fl. 4 s. 3 d.

Nous avons recherché, pour Gand, quelques chiffres relatifs aux comptes communaux à travers cinq siècles, XIV^e^ au XVIII^e^, et nous en avons formé le tableau qui suit :

(1) La livre de Flandre fut évaluée à 10 fr. 88 c. lors de la création du système monétaire décimal.

Digitized by Google

Dépenses.

ANNÉES.	TOTAL DES RECETTES.			AMORTISSEMENT DE LA DETTE (rentes hypothéquées).			TRAITEMENTS.			TOTAL DE TOUTES LES DÉPENSES.			RÉSULTAT GÉNÉRAL.			
	Livres.	Sous.	Deniers.	Livres.	Sous.	Deniers.	Livres.	Sous.	Deniers.	Livres.	Sous.	Deniers.		Livres.	Sous.	Den.
1339 (Jacques Van Artevelde). . .	189,532	0	20	11,004	7	3	15,723	5	11	199,619	12	10	Déficit	10,087	11	2
1357-1358	89,168	15	7	4,858	4	6	9,648	4	4	90,091	13	5	»	922	17	10
1380 1481 (Philippe Van Artevelde) . .	3,367	2	0	Néant.			Néant.			4,721	15	10	»	1,354	13	10
1390-1391.	2,119	13	10	»			582	2	9	2,200	0	0	»	82	0	4
1401-1402.	1,742	8	10	359	16	9	147	9	2	2,056	12	7	»	314	3	9
1450-1451.	3,039	16	0	649	2	10	299	14	8	2,870	10	5	Boni	169	4	7
1500-1501.	2,909	17	2	227	15	11	221	17	8	2,919	2	1	Déficit	9	4	10
1550-1551.	12,998	1	7	1,087	12	1	342	15	6	12,761	18	10	Boni	236	2	8
1600-1601.	25,450	18	0	1,144	13	6	1,589	11	6	26,214	9	2	Déficit	763	1	1
1650-1651. : . . .	62,355	11	10	1,175	11	9	1,870	12	6	31,963	18	10	Boni	30,391	12	11
1700-1701.	53,852	7	7	1,168	7	11	2,957	0	2	39,452	8	6	»	14,399	19	8
1750-1751.	27,549	19	11	1,149	11	11	2,686	16	8	34,985	10	8	Déficit	7,435	11	2
1784-1785.	45,119	17	1	1,706	15	6	4 388	14	0	48,033	2	5	»	2,913	5	3

Digitized by Google

Bien qu'il n'y ait pas de comparaisons absolues à tirer de ces chiffres, à raison des modifications qui sont survenues, au cours des siècles, dans la valeur de l'argent, nous pouvons cependant remarquer le mouvement ascendant continu et régulier des dépenses depuis le XVI[e] siècle (1).

Les finances de la ville de Liége n'étaient pas dans une situation meilleure que celles de nos trois autres grandes villes. Si le prince-évêque Georges-Louis De Bergue, qui jouissait de revenus immenses, n'avait pas, pendant son règne, renoncé à la perception des impôts, on eût marché à la banqueroute (2).

Cet acte de générosité succédait heureusement à une situation tout autre; car, sous Maximilien de Bavière (1650), les exactions financières et les charges du peuple avaient été énormes (3).

Le 30 mars 1754, une ordonnance spéciale s'occupa de mettre de l'ordre dans les finances de la capitale de la principauté. On prescrivit de veiller à ménager les revenus, de façon que, chaque année, il y eût toujours un canon payé aux crédirentiers. C'est une preuve, parmi d'autres, que Liége se trouvait endettée comme les autres grandes villes et que ses créanciers n'étaient pas régulièrement payés.

***

Si, pour résumer les deux paragraphes qui précèdent, nous considérons l'ensemble de la machine gouvernementale dont nos quatre grandes villes étaient des rouages, nous pouvons voir que c'était un amas d'institutions sans aucun lien hiérarchique, et, comme le dit M. Gérard (4), les événements démontrent que « le gouvernement, les états des provinces, les magistrats des villes, chacun, dans son cercle d'action, suivait l'impulsion de sa volonté jusqu'au point où il se trouvait arrêté par la rencontre d'une action rivale ». Le comte de Neny même, dans ses *Mémoires*, attribue au système de gouvernement établi avant 1725 des défauts qui amenèrent

(1) Article cité de KREGLINGER dans la *Belgique communale*.
(2) POLAIN, *Liége pittoresque*, 136.
(3) HENAUX, II, p. 477.
(4) *Rapedius de Berg*, p. 129.

Digitized by Google

« une confusion et des désordres qu'on eut *une peine extrême de faire cesser dans la suite* (1) ». Pour mieux dire, on ne put sortir de cette confusion qu'en balayant tout ce qui existait, quitte à en rétablir une grande partie sur de nouvelles bases. Ce fut l'œuvre de la conquête française. Joseph II, pour avoir voulu y porter la main (2), perdit un instant les plus riches provinces de son empire.

Cette confusion, d'ailleurs, profitait matériellement à tous ceux qui détenaient une portion, si minime qu'elle fût, de l'autorité publique. Les malversations, les concussions ont été de toutes les époques — et de tous les pays (3).

En 1432, le duc Philippe le Bon publie une ordonnance pour enrayer les exactions de ses commissaires aux finances. En 1452, les Gantois mettent en accusation des doyens de métiers, des échevins qui, pauvres au moment d'entrer en fonctions, sont devenus extraordinairement riches peu après leur entrée en charge (4).

Une ordonnance de Charles-Quint, de 1516 (5), a pour objet d'empêcher « les gouverneurs, gens de loix, receveurs, impositeurs et autres ayant charge et administration de deniers » de se faire « avancer de grandes sommes extraordinaires pour les distribuer et employer à leur plaisir et volonté ».

En 1672, les nations de Bruxelles se soulèvent pour protester contre les exactions du fermier des impôts (6).

Il est connu, enfin, que tous ceux qui maniaient des fonds provenant des impôts retenaient des commissions de plus en plus fortes, évidemment, à mesure que l'on montait dans la hiérarchie des grades... Mais le peuple payait, payait néanmoins, et, pourvu que la somme que lui coûtait son organisation administrative ne fût pas exagérée, il payait facilement, parce qu'il était laborieux, économe et riche, en somme,

(1) *Mémoires*, II, p. 96.
(2) VAN PRAET, *Histoire politique des derniers siècles*.
(3) LEVASSEUR, II, p. 169.
(4) *Dagboek*, p. 214 et suiv.
(5) *Placards de Flandre*, I, p. 534.
(6) HENNE, II, p. 100.

Digitized by Google

malgré la situation d'infériorité économique où l'avaient mis les troubles du XVI^e^ siècle et la faiblesse politique de ses gouvernants étrangers.

§ 4.—*L'activité sociale.*

I. — *L'évolution intellectuelle.*

En examinant, comme nous l'avons fait, les transformations des pouvoirs politiques, administratifs, judiciaires et militaires dans notre pays, depuis le XV^e^ siècle jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, nous avons esquissé l'évolution de ce que nous pourrions appeler le squelette social, la charpente osseuse qui soutient l'être et le rend cohérent. Nous allons maintenant étudier aussi l'évolution de la partie vivante, active, du corps social, celle qui constitue principalement l'être, puisque ce corps ne se concevrait point sans elle. Nous signalerons les transformations et les vicissitudes de la nation proprement dite, du peuple. Et ici, comme toujours, nous aurons surtout égard aux quatre grandes villes actuelles de la Belgique.

La Belgique, au cœur de l'Europe civilisée, participa à l'évolution des faits et des idées qui, pendant les quatre siècles qui suivirent le XIV^e^, modifièrent profondément la situation économique et intellectuelle des peuples, et surtout de la classe moyenne, c'est-à-dire de la bourgeoisie.

Bruxelles, Anvers, Gand en éprouvèrent les effets comme directement soumises à la domination de l'Espagne et de l'Autriche. Et, bien que Liége, par sa position de capitale d'une principauté ecclésiastique, gravitant dans l'orbite allemand, soit restée séparée, politiquement, des trois autres grandes villes, l'endosmose des idées et des événements de l'intérieur y fut toujours complète, de sorte que, au jour de la conquête française, la situation de Liége était identique à celle des trois autres grandes cités de notre pays.

Les révolutions démocratiques du XIV^e^ siècle, puis l'unification du gouvernement, n'avaient guère modifié l'état de civilisation qui avait succédé à la féodalité. Cet état social atteignit son apogée sous les ducs de Bourgogne et il y avait une

Digitized by Google

tendance au déclin quand surgit la transformation, due aux grands voyages maritimes, aux colonisations, à l'imprimerie et à l'émancipation religieuse, que l'on a nommée la Renaissance (1).

La découverte de l'imprimerie (2) permit à la pensée humaine de se répandre dans les masses et elle mit à la disposition des gouvernements et des particuliers des moyens de communication et de vulgarisation rapides et économiques. Les méthodes d'enseignement se modifièrent et l'instruction générale, le niveau intellectuel grandit (3). C'est l'imprimerie qui permit la prompte et triomphante propagation des idées réformistes de Luther, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer. Et bientôt, cette invention dut être considérée par le clergé, et par le gouvernement à sa suite, comme une innovation dont il fallait surveiller l'application, en vue du maintien des croyances religieuses et philosophiques, en vue du respect dû aux institutions politiques et aux décisions gouvernementales. On a lieu de croire que l'évêque Érard de Liége (mort en 1538) commença par prohiber l'imprimerie dans sa principauté (4).

Le premier livre imprimé à Anvers date de 1472 ou 1476 (5); à Gand, de 1483 (6); à Bruxelles, de 1476 (7); à Liége, de 1505 (8).

Dès le début du XVI^e^ siècle, les édits se succèdent pour, d'abord, interdire et faire brûler les livres qui s'inspiraient de la doctrine de Luther (1521) (9), puis, pour soumettre à la censure tous les livres quelconques et faire de la profession d'imprimeur une profession surveillée (1544) (10). Plus tard, on

(1) ALTMEYER, *Les précurseurs de la Réforme*, I, p. 13.
(2) *Memorieboek der stad Gent* pour l'année 1440, I, p. 203.
(3) RUELENS, notice sur l'imprimerie, dans la *Bibliotheca Belgica*.
(4) HENAUX, II, p. 264.
(5) MERTENS et TORFS, III, p. 282.
(6) *Bibliographie gantoise*, de F. VANDERHAEGHEN, I, p. 13.
(7) HENNE et WAUTERS, I, p. 272.
(8) HENAUX, II, p. 264.
(9) RUELENS, article cité.
(10) *Placards de Flandre*, I, p. 129 et suiv.; pour Liége, anno 1548. V. POLAIN, p. 83.

Digitized by Google

interdit, sous peine de mort, la publication et la vente des pamphlets anonymes (1560)(1), dont l'abondance, aux époques troublées des XVI^e^ et XVII^e^ siècles, montre le besoin que les esprits instruits éprouvaient de marquer leur aversion pour le régime de contrainte morale que l'on imposait au pays (2).

Néanmoins, l'activité intellectuelle et commerciale était si grande que l'imprimerie fut, au XVI^e^ siècle, une de nos industries les plus importantes. Anvers en fut le centre, avec ses Plantin, et nos ouvrages imprimés se répandirent dans le monde entier (3).

Néanmoins, la série des édits sur ou plutôt contre l'imprimerie se continue de siècle en siècle [notamment en 1612 (4), en 1669 (5)], et cette continuité dans la répression atteste la puissance de propagation du mouvement. On invoquait les dommages causés à l'État (*schadelijk aen den Staet*), le préjudice causé à la société humaine et au bien-être public (*prejudiciabel aen de menschelycke ghemeynsaemheyt ende het ghemeyn welvaeren*) pour repousser au delà des frontières tout imprimé qui pouvait déplaire au gouvernement ou au clergé. Mais la pensée humaine avait pris un essor désormais incoercible et les défenses et interdictions générales restaient lettre morte. Alors, à la fin du XVII^e^ et pendant tout le XVIII^e^ siècle on dut s'attaquer à des ouvrages nominativement désignés (6) et à une forme nouvelle de vulgarisation des idées : aux ouvrages périodiques, aux journaux. *Le Mercure historique* fut interdit chez nous dès 1688 (7); puis ce fut la *Gazette d'Utrecht* (1734) (8), puis la *Gazette de Haarlem* (1740) (9), la *Gazette de Cologne*, celle de *Francfort* (1742) (10), puis le *Courrier politique*

(1) *Placards de Flandre*, II, p. 22.
(2) POLAIN, *Liége pittoresque*, p. 124.
(3) ALTMEYER, *Les précurseurs de la Réforme*, II, p. 271.
(4) *Placards de Flandre*, II, p. 19.
(5) *Placards de Flandre*, III, p. 79; à Liége, on défendit aux libraires étrangers de débiter leurs produits (ordonnance du 31 mai 1688).
(6) *Idem*, V, p. 3, 87 et suiv.
(7) *Idem*, IV, p. 54.
(8) *Idem*, IV, p. 64.
(9) *Idem*, V, p. 85.
(10) *Placards de Brabant*, X, p. 180, 187.

Digitized by Google

et littéraire ou *Courrier de l'Europe* (1785) (1), puis le *Courrier du Bas-Rhin* (1787), puis le *Journal historique et littéraire* et l'*Esprit des gazettes* (1788)(2). Le gouvernement de Joseph II, qui était cependant un prince éclairé, ne fut pas exempt de cette poursuite des « libelles » (1787)(3). A Liége, on fit cesser, en 1759, la publication du *Journal encyclopédique* (4).

La première feuille périodique qui ait été publiée en notre pays le fut à Anvers, en 1605, sous le titre de *Nieuwe Tydingen.* Le *Courrier véritable des Pays-Bas* parut à Bruxelles en 1649; les *Gentsche post-tydingen* ou *Gazette van Gent* parurent à Gand en 1667 (5).

Les considérants des édits qui interdirent les gazettes publiées à l'étranger sont curieux à analyser pour indiquer la tournure des esprits gouvernementaux. La *Gazette d'Utrecht*, par exemple (édit de 1734), publiée deux fois par semaine, violait « les règles ordinaires de la bienséance (*wellenventheyt*) et n'avait aucune considération pour les lois de toutes les nations raisonnables (civilisées, *redelyke*) qui ont reconnu (*toegeeygent*) le respect dû aux princes souverains comme celui dû aux grands personnages de tous les États qui sont dans une situation élevée, tant par leurs propres mérites que par leur naissance ».

Ces gazettes manquaient donc de respect pour les grands de la terre! C'était leur crime. Elles s'inspiraient des ouvrages de critique, de fronde, qui paraissaient en France, et notre pays devait être mis à l'abri de ces idées subversives.

Peines perdues, évidemment, puisqu'on ne pouvait empêcher l'entrée des livres écrits ou inspirés par les Voltaire, les Diderot, les Rousseau, les Montesquieu, et qui trouvaient un grand débit chez nous (6).

(1) *Liste des édits et ordonnances des Pays Bas autrichiens*, deuxième partie, p. 73. L'édit fut révoqué huit mois après.

(2) *Idem*, p. 123 et 133.

(3) *Idem*, p. 123 et 136.

(4) HENAUX, II, p. 544, 545.

(5) *Patria Belgica*, article sur la presse, par PH. BOURSON.

(6) On vendit plus de mille exemplaires de l'*Encyclopédie* à Bruxelles. ROGER, *Cour de Bruxelles*, p. 76.

Digitized by Google

L'ancienne idée en vertu de laquelle le gouvernement croyait pouvoir empêcher les critiques et les disputes religieuses par le moyen des édits, n'était pas tombée, car, en 1752, une ordonnance déclara « qu'il importe de prévenir que l'esprit de dispute sur les matières ecclésiastiques qui règne aujourd'hui en France ne se glisse insensiblement dans ce pays, où il a causé tant de troubles et de désordres » (1).

Il s'agissait ici des disputes relatives au jansénisme et des discussions soulevées par la bulle *Unigenitus*.

C'était cependant chez nous que la controverse janséniste avait pris naissance!

La liberté de la presse, qui existait dans la principauté de Liége, permit à la librairie liégeoise de prendre un essor considérable, vers le milieu du XVIII^e siècle (2). On y fit de la contrefaçon une spécialité (3).

Mais la presse n'est pas l'unique véhicule et le seul critérium du mouvement intellectuel. Nous devons aussi considérer l'évolution de l'art et des sciences.

La physionomie sociale de notre pays, pendant les XIV^e et XV^e siècles, ne s'était pas distinguée de celle des contrées voisines. Peut-être notre existence fut-elle seulement plus agitée, plus mouvementée, parce que nos contrées étaient plus riches, plus peuplées et notre population plus travailleuse....? Les États de Bourgogne purent, à juste titre, être considérés comme le joyau de l'Europe, leurs souverains et leurs habitants étant les plus riches du monde, à cette époque.

Plus de richesse engendre plus de luxe, et le perfectionnement de l'art peut être regardé comme une résultante du luxe. D'autre part, les hommes destinés à être célébrés par la postérité ne sont qu'un accident dans l'histoire. Le lieu précis de leur naissance importe peu pour l'humanité, mais ils ne manifestent les dons que la nature leur a départis que dans un milieu favorable. Ils sont, en somme, les produits d'une culture.

(1) *Placards de Flandre*, V, p. 3.
(2) HENAUX, II, p. 544.
(3) BRIAVOINNE, *Mémoire couronné*, 1839, p. 152.

Digitized by Google

La richesse générale des classes supérieures de la société belge et leur culture intellectuelle, due à leurs relations avec le monde entier, constituaient donc, sous la période bourguignonne, des circonstances éminemment favorables au développement des beaux-arts et des sciences et à la manifestation de quelques individualités.

Nous eûmes des Van Eyck (1432), nous eûmes des Sluter (sculpteur) (1), nous eûmes des Keldermans, des de Waghemakere; nous eûmes des tableaux, des enluminures et des miniatures, des édifices civils ou religieux qui sont d'immortels chefs-d'œuvre. Les princes, les riches bourgeois, les administrations publiques, le clergé, les âmes pieuses rivalisèrent de dépenses; ce fut une efflorescence sans précédent (2).

Anvers vit élever ou terminer sa cathédrale (1442), l'église Saint-Jacques (1429); Bruxelles : son hôtel de ville (1448), l'église Sainte-Gudule (1449); Gand : l'église Saint-Michel (1445), la cathédrale de Saint-Bavon (1462), la halle aux draps (1424); Liége : la cathédrale de Saint-Lambert (1392).

Et notre pays, au témoignage de Guicchardin (3) (deuxième moitié du XVI^e^ siècle), fournissait de peintres et d'artistes toutes les régions de l'Europe. Ils y étaient appelés par les princes et les potentats.

La littérature, pendant le moyen âge, faute de moyens de vulgarisation, était restée un art de commande. Nous eûmes dans notre pays les premiers littérateurs français : Froissart, Chastellain, Philippe de Comines; mais ce n'étaient que des chroniqueurs patentés des faits et gestes des souverains qui les payaient.

La littérature de la langue flamande, moins répandue dans le monde, devait naturellement se restreindre à un milieu plus populaire. Nous avions eu des Van Ruysbroeck, des Maerlant, des Boendale, qui avaient écrit, soit par délassement, soit par

(1) Mausolée de Dijon.

(2) Confér. WAUTERS, *La peinture flamande* et TAINE, *Philosophie de l'art aux Pays-Bas;* POLAIN, ouv. cité, p. 72, 73, 103.

(3) Traduction française, p. 131 et suiv.

Digitized by Google

amour de leurs semblables, plutôt pour épancher leurs sarcasmes et leurs idées sur le monde de leur temps ; ils n'étaient pas, comme les écrivains de langue française, attachés à la glorification d'un seigneur.

Tous restaient très peu connus de la masse du peuple. L'art littéraire ne pénétra dans cette masse que par les chansons et les récits des ménestrels ou par les représentations dramatiques.

Le bien-être général du XV^e^ siècle avait, en effet, donné aux travailleurs le loisir de penser un peu aux choses de l'esprit. Une nouvelle espèce d'associations s'était formée : pour s'amuser, les bourgeois créèrent des compagnies dramatiques et composèrent des spectacles laïques, à l'instar des mystères que le clergé avait, jusque-là, organisés pour leur instruction. Ils formèrent des groupements d'acteurs et de diseurs qui furent officiellement reconnus à partir du XV^e^ siècle, sous le nom de *chambres de rhétorique* (1).

Il y eut, désormais, une littérature spéciale à l'usage de ces chambres, et il est certain que l'émulation, le contact journalier des rhétoriciens engendra un mouvement intellectuel puissant. Survint l'imprimerie, et les chambres de rhétorique devinrent un élément de propagande dont le gouvernement se servit, mais qu'il vit aussi se tourner contre lui ; il finit par les supprimer, au moins officiellement, à la fin du XVI^e^ siècle (2).

La plus ancienne chambre de rhétorique d'Anvers, « la Violette », existait en 1480 (3) ; celle de Bruxelles, « le Livre », date de 1401 (4) ; celle de Gand, « la Fontaine », de 1448 (5).

L'émulation fit songer à l'organisation de concours publics qui, sous le nom de *Landjuweelen*, devinrent prétextes à de grandes festivités et parades. Ce fut aussi une des premières manifestations caractéristiques de l'esprit de solidarité du peuple flamand. En 1493, on établit à Malines une chambre

(1) ALTMEYER, *Les précurseurs de la Réforme*, II, p. 143 ; *Patria Belgica*, article de M. STECHER ; GILLIODTS, *Archives de Bruges*, V, p. 518.

(2) ALTMEYER, p. 159.

(3) MERTENS, III, p. 490.

(4) HENAUX, I, p. 179.

(5) BLOMMAERT et autres auteurs, *Inventaire des chartes de Gand*, n° 599.

Digitized by Google

souveraine (1) qui « devait régir toutes les confréries dramatiques » van der dietschen tonghen « (de la langue thioise) en Flandre et dans le Brabant (2).

Ce fut certainement aussi par le canal des chambres de rhétorique que les idées luthériennes et l'esprit de discussion sur les matières religieuses pénétrèrent dans la foule. Aussi, les troubles de religion marquèrent-ils le déclin de l'éclat des chambres. Plusieurs d'entre elles furent supprimées par le gouvernement. A Liége, un règlement de l'évêque, du 21 mars 1586, soumit à la censure ecclésiastique les « jeux de rhétoricque » (3).

Mais le goût du théâtre subsista; il trouva à se satisfaire dans celles des sociétés de rhétorique qui se relevèrent, dans les représentations théâtrales organisées par les Jésuites et les Augustins dans leurs collèges (4), dans les représentations des comédiens de profession.

Ce dernier élément devint prépondérant à partir du XVII^e siècle. Au XVIII^e, l'assistance régulière aux représentations des troupes de comédiens et de chanteurs était devenue un besoin, une mode pour les classes supérieures de la société (5). La seconde moitié du siècle vit paraître les premières ordonnances de police pour le maintien de l'ordre autour et dans les théâtres (6).

La génération de la fin du XV^e et du commencement du XVI^e siècle était remarquablement bien douée, chez nous, pour s'assimiler les découvertes de la Renaissance et les développer; et elle produisit, non seulement dans le domaine des beaux-arts, mais dans toutes les branches de l'activité intellectuelle,

(1) *Patria Belgica*, article cité de M. STECHER, p. 521.

(2) Les quatre chambres de rhétorique de Gand furent subsidiées par l'administration à partir de 1532 (*Inventaire des chartes*, n° 916).

(3) HENAUX, II, p. 321.

(4) Voir nos études sur les *Écoles à Gand;* PROSPER CLAEYS, *Histoire du théâtre à Gand*.

(5) ROGER, *Cour de Bruxelles*, p. 115; GÉRARD, *Rapedius de Berg*, II, p. 223; PROSPER CLAEYS, *Histoire du théâtre à Gand; Histoire du théâtre*, par FÉTIS, dans *Patria Belgica*.

(6) *Recueil des ordonnances*, Bruxelles (1769).

Digitized by Google

des hommes éminents. Nous nous bornerons à citer les noms des Mercator, des Vésale, des Dodonée, des Plantin, des Martens, des Érasme.

Nous étions donc bien placés pour retirer de ce mouvement nouveau de la société humaine les plus grands avantages et les plus grandes gloires, d'autant plus que nous dépendions directement de la couronne d'Espagne, alors à la tête des nations européennes. Mais la métropole, aveuglée par son intolérance religieuse, ne sut que ruiner matériellement ses provinces extérieures et les abaisser moralement. La Belgique disparut, pour ainsi dire, intellectuellement parlant, avec les générations nées au début du XVI^e^ siècle.

En architecture, le style ogival tertiaire avait dit son dernier mot au commencement du siècle : l'hôtel de ville [1518] et la maison des Bateliers, à Gand [1531], la vieille Bourse, à Anvers [1515], la maison du Roi, à Bruxelles [1514], le palais des Princes-Évêques, à Liége [1508].

L'hôtel de ville d'Anvers (1565) est, à la fois, le premier et le plus riche des spécimens de l'architecture de la renaissance flamande...

Après le XVI^e^ siècle, nous passâmes par le style « jésuite » (églises des Jésuites, à Bruxelles, 1606; Anvers, 1614; Liége, 1682), ou bien nous retombâmes dans la copie plate de la renaissance italienne (le chœur de Saint-Bavon et l'église de Saint-Pierre, à Gand, 1629) et, enfin, dans l'imitation successive de tous les styles français (Louis XIV, Louis XV, rocaille, rococo, etc.).

La peinture et la sculpture subirent la transformation de la Renaissance un peu plus tard que l'architecture. Après Jean de Maubeuge (1516), Bernard Van Orley (1518), Frans Floris (1530), qui avaient encore les yeux remplis des chefs-d'œuvre des Raphaël, des Michel-Ange, et se bornaient à les imiter[1], il fallut qu'une génération nouvelle, quoique imprégnée de cet idéal classique italien, eût retrouvé la fougue et la fantaisie du tempérament national. Il fallut, de plus,

(1) WAUTERS, *Histoire de la peinture flamande.*

Digitized by Google

que les souverains et les gens d'église, seuls en possession de la richesse à la fin du XVI^e^ siècle, se montrassent disposés à encourager un art mi-partie religieux, mi-partie païen, pour que des Rubens (1577-1640) pussent se produire.

Après Rubens, quand ses meilleurs élèves : Jordaens (1593-1678), Van Dijck (1599-1641), De Craeyer (1585-1669), furent morts et que ses traditions eurent passé dans les Pays-Bas du Nord, où avait aussi émigré l'activité intellectuelle et commerciale, il y eut encore chez nous des peintres de cour, les uns pour flatter l'amour-propre des rois, en représentant leurs combats et leurs victoires (Vandermeulen, 1667), les autres, pour amuser les grands seigneurs par le contraste des plaisirs de ces heureux « magots » (Louis XIV *dixit*) qui peuplaient les campagnes flamandes (Teniers, 1637).

Et ce fut tout, pour la peinture.

Quand le voyageur français Monconys traversa notre pays (1666), il décrivit surtout les tableaux et les œuvres d'art qui lui furent montrés dans nos églises et nos couvents. Et, au XVIII^e^ siècle, nos provinces étaient renommées déjà pour les chefs-d'œuvre artistiques qu'elles renfermaient. Et c'étaient les œuvres, alors, et non plus les artistes, qui étaient un article d'exportation très important (1)!

En littérature, après Marnix (1538-1598), qui fut comme la protestation suprême de l'esprit flamand, la Renaissance ne produisit, chez nous, que des érudits et des philologues comme Juste-Lipse (1547-1606). Mais le latin seul était devenu la langue de vulgarisation pour les hommes d'élite.

Plus tard, en littérature comme en art, ce fut vers la France que les esprits cultivés se tournèrent. Ils s'initièrent aux chefs-d'œuvre classiques, puis aux nouveautés de l'école philosophique. La réaction des berquinades n'eut pas le temps de pénétrer jusque chez nous.

Nous ne parlerons de la musique que pour dire que notre pays n'a fait que suivre le mouvement général de cet art dans

(1) BRIAVOINNE, *op. cit.*, p. 162.

Digitized by Google

l'Europe occidentale. Après les trouvères et les ménestrels des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, qui amusaient les grands dans leurs châteaux, les petits dans les auberges et en plein air; après les joueurs de trompe qui cadençaient les marches guerrières des bourgeoisies armées en campagne; avec le perfectionnement des instruments, vint la création d'orchestres plus nombreux, l'invention d'une musique plus subtile. Le Montois Roland de Lattre représenta dignement notre pays parmi les compositeurs du XVI^e siècle.

L'invention des intermèdes musicaux dans les comédies et les drames, qui eut lieu dans ce même siècle, amena bientôt l'idée de mettre en musique les drames et les comédies mêmes, c'est-à-dire de faire chanter les acteurs. Le nom du Liégeois Grétry, au XVIII^e siècle, figure parmi les célébrités musicales du monde (1).

Le XVII^e siècle n'avait rien produit.

Tout caractère national avait donc disparu de chez nous, au point de vue intellectuel, au moment où notre pays échut à l'empire autrichien. Le gouvernement de Marie-Thérèse, quand il se fut dépêtré des difficultés diplomatiques qui avaient été semées sur sa route, entreprit la tâche de relever quelque peu cet apanage nouveau. La protection et l'encouragement des œuvres de l'intelligence lui apparurent nécessaires au même titre que la protection et l'encouragement des besoins matériels. Marie-Thérèse créa ou améliora des académies de dessin et de peinture à Bruxelles (2) (1737-1765), à Anvers (2) (1663-1750), à Gand (1751); elle fit publier l'édit du 13 novembre 1773 (3), qui promettait des subsides à toutes les institutions destinées à rénover l'art flamand, déclarait que la profession d'artiste ne dérogeait pas à la noblesse, et que ceux qui l'exerçaient ne pouvaient pas être assujettis à l'inscription dans une corporation de métier.

(1) *Les musiciens belges*, par FÉTIS (Bibliothèque nationale).

(2) HENNE et MERTENS, ouv. cités; le mouvement était parti de France, puisque l'Académie de peinture de Paris fut fondée en 1648. (LEVASSEUR, *Classes ouvrières en France*, II, p. 247.)

(3) *Placards de Flandre*, VI, p. 1159.

Digitized by Google

Ce fut elle, également, qui créa l'Académie impériale des sciences et belles-lettres, en 1772(1), devenue l'Académie royale.

Marie-Thérèse tourna aussi ses regards vers l'instruction.

Il y avait beau temps que ce principe, inscrit dans l'une des premières chartes constitutionnelles de Gand (1192) : « *Si quis in Gandavo scolas regere voluerit, sciverit et potuerit, licet ei, nec aliquis poterit contradicere* » (2) était lettre morte. Cette liberté d'enseignement n'avait été qu'illusoire et l'autorisation d'ouvrir des écoles à Gand dépendit bientôt, comme avant, de l'écolâtre désigné par le chapitre de l'église de Sainte-Pharaïlde (3). La situation ne changea plus au cours des siècles.

Mais, suivant en cela le courant général, ceux et celles, parmi les laïques acceptés par l'écolâtre, qui tenaient école, se mirent, à un moment donné, en corporation, tout comme ceux qui exerçaient des métiers manuels. Ils étaient encore en corporation à la fin du XVIII^e^ siècle et leur nombre était limité par des statuts. Ils devaient fournir l'enseignement gratuitement à un certain nombre d'enfants.

Le clergé, lui, évidemment, avait toutes les facilités pour ouvrir des écoles. Ce furent, la plupart du temps, des écoles gratuites (4). Les administrations des biens des pauvres avaient également la charge de l'entretien d'écoles gratuites (5).

On comptait à Gand, en 1788, outre les établissements d'enseignement du clergé, une école de garçons et une école de filles dépendantes de la chambre des pauvres, une école de garçons et une école de filles administrées par la fondation spéciale des écoles des pauvres, 15 instituteurs et 10 institu-

(1) HENNE, II, p 285.

(2) *Coutumes de Gand*, par GHELDOLF, et nos études sur les écoles à Gand, dans la *Flandre libérale*, janvier-juin 1886.

(3) DE POTTER, *Petit cartulaire de Gand*, p. 9 et 282.

(4) Ce fut à ce titre que de nouveaux couvents furent autorisés. DE POTTER, *Petit cartulaire*, I, p. 247 ; *Inventaire des chartes de Gand*, n° 2050. L'enseignement des Ursulines fut l'objet d'un rapport élogieux du magistrat en 1784. (*Inventaire des archives des établissements religieux*, par V. VANDERHAEGHEN, II, p. 308.)

(5) *Inventaire des chartes de Gand*, n^os^ 990, 1626.

Digitized by Google

trices primaires en corporation. Les écoles des pauvres comptaient une population de 132 garçons et 127 filles.

L'insuffisance de tous ces établissements d'enseignement réunis était patente. Aussi, en 1784, les commissaires d'une Jointe ayant pour but d'extirper la mendicité, proposèrent-ils d'affecter à une école pour les enfants abandonnés un des couvents supprimés (1).

Voilà pour l'enseignement primaire à Gand. La situation n'était pas autre à Bruxelles et à Anvers (2).

Le règlement général sur l'enseignement primaire du 17 septembre 1778, qui laïcisait cet enseignement, ne put jamais être appliqué (3). Joseph II, qui voulut tant réformer, ne songea point, effectivement, à l'éducation.

L'enseignement moyen, c'est-à-dire l'étude spéciale du latin permettant d'aspirer aux études supérieures, appartenait exclusivement aux ordres religieux. Les Augustins eurent un collège à Bruxelles à partir de 1601, à Anvers, à partir de 1607, à Gand, à partir de 1609 et à Liége, à partir de 1613 (4). Ces religieux eurent à supporter la concurrence, longtemps triomphante, des Jésuites, qui établirent des collèges dans chacune de nos villes peu après leur installation. La rivalité des deux enseignements dégénéra souvent en polémiques très violentes.

A la suppression des collèges des Jésuites, en 1773, des collèges laïques leur furent substitués (5) par le règlement du 22 septembre 1777 (6). Le collège central, dit thérésien, fut inauguré à Gand, le 16 mars 1778, et vers la même époque à Bruxelles (7).

Quant à l'enseignement supérieur dans notre pays, il était, depuis 1426, le monopole de l'Université de Louvain, créée

(1) DE POTTER, *Petit cartulaire*, I, p. 300.

(2) HENNE, I, p. 88, 365; MERTENS, I, p. 328; VII, p. 215; DISCAILLES, *Les Pays-Bas sous Marie-Thérèse*, p. 196.

(3) *Recueil des ordonnances* et article de M. GREYSON dans *Patria Belgica*.

(4) KEELHOFF, *Geschiedenis der Paters Augustynen te Gent*, p. 123.

(5) Article de M. GREYSON dans *Patria Belgica*.

(6) *Recueil des ordonnances* et mon étude citée sur les *Écoles à Gand*; DISCAILLES, *Les Pays-Bas sous Marie-Thérèse*, p. 205 et suiv.

(7) HENNE, II, p. 285.

Digitized by Google

par le duc Jean IV (1) et dirigée par le clergé. Cet établissement revendiquait ce monopole même contre les ordres religieux, qui ne pouvaient pas enseigner la philosophie à d'autres qu'à ceux-là mêmes qui se destinaient aux ordres (2). Ce privilège lui fut encore confirmé par Marie-Thérèse, le 6 septembre 1766 (3). Mais, à cette époque, la décadence de l'établissement était profonde. L'Université ne rendait plus aucun service pour le progrès des idées.

Dans la principauté de Liége, les choses de l'enseignement avaient suivi un cours analogue à celui des écoles dans les Pays-Bas proprement dits. A Liége même, des ordonnances du 1er août 1699 et du 12 juillet 1784 défendent d'ouvrir une école à quiconque n'est pas de la corporation des instituteurs. Une ordonnance de 1757 fixe le nombre des maîtres et maîtresses à 24, tout au plus.

L'enseignement moyen était monopolisé par les Jésuites (ordonnance du 19 mars 1796).

Sous la poussée du mouvement littéraire, artistique et philosophique qui commença en France avec le XVIIIe siècle, un mouvement analogue se dessina chez nous. Nous avons énuméré ce qui se fit dans les provinces autrichiennes. Signalons encore, pour la principauté de Liége, les ordonnances créant le dépôt légal des ouvrages imprimés à la Bibliothèque (23 mars 1775), établissant la « Société d'émulation » (29 avril 1779), qui avait pour but de « favoriser les progrès des arts et des sciences et le développement des artistes ». Une ordonnance du 11 mai 1769 avait pris des mesures pour encourager l'art de la peinture et une académie fut fondée à Liége le 25 janvier 1779.

L'élite de la nation belge se laissait entraîner par la supériorité réelle de l'esprit français du XVIIIe siècle, et n'eût été le fond de la population, foncièrement indifférente aux choses de

(1) NENY, *Mémoires*, II, p. 238.
(2) *Placards de Brabant*, III, p. 84.
(3) *Placards de Flandre*, VI, p. 1153.

Digitized by Google

l'esprit, par conséquent attachée à ses traditions flamandes, la prédiction de l'Anglais Shaw, qui écrivait en 1788 : « Dans un siècle, on ne parlera plus que le français dans ces provinces (Pays-Bas) », se serait peut-être réalisée.

Il y avait, en effet, quatre siècles que « le langage du peuple n'avait jamais été celui de la cour » (1), quatre siècles que les classes supérieures, en Flandre, s'exprimaient en français, en latin ou en espagnol. Les derniers comtes de Flandre et les ducs de Bourgogne étaient Français d'alliances et de cœur, leur cour était française, et les chambres de rhétorique, à leur suite, francisaient leur flamand (2). Les princes espagnols, eux, nous apportèrent leur langage et l'imposèrent aux esprits cultivés et à l'aristocratie (3). Le latin, seul, servait de véhicule aux idées scientifiques. Avec la domination autrichienne, ce fut le français qui réapparut et qui, dès lors, domina (4).

Mais le peuple, les classes non privilégiées restaient attachées à leur langue historique ; et tous les régimes gouvernementaux, depuis les comtes et les ducs de Bourgogne jusqu'aux empereurs autrichiens, durent prendre des mesures pour assurer l'égalité des langues dans l'administration des affaires et de la justice. La principauté de Liége, qui avait des parties de territoire flamandes, ne faisait pas exception (5).

Si les données précises ne nous faisaient complètement défaut, nous devrions terminer cette partie de notre étude en recherchant quel était le degré, le niveau moyen de l'instruction chez les Belges à la fin de l'ancien régime (6). Mais force nous est de nous en tenir à cette constatation générale, de tous les historiens, que, au milieu de la dépression intellectuelle qui

(1) SHAW, *Essai sur les Pays-Bas autrichiens*, p. 132.

(2) ALTMEYER, II, p. 166.

(3) ROGER, *La cour de Bruxelles*, p. 20; confér. MONCONYS, *Journal des voyages*, 1666, tome II.

(4) DISCAILLES, *Les Pays-Bas sous Marie-Thérèse*, p. 220.

(5) Discours de M. le baron de Coninck au Sénat, séance du 28 décembre 1888.

(6) Les corporations de métiers représentaient la bourgeoisie, c'est-à-dire la classe moyenne. Les registres des assemblées de ces corporations existent encore dans nos archives. La coutume s'était introduite, à partir du XVIII^e^ siècle, de faire signer, par les membres présents, les procès-verbaux de ces assemblées, quand

Digitized by Google

avait marqué partout en Europe le XVII^e^ siècle, notre pays était peut-être le plus déprimé et que, au XVIII^e^ siècle, bien que touché déjà des idées rénovatrices et progressistes de la philosophie française, il n'avait pu en saisir la véritable portée, et qu'il ne supporta pas les réformes qui s'en inspiraient. La Révolution brabançonne le démontra...

(*A suivre.*) MAURICE HEINS.

elles comportaient des décisions importantes. Nous avons relevé, au hasard, dans les registres de quelques corporations gantoises, les signatures et les marques de ceux qui ne savaient pas écrire. En voici le tableau.

	Séance du	Nombre de membres présents.	Marques ou croix remplaçant la signature.
Fabricants de paniers .	21 juillet 1720.	21	6
— .	9 août 1722.	14	5
— .	6 mars 1786.	15	9
— .	28 mars 1786.	9	5
Boulangers	17 décembre 1717.	27	0
—	15 novembre 1752.	11	0
—	18 janvier 1788.	35	0
—	17 novembre 1788.	38	0
Chapeliers	11 janvier 1734.	16	4
—	26 mars 1743.	11	4
—	23 mai 1752.	13	2
—	25 mai 1784.	9	1
—	30 décembre 1790.	10	0
Couvreurs en tuiles. .	18 décembre 1741.	11	1
— . .	21 septembre 1789.	10	1
— . .	30 juin 1790.	10	2
Épiciers	2 avril 1792.	23	1
Peintres en bâtiments .	27 novembre 1775.	28	3
— .	30 septembre 1791.	34	1
Merciers	16 janvier 1739.	22	0
—	13 janvier 1778.	8	0
Charpentiers. . . .	8 mars 1771.	10	0
—	20 septembre 1771.	30	0
		415	45 ou 10 p.c.

Digitized by Google

NETTIE[1]

ŒUVRE POSTHUME

CHAPITRE II.

« Il y a aujourd'hui un an, miss, que nous avons quitté Chaudfontaine. »

Germaine regarde à travers les vitres le lointain brumeux où elle revoit deux silhouettes serrées l'une contre l'autre, agitant des mouchoirs.

« Trois novembre!... J'écris précisément à Mme Baudoux pour lui prouver que je n'oublie pas cette date. Dois-je ajouter quelque chose de votre part, demande Nettie, qui vient de signer sa lettre.

— Merci... Ne fermez pas l'enveloppe, j'écrirai deux mots moi-même. »

Elle promène une dernière fois le plumeau sur la poussière des meubles, et s'en va écrire, sur un des coins de la table, un bout de lettre... L'institutrice reprend, près de la fenêtre, sa couture un instant délaissée. Germaine a bientôt fini sa correspondance; elle referme le buvard, prend son tricot et s'installe en face de la couseuse.

Inclinées toutes deux vers la clarté faiblissante du jour, elles forment un charmant tableau de genre, qu'encadrent les vieux meubles de la pièce flamande, avec le massif bureau, poli par le frottement d'un siècle, et les cuivres alignés auprès de l'hor-

(1) Suite, voir livraison du 15 septembre 1894.

Digitized by Google

loge enfermée dans sa haute caisse. La petite tête brune de miss Clerbois se détache en teintes chaudes à côté de la tête pâle et sérieuse de sa compagne ; leurs visages, rapprochés des vitres, pour profiter d'un dernier rayon de lumière, sont seuls éclairés dans la pénombre, qu'envahit peu à peu l'obscurité.

« Impossible d'achever mon ourlet, je n'y vois plus.

— Ni moi, répond Germaine, qui tricote en tâtonnant ; je vais allumer la lampe et nous lirons, en attendant le retour de mère et de Thérèse. »

Le livre, caché au fond de la corbeille à ouvrage, fut ouvert. Nettie commence la lecture de *Uncle Tom's cabin*. Son beau timbre de voix rythmé fait ressortir les sentiments humains et religieux de l'œuvre à laquelle des milliers d'esclaves doivent leur émancipation. De temps à autre, la lectrice traduit une phrase en français et son amie écoute, avec une attention soutenue, ces sombres pages que traverse d'un reflet divin la figure d'Éva S^t^ Clare.

Ainsi que l'avait prévu la perspicace Thérèse, les jeunes filles s'étaient arrangées entre elles pour tenir le ménage. Les goûts simples de l'institutrice s'accommodèrent d'une existence dont le calme la reposait de la vie tourmentée d'autrefois. L'amitié de Germaine l'avait mise sur un pied d'égalité et la besogne faite ensemble était plutôt un plaisir qu'une corvée. Sa présence semblait rendre la santé à la jeune malade. Bien que ses forces tardassent à revenir, qu'une grande pâleur couvrît ses traits, elle toussait moins. Le docteur Demey affirmait que « le printemps ferait épanouir les roses de ses joues », et personne n'en doutait.

Un peu avant l'arrivée de mère et de Thérèse, *Uncle Tom's cabin* alla, ce soir-là, comme les autres soirs du reste, reprendre sa cachette au fond de la corbeille bourrée de linge à raccommoder, M^me^ Vermeulen n'admettant pas qu'on pût apprendre une langue en dehors d'une grammaire. Sadler fut placé en évidence sur le bureau, le couvert fut mis en temps pour l'arrivée de mère, qui revenait des caves, où elle avait été

Digitized by Google

soigner les vins avec sa fille aînée. Bientôt Adrien arriva à son tour.

« J'ai rencontré la cousine Maes, qui m'a annoncé sa visite ; elle viendra ce soir...

— ... Nous mettre à contribution pour ses pauvres, dit Thérèse avec une grimace. Quelle mendiante!... Dépêchons-nous de souper, car... »

La sonnette de la rue tinta, coupant discrètement la phrase sur les lèvres de l'aînée, qui fit aussitôt disparaître le souper dans les armoires, sans se soucier de son appétit ni de celui des autres.

« Nous souperons lorsqu'elle sera partie, murmura-t-elle en forme d'excuse... Maintenant, faites-la entrer. »

La cousine entra, disant :

« Je commençais à croire que personne n'était à la maison... J'ai sonné trois fois. »

Le regard de la vieille fille s'arrêtait sur la table avec une fixité gênante.

« Trois fois!... Nous n'avons entendu qu'un coup... Adrien, n'oubliez pas de faire arranger la sonnette, demain, par le serrurier... C'est si désagréable une sonnette qui ne fonctionne pas.

— Oh! fit l'autre en riant, je crois plutôt que ce sont vos oreilles qui ne fonctionnent pas, car moi j'ai parfaitement entendu mes trois coups. »

Elle riait plus fort, découvrant ses dents pointues, espacées comme celles du loup : une double rangée d'incisives entre deux lèvres minces. Remuante, bavarde, finaude, M^lle^ Céleste Maes n'avait de céleste que son nom, quoiqu'elle patronnât avec zèle les bonnes œuvres, entre autres l'œuvre du vêtement, pour laquelle elle se mettait en quête du matin au soir.

C'était merveille à voir combien elle s'entendait à secourir les malheureux sans bourse délier; avec quel art elle pratiquait la charité aux dépens des autres en gardant tout le mérite pour elle-même! Son influence était énorme; on lui donnait, par diplomatie, le sourire aux lèvres, la rage au cœur, car on savait

Digitized by Google

ce qu'il en coûtait de déplaire à la terrible fille. Plus d'une réputation gardait encore, et pour toujours, les accrocs de sa rancune. Pour ceux qui ne connaissaient pas la « fine mouche », ses propos à double entente pouvaient d'abord paraître innocents. C'était un procédé chez elle de commencer par faire l'éloge des gens, pour arriver à leur répéter, en les déplorant, mille petites infamies qu'on débitait sur leur compte, et qu'elle colportait en s'indignant contre les méchantes langues. D'autres fois, elle se contentait d'insinuer les choses avec des réticences qui les grossissaient sous le virus doucement inoculé de ses calomnies. Elle ne pouvait souffrir les heureux; on aurait dit qu'elle voulait se venger sur eux de son existence sacrifiée à sa mère, longtemps infirme.

Certaines personnes ont la vertu aimable, d'autres l'ont aigre. M^lle^ Maes avait accompli froidement ses devoirs, sans y mettre la caresse d'un sourire, mais avec la sourde révolte d'une tâche imposée. Elle portait rancune à la jeunesse libre, insouciante, qui prenait ses envolées vers les bals et les plaisirs, pendant que la force des choses la retenait près du fauteuil de l'invalide. Son irritation se traduisait par des bouderies envers sa mère elle-même qui, se sentant à charge de son unique enfant, demandait la mort au plus vite. La mort oublia longtemps la pauvre vieille : quand elle s'en souvint, les cheveux de sa fille commençaient à grisonner. Céleste la pleura par décence filiale et pria dévotement auprès de l'octogénaire, reposant, au milieu des rameaux bénits, un crucifix entre les mains. Rien ne fut épargné pour la morte; elle eut un beau cercueil, une grand'messe et une superbe couronne ornée d'un gros nœud sur lequel se détachaient en lettres d'argent ces mots : « A ma regrettée mère. »

Les premiers jours de son deuil ne répondirent pas à l'idée qu'elle s'était faite de son indépendance. Elle fut surprise de se trouver esseulée, ne sachant que faire de son temps, perdue en quelque sorte dans la monotonie des jours sans but, dont chaque heure se trouvait si remplie autrefois. Trop exigeante pour

Digitized by Google

pouvoir garder une servante, elle trouvait sa petite maison terriblement grande depuis qu'elle n'y entendait plus même le son de sa propre voix. Elle aurait voulu étendre le cercle restreint de ses relations, rendre des visites qui lui permissent de vivre autant chez les autres que chez elle; mais, tant qu'avait vécu sa mère, elle avait proclamé si haut son mépris du monde, que personne ne songeait à l'inviter. Il était trop tard pour désavouer ses principes; force lui fut de garder le masque derrière lequel s'étaient cachées les luttes intimes de sa jeunesse, les dépits du célibat, quand, faisant de nécessité vertu, elle jouait le rôle du dévouement filial. Prise à son propre piège, elle chercha à en sortir et trouva un biais pour satisfaire des goûts sans se mettre en désaccord avec ses principes. Son besoin de dévouement lui servit de prétexte: elle se fit dame patronnesse des pauvres, se glissa dans les demeures où, sans défiance, on la laissa pénétrer; et, comme elle ne manquait pas d'esprit, elle sut se faire bien venir quand c'était nécessaire.

Chez M. Goossens, le bourgmestre, elle avait ses grandes et ses petites entrées et les gros bourgeois l'invitaient à dîner une fois par semaine. Quand on avait besoin d'un renseignement délicat, on s'adressait à elle, certain d'être édifié sur tous les points. La vieille fille avait défait plus de mariages que le curé n'en avait bénit; aussi les jeunes lui faisaient-ils deux doigts de cour, par précaution, pour ne pas s'aliéner ses bonnes grâces.

L'aurait-on crue capable d'une vilenie en la voyant en ce moment assise entre Adrien et Thérèse, souriant aux paroles de M^me^ Vermeulen, qui s'excusait encore :

« Oh! je vous en prie, n'en parlons plus, cousine... Il arrive qu'on n'entende pas un coup de sonnette... Vos explications vont me donner des remords... Voici ce qui m'amène. J'ai besoin de mains complaisantes pour m'aider à finir un petit trousseau. J'ai compté sur Germaine et sur Miss... Dame! quand il s'agit de mes pauvres, je n'ai pas d'amour-propre, moi; je demande franchement ce qu'il me faut, au risque d'être indiscrète. »

Digitized by Google

Elle découvrait ses dents de loup en distribuant aux deux eunes filles l'ouvrage qu'elle venait de tirer de son cabas en toile cirée, véritable sac à surprises, toujours gonflé, qui, à force d'accompagner sa propriétaire, semblait avoir pris quelque chose de sa physionomie : jamais l'une ne sortait sans l'autre.

« Tenez, mes mignonnes... Il n'y a qu'à suivre les faufilures... Ensuite, j'aurai un jupon à confectionner; mais voyez ce qui me reste d'étoffe; à peine assez pour la ceinture, fit-elle, en levant une bandelette à la hauteur de ses yeux... Prenez garde, je vais vous mettre à contribution pour le reste.

— Si j'avais pu prévoir, je n'aurais pas donné tous mes vieux vêtements à Virginie... Il y avait dans le tas des choses à peine portées... Quand c'est pour sa vieille servante, vous comprenez...

— Oh! j'accepte aussi du neuf!

— Il est un peu tard pour faire des emplettes, remarqua Thérèse avec une vivacité qui fit monter le sang à ses joues;... mais je suis certaine que notre miss trouvera dans sa garderobe de quoi vous satisfaire. »

Nettie monta dans sa chambre et en redescendit au bout de cinq minutes, portant sur son bras un peignoir presque neuf.

« Là... Quand je vous le disais! Voici de quoi faire trois petits jupons, et si vous coupez dans ce sens-ci — regardez bien — il vous restera un bon corsage par-dessus le marché. »

Thérèse tournait et retournait sans façon le joli peignoir de la jeune fille, dont la pudeur souffrait de voir étaler ainsi son vêtement sous les yeux d'Adrien. Son regard se tournait significativement vers Germaine qui, trop familière avec son frère, ne pouvait comprendre ce muet appel. Venu le dernier, élevé comme une fillette dans un entourage de femmes autoritaires, cette éducation essentiellement féminine lui avait ôté le libre arbitre, avait fait de lui un être passif, très doux, n'ayant ni les qualités ni les défauts d'un homme. Mme Vermeulen n'admettait pas d'ailleurs d'autres sentiments que ceux conformes à l'usage

Digitized by Google

de la maison, sans tenir compte ni du sexe, ni de l'âge, encore moins du tempérament.

Mlle Maes écoutait sournoisement Thérèse, qui cachait, sous un flux de paroles, sa joie d'avoir échappé à un débours.

« Fi! Ma chère!... Me proposer de couper un aussi bon vêtement!... Non, non; je préfère attendre jusqu'à demain votre étoffe, car je ne vous en tiens pas quitte, vous savez... »

Et elle repliait le peignoir, au grand contentement de ceux qui attendaient son départ pour souper. Mais la vieille fille ne semblait nullement pressée de s'en aller. Elle se rassit.

« Je le porterai chez Toinette, en retournant. Ça lui fera tant de plaisir, car sa fille ne peut se rendre à la fabrique faute d'une robe à mettre. A peine relevée du typhus, elle tombe dans la misère, et un mal ne vaut pas mieux que l'autre. Moi, je mendie pour elle. Mme Devos m'a promis un châle : voilà donc la malheureuse attifée pour le moment... Quel cœur d'ange que cette petite Mme Devos! Figurez-vous que, tout l'hiver durant, elle m'a aidé à entretenir plusieurs malades. Elle prenait dans la pharmacie de son mari — quand il n'y était pas, bien entendu — du Vanier, de la quinine, de l'huile de poisson, sans compter les bouteilles de vin choisies dans sa cave. Aussi, je suis furieuse contre les personnes qui disent du mal d'elle.

— Du mal ?

— Les mauvaises langues critiquent l'intérêt qu'elle porte à M. Hans, l'élève-pharmacien de son mari.

— Vous m'étonnez. C'est le premier mot que j'en entends.

— Si vous étiez comme moi, ma chère cousine, obligée de fréquenter les gens, vous entendriez des choses qui vous étonneraient bien davantage... C'est à vous dégoûter du monde... Vrai, si ce n'était pour mes pauvres, je ne sortirais plus de ma maison.

— Nous y perdrions tous », dit Adrien, qui risqua un compliment.

Le doigt de la cousine se leva doucement, menaçant.

Digitized by Google

« Vous, mon garçon, vous exercez vos galanteries sur moi avant de les pratiquer ailleurs... Connu! fit-elle avec un regard vif du côté de Nettie, dont le front restait penché sur son ouvrage.

— Adrien est l'interprète de nos bons sentiments à votre égard, cousine.

— Je le sais, Thérèse... Aussi, à supposer que je ne fréquente plus personne, je ferai toujours exception pour vous... Ici, du moins, jamais l'on ne médit du prochain, c'est une justice à vous rendre. Hélas! les autres sont loin de vous ressembler. Pauvre petite Mme Devos, si elle devait seulement soupçonner les calomnies débitées sur son compte, elle en mourrait de chagrin, bien sûr! Car ce sont des calomnies, j'en mettrais mes dix doigts au feu. Certes, elle est peut-être un peu légère et traite trop familièrement M. Hans, avec lequel elle cause volontiers en l'absence de son mari, mais de là à être coupable, grands dieux! »

Les deux bras de Mlle Maes se levèrent dans un beau geste de protestation.

« Il y a loin, acheva la négociante. Mme Devos est Allemande; ses parents sont très liés avec la famille de M. Hans, qui habite aussi Bonn... Cela explique une intimité, bien innocente, en effet.

— Très innocente, mais non moins compromettante. Il est du devoir de chacun de ne pas donner prise à la médisance; c'est ce que je répétais hier encore à Fraülein Springfeld, la gouvernante des demoiselles du bourgmestre, une honnête personne, je le crois, incapable de mal faire, si vous voulez, mais qui, à la messe, regarde beaucoup plus le fils du notaire que M. le curé.

— C'est assez naturel; avouez, cousine, que... »

Un regard sévère de la veuve coupa la parole à son fils, très mortifié de devoir se taire, comme un petit garçon devant Nettie.

« Ah! vous trouvez cela tout naturel, mauvais sujet? minauda la voix pateline de l'amie des pauvres.

Digitized by Google

— Mon fils veut vous taquiner. A peine les jeunes gens ont-ils de la moustache qu'ils se croient tout permis... A propos du bourgmestre, chère cousine, vous seriez bien aimable de lui dire, à l'occasion, que nous venons de recevoir du Pomard extra-fin, un véritable régal de gourmet. — Il est amateur de bourgogne, M. Goossens, et je sais qu'une recommandation de vous...

— Mais la recommandation est toute faite. Je n'ai pas attendu que vous me la demandiez pour parler de votre vin à M. Goossens. J'espère bien vous faire de notre bourgmestre un client.

— Ah! ça, c'est gentil! Croyez que vous n'y perdrez rien.

— Vos pauvres, du moins, n'y perdront rien, corrigea avec beaucoup d'à-propos l'adroite demoiselle Vermeulen, car ils auront leur pour-cent sur la fourniture des vins. C'est chose convenue.

— Adrien, allez chercher une bouteille de Pomard pour le faire goûter à la cousine. »

Sans répondre, le jeune homme prit sur la cheminée un « quinquet » qu'il alluma à l'aide d'un morceau de papier enflammé au feu du poêle, releva le collet de son paletot et disparut dans le corridor conduisant à la cave de réserve. Germaine rangea une couple de verres sur un étroit plateau et plaça, devant, une boîte de biscuits.

« Faut-il ajouter un troisième verre? demanda-t-elle à sa sœur.

— Vous savez bien que le vin me dérange... Maman boira avec la cousine.

— Et les autres, le bourgogne les dérange-t-il aussi? fit la visiteuse avec une pointe de malice.

— Les autres ne prennent jamais rien après le souper.

— Mais alors, je vais paraître une gourmande, une affreuse gourmande, moi!

— Oh! cousine, cousine, que dites-vous là! » dirent en chœur les dames Vermeulen, tandis que le fils couchait avec

Digitized by Google

déférence la précieuse bouteille dans le panier à roulettes. Il la déboucha, sans secousse, avec d'infinies précautions, et tendit le bouchon à sa mère après l'avoir flairé :

« Quel arome! »

Elle emplit les verres et, passant délicatement le sien sous les narines, avant d'y tremper ses lèvres minces :

« Dégustez-moi ça, cousine. »

Cousine huma une petite gorgée avec un léger claquement de langue :

« Exquis!

— N'est-ce pas?... Pour un connaisseur, ce vin est sans prix... C'est un cru exceptionnel... Goûtez encore... Maintenant, dites-moi franchement si vous avez déjà bu quelque chose de meilleur.

— Jamais, assura Mlle Céleste; j'ai cependant goûté de bien bon bourgogne, car, vous savez, on me gâte un peu partout.

— On a raison, vous êtes toujours si obligeante envers tout le monde... Videz donc votre verre et prenez un biscuit... Germaine, vous auriez mieux fait de donner un morceau de fromage. »

C'était, autour de la vieille fille, un assaut de prévenances qu'elle acceptait en se défendant pour la forme. Elle n'était point dupe des gentillesses de sa parente, elle en connaissait pertinemment le mobile. Mais ces platitudes, qui flattaient son amour-propre, allumaient une flamme au fond de son œil gris; elle éprouvait un malin plaisir à profiter du petit calcul de la négociante pour boire à ses dépens l'incomparable bourgogne. Il lui était doux de jouer avec les passions des autres, de les faire manœuvrer comme des pions sur un échiquier. Là, c'était l'amour qu'elle exploitait, ailleurs la jalousie; chez d'autres la haine, ici la cupidité, spéculant partout sur le cœur humain et soufflant le chaud et le froid selon la nécessité du moment.

Miss Nettie l'avait en horreur, comme si d'intuition elle eût

Digitized by Google

compris ce dont elle était capable. Peut-être sa nature de sensitive pressentait-elle déjà ce que devait plus tard peser sur sa destinée cette créature au visage souriant.

Vers neuf heures, la sonnette se fit entendre. La veuve emplit le verre vide de Mlle Maes pendant qu'Adrien allait prendre, sous la porte d'entrée, le courrier qu'annonçait le facteur.

« Le timbre de Chaudfontaine... C'est de tante Baudoux. »

Comme ce nom honnête sonnait clair au milieu de ces petites intrigues et comme il retentit délicieusement dans le cœur de l'étrangère, qui regarda Germaine, toujours placide en présence de sa mère.

Mme Vermeulen acheva un tour de son tricot, ouvrit l'enveloppe avec sa longue aiguille et lut lentement la missive.

« Ma sœur a été souffrante, dit-elle, mais c'est fini; elle m'annonce son arrivée pour le commencement de janvier.

— Tant mieux, ma cousine; je la reverrai volontiers, la bonne dame. Elle est si généreuse, si franche, et j'aime ça, moi, la franchise. Je n'ai jamais compris comment il est possible de faire belle mine aux gens qu'on critique, pas plus que je ne comprends comment l'on peut feindre des convictions contraires à sa conscience. Mme Baudoux avoue à haute voix ses opinions, tant pis pour ceux qui ne les partagent pas... Certes, j'aimerais mieux la voir plus catholique; elle néglige un peu notre mère la Sainte-Église et pratique la religion à sa manière, en distribuant son bien à tout propos, sans s'inquiéter si ses protégés ont des principes.

— C'est d'une vraie chrétienne, dit miss Clerbois, qui releva bravement le front.

— Serait-ce d'une moins bonne chrétienne de secourir ceux qui le méritent? demanda doucement la vieille fille.

— Oui, la charité s'étend sur tous, à tort et à travers, comme le fait Mme Baudoux. S'il ne fallait secourir que ceux qui le méritent, que de malheureux mourraient de faim! »

Elle parlait avec une grande vivacité. Sa riposte, au fond de laquelle bouillait son jeune sang, contrastait avec le ton patelin

Digitized by Google

et froid de Mlle Maes qui, tout en souriant, fixait sur elle ses prunelles d'acier.

« Quelle chaleur! A vous entendre, on croirait vraiment que j'accuse l'excellente femme, quand, au contraire, je constate bonnement nos différentes façons d'envisager le bien, ce qui ne m'empêche pas de lui rendre justice.

— Ne faites pas attention aux paroles de Miss, fit la négociante, très ennuyée de la tournure que prenait la conversation... Quand il s'agit de ma sœur, elle est d'une susceptibilité!...

— Ne lui en faites pas un grief : la reconnaissance est chose tellement rare « le jour d'aujourd'hui » qu'elle devient une vertu. »

Elle s'était levée, et, de ses doigts gros et courts, elle rassemblait les objets épars en un paquet qu'elle épingla méticuleusement, d'un air de parfaite bonhomie, pendant que, dans son for intérieur, elle savourait l'épigramme qu'elle venait d'entortiller dans un compliment.

« Comment! vous partez déjà, dit Thérèse, qui, depuis plus d'une heure, coulait de temps à autre un regard furtif du côté de la pendule.

— Il n'est si bonne compagnie que l'on ne doive quitter. Il faut que j'aille dormir, car demain, après la première messe, je pars en pèlerinage pour Notre-Dame de Hal. Je l'ai promis aux Goossens et, avec moi, parole donnée, parole tenue... Vous savez que leur fille cadette, Mlle Joséphine, ne va pas bien du tout?

— Qu'a-t-elle donc? demanda Mme Vermeulen en déposant son tricot; je ne la rencontre plus. »

La vieille fille eut un mystérieux hochement de tête.

« Est-elle si gravement malade?

— Entre nous, les Goossens auront beau faire, c'est peine perdue... Le docteur Crocquart, de Bruxelles, est venu en consultation avec le médecin traitant... C'est mauvais signe, quand celui-là vient. Ils ont parlé d'une anémie et recommandé un séjour aux îles d'Hyères. En attendant, la pauvre enfant mange

Digitized by Google

de la viande crue, gobe des œufs, avale des poisons et, avant chaque repas, boit un petit verre de curaçao... Comme si l'on ne pouvait mourir sans tout cela !... »

Elle haussa les épaules.

« Nous avons du Wynand Focking d'importation directe, insinua la veuve, tandis que Nettie demandait avec intérêt :

— Quel âge a Mlle Joséphine ?

— Dix-neuf ans, répondit Adrien, que la voix aimée tirait de son indifférence... Elle est très jolie... on dirait une Anglaise.

— Je crois qu'Adrien a un faible pour les Anglais — notez que je n'ai pas dit les Anglaises, fit la cousine en distribuant un bonsoir affectueux dans de longs serrements de mains, s'excusant de « quitter » si tôt ; mais c'était à cause du pèlerinage promis aux Goossens et de cette messe matinale à laquelle il s'agissait de n'arriver pas trop tard.

— Adrien et moi, nous vous escorterons, dit Mme Vermeulen. »

La mère et le fils accompagnèrent leur parente jusqu'au seuil de sa demeure, située à l'angle de la rue du Curé et de la rue du Moulin, une maisonnette blanche à un étage où, pendant la belle saison, s'épanouissaient des géraniums à toutes les fenêtres, car cette créature qui n'aimait personne, aimait les fleurs. Elle les cultivait avec une sorte de tendresse, en souvenir, sans doute, de l'adoucissement qu'elles avaient apporté à la série des tristes jours vécus derrière le petit treillage en bois. De cette place, pendant de nombreuses années, elle avait regardé le va-et-vient de la rue, assise près du frais rempart dont la verdure masquait l'ennui de sa vie. C'étaient toujours les mêmes plantes du temps de la vieille mère, perpétuées par des boutures pour lesquelles Mlle Céleste allumait du feu pendant les fortes gelées. C'était la seule sentimentalité que se permît son cœur fermé. Ceux qui avaient besoin de son appui flattaient sa manie en professant à l'égard de ce jardinet aérien une admiration digne de l'hypocrisie qui la dictait.

Digitized by Google

« Voulez-vous que Virginie vienne vous éveiller à quatre heures ? lui demanda la négociante dans une dernière poignée de main. Nous irons la prévenir en retournant; cela vous permettra de dormir sur vos deux oreilles.

— Merci, merci! J'ai mon réveil-matin... Vous voyez à quoi en est réduite une vieille fille.

— Il n'a tenu qu'à vous de ne pas rester fille, lui dit Adrien en frottant une allumette pour rallumer la veilleuse que venait d'éteindre le courant d'air.

— Vous devenez d'une galanterie!... Allons, bonsoir... Je n'oublierai pas le bourgmestre. Comptez-y. »

Dans l'entrebâillement de la porte, elle parlait en phrases coupées par le vent, abritant de sa main la flamme vacillante qui éclairait l'épaisse silhouette de son corps emmitouflé dans des châles. Puis, elle poussa le verrou et bientôt sa lumière apparut au premier étage.

« C'est une finaude, dit M^me^ Vermeulen, qui allongea le pas afin de combattre l'âpreté du soir ; mieux vaut l'avoir pour soi que contre soi. »

Le jeune homme marchait aussi très vite. Les allusions à double entente de M^lle^ Céleste l'avaient surexcité et à sa fièvre s'ajoutait la mortification d'avoir dû se contraindre, sourire à la redoutable adversaire qui, tout en badinant, cherchait à divulguer aux siens le cher secret qu'il croyait si bien caché au fond de son cœur.

« Une finaude!... Dites une vipère, maman; celui qui lui tordrait le cou ferait œuvre pie. »

Une telle véhémence surprit la veuve, peu habituée à entendre parler son fils sur ce ton.

« Je n'aime pas les exagérations, Adrien, et depuis quelque temps déjà, j'ai remarqué que vous vous exaltez. Vous aurez appris ça de Miss, qui, ce soir encore, s'est lancée dans des phrases ridicules. Ne l'imitez pas. Dans le commerce, il faut être posé. »

Cet argument : « Dans le commerce, il faut être posé », concluait chaque fois la morale de la mère, lorsqu'à la moindre

Digitized by Google

velléité d'indépendance, elle ramenait son fils à la raison. Mais, depuis qu'il aimait, les choses lui apparaissaient sous un aspect différent; le gros bon sens maternel tombait sur son amour comme des giboulées d'avril sur un pommier en fleurs. Elle ignorait les nouvelles dispositions d'Adrien. Faite d'une pièce, il ne lui serait jamais venu à l'esprit que son garçon pût aimer une personne qui n'eût pas une dot pour le moins équivalente à la sienne. Ces choses ne se voient que dans les romans, et encore ! Les romanciers de nos jours sont trop scrupuleusement vrais pour ressasser ces contes d'autrefois.

Pour elle, aimer était synonyme d'épouser, et un bon catholique n'aime que sa femme, à moins d'être un débauché, comme ces jeunes gens oisifs dont on lui racontait les fredaines.

Adrien, grâce à Dieu, n'était point de cette trempe. Elle l'avait attelé jeune au travail, lui laissant juste assez de liberté pour n'avoir pas l'occasion de mal faire. Adrien, d'ailleurs, connaissait trop son devoir pour compromettre son avenir par une amourette. Sa mère avait déjà en vue une fillette de quatorze ans, enfant unique d'un gros brasseur, et qui, dans quelques années, réaliserait les conditions du bonheur. Riche, pas trop laide, pieuse, élevée avec des idées d'ordre et d'économie, Maria Taymans ne pouvait manquer de faire la conquête de son fils. Ce qui la séduisait, elle, c'était la brasserie. Plus tard, le commerce de bière marcherait de pair avec le commerce de vins; un tel mariage ne pouvait donc être qu'une excellente affaire. L'avenir du fils étant réglé, elle pensait à celui de Thérèse et de Germaine. Thérèse était née vieille fille, inutile de lui chercher un parti! Très commerçante, elle resterait à la tête du commerce. Sa sœur, d'une santé délicate avec des goûts autres que ceux de l'aînée, serait une bonne épouse pour M. Philippe Demey, le jeune médecin établi à Vilvorde et autour duquel se groupait la meilleure clientèle de la ville.

Mme Vermeulen avait même cru s'apercevoir qu'il s'intéressait à sa malade d'une manière significative.

Tout cela était mathématiquement calculé pour le bien de

Digitized by Google

tous; la veuve disposait de ses enfants comme des récoltes achetées à Bordeaux au comptant. Elle les aimait beaucoup cependant; après l'or, rien ne lui tenait si chaud au cœur. Pour pouvoir se consacrer exclusivement à eux, elle ne s'était pas remariée, malgré d'excellentes occasions et son veuvage précoce. En revanche, elle exigeait de leur part une obéissance absolue. Dure envers elle-même, elle l'était inconsciemment envers les siens. Dans sa jeunesse, elle n'avait eu d'autre volonté que celle de ses parents et elle considérait tout naturel que ses enfants se soumissent à la sienne. Comment aurait-elle supposé qu'il en pût être autrement, elle qui s'en était si bien trouvée?

Ce régime commençait cependant à déplaire à Adrien, qui s'irritait d'être conduit comme un petit garçon dont le seul droit était celui de se taire, quand, d'un autre côté, sa mère exigeait qu'il se montrât, devant la clientèle, plus homme qu'un vieillard. Dès qu'il rentrait de voyage, il devait abdiquer et déposer dans le vestibule, avec son pardessus et sa valise, le pouvoir qu'on lui prêtait pour faire ses tournées. Thérèse inscrivait au registre les commandes qu'il rapportait; puis, ouvrant le livre de dépenses, elle lui faisait rendre le compte exact des débours; les frais n'excédaient jamais le strict nécessaire : il s'arrangeait pour dîner chez ses clients. Une seule fois, il s'était permis un verre de faro, un jour que la soif le tourmentait. A cette occasion, sa sœur lui avait cité l'exemple du père qui, dans aucune circonstance — sauf pour faire déguster ses vins — ne prenait quelque chose entre ses repas; elle avait ajouté que rien n'est plus dégradant que l'ivrognerie. « On commence par boire une pinte et l'on finit par vider des litres. » La mère avait approuvé de la tête et Adrien n'avait plus recommencé.

Rendre les comptes ne pouvait humilier le jeune homme. Il l'avait vu faire par M. Vermeulen, qui le tenait de son père. Au reste, il n'avait guère le goût de la dépense. Ce qui lui donnait des envies de révolte, c'étaient les observations devant Nettie :

Digitized by Google

« Adrien, ne parlez donc pas si haut, — Adrien, ayez de la tenue,— Adrien, ne serez-vous jamais sérieux ? » Puis, les longs sermons à propos de tout et à propos de rien, les recommandations saugrenues revenant terminer tous les discours par un énervant refrain. Alors, il lui montait des bouffées de colère au cerveau, une irrésistible envie de secouer, une fois pour toutes, le despotisme qui l'amoindrissait : velléité dont avait raison un regard. Ce caractère amolli n'avait plus de ressort pour reconquérir son individualité. Dépourvu d'énergie, il devait marcher sous le joug qui le retenait dans l'étroit sillon maternel sans lui permettre de s'en écarter. La manière dont on le menait l'atteignait maintenant dans sa dignité d'homme. Avant d'aimer Nettie, il ne s'était jamais aperçu de toutes ces choses qui le blessaient si fort, aujourd'hui que l'amour émancipait sa pensée. Il aurait voulu connaître un peu le monde pour se sentir une force, mais on avait soin de le tenir en laisse. Depuis son retour de Bordeaux, où sa mère l'avait placé sous une surveillance sévère, il n'était sorti que pour travailler au jardin ou se rendre en province chez de vieux parents, auprès desquels il retrouvait, à peu de différence près, les principes de Mme Vermeulen. Il n'avait guère changé de milieu et ne pouvait, par conséquent, établir de comparaison; c'était partout la même vie uniforme et laborieuse. Parmi les jeunes filles, aucune n'avait attiré son attention. Leurs robes, coupées sur un même patron, leur donnaient une tournure identique et elles ne différaient entre elles que par la couleur de leurs cheveux ou la grandeur de leur taille. Également « bien élevées », elles gardaient toutes un maintien à la fois réservé et prétentieux. Leur tête, bourrée de petites vanités, était incapable d'une pensée ou leur cœur d'un élan. L'importance de la dot pouvait seule trancher l'embarras du choix.

Quelle différence avec Miss, dont l'enthousiasme pailletait les grands yeux ! Quelle voix colorée quand elle exprimait ses idées, un peu exaltées, soit, mais seyant si bien à son type du Midi. Rien de guindé en elle; tous ses mouvements avaient

Digitized by Google

quelque chose d'ailé, d'une grâce exquise. Jolie ? Elle pouvait se passer de l'être avec ses yeux changeants comme l'onde dont ils avaient les reflets. Nul n'en aurait pu définir la couleur. Leur vert sombre, sous l'arcade d'épais sourcils, paraissait d'un noir de jais quand une question la passionnait. Ses cheveux, rebelles à toute coiffure, s'ébouriffaient en boucles folles autour de sa tête, très fine, petite, qu'un certain tic du cou faisait onduler. Avec cela, bonne jusqu'à l'entière abnégation d'elle-même, elle vous volait le cœur à première vue.

Adrien pensait à Nettie en arpentant la distance qui le rapprochait d'elle, ce soir d'hiver, à côté de Mme Vermeulen dont le ton péremptoire venait une fois encore de le réduire au silence. Il la revoyait telle qu'il l'avait vue pour la première fois, assise sous l'abat-jour, près de Germaine... Lui, arrivait de Mons. Il ignorait tout absolument. C'était une règle de le tenir en dehors des résolutions prises. En voyant cette jeune fille si différente des autres, il fut pris d'une timide admiration. Il n'avait jamais lu de romans et son esprit prosaïque pouvait se passer d'idéal, il ne s'en était point créé. Elle lui fit l'effet d'un être surnaturel et charmant. Tout de suite, sans chercher à la combattre, il se laissa aller à une sympathie infiniment douce, toute nouvelle pour lui qui n'avait jamais aimé. Oh! oui, qu'elle lui avait volé le cœur, et toute son âme aussi.

LÉONTINE MUSIN.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

DU COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE A L'UNIVERSITÉ D'ÉDIMBOURG

PRONONCÉ LE 19 OCTOBRE 1894

MESDAMES, MESSIEURS,

Au moment de prendre pour la première fois la parole dans votre antique et glorieuse Université, je ne puis me défendre d'une profonde émotion en songeant à l'importance de la tâche, je dirais presque, à la grandeur de l'apostolat que vous m'avez fait l'insigne honneur de me confier. Quand je considère, d'une part, ce que votre Université a été dans l'histoire de la science; quand je pense à cette Faculté des Arts qui a produit à l'aurore de ce siècle ce mémorable mouvement d'idées que l'on a appelé la *philosophie écossaise;* quand je pense à cette École de médecine d'Édimbourg qui, de nos jours, a donné au monde ces deux incomparables découvertes : l'anesthésie et l'antisepsie; et quand, d'autre part, je considère l'objet de mon enseignement; quand je pense à ce qu'a été la mission de la France dans l'histoire de la civilisation, à ce qu'elle est encore dans le présent, à ce qu'elle sera dans l'avenir; quand je songe à tant de chefs-d'œuvre, à tant de révélations, à tant de révolutions et dans l'ordre intellectuel et dans l'ordre esthétique et dans l'ordre moral; et quand après cela je songe que c'est moi, indigne, que vous avez

Digitized by Google

choisi pour être le héraut de cette civilisation, que c'est à mes faibles forces qu'incombe la tâche d'introduire et de répandre à l'Université d'Édimbourg le culte de la culture française, je me sens comme écrasé du poids de ma responsabilité, de ma responsabilité devant vous, de ma responsabilité devant la France. Et cet enseignement, il s'agit de le créer de toutes pièces : aucune tradition qu'il me soit permis de suivre, aucun prédécesseur illustre qui puisse me passer le flambeau reçu des générations antérieures. Ce qui me rassure un peu, c'est que cette absence de traditions, si elle a des désavantages, apporte aussi avec elle de grands dédommagements; c'est que le sentiment de la responsabilité individuelle sans partage a un charme viril qui nous soutiendra dans la lutte; c'est que, de cette responsabilité, j'ai la confiance que vous en assumerez une part, et qu'enfin, forts de votre appui dans le bon combat, forts aussi de cette devise magique des universités allemandes : *Lernfreiheit und Lehrfreiheit*, nous marcherons de concert à une victoire certaine.

Avant de commencer ce cours, j'ai le devoir de vous dire, et vous avez le droit d'entendre de moi, quel est l'esprit qui m'anime, l'idéal que je poursuis, quel est le rôle que j'attribue à mon enseignement dans l'ensemble des *litteræ humaniores*. Sans doute, je ne puis songer à vous donner dans un simple discours d'ouverture toute la philosophie de mon sujet. Je ne puis pas davantage songer à vous tracer, même dans ses grandes lignes, l'histoire des lettres françaises, si intimement liée d'ailleurs à l'histoire politique et sociale. Parmi les innombrables raisons que vous avez d'étudier les lettres françaises, — raisons pratiques et utilitaires, raisons esthétiques, raisons morales, raisons nationales et raisons internationales, — il me suffira dans ce discours de ne vous en développer que deux principales : je voudrais vous montrer, d'une part, que cet enseignement est à la fois le plus vivant, le plus moderne, le plus actuel et que, dans la solution des questions sociales qui doivent être désormais notre constante préoccupation, il n'en est pas qui s'impose à vous avec plus d'urgence; mais je voudrais aussi vous montrer, d'autre part, qu'il n'en est pas de

Digitized by Google

plus antique, ni de plus classique; que la littérature française se rattache à la grande tradition de l'humanité, qu'elle n'est que la prolongation de la civilisation romaine, et que, par conséquent, son étude ne sera que la prolongation, le complément naturel et nécessaire de vos études classiques.

I

Ce dernier point, Mesdames et Messieurs, il m'est d'autant plus nécessaire de le démontrer irréfutablement que je connais d'excellents esprits qui ne voient pas sans un certain effroi la culture française s'introduire dans cette Faculté des Arts, qui a été depuis des siècles un centre brillant des études antiques : pour eux, cet enseignement nouveau, cette réforme ne serait qu'une révolution, ce ne serait rien autre chose qu'une invasion de barbares et nous ne serions, nous, qu'un chef de vandales, un petit Genseric en toge, marchant à la conquête de Rome et d'Athènes et venant délivrer les pauvres étudiants de la tyrannie des Grecs et des Romains. Si ces appréhensions étaient fondées, si les Humanités françaises devaient être un danger pour les Humanités anciennes et amener une rupture brusque avec la tradition antique, je vous l'avouerai moi-même, ces esprits respectueux de la tradition seraient armés contre nous du plus redoutable de tous les arguments. Je reconnais moi-même que, si nous supprimons un instant par la pensée l'éducation latine et l'éducation grecque, voici en un instant toute la tradition de l'humanité brisée! voici que nous perdons irrémédiablement le sens du passé, et en perdant le sens du passé voici que nous perdons tout à la fois le sens du présent. Oh! Mesdames et Messieurs, je sais bien tout ce que l'on peut dire contre le maintien des études classiques, tout ce que suscite de grosses difficultés cette éternelle « Question du latin ». Je sais trop bien que, pour l'énorme majorité des étudiants, les études classiques sont lamentablement perdues et que, dans ce temps où la majorité fait loi, c'est un argument bien grave contre le maintien des études classiques que de ne servir qu'à une élite, à une aristocratie des intelligences.

Digitized by Google

Mais, d'autre part, n'est-il pas vrai que, s'il n'y avait eu que dix justes dans Sodome et Gomorrhe, Jéhovah eût épargné Sodome et Gomorrhe; et n'est-il pas vrai aussi que, s'il ne se trouvait chaque année que dix éphèbes pour se nourrir du miel attique et du lait fortifiant de la louve romaine, s'il ne se trouvait chaque année que dix intelligences pour s'imprégner et se pénétrer de la culture antique, cette culture antique devrait encore être sauvée? Et après tout, quelque amoureux que l'on soit des nouveautés, quelque avide que l'on soit du progrès, il y a cependant un principe qui doit servir de fondement à tout système d'éducation supérieure : et ce principe, c'est l'unité et la continuité de cette éducation. Car, de même que la raison principale d'un enseignement philosophique des sciences doit être de nous montrer l'unité causale des phénomènes, l'enchaînement des causes et des effets, trame et tissu de l'univers, de même la raison d'être de l'histoire et des lettres sera toujours de nous donner le sentiment de l'unité et de la continuité de l'humanité dans le temps, de nous montrer la tradition intellectuelle et morale, héritage sacré, se transmettant en s'accumulant dans le cours des siècles. Et c'est précisément parce que c'est ma ferme conviction que cette continuité et cette unité ne seront pas brisées impunément, que je considère le maintien de l'enseignement classique, *sinon de ses méthodes*, comme la sauvegarde de la haute culture.

Ainsi donc, que les esprits respectueux du passé se rassurent! Nous ne sommes pas venus ici pour violer la loi antique, mais pour la compléter. Bien loin de rompre avec la tradition, la littérature française ne fait que la continuer; bien loin d'être en opposition avec les lettres latines, les lettres françaises en sont l'émanation. Ce n'est pas une vaine appellation que celle qui appelle la France le peuple latin par excellence : car la France est fille de la littérature romaine, comme Rome fut la fille de la littérature grecque. *Athènes, Rome, Paris sont des chaînons de la même chaîne, des rameaux du même tronc.* Tandis que les littératures anglaise et allemande, les littératures scandinaves et les littératures slaves ont été des littératures autochthones, en ce sens tout au moins que leurs origines

Digitized by Google

sont inconnues et que leur développement a été ou paraît original et spontané, au contraire, la littérature française, comme la littérature espagnole, et la portugaise, et l'italienne, a été essentiellement une littérature de tradition. Ce que Carlyle a dit, je pense, de l'histoire de Gibbon, on pourrait l'appliquer avec une parfaite exactitude à l'histoire de la France : *elle est un pont magnifique suspendu entre le monde antique et le monde nouveau.* Et de même que l'on peut remonter, par une série ininterrompue, du pape d'aujourd'hui, qui de ses mains d'octogénaire essaye de reconquérir l'empire du monde, jusqu'aux premiers successeurs de saint Pierre, contemporain des Césars, tout de même l'on peut remonter par une filiation ininterrompue de la langue de Renan et de Victor Hugo à la *lingua Romana* que les légionnaires romains imposèrent aux Gaulois vaincus. Rome a réussi à accomplir cette œuvre énorme, surhumaine, de donner aux Gaulois et aux Francs, ancêtres des Français, l'empreinte indélébile et de sa langue et de sa littérature, et de sa religion et de son droit; et de toutes les conquêtes du Peuple-Roi, je ne sache pas qu'il y en ait eu de plus durable, ni de plus incalculable par ses conséquences.

1. — Et, d'abord, la conquête de la langue. Jamais conquête ne fut plus complète. La *Lingua Romana*, langue du peuple, dont on retrouve tant de traces chez Plaute et Térence, langue avec déjà des tendances analytiques, envahit avec les colons et les légionnaires romains toute l'Espagne et toute la Gaule. En quelques générations, l'assimilation est si complète que les Gaulois et les Espagnols fournissent à la littérature latine décadente quelques-uns de ses plus brillants écrivains, et que l'on ne réussit plus à trouver chez eux de trace du celtique. Cette disparition presque complète du celtique est un des phénomènes les plus attachants de l'histoire; cette domination de Rome, presque absolue et presque instantanée, est un des exemples les plus extraordinaires de la victoire d'une civilisation supérieure sur une civilisation inférieure. Exemple bien fait pour faire réfléchir les partisans fanatiques de la théorie des races, et qui montre admirablement que, de tous les fac-

Digitized by Google

teurs naturels ou spirituels, il n'en est pas de plus puissant que l'éducation, et que contre ce facteur toutes les fatalités de la race conjurées ne sauraient, en dernière analyse, prévaloir. Pour vous faire une idée vive de ce miracle historique, par lequel une petite armée de colons et de légionnaires parvint à imposer sa langue et sa civilisation à des milliers d'indigènes, imaginez que les Anglais, dans l'Inde, eussent réussi, en deux générations, à imposer aux Hindous leur langue et leur civilisation; imaginez que les Français, en Algérie, eussent pu forcer les Arabes à adopter la langue et la civilisation des *Roumis* abhorrés. Quand on réfléchit à tout ce que pareille hypothèse nous semble avoir de chimérique, en comparaison des résultats atteints, et quand alors on songe que d'une hypothèse tout aussi chimérique, les Romains seuls surent faire une réalité, on est stupéfait, une fois de plus, devant le génie extraordinaire de ces colonisateurs, et on éprouve devant les monuments spirituels de leur ascendant la même admiration que nous éprouvons quand nous voyons à Carthage, à Lambessa, debout, au milieu du désert, les monuments cyclopéens du Peuple-Roi.

Cette victoire de la *langue romaine,* devenue *langue romane,* est un des faits capitaux de l'histoire de la civilisation; c'est là une de ces forces *directrices* dont parle Taine et qui impriment une direction nouvelle à l'humanité! *Par là, le génie français est lié et relié et enchaîné à tout jamais au génie latin!* Par là, la connaissance du latin, la tradition du latin devient une des nécessités vitales de la culture française. En vain, m'objectera-t-on la littérature française du Moyen âge qui essaya de rompre le cercle de fer et qui fit une tentative d'évolution originale. *Cette littérature féodale, bien loin d'infirmer la thèse de la toute-puissance de la tradition latine, ne fait que la confirmer.* Car cette littérature, malgré sa riche originalité, malgré sa fécondité et son influence internationale, ne fut pas viable, précisément parce qu'elle s'était mise en dehors de la tradition. A la Renaissance, ce fut de nouveau Rome qu l'emporta *et la littérature du Moyen âge fut comme si elle n'avait jamais été.* Pendant trois siècles, elle demeura lettre close, jusqu'au moment où le Romantisme, voulant briser avec le

Digitized by Google

Classicisme, revint exhumer les chefs-d'œuvre du Moyen âge et alléger la littérature française du poids écrasant de la tradition classique.

Je ne connais pas d'étude aussi fascinante, à la fois au philologue et au philosophe, que cette genèse de la langue française dans la matrice romaine : on y surprend sur le vif, on y suit pas à pas la transformation du latin rustique en roman et du roman en français moderne. Tandis que les couches successives de l'anglo-saxon nous présentent d'immenses lacunes, qui ne nous permettront jamais de reconstituer tous les moments de l'évolution et qui laisseront toujours une place importante à la fantaisie et à l'hypothèse invérifiables, tandis que le gothique et l'allemand moderne sont pratiquement des langues différentes, dont les origines se perdent dans le crépuscule, sinon dans la nuit de la préhistoire, *nous pouvons assister, au contraire, dans l'ontogénie de la langue française à toutes les phases de son développement.* Nous voyons la langue synthétique et la langue analytique subsister côte à côte, et nous voyons les prépositions éliminer peu à peu la déclinaison à deux cas. *Nous pouvons suivre la transformation de la langue dans un même chef-d'œuvre, remanié dans des siècles successifs:* telle cette admirable *Vie de Saint-Alexis*, avec ses trois versions du XI^e^, du XII^e^ et du XIII^e^ siècle, et où nous reconnaissons déjà ce que sera plus tard la langue de Pascal.

La tradition latine dans la langue française subsiste donc invaincue. Et notez que cette tradition n'est pas une fantaisie de pédagogues ou un raffinement de lettrés : elle est une réalité vivante pour tout Français cultivé. Il semble que les Français aient gardé, à travers leurs égarements démocratiques, comme la conscience vague de leurs innombrables quartiers de noblesse linguistique. Cette noblesse linguistique, voilà un fait et un sentiment que la nuit du 4 août n'a pu abolir. Aussi, avec quel soin jaloux les écrivains français maintiennent à la langue son intégrité contre tous les réformateurs excessifs ou intempestifs! Quelle sainte horreur du néologisme, quand on la compare à l'incessant influx de mots nouveaux dans la

Digitized by Google

langue anglaise! Par une de ces bizarreries dont notre pauvre humanité n'est que trop coutumière, le peuple français, qui, assurément, n'est pas suspect d'un conservatisme exagéré, ce peuple français, chez qui, déjà, César reconnaissait comme les trois signes caractéristiques, l'amour de la gloire militaire, l'amour des révolutions et l'amour des subtilités oratoires, *ce même peuple, dès qu'il s'est agi de sa langue ou de sa littérature, a toujours eu le respect du passé. En matière littéraire, non seulement la France a été conservatrice, mais elle a été réactionnaire.* Les Français ont accepté sans sourciller la tyrannie des règles les plus absurdes. Ils ont établi, par delà le XIX^e^ siècle, une norme invariable : la littérature et la langue du siècle de Louis XIV ; et, par delà le siècle de Louis XIV, une autre norme : l'antiquité et le siècle d'Auguste. Dans aucune littérature européenne, le souci des modèles, le despotisme d'un style convenu et d'un vocabulaire artificiellement choisi n'ont été poussés si loin. C'est là précisément ce qui explique la popularité et la pérennité de l'Académie française, qui représente cette tradition conservatrice de la langue, qui a survécu comme institution officielle à tous les régimes et dont le prestige n'a toujours fait que s'accroître, malgré *l'Immortel*, de Daudet, malgré toutes les boutades et toutes les haines. Les étrangers, les Anglais surtout, ne comprendront jamais cet asservissement à la tradition classique, à l'antiquité latine. Ils traiteront volontiers de pédants et Montaigne et Rabelais, tout farcis d'érudition et de citations. Ils seront stupéfaits de voir jusqu'à quel point Voltaire a été réactionnaire, de voir que cet iconoclaste, qui ne respectait ni Dieu ni le Diable, respectait la Loi des trois Unités.

Ce souci de la bonne langue, des modèles classiques nous donnera le secret de cette préoccupation de la forme et du style qui est une des caractéristiques des écrivains français et qu'aucune littéraire européenne n'a possédée au même degré. Avec tous les désavantages qu'entraînent toujours le formalisme et les conventions, cette préoccupation n'en a pas moins produit d'inappréciables bienfaits : car c'est ce souci qui faisait qu'un Buffon travaillait en manchettes, c'est ce souci qui

Digitized by Google

faisait subir à un Flaubert les affres du style, qui a transformé la langue française, si pauvre, si abstraite, si inflexible dans ses inversions, si raide dans sa syntaxe, en un des plus merveilleux instruments de la pensée humaine, instrument incomparable pour exprimer les idées générales, pour exposer et pour convaincre ; en un mot, la perfection même pour la mesure, pour la propriété, pour la clarté cristalline.

2. — Mais ce ne fut pas seulement la langue que les vainqueurs romains réussirent à imposer à la Gaule, ce fut encore toute la bureaucratie romaine, tout le système fiscal, toute l'administration ; ce fut surtout le Droit romain, et, par cette seconde conquête, tout l'avenir politique de la France est fixé dans ses grandes lignes, comme, par la conquête linguistique, avait été fixé tout son avenir littéraire. En devenant fonctionnaires romains ou en se courbant sous des fonctionnaires romains, l'aristocratie gauloise perd sa nationalité et son originalité. En adoptant la civilisation romaine, Clovis renie le germanisme et pose les fondements de la monarchie française et de la centralisation administrative. *Désormais, la tradition romaine de l'État, l'idée unitaire ne périra plus.* L'idée féodale aura beau émietter le pouvoir, morceler le territoire, *l'idée de la royauté une et indivisible, planera sur toute la France médiévale* jusqu'au moment où un maître ouvrier, Louis XI, la réalisera dans les faits.

Ailleurs aussi, dans le monde féodal, l'idée romaine hantera les imaginations et tâchera de se réaliser : depuis Charlemagne, à travers tout le Moyen âge, le Saint-Empire romain reste le rêve des Césars allemands, et c'est à la poursuite de ce rêve que les Henri IV, les Barberousse et les Frédéric II risquent leur couronne et leur dynastie. En Italie, comme en Allemagne, l'idée romaine subsiste malgré la papauté, et le plus grand patriote du XIII^e^ siècle, Dante, ne fait qu'exposer l'idéal de tous, quand il dresse, dans son *de Monarchia,* la figure géante de César. Mais, ni en Allemagne, ni en Italie, l'idée romaine ne parvient à se réaliser : en Italie, elle se brise contre le rocher de saint Pierre et l'ambition des papes, principicules

Digitized by Google

italiotes ; en Allemagne, elle vient se briser contre la féodalité, jusqu'au jour où les rois de Prusse, *imbus de l'influence française,* réussirent à anéantir la féodalité et à faire l'unité allemande. En réalité donc, *la centralisation romaine ne réussit à triompher qu'en France,* alors même que tout semblait conjuré pour la faire échouer : et la guerre et l'anarchie du dedans et une guerre terrible au dehors. Si puissante fut la tradition romaine que, malgré la guerre de Cent ans, ce même roi de Bourges, dont le royaume avait été réduit à l'enceinte d'une ville, put encore voir triompher avant sa mort la cause de la royauté, et que son fils fut le grand artisan de l'unité française.

Dans cette marche vers la centralisation, le grand instrument de conquête fut le Droit romain, et Philippe le Bel (tout comme avant lui Frédéric II) savait ce qu'il faisait quand il appela les Légistes à son secours. Comme presque tout ce que le génie romain a fondé, comme le Colisée, comme les arcs de triomphe, comme les voies romaines, le Droit romain a pour lui et la solidité et la durée et la majesté. A vingt siècles de distance, les juristes qui, sous les Antonins, créèrent le droit et les jurisconsultes qui, sous Justinien, le codifièrent, gouvernent encore la France : le Droit romain ressemble à ce merveilleux aqueduc de Carthage qui, construit par les proconsuls, apporte encore de nos jours à Tunis les eaux qui alimentent la ville. Les origines du Droit français se confondent ainsi avec les origines du Droit romain. Par là, encore une fois, l'histoire du Latium devient comme un prolongement de l'histoire de France, et la loi des douze Tables comme un prologue du Code Napoléon. Tandis qu'un Anglais, en étudiant le Droit romain, ne s'adonne qu'à une abstraction plus ou moins intéressante, le Français, au contraire, touche aux racines mêmes de la vie juridique de sa patrie.

Si l'on considère maintenant d'une vue philosophique ce que fut ce Droit romain qui s'imposa à la France, *toute l'histoire politique de la France s'éclaire d'un jour lumineux.* Quand on lit les immortelles *Réflexions sur la révolution,* de Burke, on a l'illusion que ces constitutions de la Révolution étaient improvisées d'hier, écloses d'hier sous la baguette magique des idéo-

Digitized by Google

logues, on croirait que ces théories des idéologues sur le droit naturel n'avaient aucune racine dans le passé du peuple français. En vérité, comme le grand Burke connaissait mal ce passé du peuple français! Il oubliait, et Taine lui-même l'a trop négligé, il oubliait, lui, l'apôtre de la tradition, *que ce droit naturel invoqué par les idéologues se couvrait d'une tradition de deux mille ans, se couvrait de la majesté du nom romain,* que, depuis d'innombrables générations, c'était ce droit que les enfants apprenaient à l'école. *Il oubliait que le Droit français n'était que le Droit romain transformé, et que le Droit romain représente le triomphe de la raison abstraite sur les réalités contingentes, du droit naturel sur le droit coutumier, du droit universel sur le droit local:* que le Droit romain créé par une ville et pour une ville était devenu, lui aussi, le Droit de l'univers : *Urbi et orbi!*

Une fois donnée cette influence toute-puissante du Droit romain sur le Droit français, on comprend que l'histoire politique et juridique de la France sera désormais une lutte perpétuelle de l'équité contre le droit coutumier et féodal, et qu'elle aussi fera de la loi d'une ville : Paris, la loi de la France, et même (telle sera son ambition) la loi de l'Univers : *Urbi et orbi!*

De là aussi tant de parallèles et de ressemblances entre l'histoire romaine et l'histoire de France : de là le règne des Encyclopédistes si semblable au règne des philosophes sous le règne des Antonins ; de là la Révolution française si semblable aux Révolutions romaines ; de là la réforme administrative de Napoléon si semblable à la réforme de Dioclétien ; de là enfin le néo-césarisme si semblable au césarisme des premiers Césars.

Jamais des réminiscences historiques ne devinrent à ce point une réalité vivante. *On n'a jamais vu une civilisation antique pétrir à ce point une civilisation moderne.* Et cette influence, comme toutes choses humaines, fut mêlée de bien et de mal. Sans doute, je ne méconnais pas tout ce que Rome a eu de néfastes effets, je n'ignore pas que cette théorie de l'État-Providence, qui a anéanti le ressort de l'énergie individuelle, c'est un legs de Rome à la France, et que ce peuple français, qui

Digitized by Google

attend tout du gouvernement et de la bureaucratie, c'est une résurrection de la plèbe romaine qui demandait le *Panem et Circenses*. Mais, s'il est vrai que Rome a été responsable vis-à-vis de la France de l'institution du despotisme et de la centralisation, il est aussi vrai que cette influence romaine apportait avec elle son contrepoids et son contrepoison et que les lettres latines ont été pendant longtemps la sauvegarde de la France contre la tyrannie. Les enfants qui, à l'école, s'imprégnaient de l'histoire romaine du bon Rollin, qui vivaient dans l'atmosphère républicaine, dans la société des Gracques, dans la guerre des Esclaves, dans la lutte des Patriciens et des Plébéens; des enfants qui, avec Tacite, apprenaient à maudire la tyrannie et qui, avec Suétone, apprenaient à la mépriser, des enfants qui prenaient des leçons de liberté dans Tite-Live et dans Plutarque, ces enfants devenus hommes ne pouvaient plus voir du même regard Louis XIV ni Louis XV.

On ne s'étonne plus dès lors que les Révérends Pères Jésuites aient réussi à faire des élèves, comme les Encyclopédistes. Et admirez combien les précurseurs et les acteurs de la Révolution sont hantés par Rome. Je ne parle pas du XVI^e^ siècle, ni du XVII^e^, je ne parle pas de Montesquieu, ni de Mably, qui, lui, fut un pur Romain et qui ne s'en cachait pas. Mais songez que Plutarque a été la grande inspiration de Rousseau, comme Rousseau est la grande inspiration de M^me^ Roland, comme M^me^ Roland est l'inspiratrice et l'Égérie des Girondins. Songez jusqu'à quel point Camille Desmoulins est sursaturé de Rome et que ce gamin de Paris sue l'antiquité par toutes les pages de ses pamphlets. Songez que Mirabeau, que les Girondins et les Jacobins n'ont à la bouche que Catilina, et Marius et Scylla et les Gracques et les Patriciens et les Plébéens et Tarquin et Brutus. Songez enfin que, après que la République française, noyée dans le sang, eut fait place à la dictature d'un seul, ce fut encore Rome, toujours Rome qui continua de hanter la France : Napoléon restaura le Saint-Empire romain d'Occident et son héritier fut Roi de Rome.

Digitized by Google

3. — C'est ainsi que nous venons de voir la tradition romaine partout victorieuse, et par la langue et par le droit et par son organisation politique et administrative. Il ne lui restait plus qu'à envahir le domaine religieux : le saint des saints, le sanctuaire de la conscience religieuse. Eh bien! ici encore, c'est Rome qui aura le dernier mot. Sans doute, en apparence ce qui triomphe, c'est une religion fondée par quelques pauvres pêcheurs d'Israël, et qui n'a de commun avec Rome que d'avoir été persécutée par elle; mais, en réalité, l'Église catholique et romaine, qui s'éleva sur les ruines de l'Empire, a pris à la Rome païenne le meilleur de son organisation. *Et, chrétienne ou païenne, c'est toujours Rome qui domine le monde.*

Voyez l'histoire religieuse de la civilisation moderne. Pourquoi la Réforme s'arrêta-t-elle partout aux frontières des pays latins, partout où les légions romaines et l'administration romaine avaient été victorieuses? Et, au contraire, pourquoi la Renaissance ne parvint-elle pas à s'implanter dans les pays germaniques? La cause en est bien simple : c'est que la Réforme était une réaction de l'individualisme germanique contre le paganisme des évêques de Rome; c'est que la Renaissance était une résurrection du paganisme, et que Renaissance païenne ou catholicisme romain ne pouvaient réussir que dans les pays qui, depuis quinze siècles, avaient déjà été entraînés dans l'orbite de la ville éternelle.

Pendant tout le moyen âge, la France luttera en vain pour avoir la liberté religieuse, pour constituer une Église gallicane. En vain, saint Louis lui-même tentera-t-il de résister aux prétentions du Pape, en vain Philippe le Bel fera-t-il souffleter Boniface VIII à Avignon, la France ne réussit pas plus à secouer la tradition religieuse qu'elle n'avait réussi à secouer la tradition littéraire... et l'Église gallicane ne fut jamais viable. Port-Royal-des-Champs et le Jansénisme sont le dernier effort pour résister à la théocratie. Désormais, l'absolutisme religieux tendra la main à l'absolutisme royal : la centralisation est complète et Bossuet scellera, en magnifique langage dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, l'alliance de la Rome païenne et de la Rome chrétienne.

Digitized by Google

De nos jours encore, toutes les tentatives pour secouer le joug ont été vaines : ce magnifique effort du catholicisme libéral (Lacordaire, Montalembert et Lamennais) échoua piteusement. L'Église gallicane, issue du Concile du Vatican, est en France même un objet de dérision. Ceux qui à l'étranger croient que le parti radical et que les passions anticléricales sont toute la France, ceux qui s'arrêtent à la surface des choses peuvent s'imaginer que le catholicisme en France est en train de mourir. Ceux qui voient au fond savent que le catholicisme est plus puissant que jamais, et qu'après avoir été longtemps sur la défensive, il reprendra bientôt l'offensive. Servie par la chute du pouvoir temporel qui a fait de nouveau de la papauté une force spirituelle pure, servie par l'éclipse temporaire de la liberté sous les attaques de la démocratie égalitaire, servie par cette démocratie elle-même, par le socialisme et l'anarchie qui nécessiteront bientôt la mise en jeu des forces conservatrices que le catholicisme seul peut fournir, servie jusque par le scepticisme scientifique qui peut bien se concilier avec le scepticisme catholique, mais non pas avec le rationalisme protestant, l'Église catholique regagnera bientôt et tout ce qu'elle avait perdu dans les siècles passés et tout ce que les autres religions sont en train de perdre, et, grâce à sa merveilleuse discipline, grâce à ses Jésuites, « épée dont la pointe est partout et dont la poignée est à Rome », grâce à ses armées de moines, elle ira une fois de plus à la conquête du monde.

Telles sont, Mesdames et Messieurs, les deux grandes causes, les deux génératrices de la France de l'ancien régime : *la Rome païenne qui lui donna sa langue, ses idées politiques, ses institutions*; *et la Rome chrétienne qui lui donna ses croyances et son idéal*. Dans l'ordre temporel, cette double cause aboutit à la centralisation : le pays aboutit à une ville : Paris; la nation aboutit à un homme : le Roi. Dans l'ordre spirituel, même centralisation : tout aboutit à un homme, le prêtre, qui aboutit à l'évêque, qui aboutit au pape, qui aboutit à Dieu. D'un côté, une bureaucratie mise en branle par le Roi; d'un autre côté, une théocratie mise en branle par le Pape : Roi et Pape, les deux arbitres de la France.

Digitized by Google

Il est facile de prévoir, et plus facile encore de voir les effets de cette double cause dans l'histoire politique et dans l'histoire littéraire. Les maux sont évidents et on les a signalés bien des fois. Cette théocratie immobile, qui peut accepter tout sauf la liberté, tuera dans son germe toutes les manifestations indépendantes de la pensée, et, en empêchant le sentiment religieux de se manifester sous d'autres formes, *elle ne laissera d'autre issue que vers le matérialisme et le nihilisme; en supprimant toute transition, toute évolution, le catholicisme a été en grande partie le créateur de l'esprit révolutionnaire en France.* Et, d'autre part, cette autocratie royale, cette effroyable hypertrophie du despotisme, réduira la France à une cour, l'abandonnera au gouvernement du roi, de ses confesseurs et de ses maîtresses. Une cour artificielle en qui se concentre toute la vie de la nation; une activité, qui se retire des extrémités et qui afflue au centre, un Roi-Soleil, qui dessèche la province : Voilà ce qu'a été la France de l'ancien régime.

Mêmes effets dans l'ordre littéraire. La cour appauvrit la langue populaire, les idées, les sentiments. Pendant plus de deux siècles, comme ce sont les salons qui donnent le ton, la littérature devient une plante de salon : elle devient un complément de la conversation, la langue se fait aristocratique, c'est-à-dire artificielle; elle s'abstrait du terroir, des champs, de la vie ambiante; elle quitte la rue pour les *Ruelles*. C'est l'avènement des grandes dames, le règne des femmes. Pour se faire lire et se faire accepter, c'est d'elles tout d'abord que les écrivains doivent se faire comprendre, d'elles qu'ils doivent se préoccuper. La littérature acquiert la clarté, la vivacité d'une conversation animée. La science se fait amusante, la divine Émilie traduit Newton. La philosophie elle-même est écrite à l'usage des dames, parfois par des dames.

Il est clair que dans cette atmosphère de Versailles, de Rambouillet, la poésie lyrique, l'inspiration personnelle ne pouvaient se donner libre carrière; il est clair qu'on ne peut s'attendre ici à ces explosions créatrices du génie, d'un Beethoven, d'un Rubens ou d'un Shakespeare. Ces Français et ces Françaises de l'ancien régime exposent merveilleusement, ils

Digitized by Google

n'inventent pas. Ceux qui inventent, ceux qui créent, ce sont des étrangers, c'est Rousseau ; ceux qui feront courir un frisson nouveau, comme Chateaubriand, ils l'ont rapporté des forêts du Nouveau-Monde. Car non seulement ces salons du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle ne produisent pas un poète lyrique, il leur est impossible de comprendre la poésie lyrique. Rien de plus amusant pour un Anglais que de voir ce que Shakespeare devient dans la version de Ducis ou dans la version de Voltaire. Et Voltaire lui-même, comme il se repent d'avoir introduit en France « le sieur Gilles », ce barbare si dépaysé dans la bonne société ! Il en résulte que l'on a, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, ce phénomène curieux que si l'on veut trouver un poète lyrique, c'est chez les prosateurs, c'est dans Pascal et Bossuet qu'il faut l'aller chercher.

Mais, à côté de ces influences néfastes, il y eut des avantages réels et l'on voit ici à l'œuvre cette loi des compensations qu'Émerson retrouve partout dans la nature. La vie sociale, se concentrant dans l'enceinte d'une cour, qui réunit l'élite de la nation, acquiert une intensité, un raffinement, un brillant, aboutit à un épanouissement, à une efflorescence dont on n'a pas vu d'autres exemples et qui faisait dire à des survivants de l'ancien régime que celui qui n'avait pas vu la cour de Louis XIV ou de Louis XVI ne savait pas ce qu'était le bonheur ici-bas. Forcées de plaire dans les salons, les lettres se firent aimables ; forcées de se faire comprendre par des femmes, les lettres se firent claires, transparentes : c'est là le secret de cette langue du XVIII^e^ siècle, abstraite et incolore, mais incomparable pour la lucidité, pareille à une eau qu'on aurait lavée de toutes ses souillures et filtrée de tous ses microbes, à qui l'on aurait par là même ôté toute sa saveur, mais qui serait pellucide comme un cristal de roche.

Ce règne de la sociabilité nous donne le secret de la clarté de la langue française et sa clarté nous donne le secret de son universalité. Deux fois du moins dans l'histoire, la langue française a eu ce privilège de s'imposer à toute l'Europe civilisée. Au XIII^e^ siècle, d'abord, quand Brunetto Latini, le maître de Dante, déclara écrire en français parce que « la parlure en était

Digitized by Google

la plus délectable », quand Chaucer traduisait le *Roman de la Rose*, quand l'Allemagne et l'Angleterre empruntaient à la France ses Chansons de geste et ses Cours d'amour. Au XVIII[e] siècle ensuite, quand le français remplaça le latin comme langue universelle, quand Gibbon lui-même faillit écrire son chef-d'œuvre dans la langue de Bossuet, quand l'académie de Berlin mettait au concours la question *de l'universalité de la langue française* et quand le fondateur de la monarchie prussienne, élève de Voltaire et de Louis XIV, déclara, lorsqu'un érudit allemand se hasarda à lui offrir les chefs-d'œuvre de la poésie allemande, que « tout ce fatras ne valait pas une prise de tabac ».

Après avoir suivi partout l'omniprésence et l'omnipotence de Rome dans les destinées de la France, n'oublions pas de remarquer pour finir que c'est encore Rome qui donnera à la littérature française cet esprit de système, d'unité et de logique, qui est encore un des traits du français. Poussé par ce besoin de système, par la raison raisonnante, il ne s'arrêtera jamais à mi-chemin. Montesquieu, qui est élève des Anglais, a beau introduire l'opportunisme; Guizot, qui est Genevois, a beau formuler la théorie du juste milieu. La France n'acceptera ni l'opportunisme ni le juste milieu; elle ira droit à la souveraineté absolue du Roi par la grâce de Dieu ou à la souveraineté absolue du peuple par la grâce du nombre. Le roi dira : l'État c'est moi! Le peuple dira : Tous les pouvoirs émanent de moi! Pascal dira : Abêtissons-nous! *Credo quia absurdum!* Montaigne arrivera d'emblée aux dernières extrémités du pyrrhonisme, Joseph de Maistre aux dernières extrémités du dogmatisme théocratique, Diderot aux conséquences ultimes du matérialisme.

J'espère, Mesdames et Messieurs, que je vous en ai assez dit pour justifier ce que je disais au commencement de ce discours, que *la tradition française est le prolongement de la tradition romaine;* j'espère aussi que nous avons réussi à ramener les tendances principales de la littérature française de l'ancien régime à cette double cause partout présente: la Rome chrétienne et la Rome païenne. Est-ce à dire que cette formule puisse tout expli-

Digitized by Google

quer et que l'histoire de la littérature française n'ait désormais plus de secrets pour nous? Pareille prétention serait absurde: en tout cas, elle n'est pas la nôtre. Cette formule vaut ce que valent toutes les formules dans le domaine infiniment complexe et nuancé des sciences morales; elle explique quelques phénomènes, mais le phénomène le plus intéressant de tous: le génie, aucune formule n'a jamais réussi à l'expliquer. Nous avons seulement voulu suivre le grand courant romain visible à travers toute l'histoire des lettres françaises : tout ce qui n'est pas tradition, tout ce qui est création, devait évidemment nous échapper. Sans doute, nous comprenons mieux maintenant l'œuvre de Voltaire, parce qu'elle est dans les traditions du génie latin; mais qui oserait expliquer l'œuvre de Rousseau, qui a lancé la littérature française dans des voies nouvelles, de même qu'il a lancé la politique française dans la voie des aventures? Sans doute, nous pourrons maintenant mieux comprendre la nature du talent de Racine; mais comment retrouver la filiation d'un Victor Hugo ou d'un Michelet? Dans ces créations et ces révolutions du génie, plus on a dépensé d'ingénuité à les pénétrer et à les analyser, mieux on sent la vanité de toute critique. Devant ces créations du génie, notre seule attitude appropriée sera, sinon ce Culte des Héros que prêcha avec tant d'originalité un ancien étudiant de cette université, Carlyle, tout au moins cette admiration respectueuse qui voit dans les hommes de génie les êtres élus pour conduire l'humanité à ses destinées.

II

Nous venons ainsi de voir, Mesdames et Messieurs, dans la première partie de ce discours, que l'étude de la littérature française de *l'ancien Régime* nous replace dans la grande tradition de l'humanité, et qu'elle est le complément nécessaire de vos études classiques. Je voudrais maintenant vous montrer dans la deuxième partie de ce discours que, aux antipodes de ce point de vue (en apparence tout au moins), la littérature française du *Régime moderne* est de toutes les littératures la

Digitized by Google

plus vivante, la plus moderne, la plus actuelle, que nulle ne vous fera mieux comprendre le présent, et ne vous aidera autant à préparer et à diriger l'avenir.

Et ici laissez-moi vous ouvrir une parenthèse.

Nous sommes arrivés à la vie à l'une des heures les plus solennelles de l'histoire. A l'importance et à la gravité du moment, mesurons donc dans notre conscience le poids de nos responsabilités. Au spectacle et au fracas des gouvernements qui s'écroulent, des religions qui meurent, de la société tout entière que travaillent des convulsions souterraines, nous sentons clairement que nous sommes arrivés à l'un des tournants de notre civilisation et que, ce qui s'accomplit sous nos yeux, ce n'est rien moins qu'une grandiose palingénésie sociale. Cette palingénésie sociale s'annonce, d'ailleurs, sous les plus sombres auspices. L'heure présente est tellement grave que les esprits les plus perspicaces se demandent si l'avenir même de notre civilisation n'est pas en jeu. Ce qui est certain, c'est qu'il y a péril en la demeure et qu'il dépendra de la génération dont nous sommes, qu'il dépendra de nous-mêmes si ce drame dont nous sommes tous ou acteurs ou spectateurs ne sera qu'un drame poignant d'intérêt, mais dont l'humanité sortira victorieuse et agrandie, ou si, au contraire, ce drame aura le dénouement fatal d'une tragédie et si, comme au déclin de la civilisation romaine, notre civilisation occidentale sera pour la seconde fois et pour de longs siècles la proie des barbares.

Et ne croyez pas que j'exagère la solennité du moment. Jetez un regard autour de vous sur la scène politique. Ne vous arrêtez pas à l'Angleterre, dont la désorganisation sociale n'est pas encore assez avancée. Considérez la France, la Belgique, l'Italie, l'Amérique. Quel spectacle! Un pouvoir exécutif (qu'il s'appelle Royauté ou Présidence), qui n'est plus qu'un simulacre et qui presque partout est paralysé! Des ministres qui sont à la merci du Parlement ou d'un article de journal! Un Parlement qui est l'expression brutalement arithmétique du nombre, de la masse n'écoutant que ses instincts, sa faim et ses souffrances, et n'obéissant qu'à ceux qui lui parlent des moyens de satisfaire cette faim et de tarir

Digitized by Google

ces souffrances! Aucune organisation dans cette assemblée délibérante, aucun groupement aristocratique comme la *Boulé* d'Athènes ou le *Sénat romain!* Aucune représentation des intérêts; et quand même le Parlement représente des intérêts, ces intérêts sont si divers, leurs clameurs si bruyantes, leurs réclamations si contradictoires, qu'ils ne font que se neutraliser eux-mêmes et paralyser tout à la fois le pouvoir exécutif. Et quand ce pouvoir n'est pas représenté par un homme de génie, quand il ne s'appelle pas Bismarck ou Gambetta, Gladstone ou Frère-Orban, on a le spectacle d'un gouvernement français où les ministres ne sont que des comparses qui apparaissent et disparaissent tour à tour au gré des caprices populaires ou des cabales parlementaires; on a le spectacle d'une Chambre française où les élus de la nation sont impuissants à rien faire qu'à renverser le pouvoir, à se renvoyer des injures ou des coups de pistolet ou à se vendre à la féodalité financière. Et, ce qui rend cette situation si inquiétante, c'est que cette Chambre française, qui donne des preuves si éclatantes d'impuissance, est en même temps investie de la toute-puissance, c'est qu'elle absorbe peu à peu en elle toute la vie politique du pays et toutes les attributions du pouvoir : Droit de paix et de guerre, budget, enseignement public, rapports de l'Église et de l'État, de l'État et de l'industrie, tout cela est déjà du ressort de son incompétence et l'heure semble proche où la nation sera livrée, pieds et poings liés, au despotisme d'une Convention.

Voilà le bilan politique! Mais le problème social et le péril socialisme sont, s'il se pouvait, plus inquiétants encore. Le grand fait de notre temps, et qui nous domine, est le triomphe définitif de la démocratie. Il y a vingt ans, les penseurs les plus éminents, et chose curieuse, les penseurs les plus radicaux, Renan et Taine, Carlyle et Spencer, pouvaient encore jeter un cri d'alarme et croire qu'en jetant ce cri, ils pouvaient conjurer ce triomphe, cet avènement de la démocratie qu'ils redoutaient.

Aujourd'hui, devant la fatalité du fait accompli, devant le socialisme qui monte, de pareilles objurgations, si elles se répétaient, ne feraient plus que sourire. Il ne s'agit plus, en effet, de

Digitized by Google

savoir si nous allons ou si nous n'allons pas à la démocratie; nous y sommes déjà, bon gré, mal gré; le milieu démocratique est en train de devenir une atmosphère, un climat nouveau auquel nous n'avons qu'une chose à faire, et c'est de nous y adapter. Le problème est désormais d'organiser cette démocratie, puisqu'il n'est plus temps d'y échapper, de canaliser le courant, puisqu'il n'est plus temps de le contenir. Or, cette organisation, cette canalisation paraissent de plus en plus difficiles. Car, entre les deux principes directeurs de cette démocratie, il semble qu'il y ait une contradiction énorme et insoluble. *Liberté, Égalité, Fraternité!* Voilà la Triade sacrée de la grande Révolution que vous trouverez inscrite sur tous les monuments publics de la République française. La question est de savoir s'il est également possible de les inscrire dans les réalités sociales, dans la vie politique! Or, le régime issu de la Révolution nous a clairement prouvé par la pratique ce qu'il était facile de prévoir à priori : qu'entre les deux premiers termes de la Triade, la conciliation et l'harmonie sont presque impossibles, *que le principe de liberté et le principe d'égalité sont deux frères ennemis, et que là où la liberté triomphe, elle tend à tuer l'égalité, et que là où l'égalité domine, c'est la liberté qui tend à disparaître.* La liberté, bien loin de produire l'égalité, ne fait que susciter les inégalités naturelles, chaque liberté en acte, chaque individualité, tachant de faire servir à ses fins, parfois nobles, plus souvent vulgaires, les égalités qui l'entourent. Et telle est bien la situation que nous révèle notre société actuelle. Car, dans le même temps que l'égalité politique du commencement de ce siècle remettait le pouvoir aux travailleurs et en faisait nos maîtres, la liberté commerciale et industrielle, mise au service d'une révolution mécanique et scientifique, faisait de ces maîtres politiques les esclaves de la machine et transformait les ouvriers de l'ancien régime en prolétaires du nouveau. *Peuple-Roi par l'égalité politique, Peuple-Esclave par la liberté industrielle et commerciale, voilà l'antinomie de notre société moderne, antinomie qui incarne comme dans un symbole la contradiction théorique entre le principe d'égalité et le principe de liberté.*

Digitized by Google

Arrivons, enfin, au problème moral, philosophique et religieux : c'est ici qu'est la source et la source et l'aboutissement de tous les autres problèmes. C'est donc ici qu'il faudrait tâcher de voir la situation avec le plus de netteté. Malheureusement, c'est précisément ici que l'anarchie et les contradictions sont le plus flagrantes.

Ne cherchez pas les principes qui guident notre société, qui dirigent nos gouvernements! Car de principes, il n'y en a pas ou plutôt il y en a tant et de si divers que c'est comme s'il n'y en avait pas. L'humanité a perdu conscience d'elle-même. Elle s'en va à la dérive, sans boussole. Aucune foi n'est là pour la soutenir. Avant le XVIII^e^ siècle, l'humanité avait ses dogmes religieux. Ces dogmes sont morts, ou se meurent ou tout au moins ont subi une éclipse. Au XVIII^e^ siècle, l'humanité eut ses dogmes rationnels : foi dans la raison, foi dans le progrès, foi dans la liberté individuelle. Cette foi, elle aussi, a subi une éclipse et s'est repliée devant les attaques de la science positive. Cette science positive, à son tour, a capté la foi de l'humanité et nous a imposé ses dogmes : le dogme positiviste, la foi dans la science comme dans la seule puissance capable d'apporter à l'humanité un peu plus de lumière, un peu plus de bonheur et un peu moins de souffrances. Mais voici qu'à son tour cette foi s'ébranle; voici que l'humanité s'aperçoit que la science elle aussi, elle surtout, est incapable de tenir ses promesses décevantes; que le dernier mot de la philosophie scientifique serait la négation de toute société; qu'elle aboutit, en métaphysique, à un mécanisme fataliste où il n'y a plus de place pour la liberté et pour la personnalité, qu'elle aboutit en morale à ériger en principe la guerre de tous contre tous; que ses bienfaits et ses découvertes elles-mêmes sont une arme à double tranchant, et que la machine asservit le prolétaire au lieu d'être son esclave.

Et ainsi, ayant fait le tour de toutes choses, la raison analytique et critique a abouti à un grand vide, à un abîme béant : le néant! Néant! Voilà le dernier mot de la sagesse contemporaine! Néant, voilà ce que répètent avec les sages, voilà ce qu'incarnent dans leurs œuvres les romanciers et les poètes de notre temps.

Digitized by Google

Je ne fais ici qu'esquisser une situation, je ne tâche pas de la résoudre. Mais ce qu'il importe de retenir, c'est que ce nihilisme, qui semble le dernier mot de la sagesse ou de la foi contemporaine, c'est bien là l'œuvre de la raison analytique et critique livrée à elle-même, c'est que, dans l'anarchie qui nous entoure, la grande coupable, la grande responsable, c'est la science positive ou plutôt certaine philosophie issue de la science. Bien loin de guérir le mal social, la philosophie pseudo-scientifique ne fait que l'envenimer. L'humanité a été dupe d'une confiance excessive. Recevant de la science positive ses inventions et ses découvertes matérielles, elle a encore voulu lui demander des croyances et des dogmes : le pain de l'âme. Mais ce pain de la science n'a laissé en nous qu'un goût de cendre, car cette science n'a su nous donner que le hasard avec ses infinies combinaisons qui a construit le monde, la lutte pour la vie qui a développé le monde et un autre hasard et d'autres combinaisons qui viendront détruire ce monde avec l'humanité éphémère qui l'a rempli pour un instant du vain bruit de ses joies et de ses douleurs.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, par cette rapide esquisse, combien les problèmes se pressent et s'accumulent et combien gros d'incalculables conséquences. C'est la même crise qu'à l'heure solennelle où le paganisme se débattait dans l'agonie, où la Cité antique se décomposait et où le christianisme vint recueillir l'héritage du monde antique. Mais, d'autre part, s'il y a entre les deux époques de remarquables analogies, il faut remarquer cependant combien la situation est différente et que ni le christianisme n'eût pu s'établir, ni le monde nouveau naître à la vie, s'il n'y avait eu une réserve de barbares, de forces jeunes capables de supporter le poids d'un monde à refaire. Or, je vous le demande, où sont ces forces jeunes, où sont les barbares en qui nous puissions placer nos espoirs et qui puissent rajeunir notre civilisation décrépite? Seraient-ce les Russes, les Moujiks ou les Cosaques des steppes; et comme le monde antique fut conquis par les Germains, le monde moderne sera-t-il envahi par les Slaves? Car les autres barbares que nous connaissons, ce ne sont plus les races

Digitized by Google

superbes de la *Germania* de Tacite, les guerriers nourris dans la forêt Hercynienne ; ce sont des malingres qui s'étiolent et dégénèrent dans les fournaises ardentes de nos usines, dans les entrailles de la terre, loin de l'air et loin de la lumière, ou encore ce sont ces vicieux qui croupissent dans les bas-fonds de nos monstrueuses capitales, de ces agglomérations d'enfer que M. Charles Booth nous a fait connaître et où la chair humaine, je dirai presque le bétail humain, est voué au bout d'une génération à l'anémie, à la scrofule ou au rachitis.

Ce ne seront apparemment pas ces barbares qui rallumeront la torche de la civilisation quand elle menacera de s'éteindre ; ils allumeront plutôt la torche de l'incendie aux quatre coins de nos capitales pour détruire cette société qui, pour eux, n'a été qu'une marâtre sans entrailles, qui n'a su leur donner ni le pain du corps, ni, ce qu'avaient du moins les serfs du moyen âge, le pain de l'âme.

Mais peut-être, si ce n'est pas en Russie que nous pourrions aller chercher les rajeunisseurs de notre civilisation, ne pourrions-nous pas les trouver dans les plaines du Nouveau-Monde. Il fut un temps, en effet, où les publicistes Tocqueville, Laboulaye, Michel Chevalier, plaçaient en Amérique les espérances que n'avait pu satisfaire la vieille Europe. Nous savons maintenant si ces espérances étaient fondées. Cette société américaine qui est entrée dans la vie sans avoir eu à compter avec les fatalités de race ou avec les fatalités du passé, avec les inégalités historiques, les castes et les préjugés, qui ne parlait qu'une seule langue et n'obéissait qu'à une seule loi qu'elle s'était librement donnée, cette société américaine, qui pouvait profiter de toute l'expérience des âges et de toutes les fautes des nations, voici qu'après avoir vécu un siècle à peine, voici qu'elle souffre des mêmes maladies constitutionnelles : concentration des villes, concentration des capitaux, concentration des pouvoirs ; voici qu'elle souffre des mêmes misères mais dans proportions démesurément agrandies. Voici que les haines y sont aussi profondes et la guerre sociale aussi imminente, sans aucun des contrepoids que nous pouvons opposer encore aux forces destructrices. Que dis-je ? Il ne faut déjà plus

Digitized by Google

dire imminente! Car déjà le tocsin de la guerre sociale a sonné. L'armée du travail est sous les armes, prête à fondre sur l'armée du capital. Déjà les premières escarmouches se sont engagées et, s'il fallait en juger par *la Commune* de Chicago, qui a dépassé en pleine paix les terreurs de *la Commune* de Paris, l'heure serait proche où l'Amérique verra surgir des bas-fonds de ses capitales les Huns et les Vandales modernes, plus terribles et surtout mieux armés que les Huns d'Attila et les Vandales de Genseric; l'heure serait proche où se réalisera la funèbre prophétie de Macaulay qui voue à la destruction la société contemporaine.

Mais, Mesdames et Messieurs, faisons trêve à ces funèbres prédictions et abandonnons-nous à de moins sombres sentiments et surtout à de moins lugubres pressentiments. Espérons que notre pauvre espèce ne sera pas éternellement condamnée à rouler son rocher de bas en haut et de haut en bas de la montagne, à tisser pendant des siècles sa toile de Pénélope. Dans l'incertitude où nous sommes de l'avenir, une chose du moins nous est certaine et cette certitude suffit à nous indiquer notre devoir, c'est que, pour ne pas aboutir à une aussi néfaste tragédie, pour sauver notre civilisation d'une éclipse tout au moins passagère, il n'y faudra rien moins que le concours de toutes les intelligences et aussi de tous les caractères, le concours non seulement de toute la science, mais aussi tout l'élan de nos sympathies. Or, Mesdames et Messieurs, et je viens ici au bout de ma longue parenthèse, dans cette lutte dont l'enjeu est la civilisation, dans ce Kulturkampf, *les Universités et en particulier les Facultés de philosophie ont un rôle tracé d'avance;* au moment où l'anarchie intellectuelle et morale nous envahit comme une marée montante et permet aux Ravachol et aux Caserio d'accomplir leur œuvre, à elles de nous rendre notre conscience intellectuelle et morale! Au moment où nos volontés s'affaissent, où nos caractères s'amollissent, à elles de nous rendre des motifs de croire et des motifs d'agir! Aussi, si ce n'était pas la mission de la Faculté de philosophie de donner à la nation une philosophie et des philosophes, je vous le demande, quelle

Digitized by Google

donc pourrait bien être cette mission? Et, si elle n'accomplissait pas cette mission, aurait-elle encore un droit à l'existence et ne serait-elle pas une institution aussi surannée que le Trivium ou le Quadrivium du Moyen âge? Heureusement, l'histoire des universités européennes est là pour témoigner que telle a bien été de tout temps le rôle des facultés de philosophie.

Au siècle des Antonins, l'Université de Rome, ou ce qu'on appelait alors les Écoles de rhéteurs, fut le dernier rempart de la culture antique : au milieu de l'abaissement général, elle donna au monde plusieurs générations de grands caractères; au milieu du despotisme, les derniers défenseurs de la liberté; au milieu de la nuit qui s'épaississait, de grands penseurs et d'illustres savants; elle donna à l'antiquité son âge d'or avant l'âge de fer qui allait suivre, et pour couronner cet âge d'or, on vit un disciple des philosophes s'asseoir sur le trône de l'univers.

Sautons dix siècles et nous voyons l'Université de Paris être, au moyen âge, la conscience et le cerveau de l'Europe civilisée, comme l'Université de Rome et, avant elle, l'Université d'Athènes et, après elle, l'Université d'Alexandrie, avaient été les foyers lumineux de l'antiquité. L'Université de Paris a été le premier centre de culture cosmopolite : dans l'émiettement féodal et le démembrement infini des peuples, et le morcellement des territoires, elle a contribué puissamment à donner à l'Europe une unité, une communion intellectuelle que nous avons perdue dans le siècle des chemins de fer et des télégraphes. La nation de France : *honoranda;* la nation de Picardie : *fidelissima;* la nation de Normandie : *veneranda;* la nation d'Allemagne : *Constantissima;* et, enfin, *last not least* la nation des Écossais, de tous les coins de l'Europe elles accouraient vers le Quartier Latin, pour venir entendre en Sorbonne, de la bouche des docteurs angéliques et des docteurs subtils, les paroles de science et les paroles de foi.

Et si, enfin, nous franchissons encore quelques siècles jusqu'au seuil du XIX^e^, — après le désastre d'Iéna, — n'est-ce pas encore la Faculté de philosophie de l'Université de Berlin qui devient le centre de la patrie allemande, alors que cette patrie menace de se désagréger? N'est-ce pas elle qui devient

Digitized by Google

l'instrument de sa régénération, le démiurge de son unité? La philosophie descend du ciel sur la terre, et c'est un disciple de Kant, Fichte, qui, dans ses *Discours à la nation allemande*, relève les courages et les caractères et mérite d'être appelé l'un des créateurs de l'Allemagne unifiée.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelle a été dans le passé la mission des universités et des facultés de philosophie. L'Université d'Édimbourg n'a jamais failli à cette mission, elle n'y faillira pas à l'avenir. C'est pour avoir compris les devoirs nouveaux que les temps nouveaux lui imposaient, qu'elle a réalisé les sages réformes qui ont abouti à la création des humanités modernes. Elle a admirablement compris qu'un enseignement universitaire n'est plus à la hauteur de son rôle, qui néglige la part que la France a jouée et jouera encore dans le monde. Ce que votre Université a surtout compris, c'est que l'étude des lettres françaises allait être une mine inépuisable pour la solution des questions sociales. Car, précisément, tous ces problèmes qui sont à la fois la préoccupation du penseur et de l'homme d'État : le problème politique, qui est d'organiser la représentation nationale, de rendre ses forces au pouvoir exécutif et d'étendre les fonctions de l'État sans empiéter sur l'activité individuelle; le problème social, qui est d'organiser la démocratie et de diminuer les inégalités artificielles sans porter atteinte à la liberté; les innombrables problèmes philosophiques et moraux, tous ces problèmes, ç'a été la gloire et parfois le malheur de la France d'avoir eu à les résoudre un siècle avant les autres nations : tous ces problèmes vous les trouverez fouillés et creusés dans les chefs-d'œuvre de sa littérature en même temps qu'appliqués dans sa politique.

Comme l'a dit un essayiste délicat et perspicace, M. Myers, *la France a été pour l'Europe un vaste champ d'expériences*, où se montraient à la fois la valeur des théories et la valeur des hommes. Si vous voulez me passer une expression vulgaire, mais qui rend bien ma pensée, il semble que ç'ait été la tâche de la France depuis deux siècles de tirer les marrons du feu pour le reste de l'Europe et de se brûler les mains aux théories ardentes des révolutionnaires. La France a fait de la poli-

Digitized by Google

tique expérimentale, et, si elle-même a trop souvent payé bien cher son audace d'expérimentatrice, qui peut dire que l'Europe n'y a pas gagné? Il faut bien que les chimistes fassent l'essai des substances nouvelles. Il fallait bien que la France fît de la chimie politique, chimie politique qui nous a si souvent révélé dans d'anodines mixtures les plus redoutables explosifs! Aucune utopie sociale ou antisociale, aucun système politique, aucune constitution, aucune forme de gouvernement que la France n'ait essayés, avec cet esprit de logique abstraite et de rigueur qui a fait des Français les premiers mathématiciens du monde.

Aucune sagesse, aucune folie que le génie de ses écrivains n'ait défendues. Et voilà pourquoi, depuis trois générations, la France a sans cesse oscillé de contradiction en contradiction, du despotisme à l'anarchie, de la monarchie absolue au gouvernement populaire. Voilà pourquoi la France possède un si riche musée d'antiquités politiques où vous voyez condensé, en moins d'un siècle, une Convention, un Directoire, un Consulat à vie, deux Terreurs, deux Communes, deux Monarchies constitutionnelles, deux Empires, trois Républiques, et des constitutions et des ministères aussi innombrables que les grains de sable de la mer. Et voilà encore pourquoi, dans le domaine religieux, la France a oscillé du scepticisme religieux et de l'esprit voltairien à tous les excès de l'ultramontanisme. Voilà enfin pourquoi, dans le domaine philosophique, elle a été ballottée du pyrrhonisme au dogmatisme, du spiritualisme au matérialisme, du positivisme à l'idéalisme, pour aboutir de nos jours au pessimisme nihiliste.

Tous ces courants d'opinion, nous les retrouvons dans l'étude de la littérature française, avec tous les miroitements de l'art et toutes les splendeurs du style. Je ne parle pas de l'ancien régime. Je me borne ici à la littérature du XIX^e^ siècle. Il n'est pas téméraire d'affirmer que jamais dans aucune littérature on n'a vu condensées en un aussi petit espace d'aussi innombrables constellations d'étoiles de première grandeur. Poètes et créateurs, comme Chateaubriand, Hugo, Lamartine, Musset, Vigny, Gautier, Leconte de Lisle,

Digitized by Google

Sully-Prudhomme! Penseurs et philosophes, comme de Maistre, de Bonald, Mme de Staël, Royer Collard, Guizot, Quinet, Ballanche, Tocqueville, Benjamin Constant, Lamennais, Proudhon, Guyau, Dupont-White, Louis Blanc! Historiens et critiques, comme Paul de Saint-Victor, Sainte-Beuve, Scherer, Lemaitre, Thiers, Michelet, Taine et Renan! Dramaturges et romanciers, comme Augier, Dumas fils, Balzac, G. Sand, Flaubert, Villiers de l'Isle-Adam! (et je n'ai fait qu'entasser au hasard quelques noms), l'on peut dire qu'à la littérature française contemporaine « *rien de ce qui est humain n'est resté étranger* ». Et ce qui la rend encore plus fascinante, c'est qu'elle a exercé une influence incalculable sur la marche de la société et de la politique française. Car c'est encore là un des caractères distinctifs de cette littérature. *Aucune n'a été jusqu'à ce point sociale et sociable*, dans aucune autre littérature il n'y a eu, au même degré, action et réaction du public sur l'auteur, communication et communion aussi intimes. Il en est résulté que dans aucun pays la force des idées n'a été aussi invincible et que dans aucun pays l'histoire politique et sociale ne se confond aussi intimement avec l'histoire politique. En Angleterre, sans doute, le livre a une énorme influence, je doute même que dans aucun pays on lise davantage, mais cette influence du livre ne porte pas directement sur les affaires politiques de la nation. N'est-ce pas votre grand Burke, qui déjà, au siècle passé, faisait ressortir, comme un signe distinctif de la France, la toute-puissance des pamphlétaires, des folliculaires et des avocats-orateurs d'assemblées populaires? Cette puissance s'est maintenue en France et, s'il avait été possible, elle se serait encore étendue. Je ne parle pas ici des professeurs et des historiens qui, comme Thiers et Guizot, ont été les arbitres souverains de la monarchie de juillet. Je ne parle que d'un phénomène comme Lamartine, d'un poète élégiaque, qui prend en main la dictature, qui contient et dirige une révolution et que l'on voit renouveler en notre siècle prosaïque le beau mythe d'Orphée, apprivoisant les bêtes en furie. Je ne parle que d'un phénomène comme Chateaubriand, d'un poète qui par un seul livre restaure le catho-

Digitized by Google

licisme et par un seul pamphlet consolide la dynastie. Je ne parle que d'un phénomène comme V. Hugo, d'un poète qui parvient à saper l'empire de Napoléon le Petit par la seule magie de ses vers.

Et cette puissance politique n'est pas seulement accordée au livre, elle s'étend à la feuille volante; on va demander en France, jusqu'au journal, une direction de pensée et de conduite.

Ici en Angleterre, il y a longtemps que vous avez cessé de demander cette direction de pensée à ce qui n'est et ne peut être qu'une entreprise industrielle. Pour vous, le journal n'est autre chose qu'une officine de faits et de nouvelles. Les journaux n'ont pas la prétention de créer une opinion ni de la régenter; tout au plus ont-ils la prétention de vous fournir les matériaux qui vous permettent de vous faire à vous-mêmes votre opinion. En tout cas, le journal chez vous n'est pas une tribune du haut de laquelle une personnalité quelconque expose ses vues au public. Vous y songez si peu, *vous êtes si bien guéris des personnalités, que vous avez adopté l'anonymat. En France, ce système de l'anonymat ne se comprendrait pas!* En France, le journal est l'inspiration d'un homme, d'un avocat qui veut devenir député, d'un député qui veut devenir ministre. Aussi voyez, depuis l'époque révolutionnaire, l'omnipotence du journal: songez à l'œuvre des pamphlétaires de la première révolution, aux Camille Desmoulins, aux Marat, aux Sieyès. Rappelez-vous, sous le second Empire, ce qu'ont été la *Presse*, d'Émile de Girardin, et la *Lanterne*, de Rochefort. Rappelez-vous que Veuillot a été, grâce à l'*Univers*, le dictateur de la France catholique, une espèce de pape laïque. Songez que, de nos jours, c'est la *Libre Parole*, d'Éd. Drumont, qui a suscité l'antisémitisme et dirigé toute l'affaire du Panama. Songez, enfin, qu'en France les ministres tombent sur un article de journal et que c'est dans les bureaux de rédaction que l'on va chercher les députés.

Et cette omnipotence du livre et du journal, elle s'étend à toutes les formes de la littérature. Comment oublier le rôle de la chanson sous l'ancien régime, ce rôle si considérable que

Digitized by Google

l'on pouvait définir la France une monarchie absolue tempérée par des chansons? Comment ne pas être frappé du développement énorme et anormal du théâtre français? Ici encore, il vous est impossible, à vous autres Anglais (qui cependant avez produit Shakespeare), de comprendre que le théâtre puisse être un des grands rouages de la vie nationale. En France, le Théâtre-Français est une institution tout aussi officielle que l'Académie. Les sociétaires de la Comédie-Française sont des fonctionnaires publics. Le théâtre français prétend être un des facteurs principaux de l'éducation, une grande école de mœurs. Alex. Dumas fils est devenu de nos jours une manière de directeur de conscience, un guide des âmes. Les penseurs les plus austères ne craignent pas d'écrire des pièces de théâtre : rappelez-vous les *Drames philosophiques*, de Renan. Les critiques les plus influents se chargent de la chronique théâtrale : tel M. Faguet, dans son *Théâtre contemporain*, tel encore M. J. Lemaitre, dont les *Impressions de théâtre* sont un des produits les plus fins de l'esprit parisien.

Si j'insiste tant sur cette influence politique et sociale des lettres françaises, depuis la chanson jusqu'à la comédie, depuis le journal jusqu'au livre, ce n'est pas que je veuille prétendre que ce soit là un bien sans mélange. Burke, dans ses *Réflexions*, maudit cette influence politique du papier imprimé, et pour ma part, je ne crois pas que le théâtre, pour être une école de mœurs, soit toujours une école de bonnes mœurs. On peut trouver des objections à ce qu'un peuple obéisse dans sa politique aux impulsions d'un poète, ce poète fût-il même Lamartine ou Victor Hugo! Et, quant à vous autres, Anglais et Écossais, vous feriez volontiers comme Platon, vous mettriez les poètes à la porte de votre République en les couronnant de fleurs.

Mais, quelle que soit votre opinion à cet égard, vous ne pouvez avoir qu'une opinion sur ce fait que, grâce à cette importance politique et sociale, l'étude de la littérature française n'est plus seulement une merveilleuse école d'art, de goût exquis et de mesure, de délicatesse et de clarté, mais qu'elle se hausse à la dignité d'une école des sciences morales et politiques.

Digitized by Google

Et, quand vous aurez étudié cette littérature à la fois dans tous ses détails et que vous l'aurez embrassée d'une vue philosophique, vous vous apercevrez alors que la culture française répond en somme à une conception différente de l'esprit et de la société et qu'elle représente admirablement l'une des deux grandes directions de l'activité humaine, un des deux principes qui se disputent la société moderne.

J'ai déjà parlé, Mesdames et Messieurs, dans le courant de ce discours, de la contradiction intime qui réside au fond des deux principes de notre civilisation : l'égalité et la liberté. Je dirai maintenant que l'histoire parallèle et si différente de la France et de l'Angleterre n'est que l'application sur une échelle grandiose de cette même contradiction. *Il semble que ç'ait été la mission de l'Angleterre de développer les principes de liberté et d'autonomie, l'individualisme. Et il semble, au contraire, que la mission de la France ait été de développer le principe d'égalité, l'idée d'État, le socialisme.*

Si cette conception est vraie, et je m'attacherai à la démontrer dans le courant de ce cours, l'histoire comparée de la France et de l'Angleterre acquiert toute la fascination d'un drame philosophique et l'opposition séculaire des deux pays n'aurait été ainsi que le duel logique des deux principes qui se disputent la conquête du monde.

Je m'arrête ici, bien malgré moi, car je m'aperçois que je n'ai pas dit la moitié de ce que je voulais vous dire : je ne vous ai parlé que de la France ; mais n'oubliez pas que la littérature française et la philologie romaine vous ouvrent en même temps le vaste champ de toutes les civilisations latines : l'Espagne, si peu connue et si digne de l'être ; l'Italie, dont ce n'est pas trop dire que son étude n'est inférieure qu'à la seule littérature française. Et ne craignez pas qu'en vous dispersant ainsi sur l'étude des littératures étrangères, vous couriez risque de négliger la vôtre. Au contraire, vous la comprendrez mieux, puisqu'on ne comprend jamais que par comparaison et plus encore par contraste. Votre admirable littérature nationale, vous l'aimerez d'un amour aussi ardent, mais d'un amour plus éclairé et peut-être moins exclusif. Vous comprendrez qu'il y a plus d'une

Digitized by Google

façon de comprendre l'art, et plus d'une façon de concevoir la vie, et que chaque nation remplit à sa manière sa mission dans les destinées de l'humanité.

Et si, chaque année, une petite élite pouvait emporter de cet enseignement une intelligence plus nette et plus approfondie des littératures romanes et de leur rôle dans l'histoire de la civilisation, j'estimerais que cet enseignement aurait bien mérité de l'Université d'Édimbourg, qu'il aurait bien mérité de l'Écosse et de la France.

Septembre 1894.

CHARLES SAROLEA.

Digitized by Google

LA BACTÉRIOLOGIE

ET LA DIRECTION DES IDÉES EN MÉDECINE[1]

II

Dans un précédent article, j'ai cherché à démontrer la grande valeur pratique des recherches bactériologiques entreprises pendant les dernières années dans différents pays. La création de méthodes d'atténuation des virus, les applications étendues de la vaccination basées sur des moyens d'exécution très sûrs et de plus en plus faciles, le traitement efficace de la rage et de plusieurs autres maladies infectieuses, forment un premier groupe de faits qui s'enrichit chaque jour ; en même temps, et toujours grâce aux progrès de la bactériologie, l'hygiène publique et privée se transforme et assure une plus grande durée à la vie humaine.

L'antisepsie chirurgicale et ses immenses bienfaits doivent être mis également à l'actif des services rendus à l'humanité par la connaissance approfondie de ces ennemis autrefois invisibles, les microbes, dont on s'attache, en bactériologie, à connaître les formes, les mœurs, les conditions d'existence.

Dans chacun des établissements sanitaires, la lutte est aujourd'hui engagée, on s'efforce d'isoler et de détruire les germes infectieux ; les réformes administratives provoquées par les nécessités de cette lutte s'imposent même aux esprits les plus prévenus ; devant l'évidence, la routine doit céder et la thérapeutique se rajeunit en s'alimentant dans les laboratoires.

Laissant aujourd'hui de côté ce point de vue pratique, je

(1) Voir *Revue de Belgique* du 15 novembre 1893.

Digitized by Google

voudrais essayer de démontrer que la bactériologie tend à transformer la médecine en y introduisant une doctrine nouvelle, basée sur une réelle intelligence des processus morbides; les termes : immunité, prédisposition, maladie, contagion, résistance organique, usités de tout temps par les cliniciens, ont pris un sens nouveau, précis, et nous nous rendons compte de ce qui se passe dans un organisme malade pendant toute la durée de ce drame, qui débute au jour de l'infection pour aboutir à la mort ou à la guérison.

C'est le détail de cette lutte, dont notre vie est l'enjeu, que je voudrais décrire; dans l'attaque comme dans la défense se remarque une stratégie profonde, bien faite pour étonner celui qui ne s'est point familiarisé par l'étude avec les phénomènes complexes qui caractérisent la vie.

Je ne puis atteindre à quelque clarté dans ma démonstration qu'en admettant que le lecteur possède certaines notions élémentaires de biologie; notions sommaires d'ailleurs, telles que celle de l'existence des cellules composant tous nos tissus; homme, animal ou plante, l'être vivant est formé de cellules; le problème qui le concerne est toujours réductible à cette donnée primordiale : *toutes les fonctions de l'être sont des manifestations de la vie cellulaire.*

Dans cette forme générale, cette donnée est aujourd'hui universellement admise, et il ne semble pas que l'homme le moins initié aux sciences doive faire grand effort pour la comprendre; en somme, le problème de la vie persiste avec son énigme; en transférant le siège des fonctions dans l'intimité de la cellule, on a reculé la difficulté, on ne l'a point résolue.

Les cellules dont la réunion forme notre organisme ne sont pas égales entre elles; toutes possèdent ce caractère commun de travailler au bénéfice de l'ensemble, de converger vers le but qui est la vie de l'individu; mais leurs activités sont diverses, leurs attributions distinctes. Bien qu'elles soient associées et dépendantes les unes des autres, elles conservent cependant une vie individuelle. Les unes, cellules musculaires, servent à la mobilité; d'autres, cellules glandulaires, élaborent les sécrétions nécessaires au jeu de plusieurs fonctions ou

Digitized by Google

extrayent du sang les principes inutiles; d'autres, cellules nerveuses, exercent un rôle de direction et de coordination réglant l'activité de chacun des organes... D'autres possèdent particulièrement, parmi leurs propriétés, celle de détruire les parasites qui envahissent les tissus. Ces dernières surtout vont nous préoccuper.

***

Quelles sont, chez l'organisme contaminé, les modifications amenées par l'introduction d'un virus? Pourquoi, alors que l'individu est visiblement atteint, observons-nous fréquemment que les signes morbides, grands au début, s'apaisent à un moment donné? Connaissant l'énergie toxique et la rapidité de multiplication des microbes, on ne peut guère concevoir comment beaucoup de maladies infectieuses sont susceptibles de guérison. Pourquoi, dans beaucoup de cas, une première atteinte est-elle une sauvegarde pour l'avenir et comment faut-il se représenter cette immunité acquise par le fait même de la maladie ou par la vaccination?

Avant de répondre à ces questions, rappelons d'abord qu'il existe dans le sang, à côté des globules rouges qui circulent dans les vaisseaux, un nombre relativement restreint de *leucocytes;* nous devons absolument fixer notre attention sur eux, car ils jouent un rôle capital dans la défense de l'organisme contre les virus.

Ces leucocytes ou globules blancs ne sont pas uniquement un élément du sang : ils appartiennent aussi à la lymphe et se rencontrent en grandes masses dans le liquide qui baigne nos tissus; supposons que vous vous fassiez une piqûre, vous verrez sourdre une goutte de sang, puis s'écoulera lentement, pendant un temps plus ou moins long, un liquide transparent : la lymphe. Ces deux liquides contiennent des globules blancs on en compte plus de huit mille dans un millimètre cube de lymphe et plus de quatorze mille dans un millimètre cube de sang.

Que l'on examine un organe quelconque sous le microscope, toujours on y retrouve ces éléments particuliers, ces cellules

Digitized by Google

incolores, irrégulières dans leurs formes, les globules blancs. Si l'on regarde circuler le sang, on les voit cheminer avec lui, puis on les aperçoit autour des vaisseaux; si l'on étudie la structure de la peau, on en trouve à la surface du derme une couche très épaisse, et si l'on fait la même recherche sous la mince membrane qui recouvre les gencives ou les surfaces muqueuses, c'est encore un amas de leucocytes superposés qu'on y découvre.

Ils sont donc partout, mais nous notons déjà cette particularité qu'ils forment des couches épaisses sous notre épiderme et sous notre revêtement muqueux, situation bien conforme au rôle de « protecteurs de l'organisme » que nous allons bientôt leur reconnaître.

Ces leucocytes sont formés par une masse albuminoïde, molle, granuleuse, plus ou moins parsemée de corpuscules refringents ou *noyaux*. On en connaît plusieurs catégories que l'on distingue notamment d'après la forme de leurs noyaux. Certaines catégories de leucocytes présentent, avec une grande évidence, un caractère qui leur est du reste commun : la mobilité.

En examinant un de ces leucocytes à un grossissement de 600 à 700, sous le microscope, on le voit se déformer, pousser des prolongements dans différentes directions, bref, se mouvoir à la façon de ces animalcules à protoplasme sur qui se développent, dans la terre humide, les amibes. Ces mouvements, dits amiboïdes, donnent aux leucocytes, avec le pouvoir de se transporter lentement d'un lieu à un autre, celui de pénétrer dans les corps poreux : ils s'insinuent dans les interstices et s'y logent en grand nombre. C'est ainsi qu'on les voit pénétrer dans les fragments de moelle de sureau ou d'ivoire qui sont mis à leur portée.

Pour se répandre dans tous les tissus, les leucocytes utilisent cette mobilité : ils ne restent pas emprisonnés dans les vaisseaux; transportés avec le sang dans les organes, ils abandonnent en grand nombre ce liquide et traversent la paroi de petits vaisseaux. Il n'est pas nécessaire pour cela que ces parois soient déchirées ou altérées; les leucocytes se glis-

Digitized by Google

sent entre les interstices des cellules dont la juxtaposition forme les capillaires ou la couche interne des veinules. Cette « *émigration* », observée d'abord par Cohnheim, leur permet de se disséminer dans les organes. Une condition très favorable à la production de ce phénomène consiste dans le ralentissement de la circulation, qui facilite l'accolement et l'adhérence des globules aux parois vasculaires. Voici comment l'on a décrit l'émigration des leucocytes (1) : « Une fois les globules blancs accolés à la face interne d'une veinule, si l'on continue à les observer patiemment, on constate que leur situation ne se maintient pas longtemps; bientôt, on voit apparaître à l'extérieur du vaisseau une ou plusieurs petites saillies ayant l'aspect d'élevures arrondies, irrégulières; elles sont formées par des leucocytes engagés dans la paroi et en voie d'émigration. Généralement, le passage du globule blanc, de l'intérieur à l'extérieur du vaisseau, se fait avec une telle lenteur que l'on a tout le temps de suivre, même avec des grossissements variables, toutes les phases de son trajet..... On voie alors la portion herniée former un contour arrondi à l'extérieur du vaisseau : le globule semble étranglé par le milieu et reste souvent plusieurs minutes dans cette situation; peu à peu, la portion herniée devient plus visible et le globule a passé tout entier à l'extérieur du vaisseau, auquel il n'est plus rattaché que par un pédicule; puis, il prend une forme arrondie et s'isole complètement de la paroi qui semble s'être refermée derrière lui. »

L'existence de mouvements dits « amiboïdes » permet encore aux leucocytes de remplir un autre rôle : ils possèdent la propriété d'absorber les particules solides qu'ils rencontrent. Cette propriété est utilisée dans leur lutte contre les microbes, qu'ils enveloppent, assimilent et digèrent. Quelques mots d'explication sont indispensables pour faire comprendre la portée de ce fait et ses étonnantes conséquences.

Disons d'abord comment il fut découvert : en injectant sous la peau d'une grenouille un peu de bleu de Prusse ou de ver-

(1) HEGER, *Étude critique et expérimentale sur l'émigration des globules du sang*, 1878.

Digitized by Google

millon, Cohnheim observa que les particules colorées sont entraînées dans la circulation, non parce qu'elles se dissolvent, mais grâce à l'action mécanique des globules blancs qui s'en chargent et les transportent désormais avec eux; on peut suivre ces globules marqués soit en bleu, soit en rouge, selon que l'on a injecté du bleu de Prusse ou du vermillon; on les voit passer avec le sang circulant, sortir des vaisseaux par émigration, infiltrer les tissus, se répandre partout, trahissant toujours leur présence par la coloration qu'ils donnent à la région qu'ils envahissent.

Or, de même que les leucocytes ou globules blancs du sang peuvent, dans l'expérience que nous venons de citer, se charger de particules inertes et insolubles, ils peuvent (et on les voit) se charger des microbes qui tendent à pénétrer en un point de l'organisme ; ils ne se bornent pas à les capturer, ils les tuent, les désagrègent, les détruisent. Et, comme il y a dans l'organisme des milliards de globules blancs répandus partout, la défense contre les microbes envahisseurs est ainsi constamment assurée.

C'est à Metchnikoff que l'on doit d'avoir établi que les germes morbides, bacilles ou microbes, peuvent être ainsi englobés, assimilés et finalement digérés par les cellules mobiles de notre corps.

Comme on devait s'y attendre, ses premières affirmations furent accueillies avec incrédulité; mais tous ceux qui ont tenté de vérifier les faits par leurs expériences personnelles ont pu en constater la réalité; bien plus: on possède aujourd'hui de nombreuses photographies de leucocytes bourrés de microbes et l'on peut ainsi enregistrer les détails de cette forme nouvelle de la « lutte pour la vie ».

Metchnikoff et d'autres savants, poursuivant leurs recherches, ont démontré aussi que ce ne sont pas seulement les globules du sang qui sont mangeurs de microbes; d'autres cellules de notre organisme et en particulier celles qui garnissent la paroi de nos vaisseaux sanguins possèdent la même voracité; d'où cette conclusion : sitôt qu'un microbe pénètre dans le sang, il est fort en danger d'être dévoré soit par les

Digitized by Google

éléments mobiles du sang, soit par ceux de la paroi contre laquelle il tenterait de s'arrêter.

A ces diverses variétés de cellules, Metchnikoff a donné le nom expressif de « phagocytes » ; à la fonction qui leur est réservée, le nom de « phagocytose » (φαγω, je mange, κυτος, cellule).

***

Étudions cette fonction de plus près. Lorsque des microbes envahissent une petite plaie, une piqûre, on observe à ce niveau des symptômes bien apparents, dont l'ensemble est désigné sous le nom d'inflammation. La partie atteinte gonfle, devient rouge, chaude, tendue, douloureuse ; l'afflux du sang y est exagéré, par suite de la dilatation des vaisseaux qui l'irriguent; *le ralentissement de la circulation qui se produit bientôt permet*, outre l'exsudation d'une certaine quantité des parties liquides du sang, *une abondante émigration des globules blancs;* ceux-ci, dans la plupart des cas (1), vont à la rencontre des bactéries et cherchent à s'en emparer. Les modifications si nettes et si appréciables qu'on remarque dans l'aspect des vaisseaux n'ont pour but que de faciliter l'apparition de ces phénomènes essentiels : *émigration*, *phagocytose*. Elles ne constituent qu'un moyen employé pour arriver au but, et leur importance, considérée autrefois comme primordiale, doit être envisagée aujourd'hui avec sa signification véritable. L'acte capital, c'est la lutte des phagocytes contre les parasites ; c'est celui qu'on retrouve partout, non seulement chez les animaux supérieurs, mais chez les êtres beaucoup moins complexes; Metchnikoff a pu le déceler, par des investigations fort étendues (2), dans les organismes même où il n'y a pas encore d'appareil circulatoire.

De ce qui précède résulte clairement que l'inflammation n'est pas, pour l'être chez lequel elle s'observe, un phénomène funeste, mais une *réaction salutaire*, *une tentative de résistance* destinée à le protéger contre les germes morbides.

(1) Dans certaines infections graves, ainsi qu'on le verra plus loin, l'activité phagocytaire fait défaut, et l'émigration elle-même est très faible.

(2) METCHNIKOFF, *De l'inflammation*.

Digitized by Google

Ainsi considérée, la phagocytose paraît être tout spécialement destinée à la lutte contre les virus. Mais ce n'est point là sa seule raison d'être; son rôle est moins exclusif; elle n'a point apparu uniquement pour combattre les bactéries et se manifeste très fréquemment en dehors même de toute condition pathologique. Non seulement les corps étrangers, bactéries ou particules solides, peuvent devenir la proie des phagocytes, mais ceux-ci sont encore capables d'englober des cellules appartenant à l'organisme même dont ils font partie, à condition que ces cellules soient déchues, devenues nuisibles ou simplement inutiles. Ils sont ainsi de véritables « balayeurs » faisant disparaître les éléments désormais hors d'usage. Lorsque, à un certain moment de l'existence d'un animal, un organe doit s'atrophier, cette métamorphose régressive s'accomplit avec le concours des phagocytes. Lorsque, par exemple, au cours de leur développement, les têtards doivent se transformer en grenouilles et perdre leur appendice caudal, la substance contractile striée des muscles est absorbée et éliminée. Il existe dans la fibre musculaire une partie périphérique, non striée, constituée par du protoplasme doué d'une vitalité très grande et animé de mouvements amiboïdes bien marqués. C'est à lui qu'incombe le rôle d'englober la substance striée et d'en opérer la dissolution. Quelque temps avant la métamorphose de l'animal, ce protoplasme se différencie en cellules spéciales (phagocytes musculaires) qui envoient des prolongements entre les différents faisceaux, les séparent et dissocient les fibrilles. Nous observons ici un exemple de ce fait, que la phagocytose peut être exercée par des éléments très différents des globules blancs qui en sont ordinairement chargés.

***

Un fait capital nous est dès à présent bien acquis : la défense de l'organisme contre ses envahisseurs est confiée à des éléments cellulaires définis, doués d'actives propriétés de destruction. La lutte est ainsi circonscrite entre les microbes et les phagocytes. Un point essentiel restait encore inexpliqué

Digitized by Google

dans la théorie de Metchnikoff : lorsqu'on injecte quelques gouttes d'une culture dans les tissus d'un animal, le nombre des bactéries introduites est toujours énorme; or, chaque leucocyte ne peut en absorber qu'une quantité restreinte. Il faut donc, pour que l'animal soit débarrassé de ses envahisseurs, qu'une foule de phagocytes se rendent, pour accomplir leur tâche, au lieu de l'inoculation. Il faut qu'ils aillent à la rencontre des germes morbides pour procéder à leur englobement. En vertu de quelle attraction se portent-ils vers les adversaires qu'ils doivent combattre?

Des recherches entreprises, en 1890, au laboratoire de physiologie de Bruxelles démontrent que *les leucocytes sont généralement attirés par les substances chimiques que sécrètent les bactéries*, et qu'ils vont là où ces matières se trouvent en plus grande abondance (1). C'est ce qui explique comment ils peuvent percevoir la présence des microbes et aller au-devant d'eux. Ils sont doués de propriétés *chimiotaxiques*.

L'attraction exercée par les produits bactériens sur les phagocytes peut être mise en évidence par une expérience très convaincante : On remplit de petits tubes capillaires en verre d'un liquide nutritif où l'on a cultivé le microorganisme; on introduit ces tubes dans la cavité péritonéale d'un animal, on les en retire au bout de quelques heures et l'on observe, au microscope, qu'une partie de leur longueur est remplie de leucocytes (2); ceux-ci y ont activement pénétré. On constate le même phénomène lorsque le liquide de culture dont on remplit les tubes a été préalablement dépourvu par la filtration des microbes qui y vivaient. Ce sont donc bien les substances chimiques élaborées par ces derniers qui exercent sur les globules blancs l'influence chimiotaxique.

Les expérimentateurs qui reconnurent ces faits démontrèrent également, chez les leucocytes, l'existence d'une *sensi-*

(1) MASSART et CHARLES BORDET, *Le chimiotaxisme des leucocytes, etc.*

(2) Bien entendu, on s'assure au préalable que le liquide de culture, non ensemencé, n'exerce par lui-même aucune action attractive sur les leucocytes. Les premières expériences de ce genre ont été faites sur la grenouille. Elles réussissent, d'ailleurs, quel que soit l'animal employé (lapin, cobaye, etc.).

Digitized by Google

bilité très marquée au contact. Les globules blancs perçoivent la présence des corps solides qu'ils rencontrent et cherchent, en s'aplatissant, à s'accoler par la plus grande surface possible aux objets résistants.

On conçoit facilement combien de telles facultés sont mises en jeu dans l'émigration qui s'opère si activement dès qu'il existe de l'inflammation. Les leucocytes ressentent la présence de la paroi vasculaire ; s'ils s'engagent dans cette paroi, c'est qu'ils tendent à se mettre, par tous les points de leur surface, en relation de contact avec elle. Dans cette première période du phénomène intervient la *sensibilité tactile.* Et, si les leucocytes engagés dans la paroi vasculaire la traversent complètement et l'abandonnent pour continuer leur voyage et s'insinuer dans les interstices des tissus environnants, c'est qu'ils obéissent à l'attraction exercée par les principes irritants qu'élaborent les microbes producteurs de l'inflammation. Dans cette seconde phase, intervient la *sensibilité chimiotaxique.*

La propriété de percevoir le contact est encore utilisée lorsque les phagocytes, arrivés en présence des agents infectieux, les enveloppent de leurs prolongements afin de les incorporer à leur propre substance.

La phagocytose, nous l'avons vu, est une fonction générale et ne s'exerçant pas uniquement contre les bactéries. Aussi, les sécrétions bactériennes ne sont-elles pas les seules qui aient le pouvoir d'attirer les globules blancs. Les cellules de l'organisme, lorsqu'elles sont lésées, acquièrent la même propriété. Le suc extrait de tissus contusionnés a, sur les leucocytes, une influence attirante très nette. Quand des cellules sont altérées dans leur nutrition, les phagocytes en sont avertis et peuvent, à la faveur de leur chimiotaxisme, venir en débarrasser l'économie.

Lorsque l'attraction due aux microbes est forte et prolongée, les leucocytes peuvent se rendre au lieu de l'inoculation en nombre assez considérable pour former une collection purulente. Le pus est constitué de leucocytes à des stades divers de dégénérescence et, pour la plupart, contiennent des

Digitized by Google

microbes dont ils se sont emparés. Le plus souvent, le phénomène de la suppuration est produit par des microcoques fort répandus (*Staphylococcus pyogenes*), mais d'autres microbes sont aussi capables de l'occasionner.

Si, en même temps que des microbes virulents envahissent les tissus, on empêche les leucocytes d'aller à leur rencontre, l'infection devient naturellement plus menaçante. On peut arriver à ce résultat en paralysant les globules par l'administration d'anesthésiques (chloroforme, paraldéhyde), ou bien en les détournant de la région contaminée par une injection, en un autre endroit du corps, de bactéries qui les attirent énergiquement. On crée ainsi une diversion par laquelle les phagocytes négligent l'un des points atteints pour se porter vers l'autre. Les inoculations simultanées de diverses bactéries sont ainsi fort à craindre, car les leucocytes négligent généralement l'un des envahisseurs. Dans la nature, le rôle de pareilles associations microbiennes est certainement très grand (diphtérie?). Il existe des virus qui ne parviennent à se développer dans l'organisme que dans le cas où d'autres microbes sont là pour occuper les phagocytes (1) (tétanos).

***

Tous les microbes n'attirent pas les leucocytes avec la même énergie. Ainsi que l'a montré M. Massart, ce sont, en général, les microbes *les moins dangereux* qui exercent l'attraction *la plus forte;* on conçoit d'ailleurs qu'un virus ne possédant qu'un pouvoir attractif peu prononcé a bien des chances d'être funeste, car il lui est possible par ce fait même de se dérober aux attaques des phagocytes, de se développer et de se multiplier à l'aise. Pour une même bactérie, *les variétés atténuées ont, sur les globules blancs, une influence attirante bien plus manifeste que les variétés très virulentes.* Il arrive même que les races microbiennes douées d'un pouvoir nocif considérable, au lieu d'appeler les leucocytes, produisent sur ceux-ci un effet plus ou moins marqué de répulsion. On constate alors le phé-

(1) Ils se développent aussi lorsqu'on injecte, en même temps que le virus, des substances repoussant les globules blancs (acide lactique).

Digitized by Google

nomène de « *chimiotaxisme négatif* ». La phagocytose est alors nulle et les microbes inoculés, ne rencontrant point d'obstacle à leur développement, exercent leurs ravages avec rapidité et provoquent en très peu de temps l'apparition de symptômes excessivement graves pour l'individu.

***

Ce qui précède suffit pour que le lecteur puisse se rendre compte des moyens dont l'organisme se sert pour résister à l'infection. Mais nous avons à considérer encore, dans l'histoire des maladies contagieuses, un autre phénomène. On sait que beaucoup d'infections ont une tendance bien marquée à ne pas récidiver. Lors d'une première atteinte, même légère, il se produit, chez l'individu souffrant, des modifications de nature à empêcher le retour de semblable affection. On sait aussi le parti qu'ont tiré de ce fait les expérimentateurs et avec quel succès l'on a pu, grâce à la création des races microbiennes atténuées, conférer l'immunité aux animaux et à l'homme, en produisant artificiellement chez eux, sous une forme très bénigne, la maladie dont on veut les protéger ultérieurement.

En vaccinant un animal, on produit en lui certains changements et ces changements portent surtout sur les éléments défenseurs, sur les phagocytes; par l'effet d'une première atteinte, ils deviennent beaucoup plus aptes à remplir leurs fonctions protectrices.

Un animal qui a déjà été atteint d'une affection contagieuse possède des leucocytes remarquablement sensibles à l'attraction qu'exercent sur eux les substances élaborées par les microbes déterminant cette maladie. Il y a, à cet égard, entre un animal neuf et un animal antérieurement contaminé, les différences les plus frappantes. Si l'on place, dans la cavité péritonéale, des tubes capillaires, renfermant une culture de bactéries, d'une part chez un animal neuf, d'autre part chez un animal vacciné contre la maladie qu'occasionne le virus employé, on trouve que, pour le second organisme, l'afflux des leucocytes est beaucoup plus marqué.

Digitized by Google

Il est facile, dès lors, de comprendre l'efficacité de la vaccination. Lorsqu'on injecte à un animal des bacilles atténués ou simplement des produits microbiens, les leucocytes sont impressionnés par les dérivés chimiques, s'y accoutument et acquièrent, grâce à cette première épreuve, le pouvoir d'être attirés par ces substances avec une grande énergie. Ils transmettent par hérédité, à leurs descendants, cette faculté dès lors bien développée. Lorsque, dans la suite, des microbes virulents pénétreront dans l'organisme, ils seront, avant d'avoir pu se multiplier outre mesure, rapidement entourés par des adversaires habitués à reconnaître leur présence, et promptement détruits. Cette destruction sera encore facilitée par suite du grand nombre de phagocytes que possède l'animal vacciné.

En effet, l'organisme réagit encore contre l'invasion bactérienne en augmentant le nombre de ses défenseurs. Au début d'une infection, la quantité de leucocytes contenus dans le sang diminue, car les phagocytes accaparés par les microbes les entraînent dans les organes internes (foie, rate, poumons), et vont s'y déposer. Mais, sous l'influence des produits microbiens, l'activité des organes producteurs de globules blancs est puissamment incitée et l'on constate bientôt une augmentation du nombre des leucocytes. Cette augmentation, indice d'une réaction intense, ne se révèle que dans les cas favorables et précède la guérison. Elle porte surtout sur les variétés de globules spécialement investis des fonctions phagocytaires. Elle s'accompagne généralement de fièvre, à laquelle un rôle de protection doit aussi être assigné.

L'élévation de la température semble ne pas être étrangère à la multiplication des phagocytes. Elle rend, en outre, leurs mouvements amiboïdes plus énergiques et facilite ainsi l'englobement. Des animaux infectés chez lesquels on ramène, par des bains prolongés ou au moyen d'antithermiques (antipyrine, chloral), la température à son niveau normal, résistent beaucoup moins que ceux chez qui on laisse la maladie évoluer librement. C'est là une notion capitale au point de vue de la conduite à tenir vis-à-vis du malade au début d'une maladie infectieuse.

Digitized by Google

***

Les changements produits par la vaccination consistent donc, pour ce qui concerne les leucocytes, en un affinement de leur sensibilité. Mais ce perfectionnement des globules, malgré son extrême importance, n'est pas le seul phénomène à considérer : l'immunité est accompagnée d'autres caractères. En effet, si à des animaux vaccinés contre certaines maladies, on retire du sang, on constate que la partie liquide de ce sang, qui se sépare du caillot après coagulation (c'est le sérum), possède parfois des propriétés bactéricides, souvent des propriétés préventives, parfois encore des propriétés antitoxiques. Nous verrons plus loin ce que signifient ces termes et ce que sont ces nouvelles fonctions. Disons seulement ici que, pour expliquer toute l'immunité, pour être une théorie dominante et générale, la théorie de la phagocytose devrait nous faire comprendre la raison d'être de ces propriétés du sang chez les vaccinés, et rattacher ces nouvelles données à celles que nous possédions déjà sur les phagocytes et leurs caractères. Cette œuvre de coordination est loin encore d'être entièrement faite. Nous croyons qu'elle se fera.

***

Telle est, dans ses traits essentiels, la théorie de la phagocytose. Essayons, avec les données qu'elle nous fournit, de nous représenter l'évolution d'une maladie contagieuse et de nous en figurer les péripéties.

Dès que les microbes se sont introduits en un point quelconque de l'économie, ils rencontrent des globules blancs. Si l'organisme considéré a déjà souffert d'une première invasion de l'affection, ou a été vacciné contre elle, il y a de grandes chances pour que les phagocytes, aguerris par une épreuve préalable, soient bien préparés au combat et puissent, en détruisant tous les ennemis, faire avorter le processus morbide. Dans le cas contraire, leur activité est moindre, parfois si faible qu'elle n'empêche pas la multiplication du virus et que les symptômes aigus éclatent promptement avec beau-

Digitized by Google

coup de véhémence, parfois assez marquée pour éliminer un certain nombre des bactéries et pour retarder l'apparition des désordres. Dans ce cas, il existe, au début de l'affection, une phase latente pendant laquelle les altérations sont presque nulles et qu'on appelle *période d'incubation de la maladie.*

Il se fait, en ce moment, une lutte entre les bactéries et les phagocytes; ceux-ci ne pouvant les faire disparaître tous, détruiront évidemment ceux des microbes qui les attirent le plus; ils laisseront subsister ceux qui, pour une cause quelconque, exercent une influence attractive un peu moindre.

Il s'opère de la sorte une véritable sélection aboutissant à la production exclusive de microbes peu attirants et, par conséquent, dangereux; il arrivera un moment où les leucocytes seront insuffisamment appelés vers leurs adversaires; dès lors, l'envahissement de l'organisme ne peut plus être efficacement prévenu et la maladie proprement dite éclate. Elle est plus ou moins grave, se prolonge plus ou moins longtemps, suivant la résistance de l'hôte et la virulence des bacilles. Ceux-ci, pendant toute la durée des désordres, imprègnent l'économie de leurs produits toxiques; les leucocytes, sans cesse au contact avec ces substances, finissent par s'y accoutumer; leur sensibilité à l'attraction bactérienne s'affine par le fait de cette éducation; la vaccination contre la maladie s'obtient ainsi progressivement. Continuant le combat engagé, les phagocytes, dont le nombre s'est augmenté, reprennent l'avance qu'ils avaient momentanément perdue, triomphent définitivement des parasites et amènent la guérison. S'ils ne suffisent pas à leur tâche, les microbes gagnent du terrain, se multiplient sans cesse et la mort de leur hôte est le résultat de leurs progrès constants.

Les considérations qui précèdent, un peu générales, un peu schématiques, négligeant des détails multiples, s'appliquent à cette catégorie d'infections dont la marche est aiguë (variole, typhus, etc.), qui ne récidivent pas ou ne se reproduisent qu'après un long intervalle. Le point essentiel dans l'histoire de ces affections, c'est que l'organisme réagit grâce à une véritable éducation des phacocytes, consistant surtout en un per-

Digitized by Google

fectionnement de la sensibilité chimiotaxique. Mais si parfaite que soit cette sensibilité, si affinée qu'elle soit par l'accoutumance, il existe des cas où les cellules qui en sont douées sont néanmoins impuissantes à préserver complètement l'organisme. C'est qu'alors le virus résiste aux attaques des phagocytes même très nombreux et même très adaptés à venir le combattre. Nous arrivons ainsi à la seconde classe d'infections, aux infections chroniques, dont le type nous est fourni par la tuberculose.

Les phagocytes rencontrent, dans les bacilles tuberculeux, des adversaires qui bravent opiniâtrement leur action destructive. S'ils ne peuvent les anéantir, ils parviennent cependant, dans une certaine mesure, à enrayer les progrès du mal. Attirés qu'ils sont, et énergiquement, par les produits de sécrétion bacillaire, ils vont à la rencontre des germes, s'agglomèrent autour d'eux et par leur accolement leur constitue une véritable enveloppe. Ne pouvant les tuer, ils les emprisonnent. C'est ainsi que se forme un *tubercule*. Les microbes mis en captivité peuvent conserver leur vitalité longtemps, et même se reproduire. Malheureusement, la paroi protectrice qui s'oppose à leur dissémination ne garde pas toujours sa solidité ; elle finit très souvent par se désagréger, et par rendre leur liberté aux dangereux parasites. Néanmoins, comme la multiplication de ces derniers se fait avec une lenteur remarquable, les lésions de la tuberculose sont souvent assez bien circonscrites à une partie déterminée du corps.

Si grandes que soient les différences que cette affection chronique présente si l'on compare sa marche à celle des maladies aiguës, on voit clairement que la réaction de l'organisme est dans les deux cas de même nature : toujours la sensibilité chimiotaxique se perfectionne par l'accoutumance et, dans le cas spécial de la tuberculose, le caractère chronique résulte non pas tant du manque d'efforts de la part de l'économie que de la résistance prolongée opposée par le virus à l'activité phagocytaire.

Nous disions plus haut que, outre les modifications constatables chez les phagocytes, on avait découvert d'autres chan-

Digitized by Google

gements produits dans l'organisme par la vaccination. Nous nous bornerons à exposer les faits, sans tenter d'en donner une explication hors de proportion avec le cadre de cet article, et qui d'ailleurs serait prématurée. On découvrit d'abord que, si l'on retire du sang à des animaux vaccinés contre certaines maladies, la partie liquide (sérum) qui se sépare du caillot est parfois douée d'un pouvoir bactéricide, c'est-à-dire qu'elle contient des substances tuant les microbes, ou du moins directement nuisibles à leur vitalité. C'est ainsi, par exemple, que le sérum d'animaux immunisés contre le choléra est bactéricide pour le vibrion cholérique. Il est probable que ce sont les phagocytes de l'animal vacciné qui fabriquent ces matières antiseptiques. De plus, le sérum injecté à des animaux neufs se comporte souvent envers eux comme un vaccin : il leur donne rapidement l'immunité. Exemple : le sérum provenant d'animaux immunisés contre le choléra, la diphtérie, vaccine les sujets neufs contre le choléra, la diphtérie. De tels sérums ont encore (mais ceci est rare) la propriété non seulement d'être préventifs, c'est-à-dire de vacciner le sujet contre l'infection par le microbe, mais encore d'être antitoxiques, c'est-à-dire de les rendre insensibles aux effets toxiques des sécrétions microbiennes; ils agissent, dans ce cas, comme de véritables contrepoisons. Le poison diphtéritique mélangé à du sérum préventif perd son pouvoir vénéneux. Le sérum antitoxique employé aujourd'hui contre la diphtérie agit encore lorsqu'on l'injecte à des animaux déjà contaminés; il est donc curatif. Il provient d'animaux fortement immunisés contre la diphtérie.

***

Maintenant que j'ai terminé l'exposé des principales notions acquises sur les maladies contagieuses, il me reste, pour justifier le titre du présent article, à montrer que l'éclat des découvertes mentionnées s'est reflété dans d'autres directions, que les progrès accomplis dans un sens ont secondé l'extension d'autres parties de la médecine. Une science n'est grande qu'à la condition de ne point se borner à juger certains points de

Digitized by Google

détail comme étant de son ressort même, mais de savoir régner encore au delà de ses propres frontières, d'imposer ses enseignements dans les domaines auxquels elle semblait étrangère. En thèse générale, le lecteur a pu constater déjà que, si les recherches signalées sont intéressantes pour ce qui concerne la biologie des microbes, elles ne le sont pas moins au point de vue de la physiologie des êtres supérieurs. Par une heureuse fortune, en effet, les travaux dont il a été question, en même temps qu'ils nous renseignaient sur les virus et leurs propriétés, nous ont fait connaître bien mieux les leucocytes avec leurs nouveaux caractères. En observant le parasite, on a, concurremment, observé l'hôte. Nous savons aussi que l'étiologie d'un bon nombre d'affections, autrefois inconnue, est aujourd'hui déterminée. Je voudrais, néanmoins, prendre un exemple indiquant plus directement encore la part qu'a prise la bactériologie dans les conceptions médicales actuelles.

On s'est beaucoup occupé, dans ces dernières années, des poisons microbiens. Le pouvoir de fabriquer des substances vénéneuses si actives était un caractère nouveau des plus intéressants. Bientôt l'on soupçonna que cette propriété n'était pas exclusive aux bactéries; le champ des investigations s'élargissant, l'attention fut attirée non plus seulement sur les produits microbiens en particulier, mais, d'une façon générale, sur les toxines cellulaires. C'est ainsi que les notions recueillies par l'observation des virus ont eu la haute portée de hâter et de faciliter l'étude des phénomènes *d'auto-intoxication* dont l'importance dans le cadre de la pathologie devient chaque jour plus manifeste. On put établir que, dans notre organisme même, dans les tissus qui forment nos appareils, des substances sont élaborées, qui jouissent, souvent à un haut degré, de propriétés vénéneuses. Les cellules constituant nos organes fabriquent incessamment des produits de déchet dont l'élimination ou la destruction sont indispensables pour que notre santé reste entière.

Si l'expulsion de ces matières ne se fait plus, si nos émonctoires fonctionnent mal, nous nous intoxiquons nous-mêmes; de là, par exemple, la manifestation de symptômes urémiques

Digitized by Google

dans les maladies des reins. Quand la nutrition se ralentit, est en souffrance, quand les réactions chimiques dont nos tissus sont le siège prennent un cours défectueux, nous nous trouvons en butte à des auto-intoxications plus ou moins redoutables. Bien des troubles du système nerveux doivent être rapportés à de pareils accidents, et très intéressantes à cet égard sont les données nouvelles sur la pathogénie des névroses.

Certains de nos organes ont même dans leurs attributions de détruire ou d'arrêter au passage les substances vénéneuses d'origine interne ou venant du dehors. Déjà, l'on avait démontré que le foie retenait les poisons injectés et remplit un rôle de protection.

On a reconnu que la glande thyroïde a comme mission de détruire certaines substances dangereuses qui ont pris naissance dans l'organisme même. Lorsqu'elle est mal développée ou qu'on l'enlève, il se produit un ensemble de désordres (myxœdème) dont on peut atténuer la gravité en injectant le suc de glandes de même nature et provenant d'animaux sains (1). Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, me bornant à indiquer l'importance actuelle des phénomènes d'auto-intoxication, à faire allusion aux développements que comporte, de nos jours, la question de la chimie des cellules et à signaler que l'idée mère des théories régnantes a été directement puisée aux sources bactériologiques.

***

Il suffirait d'ailleurs, pour en faire ressortir toute la valeur, au point de vue de la physiologie et, par conséquent, de la médecine, de dire que la bactériologie est au nombre des sciences qui étudient la vie dans ses manifestations les plus simples, sous une des formes les plus accessibles, par suite, à nos investigations.

Son domaine, c'est vrai, ne s'étend que sur une catégorie d'êtres unicellulaires, les microbes, mais tout ce qu'on apprend

(1) Importants, à cet égard, sont les travaux de Schiff, Murray, Bouchard, Slosse et Godart.

Digitized by Google

de neuf concernant la *cellule vivante, quelle que soit cette cellule, est précieux*. C'est ce qui fait le puissant intérêt théorique de la bactériologie, c'est ce qui la rend capable de mener à des conceptions étendues. Chaque fois qu'une donnée nouvelle, en ces matières, vient s'ajouter aux autres, un document utile enrichit l'avoir de la physiologie générale et vient servir d'appoint à cette science si haute, dont la tâche pesante est d'établir un jour, à la faveur d'inductions répétées, les lois de la vie cellulaire.

Les bactéries, par la simplicité de leur structure, par la facilité avec laquelle elles peuvent être isolées, obtenues à l'état de cultures pures d'après des procédés commodes et se trouver ainsi à la disposition de l'expérimentateur, se prêtent à des essais multiples et conviennent, autant qu'il est possible, à la détermination de *ces propriétés vitales essentielles, inhérentes à la constitution de la matière vivante*, et qu'il serait si difficile de préciser en s'adressant uniquement aux êtres d'une complexité organique comparable à la nôtre. Chez les animaux supérieurs, faits d'appareils hétérogènes, dont les éléments ultimes, ainsi que nous le rappelions plus haut, sont toujours des cellules, ces dernières sont tellement unies entre elles, enchaînées dans des rapports de dépendance tellement étroits, qu'il n'est que rarement possible de les isoler les unes des autres sans les faire périr, afin d'analyser séparément leurs caractères. Les leucocytes, il est vrai, nous sont assez bien connus, tout au moins dans leurs fonctions les plus apparentes, précisément parce qu'ils vivent à l'état libre, répartis dans le sang sans connexions directes avec les cellules voisines et se plient en conséquence aux exigences de la technique. De plus, les cellules qui nous forment sont investies, pour la plupart, de fonctions très spécialisées; il s'est produit dans le cours de l'évolution une extrême différenciation, une division du travail poussée très loin. Chacun des éléments figurés travaille, dans la sphère de ses attributions, pour la colonie tout entière, et tous se prêtent un mutuel appui. Et cependant, si variés qu'ils soient aujourd'hui, leur origine est la même, et tous les êtres vivants dérivent de types anciens de structure élémentaire. La

Digitized by Google

diversité des propriétés particulières acquises n'est point de nature à rendre plus aisée la détermination des traits essentiels, primitifs, fondamentaux. Ceci pour faire entrevoir encore de quel prix sont, pour nos connaissances physiologiques, les études qui s'occupent des êtres unicellulaires.

***

Nous n'avons considéré qu'une seule catégorie d'êtres unicellulaires, les bactéries, et, parmi celles-ci, qu'un seul groupe, les bactéries pathogènes. De leurs fonctions, une seule nous a préoccupé : la fonction virulente, et nous n'avons abordé que par un de ses détails la vaste science des infiniment petits. Si nous disions que tous ces éléments, de quelque nature qu'ils soient, bactéries, flagellés, infusoires, végétaux inférieurs, sont, tant au point de vue de leur morphologie que de leurs propriétés physiologiques, l'objet de travaux innombrables; que l'on cherche à connaître les substances qu'ils peuvent assimiler et sous quelle forme les corps dont ils sont faits doivent leur être présentés pour être utilisés; quelles sont, sous l'influence des cellules vivantes, les transformations moléculaires subies par les principes dont elles se nourrissent et qui leur procurent l'énergie nécessaire; comment ils réagissent vis-à-vis de la chaleur, de la lumière, de la pesanteur, du contact, de la concentration des liquides, de l'électricité... et quels sont, en un mot, les aspects divers de leur sensibilité et de leur nutrition, nous n'aurons fait qu'indiquer de la façon la plus vague et la plus incomplète la nature des efforts poursuivis, de nos jours, dans les laboratoires. Partant des organismes les plus simples, la science passera, on peut le prévoir, à l'étude des êtres constitués d'associations cellulaires, où les fonctions tendent à se répartir entre des éléments différents; elle épiera l'origine des premières spécialisations, pour monter pas à pas jusqu'aux espèces de constitution supérieure, et pour résoudre enfin, dans leur complexité profonde, les problèmes de la physiologie humaine.

JULES BORDET.

Digitized by Google

LOURDES

« J'appelle les gouvernements et les peuples à une alliance « vraiment sainte contre les préjugés nuisibles à la société, « contre l'ignorance qui les fait naître, contre l'erreur qui les « croit utiles et contre la faiblesse qui les souffre. »

Ces paroles d'un écrivain qu'Émile de Laveleye plaçait au premier rang, « pour avoir cherché la vérité au-dessus de toute préoccupation vulgaire », pourraient servir d'épigraphe au nouveau roman d'Émile Zola, où l'on voit, en effet, l'ignorance d'une enfant qui fait naître une superstition, l'erreur d'un évêque et d'un empereur, qui croient utile de l'autoriser, et la faiblesse d'un prêtre éclairé qui, connaissant l'explication naturelle d'une guérison, souffre qu'on l'atteste comme miraculeuse, avec sa signature.

Mais à peine le romancier nous a-t-il fait sentir combien De Potter avait raison, qu'il met dans la bouche de ce prêtre un cri de détresse, appelant le salut : « Une religion nouvelle! une religion nouvelle! », ce qui nous place en présence d'un autre courant de notre époque.

De Potter faisait songer à Cicéron, dont le vigoureux traité *De la divination* devait être condamné au feu par Dioclétien, ou à Lucien, le Voltaire grec, qui voulut, à son tour, « nettoyer ces écuries d'Augias ». Les écrivains modernes, qui pensaient de même, ne pouvaient guère échapper aux Dioclétien du jour. *La Justice* de Proudhon et *La France mystique* d'Erdan, dont le jeune auteur disait aussi que le « but commun des penseurs » était « la destruction pacifique des idées superstitieuses », furent mises à l'index et au pilon. D'autres esprits, cependant, se retournaient vers « le Ciel », demandant le progrès à une institution religieuse : « pouvoir spirituel »,

Digitized by Google

disait Saint-Simon; « principe d'harmonie », disait Fourrier; « avènement social d'un nouveau sacerdoce », disait Auguste Comte; et partout, néo-judaïsme, néo-protestantisme, néo-christianisme, le besoin de réformes s'affirmait dans les cultes, avec les Salvador et les Philippson; les Channing, les Emerson et les Kinkel; Lamennais, Ollinger et le père Hyacinthe, etc., etc.

Mais on ne remue pas les hommes, les idées et les lois, par des révolutions, des guerres et des libertés comme celles qu'a vues notre siècle, sans soulever des fièvres malignes, sans s'exposer à des épidémies morales. A côté des penseurs, rationalistes ou utopistes, et quelquefois parmi eux, nos contemporains n'ont cessé de voir défiler d'étranges figures, toute une procession bariolée de visionnaires et de charlatans, s'offrant à sauver le monde par d'excellents moyens, tels que tables tournantes, crayons écrivants, esprits frappeurs dictant des métaphysiques, bible de faussaire instituant la polygamie, Scopitts mutilant le corps pour sanctifier l'âme : infatigable parodie qui abuse de l'ignorance, exploite le besoin de croire et replongerait les hommes, au nom de Dieu, dans les aberrations du rêve.

***

Cette question, qui troubla tant de généreux esprits et de bons cœurs, se complique singulièrement pour les Œdipes modernes, et il n'y a aucune pusillanimité à s'en inquiéter quand on songe que l'homme en est, pour la première fois, en somme, à essayer de fonder la démocratie sans servage et sans despotisme, par l'équilibre des lois naturelles et l'étude scientifique de l'être social, tandis qu'on ne peut se dissimuler que, en général, les masses, de qui dépend l'avenir, écoutent de préférence les instincts et les sentiments. Ce qui constitue surtout la gravité de la situation, c'est l'attitude de la plus puissante organisation religieuse du monde, le catholicisme, pris d'un retour offensif du merveilleux, restaurant les légendes mystiques, sonnant la diane au miracle. Ce qui fait dire à l'auteur : « On exploite les peuples, on les vole, on les mange, quand ils ont mis l'effort de leur volonté dans la seule conquête de l'autre vie. » Le bien-être de cette vie s'y ajoute aujourd'hui, et l'on croit entendre aussi, dans ce livre, ce mot d'un

Digitized by Google

Mormon : « Il faut à l'humanité du bonheur, elle ne suivra que ceux qui lui en donneront. »

Quel que soit le but, le chercher en dehors du libre développement des facultés humaines, pour l'atteindre d'un coup de miracle ou d'explosif, c'est risquer de lâcher la proie pour l'ombre. La société moderne serait-elle exposée à périr comme la société antique?

Après *La Débâcle*, qui en est à son 182e mille, l'auteur ne pouvait saisir sa vaste clientèle d'un sujet plus important, d'une question plus capitale.

C'était une première chose à constater.

***

Le problème étant tel, on pourrait se demander si le roman a les épaules assez fortes pour le porter et si l'histoire, dénuée d'artifice, n'y conviendrait pas mieux. Pas un des tableaux répartis ici dans le cadre littéraire ne serait dédaigné par la méthode historique ou déplacé dans la série des événements : ni le lamentable sort de la Bernadette, sacrifiée au parti qu'on voulait tirer de ses pauvres hallucinations, de ses innocents petits racontages, reléguée au loin, tenue au secret, prisonnière dans un cloître, suspecte dans la tombe, sans avoir pu devenir une simple ouvrière, ni femme, ni épouse, ni mère, rien, « parce qu'elle avait vu la sainte Vierge »; — ni l'écrasement pareil de la vieille ville, mise aussi au rancart, — ni les profonds remuements de pèlerinages, les clameurs d'objurgations sans fin, les pompes grandioses du culte que traversent les écœurements d'une promiscuité immonde de lèpres, de plaies, de fièvres à guérir, même d'un cadavre à ressusciter, dans le bain de sang, de boue, de pus et d'eau merveilleuse qui sert à tous : « Seigneur, guérissez-les! » — ni le drainage des millions qui pourraient servir à soulager tant de misères, — ni enfin, au fond de tout, l'éternelle ardeur de vivre, l'universel besoin de soulagement et de joie, en un mot : l'instinct de conservation, détourné de sa raison d'être, de ses quotidiens devoirs, par une hystérie d'illusions remplaçant le courage du bien, la constance au travail, « l'habitude de vivre selon la raison », comme dit Bossuet, la large humanité de la science et la pratique naissante de l'entr'aide sociale.

Tout cela, le roman le fait, avec la puissance d'élaboration

Digitized by Google

et de mise en scène, l'abondance des détails observés, l'audace à les fouiller et l'art de les faire vivre en les groupant, qui, malgré ses défauts, ont rendu célèbre l'écrivain naturaliste.

Les inventions romanesques n'ajouteraient rien à cet ensemble. L'auteur a-t-il compris qu'elles pourraient en diminuer la vraisemblance, en altérer la portée? Le fait est qu'il en a été sobre. Constatons-le aussi.

***

Un historien n'aurait pas manqué de rattacher le cas présent à un passé de semblables erreurs. On n'étudie plus un phénomène, psycl ologique ou pathologique, sur un type unique, d'après un seul foyer de contagion. Il n'eût pas été superflu de réunir un nombre de documents qui permissent de comparer des pratiques en pleine vogue de sainteté, avec d'autres, renvoyées, il y a beau temps, aux petites-maisons de l'histoire. Ainsi, on pourrait remonter aux causes, pénétrer les mobiles, supputer les résultats, pour dresser, sur faits et articles, le diagnostic de ces crédulités, le dossier politique et social de ceux qui y trouvent puissance ou profit.

L'antiquité vivait et respirait en pleine superstition, « dans un peuple de dieux », dit le poète. « Ceux qui craignent ou espèrent étant également avides de connaître l'avenir, c'est par là que Delphes amassa tant de trésors. » Quand Lucien parlait ainsi, la Grèce avait déjà essayé de conjurer les superstitions par les beaux-arts, en changeant les légendes mystiques en perles de poésie. Mais la soif du merveilleux persistait et on sait avec quelle violence il dénonce ces supercheries dont de nombreuses découvertes modernes ont donné la preuve. Un historien aurait pu remonter à la Bible même où le jeune Daniel dévoile un faux miracle des prêtres de Bel. Un autre avantage de l'histoire eût été de prévenir des objections et des démentis sur des détails dont le roman seul a besoin.

Mais ne nous écartons pas trop de notre livre. L'héroïne de *Lourdes* a la boule qui remonte et la puberté qui retarde. Une forte impression, un choc, physique ou moral, pouvait lui rendre la santé. Á Delphes, le grand spectacle du Parnasse aux deux crêtes, d'où jaillissait la fontaine de Castalie, où l'on montait en procession, et, au besoin, l'effrayant écho des rochers accompagnant l'oracle, l'aurait sauvée, à l'honneur

Digitized by Google

d'Apollon. Au moyen âge, on l'eût exorcisée; au XIVe siècle, les Flagellants l'auraient guérie en la fouettant nue; au XVIe, le tombeau du diacre Pâris lui eût communiqué ses convulsions décisives; à Lourdes, elle est hypnotisée, à la plus grande gloire de Marie; mais, comme à Bernadette Soubirons, il lui en coûte le bonheur de sa vie. Que voulez-vous? Une « miraculée »!

Une page d'histoire comparée, écrite par l'auteur de tant de romans, quel événement! Mais le génie du rire pouvait mieux encore. Sous la griffe d'un Aristophane ou d'un Ménippe, d'un Rabelais ou d'un Voltaire, c'eût été à ne plus oser réclamer une religion nouvelle.

L'écrivain n'a pas voulu être infidèle au genre qui lui a valu tant de lecteurs. C'était son droit. Après tout, quel sujet, pour grand qu'il fût, serait interdit au roman, tel que l'ont fait les Walter Scott, les Dickens, les Balzac, les Flaubert, les Takeray, les Tourgueneff, les Spielhaegen, les Tolstoï, les Zola, les Maupassant? Tout dépend de la manière de le traiter.

Or, la question est si grave, qu'aussitôt, n'y voyant que cela, on a prétendu que l'auteur « se range parmi les néo-mystiques », et de là à l'accuser de démentir sa méthode, de trahir son œuvre, il n'y avait pas loin.

Je n'attache pas cette signification au cri du prêtre. J'y verrais bien plutôt un dernier trait, achevant de peindre ce que De Potter appelait la faiblesse qui souffre les préjugés. Mais, à un détail près, la question se présente ainsi : Quel est l'esprit général qui sort du livre? En d'autres termes, quelle impression en gardera le simple et grand public, qui ne cherche pas midi à quatorze heures?

***

En réalité, de si bonne année qu'il soit, le lecteur ne sera pas toujours à l'aise pour y répondre. Voyons un peu.

En principe, les intentions du romancier sont indubitables. Le livre entier les proclame, il n'est pas un personnage qui n'y serve; partout les superstitions sont mises à nu, la raison proteste et, quand elle fléchit chez un personnage, l'auteur n'a fait que peindre les dangers qui la menaçaient, dévoiler les circonstances où elle succombe. C'est un médecin qui oublie tout pour bercer sa douleur de l'espérance de revoir au ciel la

Digitized by Google

femme et la fille qu'il a perdues, — ou c'est un prêtre qui aspire à croire, pour être à l'unisson de celle qu'il aime sans espoir et dont il veut respecter la paix morale. Ces souffrances de cœur donnent accès au mysticisme, sans justifier le bon sens de ceux qui s'y laissent séduire.

L'archevêque est peut-être celui qui se prononce le plus vivement, ayant « des manifestations de la divinité une idée plus haute ». Il « ne croit pas aux apparitions », il sent que c'est « faire descendre Dieu de sa puissance éternelle » de « la rabaisser à ce *jeu enfantin* des miracles *inutiles* », et « lui faire injure de le risquer à cette aventure *pitoyable* ». Que pouvait-on lui faire penser de plus? Mais c'est ici qu'on commencera à être embarrassé: car l'archevêque a cédé, le fait est là, l'auteur doit l'expliquer. Est-ce pour son propre compte qu'il le disculpe, l'excuse, semble presque le louer? N'est-ce pas plutôt la capitulation de conscience de l'évêque qu'il analyse? Pour plusieurs, il a paru s'apitoyer avec lui et — Dieu le lui pardonne! — vouloir nous apitoyer à notre tour : « N'est-ce pas *pitié et miséricorde* de faire taire *les scrupules de sa conscience, les noblesses de son culte*, devant la nécessité de ce *pain de mensonge* dont la pauvre humanité a besoin pour vivre? »

Cela s'explique encore, me semble-t-il. Un évêque Tartufe n'eût rimé à rien; c'est le danger que courent les honnêtes gens qu'il s'agissait de faire voir. L'auteur s'attaque, non à l'hypocrisie ou à l'intrigue, mais à l'esprit mystique même. Si le prélat, « homme de saine culture et de raison froide », fléchit, c'est que sa bonté d'âme donne prise à ce mauvais génie. *La nécessité du pain de mensonge!* Cela dit tout. Chez Lucien ou chez Pascal, le mot serait sanglant.

L'auteur fait mieux. L'évêque parle, s'adresse à Dieu, et c'est pour lui dire : « Vous-même, *s'ils étaient vos ouailles*, vous aideriez à *les tromper!* » Quelle forme plus incisive pouvait-on donner au vieil adage : *Mundus vult decipi*, et quel sarcasme serait plus cruel? Mais l'auteur ne raille pas, il expose; il ne parodie point, il caractérise l'homme de culte : Et comment la charité de monseigneur « fit taire les scrupules de sa conscience ».

Au-dessus de l'archevêque, l'empereur. Les deux puissances furent d'accord. Mais l'auteur? L'auteur, prenant son plus grand sérieux d'écrivain qui plane dans les hauteurs sereines

Digitized by Google

de l'impartialité compatissante, paraît donner une sorte d'absolution à l'homme de sang du 2 décembre : « Il y eut, surtout chez l'empereur, un réveil de *son ancien rêve humanitaire*, un retour de sa *pitié réelle* pour les *déshérités*. »

Faut-il croire à une maladresse de plume emportée par l'ambition de s'élever au-dessus des passions politiques et jusque dans le cœur de ses personnages? Après tant de mots à l'emporte-pièce, ce *rêve humanitaire*, cette *pitié réelle* gêneront plus d'un lecteur. Quoi! cet homme qui, entre autres choses, refusa à Pereire d'autoriser les syndicats pour aider les masses à vivre de leur travail, ne cédait-il qu'à une pitié d'ancienne date, dès qu'il fallait aider à les tromper par une imposture?

L'auteur insiste, mettant les deux pouvoirs sous le même bonnet : « Alors, ce fut un triomphe! Dieu avait vaincu! Dieu! Hélas! Non! Mais la misère humaine, l'éternel besoin *de mensonges*. Et ce qui avait vaincu encore, c'était la *pitié souveraine* des conducteurs du *troupeau*, l'évêque et l'empereur *miséricordieux!* »

Ne crions pas miséricorde! Pas n'est besoin de croire à un sarcasme de pince-sans-rire, contre des pitiés de crocodile. L'auteur burine des états d'âme. Et combien n'en est-il pas encore de ces gens qui, sans être conducteurs du troupeau, pensent qu'il faut une religion « de mensonges » pour le « pauvre peuple » ?

Des lecteurs, cependant, des critiques mêmes s'y sont mépris. C'est qu'apparemment l'auteur s'y est quelquefois mal pris. Question de méthode, alors, et de style. Ah! oui! Il est bon de ne pas jouer avec les mots et les idées. Ni Rabelais, ni Dickens — que le lecteur achève la liste, elle peut être longue, — n'ont laissé l'ombre d'un doute sur l'esprit de leurs œuvres.

***

L'auteur, toujours « fâcheux en répétitions », varie ses images. Parlant de ce qu'aurait conseillé le devoir de ne tromper ni mentir, il dit : « Dès lors, pourquoi ne pas *opérer tout de suite* l'humanité? »

Opérer! Mais oui! Est-ce qu'on peut trop opérer tout de suite un cancer?

L'Église, elle, n'a jamais craint d'opérer la chrétienté de ses

Digitized by Google

gangrènes ou de ses verrues. Quand retentit le *cesset superstitio* contre l'Olympe, ce fut au nom de récits merveilleux, qu'aussitôt triomphante, elle se mit en devoir de supprimer en grande partie, déclarant apocryphes toute une bibliothèque d'évangiles et faux toute une série de miracles du Christ lui-même. Et ce fut ainsi, de siècle en siècle, une suite non interrompue de baptêmes et enterrements de miracles, de grandeurs et décadences de superstitions. On dirait d'un champ où l'on sèmerait toujours et sarclerait sans cesse des herbes folles. En veut-on quelques souvenirs? Au Xe siècle, l'abbé de Lobbes avait dit : « On ment par piété », — au XIIe, Guibert de Nogent disait : « On force Dieu à mentir », — au XIIIe, le concile de Latran et au XIVe celui de Nogent serrent le frein aux miracles, — au XVIe, ce sont les conciles de Paris, de Milan, d'Aquilée, etc. : on n'en finirait pas. Puis, voici le cardinal de Cusa, dans sa tournée aux pays germaniques, émondant toutes les branches suspectes ; — puis le cardinal Fleury, Tillemont, Baillet, etc., « répandant l'antipathie du merveilleux » — et Racine fils dénonçant les miracles de la Vierge à l'Académie française — et les auteurs des *Acta sanctorum* établissant les divers caractères de ces faux en écriture de dévotion et blâmant « la démangeaison puérile de satisfaire, par des légendes, l'avidité des ignorants ». A la première crise, défaite ou réaction, le mysticisme reprend force et faveur. Mais que quelques années se passent : où sont les merveilles de Marie Alacoque ou de la Salette, la croix de Minié couvrant les meurtres de la Restauration ou les stigmates de la Patrocinio conspirant pour don Carlos? — Où sont les neiges d'antan? dirait le vieux poète.

De nos jours — rassurons-nous — la moitié du christianisme a renoncé à se nourrir de merveilleux et les trois quarts des nations se privent de ces piments. Parmi les réformateurs qui cédèrent à la tentation d'ébaucher un culte, il n'en reste guère dont les élèves ne soient pas des rationalistes ou des positivistes. Quels pèlerinages tiendraient contre les grandes associations de « culture morale », de protection mutuelle, d'enseignement moderne, ou devant les innombrables petites églises libres, rationnelles, laïques, qui prêtent de moins en moins aux ironies de *La France mystique?*

Toutes ont d'autres œuvres à poursuivre, les œuvres du

Digitized by Google

rapprochement des esprits et du renouvellement de la justice. Le catholicisme, labouré aussi de dissidences, s'en assainit! On avait protesté quand Proudhon avait dit : « Traiter la morale par la religion, c'est la corrompre. » Maintenant, on répète aux jeunes générations chrétiennes ce que dit Fouillée : « C'est la religion qui relève de la morale et non la morale de la religion (1). » L'intelligence et l'éducation commencent à s'accorder, préparant des mœurs auxquelles De Potter applaudirait.

C'est à qui gagnera de vitesse, des folies mystiques ou des institutions sociales.

***

Une religion nouvelle! L'auteur n'a-t-il pas porté assez profondément le fer dans la plaie des États catholiques? Pour moi, j'estime que la signification des spectacles qu'il donne domine le reste, produira l'effet voulu. Mais puisqu'on l'a mis en doute, répétons, sans préjuger l'avenir, que, si belle qu'elle fût, une religion n'est plus aujourd'hui l'organisme dans lequel puisse vivre et se mouvoir à l'aise l'homme nouveau.

Cela sauf, on doit reconnaître que le romancier est resté dans sa méthode « d'histoire naturelle » lorsqu'il donne la parole à une tendance qui perdure dans notre époque : mille Églises l'y autorisaient. Si le prêtre Pierre en réclame une de plus, c'est qu'il est orfèvre et qu'aucune ne lui semble plus de bon aloi. Il avait pourtant à choisir, depuis celles qui remontent à Christ et à Bouddha, avant qu'ils fussent faits dieux, jusqu'à celles qui se pressent de diviniser quelque penseur avant sa mort. Il a préféré laisser en suspens le problème; pourquoi lui demander autre chose? Est-ce bien l'office du roman de conclure? Lui supposer une conclusion tacite, c'est lui faire un procès de tendance. « On ne remplace pas le poison », disait Voltaire.

Attendons, d'ailleurs. *Lourdes* a un titre général (2) annonçant un triptyque dont *Rome* sera, dit-on, le second volet et qui conduira peut-être l'auteur à une Jérusalem moderniste.

Là non plus, il n'aura pas à sortir de l'observation pour

(1) PAUL DUJARDIN, *Le devoir présent.*

(2) *Les trois villes.*

Digitized by Google

mettre en scène les jeux de passe-passe d'une Mme Blavatsky ; il trouvera à volonté, dans l'embarras du choix, des cultes sans dogmes, des religions sans prêtres, même des Églises sans Dieu, et aussi, dût-il oublier les mystiques du dilettantisme littéraire, des synthèses scientifiques qui attestent les mêmes préoccupations d'esprit sous des titres comme *l'Irréligion de l'avenir*.

Pierre lui-même nous défend des illusions, car, sans craindre le ton de M. de la Palisse, il ajoute : « Mais il n'est pas facile d'en *inventer* une ! » On peut l'en croire, sans être ingrat envers tant de sauveteurs qui, depuis tantôt cent ans, nous offrent, à tous les coins de rue, le pain de mensonge, miséricordieusement.

CH. POTVIN.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

EN ALLEMAGNE, *la Vie et l'Art*, par J.-G. FRESON. – Paris, Fischbacher, 1894.

Comme les lecteurs de la *Revue de Belgique* ont pu apprécier ces notes et souvenirs, publiés ici même sous leur première forme (l'auteur, qui nous donnait à ce moment une autre série d'articles sur un sujet tout différent, avait signé ceux-ci d'un pseudonyme, une anagramme de son nom), notre tâche se réduira à dire l'accueil très favorable qui est fait au nouveau livre de M. Freson.

Les journaux quotidiens avaient déjà reproduit, comme feuilletons ou comme « variétés », avec éloge, des fragments importants des susdits articles cryptonymes de la *Revue*; les mêmes journaux, après la publication du volume, en ont présenté de nouveaux extraits concernant les mœurs et le monde de Berlin, ou l'esprit berlinois, ou les théâtres allemands, la musique et les musiciens, notamment le célèbre capellmeister que l'art vient de perdre, Hans de Bülow, etc. La *Revue générale*, dans sa revue littéraire du 1er octobre, lui consacre les lignes suivantes :

... le premier est M. J.-G. Freson. Voici ses notes sur la vie et l'art en Allemagne, qui nous mènent du Rhin à l'Elbe, nous font séjourner à Weimar, — ah ! l'ombre gigantesque de Gœthe qui surgit à chaque pas ... — nous transportent de là à Dresde et dans la Suisse saxonne, où de séduisants paysages récompensent notre ardeur, puis, enfin, nous initient de façon approfondie à la vie et aux mœurs berlinoises.

M. Freson n'est pas un voyageur de l'espèce des snobs. Cette fois-ci était la onzième, en vingt ans, qu'il visitait l'Allemagne. On peut en déduire que ses observations sont contrôlées. Cela donne même à quelques-unes de ses notes une allure qui rappelle les procédés de Taine. On pourrait craindre de voir M. Freson conclure trop facilement du particulier en général, ou vouloir enclore, de force, les faits dans les formules. Par bonheur, son esprit

Digitized by Google

critique et judicieux, qui surveille sans rien laisser à l'aventure ou au hasard, nous rassure. Réellement variées, ces notations vont de la vie sociale à la vie artistique, de celle-ci à la vie familière. Les musées d'Allemagne ont eu dans notre écrivain un visiteur compréhensif et éclairé, au lieu d'un gobe-mouches farfouilleur de Baedeker. Les salles de musique des bords du Rhin ont compté un auditeur perspicace, sympathique et savant. Tels croquis, celui d'Hans de Bülow si vous voulez, ou de bons types de bourgeois allemands, caressés, « fignolés » avec tendresse, distraient par leur vivante originalité!

J'ajouterai que la façon d'écrire de M. Freson me paraît convenir parfaitement à la transcription des notes de voyage. Il ne recourt ni aux élégances affectées, ni aux effets de pittoresque voulu et calculé. Il dit simplement, naturellement et correctement ce qu'il veut dire.

Digitized by Google

LES DÉBUTS DU SUFFRAGE UNIVERSEL EN BELGIQUE ET LA SITUATION DU PARTI LIBERAL

Nous avons fait notre saut dans les ténèbres et nous savons maintenant ce qui nous attendait au fond. Rien, en vérité, de fort imprévu. Il eût fallu une complète méconnaissance de notre situation politique pour supposer que le suffrage universel ne débuterait point par renforcer la majorité cléricale dans les provinces flamandes et par élire des socialistes dans les centres industriels (1). Le nombre de sièges restant le même, c'était forcément aux dépens du parti libéral que devait s'effectuer cette double opération. Mais le désastre a atteint de telles proportions qu'on s'est demandé s'il y a encore un libéralisme belge. Le moment semble venu de réagir contre cet effarement de la première heure, en dressant le bilan de notre situation, en recherchant les causes de notre amoindrissement et en tirant de cette leçon les moyens de nous ressaisir, en attendant que nous y puisions les moyens de nous relever.

Tout d'abord, il convient de ne pas exagérer le désastre. A prendre les chiffres des élections pour la Chambre au premier

(1) Voici ce que j'écrivais dans cette *Revue*, le 15 août 1887 :

« Avec le suffrage universel, nos agglomérations industrielles enverraient des députés socialistes et nos arrondissements campagnards une formidable majorité cléricale. *Quant au parti libéral, c'est tout au plus s'il pourrait se maintenir dans deux ou trois districts ruraux du pays wallon*, où la population lui est profondément acquise. Le libéralisme, quoi qu'on en dise, n'est, dans le pays, qu'une minorité intelligente. Lui demander de concourir à l'établissement du suffrage universel *sans lui offrir des garanties par la représentation des minorités*, c'est tout simplement l'inviter au suicide, sous prétexte de lui infuser une vie nouvelle. » — *De la convocation d'un Congrès libéral et de la réorganisation du parti.*

Digitized by Google

tour de scrutin, — si nous laissons de côté les libéraux qui ont voté à Alost pour les démocrates chrétiens et à Liége pour les radicaux-socialistes, ainsi que ceux qui n'ont pas présenté de candidat à Eecloo, — nous trouvons que, sur près de un million huit cent mille suffrages émis, les libéraux ont obtenu un peu moins que le tiers, soit 533,000 voix; les catholiques, un peu plus de la moitié, soit 937,000 voix; les socialistes, un peu plus d'un sixième, soit 318,000 voix. Proportionnellement à leur force réelle, les trois partis auraient donc dû emporter respectivement : les catholiques 79 sièges, les libéraux 46 et les socialistes 27, alors qu'en réalité les catholiques en obtiennent 104, les socialistes 33 et les libéraux... 15 ! (1) — C'est là un pur effet de hasard, de « malechance », un de ces accidents auxquels tous les partis sont exposés sous le régime majoritaire. Et dire que, si les libéraux modérés de la Constituante l'avaient voulu, ces élections se seraient faites avec l'application de la représentation proportionnelle! On serait tenté de croire qu'il y a vraiment une *némésis* des choses !

Au Sénat, sauf dans l'arrondissement de Bruxelles, nous avons maintenu nos positions. Les élections provinciales, tout en nous infligeant de nouvelles pertes, nous laissent de fortes minorités dans les provinces qui nous échappent et nous assurent des sièges dans toutes. Nous gardons toujours l'administration d'un nombre considérable de communes, et rien ne fait craindre, sauf peut-être à Liége, que nous soyons à la veille de perdre les hôtels de ville de nos principales cités. A côté des mandats politiques qui nous restent, nous avons, dans chaque arrondissement, voire dans chaque canton, des associations, plus ou moins actives et aguerries, qui restent debout, malgré leurs récents échecs. Enfin, nous pouvons toujours compter sur une presse nombreuse et dévouée, dont le succès spontané atteste que les idées libérales, si elles n'ont pas gagné du terrain proportionnellement à l'extension du corps

(1) J'ai basé mes calculs sur les chiffres fournis par l'*Indépendance belge* du 18 octobre. La revue *La Représentation proportionnelle* a donné des chiffres quelque peu différents, d'où résulterait qu'une application intégrale de la R. P. aurait donné aux catholiques 89 sièges, aux libéraux 41 et aux socialistes 22.

Digitized by Google

électoral, n'en continuent pas moins à trouver un nombre croissant de lecteurs et sans doute d'adhérents.

Avec de pareilles ressources, un parti n'est ni mort ni mourant, n'en déplaise à ceux qui escomptent son trépas, parce qu'il a été défait dans sa première bataille en pays du suffrage universel. Le libéralisme est revenu de plus loin, en France et ailleurs. Cependant il serait puéril de ne voir dans son récent désastre qu'un accident électoral. Voici plus de vingt ans qu'en Belgique sa situation n'a cessé de s'empirer. Si les causes de ce déclin tiennent à la force des choses, il n'y a qu'à nous retirer sous notre tente et à laisser passer l'orage. Mais si elles sont dues à la faute des hommes, il est urgent de les rechercher, pour y trouver un remède.

I

Il faut reconnaître qu'à l'heure présente le vent ne souffle pas à la liberté. Il y a un demi-siècle, l'idéal des peuples était d'être libres; aujourd'hui, c'est d'être protégés. La liberté est attaquée dans toutes les sphères, — sur le terrain philosophique, où prédominent les théories qui affirment la fatalité absolue des événements, — dans les relations internationales, où la protection économique relève partout les barrières entre les peuples, — dans le domaine politique, où les masses, désespérant d'améliorer leur sort par l'initiative privée, font de plus en plus appel à l'État-Providence. On tient encore au libre examen; mais déjà les apôtres de la sociologie nouvelle en font bon marché dans leurs plans de reconstruction sociale. La liberté de conscience, la liberté de la presse, la liberté de l'enseignement, et même la liberté d'association, ne sont plus représentées que comme des moyens pour atteindre un but déterminé, des armes pour démolir les institutions existantes, des phénomènes caractéristiques d'une époque de transition. Quant à la liberté du travail et à la liberté des contrats, elles deviennent, avec la liberté de la concurrence, les principales sources des maux qui affligent l'humanité.

Ces théories se colportent non seulement chez ceux qui

Digitized by Google

dénonçaient naguère la liberté comme une peste et un délire, mais encore chez les héritiers directs de ceux qui, autrefois, se glorifiaient de ne point séparer la liberté de la démocratie. Le parti libéral, dont la tâche semblait naguère terminée, se trouve ainsi partout rejeté dans la lutte, et une lutte d'autant plus difficile qu'il doit y combattre à la fois d'anciens adversaires et d'anciens alliés. Ajoutez que, dans notre pays, ce parti s'était plus ou moins identifié avec les intérêts de la classe moyenne, se recrutant de préférence dans la bourgeoisie, parmi les esprits éclairés et naturellement enclins à la pondération, optimistes par intérêt, milieu et tempérament. Il était donc particulièrement exposé à souffrir de toute réforme électorale un peu profonde, et il le sentait d'instinct, en tâchant de s'appuyer sur la capacité comme principe du droit électoral. Ce frêle appui lui ayant fait défaut, il s'est trouvé brusquement face à face avec un corps électoral plus que décuplé, sans autre restriction au suffrage universel que la garantie ambiguë du vote plural.

Quelle était, à ce moment, la situation de nos autres partis politiques?

Le parti ouvrier ou collectiviste a eu cette chance que l'extension du droit de suffrage l'a trouvé déjà organisé au sein des nouvelles couches électorales, contrairement à ce qui s'est passé dans les autres pays, où son développement a suivi et non précédé l'introduction du suffrage universel. Dans tous les districts industriels, il possédait des coopératives ou tout au moins des ligues, d'où rayonnait, depuis plusieurs années, une active et incessante propagande, chaque recrue devenant à son tour un émissaire parmi les ateliers et les estaminets. De son côté, le parti catholique comptait, dans chaque village, grâce au clergé, un agent en rapport avec la plupart des futurs électeurs, connaissant leurs besoins, s'intéressant à leurs affaires, habitué à les guider dans toutes les circonstances importantes de la vie. De tout temps aussi, il avait eu ses centres de ralliement, ses associations mi-cléricales, mi-séculières, ses patronages, où il s'efforçait d'attirer les ouvriers aussi bien que les bourgeois. Il lui a suffi de multiplier ces

Digitized by Google

associations et de leur imprimer une tournure plus politique, pour recruter les milices qui lui ont assuré la victoire.

En présence de ces organisations, de quels moyens d'action disposait le parti libéral? Ses journaux, bien que les moins chers d'Europe, n'atteignaient guère les nouveaux électeurs, et ses associations n'avaient eu jusque-là aucun motif de se développer au delà du pays légal. Quand la revision devint imminente, il pouvait encore tenter un effort dans cette direction. Mais il ne sut que rester l'arme au bras, cantonné dans ses vieux quartiers et ses vieilles méthodes, s'oubliant dans des discussions de mots et de personnes, le regard rivé à des souvenirs glorieux sans doute, mais incapables de fournir des solutions aux exigences du jour et surtout du lendemain. Même durant le répit que lui accordait la réunion de la Constituante, il s'est borné, en fait de réorganisation, à discuter des questions de programme, sans chercher à élargir ses cadres. C'est seulement à la veille des élections qu'il s'est décidé, dans les arrondissements ruraux du pays wallon, à se mettre en contact avec les nouveaux électeurs, et c'est même à cette propagande des derniers jours qu'il doit, au milieu de tant de désastres, ses seules et rares victoires.

Je ne parlerai pas des campagnes flamandes. Elles nous échappaient sous le régime censitaire; elles nous échappent encore aujourd'hui. Et cependant le succès de candidats libéraux aux élections provinciales, dans quelques coins perdus des Flandres et du Limbourg, semble indiquer qu'il doit y avoir des brèches par où pénétrer jusque dans ces forteresses du cléricalisme.

Dans les districts miniers et manufacturiers, les chefs d'industrie, qui occupent à peu près dans le parti libéral la position des grands propriétaires dans le parti catholique, n'auraient-ils pas dû depuis longtemps consacrer leur influence morale à éclairer les classes ouvrières sur leurs véritables intérêts, à les guider dans leur émancipation politique, à les grouper autour du drapeau du libéralisme, à préparer, en un mot, l'organisation de la démocratie libérale? Mais, pour cela, peut-être leur eût-il fallu se maintenir plus étroitement en relations avec la popu-

Digitized by Google

lation ouvrière, se montrer moins hostile à ses tentatives d'émancipation économique, s'intéresser davantage à son sort, à ses besoins, à ses souffrances, à ses délassements, et, sous ce rapport, il est triste de devoir constater que, pris en masse, nos industriels, si méritants, en général, comme intelligence, probité et énergie, n'ont pas été à la hauteur de leurs devoirs civiques. Assurément, il y a de nombreuses et louables exceptions; il me suffira de citer, dans cet arrondissement de Thuin, qui est resté fidèle au libéralisme, les œuvres de pacification sociale instituées par M. Max Weiler et ses collaborateurs de Mariemont. Mais c'est là un exemple trop rare. S'il avait été plus fréquent, nous n'aurions pas vu le socialisme se développer partout chez nous, comme le corollaire naturel et inévitable de la grande industrie.

Dans les grandes villes, il eût été facile d'élargir notablement l'organisation du parti libéral. On n'y trouve pas le même antagonisme de classes que dans les districts industriels. Le pauvre n'y est pas directement en opposition avec le riche. Entre le bourgeois et le travailleur manuel, les intermédiaires abondent. Il ne manque pas de gens indépendants qui peuvent agir à la fois sur le patron et sur l'ouvrier. Nos amis de Gand et d'Anvers ont compris ce que cette situation offrait de favorable à la propagation des idées libérales dans la classe ouvrière. Ils sont allés au peuple et ils en ont été récompensés en voyant le peuple s'ouvrir à leurs doctrines. Sans doute, dans les élections législatives, ils n'ont pu vaincre la pression du catholicisme rural. Mais ils ont du moins puisé dans les chiffres du scrutin la garantie que leurs hôtels de ville ne tomberont aux mains ni des cléricaux ni des collectivistes.

Pourquoi cette extension du parti libéral n'a-t-elle pas été tentée à Bruxelles? Modérés et progressistes ont également, dans cette lacune, une part de responsabilité.

Les premiers doivent s'en prendre à leur apathie, à leur insouciance, à leur répugnance d'admettre les procédés inévitables d'un régime démocratique; les seconds, à une funeste erreur sur l'orientation et les devoirs du parti libéral.

Le moment est propice pour montrer les choses telles qu'elles sont :

Digitized by Google

Les sympathies des libéraux modérés pour la *Ligue libérale*, qui constitue actuellement leur seul organe à Bruxelles, ne vont pas au delà d'un coup de crayon, donné dans l'isoloir aux jours de scrutin, et cette indifférence a nécessairement son contrecoup à l'intérieur. On a reproché aux candidats de la *Ligue*, dans la dernière élection législative, de ne guère s'être montrés dans les réunions publiques. Ils sont, au contraire, de tout notre personnel politique, les seuls qui s'y soient rendus. Pas un des mandataires élus sous les auspices de la *Ligue*, pas même un membre du comité ou du conseil général n'est venu, dans un seul meeting, apporter à la liste libérale l'appoint de sa parole, ne fût-ce que pour défendre les candidats modérés. Assurément, l'organisation de ces réunions laisse fort à désirer et appelle une réforme profonde. Mais il y avait là un moyen de nous mettre en communication directe avec les nouveaux électeurs, et c'était nous laisser sur un pied d'infériorité que de réserver aux représentants de l'*Association* le monopole d'une propagande portant non seulement sur la personne des candidats, mais encore sur les articles de leur programme. Au secrétariat même de la *Ligue*, n'eût été la jeune garde, qui a vaillamment donné, on se serait cru dans une nécropole.

Lors donc qu'on n'a pas su trouver d'orateurs, de souscripteurs et de collaborateurs volontaires pour une campagne électorale de cette importance, comment aurait-on pu réunir les éléments de la propagande laborieuse et incessante, qui eût été indispensable pour commencer le groupement des classes ouvrières sous l'égide du libéralisme ?

Telle n'était pas, il faut le reconnaître, la situation de nos alliés, les progressistes. Ce n'est ni l'ardeur, ni l'activité qui leur manquent. Ils possèdent toute une pléiade de politiciens qui ne craignent pas de se dépenser en démarches et en paroles ; ils ont toujours été plus en contact avec ce qu'on nommait autrefois le « petit électeur », et ils étaient incontestablement plus populaires près des masses. Malheureusement, ils ont nourri jusqu'à la fin — et je ne suis pas sûr qu'ils ne nourrissent encore — le préjugé que le parti « ouvrier » est, à raison de son titre, le représentant naturel et nécessaire de la

Digitized by Google

classe ouvrière ; d'où une invincible répugnance à marcher sur ses brisées parmi les couches nouvelles, même au profit du programme progressiste. La veille de l'élection, alors que les partis avaient pris position, quand les délégués de la *Ligue*, obéissant aux vœux de l'assemblée générale, ainsi qu'aux judicieux conseils de la presse, insistèrent sur la nécessité de choisir des candidats ouvriers, ils se heurtèrent, chez les délégués de l'*Association*, à une opposition basée sur la crainte d'empêcher, en cas de ballottage, le ralliement du parti ouvrier. Je ne sais si cette préoccupation nous a beaucoup servis au second tour ; mais elle nous a, à coup sûr, fortement desservis au premier, en laissant au parti clérical et au parti collectiviste le monopole des candidatures ouvrières.

Et, pourtant, le raisonnement des progressistes n'est, ici, ni juste ni habile. Il manque de justesse, car il s'en faut que le parti « ouvrier » ait le droit de s'identifier avec la classe ouvrière ; on n'a, à cet égard, qu'à parcourir la liste de ses élus et, d'autre part, à consulter le chiffre de la population ouvrière dans les divers arrondissements. Il manque d'habileté, car il contribue à pousser dans les rangs du parti collectiviste, des masses ouvrières dont les progressistes ont eux-mêmes le plus grand besoin pour faire triompher leurs candidats et leurs idées ; les récentes élections en font foi. — Comptent-ils encore sur la gratitude du parti ouvrier? C'est folie d'escompter la reconnaissance des partis politiques. Le jour où les collectivistes auraient la majorité à Bruxelles — et on travaille à la leur préparer en leur abandonnant la propagande dans les classes ouvrières — ils poseront aux chefs progressistes — cette fois pour de bon — le célèbre dilemme de M. Anseele, et, pour peu que ceux-ci hésitent à s'effacer sous les plis du drapeau rouge, ils seront traités comme viennent de l'être, à Mons, MM. Houzeau de Lehaye et Dufrane-Friart. Du moins, ce ne seront pas les avertissements qui leur auront manqué.

Une autre cause de faiblesse, pour le parti libéral, ce sont les déplorables divisions dont il a donné le spectacle depuis quelques années. « N'est-ce pas un fait extraordinaire, inouï — écrivais-je, ici même, au lendemain des élections pour la

Digitized by Google

Constituante, dans la livraison du 15 août 1892 — qu'un de nos deux grands partis historiques, après avoir tant d'années occupé le pouvoir et exercé une action si prépondérante sur notre développement législatif et social, ait abordé une des luttes les plus importantes de notre histoire — en vue de renouveler les bases de notre régime représentatif, — sans programme, sans plate-forme, sans mot d'ordre, sans même une idée commune, sauf celle de faire échec à ses adversaires (1)? »

Les conséquences de ce fractionnement n'ont pas tardé à se faire sentir dans la Constituante, où non seulement les vieilles dissensions de personnes ont reparu avec une intensité nouvelle au sein de la gauche, mais encore où celle-ci s'est partagée, du premier au dernier jour de son existence, en deux groupes, l'un prêt à s'entendre avec la droite pour écraser son rival, l'autre, enfermé dans une opposition systématique et stérile. On n'a pas même réussi une seule fois à les réunir pour délibérer ensemble. Ensuite est survenue la malheureuse issue des négociations entamées pour la convocation d'un congrès commun, rupture qui ne peut s'expliquer, de part et d'autre, que par un désir inconscient de ne pas aboutir. La réunion de deux congrès séparés, formulant, à peu de mots près, la même plate-forme, a encore empiré la situation, en faisant ressortir que même l'identité de programme ne pouvait ramener l'entente au sein du parti. Après tout cela, comment attendre des électeurs modérés un vote en faveur de ces candidats progressistes qu'on leur représentait, depuis deux ans, comme des collectivistes déguisés? Comment espérer les suffrages des nouveaux électeurs, en faveur de ces libéraux modérés qu'on n'avait cessé de leur dénoncer dans les meetings et la presse comme leurs adversaires les plus acharnés? Faut-il s'étonner, si le nouveau corps électoral, pris dans son ensemble, a cru le vieux parti libéral impuissant à nous protéger contre les progrès du socialisme, en même temps qu'incapable de résoudre les questions nouvelles et urgentes de la politique contemporaine? Nos communs adversaires

(1) *Le Dilemme du Parti libéral : Réorganisation ou Dissolution.* Livraison du 15 juillet 1892, page 193.

Digitized by Google

n'ont eu, pour l'en convaincre, qu'à reproduire, avec un peu de discernement, les accusations que les libéraux s'étaient réciproquement jetées à la tête.

Le parti libéral, s'il n'avait pas à invoquer de récents services, pouvait-il du moins se prévaloir de ceux qu'il entendait rendre dans l'avenir? Il ne devait guère compter sur un blanc seing de la part d'électeurs qu'il n'avait rien fait pour attirer dans ses rangs, alors surtout que les autres partis ne se gênaient pas pour leur promettre monts et merveilles. C'est ce que les libéraux modérés n'ont pas compris ou ont compris trop tard. Le cri de : « A bas la calotte! » peut entraîner les masses un jour d'émeute. Dût-on même y joindre ceux de : « A bas les affameurs! » et : « A bas les partageux! » ; c'est maigre, comme programme de gouvernement et même comme plate-forme électorale, à l'aube d'une ère nouvelle. Sans doute, le Congrès libéral, réuni *in extremis* au mois d'août dernier, avait formulé un programme magnifique, de nature à satisfaire toutes les aspirations légitimes des classes populaires et à donner de la besogne, pendant au moins dix ans, à nos législatures successives (1). Il eût fallu le répandre partout à des milliers d'exemplaires et le développer dans des conférences jusqu'au sein des moindres hameaux. On l'a laissé précieuse-

(1) Il n'est peut-être pas inutile de reproduire ici, malgré sa longueur, le texte de ce programme :

Texte du programme adopté par le Congrès libéral de 1894.

1. — Maintien et extension de l'enseignement public à tous les degrés, sous la direction exclusive de l'autorité civile;

Neutralité absolue de l'enseignement public;

Instruction primaire obligatoire;

Dans les écoles primaires publiques : enseignement gratuit et personnel enseignant exclusivement laïque;

Refus de toute subvention de l'État aux écoles privées;

Et comme mesures d'application :

a) Revision de la loi de 1884 sur l'enseignement primaire. Organisation améliorant la situation du corps enseignant;

b) Rétablissement des jardins d'enfants et des écoles d'adultes; extension des écoles ménagères, industrielles, professionnelles et agricoles;

c) Mesures propres à faciliter l'accès de l'enseignement moyen et supérieur aux classes peu favorisées de la fortune.

II. — Application aussi complète que possible, dans les lois et dans l'adminis-

Digitized by Google

ment enfoui dans le gros bouquin, paru sur le tard, où sont relatés au long les débats du Congrès. C'est à peine si l'on en

tration, du principe constitutionnel de la séparation des Églises et de l'État; — et comme mesures d'application :

a) Suppression des privilèges accordés aux ministres des cultes en matière de milice;

b) Suppression des honneurs officiels rendus au clergé d'après le décret de Messidor an XII;

c) Respect des lois prescrivant la sécularisation des cimetières;

d) Revision de la législation sur le temporel des cultes;

e) Suppression de l'obligation, incombant aux Communes et aux Provinces, de combler le déficit des fabriques d'église;

f) Répression de l'intervention abusive du clergé en matière éclectorale;

g) Modification de la formule du serment en matière judiciaire.

III. — Répartition plus équitable des charges du service militaire; suppression du remplacement; service personnel et réduction du service au temps strictement nécessaire.

IV. — Revision des lois d'impôt, en vue d'une répartition des charges mieux proportionnée à la fortune réelle et de la suppression des impôts qui pèsent le plus lourdement sur les classes nécessiteuses.

Établissement d'un impôt sur les valeurs mobilières; établissement d'un impôt sur le revenu; revision cadastrale et réduction de l'impôt foncier; suppression des péages sur les canaux et les ponts; diminution des frais de justice.

Amélioration et extension des voies de communication terrestres, fluviales et maritimes.

V. — Mesures destinées spécialement à améliorer la condition des classes ouvrières, en tant qu'elles sont compatibles avec le respect de la propriété individuelle et de la liberté du travail des majeurs.

Notamment :

a) Revision des lois qui règlent le contrat du travail et la responsabilité des patrons, en cas d'accident;

b) Reconnaissance légale des syndicats professionnels et agricoles *non obligatoires*;

c) Développement des institutions de secours mutuels, des institutions de crédit populaire, d'épargne, de retraite et d'assurances;

d) Organisation de bourses du travail;

e) Réglementation du travail, en vue de la protection des enfants et des adolescents des deux sexes;

f) Revision des règlements destinés à sauvegarder la santé et la vie des ouvriers;

g) Perfectionnement des conseils de l'industrie et du travail et des institutions de conciliation;

h) Mesures en vue de réduire l'alcoolisme.

VI. — Extension des comices agricoles;

Extension des conseils de conciliation aux diverses branches de l'agriculture;

Digitized by Google

a fait mention au cours de la campagne électorale, et tous ceux qui ont suivi les meetings de Bruxelles ont pu se convaincre que le public se faisait à l'égard de ce programme les plus

Réduction et réforme des droits de mutation, d'enregistrement, de transcription et de timbre;

Revision du contrat de bail; réduction du privilège du bailleur, dans le but de faciliter et d'étendre le crédit agricole;

Dispositions légales pour assurer au fermier sortant une équitable indemnité à raison de la plus-value qu'il a donnée aux terres;

Dispositions destinées à assurer une plus longue durée aux baux dans l'intérêt d'une bonne culture;

Obligation de congé préalable pour les baux sans écrit;

Mesures hygiéniques pour prévenir les maladies épidémiques du bétail;

Assurance du bétail et des produits de l'agriculture, sous la surveillance des autorités publiques;

Revision de la loi sur la chasse, dans le sens d'une protection plus efficace des intérêts des cultivateurs;

Application plus rigoureuse des lois sur la falsification des semences et engrais;

Abaissement au minimum possible des prix de transport de toutes les matières destinées à l'agriculture;

Amélioration de la police et de l'hygiène publique dans les campagnes.

VII. — Amélioration des lois sur la bienfaisance publique.

VIII. — Égalité des deux langues;

Revision, en ce sens, du Code de procédure pénale militaire.

RÉSOLUTIONS

I

Le Congrès Libéral :

Répudiant toute spoliation de la propriété individuelle; admettant qu'il ne peut être porté atteinte à celle-ci, non plus qu'à la liberté du travail, si ce n'est pour des raisons d'utilité publique semblables à celles déjà consacrées par nos lois;

Exprime le vœu de voir se reconstituer l'unité du Parti libéral, par l'adoption d'un programme commun, nettement démocratique, capable de rallier la grande masse du pays et d'assurer en même temps l'alliance de la bourgeoisie libérale et de la classe ouvrière.

II

Les élections pour les Chambres, les Conseils provinciaux et communaux auront lieu d'après le principe de la représentation proportionnelle.

III

Le Congrès invite tous les libéraux, et notamment les ouvriers libéraux, à créer et développer des Associations libérales destinées à faire triompher les principes politiques adoptés par le Congrès.

Les secrétaires,
CH. MASSON,
JULES VAN ZELE.

Le président,
X. NEUJEAN.

Digitized by Google

étranges illusions, si même il soupçonnait son existence (1). Parmi ceux mêmes qui l'avaient discuté et voté, — les uns se sont empressés de le jeter par-dessus bord pour se rallier au programme du Congrès progressiste — du reste, sans que cette ingratitude les ait sauvés; les autres ont relégué dans l'ombre la plupart des réformes qu'ils y avaient laissé inscrire, comme s'ils regrettaient d'avoir à les défendre. Était-ce bien la peine, pour arriver à ce résultat, de travailler pendant dix ans à la réunion d'un Congrès et de rassembler à Bruxelles près de six cents délégués, représentant plus de trente associations d'arrondissement?

Le même reproche ne peut s'adresser aux progressistes, et ils en ont été récompensés dans les quelques arrondissements où ils ont surnagé. Malheureusement, dans leur préoccupation de se concilier le vote du parti ouvrier, ils ont insisté sur les articles de leur programme qui les rapprochait des socialistes, plus que sur ses points d'attache avec le libéralisme, et ainsi, sans beaucoup gagner à gauche, ils ont considérablement perdu à droite. On l'a bien vu dans le ballottage de Bruxelles, où cependant une alliance entre les deux fractions du libéralisme, loyalement conclue et loyalement exécutée jusqu'au bout, semblait garantir le succès, — pour autant que le succès fût possible.

II

Si je me suis livré à cet examen rétrospectif, ce n'est pas pour entamer une campagne de récriminations, mais pour trouver le moyen de réparer les erreurs commises. Que faire? Voilà la question à laquelle nous ne pouvons nous dérober. Se

(1) J'ai entendu, dans le meeting de St-Josse-ten-Noode, un des chefs de la coalition radico-socialiste déclarer que le programme du Congrès libéral ne renfermait aucune stipulation relative à la personnification des syndicats ouvriers, ni à la responsabilité des patrons en matière d'accidents, ni à certaines réformes agricoles qui s'y trouvent nettement indiquées. Il a suffi d'une interruption, appuyée par M. Janson, pour rétablir les choses sous leur vrai jour; mais on peut juger de ce qui a dû se dire là où il n'y avait personne pour rectifier.

Digitized by Google

recueillir après une défaite est bien ; s'endormir est mal ; car on risque de ne plus se réveiller.

Peut-être serait-il prématuré de songer à l'unification des programmes libéraux et progressistes, voire de réclamer, comme je l'ai déjà fait à l'issue du dernier Congrès libéral, l'organisation d'une assemblée plénière où siégeraient les délégués de toutes les associations électorales appartenant à nos deux nuances? Entre les organisations unifiées du parti clérical et du parti ouvrier, il n'est pas possible que le libéralisme se maintienne indéfiniment dans son état d'anarchie ou même de dualisme actuel, et il n'y a pas de motif pour que l'entente, réalisée dans certains arrondissements en vue de la dernière élection, ne finisse pas par se reproduire d'une façon permanente dans l'ensemble du parti. Malheureusement, les progressistes eux-mêmes se sont divisés sur ce terrain. Il y a eu, d'une part, la politique de M. Féron qui préconisait l'alliance des deux groupes libéraux, suivie d'une coalition entre tous les éléments anticléricaux ; d'autre part, la politique des radicaux liégeois qui recherchait l'alliance du parti ouvrier, pour combattre à la fois les cléricaux et les libéraux modérés. De ces deux politiques, c'est la seconde qui a triomphé, et, bien que ce soit une victoire à la Pyrrhus, en ce sens que les radicaux liégeois semblent désormais les prisonniers du parti ouvrier, il est à craindre que le prestige du succès ne leur procure de nombreux imitateurs. De leur côté, les libéraux liégeois, qui constituent une fraction importante de notre parti, n'oublieront pas de sitôt l'humiliation que cette coalition leur a infligée. Il faut s'en remettre, ici, à l'action du temps. Si les libéraux progressistes reconnaissent que les libéraux modérés relèvent du même parti, et réciproquement, il faut bien qu'ils consentent à s'entendre entre eux pour rédiger la plate-forme commune du libéralisme.

En attendant, je ne crois pas que les libéraux « tout courts » doivent changer leur programme, ni beaucoup y ajouter. L'essentiel, c'est de le faire connaître, et ensuite de persuader aux électeurs qu'ils en veulent sincèrement la réalisation. Qu'ils en développent certains points, qu'ils en précisent cer-

Digitized by Google

tains autres, rien de mieux; mais à condition de ne pas renier les principes qui sont leur raison d'être. Que, par exemple, ils consentent à faire de l'État un patron modèle, — là où il doit se faire patron, — par l'inscription dans le cahier des charges d'un minimum de salaire et d'un maximum d'heures de travail; qu'ils rejettent sur l'employeur le fardeau de la preuve en cas d'accidents par imprudence; qu'ils acceptent de rendre obligatoires les assurances contre les accidents et les infirmités, si l'initiative privée est impuissante à en assurer la généralisation; qu'ils promettent l'établissement d'une législation plus minutieuse et plus sévère dans les industries dangereuses ou insalubres; que même ils réclament pour l'État le monopole de la rectification des alcools, si, par là, ils peuvent à la fois servir les intérêts de l'agriculture et enrayer l'essor de l'alcoolisme, — toutes ces réformes peuvent trouver place sur notre programme, sans compromettre nos principes, et, pour ma part, si, par là, je pouvais faire cesser l'antagonisme qui nous divise, j'y adhérerai volontiers.

Mais le danger, ce serait que ces réformes — ou d'autres du même genre — ne soient réclamées et représentées comme des concessions aux doctrines essentielles du parti ouvrier.

Nous pouvons très bien, dans un but d'union, faire des concessions à des gens qui poursuivent le même but, sauf qu'ils veulent y marcher plus vite ou par une voie divergente. Or, tel est peut-être là le cas des progressistes, mais ce n'est assurément pas celui des adhérents au parti collectiviste.

En politique surtout, il faut se défier des mots. Quand nous nous laissons entraîner à dire qu'un homme politique est « avancé », dans la mesure où il se rapproche du « collectivisme intégral », nous admettons implicitement que cette doctrine est la vraie, que ses adeptes parcourent notre voie, seulement un peu en avance; — d'où il est facile de conclure que nous devons nous efforcer de les suivre et de les prendre pour modèles; — alors qu'en réalité nous sommes persuadés qu'ils tournent le dos à notre but. — Il y a toute une fraction du parti radical qui se base sur cette confusion.

En réalité, le parti ouvrier professe un idéal qui ne peut

Digitized by Google

manquer d'exercer un certain prestige sur les masses. Il rêve d'une société d'où seront exclues, avec la liberté, la souffrance et la misère; où personne n'aurait de superflu, mais où tous auraient le nécessaire; une sorte de vaste administration, où chacun recevrait, d'une autorité centrale, une tâche proportionnée à ses forces et une pitance proportionnée à ses besoins.

Oui ou non, le libéralisme a-t-il un autre idéal? S'il n'en a aucun, s'il n'est qu'un parti de négation ou de résistance, on est justifié à soutenir, comme le font ses adversaires de droite et de gauche, qu'il représente un simple moment dans l'évolution politique de notre société, une transition entre deux despotismes. Mais quel libéral oserait se rallier à cette thèse? Nous aussi, nous avons notre idéal, qui fait notre vraie force; c'est pour l'avoir trop oublié que nous avons perdu l'appui de la jeunesse et que nous n'avons pas su conquérir les sympathies de la masse. Nous aussi, dans l'ordre économique, nous aspirons à un état social d'où seraient bannies la misère et la souffrance; où chaque père de famille aurait la pleine propriété de sa maison, de son jardin, de ses outils, voire d'un petit champ ou d'une action industrielle; où chaque travailleur tiendrait, soit de ses ressources personnelles, soit de la force que donne l'association, l'indépendance matérielle qui est la vraie condition de la liberté; où le développement de l'assurance garantirait même les plus pauvres contre les suites des accidents, des maladies et de la vieillesse; mais, en même temps, où chacun garderait le droit de choisir sa profession et son atelier; où les contrats seraient librement discutés entre les parties, sans intervention tracassière et humiliante des pouvoirs publics; où chacun aurait la faculté de s'associer ou de ne pas s'associer, de vendre ses produits et de louer son travail comme il l'entend; où chaque citoyen pourrait disposer à sa guise des richesses créées par son labeur ou léguées par ses parents; où les plus humbles auraient chance de s'élever au rang de patron et même de capitaliste; en un mot, où régneraient ensemble l'aisance et la liberté.

Dans la mesure où la loi peut favoriser la réalisation de cet

Digitized by Google

idéal, le libéralisme n'a aucune raison de condamner l'intervention de l'État, pour autant que l'initiative privée reste inefficace. Mais il doit considérer comme l'objectif suprême, une organisation sociale, où l'action des pouvoirs publics serait réduite au minimum, parce que tous les objets sociaux seraient réalisés par l'action individuelle et par l'association libre.

Votre but est-il — comme ne cesse de le proclamer le parti ouvrier avec une entière franchise — l'antagonisme des classes, la suppression de la bourgeoisie, la nationalisation intégrale des capitaux et des instruments de travail, une réglementation générale qui exclut la concurrence? Alors votre place n'est pas dans les rangs du parti libéral, et celui-ci a pour devoir de vous disputer l'âme des masses. Votre objectif est-il, au contraire, l'établissement d'une société fondée sur le libre développement de l'individu, l'extension de l'association spontanée, la conciliation des classes, l'accessibilité des ouvriers à la condition des bourgeois, la généralisation de la propriété? Alors vous êtes libéral, et votre degré d' « avancement » ou de « progressisme » se mesurera au zèle que vous mettrez à vous rapprocher de ce but. Les points où vous différerez entre vous ne pourront être que des considérations de mesure et d'opportunité.

Ainsi formulée, la question n'est pas susceptible d'une autre solution. Mais elle ne se pose pas toujours avec cette netteté, ou plutôt il y a trop de gens intéressés à l'embrouiller. Qui n'a entendu des esprits pratiques nous crier : « Laissons-là ces considérations d'idéal. Soyons de notre pays et de notre temps. Le parti ouvrier, dont l'alliance nous est nécessaire pour vaincre les cléricaux, réclame certaines mesures équitables et opportunes. Unissons-nous à lui sur ce terrain et laissons à l'avenir le soin de décider le reste. »

Si des mesures sont justes et opportunes, poursuivons-en la réalisation avec le concours de n'importe qui. Plus que jamais, il convient au parti libéral de maintenir et d'affirmer la liberté de ses alliances; mais à une condition : c'est de ne pas laisser croire que nous voyons dans ces coalitions, quels que soient les partis avec lesquels elles se concluent, un premier pas vers

Digitized by Google

la réalisation d'un but contraire au nôtre. Donner prise à l'idée que nous emboîtons le pas derrière le drapeau rouge, à plus forte raison que nous sommes des collectivistes « mal cuits », ce n'est pas seulement tromper le public ou nous tromper nous-mêmes, c'est encore favoriser directement, au détriment de nos doctrines, une propagande que nous avons pour devoir de combattre. Ce n'est pas avec de pareilles équivoques que nous rétablirons les affaires du libéralisme.

Je n'hésite pas à considérer comme un de nos principaux dangers, à l'heure actuelle, les concessions que le parti collectiviste arrachera aux libéraux, — et pas seulement aux radicaux, — là où il tient en mains le sort du scrutin. Sans doute, il ne faut pas être trop sévère pour le malheureux candidat qui se laisse glisser sur cette pente : il tient naturellement à l'emporter sur son compétiteur clérical, d'abord parce que c'est toujours désagréable d'être battu, même honorablement; ensuite, parce qu'il croit sincèrement son succès nécessaire aux intérêts du pays. Son entourage, du reste, ne manque pas de politiciens qui, entraînés par l'ardeur de la lutte, voient surtout la réussite du moment et oublient la responsabilité du lendemain. Il ne s'agit que de trouver une formule qui sauvegarde la dignité, en donnant à ce compromis les apparences d'une conviction. Est-ce que toute la question n'est pas de conquérir ou de conserver un siège au parti ?

Eh bien, non ! Là n'est pas toute la question. Il y en a une autre, bien plus importante : c'est de montrer que le parti libéral a son autonomie, sa raison d'être et son avenir. Des alliances de ce genre — qu'il s'agisse de poursuivre une réforme commune aux deux plates-formes ou même de former une liste commune pour faire échec à un troisième adversaire — ne respectent l'égalité et la dignité des contractants que si elles laissent à chacun l'intégrité de son programme et l'indépendance de ses choix. Les concessions de programme à un parti adverse ne peuvent être que des capitulations, et le candidat qui sacrifie ses idées pour leur conserver un mandataire me fait toujours l'effet d'Ugolin mangeant ses enfants pour leur garder un père.

Digitized by Google

III

La vraie sauvegarde contre ces entraînements est dans la représentation proportionnelle. Ce sont peut-être les libéraux modérés qui sont le plus intéressés à la réalisation de cette réforme, et, pourtant, c'est chez eux qu'elle rencontre le plus de tiédeur, sinon d'hostilité. Le libéralisme, je l'ai déjà rappelé, est, par sa nature même, un parti de minorité et il est exposé à le rester longtemps encore. Bien plus, il a pour trait caractéristique d'être disséminé un peu partout, au lieu d'être groupé, comme les catholiques, dans les provinces flamandes, ou, comme les collectivistes, dans les districts industriels. Si, sous le régime majoritaire, il venait à perdre le pouvoir dans les communes qu'il régit aujourd'hui, quelle rôle jouerait-il encore dans l'administration du pays?

Déjà les journaux et les délégués du libéralisme flamand sont unanimes à nous déclarer que, dans les Flandres, l'introduction de la R. P. est pour notre parti une question de vie et de mort. Puissent les libéraux wallons n'être pas réduits, un jour, à la même constatation!

Quand nous parlions de la R. P., les députés du Hainaut et de Liége s'exclamaient pour la plupart : « N'entamez pas l'homogénéité libérale de nos provinces. » Où est-elle aujourd'hui cette homogénéité? Parmi les adversaires de la réforme se trouvaient au premier rang trois députés d'un district industriel, figures bien connues à Bruxelles et justement populaires. Ce n'étaient pas seulement trois collègues, mais trois amis, trois inséparables. Ils trouvaient absurde et monstrueuse l'idée qu'ils eussent dû sacrifier l'un d'eux aux exigences de la R. P. Eh bien! ce n'est pas un siège, ce sont tous trois qu'ils ont perdu au premier tour. Ils ne voulaient pas accorder un mandat à une minorité; c'est une de ces minorités qui, au ballottage, a monopolisé toute la députation de leur arrondissement.

Lorsqu'on discuta au Sénat l'institution des sénateurs provinciaux, je voulais proposer qu'on appliquât à leur élection le principe de la représentation des minorités. J'avais lieu de

Digitized by Google

croire que la droite eût accepté cet amendement. Mes amis politiques me retinrent, en m'avertissant que mon initiative serait regardée comme un acte de trahison envers le parti libéral. Celui-ci, en effet, ne possédait-il pas les trois provinces les plus populeuses et n'avait-il pas la quasi-certitude de conquérir la province de Namur ainsi que le Luxembourg? Aujourd'hui, sur les vingt-six sénateurs attribués aux provinces, nous aurons 4 ou 5 libéraux. Avec la représentation des minorités, nous en aurions au moins le double.

La R. P. offrirait encore aux libéraux l'avantage de rouvrir à leurs chefs les portes de la Chambre. M. Frère-Orban, mis en ballottage avec des radicaux-socialistes, a repoussé l'appui des catholiques, en déclarant, dans une lettre qui lui fait honneur, qu'il n'entendait pas devoir son mandat au concours d'adversaires politiques. La R. P. lui eût permis de rentrer au Parlement, la tête haute, par le vote de ses amis. Tel eût été également le cas de MM. Féron, Graux, Janson et Buls à Bruxelles, Bara à Tournai, Houzeau à Mons, Lippens à Gand, Van Ryswyck à Anvers, et de bien d'autres encore. Qu'importe, après cela, que M. Beernaert eût réussi à se faire élire par les catholiques de Bruxelles et M. Anseele par les socialistes de Gand! Tous deux y seraient mieux à leur place qu'aujourd'hui parmi les mandataires de Thielt et de Liége.

Quelle que soit la loi communale dont vont nous gratifier les Chambres, il est manifeste que le parti ouvrier l'emportera dans les communes industrielles du Borinage et du Centre. Je ne sais ce qu'en pensent messieurs les industriels de ces localités. Mais que sera-ce, si les administrations socialistes, dont ils sont menacés, s'organisent au seuil de leurs mines, de leurs usines et de leurs carrières, sans même que les représentants des anciens partis y gardent un droit de discussion et de contrôle? Écoutons ce que disait, en pleine période électorale, un candidat peu suspect d'hostilité au parti ouvrier, M. G. Lorand : « Je ne veux pas non plus que le suffrage universel aboutisse à rendre les ouvriers maîtres de l'administration des grandes communes industrielles, de façon à mettre la bourse de ceux qui ont quelque chose à la merci de

Digitized by Google

ceux qui n'ont rien. Cela serait aussi mauvais que de mettre, comme aujourd'hui, la misère de ceux qui n'ont rien à la merci de l'exploitation de ceux qui ont beaucoup. Ce qu'il faut, c'est que chacun ait sa part dans l'administration des communes, que chaque parti, chaque groupe d'intérêts y soit représenté proportionnellement aux forces dont il dispose dans la population (1). »

Le parti libéral n'est pas, d'ailleurs, le seul qui soit intéressé à l'introduction de la R. P. Le parti ouvrier doit comprendre qu'elle lui fournit le moyen de faire immédiatement sa trouée dans les assemblées délibérantes où il n'est pas représenté et d'obtenir, dans les autres, une part de représentation en rapport avec sa force réelle. Les socialistes de Gand, d'Anvers et de Namur ne comptent pas un seul représentant dans les conseils de leurs provinces. Dans le Brabant, alors que les socialistes ont réuni, le 14 octobre, 50,000 suffrages, ils n'ont conquis au conseil provincial que 2 sièges sur 91, et encore les doivent-ils au concours des libéraux. Même dans le Hainaut, ils sont loin d'avoir obtenu le nombre de sièges auxquels ils étaient en droit de s'attendre après les élections législatives.

On a parlé, à cet égard, de revirement. En réalité, il n'y a pas eu de revirement a huit jours de distance, ou du moins le revirement n'a pas été suffisamment accentué pour expliquer la différence des résultats. Cette différence — les chiffres le prouvent — est due, avant tout, au changement dans la répartition des électeurs. Le 14 et le 21 octobre, les socialistes ont obtenu beaucoup plus que leur part; le 27 octobre et le 4 novembre, beaucoup moins. Sans représentation proportionnelle, la formation des majorités n'est, le plus souvent, qu'une question de géographie électorale. Encore peut-on se féliciter, quand cette géographie est le résultat du hasard, et non du calcul. Mais, pour peu que le système majoritaire persiste, le calcul s'en mêlera, comme il s'en est mêlé dans tous les pays où l'on a procédé au remaniement des circon-

(1) *Conférence* donnée par M. Lorand dans les quarante-trois communes de l'arrondissement de Virton. Bruxelles, Weissenbruch, 1894, page 7.

Digitized by Google

scriptions électorales sous un gouvernement de parti. Que deviendra alors la sincérité du régime représentatif, déjà si endommagée aujourd'hui?

Quant aux catholiques, ils n'ont pas moins de raisons pour souhaiter l'introduction de la R. P. Avec ce correctif, leur majorité serait moins nombreuse, mais elle n'en serait pas moins réelle, et elle serait plus forte. En effet, pour la déloger, il faudrait une modification sérieuse et considérable dans les dispositions du corps électoral, alors que, sous le régime actuel, elle reste à la merci de quelques mille voix flottantes dans les arrondissements où l'opposition la serre de près. Que les catholiques se rappellent l'angoisse qui les a étreints le soir du 14 octobre et qui s'est reflétée dans leurs journaux du lendemain. Ils ne doivent, en réalité, leur victoire finale qu'à l'écrasement du vote urbain, à Bruxelles, à Anvers et à Gand, par le vote des campagnes. La balance peut se renverser à une prochaine élection : l'expérience enseigne que, plus le suffrage est étendu, plus il est sujet à de brusques virements, comme on le voit sans cesse aux États-Unis. En attendant, cette exclusion de nos populations urbaines constitue une situation presque révolutionnaire, dont personne ne peut contester les périls.

D'un autre côté, dans les districts industriels où le parti catholique reste en forte minorité, ne risque-t-il pas de voir se débander, au profit des socialistes, les forces ouvrières qu'il a enrôlées avec tant de peine et qui se décourageront vite, si elles se trouvent indéfiniment condamnées à l'impuissance électorale? Dans nombre d'arrondissements, ses partisans les plus dévoués en viendront bientôt, comme les libéraux flamands, à prévoir l'instant où ils abandonneront la lutte.

Enfin, il est lui-même divisé en deux fractions, les conservateurs et les démocrates, qui, si elles n'obtiennent pas chacune leur part légitime de représentation, finiront par s'entre-déchirer ou se paralyser l'une l'autre, soit que, comme à Liége, les adhérents de chaque nuance réservent leurs votes aux candidats de leur groupe, soit que, comme à Alost et à Tongres, ils cherchent réciproquement à s'éliminer avec le concours et au profit de l'opposition anticléricale.

Digitized by Google

Quand, l'été dernier, je proposai au Sénat de supprimer les ballottages et d'appliquer la R. P. aux cas où le premier tour n'aurait pas donné de majorité absolue, je fis valoir, entre autres, cet argument, dans la séance du 20 juin dernier :

« Supposons qu'à Alost nous trouvions en présence, outre une liste libérale, deux listes, l'une composée de catholiques vieux style, l'autre que j'appellerai catholiques fin-de-siècle; que ces deux listes arrivent seules au ballottage, laissant au troisième plan la liste libérale. Ce n'en seront pas moins les libéraux qui décideront quels sont les candidats qui vont, en définitive, représenter les catholiques d'Alost. »

Je ne me doutais pas que ma prédiction serait si complètement réalisée. La situation qui va se présenter à Alost, si la Chambre, comme c'est probable, ordonne un nouveau tour de scrutin, s'est, du reste, reproduite partout où il y a eu un ballottage sérieux. Ainsi, dans l'arrondissement de Thuin, ce sont 10,000 voix socialistes qui ont décidé si ce seraient 17,500 suffrages cléricaux ou 16,800 suffrages libéraux qui auraient la députation entière. De même à Ath, à Tournai, à Huy, à Waremme. Dans l'arrondissement de Nivelles, la minorité exclue du ballottage, visant à la tête, a fait échouer à la fois M. de Burlet et M. Olin! A Soignies et à Verviers, ce sont les libéraux qui ont tranché la question entre les catholiques et les socialistes. En général, ce sont les éléments anticléricaux qui se groupent au ballottage, c'est-à-dire que les compromis se concluent au détriment des catholiques. — Ceux-ci ont le remède entre les mains.

En tout cas, il est manifeste que les députés élus au ballottage — soit 60 membres dans la Chambre actuelle — ne sont et ne peuvent être que les représentants d'une minorité plus ou moins considérable, ainsi que l'attestent les chiffres du premier tour. Additionnez toutes ces usurpations de la part d'une minorité, et vous verrez, ici encore, ce que devient, en dépit des compensations dues au hasard, la sincérité du régime représentatif. En réalité, si nous demandons la R. P., ce n'est pas seulement pour assurer le respect des minorités, mais encore le droit des majorités.

Digitized by Google

D'ailleurs, la R. P. n'a pas seulement la rare fortune d'être conforme à l'évident intérêt de tous nos partis politiques. Elle n'est pas moins réclamée par les intérêts supérieurs du pays.

C'est un caractère du suffrage universel, qu'il tend à faire disparaître les nuances intermédiaires au profit des opinions extrêmes. Or, il est incontestable que la R. P. exercerait une influence modératrice dans nos luttes électorales. M. le sénateur Limpens a cité à cet égard deux exemples significatifs : l'un, celui d'une commune importante de l'arrondissement de Termonde, où, depuis que les deux partis ont, de guerre lasse, introduit une sorte de représentation proportionnelle, la paix s'est faite dans les esprits; l'autre, celui d'une ville de la Flandre orientale, où l'administration est considérablement facilitée, depuis que l'opposition est représentée au conseil. « Cette guerre impitoyable, ajoute l'honorable sénateur, cette lutte à mort entre les majorités et les minorités, qui sont les conséquences de notre régime actuel, n'auraient plus raison d'être, une fois qu'il n'y aurait plus moyen de se défaire d'une minorité, ni d'écraser entièrement la majorité (1). »

Qu'on songe à l'âpreté inévitable de la lutte, quand de la volte-face de quelques suffrages peuvent dépendre le sort de toute une députation, un déplacement de 36 voix à la Chambre, peut-être la destinée du gouvernement! Quelle tentation de recourir aux pires violences et à toutes les corruptions! Qu'on y prenne garde : si le diapason de nos campagnes électorales continue à s'élever, on finira par ne plus trouver de candidats que parmi les politiciens de carrière. Si chaque parti était certain d'obtenir sa part de représentation et si toute sa propagande ne pouvait aboutir qu'à la conquête d'un ou de deux sièges, l'effort serait naturellement mesuré au résultat; les manœuvres déloyales ou illicites n'auraient plus de raison ni d'excuse.

L'exagération du conflit entre les partis revêt actuellement un caractère d'autant plus grave qu'il coïncide avec notre division en Flamands et en Wallons. L'extension du droit de suffrage va certainement donner une nouvelle impulsion aux

(1) *La Représentation vraie ou réelle*, extrait du *Magasin pittoresque*, p. 5.

Digitized by Google

revendications du mouvement flamand. Or, c'est l'heure où les populations flamandes s'identifient plus que jamais, dans les Chambres, avec le parti catholique, alors que celui-ci ne conserve plus un seul représentant dans les centres industriels du pays wallon. N'est-ce pas d'une situation analogue qu'est sortie la révolution de 1830? La représentation proportionnelle rendrait à notre nationalité le service de briser cette dangereuse identification de nos querelles de parti avec nos oppositions de race.

La première manifestation du suffrage universel a coupé court à deux des arguments qu'on invoquait de préférence contre la R. P. : l'un, qu'elle permettrait l'élimination des personnages les plus éminents; l'autre, qu'elle rendrait impossible la formation d'une majorité gouvernementale. Le régime majoritaire n'a pas épargné nos chefs, bien au contraire; tandis qu'avec la R. P., comme je l'ai montré plus haut, ils eussent été infailliblement réélus (1). Quant à la majorité gouvernementale, elle n'eût pas disparu, bien que réduite à des proportions plus équitables. D'autre part, les dernières élections prouvent surabondamment que l'existence d'une majorité gouvernementale ne dépend pas plus du système majoritaire que du système proportionnel. Où donc est la majorité dans les conseils provinciaux du Hainaut et de Liége, bien qu'ils aient été élus à l'aide du système majoritaire? Il y a là trois groupes, chacun en minorité; le bureau et la députation permanente n'ont pu y être désignés que par suite d'une coalition, toujours précaire, entre partis différents. Cette instabilité est inévitable avec tous les modes de votation, une fois

(1) Aux élections provinciales, dans le canton de Wavre, le premier tour de scrutin a amené l'élection de deux libéraux et un ballottage, pour le troisième siège, entre deux catholiques. L'un de ceux-ci, un banquier du canton, vrai chef de parti dans sa localité, avait obtenu 2,236 voix; l'autre, un avocat de Bruxelles, 2,206 voix. Naturellement, c'est le premier que les catholiques avaient tout intérêt à choisir, et ils se sont empressés de le déclarer à leurs électeurs. Mais le second candidat a eu beau publier une lettre de désistement; c'est lui qui a été nommé par le vote des libéraux, et il n'a même pas la ressource de donner sa démission, car une nouvelle élection amènerait peut-être le triomphe d'un candidat libéral. Voilà à quelles plaisanteries se prête le régime majoritaire. C'est la minorité qui dicte le choix à la majorité.

Digitized by Google

qu'il existe dans le corps électoral *trois* partis, sans majorité absolue pour aucun. Voyez plutôt ce qui se passe au sein du Parlement français.

Si la R. P. est ainsi une des réformes les plus nécessaires et les plus urgentes dont nous ayons à poursuivre la réalisation, s'ensuit-il que nous devions l'espérer à bref délai? Que la majorité du pays la réclame sans distinction de parti, on ne peut en douter, à entendre le langage des journaux et à lire le programme des partis. Malheureusement, ceux qui doivent la voter risquent d'y laisser quelques-uns de leurs mandats, et il est à craindre que cette éventualité ne provoque les mêmes résistances dans la Chambre actuelle qu'à la Constituante, surtout parmi deux catégories de gens assez redoutables, l'une par le nombre, l'autre par l'influence. La première, ce sont les médiocrités, les « queues de liste » qui seraient les plus exposées à perdre leurs sièges; la seconde, ce sont, au contraire, les politiciens de marque, les « chefs de bande », qui seraient ainsi atteints dans leurs moyens de pression électorale et parlementaire. Quoi qu'il en soit, le parti qui se dit conservateur est aujourd'hui maître de nous la donner ou non. Puisse-t-il un jour ne pas verser des larmes de sang pour nous l'avoir refusée !

IV

La gauche parlementaire — ou plutôt ce qu'il en reste — a devant elle un rôle à la fois important et difficile. Il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prévoir ce qui va se passer à la Chambre. Le gouvernement présentera à la fois des lois sociales et des lois cléricales. Il lui faut satisfaire le prêtre et le paysan; il lui faut aussi désarmer l'opposition socialiste, non en cherchant à se la concilier, ce qui serait impossible, mais en donnant satisfaction aux griefs légitimes qui figureront parmi ses revendications. On n'ira pas jusqu'à établir des droits protecteurs sur le blé, mais on pourrait bien frapper l'entrée des céréales qui ne sont pas strictement alimentaires. On cherchera à achever la ruine de l'instruction publique et à obérer les communes qui s'obstinent à vouloir

Digitized by Google

conserver leurs écoles. On votera une loi communale qui assurera autant que possible la prépondérance des éléments cléricaux. On accordera la personnification civile aux syndicats ouvriers, en faisant la loi assez large pour que les corporations religieuses puissent s'introduire entre les mailles. On tirera des cartons parlementaires les propositions, dues à l'initiative de la droite, qui visent la conservation des petits héritages, la recherche de la paternité et la destruction des lapins. Enfin, l'on s'occupera peut-être, espérons-le du moins, de l'organisation des assurances ouvrières.

Dans l'intervalle, les socialistes, qui comptent à la Chambre leurs meilleurs orateurs, déposeront leurs propositions de lois sociales, où ils renchériront naturellement sur les projets du gouvernement et de la droite. Imitant leurs coreligionnaires de France, ils continueront largement la politique des promesses qui les a si bien servis; ils ne manqueront pas une occasion de réclamer à la fois des dégrèvements de charges et des augmentations de dépenses; enfin, ils s'efforceront, par des interprétations tapageuses, de créer dans le Parlement une agitation dont le contrecoup servira leur propagande au dehors. Il y a de belles journées en perspective pour le maillet présidentiel.

Les députés libéraux marcheront forcément avec les socialistes, quand il s'agira de combattre la politique cléricale, protectionniste et réactionnaire de la droite. Mais ils doivent moins que jamais oublier qu'ils défendent la cause de l'ordre, aussi bien que celle de la liberté, et qu'ils représentent la bourgeoisie tout comme la classe ouvrière. Quant aux lois sociales que présentera le gouvernement, ils doivent les examiner sans parti pris, et je dirai même sans esprit de parti, parce qu'ils ont le devoir de collaborer à une œuvre qui exige le concours de toutes les bonnes volontés.

L'essentiel, c'est qu'ils marquent, en toute occasion, leur indépendance et, en même temps, leur unité, comme parti. De mauvais plaisants répètent que nos quinze députés libéraux vont se diviser en deux groupes, l'un sous la direction de M. Lorand, l'autre sous celle de M. Anspach, — sans compter les radicaux élus à Liége, avec l'appui des socialistes, contre

Digitized by Google

les libéraux modérés. — Je n'en veux rien croire, car ce serait la fin du libéralisme, au moins du libéralisme parlementaire. Le souvenir du tort que nous ont fait nos dissensions byzantines à la Constituante est encore trop présent sur les bancs de la Chambre pour que nous y recommencions le même jeu, maintenant surtout que les principaux champions des deux camps ont disparu de l'arène. Il faut que, dès le début, les survivants de notre parti recherchent les points communs de leur politique et qu'ils s'y tiennent; c'est seulement à ce prix qu'ils pourront exercer une influence sérieuse à la Chambre et dans le pays.

Ce dont nous avons surtout besoin, c'est un centre de ralliement, et ce n'en sera que mieux, si ce sont des chefs nouveaux qui peuvent nous le fournir à la Chambre. Il n'y a pas, dans leurs rangs, de grand orateur. Qu'importe! S'ils savent apporter dans l'exercice de leur mandat la prudence, le tact et, en même temps, l'énergie réclamés par notre situation, ils auront rendu à la reconstitution du parti libéral un meilleur service qu'avec les plus beaux discours et les plus bruyantes manifestations, car ils auront démontré au pays — ce qu'il importe de lui démontrer, si nous voulons reconquérir sa confiance — que le libéralisme belge n'entend abandonner ni aux catholiques le monopole de la défense sociale, ni aux collectivistes celui de la résistance au cléricalisme.

5 novembre 1894. GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

NETTIE[1]

ŒUVRE POSTHUME

CHAPITRE III.

« Laissez, maman Ninie; je porterai cela pour vous au premier étage. »

Miss Clerbois se baisse pour soulever la grosse cruche pleine d'eau, sous le poids de laquelle son corps ploie comme un jonc, et elle se redresse avec un effort pour gravir l'escalier.

« Je l'aurais bien montée, fit la servante en reprenant haleine sur le haut du palier. Pourquoi vous donner cette peine?

— Mais, pour épargner vos bras qui ont besoin de repos.

— Se reposer! C'est pas fait pour les pauv'es gens... Quand ils sont morts, oui, et c'est pour longtemps alors.

— Pour trop longtemps. Aussi, il faut le prendre le plus tard possible, ce grand repos-là... »

Elle porte toujours la cruche, pendant que Virginie, encombrée de brosses, traîne péniblement ses vieilles jambes derrière elle, se raidissant de son mieux par un reste de force, cette force qui est son unique capital et que les années dissipent.

Nettie ralentit le pas afin de lui permettre d'ouvrir la porte de la chambre à coucher, une grande pièce carrée très froide, dont les deux fenêtres s'ouvrent sur des jardins que domine Notre-Dame de Bonne-Espérance, avec la cime des sombres cyprès indiquant la place d'anciens tombeaux abandonnés à la nature.

(1) Suite, voir livraison du 15 octobre 1894.

Digitized by Google

En ce moment, l'hiver diamante les branches des arbres, où un clair soleil met des scintillements de pierreries. La jeune fille dépose sa charge et va droit à la fenêtre se délecter de cette journée resplendissante.

« Jésus Maria! Quelle idée vous prend donc, mademoiselle Miss, de vous planter là pour geler ? s'écrie Virginie, qui noue prudemment son fichu de laine sur sa poitrine.

— C'est beau! c'est si beau!

— Qu'est-ce qu'y a de beau dans le gel ? Moi je grelotte.

— Alors, je ferme la fenêtre.... La!.... Maintenant, je vais vous aider à vite préparer la chambre pour Mme Baudoux.

— Faut pas que Mme vous attrape, elle penserait que je suis bonne à rien et ça ne serait pas juste. N'étaient mes rhumatismes qui me mangent le corps, je suis encore bonne pour deux, car de mon temps on travaillait le double d'aujourd'hui. Regardez mes bras; ce n'est pas des bras de paresseuse, ça! »

Elle retroussait les manches de sa jaquette, toute fière de montrer ses membres ratatinés par le travail, ses doigts dont les ongles étaient usés jusqu'à la chair et qu'elle regardait avec l'orgueil que mettrait une duchesse à admirer ses mains, blanches d'oisiveté. Longue, sèche, avec une figure coupée de rides et des traits rabougris empreints d'honnêteté, elle représente bien le type de la paysanne rompue aux rudes besognes.

« Vos bras vous font honneur. Si quelqu'un mérite une vieillesse heureuse, c'est vous, maman Ninie, répond l'Anglaise, prise de respect pour cette humble qui se glorifie du travail et passe sous silence ses dures fatigues et son obscur dévouement.

— Je ne peux pas me plaindre, j'ai un brave homme, vrai. Au lieu de courir les cabarets, de faire le lundi avec les camarades, il m'apporte ses sous. Moi, je mets mes *drinkgeld* avec, quand madame donne des dîners.

— Vous devez avoir de belles économies, fait Nettie, occupée à frotter les meubles pour éviter à Virginie de trop se baisser.

Digitized by Google

— Ça va encore, mais il faut vivre, et ça coûte. A vrai dire, je gagne mon logement ici et mes nippes par-dessus. Puis, je lessive chez M. le notaire, j'aide la servante de M. le curé, et Pierre rend des services à l'occasion, si bien que, quand il ne pleut pas chez nous, il goutte..... Si seulement ça pouvait durer!

— Pourquoi cela ne durerait-il pas, maman Ninie?

— Ben, répond-elle avec un soupir, je deviens vieille et ne pourrai toujours faire mon devoir. Madame devra prendre une autre pour la besogne, alors..., alors... »

Elle s'essuie les yeux du revers de sa manche.

« Ne vous désolez pas d'avance. Je vous aiderai, moi. Je suis jeune et sais me lever tôt; personne n'en saura rien. »

Et comme Virginie pleure toujours, elle s'approche d'elle et l'embrasse.

Le baiser de « Mlle Miss » la touche profondément. Elle a une recrudescence de larmes, car c'est la première fois qu'on l'embrasse ainsi. Certes, les enfants Vermeulen l'embrassent à chaque nouvelle année, mais leurs froides lèvres ne réchauffent pas l'âme, comme celles de cette jeune fille qui semble toujours s'ajouter à ce qu'elle donne.

Germaine est moins bien depuis quelque temps. Mme Vermeulen reçoit le docteur dans la salle à manger, située juste en dessous de la chambre où se passe cette scène. Blond, trente-deux ans, bien tourné de sa personne, Philippe Demey est la coqueluche des dames de Vilvorde. Depuis qu'il s'est établi dans la petite ville, une véritable épidémie de bobos s'est abattue sur les demoiselles à marier. Il se montre correctement aimable envers toutes, galant juste assez pour entretenir leurs espérances sans les encourager.

« Je tousse toujours, lui dit Germaine avec ennui, appuyant sa tête, d'un geste las, contre le haut dossier de sa chaise, car les fauteuils ne servent que pour parade dans le salon.

— Nous allons vous guérir, mademoiselle. »

Digitized by Google

D'un sourire, il remercie Mme Vermeulen, qui avance gracieusement un siège, et s'approche de la malade pour prendre entre ses doigts délicats le mince poignet qu'on lui tend.

« Peu de fièvre... De l'anémie... Prenez-vous régulièrement votre sirop de Vanier?

— Ma fille préfère l'huile de foie de morue, interrompt la mère, qui trouve le sirop trop coûteux. C'est tout aussi bon.

— Non, madame, ce n'est pas *tout aussi bon*. — Mademoiselle doit prendre du sirop de Vanier.

— Tu entends, Germaine? Il faut écouter le docteur. »

Il s'agit de couvrir sa maladresse. Elle a pris des renseignements sur le gendre qu'elle convoite et sait que sa clientèle lui rapporte les revenus d'un capital de trois cent mille francs. Juste la dot de Germaine.

Comme Philippe Demey se levait pour prendre congé, miss Nettie, ignorant sa présence, entra subitement, avec sa vivacité de libellule. Elle le vit, et s'arrêta, balbutiante, dans un trouble qui rosa ses joues et donnait à sa contenance une grâce d'enfant. Un peignoir loutre que nouait à la taille une cordelière, ses boucles couleur noisette éparpillées sur le front, elle apparaissait, harmonieuse et comme dorée par le soleil du Midi, dont un rayon semblait s'être égaré dans ses veines. La précipitation avec laquelle elle avait descendu le grand escalier, jointe à une trop brusque transition d'atmosphère, la fit tout à coup tousser.

« Comment, vous aussi, mademoiselle!... Voulez-vous me permettre de vous ausculter?

— Ce serait inutile, monsieur, je me porte bien.

— Du moment que le docteur le demande, pourquoi ne pas en profiter? remarqua Mme Vermeulen.

— Mais je n'ai pas mal!

— On dirait que je vous fais peur, mademoiselle.

— Oh! non.

— Alors, je vais vous ausculter. »

Les joues de Nettie se décolorèrent quand Philippe appuya le

Digitized by Google

stéthoscope sur son corsage que soulevait violemment une étrange et soudaine émotion. Pendant quelques secondes, il écouta la respiration de plus en plus oppressée et, se redressant pour regarder l'institutrice :

« Décidément, mademoiselle, vous avez peur.

— Je n'ai aucune raison d'avoir peur », répondit-elle avec un petit rire nerveux.

De nouveau, il appuya l'oreille contre sa poitrine, la frôlant de la tête pour entendre bondir ce cœur de jeune fille qui palpitait en quelque sorte dans sa main. Une pensée rapide, folle, s'agita derrière le masque professionnel de son visage, mais pas un muscle ne broncha. Lentement, il releva la tête pour chercher les yeux de l'étrangère, mais il ne rencontra que de longs cils abaissés.

« Un léger engorgement des bronches, dû probablement à quelque imprudence... Vous avez pris froid, mademoiselle?

— Croyez-vous? Je suis restée quelques minutes à peine devant une fenêtre ouverte. La nature est si belle en ce moment que... »

Elle se mordit les lèvres, troublée une fois encore, incapable d'achever sa phrase.

« Miss est une enthousiaste, dit Mme Vermeulen; une mouche la met en extase.

— Est-ce vrai? »

Il chercha de nouveau le regard qui fuyait le sien. Alors, il se leva, prit son chapeau et ses gants sur le rebord de la cheminée et, très formaliste, avec un salut correct :

« Je reviendrai dans quelques jours. Miss Nettie fera sagement en ne sortant pas. »

Au dîner, Mme Vermeulen remarqua qu'elle ne voyait pas la nécessité d'acheter du sirop de Vanier pour Germaine, avant d'avoir constaté l'effet qu'il produirait sur Miss, qui devait en prendre également.

« C'est juste, répondit Thérèse. Je n'ai pas grande confiance dans la médecine, encore moins dans les médecins.

Digitized by Google

Voyez le docteur Demey, il ne sait même pas empêcher la petite de tousser depuis tantôt dix-huit mois qu'il la traite. Pour mon compte, il ne m'en faudrait plus, de ses drogues.

— Vous auriez tort; elles ont fait du bien à votre sœur.

— Mais, maman, Germaine a des rechutes continuelles; la voici de nouveau en traitement. J'aurais plus de confiance dans les herbes du père Cahute, qui a un secret pour guérir toutes les maladies. C'est miracle comme il vient de sauver la fille des Claessens, que le célèbre docteur Croquaerts tirait en longueur. En deux séances, elle était guérie.

— Séances?

— Oui. Le père Cahute se rend à domicile, fait des prières autour de la malade, promène les mains sur son front et brûle des herbes qui ont une vertu quelconque.

— Voyons, Thérèse, vous ne croyez pas aux sorciers, j'espère, dit Adrien.

— Ce n'est pas un sorcier.

— Un charlatan, alors.

— Ni l'un ni l'autre. C'est un bon catholique, un saint que la Vierge exauce. Avec ça, désintéressé! Il ne vous demande rien.

— Mais accepte tout.

— Libre à vous de ne rien offrir. Moi, à votre place, j'essayerais pour Germaine.

— Nous ne pouvons remercier le docteur Demey. Il s'intéresse beaucoup à votre sœur et m'a promis de revenir demain.

— Dame; chaque visite lui rapporte trois francs.

— Qu'importe!

— Comment! qu'importe!

— Taisez-vous... J'entends Miss qui descend dîner. Adrien, vous feriez sagement d'aller tenir compagnie à Germaine. Tenez, fils, portez-lui en même temps cette assiette de bouillon.

— Tante Baudoux arrive dans un fâcheux moment, fit Thérèse, qui cède sa place à Nettie. Comment allons-nous nous arranger pour la recevoir?

Digitized by Google

— Comme nous pourrons! Il faudra prendre une femme à la journée, car Virginie est plutôt « dans le chemin », avec ses rhumatismes qui l'empêchent d'avancer. Nous avons assez d'une malade dans la maison, pourtant.

— Maman Ninie est encore capable de faire la besogne, pourvu qu'on l'aide un peu, remarque l'institutrice. Et moi, je serais heureuse de l'aider.

— Pourquoi? Pour le même argent, nous serons mieux servis.

— Mais elle en pleurera de chagrin, la pauvre! »

Thérèse se mit à rire.

« Oh! les larmes de maman Ninie! Je les connais depuis toujours; c'est mon premier souvenir. Quand nous étions tout petits, que maman nous punissait, elle criait plus fort que nous.

— Quel bon cœur! Laissez-moi l'aider, voulez-vous? Je vous assure que tout ira bien, je vous en réponds même.

— Va pour Virginie, alors; dû moment que la besogne est faite, c'est tout ce qu'on peut demander. »

Au fond, Mme Vermeulen est enchantée; elle n'aime guère à introduire un nouveau visage dans son intérieur. Bien que tout soit enfermé à double tour, depuis la bière jusqu'au pain qu'elle cuit elle-même, elle se défie des étrangers. En second lieu, la vieille domestique est fort sobre, mange peu, boit à peine et travaille énormément, — autrefois du moins.

Il tardait à Mme Baudoux de faire une reconnaissance du côté de Vilvorde pour s'y assurer que personne, dans la vieille maison flamande, n'abusait de sa protégée. Elle se sentait responsable de cette enfant qu'un père dénaturé avait rendue plus qu'orpheline; elle aimait cette ingénue de vingt ans sur laquelle le mal avait glissé sans déflorer sa candeur. Un pan de ciel, une caresse ou un sourire lui suffisait; ses yeux, à la recherche des étoiles, n'apercevaient point la boue à ses pieds. Par quelle inexplicable contradiction, née d'un père sans honneur et d'une mère sans volonté, Nettie planait-elle au-dessus du vulgaire,

Digitized by Google

atteignait-elle d'elle-même à ce degré de raffinement physique et moral qui l'aristocratisait toute? N'eût-il pas mieux valu pour la jeune fille de naître avec les goûts de tout le monde et de passer inaperçue, elle qui n'avait personne pour la défendre? L'excès même de ses qualités était un danger: son caractère loyal, auquel répugnait une arrière-pensée, la livrait aux autres; la franchise est une arme qui se retourne contre ceux qui s'en servent sans discernement, et Nettie la maniait avec une témérité insouciante. Que de fois Mme Baudoux avait essayé de lui faire comprendre qu'il est imprudent — quand la fortune ne vous donne pas l'indépendance — de dire le fond de sa pensée ou de montrer ouvertement ses antipathies! La sœur de Mme Vermeulen le savait pour l'avoir appris à ses dépens. Ses trente mille francs de revenus suffisaient à peine pour lui faire pardonner sa droiture. Que serait-ce de Nettie, pauvre, dont le visage mobile trahissait ses impressions lors même qu'elle les taisait? Son âme impulsive, avec ses grands élans vers l'idéal, devait forcément se heurter sans cesse aux expériences de la vie, dans un milieu flegmatique, où la froide raison ne laisse aucune prise à l'imagination, écarte tout ce qui sort de l'étroit convenu. Ces charmants travers, si semblables aux siens, inquiétaient Mme Baudoux et lui rendaient l'orpheline attachante au point de lui faire regretter de n'être pas sa mère.

Si Michel avait voulu!

Malheureusement, son caractère léger l'éloignait du mariage. Bon garçon, ne prenant du monde que ce qui lui plaisait, il vivait en gentilhomme campagnard, depuis qu'il avait obtenu son diplôme de docteur en droit, et, s'il passait dans le bureau de son père les heures que lui laissait le sport, c'était, non pour y continuer l'œuvre tracée par M. Baudoux, mais pour y savourer, dans un délicieux far niente, en fumant un havane, les romans du jour, trouvant plus facile de lire des livres que d'en écrire. Parfois, sa mère s'élevait contre cette vie molle que condamnait son esprit d'activité. Michel alors avait une telle

Digitized by Google

façon de l'embrasser, comme autrefois quand il était tout petit, que la maman capitulait sous les caresses du grand enfant.

L'état de choses n'en restait pas moins le même; l'incorrigible continuait à vivre dans l'égoïsme du célibat, et la bonne dame voyait sa vieillesse se stériliser en ce fils qui la privait d'être grand'mère, elle qui tenait tant à retrouver une maternité nouvelle, plus douce que la première.

Comme ça la rajeunirait, ces petites frimousses qui égayeraient la Villa des Roses, bien silencieuse maintenant que l'étrangère en était partie! Sot de Michel, va!

La veille de son départ, Mme Baudoux avait expédié à sa sœur un panier de provisions, de quoi dédommager tous les Vermeulen de son séjour. Au moment de partir, elle songea tout à coup que son fils pourrait bien l'accompagner. Qui sait si, en revoyant Nettie...

« Michel, je t'enlève; nous partons pour Vilvorde.

— Moi, à Vilvorde! Jamais de la vie!...

— Jamais est bientôt dit; je n'entends pas de cette oreille-là, mon garçon.

— Qu'irais-je faire parmi des gens préhistoriques, plus arriérés que des sauvages, car ceux-là du moins fument, tandis que...

— Tandis que toi, tu fumes trop. Je...

— Ce n'est pas ce que j'allais dire.

— C'est ce que je dis, moi. Je... »

Pour la seconde fois, il lui ferma la bouche d'un baiser.

« Ne recommençons pas notre querelle, chère mère; rien ne trouble tant la digestion et j'ai si bien dîné!

— Apprête-toi alors; le train part dans une heure.

— Voyons, man, — c'était le petit nom tendre dont il l'enjolait, — voyons, man chérie, ce n'est pas sérieux ce que tu demandes là. Tu n'as pas l'intention de momifier ton fils, ton unique enfant, car il se momifierait bien sûr en aussi sainte compagnie. »

Mais Mme Baudoux tenait à son idée et ce fut au tour du fils à capituler, ce qu'il fit enfin de bonne grâce, pour deux raisons :

Digitized by Google

d'abord, il adorait sa mère ; ensuite, il avait pour principe de ne jamais se faire de souci.

Mise en bonne humeur par l'envoi de Chaudfontaine, Thérèse accueillit les arrivants avec le sourire des jours de vente. Sa figure ne rappelait en rien celle que décolorait l'intimité, et sa voix, plus animée que de coutume, arrivait jusqu'à Germaine qui, l'oreille tendue, épiait l'entrée des nouveaux venus à travers le long couloir.

Elle était seule dans la salle à manger, qu'égayait la lueur d'un feu ouvert. Les mains nouées sur les genoux, elle restait immobilisée en sa pose, retenant son souffle pour saisir au passage un indice qui justifiât la folle espérance qui tout à coup l'enfiévrait. Oui, c'était Michel, elle reconnaissait son rire maintenant, son rire qui la troublait. Instinctivement, elle se mit en dehors des rayons de la lampe, quand apparut derrière sa tante la belle barbe du cousin. C'était une des habitudes du grand garçon de marcher sur les talons de sa mère, dans les visites qu'il traitait de corvées. Germaine, ayant repris son sang-froid, se laissa passivement embrasser par Mme Baudoux, puis sa main brûlante pressa à peine la main gantée de Michel.

« Embrassez-vous donc, mes enfants ; entre cousins, c'est de rigueur... Ah ! voici Adrien. Ce n'est pas dommage, car je crois, ma parole d'honneur, que ma présence chasse les hôtes du logis... Ma sœur est sortie, Nettie n'est pas ici... »

Dans la confusion des embrassades, la visiteuse ne voyait pas deux yeux profonds suivre tous ses mouvements avec l'intensité d'une émotion contenue. Quand elle les aperçut, ses bras s'ouvrirent pour y recevoir la chère créature, qui s'y blottit tout entière. Alors apparut, timide, dans l'entrebâillement de la porte, la vieille servante qui, n'osant se montrer, voulait tout de même voir la sœur de madame pour lui présenter ses respects.

« Entrez, entrez, maman Ninie ; une brave femme comme vous n'est jamais de trop. »

Et elle lui tendit la main.

Digitized by Google

« Vous êtes bien honnête, ma bonne dame. Où̀s-qu'est vos bagages pour les monter?

— Nous n'avons pas de bagages, une valise seulement, que mon fils montera bien lui-même dans sa chambre. »

Sa chambre! Thérèse ne savait comment insinuer au cousin qu'il n'y avait pas de quoi le loger à la maison.

« Quelle charmante surprise de nous arriver à deux! Seulement, mieux eût valu nous en prévenir, chère tante.

— Vous annoncer la surprise! C'eût été malin!

— Vous eussiez trouvé tout prêt.

— S'il n'y a pas de place pour deux, Michel ira dormir à l'hôtel », dit Mme Baudoux, qui n'aimait guère les périphrases.

Elle dénoua les brides de sa capeline, passa son mackintosh à Virginie, lissa ses bandeaux d'un coup de doigts et prit place dans le demi-cercle que les jeunes gens, assis, formaient devant le feu.

« Je pourrais céder ma chambre à tante, » proposa Germaine.

Le cousin se récria :

« Causer pareil dérangement! »

En dedans, il jubilait à la perspective d'une chambre d'hôtel bien chauffée, fournie d'un moelleux fauteuil, dans lequel il s'allongerait pour lire la dernière œuvre de Daudet, achetée à la gare du Nord. Pensez donc! Il échappait par miracle à la grande pièce, sommairement meublée, où l'eau de l'aiguière gelait. Brrr!... L'idée secoua ses épaules, et ses mains s'enfoncèrent frileusement dans ses poches. Adrien l'enviait avec une pointe de jalousie. L'aisance de ses manières, la coupe de ses vêtements, jusqu'à l'élégance de sa bottine, l'humiliaient. Il y comparait ses manières indécises, son accoutrement taillé à l'à-peu-près, ses bottines solidement ressemelées, et il se sentait amoindri, douloureusement effacé, devant Miss; une irritation méchante lui faisait presque maudire sa mère et Thérèse, Thérèse principalement, qui, derrière les coulisses, les faisait tous manœuvrer comme autant de marionnettes. Et, pendant que la conversation se poursuivait à bâtons rompus, il demeu-

Digitized by Google

rait taciturne, malheureux, desserrant à peine les lèvres. Peu à peu, en sa pensée, un soupçon se glissa. Michel et Nettie s'aimaient! Cette arrivée sans cause apparente en était la preuve, et l'air satisfait du cousin, qui mettait les mains dans ses poches avec des façons de conquérant, ne lui laissait aucun doute.

Le retour de Mme Vermeulen l'arracha à ses réflexions. Elle revenait de Malines avec une commande de M. Taymans, le brasseur, dont elle destinait la fille à son fils. Ses longues enjambées l'avaient annoncée dès la porte. Comme sa fille aînée, elle avait du contentement dans ses yeux pâles. En voyant Michel, qu'elle n'attendait pas, elle eut un clignotement des paupières et s'arrêta une seconde pour le dévisager.

« Mais, mais, mais... Mon neveu!

— Lui-même, ma tante; vous voyez qu'il a grandi depuis son dernier voyage à Vilvorde. »

Elle lui jeta un regard de côté, en tendant le bout de ses doigts à sa sœur.

« Vous m'avez excusée, n'est-ce pas, Philomène? Les affaires m'ont retenue à Malines. Thérèse vous l'aura dit. Dans le commerce, on ne s'appartient pas toujours; je ne suis pas rentière, moi. »

La négociante écourtait généralement ses phrases, dont le laconisme faisait dire à Michel que sa chère tante avait même l'avarice des mots.

« Il ne tient qu'à vous d'être rentière, lui répondit Mme Baudoux.

— Avec quoi?

— Belle demande! Avec votre capital, donc!

— Il est en cave, mon capital. Je dois le faire produire. Vous, Philomène, vous trouvez votre argent prêt chez le banquier, c'est plus facile. Qu'en pensez-vous, mon beau neveu?

— Pardon; je ne sais ce dont il s'agit. J'écoutais miss Nettie me dire que Vilvorde est ravissant.

— Les environs, à cause de sa flore.

Digitized by Google

— Miss fait collection de mauvaises herbes, dit Thérèse. Avez-vous déjà entendu ses exclamations devant ce qu'elle nomme une découverte? »

Michel et Germaine échangèrent un sourire.

« Je sais à quoi vous pensez, fit Mme Baudoux : à notre dernière promenade au château de la Rochette. Il faut que je la raconte. Nous étions partis tous quatre par une belle journée et nous cheminions à la queue leu leu à la manière des canards, lorsqu'à mi-chemin, de gros nuages brouillent notre ciel et les éclairs nous annoncent un orage. Nous nous retournons pour rebrousser chemin : plus de Nettie. Nous appelons : pas de réponse. L'atmosphère, devenue lourde, nous oppressait moins que la disparition de cette marmotte que nous appelions de tous nos poumons... Elle aura deviné l'orage et sera retournée, dis-je, autant pour rassurer les autres que pour me rassurer moi-même; allons la rejoindre. Un formidable coup de tonnerre nous cloua au sol; éclairs sur éclairs déchaînèrent le ciel sur nous. Mon fils couvrit sa cousine de son manteau. Germaine resta blottie comme une mauviette sous cette aile improvisée, tandis que, de temps en temps, je jetais un « Nettie » désespéré... Pourvu qu'elle soit rentrée! L'anxiété me fit redescendre la colline au milieu d'un ruisseau de boue nous entraînant par son cours. Un vrai déluge! Arrivés au bas de la pente, qui voyons-nous? Au loin, Mlle Nettie, le bras levé en triomphe, un bras trempé jusqu'aux os, agitant, entre deux averses, quelque chose de vague. « Je l'ai..., je l'ai!... » Nous tendîmes l'oreille, ne sachant si ces cris étaient des cris de détresse... Que pouvait-elle bien avoir? Et nous voilà pataugeant dans la boue, courant sous la pluie qui recommençait de plus belle, curieux de savoir ce qu'elle agitait ainsi. « Je l'ai..., je l'ai..., un millepertuis des montagnes... Il manquait à ma collection! »

A toute autre, j'aurais tordu le cou... Dieu, qu'elle était comique, ses cheveux plaqués aux joues, son chapeau déformé, sa robe déteinte, une noyée de la Vesdre, quoi! Elle s'aperçut seulement alors du joli état de sa toilette, tordit ses cheveux

Digitized by Google

au-dessus de sa tête, redressa son chapeau, retroussa sa robe et, portant à la façon d'un cierge la tige de millepertuis, redescendit le chemin tortueux où les eaux charriaient un limon qui empoissait nos jambes.

« Elle a la rage des fleurs, conclut Mme Vermeulen d'un ton où entrait un peu de mépris, et quelles fleurs! celles des champs!

— Avons-nous ri ce jour-là! dit Michel. Vous en souvenez-vous, petite cousine? »

Petite cousine répondit d'une inclinaison de tête. Et pourtant cette promenade à côté du fils Baudoux était la plus douce page de son séjour à Chaudfontaine. Si elle s'en souvenait! Mais depuis leur séparation, elle ne vivait que de cela, cette froide Germaine.

Tandis que tous causaient à la fois, elle restait silencieuse à la place qu'elle s'était choisie un peu à l'écart, étrangère à tout ce qui n'était pas la voix du bien-aimé. Mentalement, elle revivait les riens charmants où le jeune homme mettait la caresse de son sourire. De combien de prévenances ne l'avait-il pas entourée! Quand elle toussait, il lui sacrifiait aussitôt son cigare et le jetait au loin; à table, il lui choisissait les meilleurs fruits, et quel soin ne mettait-il pas à lui éviter la fatigue des trop longues marches! C'était lui qui réglait les excursions, c'était sur son bras qu'elle s'appuyait. La malheureuse enfant prenait pour des témoignages de tendresse l'intérêt qu'inspire à tout être bien né une malade qu'il sait condamnée. Elle avait porté à ses lèvres la coupe d'amour, sans se douter du poison qu'elle contenait, prête à y boire jusqu'à la dernière goutte qui devait la tuer.

Le vent gronda tout à coup au dehors, les fenêtres furent secouées et l'on entendit bientôt le bruit de vitres qui tombaient.

« Sapristi! quelle bourrasque! Avant que les cheminées tombent, je ferais bien d'aller à l'hôtel.

— Qu'est-ce à dire? demanda la négociante.

— J'ignorais l'arrivée de Michel et n'ai pu lui préparer une

Digitized by Google

chambre, expliqua Thérèse. Si tante veut prendre le lit de Germaine, nous pourrons nous arranger pour loger le cousin. »

Le fils Baudoux s'empressa de prendre sa valise.

« Me prenez-vous pour un poltron? Bonsoir, ma tante; bonsoir, mes cousines, y compris miss Nettie... qui est aussi ma cousine... La bonne nuit, mère. A demain. »

Et tendant la main à Adrien :

« Bonsoir... Je vous croyais endormi.

— Voulez-vous que je vous accompagne? demanda-t-il, heureux de le voir partir.

— Allons donc! Jamais de la vie! »

Il se sauva. Et sur le sol durci, son pas retentissait jusqu'au cœur de Germaine.

CHAPITRE IV.

Quand le docteur Demey revint rue Thérésienne, il fut frappé du mieux survenu chez Germaine. Par un brusque revirement, qui tenait du miracle, les forces lui étaient revenues, sa fièvre avait disparu, et c'est à peine si, de temps à autre, elle toussotait un peu « pour ne pas perdre l'habitude », disait-elle. Vraiment, l'on aurait pu croire que tante lui avait apporté la santé, à moins que ce ne fût Michel, car depuis leur arrivée, la malade ne souffrait plus. Mme Vermeulen félicita le jeune médecin d'un résultat qu'elle attribuait à son traitement. Avec une amabilité souriante, elle le retint en lui parlant d'abord de Mme Baudoux, qui serait heureuse de faire sa connaissance personnellement, le connaissant déjà de réputation; de son fils, un avocat élevé dans des idées toutes différentes de celles d'Adrien, bon garçon cependant.

Puis elle causa d'elle-même, de ses enfants, l'initiant doucement, à mots couverts, au chiffre approximatif de sa fortune. La veuve avait perdu son laconisme, ses paroles coulaient d'abondance, sa voix brève prenait des inflexions doucereuses, pour parler à ce gendre convoité. Lui, la devinait parfaitement.

Digitized by Google

Les jambes croisées, il l'écoutait avec une attention polie et, tout en caressant d'un geste familier sa barbe soyeuse dans laquelle se dissimulait un fin sourire, il trouvait que Nettie tardait bien à arriver.

Cet or qu'on remuait pour lui l'amusait; il connaissait si bien ces ruses de mamans en quête de mari pour leur fille; seulement celle-ci, contrairement à la plupart d'entre elles, offrait une dot, écus comptants, au lieu de poudre aux yeux. A la fortune des Vermeulen, il comparait leur intérieur sommairement meublé qu'attiédissait à peine un feu mourant, quand au dehors soufflait une bise glaciale dont les sifflements se coulaient en longues plaintes à travers les fentes des portes. Quelle était donc froide, cette salle à manger, au parquet ciré, aux murs vernis, le long desquels les chaises étaient méticuleusement rangées!

La veuve, avec ses traits ascétiques, la minceur de son corps, qui avait gardé la sveltesse des jeunes années, semblait y être encadrée vivante. Son costume sobre, d'une simplicité monastique, faisait ressortir son teint d'ivoire jauni dans lequel pointait un regard sans éclair.

« Oui, je puis le dire hautement, continuait la négociante, notre maison est une des plus anciennes du pays, et, malgré son grand âge, elle se porte bien.

— Je vous crois, madame; à l'opposé des gens, le vin gagne en vieillissant.

— De même que les amis. Ceci me fait souvenir de M. Taymans, un vieil ami à moi, qui est aussi le vôtre et qui m'a chargée de vous remettre ses compliments les plus affectueux.

— M. Taymans, le brasseur?

— Lui-même.

— Nous étions voisins avant son installation à Malines, et il m'a connu tout enfant.

— Effectivement, et il a gardé pour vous beaucoup d'estime, docteur. Vous devriez l'entendre! D'après lui, vous êtes un fils parfait, un modèle.

Digitized by Google

— Ah! répondit assez sèchement le médecin, qui n'aimait guère qu'on touchât à sa vie privée.

— Et vous connaissez le dicton : « Bon fils, bon mari », ajouta Mme Vermeulen en enveloppant Philippe et Germaine dans un regard.

— Et quand le bon fils reste célibataire, que dit le dicton, madame?

— Il dit... mais il dit qu'il a tort, cher monsieur, surtout lorsqu'on peut choisir une femme jeune et riche. »

Demey répondit à l'allusion par quelques paroles banales, véritable art mondain dans lequel il excellait. Voyant que décidément Miss n'apparaissait pas, n'osant interroger, il tendit la main à Mme Vermeulen :

« Votre demoiselle est en bonne voie de guérison; pour le moment, elle n'aura plus besoin de mes conseils.

— Ce qui ne doit pas vous empêcher de venir nous voir », fit doucement la mère.

Le sourire de Philippe pouvait, à la rigueur, passer pour un acquiescement.

« Il me reste à vous recommander une température plus chaude que celle-ci, dit-il en se drapant dans sa pelisse pour partir. Placez dans la chambre un thermomètre et maintenez-le à 18° centigrades. Il faut éviter les rhumes, absolument les éviter.

— Nous avons tant d'ennui avec nos cheminées, remarqua Mme Vermeulen. Voyez quel pauvre feu! Quand nous mettons du charbon dessus, il fume... fume!... »

Elle parlait en le reconduisant. Arrivée à la grande porte, elle s'arrêta.

« Vous ne craignez pas de rechute pour Germaine, n'est-ce pas? demanda-t-elle.

— Avant de vous répondre, laissez-moi vous poser une question. Des membres de votre famille sont-ils morts phtisiques?

— Ma mère et deux tantes; mais, ajouta-t-elle vivement,

Digitized by Google

ma sœur et moi, nous toussions aussi, à l'âge de Germaine. Notre vieux médecin nous conseilla de nous marier. Êtes-vous de cet avis pour ma fille ?

— Cela dépend, dit-il au bout d'un silence.

— Dépend de quoi ?

— Si mademoiselle votre fille a un attachement...

— Non, je la connais; l'enfant est trop bien élevée pour aimer quelqu'un d'autre que son fiancé, répondit la veuve avec une certaine dignité.

— En ce cas, il faut attendre les événements », répliqua évasivement son interlocuteur, qui salua une dernière fois et sortit.

Dans la rue, Philippe se prit à réfléchir. S'il voulait, pourtant! D'un mot, la fortune serait à lui, d'un seul mot qui ne lui coûterait qu'un peu de sa liberté, car elle n'était pas destinée à vivre longtemps, la pauvre fiancée qu'on lui offrait. Mais il n'était pas homme à épouser une dot. Ses parents, de très petits bourgeois, lui avaient montré l'exemple de principes d'une honnêteté scrupuleuse. Le dernier né de sept enfants, il était venu au monde un peu en intrus, à la suite de six filles, toutes grandes déjà quand il eut l'impertinence de naître. Son sexe lui fit vite pardonner sa naissance et sur son berceau se reporta la tendresse de ses sœurs, qui furent pour lui autant de mamans. Très chétif, il flotta longtemps entre ciel et terre. Ainsi que la plupart des êtres malingres dont le cerveau absorbe toute la vitalité, il était d'une intelligence précoce. Sa famille le considérait comme un être extraordinaire, devant, tôt ou tard, illustrer le nom obscur des Demey. A force de l'entendre répéter, le garçonnet finit par le croire. Il se mit en tête de devenir quelqu'un, un médecin, par exemple, qui serait célèbre. L'idée grandit avec lui, et au sortir de l'athénée, il demanda d'entrer à l'université. Ses parents le lui accordèrent avec une sorte de respectueuse admiration.

Et cependant, que de frais devaient amener encore les longues études venant s'ajouter aux honoraires de médecins qui, depuis la naissance du fils, grevaient le budget déjà si limité! Mais les

Digitized by Google

petits vieux avaient confiance en l'avenir de leur garçon; l'étudiant les justifia; il passa tous ses examens avec la plus grande distinction et obtint son diplôme de docteur en médecine à vingt-deux ans.

« C'est la première étape vers la renommée », prophétisa très sérieusement M. Demey.

La foi naïve du père imposait au fils des devoirs. L'énorme somme de dévouement dépensée pour lui était une dette à laquelle il voulait faire honneur en se créant rapidement une clientèle. Ce souci le rendit homme avant l'âge ; il se traça une ligne de conduite sévère, se voua tout entier à la thérapeutique. Trois ans plus tard, il débutait par un triomphe qui le mit en pleine lumière, en guérissant un cancer avec une pommade de sa composition. On fit grand tapage autour de cette cure, un beau-frère journaliste lui tailla une superbe réclame dans différents journaux. D'emblée, la réputation du jeune médecin fut établie. Un peu plus tard, il alla s'installer à Vilvorde, où sa belle tournure, autant que son talent, lui valut une clientèle choisie. De Bruxelles même, on venait le consulter.

Avant l'âge de trente ans, il était, sinon célèbre, du moins fort réputé. Ses moments de loisir étaient rares; en bon fils, il les passait chez ses parents, dans une petite maison entourée d'un grand jardin, le rêve du père, et que Philippe leur avait louée à Laeken. Ils y vivaient en rentiers, coulant doucement les derniers jours d'une existence honorable, toute de travail et absolument consacrée aux enfants. Quand l'ancien chef de bureau, pensionné et décoré, regardait ce fils qui avait réalisé ses espérances, il taquinait volontiers sa femme sur les larmes mémorables qu'elle avait versées à l'occasion de sa naissance.

« Pour combien le donnerais-tu, à présent, hein?

— Oh! pas pour le monde entier! » Et le vieux couple de rire, de se serrer contre leur Philippe dans un même mouvement d'orgueil attendri.

Il songeait encore aux paroles de Mme Vermeulen lorsqu'au tournant de la rue des Thérésiennes et de la rue de Louvain,

Digitized by Google

il rencontra la personne vainement attendue. Elle trottinait gentiment sur le pavé, avec un toc-toc de son menu talon, le corps serré dans une espèce de redingote, les mains dans son manchon, un feutre sur la tête qu'emmitouflait un voile venant ensuite s'entortiller autour du cou. A sa vue, le docteur redressa le buste et, tandis qu'elle passait rapide, les yeux brillants, rose du froid qui piquait, il la salua lentement. Était-elle ravissante, et comme il l'aurait volontiers suivie des yeux, s'il l'avait osé! Mais il était avant tout l'homme aux manières irréprochables, strict sur les convenances, un peu province même, bien que né à Bruxelles. D'un caractère concentré, il refoulait ses impressions avec l'empire que les chirurgiens ont sur eux-mêmes, et son maintien gardait une raideur acquise, devenue presque naturelle, qui seyait à sa prestance d'homme posé.

C'est égal, sans le terrible « qu'en dira-t-on » qu'il observait comme un article du code, il se serait certainement retourné, dans son désir de contempler cette petite Miss qui, déjouant tous ses calculs, lui échappait encore une fois.

A peine entrevue, la jeune fille avait continué sa route. En entrant, elle ne trouva ni Mme Vermeulen ni Germaine dans la salle à manger où elle les avait laissées. Virginie lui dit que madame et mademoiselle se trouvaient au premier étage, avec Mme Baudoux. La veuve avait simplifié la recommandation du médecin en installant sa fille dans la chambre de tante. Là flambait un feu énorme, qu'alimentait la mère de Michel avec l'extravagance dont elle était coutumière.

« Nous venons nous chauffer près de vous, Philomène, dit Mme Vermeulen; la cheminée de la salle à manger a besoin du ramoneur.

— C'est donc en hiver qu'on fait ramoner les cheminées à Vilvorde?

— Accidentellement, oui.

— Pauvre Léocadie! Vous n'avez pas de chance avec vos feux; c'est comme avec vos lampes.

Digitized by Google

— La faute en est au lampiste ; il m'a vendu un nouveau système, je ne sais plus lequel.

— Un système économique probablement », dit Philomène Baudoux avec une pointe de malice.

Nettie en ce moment entra, hors d'haleine, tout imprégnée de l'air froid du dehors.

« Salut, miss Nettie, lui dit Michel ; je n'ai pas encore eu le plaisir de vous rencontrer ce matin. »

Et il ajouta galamment :

« Je vois à vos joues que la gelée n'empêche pas les roses de s'épanouir.

— Seriez-vous poète, par hasard, mon neveu ? demanda Mme Vermeulen en pinçant les lèvres.

— Pourquoi pas ?... A mes moments perdus.

— Toujours alors, répondit-elle... — Miss, n'oubliez pas de réparer l'accroc de la courtepointe... A tantôt... Je vais rejoindre Adrien et Thérèse occupés au collage des vins. »

Elle traversa la chambre de son pas toujours pressé et referma la porte sur sa longue personne. Michel s'assit tout près de sa mère, sur un tabouret bas, dans sa pose nonchalante de grand enfant gâté. En face de lui, Germaine cousait, pensive.

« Et vous, petite cousine, me trouvez-vous aussi terriblement paresseux ?

— Non, dit-elle, n'osant lever son regard, trop plein de lui.

— Et vous, miss Nettie ? »

La jeune fille, débarrassée de son chapeau, réparait tant bien que mal, au hasard de ses doigts, le désordre de ses cheveux ébouriffés.

« Pardon. Vous me parliez, monsieur Michel ?

— Oui, pendant que votre esprit était dans les nues.

— Pas du tout. Mon esprit était sur terre tout près de Germaine. Je songeais que c'est après-demain l'anniversaire de sa naissance, le 25 février.

— Comment en connaissez-vous si bien la date ? questionna Mlle Vermeulen.

Digitized by Google

— Vous me l'avez dite, un jour. Je l'ai retenue, car c'est un 25 février que...

— Miss Nettie a de nouveau parlé trop vi-i-i-te, fredonna Michel; la voilà embarrassée d'achever sa phrase.

— Peut-être. J'allais nommer mon chien, mais un rapprochement entre gens et bêtes serait impoli.

— Impoli! Pour lequel des deux? demanda tante; je connais plus d'un trait de chien qui ferait honneur à beaucoup d'hommes. »

La jeune fille chercha son ouvrage et prit place à l'angle de la cheminée.

« Vous avez raison, madame, dit-elle avec tristesse; mon Black l'a prouvé bien des fois.

— C'était votre chien?

— Et mon meilleur ami. Il ne me quittait que pour veiller, la nuit, à ma porte. Quel gardien! Personne n'eût osé m'approcher. Et si docile à ma voix, et si joueur! Une de ses manies était d'entrebâiller, d'un coup de patte, la porte de ma chambre et d'y rester immobile, son museau noir entre les deux battants, jusqu'à ce que je lui eusse permis d'entrer. Il serait resté là des heures entières, ses bons yeux fixés sur moi. Quand nous sortions ensemble, il faisait, quatre fois au moins, le trajet en grands cercles qu'il rétrécissait jusqu'à ce qu'il frôlât ma robe. Puis il recommençait, sans jamais me perdre de vue.

— Qu'est-il donc devenu? demanda Mme Baudoux.

— Les demoiselles Jeffreys ne voulant point accepter mon vieux compagnon, répondit l'institutrice, qui activa son crochet, mon père le donna à un ami qui demeurait à deux lieues de Bruges. Black, afin de me voir, faisait le trajet tous les jours, par tous les temps, régulièrement, à la même heure. D'abord, on ne voulait pas le laisser entrer, mais son tapage devenait tel qu'on finissait par lui ouvrir. Aussitôt il accourait à moi, directement, sans jamais se tromper sur l'endroit où j'étais, se mettait sur ses pattes de derrière, en me regardant avec une tristesse si grande, que j'embrassais son vieux museau... Il semblait si

Digitized by Google

bien comprendre les choses!... Un matin, le domestique le trouva mort, juste en dessous de ma fenêtre, où il s'était traîné pour me revoir une dernière fois, mon pauvre Black... »

Nettie se tut, dans un effort pour retenir ses larmes.

Il s'ensuivit un silence pendant lequel Michel et Germaine quittèrent la pièce.

« Venez près de moi, mon enfant, dit Mme Baudoux, dès qu'elles furent seules, je n'aurais pas dû vous laisser évoquer vos tristesses. Mais ne parlons plus de ça. Asseyez-vous là..., plus près de moi encore, à la place de mon fils. »

Nettie s'assit à ses pieds, sur le tabouret bas.

« Maintenant, répondez-moi franchement. Êtes-vous heureuse ici?

— Oui.

— Bien vrai?

— Bien vrai, dit-elle, redevenue souriante. »

Mme Baudoux la regarda en face. Souvent la pensée lui était venue que sa protégée manquait peut-être de bien des choses chez la riche avare. Un second coup d'œil la rassura; Mlle Clerbois n'avait rien perdu de sa santé. Ses yeux étaient toujours aussi brillants, avec quelque chose en plus, qu'elle ne lui connaissait pas et qui les rendait plus profonds encore. Comment Michel pouvait-il résister à ces yeux-là! Qui mieux que Nettie était faite pour lui créer la saine existence de famille!

En tout cas, jamais il ne pourrait lui donner une bru qu'elle aimerait autant.

« N'aimeriez-vous pas à revenir à Chaudfontaine, chère enfant? Mme Baugelet, vous savez, notre gentille voisine, cherche une institutrice pour ses deux filles; elle m'a chargée de vous offrir douze cents francs par an. Voilà de quoi, je pense, concilier votre amour-propre avec votre affection pour moi; nous nous verrions tous les jours.

— Germaine serait trop malheureuse si je la quittais.

— Germaine a sa mère... Germaine a de la fortune.

— Elle est malade... Je me souviens d'avoir vu maman ainsi, ajouta plus bas la jeune fille.

Digitized by Google

— Oui, mais... »

Le retour du fils Baudoux interrompit ces confidences. On parla alors de fêter l'anniversaire de Germaine. Comment s'y prendrait-on ?

« C'est bien simple, répondit Michel. Je cours à Bruxelles, je commande un dîner épatant que je fais expédier ici avec un cuisinier, un marmiton et un serveur. Joli, hein ! mon coup de théâtre ! Vous voyez cela d'ici.

— On va te prendre pour un gamin.

— Par exemple ! J'ai de quoi leur frictionner les oreilles avec mon diplôme. Mais, soyez tranquille, maman, tout le monde trouvera notre surprise spirituelle. Laissez-moi faire. »

Il n'était pas fâché de commettre quelque extravagance pour se dédommager de son séjour rue des Thérésiennes. Quel cloître que cette maison ! Comment Adrien pouvait-il vivre là-dedans ? Il n'avait donc pas de sang dans les veines, ce grand garçon ?

Lui, éprouvait toujours le besoin de dire des énormités à ces gens éternellement les mêmes, dont la tranquille assurance irritait sa vivacité d'esprit. Comme les enfants qui cassent une montre pour en voir le mécanisme, il aurait voulu mettre les Vermeulen hors d'eux-mêmes pour voir comment ils étaient composés en dedans.

Enfin ! rien que deux jours à passer à Vilvorde, où on ne le rattraperait plus de sitôt ! Pour ça, non ! Et, tout en filant à pleine vapeur vers Bruxelles, il caressait la pensée de donner une leçon à sa tante en fêtant Germaine à sa place. Puis, qui sait ? Peut-être au fond de sa pensée, dans le mystère du cœur humain, une compassion tendre le poussait-elle à donner à cette silencieuse, qui allait bientôt mourir, un jour de joie, un seul jour qu'il tâcherait de rendre bien heureux. Ce n'était pas de trop, pour une vie entière, n'est-ce pas ?

A voir la radieuse journée de ce 25 février, on aurait dit que le soleil s'était fait le complice de Michel et voulait, lui aussi, fêter la poitrinaire. Ses rayons donnaient à la nature un éclat de

Digitized by Google

printemps; dans l'air tiède, les oiseaux essayaient leurs premiers gazouillis et, sans la nudité des arbres, on se serait cru au renouveau.

Thérèse faillit tomber à la renverse lorsque, dans la matinée, elle vit entrer un « chef », suivi de deux aides qui portaient avec précaution toute une batterie de cuisine.

« Vous vous trompez... Ce n'est pas pour ici... Nous n'avons absolument rien commandé », s'écriait-elle.

Le cuisinier lui mit sous les yeux l'adresse de Mme Vermeulen écrite sur une carte de visite.

« C'est une mystification, on se sera moqué de vous, dit la demoiselle en colère.

— Possible! En tout cas, l'attrape n'est pas pour nous, répondit l'autre flegmatiquement, tout est payé!

— Ah! tout est payé!... »

Thérèse s'était radoucie à ce mot. Elle regarda l'envers de la carte et y lut le nom de Mme Baudoux. Au bruit des voix, tante arriva dans le vestibule. Elle fit signe aux hommes de suivre le long couloir et prit Thérèse à part pour la mettre au courant. A mesure qu'elle parlait, la figure de sa nièce s'éclaircissait; elle trouvait la surprise des Baudoux ingénieuse. C'était une façon délicate de reconnaître l'hospitalité, une compensation au dérangement occasionné par leur arrivée. Mme Vermeulen fut aussi de cet avis quand l'aînée lui raconta la chose.

« Ma sœur est une extravagante; toutes les occasions lui sont bonnes pour faire de la dépense. Mais après tout, ajouta-t-elle avec un geste d'insouciance, ça ne nous regarde pas, et elle est bien gentille de fêter ainsi Germaine.

— Qui ne sait rien encore.

— Elle va être joliment étonnée. Il est regrettable que nous n'ayons pas été prévenues plus tôt, nous aurions pu inviter deux ou trois personnes à dîner. Quand il y en a pour sept, il y en a pour dix. C'est dommage, cela aurait produit de l'effet. »

Et aussitôt qu'elle eut, en phrases écourtées, émis son opi-

Digitized by Google

nion, elle se dirigea vers la cuisine pour se rendre compte de ce qu'était en réalité ce fameux dîner. Elle put constater que les Baudoux avaient bien fait les choses. Tout était fourni par un hôtel de premier ordre, depuis les huîtres jusqu'aux pièces montées. Des fruits et des fleurs étaient même ajoutés pour orner la table. Elle retourna auprès de sa fille, qui inspectait les nappes.

« Le dîner est trop beau pour le manger entre nous; puis ce ne serait guère amusant. Si nous invitions le docteur?

— Pourquoi plutôt le docteur, maman? Il serait trop tard, d'ailleurs, pour l'inviter.

— Bah! essayons. »

Mme Vermeulen n'était pas femme à s'arrêter en si beau chemin; elle avait surmonté bien d'autres obstacles pour conserver à sa maison la clientèle. Elle alla donc surprendre M. Demey à l'heure de ses consultations. Elle avait mis sa robe de soie, une confection garnie de fourrure et un chapeau orné de plumes: toilette réservée aux grandes circonstances et que, tous les deux ans, l'on arrangeait selon la mode.

En voyant la veuve entrer dans son cabinet, le médecin se leva de surprise.

« A quoi dois-je votre visite, madame? Notre malade serait-elle?...

— Notre malade continue à se bien porter, cher docteur, grâce à vos bons soins, interrompit la visiteuse, qui, d'un mouvement de tête, refusa le siège qu'on lui offrait, et c'est précisément la raison qui m'amène chez vous.

— J'avoue ne pas comprendre. »

Elle eut un sourire et reprit :

« C'est aujourd'hui l'anniversaire de naissance de Germaine. Nous avons choisi ce jour pour fêter son retour à la santé et comme nous vous la devons, cette santé, nous espérons que vous voudrez bien être des nôtres.

— Moi, madame?

— Vous surtout! Oh! rassurez-vous! une petite fête de

Digitized by Google

famille, un dîner tout intime. Je vous présenterai ma sœur et mon neveu. Il n'y aura pas d'autres convives. Nous serons entre nous. »

Mme Vermeulen modulait ses phrases d'une voix très douce, sa voix de négociante. Le médecin voyait le piège qu'on lui tendait; il allait l'éviter adroitement, lorsque le souvenir d'une petite personne emmitouflée traversa son esprit.

« Une aussi aimable invitation ne se peut refuser, madame. Je l'accepte et vous en remercie.

— C'est moi qui vous remercie, cher docteur. Nous dînons à quatre heures. Maintenant, veuillez m'excuser de m'y être prise au dernier moment pour vous inviter, mais ma fille ne va réellement bien que depuis peu... Alors, vous comprenez, nous n'osions chanter trop tôt la victoire... »

Il s'inclina en signe d'approbation et la veuve regagna sa demeure, où elle trouva Thérèse occupée à préparer l'argenterie et les cristaux dans la salle à manger.

« Par ici, fille; nous dînons au salon. Le docteur Demey accepte notre invitation et je tiens à lui laisser une bonne impression. Mettez les coupes à champagne, nous boirons du Moët.

— Du Moët! Y songez-vous, maman!

— J'y pense très sérieusement. Une fois n'est pas coutume .»

Sa fille prit un air pincé; elle gardait rancune au médecin de ses visites coûteuses, tandis que le père Cahute...

Mme Vermeulen noua un tablier de cotonnette par-dessus sa robe de soie et se mit à ôter les housses des meubles, lesquelles n'avaient pas été enlevées depuis la Fête-Dieu. Maman Ninie fut convoquée, et bientôt un grand feu de bois brûla, avec des pétillements d'étincelles; les stores furent levés, les rideaux un peu écartés, de manière à laisser pénétrer le regard des passants. Une nappe damassée recouvrait la table, que Nettie fut chargée de décorer. Des couverts en vieil argent, héritage du côté maternel, brillèrent à droite et à gauche des assiettes blanches

Digitized by Google

aux filets d'or, les mêmes qui avaient servi pour les noces de Léocadie ; des verres de différentes couleurs, hauts sur pied, s'alignaient devant chaque couvert. Au centre de la table, une gerbe de lilas blancs, que rehaussaient quelques boutons de roses, étalait sa fraîcheur. A chaque extrémité, des fruits formaient une élégante pyramide. Quand tout fut préparé, Mme Vermeulen promena un regard satisfait sur l'ensemble du vieux salon.

« On pourra dire que nous n'avons rien négligé pour fêter Germaine. Le docteur sera étonné.

— Vous faites si grand cas de ce docteur, maman », remarqua Thérèse avec humeur.

Tout d'abord, elle ne répondit rien. De ses longues mains, elle rendait la symétrie aux objets que Miss avait un peu éparpillés.

« N'avez-vous jamais songé, dit-elle lentement, que M. Demey serait un bon parti pour votre sœur ?

— Non.

— Moi bien.

— L'idée n'est pas mauvaise, répondit l'aînée, revenue de son étonnement. La petite est souvent malade. Un mari médecin serait avantageux.

— Surtout un médecin en possession d'une belle clientèle. M. Demey se fait de beaux revenus avec sa pommade, M. Taymans me l'a affirmé.

— Je l'ai aussi entendu dire. Reste à savoir si M. Demey a des vues sur Germaine.

— Pourquoi pas ? Il connaît sa dot, les renseignements sont bons des deux côtés, que faut-il de plus? »

A quatre heures précises, on se mit à table. Philippe Demey, à la droite de la maîtresse de la maison, occupait la place d'honneur en face de Germaine, assise à la gauche de tante. Nettie, à un bout de la table, faisait vis-à-vis à Adrien, qui, à côté de Thérèse, regardait furtivement, par-dessus les pyramides de fruits, l'aimée, un peu pâle ce jour-là. Le rose de ses joues,

Digitized by Google

l'éclat de ses yeux paraissaient être allés à Germaine, vraiment belle en ce moment, d'une beauté particulière, presque mystique, qui la faisait ressembler à une madone. A son corsage tremblaient des clochettes de muguet. Oh! ce petit bouquet donné par Michel, le matin même, ce petit bouquet qui seul connaissait son secret!

Les manières rondes de Mme Baudoux avaient coupé court aux banalités des préliminaires. Son esprit d'à-propos donnait à la conversation une tournure intime qui, néanmoins, gardait l'empreinte de gens qui se surveillent. Sauf Michel et sa mère, chaque convive jouait un rôle appris; jusqu'à Miss qui, toujours si sincère, simulait l'indifférence. Sur tous planait le sourire composé de la veuve, que la présence du docteur Philippe à cette fête de famille mettait en belle humeur, en confirmant, en quelque sorte, ses espérances.

Quand sa sœur proposa de vider les coupes à la santé de l'héroïne, elle glissa quelques mots aimables à l'adresse du savant auquel revenait tout le mérite de cette chère santé. Le toast fut unanimement approuvé et de nouveau les coupes circulèrent, mais en l'honneur, cette fois, du médecin. Une seule coupe trembla un peu dans la main qui la tendait : Philippe avait tourné son regard vers l'institutrice.

Il était venu pour la voir et l'entendre. L'étrangère ne ressemblait à personne. Jusqu'à ce joli nom de Nettie, qui lui allait si bien, semblait dépaysé dans cette toute petite ville de province, prosaïque et routinière, où la jeune Miss faisait l'effet d'une orchidée qui aurait poussé en terre de labour. Par quelle anomalie une nature aussi fine se trouvait-elle assujettie à ces bourgeois? Philippe, par diplomatie, ne lui parlait que juste ce qu'il fallait pour pouvoir la regarder de temps à autre. Son attention paraissait être partagée entre la maîtresse de la maison et Mme Baudoux. Sur ce terrain neutre, sa parole concise, correcte, ne l'engageait à rien. Également aimable envers Thérèse et Germaine, il se plaçait en dehors des commentaires; on ne pourrait lui attribuer une préférence pour l'une de ces

Digitized by Google

demoiselles. Ainsi il sortirait victorieux d'une petite intrigue, habilement tramée.

Malgré ce que lui avait confié sa mère, Thérèse s'inquiétait bien plus de ce qui se passait dans la cuisine, si loin de l'œil du maître, que des sentiments que pourrait avoir le médecin à l'égard de sa sœur.

Elle se fatiguait l'esprit à trouver un prétexte qui lui permît de quitter la table et d'aller voir ce que l'on faisait en bas. Mais c'était chose difficile avec ce grand Michel, toujours occupé à crier tout haut sa pensée. Il était cependant nécessaire de surveiller les domestiques; ils sont si mauvais! Devaient-ils se régaler des meilleures choses, livrés, sans contrôle, à leurs instincts! Cette pensée lui coupait l'appétit; chaque fois que le serveur lui offrait d'un mets, elle épiait sa figure, qu'elle trouvait fort rouge pour un homme qui n'avait que de la bière à boire. Pourvu qu'Adrien eût songé à compter les bouteilles! Il était parfois si distrait, depuis quelque temps surtout.

Un timide coup de sonnette lui fournit le prétexte cherché.

« Permettez que j'aille voir qui nous arrive. »

Elle était déjà dans le corridor, où elle se butta contre M^lle^ Maes, qu'elle dut, par politesse, inviter à entrer au salon.

« Non, vous avez du monde, Thérèse; accepter serait de l'indiscrétion. Je venais simplement vous faire une petite commande de la part du bourgmestre. Je repasserai un autre jour. »

Au mot de commande, M^lle^ Vermeulen, qui se dirigeait déjà vers la porte pour reconduire la visiteuse, lui barra amicalement le passage.

« Vous plaisantez, cousine! Ce serait du joli de se sauver ainsi. Que dirait maman, si je vous laissais faire! »

Thérèse avait passé son bras sous le sien et l'entraînait vers les convives :

« Cousine allait s'esquiver, maman. Après s'être dérangée pour nous apporter une commande du bourgmestre, elle ne voulait pas même entrer. »

M^me^ Vermeulen se renversa sur le dossier de sa chaise et tendit à l'arrivante le bout de ses doigts.

Digitized by Google

« Si c'est permis!... Vous êtes de la famille et en pays de connaissance... Mme Baudoux, le docteur Demey...

— Oh! je sais! autant d'amis! Bonjour, madame Baudoux; vous voici parmi nous pour quelque temps, j'espère? Bonjour, docteur; c'est la troisième fois que j'ai le plaisir de vous rencontrer aujourd'hui. »

Elle se glissait autour de la table avec de petits saluts de sa tête de gnome, les dents découvertes dans un sourire de bonne femme.

Thérèse fit mettre un couvert et courut à la cuisine, pendant que Nettie se levait afin de débarrasser Mlle Maes de son châle, contre lequel se trouvait serré l'inséparable cabas.

« Vous n'allez pas m'obliger à manger, j'espère? dit-elle en prenant la place qu'on lui désignait, je sors de dîner.

— Une petite aile de poulet, deux doigts de bordeaux... Voyons, vous ne pouvez nous refuser cela; c'est l'anniversaire de Germaine, dit Mme Vermeulen.

— Ah! du moment que c'est l'anniversaire de Germaine!... »

Mlle Céleste eut un geste qui acceptait de bonne grâce. Tout en mangeant, elle se demandait ce que signifiait ce festin dont on ne lui avait soufflé mot. Il devait y avoir anguille sous roche, car Léocadie n'était pas femme à se mettre en frais en pure perte. Il ne pouvait être question que d'une grosse affaire, un client ou un mari. Le docteur, un client? C'était douteux. Célibataire, ne recevant pas, que pouvait-il consommer de vin par an? Une pièce? Pour si peu, Mme Vermeulen ne ferait pas la dépense d'un pareil dîner.

Alors, c'était le mari qu'on recherchait. Mais était-ce pour Thérèse ou pour Germaine? Elle espaçait lentement ses bouchées, à l'affût de quelque indice qui la mît sur la voie.

Thérèse revint de la cuisine, la joue en feu. En passant devant son frère, elle lui glissa quelques mots à l'oreille et reprit sa place à côté de Mlle Céleste, qui s'informa doucement si elle était indisposée. Non, elle n'était pas indisposée, seulement Adrien avait imprudemment oublié la clé sur la serrure de la cave; alors, naturellement, les domestiques...

Digitized by Google

A la colère qu'elle maîtrisait, Mlle Céleste conclut qu'elle s'inquiétait plus de la conduite des domestiques que de la présence du prétendant. Donc, c'était Germaine qui était en cause.

Un seul point restait à éclaircir : les deux personnages s'aimaient-ils? Inutile d'interroger le visage du médecin : l'expérience lui avait appris que sa physionomie était lettre close. Restait la demoiselle.

« Quelle mine superbe! Je vous fais mon compliment, Germaine. Est-ce à vous qu'on doit ces belles couleurs, monsieur Demey?

— Vous pouvez le dire, répondit la maîtresse de la maison; M. Demey a guéri ma fille.

— Oh! je ne doute nullement du talent de notre docteur; il a fait des miracles chez les Goossens. Pauvres Goossens, ils ont des contrariétés, ajouta-t-elle avec un soupir. Fraulein Springfeld, leur gouvernante, se laisse faire la cour par le fils du notaire, qui parle même de l'épouser.

— En quoi cela peut-il contrarier les Goossens? demanda Mme Baudoux.

— Ils sont très liés avec le notaire, et, dame, vous comprenez...

— Non, je ne comprends pas.

— Ce n'est pas difficile à comprendre, pourtant; l'on n'aime guère à être pris dans ces sortes de choses.

— Quelles sortes de choses?

— Dans ces sortes d'aventures, puisqu'il faut mettre les points sur les *i*.

— Oh! dit en souriant la propriétaire de la Villa des Roses, le mariage est une aventure qui arrive à la plupart des femmes.

— Il y a mariage et mariage; une gouvernante n'est point faite pour le fils d'un notaire.

— Pourquoi pas? Si ce fils de notaire l'aime... »

Mme Vermeulen crut sage d'arrêter la discussion. Elle demanda à Mlle Céleste comment se portait Mlle Joséphine.

« Un peu mieux, n'est-ce pas, docteur? Sa sœur Laure

Digitized by Google

compte l'accompagner dans le Midi, non pour sa santé, heureusement, car elle est robuste, cette grande Laure! C'est dommage qu'elle soit si peu jolie; mais bah! elle est assez riche pour pouvoir se passer de beauté.

— Permettez, répondit Michel. Qu'à la rigueur un aimable caractère dédommage de la laideur, soit; mais que l'argent remplace la beauté d'une femme!... »

Et là-dessus il émit ses idées avec ce franc parler qui, en ce milieu, faisait l'effet d'une voix haute dans une église. Germaine l'écoutait, placide et muette, l'ivresse au cœur, sans un seul battement de ses paupières demi-closes, en vraie Vermeulen disciplinée dès le berceau.

Nettie écoutait aussi, toute pâle.

La présence de celui qu'elle aimait la bouleversait. Contrairement à Germaine, ses impressions la dominaient et les efforts qu'elle faisait sur elle-même lui causaient une réelle souffrance. Comment cet amour avait-il grandi dans le silence de son âme, malgré sa volonté, à son insu? Elle s'était pourtant tenue à l'écart dès qu'elle avait senti l'influence de Philippe. Elle se contentait de le savoir dans la maison, de l'entendre parler dans une chambre voisine, de l'apercevoir à travers les rideaux à l'heure de sa visite. Elle savait qu'elle ne pouvait espérer devenir sa femme; mais, tant qu'il n'appartenait pas à une autre, elle se le figurait à elle. C'était un joli rêve qui l'arrachait aux tristesses de sa vie. Quand M^lle^ Maes avait dit qu'une gouvernante n'était pas faite pour épouser le fils d'un notaire, elle avait mieux compris encore que son amour ne serait jamais qu'un rêve, et, chose bizarre, cette pensée, à laquelle son esprit s'était pourtant accoutumé, lui faisait tout à coup un mal affreux. Étrangère... partout... toujours! Et, à cette vision rapide d'un avenir sans foyer, semblable à son passé sans joie, un grand frisson la secouait, pendant que le dîner continuait selon toutes les convenances.

La fête s'acheva, égayée surtout par la belle humeur de

Digitized by Google

Michel qui, désireux de clôturer dignement cette belle journée, se montra envers les jeunes filles d'une galanterie spirituelle. Il fut, sans arrière-pensée, particulièrement attentif pour l'héroïne de la fête, dont le cœur s'épanouissait comme une fleur cachée, sans que son visage trahît l'émotion intérieure qui lui ouvrait des horizons inconnus. Ah! si Michel avait pu lire dans ses yeux chastement baissés!...

Lorsque, seule avec ses souvenirs, Germaine se fut retirée dans sa chambre, elle se jeta à genoux et pria avec ferveur, avec ivresse, tandis qu'une voix lui criait au cœur, sans trêve : « Il m'aime! »

LÉONTINE MUSIN.

(*La suite à la prochaine livraison.*)

Digitized by Google

L'ART GREC

LA MUSIQUE

SECONDE PARTIE.

L'art lui-même nous intéresse plus que son histoire. La moindre phrase mélodique, une page d'instrumentation, le plus petit morceau de chant, dont « on puisse sentir l'harmonie », ferait mieux notre affaire. Nous allons en chercher quelques reliques. Je commence par l'indiscutable colonnette.

Les maximes de Seikilos.

La Grèce aimait à mettre hors de pair ses grands esprits. Elle eut ses trois tragiques et ses dix orateurs. Pour les sages, elle alla jusqu'à sept et ne se risqua pas au delà du chiffre légendaire. Le « Connais-toi toi-même » est attribué à Philon, et la première maxime choisie par Seikilos est de Solon, à ce qu'on croit. Les autres rappellent plutôt Épicure. Ce sont de bien simples conseils de bon sens, avec une notation non moins modeste. Mais il faut se représenter un gymnase, où de beaux éphèbes s'exercent le corps et l'esprit, et chantent, dans leurs moments perdus, des maximes vénérées. La flûte les

Digitized by Google

accompagne sans doute, mais le ton est grave, et la double flûte des anciens Grecs n'était pas un flageolet (1).

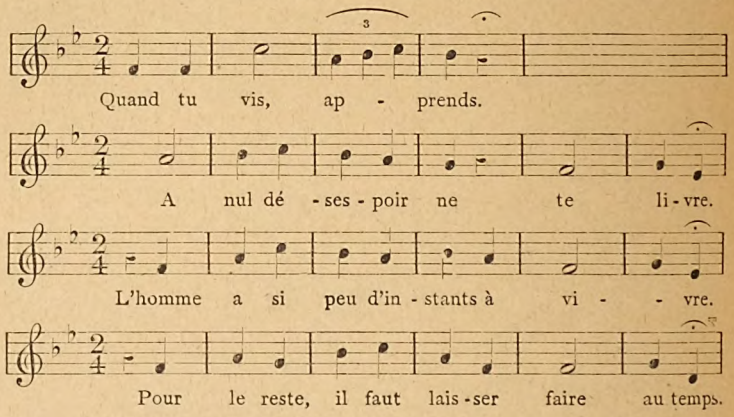

MUSIQUE DANSÉE.

Après cette sagesse immémoriale, d'une authenticité respectable, nous sommes rejetés aux glanes de la conjecture.

Quand on évoque le souvenir du culte païen, c'est le culte chrétien, à Rome ou à Byzance, qui nous répond le plus sûrement. Gevaert, en classant « ce qui nous reste de l'art pratique des Grecs et des Romains », avait ouvert une de ses catégories sur trois aux chants liturgiques de l'Église latine, qu'il considère comme « le prolongement chrétien de la musique antique » (I. 6). Souvent, il en utilise des exemples en conservant les paroles du rituel catholique, mais il ne s'en tient pas là; une page de plain-chant lui semble répondre au sentiment d'un poète grec, il en adapte l'air à des vers antiques. C'est ainsi qu'il a refait de verve une olympique de Pindare, la deuxième, en « s'inspirant des rares types du beau mode locrien conservés dans l'antiphonaire romain », dit-il, sans les désigner autrement (II, 468). Je vous l'ai fait entendre, mais le plain-chant est si connu et sa filiation si généralement admise (2), qu'il ne me

(1) *Revue des études grecques*, juillet-septembre 1892, p. 266.

(2) Voir FÉTIS, *Histoire de la musique*, IV, 18, et surtout DOM GUÉRANGER, *Histoire de la liturgie*, 1840, I, 170.

Digitized by Google

paraît pas utile d'y revenir. Il me suffira de nommer l'éolien du *Dies iræ*, le dorien du *Pange lingua*, ou le *Credo* « cantilène phrygienne » qui servit, comme un pont-neuf, à tant de ballades du moyen âge, telles que notre *Sire Halewyn*. La liturgie byzantine était moins connue et « répugnait aux oreilles modernes », dit Bourgault, qui, en y regardant de près, y reconnut d'anciennes mélodies grecques et y retrouva, avec les quarts de ton de la musique antique, ses principaux modes qui manquent à la liturgie latine comme à notre musique moderne.

Se servir de cette nouvelle espèce de documents, on ne le pourrait sans « l'extrême réserve » que Gevaert recommande pour l'autre. Et il serait plus difficile d'en faire admettre les quarts de ton que d'adapter de la poésie antique au plain-chant byzantin. Le plus sûr est de revenir à notre livre.

Gevaert a noté une ronde d'enfants. L'écrivain qui nous en a fourni une ligne de texte est un de ces compilateurs qui entassaient, dans un cadre plus ou moins heureux, — ici, c'est un *Banquet de sophistes*, — des faits, des anecdotes, des citations de toute sorte, sur toute chose. Cela est précieux aujourd'hui que tant de ces œuvres citées sont perdues. J'ai déjà consulté Athénée, qui revient souvent à la musique. « Les modes les plus parfaits sont les chants qui peuvent être accompagnés de la danse », dit-il ; puis, parmi ses éruditions, il glisse deux mots : « Les gens du peuple ont l'*Anthéma* (la danse des fleurs). On l'exécutait d'un mouvement rapide, en gesticulant et en chantant (3). »

Les Athénée modernes de l'Allemagne ne pouvaient manquer de recueillir ces vers, dont notre maestro a fait une jolie ronde, qu'on peut comparer aux charmantes figurines cueillant ou jonchant des fleurs. Une enfant chante : « Où sont les

(1) GEVAERT, *passim*, et BOURGAULT, qui a fait chanter plusieurs de ces exemples dans sa conférence.

(2) BOURGAULT, *Etudes sur la musique ecclés. gr.*, 1877, p. 26.

(3) ATHÉNÉE, édit. Dalechamp, l. XIV, ch. VII.

Digitized by Google

roses et les violettes? Où sont les paquerettes? » Et le chœur répond : « Voici des roses, etc. (1). »

Bourgault-Ducoudray a trouvé, à Smyrne et ailleurs, des mélodies associées à la marche et à la danse. « La Grèce, dit-il, y retrouve presque intact le patrimoine que l'antiquité lui a laissé (2). » Ch. Lévêque, à ce propos, rapporte en avoir entendu chanter, et il en cite une dont la mère de Chénier communiqua les paroles au savant Ampère (3). C'est un écho de l'antique danse d'Ariane, aux fêtes de Bacchus : « Navire qui m'enlèves mon aimé, reviens me le rendre, ou me prendre pour m'emmener vers lui (4). » Bourgault en signale une autre qu'accompagne encore de nos jours une danse religieuse : celle du mariage. Quand le prêtre a couronné les nouveaux époux, la noce se groupe autour de lui, sous une écharpe qu'il lui tend; on se prend par la main, et la ronde, conduite par lui, tourne en chantant un hymne, dont l'auteur donne la notation (5).

Sappho.

Dans le même *Banquet*, un des sophistes rapporte quelques vers de Sappho (6). Je vous ai parlé de la belle poétesse qui portait si haut la fierté de la femme. Rappelez-vous avec quel dédain de reine elle parle d'une rivale : « Elle ne sait pas même relever les plis de sa robe! » Ici, c'est le plus joli ornement d'une tête féminine qu'elle vante; et cela nous rappelle un usage de la Grèce où, pour approcher d'un dieu, au lieu de se découvrir la tête, comme nous le faisons, on se mettait au front une couronne. J'ai tâché de rendre le rythme poétique de ces vers dont Gevaert a esquissé le rythme musical (7).

(1) Traduction libre. La notation est dans GEVAERT, II, 184.
(2) *Musique ecclés.*, p. 75.
(3) *Institut, etc.*, t. CXII, p. 708.
(4) AMPÈRE, *La Grèce, etc.*, 1859, p. 78.
(5) Voir *Musique ecclés.*. p. 18.
(6) ATHÉNÉE, XV, ch. V, p. 674.
(7) GEVAERT, II, p. 405. L'accompagnement a été ajouté par un de nos compositeurs.

Digitized by Google

FRAGMENT DE SAPPHO.

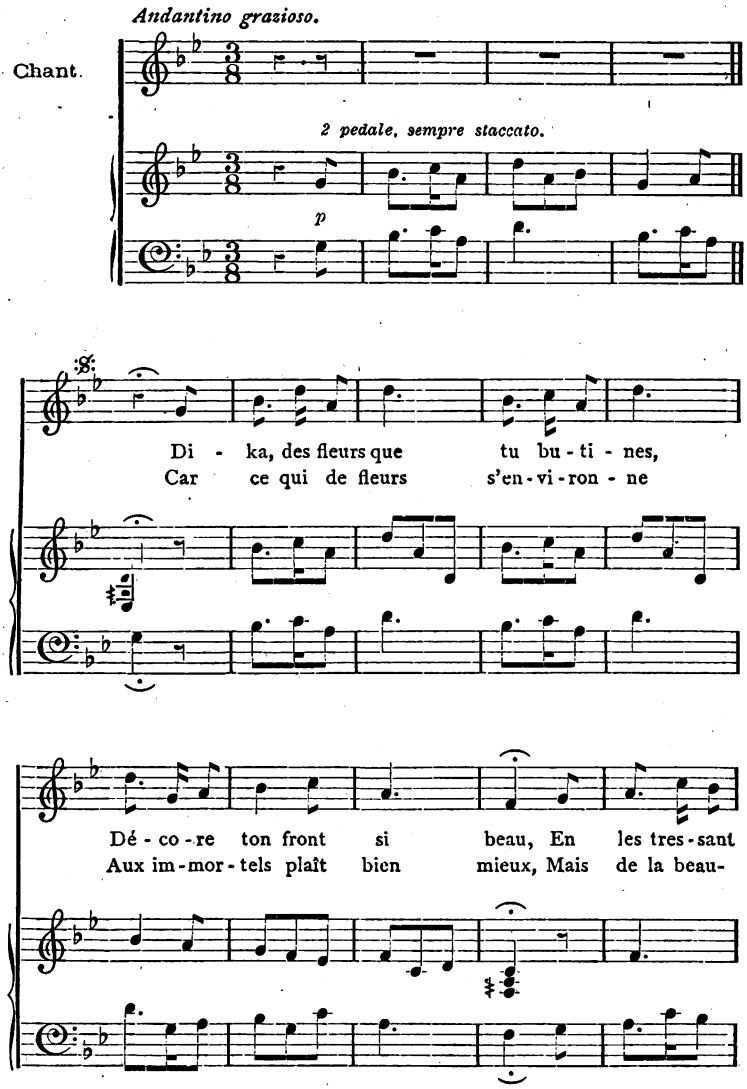

Digitized by Google

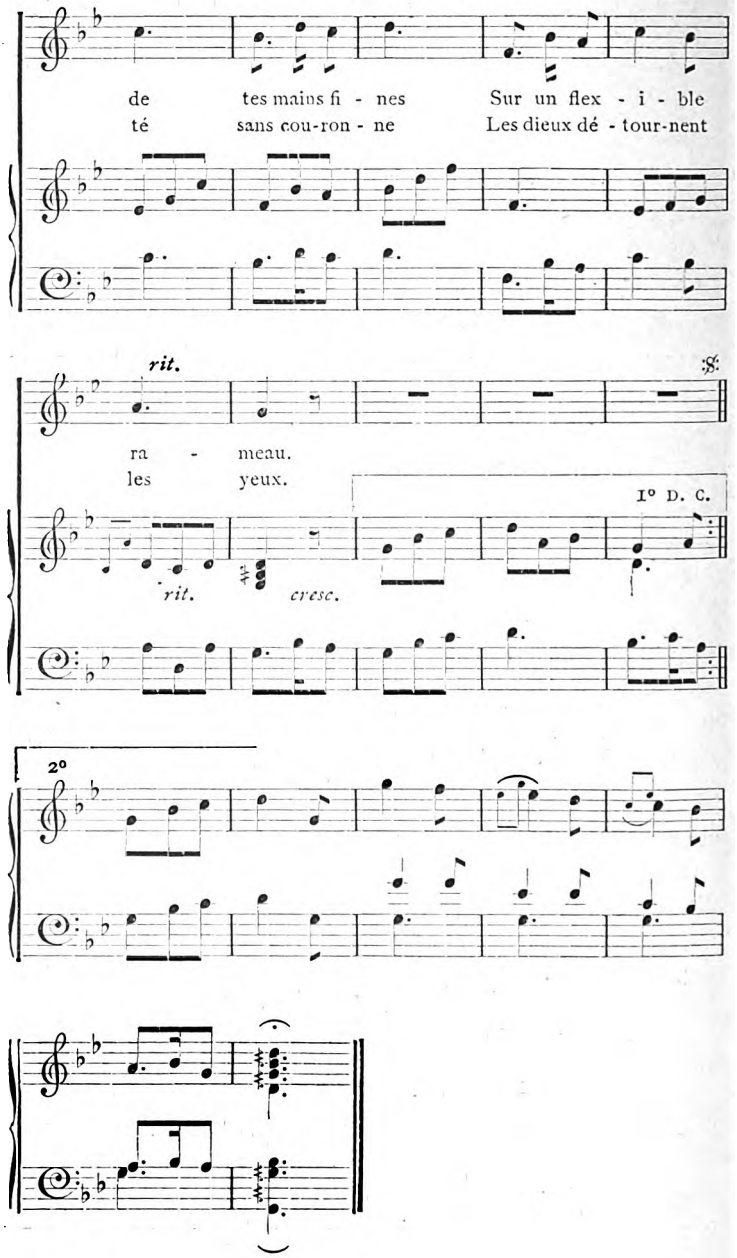

Digitized by Google

Pindare, la première pythique.

Pindare fut poète-musicien, dans ses pæans et ses dithyrambes qui n'existent plus, et dans ses odes, dont il reste quatre livres, espèces de cantates célébrant un vainqueur des grands jeux de la Grèce : les olympiques, les pythiques, etc. La première des pythiques, c'est-à-dire des odes pour les jeux de Delphes, s'ouvre largement par l'éloge de la musique : « O cithare d'or! » Le P. Kircher nous en a transmis les premières lignes musicales, quelques vers. Mais ces odes se composaient de plusieurs parties, chacune en trois couplets, dont le troisième, l'épode, entonné par tout le chœur, était écrit sur un autre rythme et chanté sur une autre mélodie, tandis que les deux premiers : la strophe et l'antistrophe, dites chacune par une moitié du chœur, se répondaient dans le même rythme et sur le même air. La première pythique ayant cinq parties, nous aurions donc de quoi chanter dix fois cinq ou six vers du grand lyrique. Le premier couplet suffira. Encore faudra-t-il en laisser chaque strophe inachevée, car la musique manque.

On en trouvera dans la conférence de Bourgault-Ducoudray la mélodie harmonisée pour quatre voix (1). Je la ferai entendre avec un discret accompagnement par un des nôtres. C'est, sans contredit, le fragment dont la grave simplicité donne le mieux l'impression de la musique classique, en Grèce.

La mélodie s'arrête sur ce vers, parlant des effets de la lyre :

> Et l'éclair aigu, même, tu l'amortis,

Puis, la strophe se termine ainsi :

> Quand la foudre jaillit de la flamme éternelle.
> Sur le sceptre de Zeus, l'aigle alors s'est couché,
> Et laisse retomber, des deux côtés, son aile.

Après cette image pittoresque, l'autre moitié du chœur, selon l'usage, saisit, comme au vol, la dernière idée, celle de l'aigle, et la développe dans l'antistrophe (2).

(1) *Conférences, etc.*, II, p. 91-94.
(2) Gevaert, I, 142 et 450.

Digitized by Google

PREMIÈRE PYTHIQUE DE PINDARE.

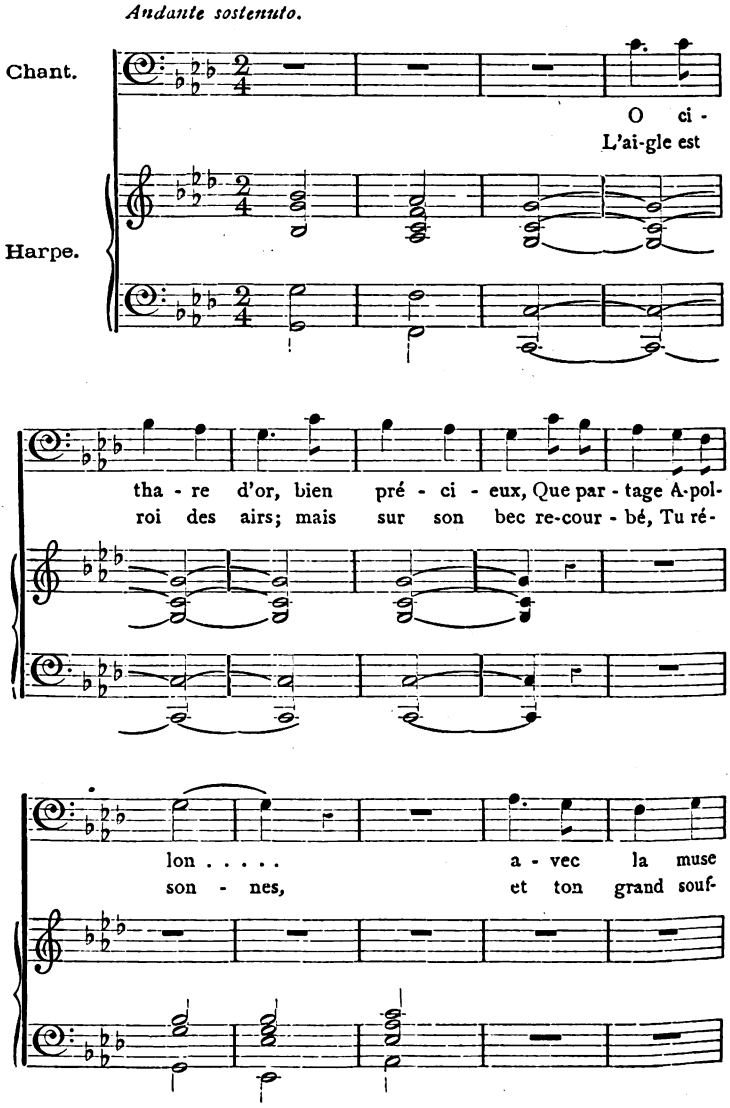

Digitized by Google

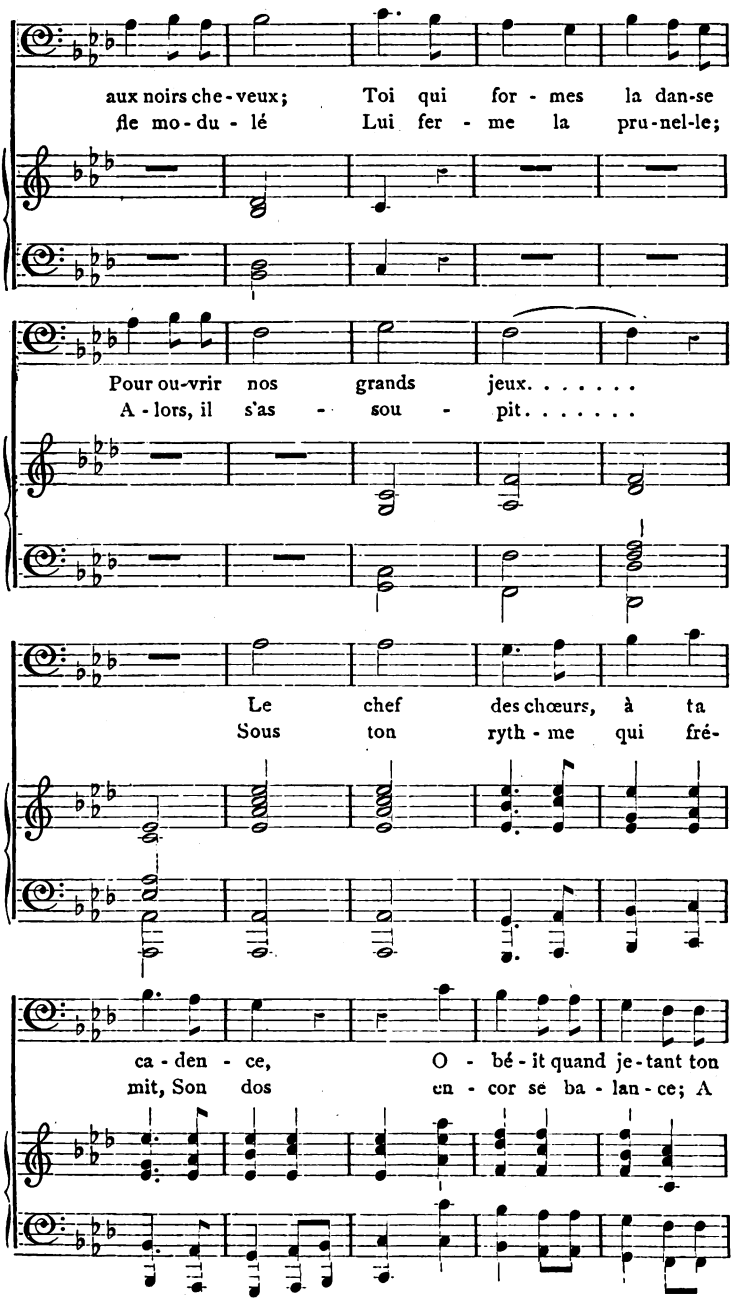

Digitized by Google

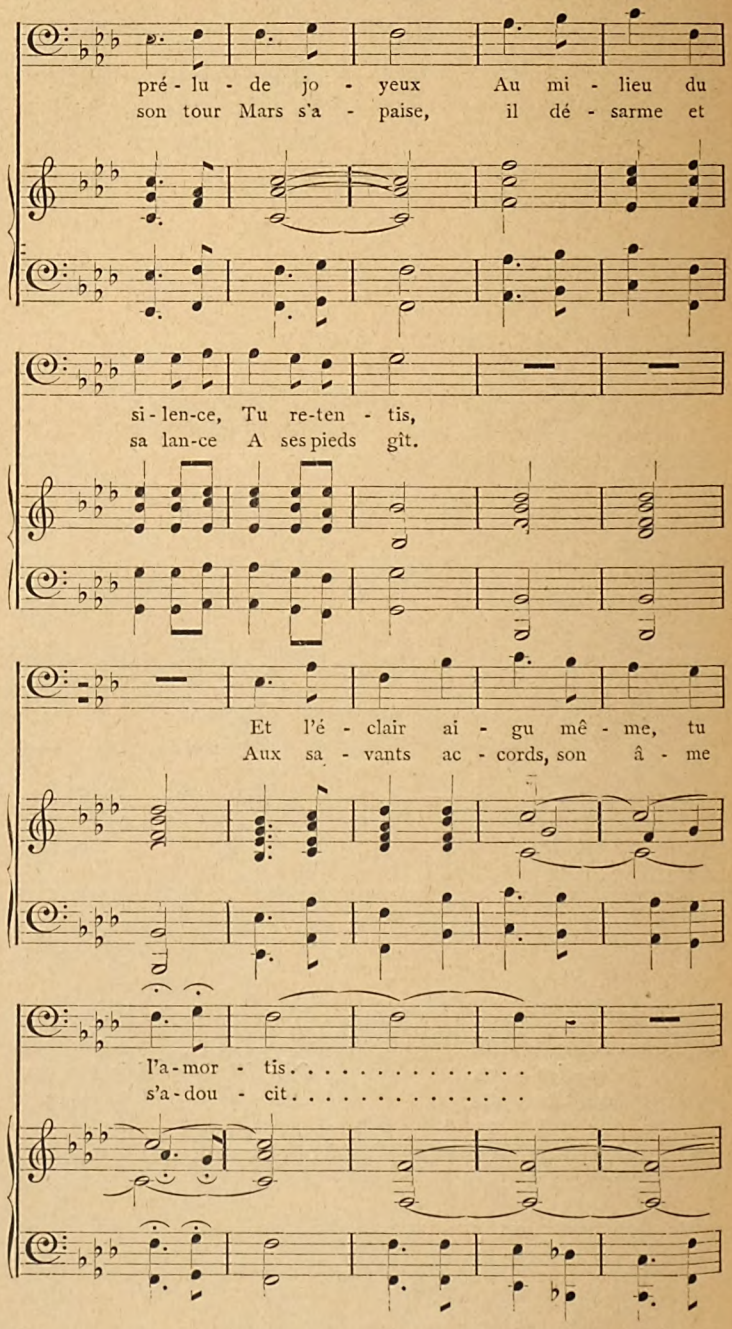

Digitized by Google

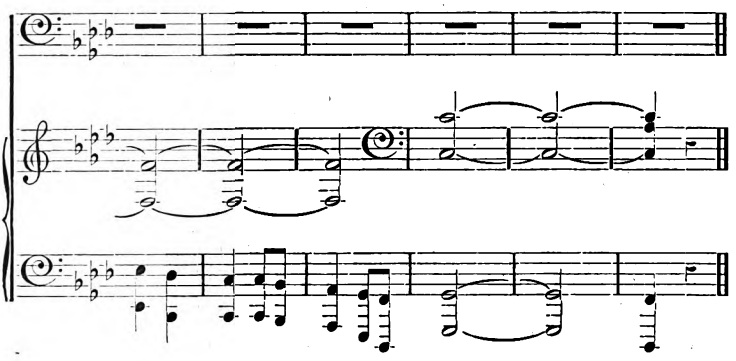

LA MUSIQUE DRAMATIQUE.

Entre le dithyrambe, l'ode et l'hymne, il dut y avoir une intéressante rivalité d'inspiration, ou plutôt une entente du génie, que peut représenter le nom de Pindare, célèbre dans les trois genres. Mais Pindare fit aussi des tragédies, et lorsque, après le culte et les grands jeux, le lyrisme aborda, sur la scène, les drames légendaires, les conquêtes de la civilisation et les passions humaines, la poésie s'éleva à des hauteurs inconnues.

Devant l'œuvre d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, on pourrait douter que la musique ait pu suivre ce nouveau coup d'aile. On l'assure cependant, et, comme les poètes faisaient leur musique eux-mêmes, il n'y a rien là d'invraisemblable. Malheureusement, tout ici nous manque et l'on est forcé de s'adresser aux écrivains. J'en profite pour leur demander si la musique a pu faire exception aux vigueurs d'Eschyle, dont les vers étaient « charpentés comme un pont de navire », dit Aristophane, qui, de son côté, eut toutes les audaces; exception aux cris d'amour de Phèdre et d'Hermione, de Créuse et de Médée; ou encore aux frontons de Phidias, aux bas-reliefs de Pergame, à l'impétuosité des statues de la Victoire. Un texte d'Aristote nous apprend que le dithyrambe se sentit « gêné par le retour régulier de la forme antistrophique » et « s'en affranchit en faveur de la vivacité des passions qu'il voulait

Digitized by Google

exprimer » (1). Notre historien rentre dans ce sentiment lorsqu'il fait remarquer « le souffle ardent » qui, dans l'*Orestie* d'Eschyle, anime le chœur des vieillards maudissant le meurtre du roi, ou le « chant sauvage » du chœur pendant qu'Oreste frappe sa mère. Il aurait pu ajouter, dans cette même trilogie, la fougue d'invective d'Apollon contre les Érinyes, ou le terrible interrogatoire : « As-tu frappé ta mère? — J'ai tué. » Il ne peut y avoir de doute : en cela comme en tout son art, la Grèce, qui avait trop de goût pour forcer ou fausser la note, n'a jamais songé à mettre de sourdine à la vérité des passions.

Le prouver par des pages musicales n'est pas encore donné à la science. Il y faudrait d'autres découvertes que le papyrus viennois et d'autres textes que quelques mots de Denys d'Halicarnasse. Faute de mieux, ces deux minuscules documents doivent nous occuper un instant.

Fragment de Denys d'Helicarnasse.

A l'appui de cette thèse que la quantité prosodique de la syllabe, brève ou longue, loin de s'imposer au chant, doit se plier au sentiment que la poésie exprime et que traduit la musique, Denys, qui vivait sous Auguste, cite trois lignes de l'*Oreste* d'Euripide, dont il analyse le chant. Ce qu'il en dit permet de reconnaître le ton général de ce chœur. Gevaert l'a rétabli (II, 99), et au même moment, Ch. Ruelle en présentait une « mélodie hypothétique ». La situation dramatique s'imposait : La sœur d'Oreste le voit mourant, craint les Furies qui le cherchent, et recommande à ses compagnes le silence. Je suivrai M. Ruelle (2).

SI si SI si SI si UT si si ut ut (3)
Tout doux! tout doux! tâchez d'étouffer l'écho
ut re re SI ut UT
De vos pas! Plus un mot!
si si si UT si ut re ut si re ut si UT si (4)
Éloignez-vous donc! là! loin, loin de sa couche.

(1) Cité dans le *Dictionnaire des antiquités* de Daremberg, III p. 289.
(2) *Annuaire de l'Association pour les études grecques*, 1882, p. 96-105.
(3) Les blanches sont imprimées en capitales.
(4) *Oreste*, v. 140 et suiv. Texte d'après la citation de Denys.

Digitized by Google

Si peu que ce soit, ne saisit-on pas l'accord de la musique avec la situation ?

Le papyrus de Vienne.

Le papyrus de Vienne est un fragment du même drame. La musique y est notée, mais elle est en pièces. Ce lambeau de partition forme le milieu d'une page dont tous les côtés, en haut, en bas, à droite, à gauche, ont été déchirés, et, comme les vers se suivaient sans alinéa, il se fait que la fin des vers revient au milieu du papyrus, où un signe l'indique. Figurons-nous une page moderne ainsi déchiquetée; nous y reconnaîtrions sans doute un air d'opéra ou la *Marseillaise*. Mais dans deux mille trois cents ans (3), en serait-il de même? Qu'on y ait retrouvé Euripide, ce serait merveilleux d'érudition, si la véritable merveille n'était pas la vitalité de l'art grec.

Ce chœur est celui où les Argiennes invoquent Jupiter en faveur d'Oreste, et le hasard fait que les premières syllabes du papyrus, notes et paroles, soient la fin d'un vers qui donne son cachet à la musique, car il est composé d'un long verbe deux fois répété et il prend place au milieu de la strophe comme pour soutenir le ton de la supplication. On en a les trois dernières notes : la, la, la demi-dièse; il est probable qu'il se chantait sur cette note, nuancée d'un quart de ton à la fin de chaque hémistiche (1) :

κατολοφύρομαι, κατολοφύρομαι

En y employant le pluriel, on pourrait dire :

Nous nous délamentons, nous nous délamentons.

C'est l'antistrophe qui reste sur le papyrus; la strophe, à la même place, a un verbe pareil : « Nous nous agenouillons, nous nous agenouillons. » On pourra refaire ce morceau, on

(1) L'*Oreste* date de l'an 408 avant notre ère.

Digitized by Google

ne sortira pas d'une mélopée lugubre comme le sentiment qu'exprime le poète.

Denys avait raison : poésie ou musique, le rythme n'est guère que la charpente ou le squelette de l'œuvre, dont l'idée ou le sentiment sont comme la forme vivante ou la physionomie animée. C'est pour cela qu'il est de toute nécessité, pour une traduction, de faire concorder les paroles qui servent à l'effet poétique ou musical.

Les Erinyes.

Ces grains de poussière de chefs-d'œuvre ne donnent guère une idée du drame lyrique. Qui donc comprendrait Gluck ou Wagner d'après quelques notes d'*Orphée* ou de *Parzival?* En attendant la découverte d'une partition, comme Denys nous fait penser qu'il en existait du temps d'Auguste, il ne nous reste de ressources que dans les hardiesses de l'intuition. Cela n'est permis qu'aux maîtres. Parmi les exemples que produit le nôtre, j'ai cherché à deux points de vue, ceux qui, pour Aristote, résument l'action dramatique : la terreur et la pitié. Voyons.

Pour le terrible, on aurait le choix entre le chœur des *Perses* évoquant l'ombre de Darius — le début du récit de la mort d'*Hélène*, fait par un esclave phrygien dont le premier cri est en langue « barbare » : « *Aïlinon! Aïlinon!* » — ou le chœur des Bacchantes racontant la mort de Penthée,

> Quand le sang qui coulait était le sang d'un fils (1).

J'ai préféré la plainte des Euménides quand Oreste a tué sa mère et que ces déesses du remords et de la répression criminelle veulent s'en emparer, s'indignent qu'Apollon le protège

(1) Eschyle, *Les Perses*, IV, 1re strophe du chœur; Gevaert, II, p. 76; Euripide, *Oreste*, vers 1395 et suiv.; Gevaert, VI, p. 77; Id., *Les Bacchantes*, v. 1153 et suiv.; Gevaert, II, p. 435.

Digitized by Google

et en appellent à leur mère : la Nuit. Écoutez notre maestro restituant ces cris de détresse (1).

Plainte d'Hélène.

Personne ne songera à nier le pathétique à un théâtre qui nous a légué Phèdre et Andromaque, Antigone et Iphygénie. Mais tout le monde voudrait en entendre quelque mélodie émue. J'aurais à citer une élégie d'Antigone qui se termine par un tableau des soulèvements de la nature que les poètes aiment à rapprocher des troubles de la vie. La vierge y compare son cœur à une mer fouettée par la tempête et d'où montent des clameurs (2). J'ai choisi plutôt la plainte d'Hélène.

Je vous ai dit comment Euripide, ami du nouveau, avait transformé ce sujet d'après une légende d'Hérodote. Le vieux historien raconte qu'à peine enlevée par Pâris avec la complicité de Vénus, la belle épouse de Ménélas, arrachée par Junon aux ravisseurs, aurait vécu en Égypte, fidèle à son mari pendant les dix années qu'il faisait le siège de Troie pour la reconquérir. A la première rencontre des époux, cette situation donne lieu à une courte élégie dont le chant est esquissé dans l'*Histoire de la musique* (3).

(1) La notation se trouve dans Gevaert ; voici des paroles françaises qu'on peut y adapter :

Mère qui m'engendras pour punir sur la terre
Et chez les morts l'attentat,
Mère-Nuit, vois : ce Dieu, bravant mon ministère,
M'arrache un scélérat
Dont le sang doit payer le meurtre de sa mère.

(2) *Antigone*, v. 582 et suiv. ; Gevaert, II, p. 205.

(3) Euripide, *Hélène*, v. 694 et suiv. La notation est dans Gevaert, II, p. 107. Voici des paroles françaises à y adapter :

Et moi, hors du pays, malheureuse, vouée au mépris,
Les dieux m'avaient entraînée
Loin de la patrie et loin de toi,
Quittant, semblant quitter mon toit,
Mon lit, malgré moi,
Pour un vil hyménée.

Digitized by Google

ARISTOPHANE.

Il serait prudent de m'arrêter. Mais vous me diriez : « Et Aristophane? » L'œuvre du grand comique, en effet, fut un perpétuel pétillement de rire et de grâce, de sarcasme et de poésie. On dirait que, pour suppléer à la musique qui déclinait au théâtre et qu'il finit par abandonner dans sa comédie sociale de *Plutus*, il redouble de verve et de variété de tons. Je signale en passant la danse comique qui termine *les Guêpes* (1).

Écoutons le grand railleur souhaiter en plein théâtre la mort du chef de la démocratie d'Athènes.

L'air n'a été appliqué qu'aux quatre premiers vers de la strophe, mais il servait aussi à l'antistrophe ; on peut avoir ainsi deux espèces de petits quatrains d'un chœur de la comédie des *Chevaliers*, par l'auteur de *Quentin Durward* (2).

CH. POTVIN.

(1) Pirouette, danse en rond et frappe-toi le ventre ;
Jette la jambe en l'air et fais le tourbillon.
Les guêpes, v. 1529 et suiv. ; GEVAERT, II, p. 558.

(2) *Les chevaliers*, v. 973. La musique est dans GEVAERT, II, p. 181. En voici les paroles françaises :

Oh ! la belle journée,
La plus belle de l'année
Et de tous les temps à venir,
Si Cléon pouvait périr.

Ses amis de jeunesse
Disent qu'en fait de sagesse,
Il ne connut et n'aime encor
Qu'un seul son, le son de l'or.

(La fin à la livraison prochaine.)

Digitized by Google

L'EMPIRE SOUS LES LUXEMBOURGEOIS

(HENRI VII)

CHAPITRE PREMIER.

SOMMAIRE : La bataille de Woeringen et ses conséquences. — Origine du système douanier. — Le duc Henri de Luxembourg protège les marchands. — Comment et pourquoi il intercepte un convoi d'argent destiné au comte de Bar. — Ce qu'il faut croire de la Sainte-Vehme. — Influence de la Hanse teutonique dans les Pays-Bas. — Fondation de la foire de Luxembourg dite la Schobermesse.

L'un des faits les plus considérables du moyen âge est sans contredit la bataille de Woeringen, chantée en vers flamands par le brave chevalier Jean van Heelu. Elle sonne le réveil du peuple jusqu'alors dédaigné, foulé aux pieds sans vergogne; elle marque la fin d'un monde et l'aurore d'une ère nouvelle; elle apprend enfin à nos Flamands et à nos Wallons ébahis que le pauvre homme, la pique ou la massue au poing et le cœur au ventre, peut l'emporter sans peine sur ses tyrans bardés de fer. Et la leçon ne fut pas perdue, comme on le vit quatorze ans plus tard à la fameuse journée des Éperons d'or, le Waterloo qui ouvre le XIVe siècle. Mais ce que Jean van Heelu, le témoin oculaire de ces événements, ne nous apprend pas, ce que d'autres chroniqueurs ont également négligé de nous dire, c'est qu'il est permis de considérer la grande bataille de 1288, si fatale aux comtes de Luxembourg, qui au nombre de quatre y laissèrent la vie, comme ayant été la cause première de leur expatriation. Tout nous dit qu'ils veulent dominer ou s'effacer complètement, si le sort leur est contraire. Ils ne sont que comtes, ils voudraient

Digitized by Google

prendre le titre ducal, attaché à la possession du Limbourg, berceau de leur famille, et, pour y arriver, ils se liguent avec l'archevêque de Cologne, le comte de Gueldre et les burgraves pillards d'outre-Meuse et des pays rhénans. C'était rejeter tous les pillés et tous les rançonnés des villes et des campagnes dans le parti du duc de Brabant, c'était en outre ouvrir la bourse et le cœur des marchands à ce prince qui, en rasant le château de Rimbourg, avait prouvé son intention de soutenir la cause des travailleurs, de punir les transgresseurs de la paix publique. Les Luxembourgeois paraissaient donc être vaincus d'avance. Leur oncle Gérard, sire de Durbuy, avait voulu leur faire entendre raison, mais, n'ayant pu y réussir, il vendit tous ses droits sur le Limbourg au duc de Brabant. Le comte Adolphe de Berg, un plus proche parent du dernier duc de Limbourg, fit de même et contribua ensuite largement au succès de la journée de Woeringen. Il avait pour cela ses bonnes raisons. En prince intelligent, il avait attiré dans son pays, peu favorisé du ciel, de nombreux artisans brabançons, et il tenait à les conserver, à se faire aimer d'eux. Il y réussit, mais à quel prix? L'archevêque Siffroi de Cologne, qu'il avait fait prisonnier et relâché seulement après payement d'une forte rançon, le poursuivait d'une haine féroce. Un jour, en 1295, l'archevêque parvint à s'emparer de sa personne. Il le fit aussitôt dépouiller de ses vêtements, enduire de miel sur tout le corps, et, dans cet état, l'enferma dans une cage de fer, afin que les piqûres d'insectes lui fissent subir une longue et affreuse agonie. Cette barbarie n'est pas un mauvais rêve, c'est une triste et honteuse réalité. Un chancelier du Saint-Empire, un porteur d'hermine en sa qualité d'électeur de Cologne, a laissé à ce point l'homme féodal qui était en lui prendre le dessus sur ses devoirs de prince et de prêtre, et il s'est trouvé un pape pour l'innocenter en le relevant des serments qu'il a prêtés et des promesses qu'il a faites pour sortir de captivité, un pape qui frappe d'interdit ses sujets coupables seulement de s'être rangés sous la bannière du duc de Brabant, leur protecteur naturel en sa qualité de vicaire impérial. Les bourgeois de Cologne se moquèrent de l'un

Digitized by Google

et de l'autre, et consignèrent en leur chronique rimée ce fait incontestable que la bataille de Woeringen avait fait d'eux des hommes libres et des francs bourgeois. Ils ne disaient rien de trop. La date de 1288 marque en effet pour eux et leurs voisins des Pays-Bas le triomphe des institutions les plus capables de les faire vivre et prospérer. Cela explique le prestige exercé par le duc de Brabant, le seul prince de la chrétienté peut-être pouvant se vanter de n'avoir pas un seul serf dans ses domaines. Il se montre digne de sa haute renommée; il ne rudoie pas les vaincus; il leur laisse tout le loisir de faire de salutaires réflexions.

Il ne brûle pas; il ne rançonne pas; il se borne à détruire dans le pays rhénan des bureaux de douane illégalement établis, et c'est en triomphateur généreux qu'il est accueilli et fêté à Cologne et, à son retour dans ses États, par la bourgeoisie et le peuple de Bruxelles (1).

La conduite à tenir désormais par les princes soucieux de leur réputation, de leur autorité et du bien-être de leurs sujets est là tout indiquée. Mais, pour en retirer le plus de fruit possible, il faut du temps, beaucoup de temps, et surtout cette persévérance et cette sagesse qui feront, en d'autres mains, du Brabant le noyau autour duquel viendront se grouper pour ainsi dire d'elles-mêmes les autres provinces des Pays-Bas. En glorifiant à ce propos le duc de Bourgogne, on a eu le tort, selon nous, de ne point faire sonner aussi haut qu'il convient la politique suivie par les ducs de Brabant, à partir de Henri II surtout, en ce qui concerne les questions économiques (2). C'est une lacune à remplir. Ici, si nous ne voulons point sortir de notre sujet, nous devons nous borner à quelques indications. On a dit et répété que notre système douanier devait son origine au droit de licence qu'aux Pays-Bas les Espagnols vendaient aux marchands pour leur permettre de trafiquer avec les Hollandais pendant qu'ils leur faisaient

(1) *Messager des sciences historiques*. Gand, 1849, p. 480. Les tonlieux supprimés par Jean Ier sont ceux de Wœringen, de Berck, d'Oerdingen et d'Orsoy.

(2) ALPH. WOUTERS, *Les libertés communales en Belgique*. Bruxelles, 1878, 2e partie, p. 757.

Digitized by Google

la guerre. C'est une erreur. Ce droit de licence n'a été qu'un expédient, qu'une convention passagère et nullement le point de départ d'une institution beaucoup plus ancienne et généralement répandue. C'est ainsi que pendant tout le moyen âge les droits de passage et les taxes diverses prélevées sur les marchandises en transit ou exposées en vente dans les foires et les marchés ont été considérés comme ayant le caractère régalien. Le roi de Germanie, Adolphe de Nassau, s'en souvient et, pour témoigner sa gratitude au duc Jean de Brabant, qui sur le champ de bataille de Woeringen l'a traité non en ennemi, mais en adversaire loyal trahi par la fortune, il lui fait abandon, par décret du 22 septembre 1292 et moyennant 16,000 marcs de Cologne, — il était pauvre, c'est là son excuse, — des tonlieux impériaux situés entre la Moselle et la mer, c'est-à-dire des droits et impôts de passage et d'étalage ayant le caractère régalien (1). Un regard jeté sur la première carte venue nous apprend que c'était là mettre à la dévotion du duc le trafic se faisant par le Luxembourg, la Lorraine, le Hainaut et une partie du pays de Liége. Or, depuis 1279, par suite du traité de Wancken, il était déjà le surveillant et le protecteur des pays compris entre la Dendre et le Rhin, et le commerce, qui lui doit sa sécurité, lui reproche seulement les mesures qu'il prend pour faire rendre aux impôts le plus possible. Le commerce ne se doutait pas à quel point la surveillance exacte des routes et des rivières navigables était chose onéreuse. Le jeune comte de Luxembourg, qui ne s'en doutait pas davantage, voulut aussi chez lui assurer la sécurité des marchands et des voyageurs.

Voici, à ce propos, ce que dit de lui Albert Musato en sa chronique : « Si grand était son amour de la justice, que tout « marchand ou voyageur, quelles que fussent les richesses qu'il « transportait avec lui, jouissait en terre luxembourgeoise de « la sécurité la plus parfaite. Il pouvait passer la nuit dans les « bois ou dans un endroit désert sans avoir besoin de veiller « sur ses chevaux et sur ses biens. Le comte faisait juger sans

(1) J.-F. WILLEMS, *Chronique de Jean van Heelu*, p. 562-563.

Digitized by Google

« pitié aucune les voleurs et les gens sans aveu. Il allait même « jusqu'à indemniser de sa bourse ceux qui lui prouvaient que « sur ses terres ils avaient souffert quelque dommage (1). »

Ce tableau est trop flatteur pour qu'on puisse y attacher une entière confiance. Certes, le jeune comte pouvait trouver quelque charme à jouer au chevalier errant, à pourfendre les malandrins qui lui tenaient tête, mais il était trop de son temps pour ne point se contredire en succombant à la première tentation un peu forte qui se présenterait à lui.

C'est aussi ce qui arriva.

Son voisin, le comte de Bar, qui avait épousé une fille d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, s'était tout naturellement rangé du côté de ce souverain quand il se proposa de reprendre, les armes à la main, son duché de Guyenne, que Philippe le Bel avait confisqué sans nulle provocation de sa part. Comme le comte de Bar manquait d'argent pour lever des troupes, le roi d'Angleterre lui envoya cent vingt mille livres tournois. Cette grosse somme en numéraire, en traversant ostensiblement ses domaines, tomba entre les mains de Henri de Luxembourg, qui la retint sous divers prétextes et prouva, à cette occasion, qu'il ne pratiquait pas pour son compte le respect de la propriété d'autrui qu'il recommandait à tous et savait si bien imposer au besoin. Il est vrai que cet argent devait être employé à faire la guerre au roi de France, qui fut sans doute très satisfait d'apprendre qu'on ne s'en servirait pas contre lui (2).

La guerre ne fut pas pour cela évitée. Ce fut très probablement avec l'argent anglais que le comte Henri, malgré la défense que lui en fit Adolphe de Nassau, s'équipa et s'en alla, bien accompagné, aider le roi de France à se maintenir en Guyenne. Il peut sembler étrange qu'un comte souverain du Saint-Empire aille servir sous les drapeaux français, mais cela se conciliait si bien avec les mœurs féodales, qu'à son

(1) *Das Leben Kaiser Henrich des Siebenten*. Ed. Friedensburg, Leipzig, 1882, I, p. 62.

(2) A. LEROUX, *Recherches sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne de* 1292 *à* 1378. Paris, 1882, p. 81.

Digitized by Google

retour de France notre comte de Luxembourg n'hésita pas à se rendre à la diète de Nuremberg, où il savait devoir rencontrer Adolphe de Nassau, et nous ne trouvons nulle part qu'il fut mal accueilli. Tout au contraire, le roi de Germanie, qui était cependant l'allié du roi d'Angleterre, l'admit au nombre de ses vassaux, l'invita à poursuivre son rôle de protecteur du commerce et le combla de faveurs nouvelles (1).

La plus importante de toutes est à coup sûr la charte royale de 1295, qui lui confie la surveillance des routes situées sur la rive gauche de la Moselle et de la navigation sur cette rivière, ce qui nous porte à supposer que le duc de Brabant lui avait volontairement abandonné ces mêmes droits à lui concédés trois ans auparavant.

Faut-il croire que le comte Henri déploya trop de zèle ou trop de dureté dans l'exercice de cette charge nouvelle? Nous ne savons, mais, ce qui est certain, c'est que ses voisins de Trèves se mirent un beau jour à ravager ses domaines, et qu'il répondit à cette agression brutale en leur faisant le plus de mal possible.

Le P. Berthollet a raconté cette double guerre, dont le point de départ avait été la démolition d'un bureau de douane luxembourgeois, établi sur une île de la Moselle à peu près vis-à-vis de Grevenmachern, et nous renvoyons à son récit (2). Pour nous, l'intérêt ne réside point dans les courses et les rencontres, il est tout entier dans la question commerciale qui est au fond du débat. Notre comte avait un intérêt évident à pousser les marchands à préférer la voie de terre à la voie fluviale, seulement il avait eu le tort grave, pour rendre celle-ci plus onéreuse, d'établir un nouveau péage sur la Moselle sans accord préalable avec les cités de Trèves et de Metz et surtout avec la Hanse dont, déjà à cette époque, l'influence était incontestée et les comptoirs un peu partout. Londres, Bruges et Cologne étaient ses trois résidences préfé-

(1) WURTH-PAQUET, *Table chronologique, etc., de Henri III*, p. 72. Dr J. SCHETTER, *Johann, Graf von Luxemburg*, I, p. 43.

(2) *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg et comté de Chiny*, V, p. 311-313.

Digitized by Google

rées, les lieux où les produits du Nord s'échangeaient le plus activement contre ceux du midi de l'Europe, tandis que nos villes de Flandre et de Brabant étaient les centres industriels dont les produits manufacturés s'en retournaient par mer vers les lieux de provenance des matières premières ou s'en allaient par terre et par voie fluviale vers la France, l'Allemagne et les pays slaves. Comme entrepôt continental, Cologne, qui avait fait, après Woeringen, du duc Jean de Brabant son protecteur et son bourgeois d'honneur, tenait le premier rang. Des routes marchandes y aboutissaient des quatre points cardinaux, et la Hanse avait décidé que les marchands qui y arrivaient par terre et ceux qui y venaient par eau, soit qu'ils eussent remonté ou descendu le Rhin, s'y arrêteraient et se soumettraient à son bon plaisir. Si c'était despotique, c'était conforme aux mœurs de l'époque et nul n'y trouvait à redire. Le clergé seul faisait parfois de l'opposition en se basant sur ses privilèges et ses immunités, mais cela ne lui réussissait guère. L'archevêque de Cologne, Siffroi de Westerbourg, fut expulsé de sa capitale, comme l'évêque Jean de Flandre l'avait été de Liége, en 1285, pour des raisons analogues.

Ainsi que le prouve assez la tragique aventure du comte Adolphe de Berg, les revanches des gens d'église sont terribles. Soit par ruse, soit par force, ils reparaissent à un moment donné et s'accordent alors la satisfaction de parler en maîtres. Ce sont eux qui doivent avoir inventé la Sainte-Vehme, c'est-à-dire les tribunaux secrets de Westphalie, qu'on suppose avoir servi dans le principe à arrêter les progrès de l'hérésie albigeoise ou vaudoise, et qui intervinrent ensuite très fréquemment et très brutalement dans la politique. M. Thudicum, professeur à l'université de Giessen, a cherché à le démontrer, M. Lindner, de Paderborn, s'est efforcé, au contraire, de le réfuter, et, jusqu'à présent, le dernier mot est encore à dire (1). Quand on y reviendra, il serait bon, croyons-nous, d'examiner si l'assassinat d'Albert d'Autriche, roi de

(1) Dr THUDICUM, *Fehmgerichte und Inquisition*. 1 vol. in-8°. Giessen, 1889. LINDNER, *Der angebliche Ursprung der Fehmgerichte und der Inquisition*. In 8°. Paderborn, 1890.

Digitized by Google

Germanie, en 1308, qui suit d'assez près la déclaration de libération absolue de la navigation sur le Rhin, n'a point été causé par cette mesure qui enlevait le plus clair de leurs revenus aux électeurs ecclésiastiques de Cologne, de Mayence et de Trèves (1).

Qu'on le veuille ou non, les questions d'intérêt matériel, qu'on laisse trop souvent de côté en scrutant les annales du passé, ont été et sont encore le plus souvent prédominantes. Elles continuent à préoccuper Henri de Luxembourg. S'il ne peut entretenir un passage continu de marchandises à travers ses terres, où les grosses villes et les rivières navigables, la Moselle excepté, font absolument défaut, il veut au moins attirer les marchands chez lui à des époques fixes. C'est pourquoi il fonde à Luxembourg une foire bientôt célèbre, qui commence chaque année le jour de l'Ascension et dure six semaines Une charte d'Adolphe de Nassau en ratifie l'établissement, approuve l'organisation des escortes et les monnaies du comte Henri et le confirme dans ses fonctions d'avoué des abbayes de Stavelot et d'Echternach et de la ville de Stenay-sur-Meuse. Cette charte porte la date de 1292 (2). Elle a échappé au P. Berthollet ; elle a échappé aussi à M. Würth-Paquet, à qui l'on doit tant de doctes travaux sur l'ancien Luxembourg.

La foire de Luxembourg ainsi légalement établie en 1292 est sans contredit cette célèbre *Schobermesse* qui, sous nos yeux, s'efforce de ne point mourir, et dont le P. Berthollet rapporte l'institution au roi Jean l'Aveugle, qui, par sa charte du 20 octobre 1340, n'a fait que reconnaître son existence (3). Elle était, à cette dernière date, dans tout son éclat. Les trafiquants de Pologne et de Bohême s'y rencontraient plus volon-

(1) Charte du 7 mai 1301. V. *Lacomblet's Urkundenbach für die Geschichte des Niederrhims*, v. III, p. 5.

(2) Archives générales de Belgique. Chambre des comptes. Reg. n° 34. Ce volume est un inventaire de chartes luxembourgeoises appartenant à la fin du XV^e siecle.

(3) Voir BERTHOLLET, *loc. cit.*, VI, p. 162. SCHOETTER, *Johann, Graf von Luxemburg*, I, p. 43-44. WURTH-PAQUET et VAN WERVICKE, *Cartulaire ou recueil de documents, etc.*, p. 21-24.

Digitized by Google

tiers qu'ailleurs avec les marchands champenois et messins. L'importance des transactions qui s'y faisaient pourrait être supputée, si l'on avait sous la main les livres de recettes de la douane, puisqu'il est hors de doute qu'à Luxembourg il y avait alors, comme en France, dans tous les villes où se tenaient des foires, des agents appelés cartulaires qui prélevaient les taxes mises sur les marchandises exposées en vente (1).

Ces renseignements nous font malheureusement défaut, et si, nous entêtant, nous poussons plus loin notre enquête, nous nous heurtons à des légendes plus absurdes les unes que les autres. Le fait que Jean l'Aveugle recula de trois mois la date de la foire de Luxembourg et réduisit sa durée à huit jours ne peut signifier autre chose que son désir de se conformer aux exigences et aux convenances du commerce et peut-être des princes voisins qui, à leur tour, avaient établi des foires dans leurs États. La qualification de *Schobermesse*, donnée à la foire de Luxembourg à partir de 1340, et dans laquelle on a voulu voir successivement une expression de reproche, de regret ou de deuil, s'explique tout naturellement si on la rapproche du haut allemand (2). Elle devient alors tout simplement *eine verschobene Messe*, c'est-à-dire une foire remise à une date ultérieure, ce qu'elle est en réalité. Ce rapprochement linguistique nous paraît ici d'autant mieux indiqué qu'il s'agit du moyen âge, et qu'à cette époque le bas saxon, qui était seul parlé et écrit par les marchands de la Hanse teutonique, ne différait pas sensiblement du patois luxembourgeois.

(1) A. Dominicus, *Baldwin von Lützelburg*, p. 578 en note. L'archevêque de Trèves avait, en 1352, à Bacharach, un directeur des accises et un cartulaire ou zollschreiber, et il est plus que probable qu'il en était de même partout où il y avait un tonlieu ou une foire.

(2) *Publications de la Société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg*, VI, p. 68.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

SOMMAIRE : Le roi de France pousse à la réconciliation des maisons de Luxembourg et de Brabant. — Le comte Henri de Luxembourg épouse Marguerite de Brabant. — Il devient homme-lige du roi de France. — Son portrait. — L'idéal qu'il poursuit et la revanche qu'il rêve. — La situation politique de l'empire à la fin du XIIIe siècle.

Tous les convertis à la suite de la bataille de Woeringen n'ont pas traité leurs sujets aussi favorablement que le comte Henri de Luxembourg. Quelques-uns travaillent même à rétablir le passé sur une base plus ferme, plus solide. Le comte Renaud de Gueldre est de ceux-là. Il se repend d'avoir obéi, en affranchissant ses bonnes villes, à l'exemple qu'on lui a donné ; il ne se sent pas assez maître chez lui, et il obtient, en 1310, du comte de Luxembourg, devenu roi de Germanie, le droit de remanier et même de supprimer les chartes communales qu'il aurait accordées sans recourir, comme de droit, à l'approbation souveraine.

Le comte Renaud usa aussitôt de cette permission trop facilement donnée. Les Gueldrois se soulevèrent contre lui, et, après avoir acclamé son fils en son lieu et place, ils le chassèrent du pays.

Jamais révolution ne fut plus excusable et ne prouve mieux que, malgré le voisinage d'États ecclésiastiques où trônait le bon plaisir, il n'était plus permis à un prince de violer impunément sa parole ou de renier sa signature. Le monde se sécularise et en se sécularisant il s'affranchit peu à peu. Le roi de France et le duc de Brabant, qui reconnaissent volontiers cet état de choses nouveau, en profitent dans l'intérêt de leur autorité et de leur prestige. Entre Paris et Bruxelles, c'est un échange constant de bons procédés. Le roi ne demande pas mieux, du moment qu'il n'y a plus à s'inquiéter du comte de Gueldre, qu'à réconcilier la maison de Brabant avec celle de Luxembourg, la seule qui pourrait encore, éventuellement, élever des prétentions sur le duché de Limbourg. Il instruisit Marie de Brabant, reine douairière de France, de ses inten-

Digitized by Google

tions et la chargea de régler le différend avec la comtesse Béatrice de Luxembourg, mère du comte Henri, dont il se défiait parce qu'elle était une d'Avesnes et que tous ses parents se trouvaient dans le camp anglais. La comtesse Béatrice fut tant et si bien choyée à la cour de France qu'on tomba d'accord que la main de Marguerite de Brabant serait le meilleur gage de l'oubli du passé et d'une bonne et durable amitié entre les maisons de Luxembourg et de Brabant (1). Cette paix de dames conclue, elle fut aussitôt ratifiée par un contrat de mariage signé à Paris au mois d'avril 1292 (2).

Le mariage lui-même fut célébré à Tervueren trois mois plus tard avec une pompe extraordinaire. A cette occasion, Henri de Luxembourg donna bien la mesure de ce qu'il serait plus tard. Il voulut connaître Walter van den Bisdomme, le chevalier brabançon qui, à Woeringen, avait porté à son père le coup mortel.

Il lui adressa quelques paroles aimables et lui serra la main. Il est fâcheux pour lui qu'il n'ait pas trouvé un autre moyen de prouver qu'il était sans rancune, car il ne devait point ignorer de quelle façon ce chevalier s'était comporté. Voyant le duc de Brabant, déjà blessé au bras, aux prises avec le comte de Luxembourg et près de succomber, il s'était glissé derrière ce dernier et, au moment où il se dressait sur ses etriers, il lui avait enfoncé son épée dans le bas du dos jusqu'à la garde (3). A ce prix, on sauve la vie à son maître, mais, si l'on est chevalier, on descend au rang d'un simple goujat et l'on n'est plus digne de toucher la main d'un honnête homme. Sous ce rapport, les idées courantes n'ont guère changé et ne changeront probablement pas. Toutefois, les princes, dans tous les

(1) ERNST, *Histoire du Limbourg*, IV, p. 564.

(2) BERTHOLLET, *loc. cit.* Voir Pièces justificatives, p. 76. Comme cet auteur lit d'habitude fort mal les documents qu'il transcrit, on fait bien de ne point s'en tenir à ce qu'il dit et de recourir aux originaux avant de risquer une citation.

(3) . . . Ende stac hem een sweert omtrent onder in sijn fondament, est la version de Vanden Damme que Van Heelu ne contrarie qu'à moitié en disant : « Dien hi diep twee voeten, In den lichname stac een sweert. Voir J.-F. WILLEMS, *Chronique de Jean Van Heelu*, p. 218.

Digitized by Google

temps, ont montré moins de scrupules que les autres hommes et se sont fabriqué une morale à leur usage particulier.

Henri de Luxembourg avait cru ne pouvoir agir autrement. L'éducation qu'on lui avait donnée y était bien pour quelque chose. Son grand-père, Baudouin d'Avesnes, sire de Beaumont, sous le toit duquel, à Valenciennes, il était venu au monde, l'avait pris en grande affection. Peut-être même l'avait-il associé aux recherches historiques et généalogiques qui charmaient sa vieillesse, et faut-il chercher là la raison pour laquelle, contrairement à l'usage, à l'âge de vingt-six ans, en 1288, il n'est pas encore chevalier.

On mettait dans ce temps-là la vigueur du bras et l'adresse aux armes au-dessus de tout, et l'on considérait l'érudition et la générosité du cœur comme des faiblesses indignes des grands de ce monde. Il valait donc mieux, à la fin du XIII[e] siècle, être simplement ferrailleur que savant. C'est sans doute pourquoi les quatre frères de la maison de Luxembourg, qui tombèrent si glorieusement à Woeringen, ne voulurent pas prendre avec eux leur fils et neveu Henri, mal préparé à payer de sa personne. On a cependant supposé qu'à Woeringen il se trouva au nombre des quelques Luxembourgeois qui se sauvèrent à temps. Nous croyons qu'il n'en est rien.

Le digne chevalier teutonique, Jean van Heelu, qui, dans sa chronique rimée : *La bataille de Woeringen*, ne laisse rien de côté qui de près ou de loin concerne ce fait de guerre, n'aurait pas manquer d'en parler. Ses contemporains observent tous le même silence, à commencer par Albert Mussato, le patricien de Padoue, dont l'*Histoire de l'Empereur* est bien la biographie la plus complète de Henri de Luxembourg que nous ayons. Tous cependant disent que le premier soin du jeune prince, une fois livré à lui-même, fut de se décharger sur sa mère, qui était une femme de tête, du soin de gouverner ses États et de se mettre à courir le monde à la recherche d'aventures, de fatigues et de dangers. Cela lui réussit assez bien, puisqu'en 1290 Philippe le Bel l'arma chevalier et le reçut dans son intimité. Il avait reconnu en lui de grandes qualités et, pour faire de lui un instrument d'autant plus complaisant de

Digitized by Google

sa politique astucieuse et envahissante, il lui chercha une femme, et, la femme trouvée, accepta, en 1294, son hommage de vassalité contre une pension de cinq cents livres tournois (1).

Quand on considère le grand parti que ce souverain sut tirer de ses pensionnaires, on comprend mieux pourquoi, au XIVe siècle, la France grandit et prospère malgré tout, tandis que l'Allemagne reste en proie à la faiblesse, à l'anarchie. La recette qui assure le succès est cependant bien simple. Elle consiste à prévenir ou à briser au besoin les résistances en absorbant l'un après l'autre les grands fiefs et en prenant à sa solde, même en dehors de ses frontières, ceux dont, pour une raison ou l'autre, on ne peut s'emparer. Seulement, pour que pareille politique plus habile qu'honnête porte ses fruits, il faut de l'argent, beaucoup d'argent; il faut encore que le pouvoir qui l'exerce soit héréditaire, comme c'est le cas en France, et, chose étrange, malgré tant d'avantages de son côté, Philippe le Bel aspire à la couronne élective d'Allemagne, vraie couronne d'épines pour qui veut la ceindre, parce qu'à ses yeux elle est supérieure à la sienne en prestige, en autorité.

Les ambitieux de haute envergure sont toujours un digne sujet d'étude, et l'on ne peut nier que Henri de Luxembourg, en visitant, peut-être plus souvent que de raison, la cour de France, s'y soit trouvé à bonne école. Il vit massacrer les chevaliers du Temple et chasser les juifs, afin qu'on pût commodément hériter d'eux; il assista à une lutte entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux aussi curieuse, aussi intense que celle d'Italie entre les Guelfes et les Gibelins, mais en différant dans ce sens qu'en France les légistes sont tous rangés du côté du roi, ne voient que lui et vont bravement à travers tout, ne respectant absolument rien.

La pragmatique sanction de saint Louis les aide en cela merveilleusement. L'Allemagne assiste à ce spectacle avec envie, maudissant son empereur Henri IV qui, à Canossa, a tenu l'étrier au pape Grégoire VII, et se demandant s'il n'y

(1) BOUTARIC, *La France sous Philippe le Bel*, p. 413. *Bochmer Regesten, etc.*, p. 252-254.

Digitized by Google

aurait pas un moyen d'arriver, d'une façon ou de l'autre, au même résultat.

Notre Luxembourgeois qui, avec sa haute stature, son tempérament sanguin, ses cheveux blonds tirant sur le roux et ses grands yeux bleus, est, malgré l'éducation reçue, un Germain complet, doit s'être posé la même question, et, si nous ne nous trompons pas, la solution cherchée s'est présentée à lui sous forme d'un drame où il aurait à jouer le principal rôle.

Son ambition l'inspire. Il sera l'incarnation nouvelle et attendue de ce grand Frédéric de Hohenstaufen, qui a dominé le monde en dominant l'Église, de cet empereur à la barbe rousse comme lui-même qui, suivant la croyance populaire, est seulement endormi au fond d'une grotte enchantée de la Thuringe ou du Tyrol, et doit reparaître en chair et en os quand une ère de grandeur et de puissance sera à la veille de revenir à l'Allemagne. Pour le moment, on semble être loin encore de ce jour béni. Un simple coup d'œil jeté sur l'antique Germanie, telle qu'elle s'offre à nous à la fin du XIII^e^ siècle, suffit pour nous l'apprendre. L'empire de Charlemagne est toujours électif, mais combien déchu et amoindri sous son masque féodal! Ses électeurs n'ont absolument rien de commun avec les douze pairs de France. Ceux-ci sont forcément à l'entière dévotion de leur souverain; ceux-là, au contraire, font de leur empereur à peu près ce que bon leur semble. Ils l'ont hissé sur le trône, ils peuvent tout aussi facilement l'en faire descendre. Le fait que dans le conseil électoral, composé de sept membres, l'élément laïque l'emporte d'une voix est sans valeur, parce qu'il y a toujours moyen d'écarter ou d'étouffer cette voix, ce qui est d'ailleurs arrivé plus d'une fois, tandis que les trois voix ecclésiastiques, sans être toujours d'accord entre elles, sont hors de toute atteinte et restent immuablement attachées aux sièges métropolitains de Cologne, de Mayence et de Trèves. Les électeurs ecclésiastiques usent d'autant plus largement de cette situation privilégiée qui leur est faite, qu'ils savent bien que personnellement ils n'ont rien à redouter aussi longtemps qu'ils ne contrarient pas l'ambition et l'avarice du saint-siège. Aussi se montrent-ils

Digitized by Google

rapaces au possible. A chaque changement de règne, les candidats à la couronne de Charlemagne doivent passer sous leurs fourches caudines et s'engager à piller à leur profit le trésor public, à aliéner les meilleures terres de leur futur domaine. Cela dure et cela va tant qu'il y a quelque chose à donner. Plus tard, les dons en argent, de la main à la main, remplacèrent l'abandon de territoires. On peut juger de la grandeur de ce scandale en se rappelant tout ce qui a été dit et imprimé sur les candidatures rivales de Charles-Quint et de François Ier, du Flamand espagnolisé et du Gaulois pur sang. C'étaient là deux étrangers; et il les fallait tels, parce que les princes allemands d'assez haute naissance pour pouvoir prétendre au rang suprême s'étaient ruinés en se combattant et qu'il en coûtait tout autant pour porter la pourpre césarienne que pour la conquérir. Voilà ce qu'a valu à l'Allemagne l'esprit de domination et l'âpreté au gain de ses trois électeurs ecclésiastiques qui, en deux siècles et demi de temps, de Rodolphe de Habsbourg à Charles-Quint, ont dévoré le domaine de la couronne, évalué à huit millions d'or de rente!

Et ce ne sont point là les seuls mauvais offices rendus par ces illustres prélats à l'empire. Ils lui firent manquer force belles occasions de reviser sa constitution et d'arranger au mieux ses affaires et celles du monde. A ce propos, citons un exemple. L'accord entre l'empereur Frédéric III et notre duc Philippe le Bon eût mis entre la France et l'Allemagne un royaume bourguignon tout dévoué à celle-ci par esprit de conservation et assez fort pour étouffer dans son berceau l'éternelle légende de la frontière du Rhin. Ce royaume belgo-bourguignon, dont la création eût épargné tant d'or, de larmes et de sang, aurait aussi pu avoir, en plein moyen âge, pour fondateur un duc de Brabant ou de Luxembourg.

Wenceslas, l'époux de Jeanne de Brabant, dont nous aurons l'occasion de parler plus au long, était tout désigné pour ce rôle, mais il était plus poète qu'homme d'action; Charles le Téméraire, au contraire, qui reprit les projets de son père, le duc Philippe, gâta tout par sa fougue et son orgueil. Peut-être devait-il en être ainsi, peut-être le moyen âge devait-il mourir

Digitized by Google

tout à fait pour que la Belgique pût devenir un pays de barrière, et l'Allemagne se sauver de l'anarchie en acceptant la loi de l'hérédité, qui mettait fin aux intrigues électorales. Cette situation explique parfaitement pourquoi, dès la fin du XIII^e siècle, les candidats à l'empire se font rares. En 1274, Ottocar de Bohême, à qui l'archevêque de Cologne, l'un des trois électeurs ecclésiastiques dont nous avons dit la politique et la puissance, était venu offrir la couronne de Germanie, la refusa en disant qu'il n'était pas assez fou pour courir à la ruine et au déshonneur. Le comte Rodolphe de Habsbourg, à qui l'on s'adressa ensuite, se montra moins difficile. Quand il fut élu et installé, le roi Ottocar ne voulut point le reconnaître, et il en fut puni par la perte de sa charge d'électeur laïque, transportée au duc Henri de Bavière. Il fallut, en outre, pour achever sa soumission, soulever contre lui ses sujets allemands d'Autriche, de Styrie et de Carinthie, et confisquer, au profit de l'empire, ces provinces qu'il avait conquises les armes à la main.

Ottocar II n'était pas le premier venu. Ses qualités comme souverain et comme homme l'emportaient de beaucoup sur ses défauts. Ce qu'on peut surtout lui reprocher, c'est d'avoir compté trop fermement sur l'amitié du pape Grégoire X, d'avoir méconnu le mérite de Rodolphe de Habsbourg, qui cesse, une fois couronné roi des Romains à Aix-la-Chapelle, d'être le serviteur très humble des électeurs ecclésiastiques abasourdis, et enfin d'avoir, après sa soumission, prêté l'oreille aux reproches de sa femme infidèle, qui, pour être tout entière à son amant, le poussa, en 1278, les armes à la main contre Rodolphe, dans ces mêmes champs de Marchek où il avait autrefois écrasé les hordes hongroises, et où il rencontra cette fois la défaite et la mort.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

SOMMAIRE : Pierre d'Aspelt est chargé par Rodolphe de Habsbourg d'une mission en Bohême. — Il devient chancelier de ce royaume. — Le pape fait de lui un archevêque de Mayence. — Ses rapports avec les princes luxembourgeois. — Baudouin de Luxembourg devient électeur de Trèves et son frère Henri roi de Germanie.

Cette page tragique de l'histoire de Bohême a d'autant mieux sa place ici qu'elle eut pour conséquence l'intervention d'un serviteur du roi de Germanie, appelé Pierre d'Aspelt, d'après le village luxembourgeois d'où il était originaire, et que ce serviteur amena plus tard les princes luxembourgeois en Bohême (1). Le crime de la femme adultère d'Ottocar II était retombé de tout son poids sur sa race et sur son peuple. Fallait-il rester sourd aux plaintes et aux lamentations et laisser l'anarchie poursuivre son œuvre? Ne convenait-il pas, dans l'intérêt même de l'Allemagne, de mettre un terme aux exactions du margrave de Brandebourg, l'indigne tuteur de l'héritier de la couronne de Bohême? Rodolphe de Habsbourg hésita d'autant moins à agir que sa fille, Bonne ou Gutta, était depuis longtemps la fiancée du roi Wenceslas II. Il pressa leur mariage et leur donna pour conseiller, avec le titre assez singulier de « notaire royal », Pierre d'Aspelt, son chapelain et son médecin ordinaire.

Ce choix étonnera moins quand on verra ce personnage à l'œuvre, quand on s'apercevra qu'en lui le théologien et le savant étaient doublés d'un profond politique. Il s'oriente promptement dans ce pays nouveau pour lui; il cherche et trouve en Tobie, l'évêque de Prague, le collègue intelligent, le confident et l'ami dont il a besoin. A eux deux, ils s'unissent avec le chancelier du royaume pour écarter et punir les méchants et rétablir l'ordre et la confiance. Rodolphe de Habsbourg est enchanté et n'hésite pas à rendre à son gendre la qualité d'électeur de l'empire, dont Ottocar II a été privé. Cette voix électorale, dans sa pensée, doit servir à assurer

(1) Dr J. HEIDEMANN, *Peter von Aspelt*. Berlin, 1875, p. 10 et 13.

Digitized by Google

après lui l'empire à l'un de ses fils. Ici, il se trompe. Le pieux roi de Bohême sera, avec les électeurs ecclésiastiques, pour un prince faible; c'est pourquoi, à peine son beau-père a rendu l'âme, il déclare qu'il votera les yeux fermés pour qui l'on voudra, excepté pour le remuant et belliqueux duc Albert d'Autriche, son beau-frère.

Pierre d'Aspelt lui fait en vain les représentations les mieux senties. Wenceslas a son plan; il veut se grandir par la paix, comme d'autres par la guerre, et c'est pourquoi il s'entend si facilement avec le comte Adolphe de Nassau, cet ancêtre dont le Taciturne parle dans son apologie, et fait réussir sa candidature comme roi des Romains en échange d'une convention territoriale et matrimoniale. Ce marchandage n'est pas heureux, ne conduit à rien; c'est alors que Pierre d'Aspelt revient à la charge, ramène Wenceslas vers l'Autriche et devient son chancelier. Il le reste jusqu'à la mort de ce souverain, en 1305; mais alors, brouillé avec son fils, Wenceslas III, qui ne tient aucun compte des services rendus et ne veut avoir autour de lui que des Tchèques; brouillé aussi avec Albert d'Autriche, dont il a cependant servi l'ambition, il rentre dans son évêché de Bâle. A cette occasion, il rend visite aux princes luxembourgeois et accepte du comte Henri la mission d'aller trouver en France le pape Clément V et de solliciter pour son frère Baudouin le siège électoral de Mayence, qui est justement vacant.

On sait que ce pape, Français de naissance et ancien archevêque de Bordeaux, devait à Philippe le Bel son élection et lui était tout dévoué, aussi n'osa-t-il rien décider sans l'avis de ce singulier fils aîné de l'Église, qui tenait sa mère sous ses pieds, et renvoya l'envoyé du comte de Luxembourg en s'excusant sur l'importance de la charge et la grande jeunesse du candidat. « Pourquoi, aurait-il dit à Aspelt, ne parlez-vous point en votre propre nom; votre piété, votre science et les services que vous avez rendus en Allemagne comme conseiller de l'empereur défunt et comme chancelier de Bohême vous créent assez de droits. » Aspelt s'excusa; ce qui n'empêcha point le pape, enchanté de lui et convaincu sans doute qu'il était plus capable

Digitized by Google

qu'aucun autre de servir en Allemagne la politique du roi de France, de le nommer, quelques mois plus tard, archevêque de Mayence.

On comprend parfaitement que le comte Henri de Luxembourg ait pu croire qu'il avait été joué par son ambassadeur auprès du saint-siège.

Il l'accabla de reproches. Aspelt, fort de sa bonne foi en cette circonstance, s'empressa de se justifier. Il rappela au comte qu'en 1304, il avait été arrêté en chemin par le comte de Sargans, un agent autrichien, maltraité, emprisonné, dépouillé des lettres du roi de Bohême au roi de France dont il était porteur, et n'avait été rendu à la liberté que contre une somme de 8,000 marcs empruntée au trésor de son église de Bâle. Il avait cet argent sur le cœur, et l'intervention souveraine du pape pour en obtenir la restitution était tout, absolument tout, ce qu'il avait demandé pour lui, et cette intervention, il l'avait obtenue aussi complète que possible. Si, après cela, Clément V avait jugé à propos de le désigner pour le siège métropolitain de Mayence, c'était à son insu et même à son corps défendant, puisqu'à ce moment-là il n'avait en vue que de reprendre ses fonctions de chancelier de Bohême. Le pape, qu'il avait eu la bonne chance de guérir en trois jours d'un mal dont ses médecins ne venaient pas à bout, aura cru, sans doute, ne pouvoir mieux lui prouver sa reconnaissance qu'en faisant de lui un archevêque.

Rien dans les chroniques, les chartes et les bulles contemporaines n'infirme cette version, que la légende a singulièrement dénaturée en nous représentant Aspelt comme le mire attitré du saint-siège et des comtes de Luxembourg. Il dédaigne même à tel point la gloire et les profits qu'il aurait pu acquérir comme médecin, qu'en 1314, le duc Louis de Bavière, qui se croyait empoisonné, l'ayant appelé auprès de lui, il se contenta de lui envoyer une recette qui le tira d'affaire. Ses cures en politique étaient aussi heureuses. Il apaisa si complètement le comte Henri de Luxembourg, qu'ils marchèrent désormais dans la vie la main dans la main, n'ayant qu'un but et une pensée. Les circonstances étaient

Digitized by Google

graves et réclamaient cet accord. La France des Capétiens ne visait à rien moins qu'à établir la monarchie universelle. Elle avait réussi à mettre la papauté en tutelle et il ne lui restait plus maintenant qu'à se faire en Allemagne assez d'amis pour pouvoir aspirer à la couronne impériale.

Déjà Henri de Virnebourg, électeur de Cologne, avait été gagné, et le séjour qu'Aspelt avait fait à la cour papale lui avait appris que, s'il voulait, sa voix comme électeur de Mayence lui serait payée le même prix. Or, il était un homme supérieur, et ni comme prêtre ni comme Germain il ne lui convenait d'entrer dans les vues de Philippe le Bel (1). Sa grande expérience des affaires lui conseillait toutefois de ne rien brusquer, de ne rien laisser au hasard. Qu'était à ce moment-là la maison de Luxembourg? Rien de plus que la vaincue de Woeringen qui aspirait à une revanche sans grand espoir de succès. Or, cette revanche, Aspelt, le Luxembourgeois de naissance, le nouvel élu de Mayence, la lui apportait, si grande, si complète que les intéressés durent en être éblouis. Henri de Luxembourg sera roi des Romains, peut-être empereur, son frère Baudouin électeur de Trèves et son fils Jean, tôt ou tard, roi de Bohême, afin de donner en Allemagne à la maison de Luxembourg un point d'appui territorial et la disposition de l'une des quatre voix électorales laïques. Ce serait une erreur de croire que, de la part de son auteur, ce programme alléchant était tout à fait désintéressé. Pierre d'Aspelt s'était dévoué pendant plus de vingt ans à la fortune des Habsbourg, et il tenait à les punir de leur ingratitude à son égard ; il avait également à se plaindre du souverain de la Bohême et il voulait le ramener, lui et tous les siens, à servir la politique allemande. Ce double but, il l'atteignit et plus rapidement encore qu'il n'avait osé l'espérer. Presque à la même heure, la maison royale de Bohême s'éteignit tragiquement en la personne de Wenceslas III et le siège de Trèves devint vacant par la mort de l'archevêque Didier de Nassau. Déjà, Baudouin de Luxembourg, accompagné de son frère

(1) HEIDEMANN, *Peter von Aspelt*. Berlin, 1875, p. 78-79. BOUTERIC, *La France sous Philippe le Bel*, p. 412 et 413.

Digitized by Google

le comte Henri avec toute sa cour, s'était fait reconnaître et acclamer comme prévôt de cette église métropolitaine, puis il était retourné à l'université de Paris et à ses études. C'est là que le comte de Luxembourg et son autre frère Walerand vinrent le chercher pour aller ensemble à Poitiers trouver le pape Clément et réclamer de lui l'exécution de la promesse faite à Pierre d'Aspelt. Une députation de l'église de Trèves les avait devancés. La dispense d'âge fut obtenue sans peine. Baudouin de Luxembourg fut ordonné prêtre le 10 mars 1308, et, dès le lendemain, solennellement consacré archevêque de Trèves. Tout cela n'avait pu se faire sans de grands sacrifices d'argent, sans de nombreuses démarches et des promesses bien difficiles à tenir de la part des princes luxembourgeois. Baudouin était encore à Poitiers et le comte Henri à Paris, quand un message pressant de Pierre d'Aspelt les rappela chez eux. Albert d'Autriche avait eu une fin tragique et le trône impérial était vacant. Qu'on ne nous accuse pas ici d'exagérer à plaisir la part d'influence de l'électeur de Mayence sur les affaires de son temps. Nous n'avons qu'une crainte ou plutôt un regret, c'est de n'avoir point l'occasion d'en dire assez. Il fut le Warwick ou, pour mieux dire, le Richelieu de Henri de Luxembourg après avoir été celui de Wenceslas II de Bohême, et il n'est certes pas le seul faiseur de rois, le seul remanieur de la carte de l'Europe que les annales du passé n'ont pas mis en pleine lumière. En travaillant pour les autres il ne s'oublie jamais, que ce soit pour s'enrichir ou pour se venger. Ainsi la prise de possession du siège de Trèves par Baudouin de Luxembourg lui cause une satisfaction intime. Le chapitre métropolitain de cette ville, dont il avait aspiré à faire partie, l'avait repoussé au début de sa carrière avec un dédain presque insultant, à cause de l'obscurité de sa naissance, et maintenant il allait être son maître par procuration et le diriger à sa guise.

Un miracle, un vrai miracle, c'est que Philippe le Bel, qui avait à sa disposition l'argent des juifs et les trésors des Templiers, et qui voulait l'empire, non plus pour lui-même, mais pour son frère Charles, déjà marié à Catherine de Courtenay,

Digitized by Google

héritière éventuelle de la couronne de Constantinople, échoua contre les princes luxembourgeois, qui avaient fort peu à donner. Le patriotisme n'entre point ici en ligne de compte; il était encore à naître ainsi que le chauvinisme qui, de nos jours, l'a si bien dénaturé et amoindri. C'est le génie politique qui fait tout. Il remplace l'or par les promesses et les caresses, et ayant gagné les suffrages des électeurs de Saxe et de Brandebourg, il remporte une brillante victoire. Henri de Luxembourg est élu roi des Romains dans la prairie de Rense (1), et couronné comme tel à Aix-la-Chapelle, le 6 janvier 1309, en attendant que, conformément à l'usage, il aille prendre en Italie le titre d'empereur. C'est ce que Henri désire surtout, tant son rêve légendaire le hante et le poursuit; c'est aussi ce que d'Aspelt lui déconseille sans parvenir à le convaincre. Le voyage de Rome est chanceux, il coûte fort cher et l'on a mieux à faire.

(1) Cette prairie de Rense, encadrée de vénérables noyers, est située sur la rive droite du Rhin, dans l'arrondissement de Coblence, à peu près à l'endroit où les trois anciens électorats rhénans se touchaient. Cette circonstance a déterminé sans doute le choix du lieu où se tiendront à l'avenir les grandes assises de la nation germanique. Quant à l'idée de procéder ainsi, à la face du ciel, à l'élection d'un chef de l'empire, elle appartient à Pierre d'Aspelt, l'électeur de Mayence, qui comptait non sans raison sur la bonne influence qu'un retour à la coutume des anciens Germains aurait sur ses contemporains et, plus tard, sur leurs descendants. De Henri de Luxembourg à Maximilien Ier d'Autriche inclusivement, tous les empereurs d'Allemagne ont été élus et proclamés dans cette prairie, qui rappelait assez bien les lieux où les Germains de Tacite se réunissaient pour prendre en commun les résolutions les plus importantes. On ignore quel était l'aspect de la primitive tribune du haut de laquelle on annonçait au peuple assemblé le résultat de l'élection; tout ce qu'on sait, c'est que l'empereur Charles IV la fit remplacer, en 1376, par une tribune en granit rouge de forme octogone avec huit sièges à laquelle un escalier de vingt-huit degrés donnait accès. Ce monument avait un peu plus de cinq mètres de haut et huit mètres de diamètre. Il a été conservé jusqu'à la fin du siècle dernier. Ce sont, comme toujours et partout en Allemagne, des soldats français qui le détruisirent sans savoir certainement ce qu'il signifiait et à quel usage il avait servi. On l'appelait le *Koenigsstuhl*, c'est-à-dire le siège du roi, par la bonne raison que les rois de Germanie sont d'abord rois des Romains et ne prennent le titre impérial qu'après avoir été couronnés à Rome par la main du pape. On l'a reconstruit en 1843 sur l'emplacement même qu'il avait occupé à partir de l'an 1308. Voir pour d'autres détails, VOGT, *Rheinische Sagen.*, p. 3, 17 et 184, et J. SCHOETTER, *Johann von Luxemburg, etc.* Luxembourg, 1865, I, p. 53 en note.

Digitized by Google

Il faut pacifier l'Allemagne, y consolider la haute position qu'on a conquise et, tout d'abord, s'y appuyer sur un territoire plus vaste, plus central que le comté de Luxembourg. Tout cela s'arrangerait à merveille, si le fils unique du nouveau roi des Romains devenait l'époux de l'une des sœurs de Wenceslas de Bohême et se créait ainsi des droits à ce royaume. L'idée n'a pu en venir qu'à l'électeur de Mayence, à l'ancien chancelier de Bohême qui connaît mieux que personne les ressources du pays, son importance politique au point de vue allemand et le prestige que par sa civilisation supérieure il exerce sur le reste du monde slave. Et puis, les princes luxembourgeois à demeure fixe en Bohême, c'est pour leur dynastie la meilleure promesse de durée, l'occasion de surveiller de près d'aussi redoutables concurrents que les Habsbourg d'Autriche et les Wittelsbach de Bavière, de les mâter au besoin.

La preuve que c'était puissamment raisonné, c'est que, malgré la désastreuse campagne d'Italie et la fin prématurée de l'empereur Henri VII, les folles chevauchées et les folles entreprises de son fils Jean dit, plus tard, l'Aveugle, les Luxembourgeois reprennent l'avantage sur les deux maisons rivales d'Autriche et de Bavière et donnent à l'Allemagne quatre empereurs se suivant d'assez près. Le pape les soutient, le parti féodal est avec eux, c'est le secret de leur force, c'est aussi la cause de leur prompte décadence, de leur effacement final. Comme l'empereur Henri VII, qui avait voulu faire revivre l'empereur Frédéric Barberousse, les autres s'inspirent du passé au lieu de regarder en avant. Ils combattent les Anglais avant et après Crécy au lieu de marcher avec eux, d'imiter leur exemple, parce qu'ils sont les alliés de l'avenir, c'est-à-dire du tiers état, des industrieux Flamands, des marchands de la Hanse. Quand enfin ils s'aperçoivent qu'ils ont fait fausse route, il est trop tard pour revenir sur leurs pas. Ils sont cotés et définitivement classés.

(*A suivre.*) CH. RAHLENBECK.

Digitized by Google

LA PART DES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT

AUX ÉTATS-UNIS

L'éducation est une œuvre de maternité, quoi de plus naturel que la femme s'y consacre? Le nouveau rapport sur l'enseignement aux États-Unis, pour l'année scolaire 1889-1890, vient d'être distribué en Europe (1). Il peut nous montrer quelle part la femme y prend dans le nouveau monde.

***

Là, on verra la Belgique, se tenir, dans une moyenne modeste, pour ne pas dire pis, au trente-sixième rang entre 73 États, et avec tout juste 10 élèves sur 100 habitants : un peu moins que la West-Australie, les îles Hawaï (11 p. c.) ou la Tasmanie (12 p. c.); tandis que 27 États montent de 10 à 20 p. c. (2), et que c'est encore loin de l'Europe qu'il faut chercher le maximum, dans l'Ontario (23 7/10 p. c.). En dessous de nous, il est vrai, c'est une dégringolade, avec 10 pays tombant de 10 à 5 p. c., 25 de 5 à 1 p. c. et 3 réduits à moins d'un élève sur 100 habitants. Honneur assez mince de devancer le Mysore ou le haut et le bas Burmah!

***

Venons à notre sujet.

Le mélange des sexes est considéré ici comme un moyen d'éducation : il y est de fondation dans les écoles primaires

(1) *Report of the commissioner of education*, 2 vol. de 1,724 pages. Washington, 1893.

(2) La France et la Suède, 14 p. c.; l'Angleterre, 16; la Nouvelle-Galles du Sud, 17; l'Allemagne et la Nouvelle-Zélande, 19; la Bavière, le Nouveau-Brunswick et les îles Maurice, 21.

Digitized by Google

comme dans les familles. En Europe, dès que l'enfant grandit, la séparation commence. En Amérique, on n'y voit pas tant de malice : dans tout l'enseignement, filles et garçons se mêlent, se coudoient comme dans la vie.

Deux points sont à examiner : l'instruction que reçoivent les femmes et celle qu'elles donnent.

LES FILLES A L'ÉCOLE.

Pour instruire, il faut s'instruire. La fréquentation des écoles par les filles est considérable aux États-Unis.

On y compte, sur 62 millions d'habitants, 12 millions d'élèves primaires; mais la division par sexe n'a pas été faite partout. Il faut la chercher dans les détails.

Enseignement primaire. — Le premier tableau du rapport concerne 865 écoles.

Là, il y a 134,943 élèves, et dans ce nombre :

51,560 garçons, — 83,383 filles.

De ces élèves, 16,445 ont obtenu, dans l'année, un diplôme; ils se divisent ainsi :

5,185 garçons, — 11,260 filles.

Le premier tableau de la troisième partie renseigne 750 écoles primaires, publiques et privées, dans les localités qui ont au moins 4,000 habitants. Pour 198, les chiffres de comparaison manquent. Restent 552 écoles où l'on compte (1) :

1,034,164 garçons, — 1,049,600 filles.

Écoles moyennes publiques. — Les 2,526 écoles, étudiées dans le rapport, ont sur les bancs :

85,451 garçons, — 116,351 filles.

Les élèves, diplômés après études faites, comptent :

7,692 garçons, — 14,190 filles.

Dans les écoles de nègres, les filles l'emportent aussi. La proportion est de :

2,512 garçons, — 3,397 filles.

Écoles moyennes privées. — 1,632 écoles sont renseignées une à une ; elles ont :

47,534 garçons, — 47,397 filles.

(1) Rectification faite de treize erreurs de chiffres.

Digitized by Google

Ici, la balance s'établit. Car plus l'enseignement s'élève, plus les carrières, ouvertes à l'homme, sont, pour la femme, fermées comme la marine, la magistrature, presque inaccessibles comme le culte, le génie civil et les grandes industries, ou peu familières encore comme le droit.

Universités. — Le rapport indique en quelques mots la situation de l'enseignement supérieur de la femme; traduisons :

« Le fait de l'intérêt croissant qu'il inspire apparaît, non seulement dans le nombre des collèges qui ne cessent de s'établir pour elles, mais aussi dans le nombre d'institutions qui continuellement lèvent les barrières à l'admission des femmes à leurs privilèges. »

L'année était favorable pour parler ainsi; elle avait vu naître quatre nouvelles institutions féminines, dont une avait déjà 283 élèves et une autre avait reçu une dotation de 500,000 francs.

Le programme de ces études supérieures embrasse les sciences naturelles et mathématiques, l'histoire et la géographie, les littératures, la philosophie et la sociologie : *civil government.* Le droit et la médecine ont leurs écoles à part.

Écoles supérieures réservées aux femmes. — Elles sont 179 et ont 24,851 élèves.

Vingt-six de ces établissements sont dirigés par des femmes.

Il y a des États, tels que le Mississipi et le Minnesota, qui ont chacun douze collèges supérieurs, pour une population de 1,200,000 à 1,300,000 habitants. La Caroline du Nord va jusqu'à 15 collèges, le Kentucky jusqu'à 17; la Virginie, pour 1,600,000 âmes, en a 19.

Universités mixtes. — Un graphique figure la pénétration de l'élément féminin dans les écoles supérieures; on l'y voit s'élever, dans les dix dernières années, de 51 p. c. à 65 p. c.

Le nombre des élèves confirme ce calcul. Sur 415 établissements, 155 ont ouvert leurs portes, ce qui a permis à un grand nombre de jeunes filles de profiter de leurs locaux, bibliothèques, dotations, enseignement. En 1889-1890, sur 118,000 élèves, il y avait :

86,066 garçons, — 25,489 filles

Digitized by Google

Si l'on réunit les deux catégories, on arrive à une fréquentation universitaire de :

50,340 femmes.

Supposons une population féminine de 30 à 35 millions : dans quel autre pays y a-t-il une femme sur 600 ou 700 qui fasse de hautes études?

***

Quelques tableaux, où la division par sexe est en partie renseignée, nous fournissent d'autres chiffres. Notons :

ÉCOLES.	Garçons.	Filles.
135 normales publiques . . .	14,560	25,187
43 — privées. . . .	6,336	4,877
263 commerciales	49,901	17,764

Les 129 écoles de médecine avaient, en 1889-90, 1,381 élèves féminins. Leur nombre s'est beaucoup accru depuis. On a compté récemment plus de 2,000 femmes pratiquant l'art de guérir.

La race nègre ne fait pas exception. Si la population blanche en est à avoir 22 écoliers pour 100 habitants, la noire atteint déjà 18 p. c. Les renseignements sur la division par sexe sont plus rares ici; on peut cependant esquisser une statistique sommaire de ces écoles :

ÉCOLES.	Élèves nègres.	Négresses.
23 (1) normales, sur 39, ont . .	1,695	2,006
(?) primaires supérieures ont . .	2,512	3,397
45 secondaires, sur 72, ont . . .	3,131	3,430
18 universitaires, sur 22, ont . .	5,356	542

LES INSTITUTRICES.

L'activité des femmes américaines s'est portée surtout dans l'enseignement. Redescendons-en rapidement les divers degrés.

(1) Qui donnent les renseignements.

Digitized by Google

Universités féminines. — On ne s'attend pas à trouver ici des intolérances qui proscriraient les savants des chaires scientifiques. Mais on constate que les 3/5 environ du personnel enseignant supérieur sont des femmes, soit 1,618 hommes et 2,299 femmes.

Institutions mixtes. — La femme y occupe déjà une place distinguée. On y trouve parmi les professeurs :

6,832 hommes et 1,083 femmes.

Enseignement secondaire. — La bonne moyenne s'y maintient.

Les 2,526 écoles publiques ont :

3,597 maîtres et 5,280 maîtresses.

Les 1,632 écoles privées, réduites à 1,251 faute de ce renseignement, comptent :

3,272 maîtres et 3,937 maîtresses.

Les directrices y sont à 381.

Les écoles du soir, moins fréquentées par les filles (17,000 sur 54,000), ont plus d'institutrices :

1,265 maîtres et 1,615 maîtresses.

***

C'est dans les écoles primaires que naissent les études. Voyons comment les Américaines se pressent autour de ces berceaux.

Un tableau comparatif, dressé pour les 21 dernières années, de 1870 à 1890, constate, en toute chose, un accroissement régulier, dont nous extrayons quelques chiffres :

Le nombre des habitants monte de 38 à 62 millions.

Le nombre des élèves primaires, de 6 à 12 millions.

Le nombre des instituteurs, de 77,000 à 125,000.

Le nombre des institutrices, de 122,000 à 238,000.

Ainsi, en 1889-1890, il fallait 363,935 instituteurs primaires.

Les hommes en fournissent	125,602
Les femmes	238,333

C'est près du double.

Il y a plus. Les écoles primaires, dans les localités qui ont au moins 4,000 habitants, forment comme le noyau intellectuel

Digitized by Google

du pays. Là, pour 7,842 écoles et 2,706,716 élèves, on a besoin de 56,882 maîtres ; on trouve en fonction :

4,653 hommes, — 52,229 femmes.

C'est 11/12 pour les femmes. Autant dire qu'elle possèdent cet enseignement.

Veut-on comparer? En Prusse, sur 68,705 maîtres d'écoles élémentaires, il n'y a que 7,869 femmes, et, à Berlin, l'école primaire n'a que 2,182 maîtres et 1,078 maîtresses.

***

D'autres institutions complètent la part de la femme. Ce sont celles où l'instruction se confond avec la bienfaisance. En voici un aperçu :

			Maîtres.	Maîtresses.
48	écoles	de délinquants ont . . .	249	309
33	—	d'aveugles ont.	127	191
15	—	de sourds-muets ont . . .	15	46
28	—	de sourds	21	80
17	—	d'idiots	14	162

Pour les trois dernières catégories, c'est 3, 4 et près de 12 fois plus que les hommes.

***

Le salaire des éducateurs du peuple mériterait une étude. Le rapport y revient plus d'une fois. Certes, là comme ailleurs, les services de la femme sont à moindre prix. On voit le salaire diminuer de l'homme blanc au noir, du nègre à la femme blanche et de celle-ci au minimum extrême pour la négresse. Mais cette cause ne peut être que secondaire ici. Le fait général est que la femme, dès qu'elle se sent en possession de son choix, prend tout naturellement dans le travail social la part que lui assignent ses facultés. Qu'elle se contente d'un salaire moindre, cela s'explique : elle a moins de besoins et plus de dévouement. Mais, en cela comme en toute chose, la tendance naturelle va à l'égalité de rétribution pour des fonctions égales, et déjà l'on observe que c'est dans les bas prix que les humbles se rapprochent et l'égalité commence.

Digitized by Google

A salaire égal ou moindre, la femme américaine n'abandonne pas sa vocation supérieure. Elle s'y prépare, au contraire, et s'offre chaque fois qu'il y a un être humain, fille ou garçon, noir ou blanc, sourd ou aveugle, repris de justice ou simple d'esprit : *feeble-mind*, à aider dans le combat de la vie et dans l'œuvre sociale commune. Et ce lot est le plus naturel et le plus utile. C'est ainsi que les femmes s'émancipent, sans être des *émancipées*.

CH. P.

ERRATUM

Page 209, ligne 2, *lire* XVIII^e^ *au lieu* de XVII^e^ siècle.

Digitized by Google

LIBÉRAUX, QUE DEVONS-NOUS FAIRE ?

Étudier le passé, pour comprendre
le présent et préparer l'avenir.

Comme un chrétien qui, dans un moment de doute religieux, court à la source biblique pour retrouver le dogme immuable auquel sa foi doit s'arrêter; comme un juriste qui, dans un débat où des adversaires, experts en argumentations, ont plaidé des thèses absolument opposées, recourt — pour juger — aux principes même du droit, au texte, à la loi; de même, après les élections du mois d'octobre dernier, beaucoup de libéraux ont douté de leur raison d'être et se sont demandé : « Pourquoi suis-je libéral? Qu'est-ce donc que le libéralisme, puisque le voici non seulement battu par son adversaire ancien, mais enjambé par un parti nouveau? » et la réponse à cette question troublante, ils peuvent la trouver dans ce qui constitue, en quelque sorte, la bible du libéralisme belge, le code de ses principes.

J'ai donc relu les pages mémorables des *Annales* de notre Chambre des représentants, où, après la clôture du congrès libéral de 1846, à l'ouverture de la session parlementaire de 1846-1847, on discuta l'adresse de la Chambre en réponse au discours du trône.

C'est alors, époque primordiale de notre histoire, que l'on vit la rupture définitive de l'union des catholiques et des libéraux, union qui, jusque-là, avait été dictée par les circonstances nées de la révolution de 1830.

Digitized by Google

C'est alors que les dirigeants politiques de cette bourgeoisie belge qui, jamais depuis, n'a produit tant d'hommes éminents dans tous les domaines de l'activité intellectuelle, c'est alors que ces dirigeants ont été, le plus énergiquement et le plus brillamment, aux prises, cléricaux purs et cléricaux indécis encore contre libéraux.

Et c'est alors que des hommes comme Rogier, Verhaegen, Lebeau, Castiau ont proclamé ce qu'était le libéralisme belge.

C'est là, dans ces débats, que nous devons chercher ce que nous sommes, ce que nous devons être, nous libéraux de 1894.

***

« Vous êtes les instruments serviles du clergé! » cria Verhaegen, dans la séance du 19 novembre 1846 (1), en s'adressant au ministère, et ce mot souleva une tempête.

C'était vif, mais ce n'était que la quintessence de l'opinion libérale toute entière, le mot heureux que les orateurs trouvent toujours, au bon moment, dans le feu de leurs improvisations, le mot qui résume toute la pensée qu'ils cherchent à développer et à faire comprendre.

Déjà, dans la séance du 16 novembre (2), le même Verhaegen avait dit : « Les ministres ne sont que les ministres de la ligue épiscopale! » Et lui-même, et Rogier et d'autres, dans cette discussion, avaient montré le rôle que le clergé belge prenait dans les luttes électorales. Ils avaient montré les prêtres faisant de la propagande politique dans leurs églises, les évêques combattant l'enseignement laïque, les moines et les jésuites envahissant le territoire : « Que deviendrait le ministère dans les luttes électorales sans l'appui de ceux qui disposent des votes au moyen du prône et du confessionnal? » (Verhaegen, p. 48.) « La croisade de l'épiscopat belge contre l'enseignement laïque a pris des proportions très vastes. » (Verhaegen, p. 48.) « Le ministère favorise le monachisme et tarit ainsi les sources de la bienfaisance. » (Verhaegen, p. 49.)

(1) *Annales parlementaires*, session 1846-1847, p. 72.
(2) *Annales parlementaires*, p. 48.

Digitized by Google

« Ce que je veux, moi, c'est que l'on circonscrive l'influence du clergé dans tout ce qui tient au spirituel et qu'on n'admette pas son intervention, à titre d'autorité, dans les affaires temporelles! » (Verhaegen, p. 73). « Dans quel temps, enfin, a-t-on vu le corps épiscopal, ou du moins les plus imprudents du corps épiscopal, transformer tout le clergé inférieur en agent électoral, se mêler à nos luttes violentes, passionnées, enrôlant les uns, intimidant les autres, achetant les troisièmes, exerçant sur tous une influence coupable? » (Rogier, p. 81.)

Et Rogier et Lebeau séparaient nettement l'anticléricalisme — le libéralisme — de l'intolérance : « Nous ne faisons pas la guerre à des croyances; nous sommes de ceux qui croient qu'une piété sincère et éclairée est une véritable garantie de moralité, et qu'au défaut d'une piété sincère et éclairée, il faut, comme équivalent, un ardent amour de l'humanité, un profond sentiment du juste et du vrai. » (Lebeau, p. 68.)

Oui, voilà, me disais-je, en copiant ces lignes, voilà ce que nous devons être, nous libéraux de 1894, ce que nous devons être, plus que jamais! Car, si les fondateurs du libéralisme belge se levaient contre l'ingérence du clergé d'alors dans la politique, que diraient-ils des agissements de notre clergé d'aujourd'hui?

Oui, me disais-je, après quelques nouveaux instants de réflexion, voilà ce que doit être le libéralisme, voilà son vrai rôle dans l'histoire, dans l'évolution des sociétés humaines issues du christianisme.

« Les principes! messieurs, disait Castiau (p. 77), les principes, voilà tout le secret de notre force et de nos espérances. Nous représentons les principes qui, depuis cinquante ans, remuent la société européenne et président à ses destinées. »

Le député de Mons, en ceci, ne voyait que les « principes de 89 », les principes que la révolution française avait *réintroduits* chez nous.

Mais le libéralisme, ce n'est pas uniquement le défenseur des « principes de 89 » ; c'est aussi l'un des deux acteurs du duel séculaire entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux...

Digitized by Google

Ce duel qui, aux temps de la foi la plus profonde, mettait aux prises des empereurs et des papes...

Ce duel qui — pour ne pas sortir de la terre belge — faisait que nos communiers du XIVe siècle, mis en interdit par les papes, continuaient néanmoins les pratiques du culte, parce que la religion, disaient-ils, était étrangère à la politique qu'ils défendaient.

Ce sont des actes de ce duel, les multiples ordonnances prises par nos souverains pour restreindre — par raison d'État — l'extension démesurée de la main-morte monachale.

Ce sont des passes effroyables de ce duel, les événements du XVIe siècle!

Ce sont des actes, encore, les timides observations faites par des municipalités très pieuses contre l'établissement des couvents, qui se soustrayaient aux charges de la communauté.

Actes, encore et toujours, la réaction du clergé contre la révolution de 89, les excès de l'anticléricalisme intolérant et l'apaisement conditionnel du Concordat de 1801.

Voilà le rôle séculaire du libéralisme; voilà notre raison d'être; voilà pourquoi nous ne disparaîtrons pas!

Ce duel immortel, s'il semble, à première vue, n'avoir pour théâtre que notre pays, parce que les partis, ici, se sont jusqu'à ce jour, intitulés seulement « catholique » et « libéral », ce duel est universel.

Nous avons eu, nous Belges, le malheur — ou le bonheur — de ne plus nous appartenir depuis des siècles; et, quand vint la révolution de 1830, qui nous rendit notre indépendance, nous n'avions ni tradition nationale, ni fétichisme dynastique. De sorte qu'après les nécessités de la reconnaissance de notre pays, alors que l'*union faisait réellement notre seule force* devant la diplomatie européenne, après seize ans, le déchirement se fit, comme il devait se faire; et le libéralisme fut renové, retrempé.

Toutes les autres nations de l'ancien monde chrétien sont, au fond, dans une situation identique à la nôtre, ou elles marchent, à grands pas, vers cette situation.

***

Digitized by Google

Il y a donc des libéraux et des cléricaux; il y en a eu de tout temps, il y en aura encore tant que le clergé pourra se mêler du gouvernement temporel des peuples.

Mais si le libéral, en politique, est un anticlérical, qu'est-ce donc qu'un clérical? Comment se peut-il qu'il y en ait? Et en si grand nombre.

Rogier l'a dit : le clergé se mêle aux luttes politiques, « enrôlant les uns, intimidant les autres, achetant les troisièmes, exerçant sur tous une influence coupable ».

Nous ne nous occuperons ici, n'est-ce pas? que de la première de ces trois catégories. C'est elle qui, instruite, intelligente, se fait, comme disait Verhaegen, le servile instrument du clergé et mène les campagnes politiques en faveur de ce clergé.

On l'entend partout, répétant : « *religion*, morale, famille, propriété ». Mais religion, ici, signifie clergé; et c'est de cette équivoque, seule, que les cléricaux se servent pour entraîner les masses croyantes qui les suivent.

Nous aurions beau, nous libéraux, répéter avec les catholiques : Religion, morale, famille, propriété, que les populations ignorantes ne nous croiraient pas, par ce fait seul que nous resterions indépendants du clergé.

Et, si nous nous demandons comment des gens instruits, intelligents, peuvent subir ainsi la domination des prêtres d'une religion, nous trouverons la réponse dans les mystères de la piété, de la foi et de l'éducation, autant que dans les réalités des intérêts de famille, de relations, de fortune...

Les événements démontrent que cet état-major clérical d'élite a, derrière lui, une armée aux masses compactes. Raison de plus pour que nous le combattions plus vivement, plus délibérément que jamais, parce que nous avons, nous, la conviction que la raison libre doit finir par l'emporter dans ce duel historique, qui est la vie des sociétés chrétiennes, et que la lutte est d'autant plus honorable que l'adversaire est plus fort.

Mais il est digne de nous, de nos principes de tolérance, de ne jamais attaquer les personnes et leurs croyances religieuses,

Digitized by Google

mais seulement leurs opinions en matière de gouvernement, leur servilisme politique...

***

Mais, me dira-t-on, que nous parlez-vous constamment d'un duel, d'une lutte de deux idées? Vous n'êtes plus deux à vous disputer le gouvernement des hommes. Vous êtes trois : il y a les libéraux, les cléricaux et... les socialistes!

Eh bien, non! je le prétends, il n'y a qu'un *duel*; il n'y a pas trois adversaires, il n'y en a que deux; parce que la logique la plus élémentaire indique que l'on ne peut être que pour ou contre la raison libre.

Ah oui! le socialisme! Voilà le mot — et le fait — qui trouble toutes les idées en ce moment. Voilà le mot que les uns jettent à la foule en lui promettant le bonheur absolu sur cette terre, et que les autres répètent — ou affectent de répéter — avec horreur, comme s'il annonçait les cataclysmes les plus épouvantables.

O magique effet d'un même mot qui réjouit les uns et fait frissonner les autres!

Eh bien, ce mot de socialisme, je voudrais ne plus l'employer dans ce qui va suivre, parce que, quoi que je fasse, ceux qui me liront seront disposés, par habitude, à le prendre dans l'un ou l'autre de ces sens, et que l'un et l'autre sont faux.

Le socialisme, c'est la forme actuelle du progrès des sociétés chrétiennes; et ce n'est rien, rien absolument autre que cela.

Et ce progrès, cette poussée, c'est la tendance de tous ceux qui travaillent à une répartition plus équitable du produit de leur travail.

***

Savez-vous, bourgeois qui me lisez, d'où vous êtes sortis? Savez-vous le rang que vous occupiez dans la société à l'époque qui suivit la consolidation des conquérants barbares dans notre pays? Je parle du VIII^e^, du IX^e^ siècle de notre ère chrétienne.

Vous étiez, vous qui faites le pain, vous qui confectionnez

Digitized by Google

des vêtements, vous qui travaillez les métaux, vous tous, bourgeois qui usez de vos mains ou même qui travaillez du cerveau pour gagner votre pain quotidien, vous étiez des esclaves, vous étiez des serfs.

Mais alors, sous l'influence des idées du Christ, que des apôtres dévoués vous avaient apportées, vous songeâtes à l'égalité des hommes, vous vous unîtes dans vos corporations de métiers, dans vos communes.

C'est vous, alors, qui avez eu la force; c'est vous qui avez, du XI^e^ au XIII^e^ siècle, fondé les cités bourgeoises, les communautés de travailleurs, c'est vous qui avez conquis la liberté corporelle des travailleurs.

Et c'est vous alors, bourgeois belges, qui avez dominé le monde par votre industrie.

Or, savez-vous ce qui se passe maintenant sous vos yeux?

Il se passe ceci : c'est que vous avez été, vous, bourgeois travailleurs, les maîtres du mouvement économique pendant cinq siècles; que cette durée même a rendu vétustes les organismes que vous aviez créés pour conquérir la liberté du travail, et que, les découvertes de la science aidant, les manières de travailler se sont profondément modifiées.

D'autre part, une nouvelle efflorescence des idées d'égalité a poussé sur l'arbre de la révolution française, et le développement de l'instruction populaire en a été la conséquence.

Et il arrive qu'une nouvelle classe de travailleurs, née d'une transformation du travail, aspire à cette même égalité, que vous avez voulue et obtenue il y a six siècles.

Cette classe, ce sont les ouvriers, les ouvriers de l'industrie transformée par la vapeur et les mécaniques. — Cette classe, ce sont les ouvriers qui ont appris à lire, à penser.

Vous rappellerai-je, bourgeois mes congénères, qu'il y a un peu plus de cent ans, les autorités publiques protégeaient la grande industrie, — ainsi nommée parce qu'on y réunit de nombreux travailleurs dans un même atelier, — parce qu'elle enlevait de la rue les mendiants qui y pullulaient et qu'elle leur procurait de l'occupation?

Eh bien, vous, bourgeois de la fin du XIX^e^ siècle, pourriez-

Digitized by Google

vous encore assimiler un ouvrier, votre contemporain, à un vagabond ignorant, dangereux pour la tranquillité publique et que l'on met dans un atelier par mesure de sécurité, sauf à tirer profit de son travail? Non, n'est-ce pas?

Et vous direz comme moi que l'ouvrier du XIX^e^ siècle est un homme, un être intelligent qui collabore au travail général et qui mérite de retirer de son travail une équitable récompense.

Ah! honorons donc tout être humain qui travaille ou qui veut travailler pour vivre!...

***

Notre siècle a donc assisté à cette transformation de l'industrie et à la poussée d'une nouvelle classe d'hommes vers l'égalité, vers la justice.

Or, qui dit poussée, en sociologie comme en mécanique, dit résistance. Et notre résistance, la résistance des anciennes classes a été aussi légitime, historiquement parlant, qu'elle était inévitable.

La poussée a, néanmoins, été plus forte que la résistance, et le progrès a marché; c'est-à-dire que la résistance s'est affaiblie à mesure que des générations ont appris à comprendre le mouvement nouveau de nos sociétés chrétiennes.

Cette résistance a-t-elle été toujours conforme aux principes de la raison et de la justice? L'histoire seule prononcera; mais elle a, certainement, été trop longue, cette résistance. Et la poussée s'est faite impatiente, elle est devenue irruption.

Et ici j'entre dans le domaine des faits.

Comment s'est-elle manifestée, dans notre pays, la poussée des classes ouvrières depuis cent ans; quels en ont été les résultats?

Ces résultats ont été l'instruction élémentaire mise à la portée de tous, la création des conseils de prud'hommes, la reconnaissance du droit à la grève, le développement des moyens d'association et de mutualité, des moyens d'épargne et de prévoyance, laréglementation du travail des mineurs et des femmes, la création des conseils de l'industrie et du travail, l'extension du droit électoral.

Digitized by Google

C'est quelque chose, je le veux bien, mais la réflexion et la comparaison — et l'expérience des derniers jours — nous montrent que ce n'était pas assez et que ce n'est même pas ce que d'autres pays, régis par d'autres institutions politiques, moins larges même que les nôtres, possèdent déjà.

Notre résistance a donc été trop longue et la poussée, à la première occasion qui s'est présentée, s'est fait irruption.

J'ai été de ceux qui ont combattu la revision de l'article 47 de notre Constitution. Car, sous l'influence des idées d'alors — je parle d'il y a dix ans — j'estimais que puisque le régime censitaire avait donné à la Belgique des gouvernements libéraux qui avaient fait « du bien », le même régime pouvait amener d'autres ministères libéraux qui auraient aussi fait « du bien ». Peu importe, me semblait-il, le mode suivant lequel le gouvernement des hommes est choisi, pourvu que ce gouvernement soit bon.

Mais d'autres que moi pensaient que même les gouvernements libéraux, issus du censitarisme, étaient mauvais et que l'on ne pouvait plus compter sur aucun gouvernement issu d'un corps électoral déterminé par le degré de fortune.

Ce sont les autres qui ont eu raison, en fait, et c'est moi qui ai eu tort. Ceci, je le confesse ; mais je m'en excuse, parce que je n'avais entrevu, suivant les idées générales des vieux libéraux, que le résultat à atteindre : la reprise du pouvoir ; sans penser à ce que les gouvernements libéraux auraient dû faire depuis longtemps et qu'ils n'avaient pas fait.

Les autres n'ont vu que cela, au contraire ; et ils n'ont plus eu aucune confiance dans le régime censitaire.

Les autres..., c'était la poussée, la poussée ouvrière, ne nous y trompons pas.

***

Je me souviendrai toute ma vie du frisson d'épouvante que j'ai éprouvé quand les premiers télégrammes annonçant les incendies de Charleroi de 1886 ont passé sous mes yeux.

C'était là l'irruption, le déchaînement du flot longtemps comprimé !

Digitized by Google

La répression a suivi, comme elle devait suivre; mais il nous est resté à tous, je crois, à la suite de ces événements, la conviction qu'il y avait quelque chose à faire que le régime censitaire n'avait pas fait.

Dès ce jour, la revision du droit électoral était inévitable.

Nous avons donc eu le suffrage universel et, dès sa première consultation, on a vu se manifester — cette fois sur le terrain légal et pacifique — la même formidable poussée qui avait provoqué les horreurs de 1886, cette poussée qui est le fait de la classe ouvrière *toute entière*.

***

Des catholiques clairvoyants — et le premier de tous, le Pape — ont compris la portée du mouvement ouvrier contemporain. Ils ont voulu le faire dériver à leur profit et ils ont entraîné, pour leur propagande, la majorité de la jeunesse instruite de leur parti.

Cette propagande a réussi, malgré l'hostilité évidente des anciens dirigeants. Elle a réussi parce qu'elle a la justice pour elle.

Et, sous l'empire du suffrage universel, il a fallu, dans les grands centres, faire une place aux ouvriers sur les listes des candidats catholiques à la représentation nationale.

Il y a donc des ouvriers, un parti ouvrier clérical : ouvriers des villes, ouvriers des campagnes. Et les vicaires de la jeune génération — armés de l'encyclique *Rerum novarum* — font de la politique, mais de la politique sociale cette fois, par le prône et par le confessionnal, tout comme les prêtres de jadis, contre lesquels Verhaegen et Rogier se révoltaient, faisaient de la politique antilibérale.

Il y a donc un parti ouvrier clérical; mais qu'y a-t-il d'autre part?

Il y a les ouvriers anticléricaux...

***

La poussée de la classe ouvrière vers une amélioration de sa condition matérielle date, comme je l'ai dit plus haut, de cent

Digitized by Google

ans. Elle a eu ses théoriciens, elle a eu ses apôtres, elle a même eu ses martyrs. Elle a été universelle, mais, dans nos pays européens, elle avait, en somme, jusque dans ces dernières années, obtenu peu de résultats, parce que, derrière les théoriciens et les apôtres, qui s'entendaient d'ailleurs très peu sur le but final à atteindre, il n'y avait qu'une masse profonde d'ignorants, d'intelligences grossières et que, surtout, la résistance des pouvoirs et des classes dirigeantes était inébranlable.

Ces pouvoirs et ces classes dirigeantes ont, néanmoins, — l'histoire leur en saura gré — compris le rôle humanitaire qu'elles avaient à remplir en perfectionnant l'intelligence de ces masses qui aspiraient à un sort meilleur.

Les classes ouvrières se sont instruites, se sont solidarisées, et, dans les centres industriels, où les agglomérations d'ouvriers dans les ateliers sont les plus nombreuses, on a vu des groupements se former.

La nécessité des associations est un fait humain.

Ces groupements ont immédiatement voulu user de leur force pour peser sur les pouvoirs publics afin d'améliorer, législativement, l'organisation sociale. Ces groupements se sont aussi confondus universellement dans cette même idée, et ils ont formé le « socialisme » contemporain.

Dans de nombreux pays du globe, on voit les « socialistes » augmenter rapidement la somme des améliorations acquises; ailleurs, on les voit seulement augmenter en nombre, malgré des lois coercitives, mais on pressent leurs victoires finales.

Ici, en Belgique, les socialistes viennent de montrer leur force numérique considérable.

Mais il n'y a là rien qui doive nous étonner.

***

Repoussant de nouveau ce mot « socialiste » — qui nuit à la juste compréhension des situations — je dis, moi, que la formation d'un parti ouvrier autonome était dans la nécessité des choses en Belgique.

Nous avons vu, répétons-le, il y a quarante ans, la bour-

Digitized by Google

geoisie libérale, comprenant son rôle dans la société, consolider l'enseignement populaire, développer les institutions d'association, de prévoyance et de mutualité, et ce, ouvertement, « en faveur des classes ouvrières ».

Depuis lors, une génération a grandi, elle a profité des moyens de perfectionnements mis à sa disposition. Elle a compris le mouvement universel qui agite le monde ouvrier et elle a pris et arboré le drapeau du « socialisme ».

Il a suffi de cela, hélas, pour que le parti libéral, dans sa majorité, s'éloignât d'elle.

Nous savons comment les bourgeois cléricaux, eux, ont englobé le mouvement et formé le parti ouvrier clérical...

Quant aux ouvriers anticléricaux, abandonnés à leurs propres forces, ils ont trouvé dans leurs rangs quelques hommes doués d'un remarquable talent d'organisation, en même temps que d'une éloquence persuasive.

Ces hommes, sachant que toute association doit, pour durer, avoir des moyens d'action, c'est-à-dire de l'argent, ces hommes qui, par politique, combattaient le « capital » et les « associations de capitaux », ces hommes ont néanmoins créé, pour les besoins de leur cause, des associations de capitaux (1).

Grâce donc aux sociétés coopératives et mutuellistes qui leur ont donné l'argent, grâce à leurs talents très réels, grâce à leur activité, les chefs du parti ouvrier ont réussi à faire de la grande masse des classes ouvrières anticléricales, une armée compacte.

Il est si bien anticlérical, le parti socialiste, qu'il a commencé par être ouvertement antireligieux, athée, et que c'est par tactique qu'il a abandonné, depuis, la guerre aux croyances religieuses.

Le succès du parti socialiste lui a amené quelques recrues bourgeoises qui, par le prestige même de leur origine et leurs connaissances, sont facilement montées au rang de capitaines. Leur ambition est aujourd'hui satisfaite ; mais leur action n'a

(1) La société coopérative est, par sa définition légale, celle qui se compose d'associés dont le nombre ou les *apports* sont variables et dont les *parts* sont incessibles à des tiers.

Digitized by Google

rien ajouté à la signification de la lutte de la classe ouvrière pour un meilleur être.

Voilà donc le « parti ouvrier socialiste »; il est anticlérical dans son essence, et par ses origines, et par sa raison d'être...

***

Mais il est resté aussi, sachons-le bien, un noyau d'ouvriers anticléricaux qui ont résisté à l'appât matériel que leur offrait l'affiliation aux sociétés coopératives ou mutuellistes socialistes.

Le parti libéral bourgeois, enfin, dans ces derniers temps, les a aperçus et il a commencé à favoriser leur groupement. Ces isolés, également éloignés, et du cléricalisme, et de la guerre des classes que prêchent les socialistes, n'ont eu qu'une action restreinte dans les luttes électorales de ces derniers temps. C'est d'eux, cependant, que dépend le relèvement du drapeau libéral; c'est à eux que la bourgeoisie libérale doit surtout penser; et toutes les recrues que le parti ouvrier libéral recueillera lui viendront, ne pourront lui venir que du parti socialiste.

Ce dernier n'a plus rien à gagner; l'autre a tout à gagner.

***

Le parti socialiste belge, après avoir quelque temps cherché, a fini par trouver, parmi les rêves des théoriciens de la rénovation sociale, l'idée du « collectivisme »; et c'est pour le collectivisme qu'il conquiert les sièges parlementaires enlevés à la bourgeoisie libérale.

Or, le collectivisme, c'est, quand on considère le développement historique des sociétés chrétiennes, une théorie absurde, parce que c'est une des formes primitives de l'appropriation des choses par l'homme et que l'on n'a jamais vu les sociétés humaines, sinon quand elles étaient renversées par la barbarie, remonter vers leurs origines et reprendre les institutions élémentaires de leur enfance.

« Le mouvement égalitaire, qui trouble si profondément la

Digitized by Google

société actuelle, aboutira probablement », dit M. E. de Laveleye dans la conclusion de son livre sur la *Propriété,* « à faire reconnaître de nouveau le droit naturel de propriété et même à en garantir l'exercice par des institutions en rapport avec les nécessités actuelles de l'industrie et avec les prescriptions de la souveraine justice. »

Mais cette phrase, et d'autres semblables, qui ont fait dire de notre éminent compatriote qu'il était socialiste, voire collectiviste, signifie, à mon sens, que la souveraine justice est que tout homme qui travaille a droit à une juste part du produit du travail, et aussi à la protection, par la collectivité, entre ses mains, de cette part.

Et, à ce compte, moi aussi, je suis « socialiste », « collectiviste »!...

***

Notre parti ouvrier socialiste devait, naturellement, pour faire réussir rapidement sa propagande politique, parler aux ouvriers de ce que leur promettait le futur état social collectiviste.

Les gens malheureux sont prompts, par nature, à ne voir dans les panacées qu'on leur présente que le résultat heureux final.

On leur prédisait une meilleure répartition des richesses et, esprits simples, ils ont compris que cette répartition meilleure supposait, au préalable, un bouleversement, une expropriation en masse et un « partage » nouveau.

C'est cette idée de partage qui, dans le fond des âmes des masses ouvrières socialistes, sert d'explication, de commentaire au mot « collectiviste ». Et c'est cette idée aussi, je l'avoue, qui terrorise, dans le fond de leurs sentiments, l'immense majorité des classes anciennes.

Les deux sentiments sont également irraisonnés et déraisonnables, parce qu'ils partent de cette prémisse que l'expropriation sans indemnité est une chose que l'on pourrait ordonner législativement.

En admettant que les socialistes qui sont déjà *capitalistes,*

Digitized by Google

tous, — ne l'oublions pas, — portassent l'abnégation jusqu'à renoncer à leur propriété, et que la loi, faite par eux, expropriât de force les autres citoyens, je me demande ce que l'Europe ferait d'un petit pays comme le nôtre qui troublerait ainsi l'ordre social universel?

Une bouchée, évidemment.

Rappelons-nous que, pour infiniment moins que cela, — puisque le principe de la propriété privée a été solennellement proclamé et reconnu au seuil de la Révolution française — la France, cette puissante nation, a été violemment attaquée par toutes les autres nations européennes et que — alors déjà qu'elle avait corrigé elle-même, dans un sens réactionnaire, la plupart des innovations introduites par les hommes de 1789 — elle s'est vue dicter des conditions d'existence sociale par ces nations européennes!

. . . . . .

Ces sentiments d'espérance en un bien-être absolu chez les uns, de peur et de terreur chez les autres, existent, malheureusement. Il n'y a qu'à le constater en ce moment. Ce sont eux qui dictent des opinions et commandent des votes, l'expérience récente l'a démontré.

Nous avons la tâche de les déraciner, nous qui ne les partageons pas...

***

Ce que je veux, ai-je dit plus haut, ce que la souveraine justice commande, c'est que tout homme qui travaille obtienne une plus juste part du produit du travail.

Ce but peut être atteint de cent façons différentes, sans recourir au partage.

Il n'est aucun des modes proposés par les réformateurs pratiques qui ne puisse être admis, pourvu qu'il maintienne, dans son intégrité, l'*avoir actuel* de chaque homme et qu'il ne fasse que modifier, dans le but de se rapprocher de la justice, le *revenu futur* de chaque homme.

Quand l'État trouve légitime de diminuer la rente qu'il doit payer à ceux qui lui ont prêté leurs épargnes, il peut, certes

Digitized by Google

aussi, réduire la rente de ceux qui ont placé leur pécule ailleurs que dans des fonds publics.

Et, quant à moi, je ne vois dans l'assurance obligatoire, dans le partage des bénéfices, dans la limitation des heures de travail, dans le rachat des concessions minières, dans la réforme des impôts et du droit successoral, dans la limitation de la durée des associations de capitaux, que des moyens de réduire les rentes des uns pour assurer aux autres le nécessaire.

Et c'est justice!

***

Tout cela, évidemment, ne viendra pas immédiatement; mais l'humanité n'a-t-elle pas les siècles devant soi pour s'améliorer?

Ce qu'il faut seulement, c'est qu'elle veuille bien s'améliorer, et c'est à nous, bourgeois libéraux, à mener le mouvement.

La poussée ouvrière est universelle. Ses acteurs sont, dans notre pays, cléricaux ou anticléricaux.

Le parti clérical, maître du gouvernement en ce moment, sera nécessairement poussé à proposer des lois d'amélioration sociale. Sachons alors nous rappeler, nous libéraux, ces paroles que Rogier a dites, également dans la mémorable joute parlementaire de 1846 (p. 54) : « Nous croyons que sur le terrain des améliorations populaires, les deux partis peuvent se rencontrer; nous croyons que lorsqu'il s'agit de faire du bien au peuple, il doit y avoir lutte, lutte heureuse et rivalité entre les deux opinions pour savoir qui lui en fera le plus. »

Suivons ces conseils et discutons, avec cet esprit, les lois que le parti clérical proposera, et nous ramènerons à nous les esprits qui sont allés au socialisme tandis qu'ils auraient dû rester dans nos rangs.

***

C'est à nous, *bourgeois* libéraux, ai-je dit, qu'il appartient de mener le mouvement d'amélioration sociale; oui, parce que la

Digitized by Google

bourgeoisie, c'est-à-dire la classe moyenne, est le pivot de la société, qu'elle est comme ces noyaux des mondes en formation dans l'immensité des cieux, noyaux qui se vivifient, sans cesse, de tous les atomes qu'ils attirent à eux.

L'ouvrier aspire, de toute son âme, à devenir un « bourgeois ». Accueillons-le dans nos rangs. Ne le considérons plus comme un être inférieur. Et rendons-lui la justice et les égards qui lui sont dus, puisqu'il est homme comme nous et qu'il travaille!

Bourgeois libéraux, soyons donc résolument anticléricaux, mais soyons aussi résolument démocrates.

L'avenir est à nous.

***

Quels sont, maintenant, nos devoirs immédiats?

Nous devons relever et unifier partout nos associations libérales; nous devons, partout, créer des cercles ouvriers ou agricoles; nous devons montrer partout ce que nous sommes, ce que nous voulons; nous devons faire aboutir les efforts pour l'amélioration sociale et ne plus décourager la jeunesse libérale instruite qui comprend les nécessités actuelles et qui s'est, hélas! enfermée dans une indifférence absolue — ou séparée de nous — pour protester contre un entêtement obstiné de nos chefs, à ne pas vouloir voir ce qui devait être vu; nous devons, au besoin, renouveler notre état-major, dont les unités resteront, je le crains, toujours vinculées par des inimitiés personnelles...

Si l'impulsion ne peut nous être donnée par un homme ou par des hommes nouveaux, au moins qu'elle nous vienne d'un groupe nouveau d'hommes anciens!

C'est urgent!

UN LIBÉRAL.

10 novembre 1894.

Digitized by Google

NETTIE[1]

ŒUVRE POSTHUME

CHAPITRE V.

Nettie et Germaine se taisaient mutuellement leur secret, la première par position, la seconde par fausse honte.

L'éducation de Germaine lui faisait considérer l'amour comme un sentiment indigne d'une Vermeulen : elle s'en était d'abord défendue comme d'un ridicule. La lutte avait duré des mois, une lutte tenace entre ses préjugés et son cœur; puis, amollie par sa lente consomption, elle avait senti l'absorbant souvenir prendre possession de tout son être, et, durant les heures forcément oisives, elle se plongeait, pour se distraire, en de longues songeries qu'avait repoussées autrefois son jugement de fille robuste, élevée dans le positivisme de la vie pratique. Maintenant, elle se complaisait dans son rêve et en vivait. Toutes les galanteries affectueuses de Michel lui paraissaient comme autant de preuves d'attachement. Elle évoquait ses regards, ses paroles, jusqu'à son silence qu'elle interprétait. Depuis qu'elle l'avait revu, depuis qu'il l'avait fêtée, elle se reprenait à l'existence, soutenue par un espoir qu'elle cachait à tous, parce qu'il était en dehors des choses reçues. Surtout, en la présence de sa mère, ces rêveries si douces lui semblaient presque une honte, quand, reprise par l'influence qui l'avait façonnée dès le berceau, elle restait courbée sous le poids de sa passion comme sous une faute. C'est que de tout temps la

(1) Suite, voir livraison du 15 novembre 1894.

Digitized by Google

négociante avait traité l'amour de sensiblerie, bonne dans les livres, mais dont la réalité ne pouvait que faire. Du moment que les époux étaient assortis devant notaire, que pouvait-on exiger de plus?

« Ainsi, moi, disait-elle, j'ai épousé votre père par pure estime, comme cela doit se faire entre gens sensés qui se conviennent, et j'ai été fort heureuse en ménage.

— Cependant, tante s'est mariée par am..... affection, osait lui répondre Germaine. Elle aussi a été heureuse, ajoutait-elle timidement.

— Elle l'aurait été beaucoup moins si des rentes ne lui étaient tombées du ciel... Puis, ma sœur n'a jamais rien fait comme les autres; avant d'être fiancée à M. Baudoux, elle l'aimait déjà follement. »

Ce mot « déjà » tombait comme un coup de massue sur le cœur de la jeune fille. Oh! non, qu'on n'en saurait jamais rien, dût-elle en mourir.

Quelques jours après le grand dîner, une visite de M^lle^ Maes remit la conversation sur le chapitre du mariage. Elle apportait une grosse nouvelle, une nouvelle qui confirmait malheureusement ses prévisions et elle en était si triste, si triste! Elle eut un gros soupir et laissa retomber ses mains jointes sur ses genoux en levant les yeux au plafond.

« Que vous avais-je dit? Il l'épouse! »

Et, comme la négociante cherchait à comprendre :

« Eh bien, oui. Le fils du notaire épouse Fräulein Springfeld; les bans sont affichés à l'hôtel de ville, je viens de les lire, qu'en dites-vous?

— Je dis que c'est honteux, répondit la veuve à travers ses lèvres pincées. Un fils de bonne famille épouser une fille sans un sou! Quel scandale! Le notaire donne-t-il son consentement?

— Son consentement, Jésus! Comme vous le connaissez peu, cousine! Mais il se ferait plutôt hacher; non, non, le notaire tient ferme.

— Il a raison.

Digitized by Google

— Je crois bien qu'il a raison. Entre nous soit dit, il comptait voir Maurice épouser Joséphine Goossens. Mais non, monsieur choisit la gouvernante.

— C'est honteux, répétait Mme Vermeulen avec une conviction sincère. Personne ne voudra plus revoir M. Maurice quand il aura épousé cette fille. Que deviendra-t-il alors si le notaire lui coupe les vivres?

— Il les lui coupera.

— Faut-il être insensé pour sacrifier son avenir à l'amour! Que reste-t-il de ce joli feu de paille? Rien. C'est ce que je dis toujours à mes enfants. »

Nettie avait déposé sa couture et était montée dans sa chambre pour y verser les larmes qu'elle ne pouvait plus contenir. Germaine ne tarda pas à la rejoindre. Ella la trouva devant la fenêtre, dans un rayon de soleil, les yeux rouges, la taille droite.

« Les paroles de tantôt vous ont blessée, lui dit-elle, je le vois. Vous auriez tort cependant de les mal interpréter. Vous êtes tellement des nôtres que ma mère aura oublié qu'entre votre position et celle de Fräulein Springfeld il y a un rapprochement possible.

— Les paroles de Mme Vermeulen s'appliquent à toute fille sans fortune et il est triste de penser que l'argent prime l'honneur, et d'entendre dire que rien ne peut racheter le crime de pauvreté.

— Oh! un crime.

— Une honte, si vous aimez mieux. Le notaire chasse son fils comme on chasse un malfaiteur, parce qu'il épouse une honnête fille dont le seul tort est de manquer de dot. N'est-ce point atroce? »

Germaine s'était assise dans le rayon de soleil qui enveloppait Miss comme d'une caresse, et elle la regardait parler en réfléchissant. Ces paroles que l'institutrice prononçait avec la véhémence de son indignation attaquaient trop les conventions pour ne point l'embarrasser.

Digitized by Google

« Mettez-vous à la place du notaire, Nettie, et songez quel coup son fils porte à son ambition en se mésalliant.

— M. Maurice ne se mésallie pas; bien que pauvre, Fräulein Sprinfeld appartient, par sa famille et par son éducation, au monde de son fiancé; une mésalliance consiste dans la disproportion morale des êtres et non dans la disproportion des fortunes. Ainsi, poursuivit Nettie s'excitant à ses propres paroles, ce jeune homme de vos connaissances qui l'autre jour a épousé par calcul une veuve, de dix ans plus âgée que lui, a fait une mésalliance méprisable, ridicule, et pourtant toutes les portes lui restent ouvertes. Il est recherché, lui, tandis que M. Maurice sera à peine salué, parce que, trop loyal pour faire marché de son nom, il le donne librement à la femme aimée.

— Pourquoi la choisir pauvre quand il en connaît les conséquences?

— Oh! Germaine! commande-t-on à ses sentiments? »

Germaine fit un mouvement : cette logique allait droit à son cœur et y remuait sa passion pour Michel. Elle se demandait si elle aurait pu sacrifier son cousin pauvre à un prétendant riche; si, libre de son choix, elle ne se serait pas insurgée contre l'ambition des siens, et, un peu effrayée de son audace, n'osant approfondir davantage, elle dit vivement à Nettie:

« A quoi bon discuter ces choses, nous n'y pouvons rien changer. »

Miss ne répondait pas; sa nature, à la fois fière et douce, avait des moments de révolte suivis d'une grande lassitude morale causée par son impuissance.

A travers la fenêtre, à présent close, elle regardait machinalement la longue avenue de peupliers dont les giboulées d'avril courbaient les hautes cimes, tandis qu'à Notre-Dame de Bonne-Espérance les vêpres sonnaient. Sa main s'était posée dans celle de M^lle^ Vermeulen, qui la garda dans la sienne.

L'amitié des deux jeunes filles se faisait plus expansive à mesure qu'en elles grandissait l'amour, comme si elles se

Digitized by Google

fussent senties attirées l'une vers l'autre par quelque mystérieuse parenté. L'attachement de Germaine pour l'étrangère, quoique dicté par un égoïsme inconscient, n'en était pas moins sincère. Nettie, c'était le vivant souvenir de Chaudfontaine, le lien qui maintenait les relations avec la Villa des Roses. Puis, l'âme de Germaine s'était réchauffée au contact de cette âme généreuse et tendre qui l'avait initiée à des idées nouvelles, l'avait élevée à un niveau meilleur, l'avait changée autant qu'il était possible de la changer.

Nettie, au contraire, aimait avec dévouement Germaine qui, en la traitant en sœur, lui créait un semblant de famille et la préservait de « gagner sa vie » chez des étrangers.

Si, à Vilvorde, les jours s'écoulaient maussades en leur uniformité énervante, ils s'écoulaient du moins en paix. En outre, M^lle^ Vermeulen était la seule personne qui avec M^me^ Baudoux lui eût témoigné de l'intérêt. Et elle s'en tourmentait au point d'en pleurer des nuits entières. Elle comparait sa jeunesse à la jeunesse des autres jeunes filles, celles qui ont un foyer de famille, des protecteurs naturels, les chaudes tendresses qui rendent fort contre les épreuves. Pour échapper à son chagrin, elle pensait au docteur, jusqu'à ce que le sommeil la surprît. Alors, parfois, en songe, elle vivait le bonheur, appuyée au bras de Philippe Demey.

Si elle avait su qu'il faisait le même songe, tout éveillé! Vraiment oui, il l'aime aussi et il est tout surpris de la place que prend dans sa vie cette petite miss dont l'image s'est glissée en lui pour n'en plus sortir. Maintenant, elle lui manque de plus en plus, depuis que la santé, revenue à Germaine, le prive d'aller rue des Thérésiennes. Au désir qu'il a de la revoir, il mesure la passion qui surgit dans sa vie d'homme méthodique, avec la puissance d'un premier sentiment. A trente ans, il aime pour la première fois, car il n'a pas, comme tant d'autres, brûlé sa jeunesse dans les plaisirs. Son enfance maladive a exigé des ménagements jusqu'à l'âge d'homme où l'attendaient la charge des siens et l'incessant travail de celui qui veut par-

Digitized by Google

venir. Pris entre l'étude et la nécessité, pressé de réussir, aucune femme n'avait pu lui inspirer rien de sérieux. Seule, celle-ci peu à peu l'avait conquis. Sa voix claire et douce l'avait frappé tout d'abord, un soir que, ne la connaissant pas, elle était venue le chercher pour Germaine tombée en syncope. La jeune fille, en cheveux, avait couru très vite à travers la pluie, sans songer à s'en garantir. Lui, revenait d'une consultation par le dernier train de Bruxelles, lorsqu'une mince silhouette lui était apparue sur le seuil de sa demeure.

« Vous êtes M. le docteur Demey, n'est-ce pas?

— Oui.

— Venez vite, venez vite. M^lle^ Vermeulen se meurt. »

Il ne distinguait qu'une forme vague, mais le timbre de sa voix était si joli que Philippe se mit en devoir de la suivre et offrit à la jeune fille son parapluie; tous deux traversèrent, dans une demi-obscurité, la petite ville endormie. Du premier moment, il sentit combien sa compagne était gentille, quand il la vit, les vêtements encore mouillés, prodiguer à Germaine son dévouement, toute à son affection inquiète.

Aux visites suivantes, il l'avait retrouvée auprès de son amie et, chaque fois, il s'était attardé davantage au plaisir de la voir, plaisir auquel la négociante se méprit.

Un jour, il ne la vit point; elle n'était pas partie cependant; parfois, une porte ouverte, la précipitation d'un pas léger, l'écho d'une parole dite au passage trahissaient sa présence. D'abord, il n'y attacha qu'une médiocre importance, regrettant simplement de ne plus la trouver à sa place habituelle. Mais il en fut de même de tous les lendemains et il s'inquiéta : Que se passait-il?

Rien dans son attitude n'avait pu la blesser; rien dans ses yeux n'avait pu le trahir. A peine la saluait-il, toujours occupé de sa malade, du moins en apparence. Avait-on défendu à la jeune fille de rester auprès de Germaine pendant ses visites, ou agissait-elle de son propre gré? Il ne savait et il attendit.

Le hasard voulut qu'un matin, ne le sachant pas dans la salle

Digitized by Google

à manger, elle y entra. C'est alors qu'usant de ruse, il l'ausculta pour la retenir. Comme elle tremblait pendant que le stéthoscope envoyait à l'oreille du médecin les pulsations de son cœur en émoi, et quel empire sur lui-même il avait fallu à Philippe pour ne rien laisser paraître de la subite griserie qui lui montait au cerveau !

Il subit la même ivresse quand, peu de temps après, il la retrouva au dîner de Mme Vermeulen, toute blanche du trouble que lui causait sa vue; depuis, il ne s'était plus rencontré avec elle. Un moins honnête homme aurait profité de la méprise de Mme Vermeulen pour continuer à voir Nettie, en faisant un semblant de cour à sa fille. Sa droiture l'empêcha même d'y songer.

Maintenant que l'occasion de la voir est perdue, il se demande comment pourront se nouer des relations aussi délicates, sans compromettre la jeune fille. Il est d'autant plus embarrassé qu'il est tenu à beaucoup de circonspection. Rien dans sa conduite ne doit, ne peut exposer l'institutrice à la médisance de la ville, ni déchaîner sur lui la jalousie de ses jolies clientes. Comment faire? Il ne peut ni écrire, ni parler à Nettie.

Et voyez quelle ironie! Ce fut Mme Vermeulen en personne qui vint en aide à Philippe, un dimanche que celui-ci regardait, en passant, le vieux moulin à eau dont la grande roue restait immobile, toute noire sous le ciel bleu de mai.

« Notre cher docteur, je crois ! » dit derrière lui la négociante, qu'accompagnait Thérèse.

Demey salua et s'enquit de la santé de Germaine.

« Germaine se porte bien, merci. Thérèse et moi, nous sortons des vêpres, où l'on étouffait. De quel côté vous dirigez-vous par ce beau temps? »

Il consulta sa montre.

« Le train pour Bruxelles est parti et il est un peu tard pour me rendre à pied à Laeken. Je n'ai donc plus de but. »

— En ce cas, je vous emmène voir nos arbres en fleurs au jardin. Cela vous fera un bout de promenade. »

Digitized by Google

Impossible de refuser; Demey accompagna ces dames sans se faire prier. Thérèse ne dit mot; son livre de prières serré entre les doigts, elle réglait son pas, habituellement pressé, sur le pas ralenti de sa mère. De temps à autre, elle étudiait d'un regard en dessous le visage du médecin : Deviendrait-il son beau-frère? Reçu en ami, enverrait-il la note de ses honoraires à la fin de l'année?

Mme Vermeulen expliquait, chemin faisant, les transformations survenues depuis trente ans à Vilvorde.

« Savez-vous, docteur, que notre jardin a décuplé de valeur? Oui, il vaut dix fois plus que nous ne l'avons payé. Ces bâtisses que vous voyez élevées là — elle montrait du geste une étendue emmuraillée — lui donnent cette plus-value en faisant de tout ceci du terrain de façade. Voyez, nous avons déjà un trottoir; bientôt, nous aurons une rue, une belle rue, à en juger par les quelques maisons qui la commencent. En voici une qui a vue sur notre jardin et qui n'est vraiment pas mal du tout. »

Tous trois s'étaient arrêtés devant une sorte de villa à un étage, pas mal, en effet, avec sa coquette façade et son jardin plein de verdure. Au balcon, un écriteau indiquait qu'elle était à louer.

« Cette habitation est charmante! s'écria Philippe, frappé d'une idée. Mon bail expire le mois prochain; j'ai envie de la louer.

— Tant mieux; vous deviendrez ainsi notre voisin pendant l'été et de votre balcon vous jouirez de notre jardin, ce qui ne devra pas vous empêcher de venir nous y rejoindre quand la fantaisie vous en prendra.

— Je vous remercie, chère madame, dit Demey en souriant; l'idée que Mme Vermeulen lui facilitait le moyen de voir Nettie lui semblait drôle.

— Vous n'aurez que la largeur de la rue à traverser, poursuivit la négociante. Tenez, voici la porte de notre jardin; entrez, docteur. Que dites-vous de nos espaliers?

Digitized by Google

— Superbes! vous aurez une belle récolte...

— Si les boutons ne sont pas coupés par la grêle, remarqua Thérèse; le printemps promet souvent plus qu'il ne tient.

— Regardez comme les petits pois poussent, interrompit la négociante; vous ne pourriez croire, docteur, l'agrément qu'on éprouve à cultiver soi-même ses légumes, ils sont bien meilleurs.

— Mais beaucoup plus chers, observa l'aînée.

— Lorsqu'on doit prendre un jardinier, sinon non. Adrien s'entend à tailler les arbres, à soigner les primeurs, c'est son plus grand plaisir. Aussi, quand il ne voyage pas, est-il toujours occupé en plein air, dès le petit jour, chose excellente pour la santé, n'est-ce pas?

— Pas pour toutes les santés, répondit Demey, qui trouvait à Adrien les mêmes prédispositions qu'à Germaine, pas pour toutes les santés. Il faut donner au soleil le temps d'assainir l'air lorsqu'on est à jeun.

— Question d'habitude! Pour être sorti tôt, Adrien n'en déjeune que mieux. Lorsque la pluie l'empêche de jardiner, il s'occupe dans les caves, se chauffe chez notre ancienne servante que j'ai mariée à notre domestique; j'ai fait construire à ces vieux serviteurs un logement sur les voûtes de mes caves. Ils y vivent comme des coqs en pâte, je vous assure. »

Tandis qu'elle causait, énumérant ses largesses, Thérèse derrière eux déracinait du bout de ses bottines les pissenlits dont les jeunes pousses déparaient les allées. Elle avait mis en poche son livre de prières et s'aidait de son parapluie, qu'elle enfonçait d'un coup sec dans la terre; aucune mauvaise herbe n'échappait à son œil exercé. L'ensemble délicieux du joli coin de nature, tout parfumé de renouveau, la laissait indifférente. Elle s'arrêtait devant les arbres, non pour en admirer la floraison, mais pour en compter les bourgeons, en supputer les fruits.

Et, cependant, tout refleurit, tout chante, tout convie à l'amour. Même les vieilles murailles qu'on aperçoit dans le fond, le long de la Senne, prennent un air coquet sous les caresses de

Digitized by Google

mai qui reverdit, à leurs pieds, les plantes vivaces. Mais rien ne touche, rien n'émeut Thérèse; l'avarice a desséché son cœur, a fait d'elle un chiffre. Elle ne sent pas combien est douce au cœur cette première journée de printemps. .

Mme Vermeulen promène son visiteur entre la double rangée d'arbres et passe aussi indifférente que sa fille aînée au milieu de l'éclatante floraison; les choses les plus belles n'ont d'autre prix à ses yeux que leur valeur intrinsèque. Cela frappe Philippe et le choque.

Ces froides paroles, qui résonnent à ses oreilles avec un bruit de gros sous, jettent un désenchantement autour de lui et il attend le moment opportun pour prendre congé. Mais, quand il veut se retirer, Mme Vermeulen n'entend pas le laisser partir, elle lui déclare en riant :

« Je vous emmène prendre le café avec nous et je vous garde, puisque vous n'avez aucun but.

— Gardez-moi, madame, je ne demande pas mieux, dit-il avec un sourire qui se perd dans sa barbe.

— Voilà qui est aimable; nous allons refermer la grille et reprendre le chemin de la maison. De ce côté, docteur! Nous irons par la ville, c'est le plus court. »

Les rues sont remplies de promeneurs que le beau temps attire au dehors. Les ouvrières, coiffées de leurs épaisses chevelures, coudoient les filles des bourgeois, et toutes ces robes claires au-dessus desquelles se balancent des parasols donnent un air de fête à la ville, que traversent Mme Vermeulen et Thérèse à la droite de Philippe Demey.

Sur leur parcours, tout le monde se retourne et chuchote des commentaires, au grand ennui du docteur, qui sait que demain tout Vilvorde le fiancera à une des demoiselles Vermeulen.

La veuve ne semble pas y faire attention; elle marche lentement, le visage légèrement tourné du côté de son compagnon en causant sur un ton d'affectueuse intimité. Il l'écoute à peine : sa pensée est à Nettie.

Digitized by Google

Quelle trouvaille que cette maison donnant sur le jardin des Vermeulen! Elle sauve la situation, facilite les rapports, peut tout concilier. Il pourra discrètement voir la jolie Miss sans la compromettre... Et Demey est si heureux d'avoir trouvé la combinaison si longtemps cherchée que le monde qui se retourne et chuchote ne le préoccupe plus.

« Faites-vous de la maison, cher docteur, dit gracieusement Mme Vermeulen en l'introduisant dans la salle à manger ; le temps de nous débarrasser de nos chapeaux et nous sommes à vous. »

Par habitude, il s'assied près de la fenêtre. Toute la maison est silencieuse, l'on entend très distinctement le balancier de l'antique pendule qui marque l'écoulement des heures dans la cuisine adjacente, et, en face de lui, dans la serre, dont la charpente est adossée au mur de la cour, la haute silhouette d'Adrien lui apparaît immobile, très rapprochée des carreaux que plaquent, par endroits, des feuilles de vigne. Il regarde au dehors, dans l'attitude de quelqu'un occupé à contempler une chose qui l'intéresse profondément. Le docteur ne l'aperçoit que de profil et, comme il cherche à voir ce qui peut attirer son attention, Miss passe devant la fenêtre, les mains pleines de radis roses qu'elle vient de chercher dans des caisses exposées au soleil. Les yeux encore pleins de l'image de la jeune fille qui vient de passer, il rencontre le visage d'Adrien qui, pour la suivre du regard, s'est retourné. Pendant une seconde, ses traits s'illuminent, se transfigurent, puis ils reprennent leur expression terne. Le médecin a vu, a deviné et reste stupéfait sous le coup de sa découverte. Il s'attendait si peu à trouver un rival en ce grand garçon taciturne, vrai fils d'une race endurcie. L'idée lui paraît énorme, et cependant elle l'inquiète malgré son absurdité. Il sait que les hommes de la complexion d'Adrien sont incapables d'un simple caprice et que la passion vraie, profonde comme celle qui vient de se refléter sur le visage du jeune homme, opère des miracles, renverse l'œuvre des générations. Et si, immolant tout à Miss, il allait s'en faire aimer par la grandeur même de son sacrifice?

Digitized by Google

Puis, il hausse les épaules. En vérité, que va-t-il s'imaginer là ?

L'instant d'après, il se trouve dans le salon, où, en son honneur, la négociante a fait servir le café que verse Germaine dans des tasses à filets d'or ; l'aînée coupe en fines lames la tarte au riz, saupoudrée de sucre pour la circonstance.

Adrien, qui ne sait pas avoir été vu par Demey, a fait prestement un bout de toilette et offre un cigare, qu'il ne fume pas par principe, « un principe qui remonte très haut dans la famille ». Cette assertion sert de point de départ à la conversation, qui languit dans des banalités. De temps à autre, une tête de gamin apparaît devant les croisées ouvertes et des curieux ralentissent le pas pour y plonger un regard en passant.

De Miss, point. Mais, en regrettant de ne pas la voir après tant d'heures ennuyeuses, Philippe se sent rassuré : elle doit l'aimer, puisqu'elle l'évite en présence d'Adrien.

CHAPITRE VI.

Demey a loué la petite villa. De la fenêtre du premier étage, il aperçoit, en ce moment, Nettie et Germaine étudiant sous le frêne pleureur qui, au-dessus de leurs têtes, forme un dôme de verdure. Tout près, Adrien jardine et, malgré son chapeau à larges bords, on devine qu'il ne quitte pas Miss des yeux. Il semble ne pouvoir finir de râtisser autour du banc. Mais voici Thérèse; elle arrive, s'agite, gronde... Et le râteau s'éloigne insensiblement en longeant l'allée dans laquelle disparaît bientôt la stature un peu voûtée du frère.

Oui, bien agréable cette villa ; c'est aussi l'avis de Mme Vermeulen qui, chaque fois qu'elle rencontre Demey, le félicite de l'avoir louée.

« Vous ne pouviez mieux choisir. Ni ville, ni campagne, à quelques enjambées de vos malades... et tout près de bons voisins. »

Elle sourit et la conversation commencée dans la rue con-

Digitized by Google

tinue généralement dans le jardin où se trouvent les deux inséparables amies. Nettie ne peut plus fuir, et lui, savoure son trouble, cherche le beau regard qui se dérobe au sien. Comme il voudrait lui dire : « Ne craignez rien, je vous aime »! Mais comment lui parler? Elle est étrangère, orpheline, sous la dépendance de Mme Vermeulen, qui le proclame haut, de cet air de bonté protectrice qu'elle prend pour parler de ses bienfaits envers maman Ninie.

La situation est délicate, il s'agit de la réputation de la jeune fille. Se déclarer ouvertement, c'est la faire chasser par la négociante, trop orgueilleuse pour lui pardonner d'être aimée du gendre qu'elle convoite. Écrire? Il craint de la compromettre. Puis, à quoi bon? Elle ne peut ni accepter, ni donner un rendez-vous.

Cet homme qui aime, qui sent grandir son amour avec les difficultés, passe souvent des heures auprès de la femme aimée sans pouvoir rien laisser paraître de ses sentiments. Les jours se passent sans amener l'occasion tant cherchée de la rencontrer seule un instant. Chaque fois que cet espoir le ramène dans le jardin, il la trouve en compagnie de Germaine ou d'Adrien, car la veuve ne redoute pas pour son fils la grâce séduisante de Nettie. Elle a trop bien formé son jugement pour qu'il songe à faire une folie de jeunesse; ce n'est pas lui qui agirait comme le fils du notaire. Oh! non. Une fille pauvre ne peut compter à ses yeux, fût-elle deux fois plus captivante que Miss.

Le docteur est parfaitement tranquille de son côté; Adrien n'est guère à redouter, il est si peu fait pour Nettie, ce grand garçon timide et gauche que sa mère et ses sœurs conduisent comme une brebis.

Les choses en sont là lorsque Mlle Céleste fait son apparition, un dimanche que la famille Vermeulen est réunie à l'ombre du gros tilleul planté devant le logement de maman Ninie. Vêtue de noir, les épaules couvertes d'un mantelet, la tête enserrée dans une capote qui lui donne l'aspect d'une congréganiste,

Digitized by Google

elle s'avance à pas menus et prend place à côté de Philippe, invité à manger les premières fraises.

Une grosse affaire, Mme Vermeulen a tenu à goûter les primeurs en famille avec son cher docteur et Thérèse les a cueillies elle-même une à une, choisissant les plus mûres seulement, ce qui rend la portion un peu plus petite, mais non moins bonne, affirme Mme Vermeulen, en passant une assiette à sa cousine.

Celle-ci repousse doucement sa part.

« Non, merci, je ne pourrais rien prendre en ce moment. »

— Êtes-vous malade ? »

Non, elle n'était pas malade, mais elle avait le cœur encore gros du chagrin de Mme Goossens. A ce nom, qui menaçait de renouer la dernière conversation de Mlle Maes, Nettie fut saisie d'une vague appréhension; quelle nouvelle flèche va-t-elle lui lancer en présence du docteur ?

« Mme Goossens a donc du chagrin ? s'enquiert Thérèse avec intérêt.

— Beaucoup; Mlle Joséphine va de mal en pis depuis le mariage de M. Maurice... La pauvre enfant l'aimait.

— C'est regrettable, fait laconiquement Mme Vermeulen... Prenez donc des fraises ?

— Merci... Fräulein ne doit pas avoir de religion pour s'être mariée, poursuit Mlle Maes, les larmes dans la gorge.

— Alors, je crains qu'il n'y ait beaucoup de femmes sans religion, si je juge d'après le nombre des épousées, — dit le médecin qui, malgré sa raideur habituelle, ne peut s'empêcher de rire aux dernières paroles de la vieille fille.

— Entendons-nous, docteur; je veux dire de s'être mariée dans de telles conditions....

— Mais il me semble que Fräulein Springfeld s'est mariée dans de très bonnes conditions. Un jeune homme l'aimait, elle aimait ce jeune homme, ils se sont mariés; c'est l'histoire très simple, très naturelle et j'ajouterai très charmante de deux êtres jeunes »

Digitized by Google

Sa voix s'était échauffée, son regard chercha celui de Nettie, instinctivement levé sur le sien, et dans leurs yeux se croisa, rapide comme la pensée, l'échange d'un aveu. Mais aussitôt la jeune fille ferma les paupières comme on fait devant une trop vive clarté; ses joues se teintèrent de rose et elle détourna la tête.

« Votre charmante histoire est simplement une honte, répliqua Mlle Céleste avec indignation; Fräulein Springfeld est une intrigante qui a détourné du devoir M. Maurice, pour se faire épouser. Je l'ai vue, moi, manœuvrer des yeux à l'église durant le saint office; je vous l'ai dit, n'est-ce pas, cousine?

— Fi, mademoiselle, dit Demey, toujours riant, vous feriez vraiment supposer que vous vous laissez distraire de vos dévotions par le prochain.

— Par la prochaine, murmura Adrien. Mais aussitôt il regretta son étourderie, en voyant l'air offensé de Mlle Maes qui, par contre-coup, fit retomber sur lui sa méchante humeur.

— Riez de votre vieille cousine, mon ami; cela n'empêche que, si Mme Goossens l'avait écoutée, elle ne pleurerait pas aujourd'hui toutes les larmes de son corps. Dupuis longtemps, elle aurait dû renvoyer sa gouvernante et M. Maurice, ne la rencontrant plus chez le notaire, l'aurait vite oubliée. Ah! si c'était encore à refaire! D'ailleurs, il est toujours imprudent d'introduire chez soi une étrangère jeune et jolie quand on a des filles bonnes à marier.... ou de grands fils.

— Vous êtes sévère, dit Germaine.

— On ne peut l'être trop.... Je ne dis pas ça, bien entendu, pour votre petite amie, Germaine; Miss fait partie de la famille, elle n'est plus une étrangère et... »

Nettie, très blanche, se leva :

« Pardon, mademoiselle, vous m'obligerez en n'insistant pas sur un sujet qui me concerne personnellement. »

Et elle s'éloigna.

« Vous l'avez offensée de nouveau, remarqua Germaine; Miss est fière, vous le savez.

Digitized by Google

— Laissons ces choses, dit la négociante, les sourcils froncés, et continuons à manger nos fraises... Prenez-en quelques-unes, cousine.

— Non, merci. »

Puis, se levant à son tour :

« Je ne veux pas vous déranger plus longtemps. Dites à Miss qu'elle peut revenir; je lui cède la place. »

Toutes les instances ne purent la retenir. Mme Vermeulen, un peu inquiète, la reconduisit jusqu'à la grille en excusant Nettie du mieux qu'elle put. Mais ce n'était pas la première fois que la jeune fille rendait à Mlle Céleste humiliation pour humiliation, et la vieille fille ne pouvait le lui pardonner. D'abord, elle ne l'avait jamais supportée, cette Miss, toujours prête à la riposte, plus indépendante que les demoiselles du bourgmestre. Aussi, Mlle Céleste se promettait une revanche, n'importe laquelle, mais une revanche dont l'orgueilleuse ne se relèverait point.

Mme Vermeulen revint, sous le gros tilleul, l'air préoccupé. Avoir la cousine contre soi était chose assez grave pour qu'on prît soin de ne pas la tourmenter, et, si personne ne parla de la visite de Mlle Maes, la partie de plaisir fut néanmoins gâtée à cause d'elle.

Seul, Adrien était enchanté de savoir la terrible fille mortifiée; il comptait un peu sur son ressentiment pour être débarrassé, pendant quelques jours, de sa présence. Plus que tout au monde, il redoutait sa langue acérée, son œil perspicace qui lui fouillait si douloureusement le cœur, pour se jouer de ses plus chers sentiments. Qu'adviendrait-il si elle éveillait les soupçons de Mme Vermeulen et de Thérèse? Adrien ne le savait que trop, Miss serait éloignée. Dans la vieille maison qu'elle ensoleillait, il ne la verrait plus, il ne l'entendrait plus; il aimait autant mourir. Et c'était cette crainte de la séparation, cette affreuse crainte qui refoulait son amour, scellait ses lèvres, éteignait son regard trop plein d'elle. Et ce n'était pas seulement la vieille demeure que Miss ensoleillait, c'était l'âme d'Adrien et

Digitized by Google

l'âme de Germaine, restées si longtemps froides parmi les vieux murs. Et l'appréhension de retomber vivant dans ce tombeau d'autrefois, cet autrefois d'hier, si lointain pourtant, donnait à Adrien le courage de vivre silencieux à côté de la chère créature. Que n'aurait-il pas fait pour rester toute sa vie ainsi près d'elle! Que demandait-il, après tout? Bien peu : la savoir dans la même maison, la voir aux heures des repas et, à ses retours de voyage en province, la retrouver à la place accoutumée. Mais si, par crainte de compromettre son bonheur à lui, il se taisait, son sentiment se manifestait par des prévenances. C'étaient des fleurs nouvelles rapportées à Germaine, afin de pouvoir en offrir une à Nettie, une seule, celle qu'elle préférait; c'était son pas qu'il étouffait pour passer devant sa chambre, le long du couloir ciré, à l'heure matinale des trains; son soin à connaître ses préférences, à ne jamais oublier de ses désirs, et toute cette muette éloquence du cœur, plus aimante que les plus douces paroles. Germaine, sans le savoir, servait de prétexte aux timides attentions de son frère; cette camaraderie qui sauvait les apparences faisait de Germaine la sœur préférée d'Adrien. Bien qu'elle fût de deux ans son aînée, il la traitait volontiers en cadette, maintenant que sa santé affaiblie la rendait faible et impressionnable comme jamais elle ne l'avait été.

Au reste, ce n'était plus la même personne depuis son séjour à Chaudfontaine; elle en était revenue singulièrement adoucie, le caractère autre, changée toute par une mystérieuse transformation d'âme, plus indulgente, plus sensible, plus femme. Ses mouvements avaient perdu leur vivacité brusque et son corps paraissait assoupli dans sa minceur étiolée. Sa lourde chevelure ne formait plus un chignon plat, serré derrière la nuque, pareil à ceux des poupées en bois; elle s'enroulait en une torsade blonde sur le sommet de la tête, et parfois une expression très douce veloutait ses prunelles grises. Qui avait donc pu changer de la sorte la froide Germaine? Nettie, c'était Nettie, dont l'influence se faisait sentir dans toute la maison. Partout son âme rayonnait, partout ses mains besogneuses mettaient un enjoli-

Digitized by Google

vement : là, un retroussis de rideaux étoffait coquettement les fenêtres ; ici, des gerbes de hautes graminées souriaient dans les coins durant la morte-saison des fleurs ; le chant du canari, auquel répondaient les oiseaux du voisinage, tous ces riens charmants répandaient la vie dans la demeure silencieuse et la rajeunissaient. Adrien se souvenait du bouquet d'automne que Miss avait composé avec des branches d'arbres, il s'en souviendrait toujours. C'était un éblouissement de teintes vives, une gamme de riches couleurs, formant, entre les bras de la jeune fille, une botte de feuillages ensoleillés dont les chauds reflets lui doraient les joues. De ces branches tombées sous le sécateur, que tant d'autres auraient foulées aux pieds, elle avait fait une chose ravissante, les arrangeant dans un vulgaire pot de grès qu'elle avait artistement drapé d'un vieux châle en crêpe de Chine. Ah! cette petite Miss!.. Quand Adrien pensait à elle, la vie prenait à ses yeux un autre aspect, il se sentait fort et en lui bouillait un impérieux désir d'indépendance qui secouait de temps à autre sa volonté molle.

Alors, il se croyait capable de lutter ; malheureusement, ses résolutions tombaient à l'approche de Mme Vermeulen ou de Thérèse. Mais si, en leur présence, rien ne trahissait les sourdes révoltes du jeune homme, elles existaient et Adrien montrait le poing à l'invisible chaîne qui paralysait ses actions. Puis, retombé sous le joug, il s'apaisait, et la situation, bien que compromise par cette divergence de sentiments, gardait à sa surface sa paisible sérénité.

A mesure que la démarcation se faisait sentir, Adrien et Germaine se rapprochaient davantage, attirés l'un vers l'autre, sans qu'un mot fût venu en expliquer la raison.

Leur mère resserra plus étroitement encore leur intimité en commettant la maladresse d'exiger qu'Adrien partageât les leçons d'anglais avec sa sœur. Pourquoi n'en aurait-il pas profité? C'était pour le même prix. Une fois Germaine mariée, il aurait à tenir la correspondance avec la clientèle anglaise, clientèle créée par la cousine Céleste, dont le neveu habitait Manchester.

Digitized by Google

Miss, comme toujours, accepta. Assise entre ses deux élèves, elle faisait lire Adrien à haute voix, sa jolie tête penchée au-dessus du livre ouvert. Lui, s'enivrait de son haleine et tressaillait lorsque ses doigts rencontraient les siens sur les pages. Quelles heures divines prolongées par une causerie où le frère de Germaine essayait son savoir, au grand amusement de la sœur, qui riait de sa prononciation. Aiguillonné par l'amour-propre, il voulut absolument rattraper Germaine et, bien que peu causeur, il fit de rapides progrès. Dès qu'il posséda quelques phrases, il les appliqua; puis, sous prétexte de se perfectionner, chercha toutes les occasions de converser avec l'étrangère. Bientôt, il put se mêler à la conversation des jeunes filles et ce fut un lien de plus entre eux.

Nettie ne tarda pas à trouver à Adrien une nature délicate, et son instinct de femme sentit un ami, dans les mille prévenances dont il l'enveloppait comme d'une discrète tendresse. Jamais elle n'était plus heureuse qu'entre Adrien et Germaine... Si, cependant! Quand le docteur entrait dans le jardin et que le bruit de ses pas se rapprochait, son cœur doublait ses battements, sous l'impulsion d'un bonheur intense. Non qu'elle se sût aimée, la chose lui paraissait impossible malgré le regard étrangement éloquent de M. Demey, regard qui l'avait tant bouleversée lors de la visite de M^lle^ Maes. Mais, au moins, elle ne lui était pas indifférente, de cela elle était certaine, et c'était déjà énorme pour elle, habituée à se contenter de peu.

Miss n'était pas la seule à être heureuse; depuis quelque temps, un souffle de bonheur avait pénétré dans la maison; les affaires marchaient au gré de la négociante, Germaine se portait mieux et décomptait mentalement les jours qui la séparaient de l'arrivée de M^me^ Baudoux, car elle allait revenir, M^me^ Baudoux, porteuse d'une grande nouvelle dont Michel lui demandait le secret dans sa lettre: « Il y a de ces choses qui se disent mieux de vive voix, chère tante! »

Et tout de suite, Germaine avait deviné la grande nouvelle qui rendait ses yeux plus doux, ses joues moins pâles; elle

Digitized by Google

savait positivement ce que venait faire, à Vilvorde, la mère de Michel, et comme c'était bon de la savoir, de la garder à elle toute seule, cette grande nouvelle pleine de promesse !

« Germaine, M. Demey est-il venu aujourd'hui ?

— Non, maman. »

Étonnée de la question, Germaine lève sur sa mère des yeux qui questionnent, mais celle-ci, au lieu de répondre, prend place à côté des jeunes filles pour les aider à écosser des petits pois sous le frêne pleureur.

Juin est dans tout son éclat, les oiseaux chantent à plein gosier en reconstruisant des nids dans l'épaisseur du feuillage plus touffu ; les fruits mûrissent sous l'ardeur du soleil et le ciel, sans nuage, étend son voile bleu au-dessus de la nature resplendissante. Mme Vermeulen sourit à quelque pensée qui met un rayonnement sur sa figure d'ascète ; ses longs doigts ouvrent les cosses avec une vivacité surprenante chez une femme de son âge ; même Nettie parvient difficilement à travailler aussi vite.

« Savez-vous, Germaine, que le docteur met beaucoup de discrétion à vous faire la cour, dit la veuve au bout d'un silence, sans lever ses paupières baissées sur la besogne.

— J'ignorais que M. Demey me fît la cour, maman.

— C'est visible pourtant ; pour qui viendrait-il ici ? Pas pour Thérèse ; chacun sait que votre sœur n'entend pas se marier. Pour qui alors ? Pour moi, peut-être, dit-elle, en élargissant son sourire.

— Pour le jardin. »

Mme Vermeulen haussa les épaules.

« Vous êtes la seule à le croire... Tantôt encore, la cousine me demandait à quand votre mariage ; il paraît que tout le monde en parle en ville. »

Elle leva les yeux sur sa fille, qui baissait la tête, les lèvres décolorées.

« Vous supposez bien, continua-t-elle, que M. Demey n'est pas homme à s'avancer à la légère. Ce qu'on a dit à moi,

Digitized by Google

d'autres le lui ont dit et, s'il continue à venir, c'est que ce propos ne lui est pas désagréable. Il n'ose se déclarer à cause de son manque de fortune; mais j'ai des renseignements, sa position rapporte l'intérêt d'un gros capital. Vous vous valez, je puis bien dire cela devant Miss. »

Oh! oui, l'on pouvait bien dire ça devant Miss et d'autres choses encore; elle comptait si peu! Ce n'était certainement pas pour elle que le docteur venait, elle ne le savait que trop...

Mais, alors, pourquoi pleurer ainsi, petite Miss, maintenant que vous êtes seule; pourquoi, agenouillée devant votre lit, cacher votre visage pour étouffer le bruit de vos sanglots? Pourquoi, puisque vous le saviez?...

Germaine rentra souffrante du jardin, prise de fièvre; la trop grande chaleur, sans doute.

Mme Vermeulen proposa de faire chercher le médecin, mais la jeune fille refusa net et, comme elle s'agitait, demandant qu'on la laissât tranquille, personne n'insista et sa mère ne se demanda pas si ses paroles n'étaient pas pour quelque chose dans cette subite indisposition.

M. Demey était le meilleur parti de Vilvorde, elle ne doutait pas un moment que Germaine ne fût enchantée de devenir sa femme; son esprit ne pouvait concevoir qu'il en fût autrement. Elle ne vit ni les lèvres devenues blanches, ni les mains qui tremblaient, ni la hâte de sa fille à détourner la conversation.

Toute à son idée, elle voyait avec trop de satisfaction ses calculs aboutir pour s'arrêter aux sentiments de Germaine, en supposant qu'ils fussent contraires aux siens.

La sœur d'Adrien connaissait trop sa mère pour essayer de contrecarrer ses vues; l'expérience lui avait enseigné l'inutilité des résistances; jamais la négociante n'était revenue sur une décision prise. Il s'agissait donc de gagner du temps jusqu'à l'arrivée de Mme Baudoux : deux semaines. Tant que le docteur n'avait pas fait sa demande, Germaine pouvait paraître l'accepter.

Elle se prévalut de sa lassitude pour ne plus se rendre au

Digitized by Google

jardin, les jours suivants, et Mme Vermeulen, la voyant plus pâle, jugea que mieux valait peut-être cacher à M. Demey une rechute qui pouvait le décourager. Désireuse de l'éviter, elle partit le lendemain faire une tournée dans le Luxembourg pour y préparer de vieux clients à quelques commandes.

Ce subit départ apaisa l'inquiétude de Germaine. Du moment que tante aurait parlé, sa cause serait gagnée; les vingt mille francs de rentes de Michel l'emporteraient haut la main sur le revenu approximatif que se faisait annuellement le docteur; affaire pour affaire, la seconde était la plus avantageuse; Mme Vermeulen n'aurait aucun motif de refus.

Durant l'absence de sa mère, Thérèse dut se rendre à Gand, un jour de fête. Adrien proposa aux jeunes filles une promenade à travers les prairies jusqu'à Machelen. L'idée fut adoptée d'enthousiasme, surtout par Nettie, éprise des petits sentiers longeant des ruisseaux, où pousse, plus variée, une flore sauvage.

Tandis que la sœur, faible encore, s'appuie mollement au bras de son frère qui marche plus lentement, l'herboriste les devance.

Lui ne la quitte pas des yeux; il continue à marcher, le regard fixé sur la gracieuse silhouette qui apparaît et disparaît, avec des mouvements vifs, à travers les herbes qui ondoient sur son passage. Sa robe met une note rose dans le paysage que coupent çà et là des peupliers. Maintenant, elle court parmi les seigles, les bras chargés de plantes entassées au hasard, dans la hâte, un peu avide, des chercheurs. Le plein air la grise, lui donne des ailes. Au milieu de cette nature qu'elle aime et comprend, elle se sent affranchie, libre, oublieuse de toutes peines.

Germaine la regarde aussi; elle se rappelle leurs excursions à Chaudfontaine et se met à songer aux gentilles manières de Michel qui, tout le long de la route, se préoccupait de sa santé.

A présent, elle était guérie, et bientôt elle s'en irait recommencer, pour ne plus la discontinuer, cette fois, la bonne vie de la Villa des Roses. Rien qu'à cette idée, un doux bien-être se glissait en elle et, le cœur là-bas, elle continuait, silencieuse,

Digitized by Google

la promenade à travers des champs de fleurs, tandis qu'Adrien suivait la tête aimée de Nettie qui, de temps à autre, émergeait des épis de seigle.

« Voici une bonne journée, dit-il en humant l'air que parfument les foins.

— Et Nettie en profite ; regarde-la courir dans le seigle. De ce train, elle nous mènerait au village, mais je suis trop fatiguée pour aller jusqu'à Machelen. Rappelle-la, Adrien.

— Elle ne pourrait m'entendre. Repose-toi pendant que j'irai la chercher. »

Germaine s'assied sur le fût renversé d'un hêtre et, distraitement, cueille des marguerites, dont les blanches corolles se trouvent à portée de sa main ; puis, comme dans l'air une alouette chante, elle lève la tête pour chercher l'oiseau dans l'espace.

Au même moment, apparaît sur la route Philippe Demey. Il est trop tard pour l'éviter et elle redoute son approche, car elle sait qu'elle ne pourrait, le cœur plein d'un autre, répondre à ce prétendant. Le cœur battant haut, Germaine fouille des yeux le champ et, comme le docteur la salue, Nettie et Adrien arrivent sur la lisière du chemin, elle toute rose, lui rayonnant. Alors Demey, au lieu de continuer sa route, s'arrête.

« Je ne m'attendais pas à vous rencontrer, dit-il.

— Ni moi, répondit le fils Vermeulen ; il est si rare de vous trouver en promenade, docteur.

— Je suis en promenade pour le compte d'un malade... Mais, ajouta-t-il, vous paraissez vous diriger vers Vilvorde ?

— Précisément.

— Alors nous ferons route ensemble, si vous le permettez, dit Philippe en se mettant en marche pour suivre les deux jeunes filles, qui avaient pris les devants.

— Mademoiselle votre sœur vous enlève votre compagne, monsieur Adrien.

— Ma compagne d'une minute seulement... Miss s'était éloignée, j'ai été la chercher dans les seigles », répondit le jeune homme, dont la voix trembla légèrement.

Digitized by Google

Philippe ne répondit pas. Le fait de trouver Nettie en tête à tête avec Adrien l'inquiétait. Il maugréait contre les circonstances qui l'empêchaient de se déclarer ouvertement à Miss, le forçaient à la laisser auprès d'un rival qui, à la longue, l'emporterait peut-être sur lui. Pourquoi fallait-il qu'il aimât précisément cette étrangère entourée de difficultés quand il aurait pu si facilement obtenir Germaine? Elle n'est ni belle ni riche; d'où lui vient cet attrait qui la grave en nous, cette séduction qui nous la fait préférer aux autres femmes, nous fait sentir que plus jamais on n'aimera une autre comme elle? Le docteur sent que Miss est entrée dans sa vie pour n'en plus sortir, et lui, l'homme à la volonté robuste, se sait incapable de l'oublier.

Mlle Vermeulen s'était accaparée de Nettie, qu'elle plaça, comme un obstacle, entre elle et M. Demey.

« Restez près de moi, je ne veux pas qu'il me parle », avait-elle dit d'une voix contenue.

Nettie la regarda étonnée.

« Vous l'aimez donc bien?

— Moi? au contraire.

— Vraiment? »

Et dans sa reconnaissance envers Dieu, les mains de la jeune fille se croisèrent sous sa gerbe de fleurs comme dans une action de grâces. Elle pourrait l'aimer encore, cela lui était permis, puisqu'en l'aimant elle ne trahissait personne. Dans sa joie irréfléchie, elle regarda Philippe, dont le regard l'enveloppait.

Alors, comprenant enfin, sans cependant oser y croire, ses mains se détendirent sous la violence de son émotion et toute la moisson de plantes s'éparpilla à ses pieds.

« Laissez, je vais les ramasser, dit Adrien, qui, du geste, l'empêcha de se baisser.

— Je vais vous aider », dit le docteur.

Il ramassa une poignée de pensées sauvages qu'il remit à la jeune fille, et très bas, très vite, en ouvrant la main :

« J'en garde une », dit-il.

La suite à la prochaine livraison.) LÉONTINE MUSIN.

Digitized by Google

LA DÉCENTRALISATION [1]

Dans le droit privé, le groupement fait naître la question de la personnification civile; dans le droit public, la tendance au groupement organique soulève le problème du gouvernement local.

Alors que l'économie politique classique repousse en toute chose, et que le socialisme recherche en toute chose l'intervention de l'État, il est utile de se demander dans quelle limite et de quelle façon l'État peut intervenir de manière à protéger et non à étouffer l'activité individuelle.

Il existe une doctrine qui ne nie pas la liberté, la considère comme le but à atteindre, et, pour la réalisation de sa tâche, compte sur l'État comme auxiliaire bienveillant : c'est la doctrine de la décentralisation et du gouvernement local. Nous devons maintenant l'examiner de plus près.

Le caractère unitaire de notre civilisation nous vient de Rome. Les Césars nous ont légué le type d'une autorité dégagée des réalités historiques, détachée de la vie sociale, vivant au-dessus et en dehors de la nation, absorbant à son profit tous les droits collectifs ou individuels. Ils écartent les citoyens de la vie publique; ils veulent le monopole du gouvernement; ils entendent exercer, à l'exclusion de tous, une mission de tutelle; ils s'arrogent le droit de tout prévoir, de tout diriger, de pénétrer partout, d'agir pour le bien général, de régler les moindres détails de l'organisation politique, au

(1) Voir les numéros de la *Revue de Belgique* des 15 octobre, 15 novembre, 15 décembre 1893, 15 avril, 15 juin 1894.

Digitized by Google

moyen d'une administration uniforme reflétant les impulsions d'en haut et faisant respecter d'un bout à l'autre de l'empire la volonté du maître. Ils suppléent ainsi, par un mécanisme coûteux, aux forces naturelles de la nation et aboutissent au rêve grandiose d'un prince tenant, du haut du Capitole, l'univers dans sa main.

C'est la centralisation, fleur gigantesque de la culture romaine, qui, à Rome, s'épanouit sans obstacle, mais au seuil du moyen âge va se trouver aux prises avec les éléments d'un État fondé sur des principes tout différents, antithèse complète de l'Imperium.

Cet État ne se rattache plus en rien aux souvenirs de la puissance romaine; il plonge ses racines dans les communautés primitives franques, germaniques ou anglo-saxonnes; les antiques Landsgemeinde, les tribus, les centaines, les Town-Ships, fournissaient l'image de petits gouvernements politiques, judiciaires, économiques, grâce auxquels la nation, agissant par elle-même, n'avait pas à déléguer ses pouvoirs à une autorité centrale. Chacun, dans son groupe, faisait l'apprentissage de la vie publique; chacun participant à l'action collective, participait aussi à la décision collective; chacun était juge et soldat, législateur et administrateur, gouvernant et gouverné. Du chef au dernier des hommes libres, il y avait une circulation ininterrompue d'énergie, un enchaînement continu de droits et de devoirs. Et peu à peu, qu'il s'agisse de l'Église ou de la Féodalité, des campagnes ou des villes, partout l'on rencontre des catégories d'individus liés par la communauté des intérêts locaux et des passions locales, arrachés à l'isolement qui atrophie, au pouvoir qui opprime, et mis à même de se développer dans leur milieu naturel. Les libertés locales les rapprochent et leur font sentir qu'ils ont besoin les uns des autres, tandis que l'exercice honorifique des fonctions locales leur donne la maturité et la considération.

La souveraineté qui émane de tels groupes ne crée plus artificiellement un mécanisme bureaucratique; elle est la synthèse des forces organiques populaires; elle ne plane plus au-dessus

Digitized by Google

du peuple, mais se confond avec lui. Ici comme dans le droit privé, l'idée sociale s'oppose à l'idée romaine : Rome, qui a produit l'individualisme, a aussi produit le pouvoir absolu et la centralisation administrative; l'idée sociale du moyen âge, mère de la corporation, a donné naissance au gouvernement local et aux magistratures populaires. D'un côté, une administration toute-puissante gouverne au nom du maître; de l'autre, la nation se gouverne elle-même, en répartissant les fonctions gouvernementales dans les différents organismes sociaux.

C'est la décentralisation qui, à l'encontre du césarisme, garantit l'indépendance locale ; dans chaque groupe, elle appelle le plus grand nombre au contrôle des intérêts publics et fait participer les meilleurs et les plus aptes au maniement des affaires et à l'exercice des fonctions.

Ce qui a manqué au moyen âge, c'était l'unité ; ce qui aurait pu sortir du moyen âge, s'il avait par un développement régulier donné ce qui était en lui, c'était la consécration définitive des libertés locales. Malheureusement, tout a été sacrifié au triomphe de la conception centralisatrice, et la structure fédérative de la société avec sa hiérarchie d'organes et d'unités intermédiaires, d'ordres, de provinces, de communautés rurales et urbaines, de corporations, de métiers, tombe en poussière devant l'irrésistible poussée de la monarchie unitaire.

L'État moderne, avec ses défauts, étant le rejeton de l'État romain, il est naturel que la centralisation soit due à des causes identiques à celles qui ont produit l'individualisme; à mesure que les légistes aidaient à affaiblir et à dissoudre les groupes sociaux, ils aidaient à construire et à fortifier l'autorité centrale, et à mesure que les individus se sentaient plus isolés, ils tournaient avec plus d'inquiétude leurs regards vers le pouvoir central. Ce sont les légistes, tout pénétrés de la culture antique, qui préparent en Europe l'idée de l'unité, de l'autorité distincte de la nation, et d'une bureaucratie investie au sommet, de la mission d'assurer le bien-être public. Ce sont les légistes qui, en Allemagne, prêtent leur appui à la dynastie des Hohenstäufen; qui, en France, soutiennent les aspirations de Philippe le Bel et Louis XI, de Richelieu et

Digitized by Google

Louis XIII; en Belgique, fournissent des armes à l'ambition des ducs de Bourgogne; en Espagne, se font les auxiliaires de Philippe II. Grâce à leur influence, la notion d'un État exprimant d'une façon concrète et réelle la conscience populaire et le droit vivant, s'évanouit devant la notion d'un État créateur du droit et réalisant le bonheur universel au moyen de gros revenus qu'il demande aux masses.

A leur tour, les théologiens, les philosophes et les poètes, Thomas d'Aquin ou Occam, Marsile de Padoue ou Dante, rapportant tout à une source divine unique, et proclamant le principe : *Multitudo derivatur ab uno*, font prévaloir, au milieu de la complexité du moyen âge, la simplicité d'une monarchie centralisée. Les humanistes comme Œneas Sylvius, Patrice de Sienne, cherchant leurs exemples dans l'histoire romaine, imitent les théologiens et propagent la même théorie.

Enfin, la transformation économique de l'Europe achève de détruire le gouvernement local et d'étendre le vaste outillage dont toutes les parties reçoivent uniquement leur impulsion d'en haut. A la vie sociale organique succède la vie individuelle mécanique; l'apparition de la fortune mobilière et de l'industrie supprime les rapports patriarcaux, les citoyens ne consacrent plus leur temps à la chose publique, les charges locales exercées gratuitement, en accomplissement d'un devoir social, disparaissent; elles sont remplacées par des fonctionnaires salariés, nommés par l'État et payés au moyen de l'impôt. Ces agents techniques, élevés loin de ceux qu'il faut administrer, finissent par former un corps spécial et permanent, distinct du peuple, et, à mesure que de nouveaux besoins surgissent, de nouvelles fonctions doivent être créées, et la bureaucratie se développe. Après le XV^e^ siècle surtout, les progrès de la centralisation sont continus et rapides. La royauté brise les dernières résistances des grands; la guerre de Trente ans brise les dernières résistances des petits; le traité de Westphalie consacre la souveraineté territoriale des princes, et quand toutes les fonctions sociales ont été absorbées peu à peu par l'État, Louis XIV faisant un dernier pas encore, refusant la convocation des États généraux, supprimant les

Digitized by Google

assemblées provinciales et la vie municipale, concentre toutes les fonctions de l'État en sa personne.

Lorsqu'à Versailles on se trouve sur la grande terrasse, au pied du château, ayant, derrière soi, le long développement des bâtiments de Mansard et, devant soi, le parterre d'eau, le tapis vert et le grand canal, on comprend, mieux que jamais, l'influence de la centralisation sur l'esprit public, la littérature et les mœurs. Après la profondeur de l'art gothique, cherchant l'harmonie et la souveraine beauté, non dans la symétrie géométrique, mais dans l'intensité du sentiment, dans la splendeur des proportions, dans l'infinie variété de détails, dont l'ensemble converge vers un but commun; après la robuste floraison de la Renaissance, son éclat, sa richesse, son exubérance de vie, de pensée, d'imagination, ses aspirations ardentes vers une nature plus joyeuse et une humanité plus libre, voici que se dresse un art sec, compassé, uniforme, rectangulaire, d'une régularité et d'une monotonie désespérantes. On l'a revêtu de pompe et de magnificence; on a entassé les ors et les marbres; sur le fond des allées architecturales se détache la blancheur des statues; dans les bassins circulaires, les dieux et les naïades émergent des eaux tranquilles. Mais rien ne parle à l'âme ou aux sens. Partout l'on se heurte à la ligne droite, à l'inflexible logique de l'unité classique, au nivellement universel qui, après avoir mutilé la nature même, étouffe les esprits et les cœurs et abaisse l'homme et la société.

Une fois lancée sur la pente de la centralisation à outrance, la France ne s'est plus arrêtée et a entraîné avec elle le continent. 1789 a continué, à ce point de vue, le siècle de Louis XIV, comme l'Empire a continué la Révolution, comme le XIX^e^ siècle a continué l'Empire. Et, ensemble, ces trois derniers siècles ne sont, sous des formes diverses, que le reflet et le prolongement du siècle d'Auguste, c'est-à-dire du système qui, faisant de la nation une pâte molle, permet au législateur de la découper en tranches et à un soldat de fortune, de l'égarer et de l'enchaîner à son char.

Les cent ans qui viennent de s'écouler nous apprennent cependant quelque chose de plus encore : ils nous montrent

Digitized by Google

clairement que pour empêcher les abus du pouvoir central, il ne suffit pas de le démocratiser. La France a renversé du trône le monarque absolu; elle y a installé le peuple; elle a appris, à ses dépens, que la centralisation peut être aussi funeste quand elle est aux mains du peuple que quand elle est aux mains du roi. Et si un souverain absolu, comme Marie-Thérèse, Frédéric le Grand ou Léopold de Toscane, ne fait pas nécessairement le mal, une assemblée absolue ne fait pas nécessairement le bien. La Convention n'a pas mieux que Louis XIV respecté les libertés locales. Elle n'a pas exercé une moindre contrainte sur cette partie de la nation uniquement désireuse de vivre à l'abri des agitations. Elle n'a pas reculé davantage devant les obstacles opposés à la réalisation de ses volontés.

Que signifie, d'ailleurs, dans le système centralisateur, le gouvernement du peuple par lui-même, sinon le gouvernement de la majorité ou de ceux qui se font accepter comme majorité? Et pourquoi le despotisme majoritaire ne serait-il pas redoutable à l'égal du despotisme d'un seul? On peut même, avec Stuart Mill, soutenir qu'il est plus dangereux, car, fort de son caractère démocratique, il se croit autorisé à pénétrer plus avant dans tous les domaines, et, se fondant sur l'origine populaire du pouvoir, il n'hésite pas à lui donner le maximum d'attributions, si bien que la démocratie est plus exposée que tout autre régime à exagérer les effets de la centralisation administrative.

Ainsi, quand la démocratisation s'ajoute à la centralisation, tous les appétits étant éveillés en même temps, sans qu'il y ait de responsabilité nulle part, il se produit une lutte à outrance où ce ne sont ni les meilleurs ni les plus capables qui l'emportent. La multitude n'ayant pas appris par la pratique du gouvernement local à se servir de la liberté, ne sait ni se modérer ni se recueillir; elle applique, dans la vie publique, l'opinion que tous nous sommes tentés d'appliquer dans la vie privée, à savoir que chacun devrait agir comme nous-mêmes; elle devient peu à peu intolérante et sectaire, et le niveau social s'abaisse graduellement avec les âmes et les caractères.

Mais si le remède aux abus du despotisme unitaire de

Digitized by Google

l'État n'est pas dans la démocratisation, est il peut-être dans l'affaiblissement de l'État? De nombreuses écoles, depuis les Girondins jusqu'aux économistes classiques, ont réagi contre la théorie du pouvoir fort, ont essayé de restreindre de plus en plus le domaine de l'État et ont proclamé que l'État devait préparer sa destitution.

Qu'ont-elles produit?

S'il suffisait d'énerver l'autorité pour assurer la marche régulière de la société, nous aurions atteint le point culminant de la civilisation. L'histoire moderne, en effet, nous fait assister à la dissolution progressive de l'idée de l'État; monarchie de droit divin, monarchie constitutionnelle, monarchie parlementaire, souveraineté des assemblées démocratiques, souveraineté des individus, telles sont les étapes de ce recul continu de l'État. La monarchie parlementaire est déjà une réaction contre l'absolutisme. Le parlement a pour but d'abord d'abaisser, ensuite d'absorber la royauté. Le roi ne peut plus rien sans le parlement. La majorité parlementaire asservit le pouvoir; elle lui impose les lois, les nominations, les dépenses, et balaie ce qui lui résiste. Puis le parlement, après avoir battu en brèche la royauté, est lui-même battu en brèche par la multitude. Le gouvernement doit se faire modeste, s'effacer, agir le moins possible, piétiner sur place, se résigner au rôle de veilleur de nuit. Et il devient instable.

Il est à la merci des passions de la foule. Il donne (voyez par exemple, en France, à la fin du règne de Louis-Philippe, au moment des procès scandaleux de Teste, de Cubière, du duc Praslins) le spectacle de l'autorité en proie aux soupçons haineux, aux erreurs, aux préjugés, à l'envie, et finissant par sombrer dans la tourmente.

On admet désormais que le pouvoir doit se retremper dans le peuple. Le roi était devenu impuissant sans le parlement, le parlement devient impuissant sans les masses; le droit de vote est accordé à tous, la doctrine du plébiscite s'affirme; le ministère doit compter avec les coalitions, les cabales, les intrigues des partis; les partis doivent compter avec les coalitions, les cabales, les intérêts des électeurs et des courtiers

Digitized by Google

électoraux; la presse, les livres, les brochures, les clubs font de chacun de ces électeurs un homme d'État présomptueux et omniscient; chacun d'eux, dans la démocratie unitaire, aspire au portefeuille ministériel, comme sous l'empire napoléonien tout soldat aspire au bâton de maréchal ; tout citoyen se considère comme le but de la vie sociale et politique, et les théoriciens de l'anarchie, Max Stirner ou Nietsche, proclament que l'univers n'existe que pour le triomphe, le bonheur et la jouissance de l'individu.

Telle a été la marche de l'esprit public. Et il est visible pour tous qu'en affaiblissant simplement l'État, en en faisant une sorte d'abstraction sans se préoccuper des abus de la tendance unitaire, on a poussé à l'absurde les défauts de l'individualisme, on n'a pas réagi contre les défauts de la centralisation. La centralisation est toujours vivace, c'est-à-dire que les centres seuls ont un rôle, la vie locale est nulle, l'esprit local est anémié, le gouvernement local un souvenir. Aux jours de fête officielle, on voit se dérouler le cortège éclatant et splendide des grands corps de l'État. La nation le regarde passer. C'est, dans les pays latins, l'image du régime moderne. Toutes les fonctions publiques d'un côté, tout le peuple de l'autre; toute l'activité sociale drainée vers le centre; toute la population des petites villes et des campagnes végétant dans l'inertie et ayant désappris le self-government.

N'est-ce pas un fait saisissant, d'ailleurs, que l'indifférence des classes appelées gouvernantes pour le gouvernement dans le vrai sens du mot? Elles y participent aussi peu que les gouvernés. Elles font, il est vrai, un peu de politique théorique aux jours d'élections, mais retombent bien vite dans leur marasme et, s'imaginant avoir payé leur dette au pays en payant l'impôt, elles refusent toutes les charges sociales et abandonnent l'administration au gouvernement, lui imposant la tâche surhumaine de tout faire, de suffire à tout, sans lui apporter aucun secours.

C'est là une des faiblesses de la société actuelle, et cette faiblesse se manifeste d'une façon plus marquante encore par la plaie toujours grandissante de l'absentéisme.

Digitized by Google

Le monde est peuplé de localités paisibles, de villages obscurs où des humbles, dont on ne saura jamais le nom, travaillent dans le silence et meurent ensevelis dans l'oubli. Au-dessus d'eux a passé l'ouragan des passions humaines; ils ont entrevu tour à tour les excès du despotisme féodal, les fureurs révolutionnaires, les horreurs de la guerre ou la corruption d'orgies analogues à celle que Paris a surnommée l'orgie libératrice de Notre-Dame de Thermidor. Et rien ne les a terrassés. Après la tourmente, on les a retrouvés attelés à la tâche coutumière, toujours debout comme les blocs granitiques que la vague recouvre pendant la tempête et qui, bientôt après, sur la mer apaisée, se dressent dans le bleu du ciel profond.

Ils sont, eux aussi, le granit de l'humanité.

Ils conservent éternellement le dépôt de la santé morale et physique; ils puisent, dans leur communion constante avec la nature, la confuse notion de la continuité des choses; leur bon sens terre à terre est un contrepoids à la surexcitation cérébrale, à l'agitation nerveuse des intellectuels des grandes villes; c'est dans leur milieu que naissent les esprits pondérés dans des corps robustes; les hommes qui ont aux pieds l'humus de la terre natale et dans les yeux les clartés de la civilisation, combinent en eux les deux grandes forces directrices de l'univers, l'hérédité et l'évolution, la tradition et le progrès, et se gardent à la fois de cette double exagération : n'admettre que le neuf ou ne trouver bon que le vieux.

Et quand ceux qui ont le temps, la fortune, l'influence, l'expérience dédaignent ces milieux vivifiants, quand ils abandonnent la terre ou l'usine pour les grandes villes, ils sèment la haine et l'envie là où ils auraient pu faire germer la paix sociale; ils dessèchent les sources de la vie locale, favorisent par l'exemple l'exode vers les capitales; ils provoquent le dépeuplement et l'appauvrissement des campagnes; l'exercice des fonctions locales devient impossible faute d'hommes pour les remplir, et l'autorité centrale est obligée, une fois de plus, de suppléer à l'absence de gouvernement local. On croit dès lors que toute la force perdue par les organes locaux s'est réfugiée au centre, et

Digitized by Google

toutes les mains sont tendues vers l'État à qui, de plus en plus, on demande l'impossible.

Pour combattre ces maux, il n'y a qu'un remède : la décentralisation et le self-government.

La croyance que l'on pourrait arriver de nos jours à se passer de l'autorité a été une illusion et une erreur. L'autorité, dans la société telle qu'elle existe, est indispensable. Dans tous les domaines, ordre intérieur et extérieur, législation, finances, police, hygiène, rapports économiques, voies de communication, instruction, colonisation, elle a un rôle à jouer, une action ou un contrôle à exercer; et, dans tous ces domaines, elle a besoin de spécialistes, c'est-à-dire de fonctionnaires surveillant avec esprit de suite, science et compétence, la marche régulière et continue des services publics.

On ne saurait le nier : plus la civilisation se développe, plus les contrastes s'accentuent, plus manifestement apparaît pour l'État le devoir de chercher à régler et à équilibrer les rapports sociaux, et son attitude négative au XIX^e^ siècle non seulement a enfanté la théorie socialiste revendiquant plus d'harmonie entre l'État et les éléments sociaux, mais, de plus, elle a été illogique. En obéissant aux partisans de l'abstention, en maintenant par la prétendue liberté du contrat de travail la prépondérance des employeurs, en laissant s'accroître les inégalités, en ne contribuant pas à la formation des petits patrimoines en face de la concentration des grandes fortunes, en n'intervenant pas en faveur des humbles demandant protection, l'État, par cela même, semblait protéger uniquement ceux qui n'avaient rien à demander et maintenir les privilèges des puissants contre les réclamations des faibles.

De là une réaction fatale et qu'il a été insensé de ne pas prévoir : les faibles n'obtenant rien ont voulu avoir tout. A un État assurant le règne de la bourgeoisie industrielle, ils ont rêvé d'opposer un État assurant le règne des ouvriers.

Mais entre l'État veilleur de nuit des économistes et l'État omnipotent des socialistes, il y a place pour un État social ne servant ni aux riches à écraser les pauvres, ni aux pauvres à écraser les riches, ni au nombre à écraser la minorité, mais se

Digitized by Google

mettant au service de tous et assurant le règne de la justice par le respect de tous.

Une législation ouvrière n'est pas plus tyrannique qu'une législation civile, dès que l'on tient compte de tous les intérêts en présence. Seulement, il ne faut pas l'oublier, il y a dans le monde autre chose que les prolétaires du travail manuel ; il y a les prolétaires du travail intellectuel et des professions libérales, dont la situation est lamentable et l'avenir aussi sombre que celui des ouvriers les moins bien partagés. Il y a le petit patron, le petit bourgeois dont la vie dans la mêlée de la concurrence est une lutte pénible et constante. Le problème est donc complexe. L'État peut-il le résoudre complètement? Il n'y faut pas songer. Peut-il aider à le rendre moins poignant? Assurément. Pour tendre vers ce but, on lui dira d'abord ce qu'il ne doit pas être. Il ne doit pas être l'opérateur capricieux faisant d'une matière diffuse l'objet de ses expériences. Il ne doit pas être un pur symbole planant dans le vide au-dessus des passions de la foule. On lui dira ensuite ce qu'il peut essayer d'être : il doit représenter la nation organisée, reposer sur les traditions historiques et le développement naturel des peuples, être le faisceau des organismes sociaux, l'association des associations dont parle Montesquieu. Les fonctions, au lieu d'être centralisées au sommet, doivent être distribuées dans les organismes fondamentaux du corps social ; les citoyens ont à reprendre une partie de la tâche actuellement dévolue à l'administration professionnelle et à concourir avec celle-ci à l'accomplissement des devoirs sociaux. C'est là le caractère du gouvernement local.

Il conserve à l'État la direction suprême et lui permet, suivant l'expression de Comte, « de rappeler sans cesse la pensée de l'ensemble et le sentiment de la solidarité commune », il lui donne une réalité concrète sans nuire aux droits de l'individu.

Il concilie l'unité nationale, conquête des temps modernes, et les libertés locales, legs précieux du passé.

Il concilie le régime démocratique avec le respect de l'ordre et de l'autorité.

Les grandes démocraties centralisées n'ont pas de chance de

Digitized by Google

durée; elles périssent comme les monarchies absolues par l'excès de leur puissance. Rousseau reconnaissait déjà que la démocratie convient surtout aux communautés restreintes. Et l'histoire nous montre les vices des démocraties étendues et privées du contrepoids du gouvernement local. Bryce a signalé leur intolérance, leur esprit autoritaire, leur amour des idées générales, des succès faciles, du bien-être, leur désir du changement, leur mépris de la légalité, leur dégoût pour les efforts patients et laborieux pour l'étude approfondie des questions pratiques. Si les petits groupes locaux sont souhaitables, c'est parce qu'on y trouve l'habitude du contrôle et du travail quotidiens, le dédain des creuses déclamations, le respect des services rendus et, par contre-coup, plus de bienveillance réciproque, de sérieux et de dignité.

L'île de Jersey offre, à ce point de vue, un exemple remarquable des mérites du gouvernement local et de la fédération des groupes locaux.

L'Europe, pour se ménager un développement normal et régulier, devra en revenir aux anciennes traditions des peuples libres, à ce régime pour lequel l'autorité est comme la vie elle-même. La vie ne choisit pas des hauteurs où elle trône dans la solitude, elle est répandue partout. Comme elle, l'autorité doit être répandue dans tout le corps social.

On dit : Pourquoi retourner en arrière? L'unité, c'est le progrès, la cohésion, la rapidité des mouvements. La complexité de la décentralisation, c'est le passé, le particularisme, les frottements, les lenteurs d'exécution.

L'histoire contemporaine répond à ces défiances : ce qui a fait la force des cités grecques, de la ligue achéenne, des communes flamandes, de la ligue hanséatique, de la ligue des villes du Rhin, des confédérations des villes du sud de l'Allemagne et des villes lombardes, ce qui a fait la force des Pays-Bas et de l'Angleterre fait encore en ce moment la force de la démocratie rurale en Suisse, des États-Unis d'Amérique et de l'empire britannique.

L'Amérique surtout mérite d'attirer spécialement l'attention. Elle a retrouvé le type de l'État fédératif dont notre

Digitized by Google

moyen âge avait déposé le germe dans le droit public européen. Elle constitue une démocratie tempérée par la décentralisation et le gouvernement local. Et en 1789, au moment où la France allait pousser à l'extrême l'idée de la centralisation, la constitution fédérale se distinguant de toutes celles qui allaient être promulguées sur le continent, montrait la préoccupation des buts supérieurs que nous aurions toujours dû avoir devant les yeux : elle songeait à garantir non seulement les libertés individuelles, mais aussi les libertés corporatives; elle réglait les rapports du gouvernement, non seulement avec les individus, mais avec les groupes locaux; elle assurait l'indépendance des uns comme des autres; elle déterminait avec soin la sphère réciproque de souveraineté des autorités locales et du pouvoir central, et considérait les gouvernements locaux et le gouvernement fédéral comme des facteurs de valeur égale.

L'Amérique a conservé la marque de son origine : la grande république des États-Unis ne fut-elle pas au début une simple corporation, transformée bientôt en colonie, puis en État? La constitution fédérale de 1776 n'est-elle pas simplement le développement de la charte coloniale de 1684 qui, à son tour, étend la charte d'incorporation accordée en 1628 à la compagnie du Massachusetts ?

Actuellement, l'État américain est une association de quarante-deux États. Chacun a sa Constitution, son pouvoir exécutif, ses deux Chambres, son administration particulière, son système fiscal, son droit, sa procédure, sa justice. Dans chacun, de multiples organismes locaux indépendants, comtés, cités, townships, districts scolaires, se superposent sans que l'un d'eux absorbe les autres. A la base se trouve le Township dont l'autonomie est complète. La petite communauté rurale qui, chez nous, s'atrophie et s'étiole dans la mélancolique solitude et l'abandon, forme là-bas une corporation prospère, pleine de mouvement et de vie. Avec son assemblée électorale, son pouvoir législatif, son comité scolaire, ses attributions de police, d'hygiène, de finance, de charité, elle constitue un État en miniature; elle est la moelle de la république américaine. Et si l'enthousiasme inspiré jadis

Digitized by Google

par Tocqueville pour le nouveau monde a bien diminué, si la démocratie vantée par lui ne s'est pas montrée irréprochable, si des abus effrayants se sont manifestés dans les grands centres, si à New-York le suffrage universel privé d'organisation a produit la corruption effrénée qui a son siège à Tamany Hall, il faut reconnaître, et Bryce le montre dans son admirable livre *The american commonwealth*, que le salut des États-Unis réside dans les institutions locales, dans la démocratie rurale, dont la modération et les qualités solides font contrepoids aux excès de la démocratie urbaine et la tempèrent.

Le secret de la force de résistance des États-Unis est dans la décentralisation. Grâce à la décentralisation, l'initiative, l'énergie, l'activité, le sentiment de la responsabilité et de l'indépendance sont répandus dans toute l'étendue du territoire; grâce à elle, le citoyen est, partout où il réside, rattaché à l'ensemble du pays par les liens indestructibles du patriotisme local, par la communauté des intérêts locaux, par la pratique constante des droits et des devoirs locaux. Et c'est ainsi que l'échec de la démocratie à New-York n'entraîne pas la perte de la démocratie américaine.

Quand on considère l'immense mécanisme gouvernemental et administratif, en apparence si compliqué, de l'Amérique du Nord, le pouvoir fédéral avec son président, ses deux Chambres, sa justice, supporté par quarante-deux États qui peuvent être ramenés eux-mêmes à des organismes de plus en plus élémentaires, dont chacun constitue une communauté politique douée d'organes multiples répondant à autant de fonctions sociales, on admire dans ce régime, malgré ses défauts évidents, un robuste faisceau de forces sociales et un type de société politique dont les grandes lignes s'imposent à nos méditations. Il y a là un exemple pour tous ceux qui ne voient pas dans le nivellement égalitaire, dans la suppression de la variété des groupements, dans la logique de la symétrie, le dernier mot de la perfection politique.

L'Angleterre, à son tour, qui, après Guillaume le Conquérant, a failli un moment être soumise à un système centralisateur, a su réagir; elle a maintenu la vigueur sociale dans la

Digitized by Google

nation entière en distribuant le travail social dans la nation entière. Jusqu'au XVIII^e siècle, elle a pu, s'appuyant sur la petite classe moyenne rurale et urbaine, groupée dans des corps historiques et traditionnels, réaliser le vrai gouvernement local et conserver l'esprit des institutions locales. Les mœurs y aidaient puissamment; l'industrie était corporative et domestique, les rapports économiques et sociaux avaient un caractère familial et intime et, à la campagne, le squire vivant dans ses terres, accomplissant gratuitement les fonctions de juge et d'administrateur, était l'âme du gouvernement local.

Mais à la fin du XVIII^e siècle, la société patriarcale se dessèche au souffle de la grande industrie; les charges honorifiques, les organismes locaux, les traditions historiques cèdent à l'effort de la centralisation bureaucratique. Pourtant, les racines du self-government étaient si profondément enfoncées dans le sol, elles plongeaient si loin dans le passé que rien n'a pu les détruire et, aujourd'hui, le gouvernement local prend un élan nouveau : la loi de 1888 sur les County councils, celle de 1894 sur les Parish councils sont un retour à des principes auxquels l'Angleterre doit une situation digne d'envie.

Les unions de paroisses, associations spontanées de petits groupes organiques, douées de la personnification civile, investies d'un rôle important en matière de bienfaisance, d'éducation, d'état civil, etc., les districts de police, les districts sanitaires, sont autant de corps autonomes et variés, ayant chacun un budget, une assemblée électorale, un bureau d'employés, recrutant un grand nombre d'agents gratuits et réalisant ainsi, d'une façon remarquable, tous les avantages du gouvernement local (1).

Sur le continent, la Suisse est actuellement la plus ancienne confédération de groupes locaux autonomes, la plus ancienne forme sociale s'éloignant de la notion latine de la souveraineté. Les cantons, qui sont la base du gouvernement helvétique, ne représentent pas des subdivisions artificielles créées par le

(1) M. Oscar Pyfferoen, chargé de cours à l'université de Gand, dans un livre qui paraît à l'instant : *Les réformes communales*. Bruxelles, Schepens, 1895, expose avec un grand talent tous les détails du systeme.

Digitized by Google

pouvoir dans un but administratif, mais des organismes indépendants associés pour former un État fédéral, et dont chacun dans sa sphère a une autorité égale à celle du gouvernement central dans la sienne.

Les commencements de la confédération suisse ont été aussi modestes que ceux de la confédération américaine; ses résultats ont été aussi splendides. La Suisse est sortie de l'union contractée, en 1291, entre les cantons d'Ury, de Schwytz et d'Unterwald ; cette union est devenue, en 1353, la confédération des huit cantons et, en 1513, la confédération des treize cantons. En 1798, elle cède un instant à l'influence unitaire de la France pour retourner bientôt au régime fédératif qui, actuellement, concentre en un organisme puissant les institutions locales de vingt-deux cantons et sauvegarde l'unité nationale, tout en laissant aux citoyens un maximum de liberté et en tenant compte des différences de race, de langue et de caractère.

La Belgique aussi a connu les traditions locales et il est regrettable qu'elles aient été brusquement rompues. Quand, il y a un siècle, sur la place de l'Hôtel de Ville de Bruxelles, les représentants du gouvernement révolutionnaire interdisaient toute assemblée de citoyens de la même profession et, quelques jours plus tard, faisaient vendre les archives et le mobilier des corporations, ils anéantissaient les derniers vestiges du système politique qui a fait l'éducation de l'individu et l'a émancipé. Si les principes consacrés par le grand privilège de Marie de Bourgogne s'étaient développés d'une façon continue et régulière, nos libertés modernes seraient le prolongement logique de nos vieilles libertés locales; nos institutions, au lieu d'être le produit artificiel de la raison abstraite, auraient la vigueur des plantes qui ont cru lentement sur le sol natal; notre État représentatif serait encore la fédération des provinces, des communes, des organismes collectifs répondant à des besoins sociaux et conscient de la diversité des intérêts locaux, il ne la sacrifierait pas au besoin esthétique de l'uniformité.

Le passé, où les États généraux émanaient des États provinciaux, où ceux-ci émanaient des villes et des campagnes,

Digitized by Google

où les villes émanaient des corporations urbaines, où la nation participait ainsi d'une façon constante aux affaires publiques, nous offre l'exemple d'une société politique supérieure à la nôtre, et, sur bien des points, des leçons dont il y a lieu de profiter. En ce qui concerne la plénitude et l'intensité de la vie sociale, la pondération des mouvements, l'histoire offre peu d'enseignements analogues à celui que nous fournit la glorieuse bourgeoisie d'Amsterdam au XVII[e] siècle, cette bourgeoisie forte et prospère, éclairée et tolérante, tenant tête sur terre et sur mer aux grandes puissances et protégeant en même temps Descartes, Beyle et Spinoza.

C'est donc à ces sources que les pays centralisés et atomisés doivent s'inspirer. La vitalité des corps organisés, corporations, communes, cantons, provinces, est à la fois une digue contre la faiblesse de l'individu et contre la tyrannie du pouvoir.

Il importe de laisser s'épanouir la variété des intérêts locaux, de distinguer dans le droit administratif comme dans le droit électoral les campagnes des villes, de ne pas donner une organisation externe identique à un hameau et à une capitale (1); il importe d'imiter l'Angleterre autorisant les Unions de paroisses (2) et de substituer comme unité politique et administrative aux petites communes rurales trop faibles pour remplir un office public quelconque, la fédération cantonale de ces petites communes ; il importe, enfin, de favoriser la renaissance des organismes collectifs, expression tangible des intérêts sociaux les plus réels, tels que conseils régionaux agricoles, industriels, commerciaux, groupes juridiques, artistiques, scientifiques, etc. (3), et de faciliter ainsi la représentation des intérêts.

Dans le domaine économique, il en est de même. Les rapports entre les classes ouvrières et les classes industrielles existent et doivent être réglés. Mais, si la liberté absolue de l'école économique classique est funeste à la classe ouvrière, la réglementation centralisée de l'école collec-

(1) AD. PRINS, *La démocratie et le régime parlementaire*. Bruxelles, 1883.
(2) OSCAR PYFFEROEN, *Les réformes communales*. Bruxelles, 1865.
(3) DE GREEF, *La Constituante et le régime représentatif*. Bruxelles, 1892.

Digitized by Google

tiviste met en péril l'existence même de la civilisation. L'autorité a incontestablement un devoir à remplir. Comment doit-elle procéder?

Qu'on laisse le travail ou le capital maître des conditions économiques et chacune des parties en cause sacrifiera les intérêts de l'autre partie; que l'on oppose dans un pays la classe des industriels à celle des prolétaires et l'antagonisme intransigeant s'accuse. Que l'on mette en présence dans une localité un groupe professionnel d'employeurs et un groupe professionnel d'employés et les bonnes volontés se rapprochent. Les résultats des Chambres d'explications fondées à Mariemont par M. Weiler sont décisifs à cet égard.

Ce sont là des indications précieuses. A coup sûr, la situation du monde économique actuel justifie l'intervention de l'État. Mais l'autorité centrale n'a pas assez de souplesse pour s'adapter à toutes les nécessités de la production nationale. Pour la solution de n'importe quelle difficulté économique (que ce soit le travail des femmes et des enfants ou l'assurance ouvrière, par exemple), une loi uniforme appliquée même à une seule industrie dans un pays entier, fera autant de mal que de bien. Il faut tenir compte des habitudes, des mœurs, des conditions du travail qui varient de localité à localité. La loi peut bien poser des principes, tracer un cadre général, elle doit laisser à des autorités régionales en rapport avec des groupes régionaux le soin de faire des règlements régionaux. Il importe donc, comme Humboldt le demandait déjà, de posséder des conseils régionaux capables de se substituer au gouvernement et de prendre les mesures utiles sur place, en connaissance de cause, après avoir entendu les parties intéressées encadrées dans leurs groupements professionnels. Les Conseils de l'industrie et du travail sont un pas dans cette voie et offrent un moyen de se rapprocher à la fois de l'association des individus, de la décentralisation de l'autorité et de la réglementation locale.

En ce qui concerne la justice, l'avantage de la décentralisation est tout aussi évident. Notre justice impersonnelle et centralisée est lente, formaliste et coûteuse. La justice répressive

Digitized by Google

surtout, jugeant des prévenus qu'elle ne connaît pas d'après des règles étroites dont la signification échappe à la foule, est souvent un pur symbole. Le juge local même non juriste, mais doué d'expérience et de maturité, habitant au milieu des justiciables, se décidant d'après les inspirations du cœur et le bon sens, décharge d'abord les juridictions centrales d'une foule d'affaires qu'elles expédient trop sommairement; ensuite, il donne à la justice plus de réalité et d'efficacité, quelque chose de plus simple; enfin, il aide à la diffusion du sentiment du droit, qui reste sans cela le monopole d'un petit nombre de spécialistes.

Gambetta avait bien raison de convier la législature au relèvement des fonctions du juge de paix. Les magistrats des grandes villes du continent voient défiler sous leurs yeux une population qu'ils ne peuvent juger bien parce qu'ils la connaissent mal, et en arrivent à rappeler Bridoye qui jugeait les procès aux dés. Le juge local, dans le canton où il passe ses jours, est rattaché par des liens sociaux, par le contact permanent, aux hommes qu'il doit juger, et son rôle perd le caractère abstrait qu'il a trop souvent, pour devenir plus humain et plus vivant. Il suffit de songer aux dicastéries athéniennes, aux officialités, aux justices corporatives du moyen âge, aux juridictions disciplinaires ou professionnelles modernes, aux juges de paix des petits cantons ruraux pour constater que c'est là où le magistrat répressif est en rapports constants avec la population locale que la justice est le mieux rendue.

Je rappelle aussi les juges de police de la tradition anglo-saxonne, avec leur compétence étendue. Ces 12,000 magistrats, dont beaucoup ne sont pas des légistes et exercent encore aujourd'hui, comme jadis, des fonctions purement honorifiques, n'ont-ils pas une influence considérable, un prestige légitime? Ne contribuent-ils pas à la grandeur de la justice anglaise? Ne sont-ils pas un exemple frappant de l'efficacité de la justice locale?

J'ajoute, au point de vue de la portée sociale de la justice, que les délinquants condamnés loin du lieu du délit et longtemps après la date de sa perpétration, n'excitent aucunement

Digitized by Google

les sentiments de réprobation de la multitude, qui, n'ayant pas souffert de l'infraction, reste indifférente ou curieuse, quand elle ne devient pas bienveillante. Pour que l'opinion publique conserve la notion du juste et de l'injuste et soit d'accord avec ceux qui jugent, le délinquant doit être condamné rapidement, au milieu des citoyens dont il a troublé la sécurité.

Et chose curieuse, à noter en passant. A côté de la tendance napoléonienne, qui consiste à centraliser la justice, l'on constate au contraire une tendance décentralisatrice là où elle a le moins de raison d'être, c'est-à-dire dans le domaine de la police judiciaire, qui, chez nous, est communale, alors qu'elle devrait être, comme ailleurs, entre les mains de l'État (1).

Passons au domaine de l'instruction; il est facile d'y mettre en relief les vices de la centralisation. L'État n'a pas le droit de donner à tous les esprits une empreinte identique, de couler toutes les intelligences dans le même moule. Que le despote qui rêve d'imprimer une direction uniforme à l'éducation nationale s'appelle César ou peuple, le danger est le même. L'État a à prescrire le principe de l'instruction et à en fournir les cadres, mais l'instruction doit être adaptée aux besoins variés de la nation. Y a-t-il rien de plus funeste que l'immuabilité d'un enseignement imposé aux citoyens d'un pays et appliqué sur toute l'étendue du territoire par une armée de fonctionnaires, où le cuistre et l'homme de talent, emprisonnés dans le même règlement, ne sont que des esclaves courbés sous le joug uniforme des programmes, des manuels et des concours officiels? Une instruction égalitaire et centralisée est contraire aux besoins de l'humanité. Loin d'aider au rapprochement des classes, elle les a séparées davantage. Loin de contribuer à l'apaisement des conflits sociaux, elle les a accentués. Elle n'a pas donné à la bourgeoisie la haute culture, seule capable de mettre les classes dirigeantes à la hauteur des difficultés présentes. Elle n'a pas donné au peuple un véritable instrument

(1) *Rapport sur la procédure pénale à Londres*, par M. A. PRINS. *Moniteur belge* du 7 novembre 1879.

PYFFEROEN, livre cité.

Digitized by Google

d'émancipation. En démocratisant à outrance l'enseignement, en le rendant de plus en plus accessible à la foule, en le fournissant au meilleur marché possible, on n'a pas favorisé la formation d'une élite et on a abaissé le niveau général des esprits. L'instruction fournie ainsi a été trop mécanique et utilitaire pour les hautes classes, trop intellectuelle et théorique pour les classes populaires. L'enseignement supérieur, qui aurait dû inspirer surtout le culte élevé de la science, a été essentiellement professionnel; l'enseignement primaire du peuple, qui aurait dû être surtout pratique, a été scientifique et abstrait. Si bien que l'État, en ne fournissant pas aux esprits une alimentation adéquate à leur situation, a produit en haut des égoïstes rebelles à l'enthousiasme, en bas des envieux aigris par le contraste entre leur savoir et leur pouvoir, partout des déclassés.

A coup sûr, il est bon que le maximum possible d'hommes ait le maximum possible de véritable instruction; c'est un champ immense offert aux efforts spontanés individuels ou collectifs. Mais, de nos jours, la demi-instruction devient un fléau. Pour ceux qui ont le temps, la fortune ou les aptitudes spéciales, l'instruction supérieure doit être surtout de la haute culture; pour ceux qui ont à gagner leur vie, l'instruction élémentaire doit être surtout professionnelle et l'apprentissage professionnel varie suivant qu'il s'adresse aux régions industrielles ou rurales.

Encore une fois, c'est aux groupes locaux, aux organismes locaux, aux autorités locales à tenir compte des besoins locaux, l'État ne se réservant qu'un contrôle général sur l'ensemble.

Relativement aux encouragements et aux subsides à donner aux arts, aux sciences et aux lettres, le gouvernement central est mal placé pour exercer un contrôle utile et court le risque d'encourager surtout la routine. Quand, des hauteurs où il plane, il accorde un subside à une œuvre, quand il vient en aide à un artiste, à un écrivain, à un savant, il ignore s'il n'y en a pas une foule d'autres aussi dignes de sa bienveillance et s'il ne sacrifie pas un génie qui peine dans l'ombre. Quelle

Digitized by Google

que soit la loyauté de ses intentions, il devra toujours se laisser guider par des recommandations, favoriser ceux qui sont le plus près de lui ou qui ont auprès de lui le plus d'appuis. Il est impuissant contre les cabales, les intrigues ou le népotisme et ne trouve de remède à ces maux que dans la décentralisation.

Le système fiscal, à son tour, a tout avantage à entrer dans les voies de la décentralisation financière ou de la taxation locale. On ne doit pas s'attacher exclusivement à la réforme des bases de l'impôt et il importe également, pour mieux régler les recettes et les dépenses d'une nation, d'accorder aux groupes locaux une plus grande autonomie financière. En Prusse, le ministre des finances, M. Miquel, vient d'adopter ce principe : Une loi récente ne conserve au profit de l'État, comme contribution directe, qu'un impôt sur le revenu et un impôt complémentaire sur le capital; elle renonce, en faveur des autorités locales, aux impôts sur la propriété foncière, la propriété bâtie, le commerce et l'industrie et leur laisse le choix libre en matière de taxation.

Le gouvernement qui centralise les dépenses n'en sent pas bien le contre-coup. Aussi, dans les pays à administration centralisée, les dépenses suivent une progression effrayante. L'énormité des budgets des États modernes était dernièrement signalée par M. Léon Say (1), et dans un livre intitulé : *Les gaspillages des sociétés modernes*, M. Novicow fait les mêmes constatations (2). Le budget de la France dépasse en ce moment quatre milliards deux cents millions. En mettant à part les dépenses militaires, on trouve l'une des causes de ces charges colossales dans la centralisation, développant sans trêve l'outillage administratif, multipliant sans relâche les services administratifs, créant sans cesse des places nouvelles, ordonnant constamment des travaux publics dont il est difficile de vérifier le prix de revient et l'utilité.

Le self-government, au contraire, fournit un gouvernement

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1894, p. 501.
(2) Alcan, Paris, 1894.

Digitized by Google

à meilleur marché et réduit les dépenses en réduisant les attributions du gouvernement central. Ensuite, il est une source d'économies parce qu'il trouve moyen de faire admettre la gratuité de beaucoup de fonctions locales; il en est ainsi aux États-Unis, en Angleterre, à l'île de Jersey et dans l'administration communale et provinciale prussienne. Enfin, il diminue encore l'intensité des dépenses en les répandant d'une façon plus générale sur tout le corps social. En Amérique, le budget fédéral n'est pas élevé, grâce au principe conférant les attributions gouvernementales essentielles aux quarante-deux États de l'union et le budget des quarante-deux États n'est pas élevé, grâce au principe qui fait retomber les charges essentielles de l'administration de l'État sur les subdivisions locales de cet État, comté, cité, township. Le gouvernement fédéral tire ses revenus des impôts indirects, des douanes et des accises. Les États puisent leurs ressources dans la perception des taxes directes. L'État détermine le montant de ses besoins financiers et fait la part de chaque comté. Le comté évalue ses dépenses et fait la part de chaque ville ou township. Le citoyen paye une somme globale dont une partie va à la commune, une autre au comté, une troisième à l'État. L'autorité locale retient la première, et remet les deux autres aux autorités du comté qui retiennent la seconde et remettent l'excédent à l'État. Ainsi un contrôle local permanent partant des groupes les plus infimes empêche les dilapidations et maintient les dépenses à un taux normal (1).

La bienfaisance soulève des questions identiques. Les socialistes soutiennent avec raison qu'en matière de charité la liberté individuelle sans plus est le droit pour les forts de laisser mourir les faibles; les disciples de Spencer soutiennent avec tout autant de raison que l'assistance par l'État augmente le nombre des oisifs, des fainéants, des incapables et peuple le

(1) J'apprécie l'ensemble du système, j'en indique les avantages et je laisse de côté les gaspillages municipaux dénoncés à New-York et dans quelques autres grandes villes, et qui n'atteignent que les habitants de ces capitales. Ils sont surtout le résultat du suffrage universel pur et simple appliqué aux grands centres.

Digitized by Google

monde de dégénérés qui finissent par tomber à charge de la société et augmentent chaque jour les difficultés du problème social.

Il est certain que la charité organisée par l'autorité centrale, ne pouvant connaître ceux qu'elle aide, vient parfois au secours d'indignes, et alors, loin de détruire la misère, elle l'encourage en favorisant la simulation et la paresse, la mendicité et le vice ; et elle fait du détestable socialisme, prenant à ceux qui travaillent pour donner à ceux qui ne travaillent pas.

Aussi n'avons-nous pas de loi sur l'assistance publique organisée par l'État qui ait été acceptée sans protestation ou critique.

La solution, encore une fois, c'est l'association, et s'il s'agit de lui fournir l'appui nécessaire ou même de la remplacer quand elle fait défaut, c'est l'autorité décentralisée ; la commune et, là où l'unité communale est trop faible, trop pauvre, trop isolée, la fédération des communes du canton. L'association et l'autorité locale, en effet, sont en situation de faire ce dont l'État est incapable, c'est-à-dire distinguer la misère du vice, la paresse de l'infirmité ; donner le secours dès qu'il est nécessaire, le retirer dès qu'il est inutile.

Enfin, j'ajoute que dans le domaine religieux et philosophique même, on aperçoit les avantages de la décentralisation. Tocqueville n'a-t-il pas dit que « la religion ne saurait « partager la force des gouvernements sans se charger d'une « partie des haines qu'ils font naître » ? Alors que la tentative de centralisation du Concile de Trente n'a pas empêché la multiplication des dissidents, n'a-t-on pas vu, au contraire, la décentralisation religieuse, c'est-à-dire la multiplication des sectes anglaises et américaines, donner un nouvel essor au sentiment de l'idéal religieux, et lui faire gagner en spontanéité, en étendue, ce qu'il perdait en discipline et en obéissance ? Carlyle avait ces exemples sous les yeux, quand il émettait l'avis que la foi, pour exister, doit être libre, et quand il ajoutait que pour que les hommes croient, ils ne doivent pas tous croire la même chose.

N'est-ce pas à la perpétuelle et libre évolution des groupes

Digitized by Google

religieux et philosophiques de l'Angleterre qu'il faut attribuer, en grande partie, le haut degré de moralité, de dignité, de respect de soi-même et d'autrui, atteint par les Anglo-Saxons?

Le pouvoir central a peu d'action sur la vie morale des foules; les communautés locales, au contraire, répandues dans la nation, arrivent par le contrôle réciproque, l'échange des idées et des sentiments, le rapprochement continu des cœurs à exercer sur la vie morale individuelle une influence bienfaisante.

En résumé, il faut au monde désagrégé un ciment. Or, supposez que la société soit une superposition d'institutions locales, le faisceau de tous les groupes répondant à des besoins sociaux; supposez que la commune, la province, l'État, chacun dans sa sphère et à son tour, surveillent et complètent le fonctionnement des organes locaux; que l'État, notamment, intervienne pour faire de toutes ces parties un ensemble, pour leur imprimer la cohésion nécessaire et un mouvement harmonique; et sans compromettre l'unité indispensable, on maintient la diversité des forces locales, on voit renaître le sentiment du devoir social et de la responsabilité sociale; on attire à la surface les énergies latentes; on permet à l'homme de marcher sans être arrêté par les mille obstacles de la lourde machine gouvernementale, sans mourir étouffé dans la cellule de la prison collectiviste, sans se perdre dans le chaos auquel aboutirait fatalement l'optimisme individualiste exagéré des derniers livres de Spencer.

25 novembre 1894.

(*A suivre.*) A. PRINS.

Digitized by Google

L'ART GREC[1]

LA MUSIQUE

L'Hymne de Delphes.

Le fragment musical qui nous reste de Pindare célèbre un vainqueur à la course des chars. Mais on comprend que le culte avait plus de raisons et plus de moyens de conserver ses chants. Cela m'amène à la dernière découverte.

L'époque de cet hymne remonte aux premiers symptômes de déclin d'un peuple artiste, avec ses réveils en sursaut d'indépendance, ses illusions à espérer d'un acte de courage ce qui dépend de l'état des mœurs, ses efforts à remonter le courant des décadences. Pour étudier la poésie alexandrine, j'ai dû vous esquisser les sanglantes compétitions de l'héritage d'Alexandre qui livraient ces États à des brutalités qu'avait prévues Démosthènes. Les arts survivaient à la liberté, mais l'axe du monde se déplaçait. Petit à petit, Athènes cessait d'être dans Athènes. Ménandre, son Molière, menacé de ne plus pouvoir y vivre, venait d'y mourir; Théophraste, son La Bruyère, héritier d'Aristote, allait vendre la riche bibliothèque du maître aux rois d'Alexandrie. Tout commençait à s'enlever ou à s'exiler pour les nouvelles capitales d'Égypte ou d'Asie Mineure, tout : les savants et les philosophes, les œuvres d'art et les artistes, même un roi d'Athènes devenu bibliothécaire des

[1] Suite, voir le numéro du 15 novembre.

Digitized by Google

Ptolémées. L'usage que la Grèce faisait de son génie artistique témoignait aussi du trouble de sa vie. Car, si Athènes vengeait elle-même Démosthènes et Ménandre par une statue, c'est un roi de Pergame qui y fit bâtir, pour célébrer une victoire sur les Gaulois, un monument dont il nous reste le *Gaulois mourant*, qu'on appelle à tort *le Gladiateur ;* c'est à Pergame même qu'un autre roi éleva, dans le vaste autel à Jupiter, une des dernières grandeurs de l'art hellénique (1), et quand la Niké de Samothrace glorifiera une victoire navale qui enthousiasmait la Grèce sans la sauver, Athènes avait déjà cru honorer un de ses rois de hasard en lui faisant l'hommage, indigne d'un peuple, de 360 statues, que devait détruire le premier soldat couronné qui passerait. Trente ans ne s'écouleront pas sans que les Gaulois, tant de fois repoussés, ne se taillent un royaume dans les débris de l'empire, et le jour approche où un consul de Rome, pour flatter des illusions qu'on retrouve dans l'hymne, consommera l'annexion de la Grèce, en la proclamant libre.

C'est dans une de ces intermittences de fièvre que se place la déroute des Gaulois. L'imagination du peuple y vit une intervention du dieu, un soulèvement même du sol, pareil à celui des citoyens, pour engloutir les profanateurs, et les poètes-musiciens se trouvèrent, comme les statuaires, au poste du patriotisme.

Figurons-nous alors les premières fêtes du salut : les *sotéries*. Une statue du dieu brandissant l'égide va être inaugurée, avec d'autres parmi lesquelles on cite les « deux vierges armées », dont parlent les historiens : Minerve et Diane, qui avaient marché à côté d'Apollon. La procession part de la voie sacrée et va gravir, de plateau en plateau, le Parnasse aux deux cimes : *bifrons*, disent les Romains, entre lesquelles se précipite, à 200 mètres de profondeur, la fontaine de Castalie. Le dieu, porté par les plus belles Delphiennes, est entouré d'un chœur de vierges qui représente les Muses. Athènes a envoyé

(1) Les bas-reliefs de la Gigantomachie.

Digitized by Google

une de ces députations dont on a retrouvé dans son trésor une liste de noms. Le poète qu'elle a couronné, ou que Delphes vient de couronner, y préside et va faire chanter l'hymne, sans doute devant le *Portique* d'Athènes, en face duquel s'étendait un vaste espace circulaire, libre, avec bancs et gradins, récemment mis au jour, et « propice aux rassemblements », dit le directeur de l'école française d'Athènes, M. Homolle (1). L'hymne retrouvé n'est classique ni pour la mélodie, dont « le mélange de genres, de tons et de modes caractérise la musique raffinée de l'époque », dit M. Reinach, ni pour la poésie, où l'on remarque une maladresse de répétitions et des recherches de verbes, composés « pour le besoin de syllabes brèves », dit M. Weil. L'histoire, respectant le génie au déclin, a trouvé un nom pour la poésie alexandrine qui est de la même époque, et qu'on appelle moins hellénique qu'*hellénistique*. Pour la musique, on dit : *post-classique*. L'hymne ne soutiendrait, certes, pas la comparaison avec ceux du même temps, par Callimaque et surtout avec les petits chefs-d'œuvre de Théocrite, tant aimés de Racine ; mais ni les paroles ni la musique ne manquent d'ampleur et de mouvement. Il y a même un beau cri dont nous tâcherons de marquer le caractère.

Le début rappelle une légende souvent peinte sur vases, gravée sur monnaies, sculptée en bas-reliefs, même sur un pied de candélabre, et qu'on représentait périodiquement sur le théâtre dans les fêtes : la lutte pour le trépied, emblème du culte et de l'inspiration artistique. Je traduis librement en suivant le rythme musical.

Illustre citharede, ô fils du roi des dieux,
Qui te plais au sommet des neiges éternelles,
Pour transmettre aux mortels pieux
Des lois immortelles.
Le trépied sibyllin, c'est toi qui le conquis
Sur l'affreux dragon, quand ta flèche infaillible
Chassa le monstre aux tortueux replis,
Qui jetait en mourant un sifflement terrible.

(1) *Bulletin de corresp. hellén.*, sept.-déc. 1893, dans les notices.

Digitized by Google

Cette légende des oracles sanguinaires amène naturellement la comparaison avec le monstre de l'invasion. A cet endroit, le marbre est brisé, mais il nous laisse quelques mots, parmi lesquels celui de *Mars gaulois* (1) a permis d'augurer les circonstances de la fête et la date de l'hymne. La musique serait difficile à rétablir, mais on peut refaire ces phrases d'après les mots restés sur le marbre :

Tel, quand l'*Arès gaulois*, aux hordes *assassines* (2),
Avaient déjà franchi nos régions,
Fauchant partout la fleur des *générations*,
Ravageant l'*olivier cher* aux muses divines,
Tu parus, brandissant l'égide, ton courroux
Les *abattit* sous l'épouvante;
Zeus tonnait, et, devant ta marche triomphante,
Le sol se soulevait pour les engloutir tous.
O le *plus grand des dieux* veillant sur nous!

Alors s'ouvre la deuxième partie, qui est complète : elle se divise aussi en deux, pour une double invocation, l'une aux Muses, l'autre à la théorie d'Athènes :

Des grands bois d'Hélicon nobles habitantes,
Filles de Zeus tonnant, aux épaules charmantes,
Accourez saluer de vos chants inspirés
Phœbus, votre frère, aux cheveux dorés,
Qui, sur le Parnasse et ses crêtes jumelles
Et la roche de ses plateaux,
Conduit, des Delphiennes si belles,
Vers Castalie aux fraîches eaux
Les marches solennelles.
— Delphien siégeant, pour rendre ses décrets,
Aux divins sommets!

Vous remarquerez aux notes hautes qui se maintiennent, l'effort du genre imitatif pour donner l'idée d'une ascension de montagne.

A son tour, Athènes est conviée; son poète l'appelle, et,

(1) Pour ceux qui aiment ces rapprochements, un des brenns de cette invasion était appelé Bolg ou Belg.

(2) Je souligne les mots lisibles sur le marbre.

Digitized by Google

après une courte description du sacrifice et un nouvel essai d'harmonie imitative des effets musicaux, l'hymne s'anime :

Illustre chœur de la grande cité,
Viens! A ta prière,
Athéna, la vierge guerrière (1),
Maintient notre sol indompté.
Déjà sur les autels, vois, Héphaistos consume
Les chairs du taureau sacré;
En même temps, l'encens arabe monte et fume
Sur l'Olympe; le bois de lotos frémissant
Jette ses beaux cris en les nuançant,
Et la cithare d'or prête aux cantilènes
Sa douceur d'accent.

Pour finir cette partie — ou commencer l'autre, si l'on veut, n'importe — le chœur prend haleine et crie, dans un bel élan de voix :

Que tout l'essaim entier des théores d'Athènes
Sacrifie au Dieu puissant.

On croit que l'hymne continuait sur une troisième planche de marbre. Il pourrait finir ainsi. La troisième partie devait revenir à l'intervention du dieu et on pourrait en refaire les paroles d'après les *Histoires* de Justin, qui suit l'historien grec Phylarque. Lorsqu'au milieu de la défense, les prêtres et les devins s'élancent au premier rang et crient, on croit entendre une version de l'hymne que l'historien a pu lire dans le trésor d'Athènes : « Le dieu vient! nous l'avons vu s'élancer dans le temple par la voûte qui s'est ouverte. Deux vierges armées l'accompagnent, sorties des temples de Diane et de Minerve. On ne les voit pas; mais on entend grincer les cordes de leur arc et cliqueter leur lance. ...Grecs, ne tardez pas, les dieux sont à l'avant-garde, fondez sur l'ennemi, partagez la victoire des dieux (2)! » On peut s'imaginer que le chant se terminait en conviant la Grèce entière à crier gloire à l'éternel vainqueur de ses ennemis!

(1) Le texte dit : « la Tritonide guerriere » ; mais ce qualificatif d'Athéna ne serait que difficilement compris.
(2) XXIV, 8.

Digitized by Google

Le texte grec est admis; mais tout n'est pas fixé quant à la musique. A peine l'étude en est-elle à sa première phase, celle du débat scientifique. Et déjà trois systèmes, sinon quatre, sont en présence. On est d'accord sur un point, c'est qu'on voit le genre diatonique et le genre chromatique s'y succéder; mais pour le reste, les opinions vont d'un extrême à l'autre : les uns en font une marche de procession lente, à chanter dans le bas, « en forme de déclamation »; les autres, un lyrisme à la plus haute tessiture, qu'on « n'ose pas transposer », tout en déclarant que la notation qu'on en donne est trop élevée d'une tierce. Mêmes dissidences sur la mesure, sur le rythme, sur les notes qui manquent, sur les quarts de ton dont les uns essayent un équivalent et que les autres dissimulent. Ce qu'on est en droit d'espérer, c'est que, s'il est vrai que « les Grecs n'avaient pas notre harmonie et que nous ignorons la leur », on pourra, d'après l'hymne, se faire une idée plus sûre de leurs modes ici combinés. Il sera bon d'attendre l'étude de notre maestro et sa transcription musicale. En attendant, ne me demandez pas de prendre parti entre la française, l'allemande, l'anglaise et peut-être l'athénienne de M. Nicole (1). Je n'ai heureusement d'autre but que de vous donner une idée et, s'il se peut, une impression de l'art antique. Pour cela, la deuxième partie de l'hymne est préférable. Sauf quelques notes, elle présente un tout complet, et, jusqu'au jour où l'on aura le troisième marbre, son dernier cri s'impose au goût artistique. Je l'ai senti en traduisant les vers, puis en essayant l'exécution musicale, et quel plaisir, au milieu de ces débats d'école, assez aigres-doux, d'entendre celui des savants qui va le plus à l'extrême s'exalter devant ce « hardi finale, d'une élévation entraînante, marquant le splendide entrain de la fête » (2). Si vous emportez d'ici cette

(1) Voir *Allgemeine Muzik-Zeitung*, Dr H. REIMANN (juin 1894); L. NICOLLE, conférence, *Gazette musicale de la Suisse romande;* le *Musical Times*, de Londres, et le *Guide musical*, de Bruxelles, 10-17 juin, 24-30 juin et 22-29 juillet.

(2) Le Dr H. REIMANN, *Ibid.*

Digitized by Google

sensation, que pourrai-je désirer de mieux? Pour le reste, les savants sont là, et, en aigles qu'ils sont, ils ont bec et ongles (1).

HYMNE A APOLLON.

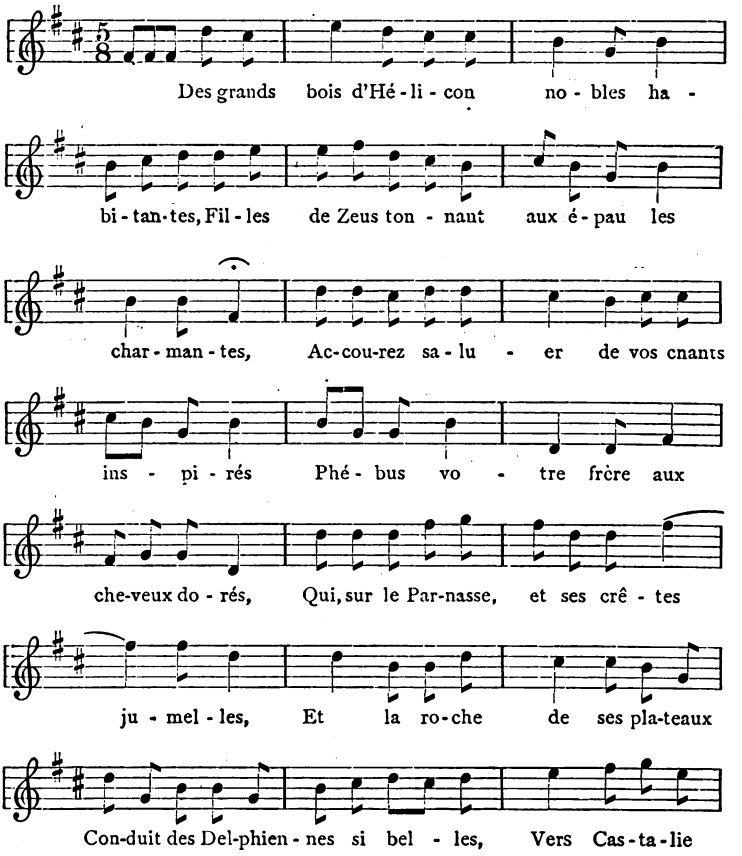

(1) Les éditeurs français prétendent que l'hymne devrait être transposé d'une tierce, et, dans l'édition publiée à Paris, il l'est, en effet. De son côté, l'éditeur allemand le baisse d'une quarte. Nous l'avons, nous, provisoirement baissé seulement d'un demi-ton, et, quant à l'accompagnement, improvisé pour la circonstance, nous nous abstenons de le publier, pour laisser celui de nos maîtres qui nous a rendu ce service, lui donner la forme définitive qui lui conviendra.

Digitized by Google

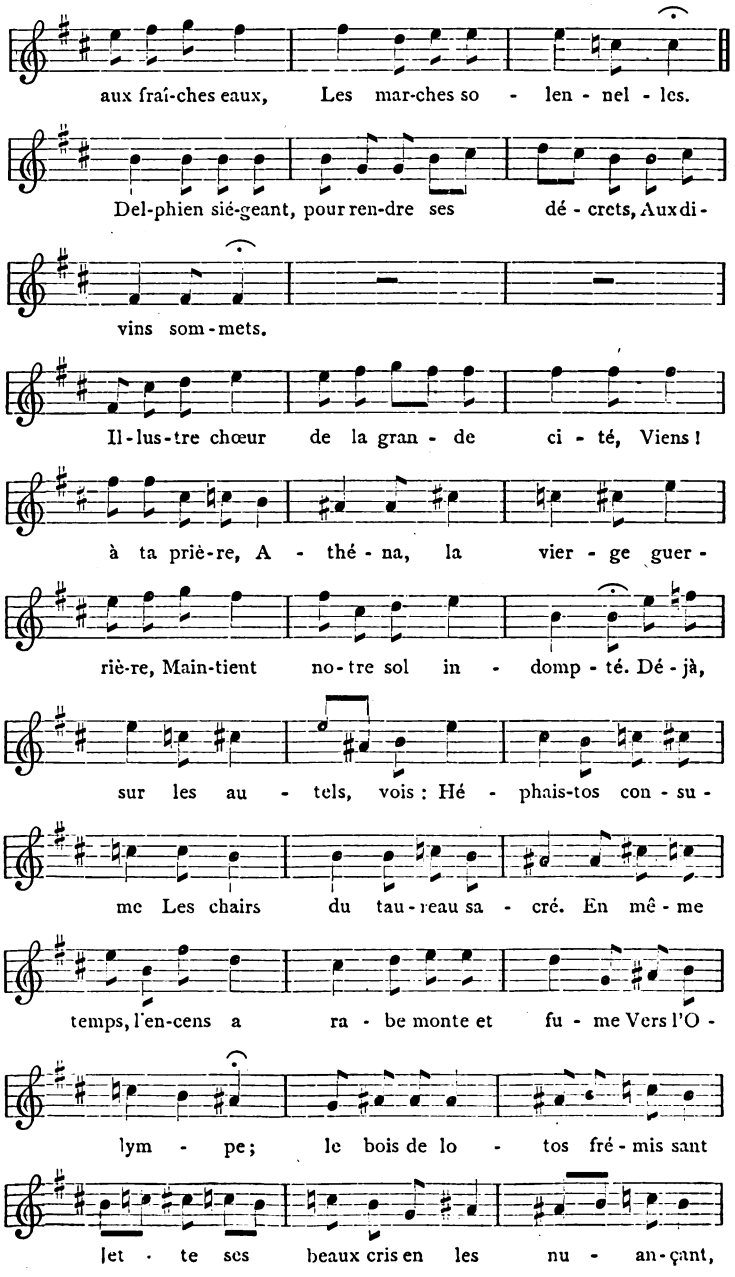

Digitized by Google

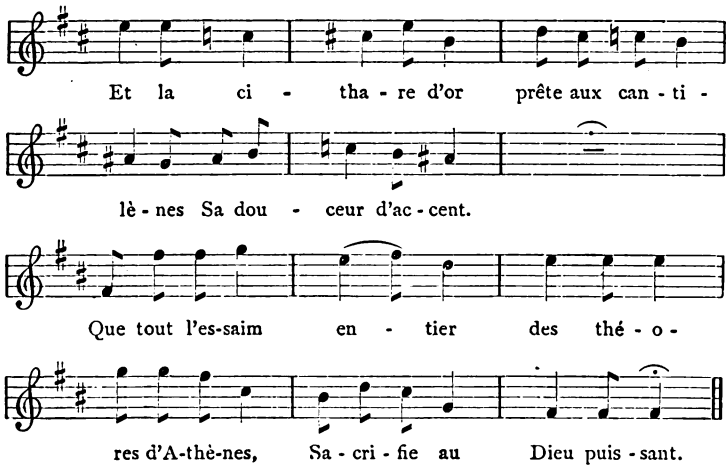

A Rome.

Suivons maintenant l'hymne, d'Athènes à Rome, et passons du post-classique à la renaissance hellénique qui caractérise, sous les Antonins, la littérature, la sculpture, l'architecture et aussi la musique. Quatre siècles se sont encore écoulés. Nous sommes à l'époque où l'empereur Marc-Aurèle, l'esclave Épictète et le prêtre Plutarque écrivent en grec des œuvres de moralistes, l'époque du voyageur Pausanias, de l'astronome Ptolémée, du conférencier populaire, Dion Bouche-d'or, où Hadrien restaure partout les temples et les arts, vit à Athènes en citoyen, y exerce les fonctions de simple archonte, préside aux grands jeux, crée des chaires nouvelles, élève une statue à Miltiades et un temple à tous les dieux, si bien que les Athéniens offrent aussi des statues à leur « Olympio » et en attendent une constitution démocratique; tandis que des citoyens romains comme Atticus suivent l'exemple, relèvent les théâtres et les concours musicaux, et que le favori Antinoüs s'entoure de musiciens dont il nous reste trois hymnes : à la Muse, à Némésis, à Hélios, dont deux sont de Mésomède de Crète. Gevaert, qui les publie, donne deux fois le second et trois fois le dernier; la

Digitized by Google

troisième fois, c'est pour y mettre un accompagnement qui l'anime. Bourgault-Ducoudray a fait exécuter l'hymne à la Muse, en l'harmonisant pour quatre voix d'après « l'esprit du mode antique ». Je le ferai entendre plus discrètement (1).

HYMNE A LA MUSE.

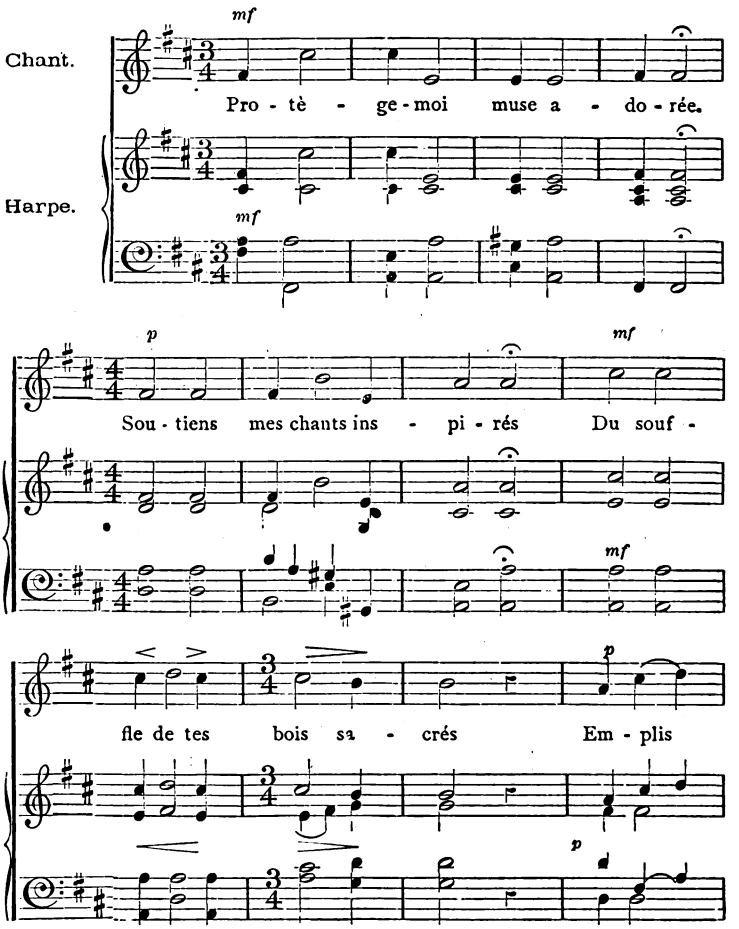

(1) GEVAERT, I, p. 145; BOURGAULT, Conférence p. 109 et suiv.

Digitized by Google

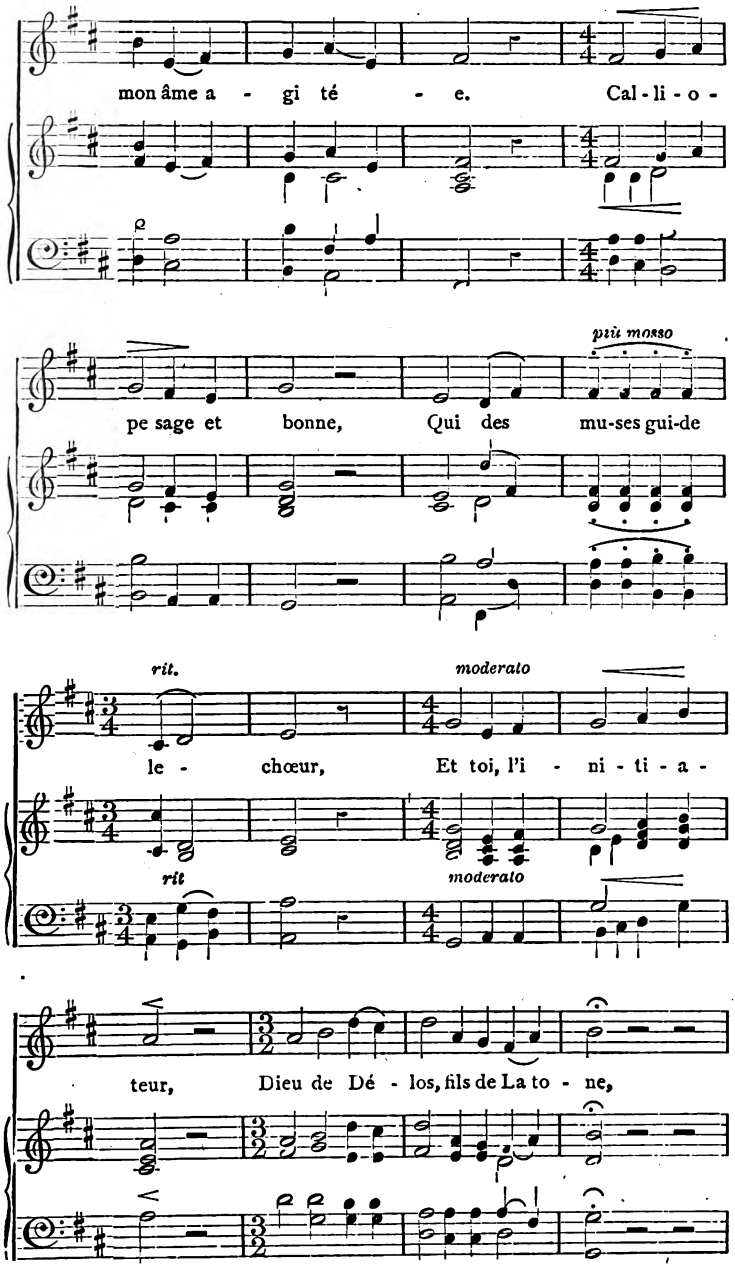

Digitized by Google

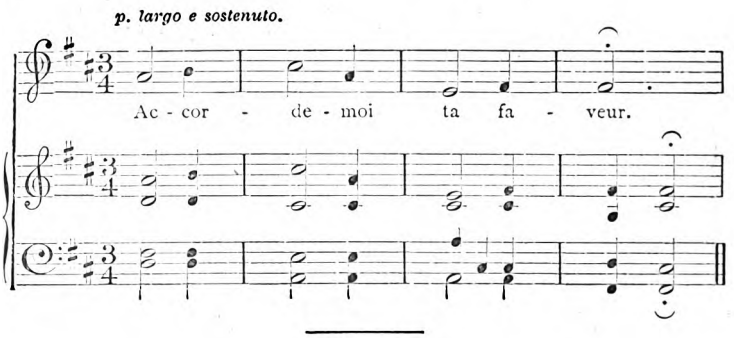

Je termine par l'hymne au Soleil. Mais je demande à garder un instant la parole pour ne plus la reprendre. S'il s'agissait d'un autre art, se retremper dans la poésie ou dans la sculpture antique serait une tradition dont il n'est plus à craindre qu'on abuse. Pour la musique, un mot d'explication sera d'autant plus utile que je n'ai pu qu'effleurer le sujet.

Après la chute de Rome, le besoin du culte avait perpétué le chant dans les liturgies, où l'art musical, comme un arbre sapé au pied, finit par perdre son corps d'écriture et, en Occident, ses branches : je veux dire ses modalités, qui avaient poussé si vivaces dans « cet air d'une étonnante sonorité », comme dit Ch. Lévêque (1). Quand la souche reprit sève, une notation nouvelle et deux modes uniques, notre majeur et notre mineur, suffirent à l'art moderne, dont Wagner reconnaît « les rapports de solidarité avec l'art des Grecs » (2). Cependant, si brillants qu'ils aient été, nos progrès n'en sont pas à leur dernier mot, et il en est un, au moins, qui peut nous être indiqué par les Grecs. On commence à le penser à Paris, à Rome, à Berlin, à Bruxelles, avec Bourgault, Lévêque, Helmoltz, Blaserna, Gevaert, etc.

Certes, la partie que la Grèce avait traitée le plus timidement, nous l'avons portée aux « sublimes hardiesses » de l'orchestration — le mot est de Gevaert; — mais il est un point, comme il

(1) T. CXI, p. 769.
(2) Cité par GEVAERT, I, p. IX.

Digitized by Google

dit aussi, où l'antiquité l'emporte : « la variété des échelles »; une « abondance de formes qui nous sont inconnues », — c'est toujours le maître qui insiste (1). — « Plus affirmatif, parce qu'il a connu l'art oriental » (2), Bourgault-Ducoudray spécifie davantage. « Qui sait, se demandait Gevaert, dès 1875, si l'art occidental ne se retournera pas vers l'esprit antique? » Bourgault, à son tour, sentant la musique « fatiguée de son majeur et de son mineur », se persuade que « l'Orient nous découvrirait des horizons inespérés », et son oreille s'est si bien faite à l'écho de la musique du passé qu'il est près de croire qu'elle pourrait être celle de l'avenir. Il va plus loin : ce serait une éducation à faire, il montre qu'elle se fait; une révolution, il prouve qu'elle commence. Les exemples qu'il en fait chanter lui viennent de haut et de partout : de Beethoven et de Gounod, de Berlioz, de Saint-Saëns et d'Ambr. Thomas (3). On ajouterait aujourd'hui Wagner et son école. Il y a seize ans, Ch. Lévêque pouvait déjà dire à l'Institut que, dans quelques années, ce serait un fait accompli.

Ce qu'on y gagnera, les savants sont en mesure de nous l'apprendre. Le professeur romain Blaserna dit en parlant des modalités : « Mathématiquement, la différence est petite ; esthétiquement, elle est grande (4) ». En effet, la variété et la délicatesse des nuances doivent augmenter avec le besoin de l'artiste d'arriver « à la parfaite appropriation de la forme au sentiment ». Dans les temps de haute civilisation, la musique comme tous les arts, aspire à devenir une sorte de psychologie chantée et comme l'organe sublime des passions. Alors, s'ouvre l'ère du drame lyrique et ce ne sera pas trop, pour ses grandes visées, des moyens d'expression les plus variés.

Cet espoir n'est pas au-dessus de nos forces. Dans les temps antiques, ce que représentaient Prométhée ou Apollon, devant

(1) I, p. 33-39.
(2) LÉVÊQUE, *Ibid.*, t. CXII, p. 249.
(3) Conférence, *passim*, et LÉVÊQUE, t. CXII, p. 249.
(4) Conclusion, t. CXII, p. 477.

Digitized by Google

Zeus ou les Érinyes; Orphée près d'Homère, Amphion en opposition à son frère, Hermès ou Hercule dans les enfers, c'est, à côté du réel, où la force règne avec la foudre du Dieu ou la lance du héros, la loi du talion ou le glaive de justice, c'est l'idéal, qui demande ses triomphes aux forces morales : la persuasion, l'enthousiasme, le génie du vrai et du beau, l'esprit d'humanité, l'amour généreux, la pitié sainte, les grands troubles du cœur. Après des siècles, ce double courant se retrouve en un temps où, près des hommes de force — qui ne sont plus uniquement des « tueurs d'hommes », selon l'épithète élogieuse d'Homère, mais sont surtout les génies de la science et du travail, — nos meilleures conquêtes sont celles que préparent les penseurs et les artistes. Ce sentiment unit encore les trois arts rythmiques, en des représentations théâtrales qu'au sens des poètes grecs on pourrait appeler religieuses, et que se donnait pour but le maître qu'on nomme le Pontife de Bayreuth. Devant cet accord des civilisations et ce rêve d'avenir, nous pouvons saluer le soleil, avec Mésomède.

HYMNE A HÉLIOS.

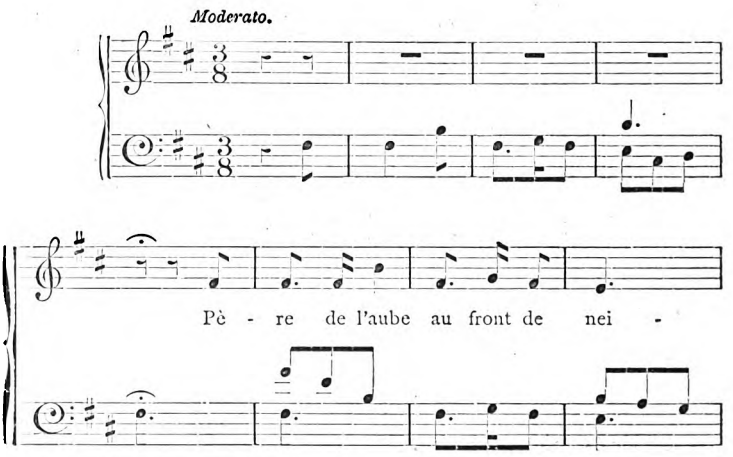

Digitized by Google

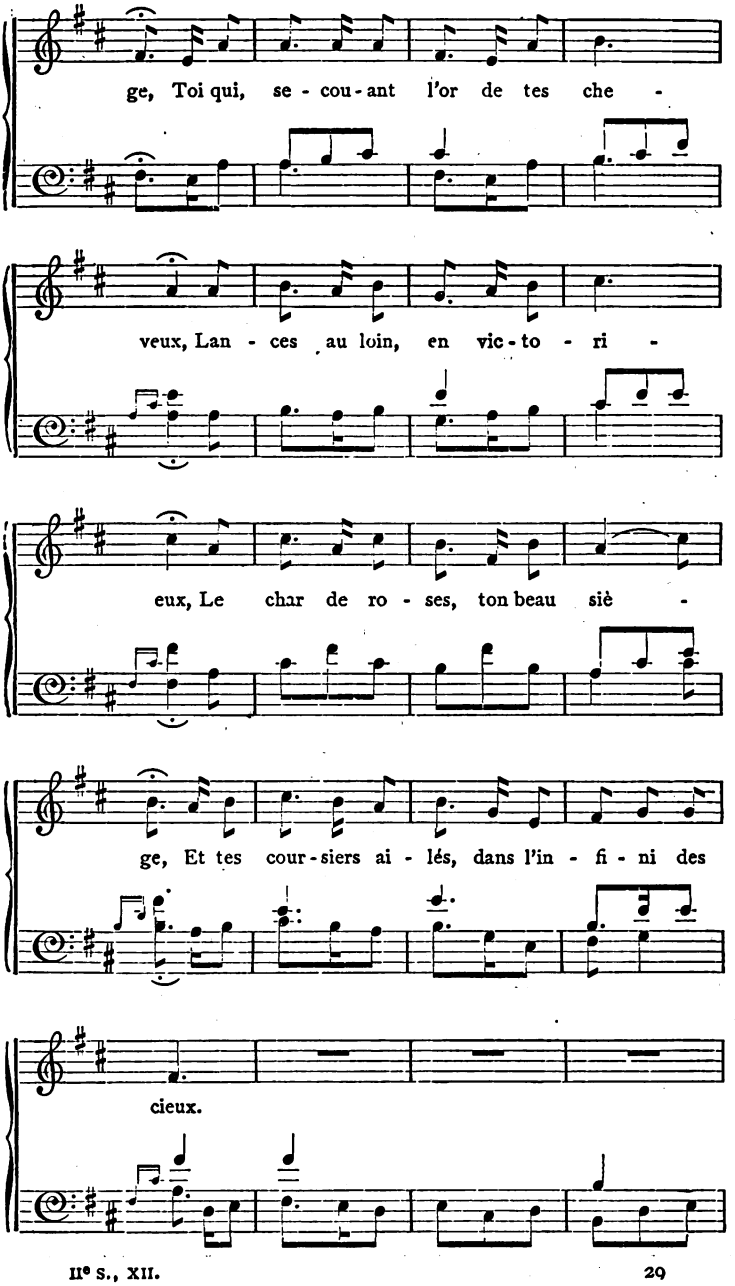

Digitized by Google

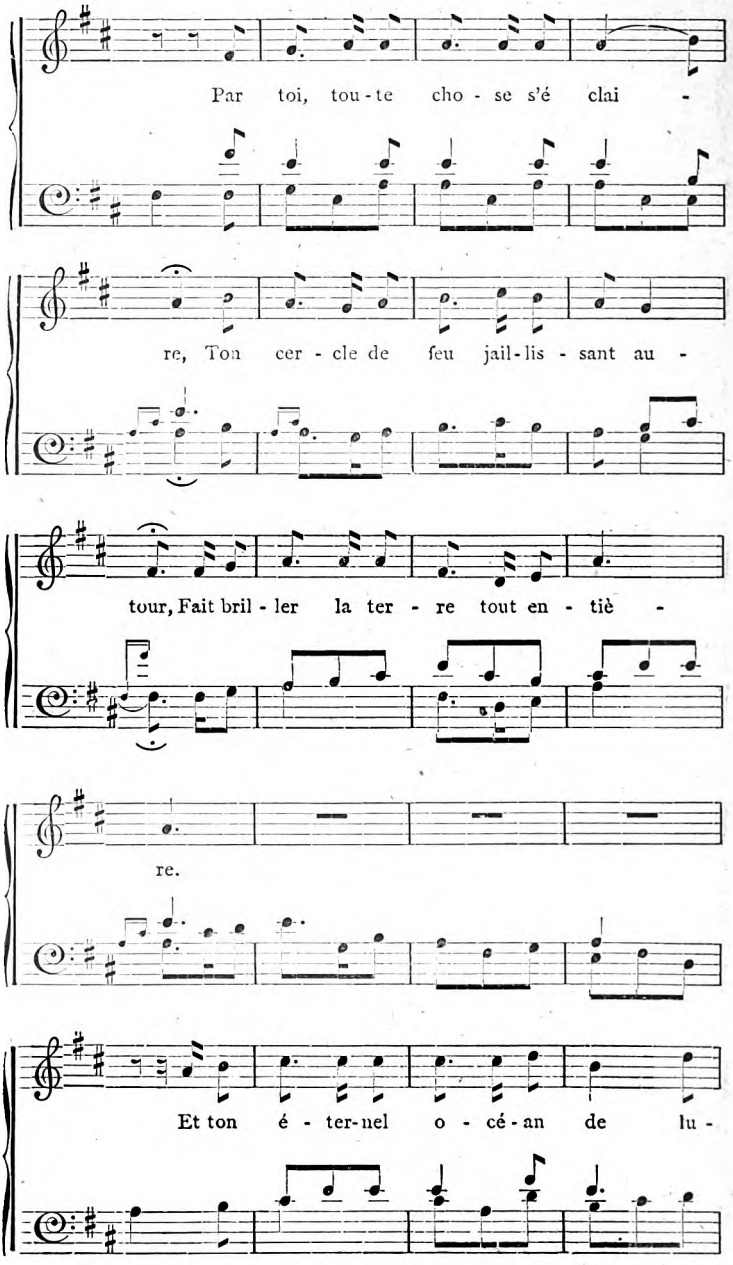

Digitized by Google

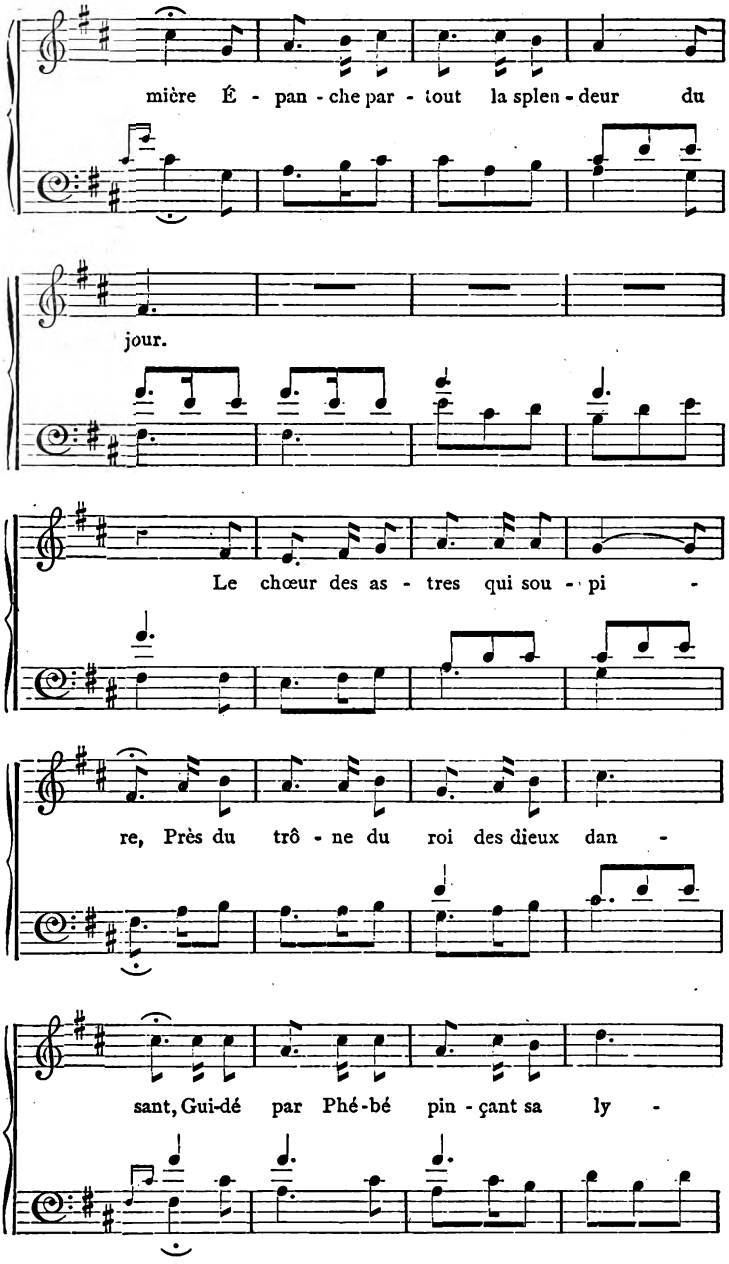

Digitized by Google

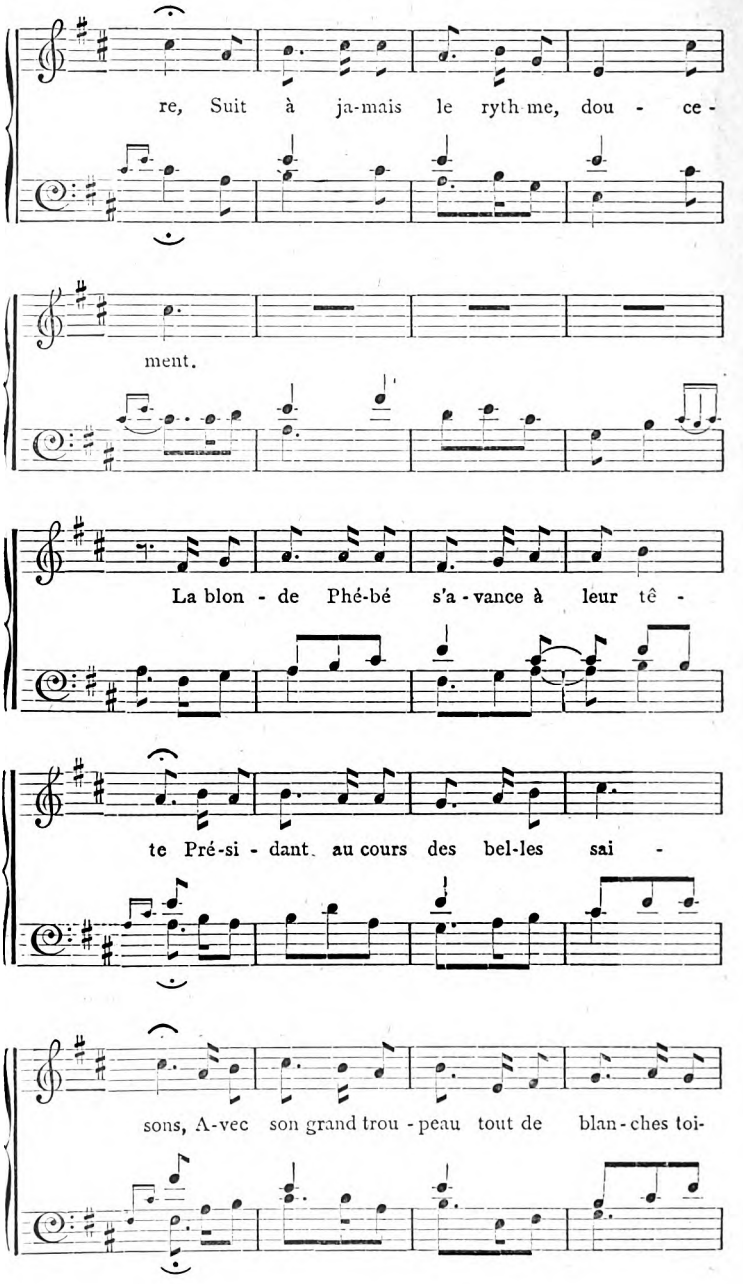

Digitized by Google

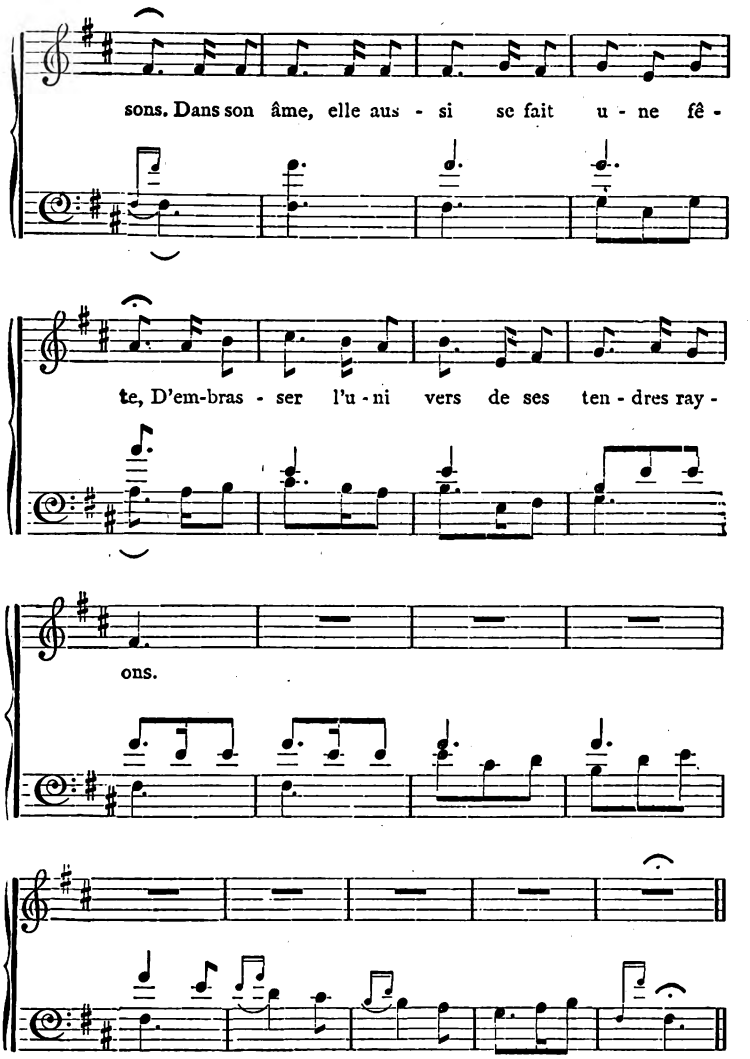

Digitized by Google

L'ENFANT ET LE NÈGRE

Des deux amis je vous ai dit l'histoire ;
Une autre encore m'est restée en mémoire,
La voulez-vous connaître et m'écouter?
Voici Noël, je vais vous la conter.

***

Un roi — c'était, je pense, un roi de Thrace, —
Certain matin, se trouvant à la chasse,
Vit tout à coup s'échapper d'un hallier
Un être humain d'un aspect singulier.
Il était noir des pieds jusqu'à la tête ;
Nu comme un ver, poilu comme une bête,
Et par moments aux rayons du soleil,
Semblait couvert d'une peau de vermeil.
Surpris, le roi, le montrant à sa suite,
Cria : Haro! se mit à sa poursuite,
Et l'atteignant, saisit le fugitif.
C'était un nègre, à l'air doux et craintif,
Un beau grand nègre, errant dans ces parages,
Venu, Dieu sait, de quels lointains rivages
Et s'en allant vers un but inconnu.
Le pays noir, n'étant guère connu,
Un nègre alors était un phénomène.
On les liait encor par une chaîne,
On les vendait aux marchés à poids d'or.
Un joli nègre était presqu'un trésor.

Digitized by Google

Le roi sourit, en voyant sa capture,
Et, bâtissant déjà sur l'aventure
Mille projets d'orgueil et de plaisir,
Il se flattait qu'il allait éblouir
Toute sa cour, avec cette merveille
De rareté, de beauté sans pareille.
Il donnerait une chasse d'abord ;
Puis un festin et, dans un grand décor,
Chaînes aux pieds, le géant à la vue
Apparaîtrait ainsi qu'une statue.
Il fit lier ses mains, bander ses yeux,
Et pour cacher son corps aux curieux
Le fit couvrir d'un manteau jusqu'à terre.
Puis au palais, dans le plus grand mystère,
Le malheureux captif fut amené :
Dans le donjon il fut emprisonné,
Et refermant la porte de vieux chêne :
« Garde la clef, dit le prince à la reine,
L'audacieux qui la dérobera,
Fût-il mon fils, foi de prince, mourra. »

***

Sur ce, la fête au loin fut annoncée.
De tous côtés la noblesse empressée
Se réunit au palais souverain.
La chasse eut lieu d'abord, puis le festin.
Le roi joyeux présidait à la fête.
A ses côtés, heureuse et satisfaite,
La reine était assise avec son fils,
Un bel enfant aux yeux épanouis,
Aux cheveux blonds, au regard magnifique.
Elle n'avait que cet enfant unique
Et n'en ayant pas d'autre à contenter,
Tout son bonheur était de le gâter.
L'enfant — ils sont tous pareils à cet âge —
Était changeant, curieux et volage.
Ce long festin finit par l'ennuyer :

Digitized by Google

Je vais jouer, dit-il, pour m'égayer :
Et doucement s'esquivant de la salle,
Il descendit dans la cour féodale,
Sous les tilleuls, du côté du donjon,
Au bas duquel se trouvait la prison.
Un soupirail, venant à fleur de terre,
Y répandait une faible lumière,
Et le captif, aux barreaux se tenant,
Dans le préau voyait courir l'enfant.
Ses yeux étaient si remplis de tristesse,
On y lisait une telle détresse
Que le petit, loin d'en être effrayé,
En le voyant fut tout apitoyé.
Il s'approcha bientôt de l'ouverture,
S'enfuit, revint, regarda sa figure,
Et le captif de joie ayant souri,
L'enfant se mit à lui sourire aussi.
Le nègre étant un innocent lui-même,
A l'art de plaire aux enfants et les aime.
Tous deux bientôt en vinrent à causer :
Et le petit, d'aller, de s'amuser,
Tant qu'à la fin faisant rouler sa bille
Elle tomba par un trou de la grille
Sur le dallage, au fond du souterrain.
Il accourut, regarda tout chagrin,
Et supplia le noir de la lui rendre.
Mais celui-ci : « Non, viens plus tôt la prendre,
Dit-il ; va-t'en chercher la clef là-haut,
Ouvre la porte et tu l'auras sitôt. »
Et ramassant le beau jouet d'ivoire
Il l'étala sur sa large main noire,
Pour l'exciter par l'appât du plaisir.
L'enfant ne put résister au désir,
L'amour du jeu lui fit tourner la tête ;
Il remonta dans la salle de fête,
Sur les genoux de sa mère s'assit,
Et doucement, sans qu'elle le sentît,

Digitized by Google

Sans qu'un soupçon lui vînt à la pensée,
Ravit la clef dans sa poche placée ;
Puis, triomphant, s'élançant au donjon,
Vite, bien vite, il ouvrit la prison.
Le nègre, prompt, comme un chien qu'on déchaîne,
Ne fit qu'un bond, et fuyant vers la plaine,
Au même instant disparut à ses yeux.
Le voyant fuir, l'enfant fut anxieux,
Mais un chagrin d'enfant ne dure guère.
Il ramassa sa belle bille à terre,
Reprit ses jeux et, las de s'amuser,
Près de sa mère alla se reposer

***

A ce moment, l'heure tant attendue
De voir le nègre était enfin venue.
Les invités semblaient de toute part
Au souverain demander du regard ;
S'ils n'allaient pas jouir du phénomène.
Alors le roi s'adressant à la reine :
« La clef, dit-il, qu'on ouvre le donjon ! »
Sur tous les cœurs courut un doux frisson,
Ordre du roi ! c'était irrévocable...
Les invités se levèrent de table.
Mais, tout à coup, la reine pousse un cri.
Ses yeux troublés implorent son mari.
En vain sa main tâte, retâte, avide,
Quelqu'un a pris la clef... sa poche est vide.
En même temps, un garde de la tour,
Pâle, défait, près du monarque accourt.
De la prison, la porte est grande ouverte,
On a cherché dans la salle déserte.
Personne... Rien... le nègre s'est enfui,
Le roi déçu, furieux, hors de lui,
Rougit de honte, et tirant son épée
Veut en frapper la reine épouvantée.
Mais l'enfant tombe, à ses pieds, plein d'effroi :

Digitized by Google

« Ne frappe pas, le coupable c'est moi,
Dit-il, moi seul. » Et d'une voix sincère,
Sans rien cacher, il raconte à son père
L'événement tel qu'il s'était passé.
Dans sa candeur, il n'avait pas pensé
Que le captif allait prendre la fuite.
Il demandait pardon de sa conduite.
Il n'irait plus jouer près du donjon.
Il n'ouvrirait plus jamais la prison.
Son repentir attendrit l'assistance.
Le vrai coupable était son innocence.
Pourquoi punir?... il fallait oublier.
Calme, le roi les laissa supplier,
Puis se tournant du côté de ses hôtes :
Il est coupable, il expiera ses fautes.
Sans dire plus, il sortit du palais,
Laissant à tous ignorer ses projets,
Et ce beau jour, d'abord si plein de charmes,
Se termina dans le deuil et les larmes.

***

Quand le dernier visiteur fut parti,
Le roi prenant tout à coup son parti,
Du vieux donjon manda le capitaine.
« J'ai condamné mon fils, dit-il; emmène-
L'enfant bien loin; et quand il sera mort
Place son cœur dans cette boîte d'or. »
La reine, en vain, pria pour le coupable,
L'ayant juré, le roi fut implacable.
Alors l'enfant à genoux se mettant :
« Père, dit-il, tu vois je suis content.
Je veux mourir; je t'approuve et je t'aime.
Mais je demande une grâce suprême.
Te souviens-tu de ce petit agneau
Qui près de moi jouait dans le préau?
C'était mon seul ami sur cette terre
Où je n'avais ni compagnon, ni frère.

Digitized by Google

Souffre qu'il vienne avec moi ; le chemin
Sera moins long, j'aurai moins de chagrin. »
Sa voix était si pleine de tendresse
Que le monarque oubliant sa rudesse :
Prends-le, » dit-il ; puis tous les trois, l'enfant
Son conducteur et l'agneau sautillant,
A tout hasard, par les champs s'en allèrent.
Après un long trajet ils arrivèrent
Dans un endroit inculte et sans maisons ;
Et ne voyant personne aux environs,
Le serviteur jugea le lieu propice
Pour accomplir son cruel sacrifice.
L'enfant heureux jouait sur le gazon,
Courait, riait, poursuivait son mouton
Et, ne songeant qu'à la douceur de vivre,
D'enchantement et de joie était ivre.
Il s'approcha de lui ; de son fourreau,
Tira son glaive et l'horrible couteau
Déjà luisait au-dessus de sa tête
Quand dans les airs une voix dit : « Arrête!
Pourquoi tuer ce petit innocent?
Et devant lui le nègre menaçant
Parut : « Le roi demande une victime,
Dit-il, tu peux la lui donner sans crime.
De cet agneau rapporte-lui le cœur,
Ses yeux trompés ne verront point l'erreur.
Je cacherai l'enfant ; sois sans alarme. »
Et, brusquement, s'emparant de son arme,
Il immola le petit agnelet
Et mit son cœur dans le fond du coffret.

***

Le vieux soldat l'âme toute interdite,
Vers le palais, prit aussitôt la fuite.
Et, conduisant le petit par la main,
Le nègre alla par un autre chemin.
Le soir tombait et déjà les lumières

Digitized by Google

Étincelaient aux vitres des chaumières,
Lorsque soudain apparut à leurs yeux,
Un humble temple, à l'air mystérieux
Et près du temple une maison de prêtre.
Le nègre heurta trois coups à la fenêtre,
Tendit l'oreille et quelqu'un arrivant,
Contre le seuil il déposa l'enfant,
Et se cacha près de la haie obscure.
Une servante, à la douce figure,
Ouvrit la porte et d'un œil étonné
Considéra le pauvre abandonné.
D'où venait-il? Quelle était sa demeure?
Que faisait-il an dehors à cette heure?
Où courait-il seul et si tard la nuit?
Le vieux pasteur, attiré par le bruit,
Quittant sa table et prenant sa chandelle
A pas pressés accourut auprès d'elle :
« Rose, dit-il, à qui parles-tu là? »
Et, tout surpris, lui-même recula,
Quand pour mieux voir abaissant sa lumière,
Il vit l'enfant accroupi sur la pierre.
Son air timide et doux, ses beaux atours,
Son chapeau blanc, son manteau de velours,
Ses longs cheveux, sa figure étrangère,
Tout lui semblait cacher quelque mystère.
D'où venez-vous? lui dit-il, doucement.
Et le petit lui parla, tout tremblant,
De son agneau, du nègre et de la fête.
Ému, le bon vieillard hocha la tête
Et par la main conduisant l'inconnu :
Viens mon enfant, dit-il, sois bienvenu.

***

Bientôt le feu, le repas, un bon gîte,
Tout l'égaya : rien ne s'attache vite
Comme un enfant. quand il se sent aimé.
Au bout d'une heure il fut accoutumé.

Digitized by Google

Autour de lui, Rose, d'humeur joyeuse,
Riait, chantait, courait, était heureuse;
Et l'admirant de ses yeux ébahis :
« Regardez donc, monsieur, les beaux habits,
Exclamait-elle, et qu'il a la main fine!
Son manteau rouge est tout doublé d'hermine,
Il a des bas de soie, un grand bijou
Pend au collier qu'il porte autour du cou. »
Le vieux pasteur, paisible et débonnaire,
De son côté cherchait à le distraire.
Lui prodiguait des jeux pour l'occuper,
Sur ses genoux l'invitait à grimper,
Et fredonnant quelque vieille romance,
Le balançait doucement en cadence.
L'enfant lassé lentement s'assoupit.
Rose en ses bras l'emporta dans son lit,
Et tout dormit bientôt au presbytère,
Chacun rêvant à l'étrange mystère
De cet enfant, errant par les chemins,
Que le Seigneur confiait à leurs mains.

***

L'enfant sortit de son lit de bonne heure
Et, contemplant sa nouvelle demeure,
En fit le tour et toucha chaque objet.
Rose, attentive, entendant qu'il bougeait,
Monta, lui mit sa robe matinale
Et l'amena dans la petite salle,
Où le pasteur de l'office rentrant,
Déjà lisait sa bible en l'attendant.
Du déjeuner la table était servie,
Simple, frugale et sans cérémonie.
Mais aux enfants, quand ils mangent ailleurs,
Les moindres mets semblent toujours meilleurs.
Sur un missel, qui rehaussait sa chaise,
Commodément assis, tout à son aise,
Il savoura chaque plat du festin.

Digitized by Google

Puis Rose, allant travailler au jardin,
Comme un volage, il courut sur sa trace,
Tandis que seul, demeurant à sa place
Et par-dessus ses lunettes, joyeux,
Le bon pasteur l'accompagnait des yeux.
C'était un grand jardin, sans eaux ni marbres,
Mais plein de fleurs, plein de buissons et d'arbres,
Où folâtraient de jolis papillons,
Que mille oiseaux égayaient de chansons
Et qui surtout avait l'attrait suprême
De le laisser libre, en tout, de lui-même.
Il y pouvait à sa guise courir,
Nul ne grondait pour le faire obéir.
Côtoyait-il les buissons ou les haies,
Mangeant des yeux les fruits mûrs ou les baies,
Rose de loin criait : « Prends-les, tu peux
Cueillir les fleurs et les fruits que tu veux. »
Puis choisissant les fraises les plus belles,
Elle emplissait ses petites mains frêles.
Elle pillait pour lui les groseilliers,
Coupait des fleurs, grimpait aux cerisiers,
Et souriant dans ses fraîches dents blanches,
Faisait tomber des cerises en branches.
Puis ils couraient par les sentiers sablés,
Ils poursuivaient les papillons ailés,
Cherchaient des nids ; sur les ardoises bleues,
Voyaient courir les paons à longues queues
Ou regardaient les pigeons familiers
Qui becquetaient des graines à leurs pieds.
Ce fut un jour de douceur sans pareille.
Le lendemain fut semblable à la veille ;
Tout au plaisir et sans cesse égayé,
L'enfant heureux eut bientôt oublié
Sa triste vie au palais de son père.
Il se croyait l'enfant du presbytère
Et, leur parlant, disait avec douceur :
Maman à Rose et mon père au pasteur.

Digitized by Google

***

Bientôt les ans passèrent et la vie
Des champs, l'air pur, le jeu, la sympathie,
Firent du frêle et délicat enfant
Un vigoureux et bel adolescent.
En même temps son âme devint belle,
L'environnant d'amitié paternelle.
Le prêtre, en lui faisant aimer le bien,
Forma son cœur à l'image du sien.
Quand arriva le moment de l'instruire,
Dans ses auteurs il se remit à lire,
Et se plaisant au rôle d'érudit,
Comme son cœur il forma son esprit.
Il lui montra de la science humaine
Ce qui de l'âme agrandit le domaine,
Aux yeux de l'homme éclaire l'inconnu,
Et par le vrai l'élève à la vertu.
Un but secret semblait guider le prêtre.
Soupçonnait-il sa naissance? Peut-être.
Mais, même à Rose, il n'en parlait jamais.
En attendant, les jours coulaient en paix.
Libres de soins, exempts d'inquiétude,
Ils se plaisaient dans leur béatitude,
Et leur désir, leur seul rêve à tous deux
Était de voir durer ces jours heureux.

***

Mais tout à coup, d'effrayants bruits de guerre
Viennent troubler la paix du presbytère,
Rose, en rentrant du bourg, avec effroi,
Certain matin, raconte que le roi
Est prisonnier de ses sujets rebelles.
Les légions qui lui restaient fidèles
Ont vainement voulu le seconder,
Devant l'émeute, elles ont du céder;
Et le tocsin sonnant de ville en ville
Partout appelle à la guerre civile.

Digitized by Google

En écoutant son récit, anxieux
Les deux amis s'interrogent des yeux,
La guerre, c'est l'adieu, la mort peut-être.
« Je vais aller prier Dieu, dit le prêtre;
Je sens qu'un grand malheur plane sur nous,
Puisse le ciel en détourner les coups! »
Et sous son bras mettant son bréviaire,
Il se rendit à l'humble sanctuaire,
Tandis que, seul et triste, l'orphelin,
Alla rêver dans le fond du jardin.
Il n'était là que d'un instant à peine,
Lorsque derrière un gros buisson de chêne
Il entendit un bruit de pas léger.
Il se tourna, vit les branches bouger
Et brusquement un homme à l'air farouche,
Marcha vers lui les deux doigts sur la bouche.
C'était le nègre. « Écoute, lui dit-il,
L'heure a sonné de quitter cet exil.
Où j'ai caché tes jours dans le mystère,
Ton père est mort cette nuit, et ton père,
Était le roi; sa couronne t'attend. »
L'enfant peureux, le fixa tout tremblant,
Et lui parla du pauvre et bon vieux prêtre.
Mais lui : « Dieu seul est ton juge et ton maître,
Viens, je le veux, le sort a prononcé. »
Et par un bras invisible poussé,
L'enfant suivit : deux chevaux dans la rue
Les attendaient : et l'éclair dans la nue
Ne passe pas plus prompt devant les yeux
Que l'horizon ne passa devant eux.
Quand il revînt, selon son habitude,
Le prêtre entra dans la chambre d'étude.
Elle était vide; il courut au jardin,
En fit le tour, appela, mais, en vain.
Est-il sorti, Rose? — Sorti? dit-elle,
Non. Je l'ai vu tantôt sous la tonnelle.
Il retourna, chercha tout inquiet,

Digitized by Google

Et, sur le banc, aperçut un billet.
La feuille était de larmes toute humide.
Sur le papier, par une main rapide,
Trois mots étaient tracés : Je suis parti.
Mon Dieu, dit-il, je l'avais pressenti,
Et l'humble prêtre, alors baissant la tête :
Que du Seigneur, la volonté soit faite.

***

Les fugitifs, virent, vers le matin,
Un grand palais sur le bord du chemin.
« Reconnais-tu le lieu de ta naissance,
Dit, doucement, le nègre : ton enfance
S'est écoulée ici : C'est ce donjon
Qui me servit autrefois de prison :
Au pied du mur, là bas, près de la grille,
Tu vins jouer et tu perdis ta bille,
O temps lointain ! mystère du Très-Haut !
Ton père est mort dans ce sombre cachot,
On l'a couché dans la Sainte Chapelle,
Viens contempler sa dépouille mortelle.
Il a souffert, tu lui dois le pardon ! »
Il précéda son jeune compagnon,
Et soulevant les voiles du suaire :
« Voilà, dit-il, celui qui fut ton père.
Il fut pour toi cruel et sans merci,
Mais Dieu voulut qu'il en agit ainsi.
Le sort avait réglé ta destinée
Pour être grande, heureuse et fortunée.
Dans ce palais tu te fus corrompu,
C'est pour cela que je suis apparu,
Que d'un esclave empruntant la figure,
Je t'enlevai de cette cour impure.
Et te cachai chez ce pieux pasteur,
Dont les vertus devaient former ton cœur.
Il se tut, puis, se penchant sur la couche
Au front du mort l'enfant posa sa bouche.

Digitized by Google

C'était l'oubli... tous deux n'avaient été
Qu'un vain jouet de la fatalité.

***

Six mois plus tard, oubliant la discorde,
La nation au sein de la concorde
D'un nouveau roi fêtait l'avènement.
Quand vint le jour de son couronnement,
Dans un grand temple orné du bas au faîte
D'écussons d'or et d'emblêmes de fête,
Un vieux prélat le proclamant divin
Ceignit son front du bandeau souverain.
A ses côtés se tenait, l'épée nue,
Un homme noir d'une race inconnue.
Et dans la foule une femme à l'écart
Pleurant de joie et suivant du regard,
Tantôt le roi, tantôt l'auguste prêtre,
Tout bas disait : « O Dieu, Dieu de mon maître,
Qui m'aurait dit que cet infortuné
Sur notre seuil un soir abandonné,
Je le verrais élevé sur un trône
Vêtu de pourpre et ceint d'une couronne? »
C'étaient nos bons et fidèles amis
Par le hasard de nouveau réunis,
Le bon pasteur, l'enfant, le nègre et Rose.
Quand vint le soir, quand la fête fut close,
Comme ils parlaient de l'étrange destin
Qui les avait tous conduits par la main,
« Puisque le ciel de nouveau nous rassemble,
Leur dit le roi, nous resterons ensemble;
C'est le désir du Seigneur tout puissant. »
Rose embrassa ses genoux en pleurant.
Et le pasteur, regardant son élève :
« Enfin, dit-il, Dieu m'accorde mon rêve,
J'ai tant pleuré depuis votre départ. »
Le nègre ému, seul, restait à l'écart.
Puis, leur parlant d'une voix attendrie :

Digitized by Google

« Amis, dit-il, ma tâche est accomplie,
Je dois partir, adieu, soyez heureux. »
Et devenant invisible à leurs yeux,
Comme un reflet qui dans l'ombre s'efface,
Il disparut doucement dans l'espace.
Ses compagnons restèrent confondus.
Depuis ce jour on ne le revit plus,
Mais une nuit d'hiver, lugubre et noire,
Où l'on avait parlé de son histoire
En s'endormant, le roi soudain sentit
Quelqu'un passer à côté de son lit ;
Ouvrant les yeux, du nègre il vit l'image
Qui doucement contemplait son visage.
« Toi, que partout je sens auprès de moi,
Qui donc es-tu ? » lui dit alors le roi.
« Je suis celui qui te protège et t'aime, »
Dit une voix d'une douceur extrême.
« Je t'ai sauvé de tout mal ici-bas,
Dès le berceau j'accompagnai tes pas,
Et te suivrai jusqu'à ta dernière heure.
Si l'infortune entre dans ta demeure,
Appelle-moi, je serai ton soutien.
Je suis ton frère et ton ange gardien. »
Le roi tendit les bras vers l'ombre amie...
La vision s'était évanouie.

E. MINNAERT.

Digitized by Google

L'EMPIRE SOUS LES LUXEMBOURGEOIS[1]

HENRI VII)

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE : L'expédition en Italie est décidée. — Difficultés de cette entreprise. — Les services que le roi Henri aurait pu attendre de la Hanse et qu'il ne songe pas à réclamer d'elle. — L'attitude qu'il prend dans la lutte entre le pouvoir civil et le pouvoir religieux. — Son fils aîné, Jean de Luxembourg, devient roi de Bohême et vicaire de l'Empire.

On peut prétendre, en thèse générale, qu'une idée fixe est un malheur. Quand on est prince, qu'on a charge d'âmes, on doit surtout s'en garder. Être au-dessus des autres, c'est leur appartenir tout entier, c'est être tenu à n'avoir d'autre ambition que la leur. Pour en venir là, Henri de Luxembourg n'avait qu'à se rendre compte du changement qui s'était fait dans les mœurs et les idées depuis le règne de Frédéric Barberousse et à se régler en conséquence. Combien n'eût-il pas été fort et respecté, si son premier soin en Allemagne avait été de poursuivre ce qu'il avait si heureusement commencé chez lui, établissant une bonne police et assurant par là un bien-être général, celui-ci ne pouvant avoir une source ni une base meilleure que la sécurité!

Mais pour en arriver là, chose assez difficile, il était indispensable d'avoir la Hanse à sa dévotion, la Hanse qui se dérobe à tout joug, à toute entrave. Aujourd'hui, grâce à la Commission royale d'histoire de Munich, qui a chargé M. Kopmann de publier tout ce qu'il y a d'intéressant dans les

(1) Suite, voir numéro du 15 novembre.

Digitized by Google

archives hanséatiques, on peut porter un jugement définitif sur cette célèbre compagnie marchande (1). Elle est une des plus étonnantes et des plus consolantes créations du moyen âge. Ce qui nous frappe d'abord en elle, c'est son caractère international bien marqué; ce qui ne nous enchante pas moins, c'est que, partout où elle prend pied, les mœurs s'adoucissent, le bien-être l'accompagne et la liberté fleurit. Elle recommence l'invasion des Normands, mais cette fois sans brutalité, le sourire aux lèvres. On peut voir en elle l'héritière légitime de nos antiques gildes et corporations qui embrassaient avec une sollicitude, qu'il nous faut parfois regretter, tous les intérêts et tous les besoins de la vie. La façon dont elle exerçait son monopole le prouve. Elle réglementait et surveillait avec un soin jaloux ses marchands, auxquels seul le commerce de gros était permis, de sorte qu'à côté d'eux, dans les villes associées, chacun pouvait vivre et prospérer.

Bruges fut longtemps l'un des marchés principaux de la Hanse. Du temps où Henri de Luxembourg régnait en Allemagne, les marchands brugeois avaient dans leurs attributions le commerce avec les Pays-Bas, l'Allemagne centrale, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Suisse et la Hongrie. Ils étaient donc, à certains égards, plus puissants que des rois, et ceux-ci ne pouvaient manquer de leur porter envie. Le jour vint naturellement où les souverains du nord et du midi de l'Europe s'offrirent à l'envi pour marcher à leur tête. La Hanse repoussa successivement les offres intéressées des rois de Danemark, de Suède, de Pologne et d'Espagne, par la bonne raison qu'en prenant une attitude politique quelconque, elle courait le risque de nuire au succès de ses transactions. En 1375, l'empereur Charles IV et, en 1383, Charles VI de France, en voulant la dominer, ne furent pas plus heureux l'un que l'autre.

(1) KARL KOPMANN, *Die Recesse und andere Akten der Hansetage* (1256-1476). II vol. in-8°. Cette publication, divisée en trois séries, n'est pas encore terminée. Une autre publication fort intéressante, commencée en 1871, est intitulée : *Hansische Geschichtsblaetter, Herausgegeben von dem Vereine für hansische Geschichte.* C'est un choix de dissertations ayant rapport aux villes de la Hanse comme aux hommes et aux choses qui la touchaient de près.

Digitized by Google

La Hanse, cependant, déclinait en prenant de l'âge ; elle eut le sort de ses bons alliés du nord : les chevaliers de l'ordre teutonique, dont l'organisation ressemblait sensiblement à la sienne. Quand vint le XVI^e^ siècle, qui vit encore la splendeur mourante de ses deux sièges principaux d'alors, Anvers et Lubeck, il suffit de la main d'une femme pour lui porter le coup mortel. Ce fut la reine Élisabeth d'Angleterre qui exécuta la Hanse en accueillant à bras ouverts les artisans de la France et des Pays-Bas, chassés de chez eux par les fureurs inquisitoriales, et en protégeant les concurrents des hanséates, qui s'appelaient les Marchands aventuriers. Le fait est que, du jour ou l'invincible Armada de Philippe II était vaincue par la main de Dieu et des hommes, l'empire des mers n'était plus à l'Espagne ni à la Hanse, mais à l'Angleterre.

Si les princes, pas plus que les autres hommes, ne peuvent pénétrer les secrets de l'avenir, il n'est pas moins étonnant que, dans tout le cours du XIV^e^ siècle, un seul de nos princes luxembourgeois, Charles IV, — il est vrai que c'était le plus intelligent, — se soit tourné du côté de la Hanse. Lui qui, dans sa Bulle d'or de 1356, s'était montré si rude pour la bourgeoisie, si défiant envers les corporations et les alliances mercantiles, se mit en vain en frais d'éloquence et de sourires, la Hanse, à ce moment-là, était assez puissante pour pouvoir sans danger braver un empereur. Trente ans plus tôt, Jean de Luxembourg aurait pu traiter avec elle et se servir de ses navires pour conquérir la Lithuanie; il préféra agir seul et échoua misérablement. Son père, enfin, plus aimé des marchands comme fondateur de la foire de Luxembourg, aurait peut-être changé la destinée de sa maison en leur laissant son fidèle Charles de Beaufort, qui était grand maître de l'ordre teutonique, et qu'il emmena assez inutilement avec lui en Italie. Mais Henri de Luxembourg obéissait à son rêve, et autour de lui, sa mère Béatrice d'Avesnes, sa femme la belle Marguerite de Brabant, son frère Walerand, le poussaient sur le chemin de Rome.

Seul, le très savant et très judicieux d'Aspelt, comme nous l'avons dit déjà, secouait la tête. Il connait bien l'Italie, et ses

Digitized by Google

arguments contre elle sont ceux d'un prêtre, d'un homme d'État, d'un médecin et d'un ami sincère. Sur un seul point, il est d'accord avec Henri de Luxembourg, c'est qu'il convient de soutenir en Italie par tous les moyens le parti gibelin, ce parti auquel Boniface VIII, son plus grand ennemi, avait appartenu avant d'être pape et qui, maintenant que la papauté s'est réfugiée en France, voudrait plus que jamais chasser d'Italie la maison d'Anjou. Ce dernier point intéresse tout particulièrement l'électeur de Mayence, parce qu'un prince d'Anjou occupe le trône de Hongrie, ce qui est une menace pour l'Allemagne, un danger plus proche et plus grand encore pour le royaume de Bohême. Cette question de Hongrie est peut-être ce qui décide Pierre d'Aspelt à prendre position dans la querelle de suprématie entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Il est trop intelligent pour admettre la théorie de Boniface VIII, consacrée par le concile de 1302, à savoir que les deux glaives, le spirituel et le temporel, sont réunis dans la main de l'Église, de sorte que, pour tout ce qui touche au temporel, les rois ne sont que ses délégués et ses serviteurs.

L'excommunication lancée de Rome dans toutes les directions ne fit point prévaloir cette doctrine. Dès 1299, Albert d'Autriche, le roi de Germanie excommunié, s'était jeté dans les bras de Philippe le Bel, roi de France, qui ne tarda point à l'être à son tour, et à eux deux ils firent de leur mieux pour ramener l'Église à une plus saine notion des choses.

Plusieurs princes belges s'empressèrent de jouer en aveugles un rôle dans ce duel social dont le monde moderne doit sortir. Nous citerons d'abord le comte Henri de Luxembourg, puis Jean II, comte de Hainaut et de Hollande, et Robert, comte d'Artois, qui devait si mal finir. Ils sont tous les trois, en 1302, au nombre des signataires de la fameuse lettre des nobles de France aux cardinaux de la sainte Église, lettre qui ressemble fort au compromis des nobles des Pays-Bas de 1566, et qui le vaut dans ce sens qu'elle tient la dragée haute à la papauté et n'entend pas qu'elle exerce, contre la volonté du roi, une autorité quelconque dans ses terres, proclame le droit de ce dernier de frapper monnaie sur le dos de tous ses sujets sans distinc-

Digitized by Google

tion aucune et de disposer à son gré des dignités ecclésiastiques aussi bien que des autres charges publiques. Il convient toutefois d'observer que ce programme révolutionnaire, dont le gallicanisme bourbonien n'a été qu'un écho affaibli, cache cette arrière-pensée des grands feudataires de France de récupérer les largesses faites par eux à l'Église. Cela les conduit plus loin qu'ils ne voudraient aller. Ils ne prévoient pas que le soin qu'ils prennent avec les légistes, qui les conseillent et les poussent, à grandir outre mesure l'autorité royale, amènera tôt ou tard celle-ci à se retourner contre eux et à les traiter avec la même rigueur que les chevaliers du Temple. Ils résisteront, et l'on aura cette guerre féodale connue sous le nom de conspiration du bien public. Louis XI y mettra fin à sa façon, cruellement, mais elle reparaîtra sous un autre nom avec d'autres vues plus modernes, et le cardinal de Richelieu devra, pour en avoir raison, la noyer dans le sang. Un prince de l'Église fondant l'absolutisme au profit de la royauté, ne pouvant l'établir au profit de la papauté, voilà où aboutit l'effort de l'aristocratie française en faveur de la séparation des deux domaines. Le glaive temporel qu'elle a affranchi de tutelle, pour toute récompense, se retourne contre elle et l'accable.

L'idée de Henri de Luxembourg de maintenir l'accord entre le spirituel et le temporel sans permettre à l'un des deux domaines d'empiéter sur l'autre, était donc meilleure à tous égards. L'Allemagne est prête à y applaudir. Reste à savoir l'accueil que lui réserve l'Italie.

C'est là le point important, car c'est à Milan, à Florence, à Rome que la question doit être vidée, et si Henri de Luxembourg a la chance de pouvoir annoncer au monde qu'il n'y a plus ni Guelfes, ni Gibelins; que les factions se sont donné de bon cœur le baiser de paix, les papes peuvent sortir de leur exil volontaire et rentrer dans la ville éternelle avec la certitude que nul ne viendra plus les troubler dans l'exercice de leurs droits comme Césars spirituels, le César temporel étant leur allié tout-puissant. Beau rêve qui ne doit pas s'accomplir par malheur pour l'Italie et pour le monde. La violence des mœurs s'y oppose et le roi de France aussi. Pierre d'Aspelt le

Digitized by Google

sait bien, et c'est sans doute ce qui fait son calme, sa feinte résignation. Il est clair que, s'il l'avait voulu, il arrêtait net les princes luxembourgeois dans la voie dangereuse où ils veulent se précipiter. Comme archevêque de Mayence, il est le supérieur du clergé de Bohême et peut à sa guise régler son zèle.

Or, tout est là pour le roi Henri, qui ne peut bouger tant que la couronne de Bohême n'est point sur la tête de l'un des siens, et que, par une réconciliation avec la maison d'Autriche, il n'a point assuré le repos de l'Allemagne durant son absence.

Ici, il nous faut forcément, pour l'intelligence de notre récit, remonter quelque peu en arrière. C'est en 1306, étant à Olmutz, que Wenceslas III, le dernier des princes de la race des Przemysl, a été assassiné sans qu'on sache jusqu'ici quelle main a soudoyé le meurtrier Son gendre, le duc Henri de Carinthie, fait aussitôt valoir ses droits au trône bohême, mais il a une belle-mère jeune encore, et celle-ci, pour ne point lui céder la place, déchire ses voiles de veuve, épouse en toute hâte, à Prague, le duc Rodolphe, fils aîné d'Albert d'Autriche, roi de Germanie, et décide les États de Bohême à acclamer son mari comme souverain du pays. Le règne de Rodolphe est éphémère. Une dysenterie l'enlève, et aussitôt le duc de Carinthie revient à la charge, et, cette fois, avec un plein succès.

Albert d'Autriche s'indigne de tant d'audace. Il met le duc au ban de l'Empire et, les armes à la main, il marche contre lui. C'est le moment que choisit son neveu et pupille, Jean d'Autriche, pour lui demander si son intention est de réparer ses torts envers lui, et de le proclamer roi de Bohême au lieu et place du duc de Carinthie. Albert ne veut prendre aucun engagement. On discute, on s'échauffe et finalement Jean d'Autriche, qui devient depuis ce moment pour l'histoire Jean le Parricide, poignarde son oncle et se sauve. Ce crime, commis le 1er mai 1308, et succédant à tant d'autres, c'est le moyen âge pris sur le fait, étalé à nos yeux dans toute sa laideur. Le couteau alterne avec le poison et, après cela, les sacs d'argent interviennent pour tout arranger. C'est aussi le cas

Digitized by Google

ici. La maison d'Autriche renonce au profit de la maison de Luxembourg à tous ses droits sur la couronne de Bohême, moyennant quarante-cinq mille marcs en gros deniers de Prague (1). Comme l'archevêque de Mayence a prêté les mains à ce marché, ses ennemis ne manquent pas de dire qu'il n'a pas été étranger aux crimes qui l'ont rendu possible. Il a décidément trop de chance pour n'être point un grand criminel, dit de lui l'auteur de la chronique rimée autrichienne, après l'avoir à plusieurs reprises qualifié de loup dévorant, de traître et de méchant (1).

Ce qui est certain, c'est que, de son temps, presque tous les princes et tous les hommes d'État méritent des épithètes aussi peu flatteuses. Ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'il n'est point homme à demeurer à mi-chemin, à s'arrêter devant un obstacle quel qu'il soit. Le duc de Carinthie est toujours roi de Bohême et il s'agit de le déloger. Ce sont les prêtres qui s'en chargent. L'abbé de Kœnigsaal est l'agent principal du clergé bohême. Il vient trouver à Weilbron sur le Neckar Henri de Luxembourg, qui s'y trouve justement avec Pierre d'Aspelt, et là, jouant l'ignorance de l'intrigue qui se prépare, il déclare que le roi comblerait les vœux les plus chers de ses compatriotes s'il maintenait la sentence de déchéance prononcée par Albert d'Autriche contre Henri de Carinthie, et s'il le remplaçait par l'un de ses proches parents, qui épouserait Élisabeth, une sœur de la reine de Bohême, dont il peut garantir le consentement. Or, l'abbé de Kœnigsaal est l'ami intime de Pierre d'Aspelt, et il n'est pas douteux que celui-ci l'ait fait venir à la cour du nouveau roi de Germanie et ne lui ait dicté son rôle. Le traité de Zwaim écartant les prétentions des princes autrichiens, Henri de Luxembourg put répondre qu'il attendra une députation des États de Bohême pour régler

(1) Traité du 14 août 1308. Voir LICHNOWSKI, *Geschichte des Hauses Habsburg*. III, p. 8.

(2) *Pez. Rerum austric. Script*. III. Cette chronique rimée va de 1250 à 1310. M. E. Jacobi, à qui l'on doit la publication du *Codex epistolaris Joannis regis Bohemiæ*, est aussi l'auteur d'une brochure attribuant définitivement la chronique rimée autrichienne au moine Ottocar, qui avait, paraît-il, des motifs personnels pour en vouloir à l'archevêque de Mayence.

Digitized by Google

avec elle cette affaire. Cette députation vint le trouver en juillet 1310, à Francfort sur le Mein, où siégait justement une diète de l'Empire. Elle fut accueillie le mieux du monde. La diète, ayant été saisie, déclara le duc de Carinthie déchu de tous ses droits sur la Bohême et releva ses sujets de leur serment de fidélité. C'est alors que le roi de Germanie consentit à ce que son fils Jean, que les Bohêmes demandaient pour leur souverain, devînt l'époux de la princesse Élisabeth.

Les députés tchèques n'avaient pas voulu du beau Walerand de Luxembourg, comte de Ligny-Saint-Pol, sous le prétexte qu'il était pour eux de trop mince étoffe en sa qualité de cadet de famille, et ne pourrait d'ailleurs, à cause de son âge, que difficilement accepter leurs mœurs et leur langage.

Si, sur ce dernier point, ils pouvaient avoir raison, ce n'en était pas moins chose fort hasardeuse d'unir un garçon de quatorze ans à une fille de dix-sept. Maintenant que le mariage était décidé, on attendit avec impatience l'arrivée de la jeune princesse que son frère naturel, Jean de Wardenberg, avait tirée de prison et guidait à travers l'Allemagne. Elle arriva enfin au couvent de Haimbach, près de Spire, où, dès le premier jour, elle gagna tous les cœurs, tant elle était modeste et paraissait douce et aimante. On pressa le mariage. Il fut célébré dans la cathédrale de Spire, le 31 août 1310. Deux électeurs, celui de Cologne et celui de Mayence, officièrent, et les chroniqueurs sont d'accord pour dire qu'à cette occasion, Jean de Luxembourg, le jeune marié, fit très bonne figure, tant il était grand et fort pour son âge. Trois semaines se passèrent en réjouissances ; après quoi, les princes et princesses de la maison de Luxembourg se firent des adieux éternels pour la plupart d'entre eux.

Digitized by Google

CHAPITRE V.

SOMMAIRE : Le roi Henri se rend en Italie. Il a pour lui Dante et les Gibelins, et contre lui Charles d'Anjou, roi de Naples, et les Guelfes. — Sa petite armée, commandée par de proches parents, n'avance qu'en combattant. — Il est couronné à Milan. — La reine Marguerite meurt à Gênes. — Henri est sacré empereur à Rome. — Sa mort.

L'heure du départ pour l'Italie était proche.

Le pape Clément avait accueilli avec grande bienveillance les ambassadeurs du roi de Germanie, se disant à bon droit roi des Romains, et avait décidé qu'il serait couronné empereur à Rome, le 2 février 1312. Cette attitude du chef de l'Église semble dire qu'il lui pesait d'être sous la tutelle du roi de France, et qu'il était enchanté d'avoir une occasion d'étonner le monde par un acte d'indépendance. Mais il ne faut pas trop s'y fier.

Au moment même où Henri de Luxembourg reçoit à Spire des députations des villes d'Italie, le pape accueille à Avignon, comme un fils, Charles d'Anjou, le nouveau roi de Naples, qui vient, selon l'usage, prêter le serment auquel il est tenu comme feudataire de l'Église, et il lui donne ses instructions. S'il est vrai qu'il lui fit jurer de ne se mêler en rien des affaires du Saint-Empire romain en Italie, on se demande comment il a pu se faire que le jeune prince rentrât par la voie de terre dans ses États, et qu'en chemin il ne perdît aucune occasion de s'aboucher avec les chefs du parti guelfe pour rendre très certainement à Henri de Luxembourg plus difficile la tâche qu'il s'était imposée et le faire échouer si possible. Notre rêveur couronné lui a dû bien des ennuis, mais il lui doit aussi un allié imprévu dans la personne de Dante, du grand poète, qui est plus qu'un prince, puisqu'il personnifie l'âme meurtrie de sa patrie. Il ne conspire pas; il ne murmure point un mot d'ordre à l'oreille; il crie sur les toits ce qu'il a à dire (1). Et voici en

(1) Son manifeste s'adresse en effet : « A tous et à chaque roi d'Italie en particulier, aux sénateurs de Rome, aux ducs, aux marquis, aux comtes, à tous les peuples. »

Digitized by Google

quels termes il annonce à ses compatriotes l'arrivée prochaine de celui qui se fera consacrer à Milan et à Rome :

« Réjouis-toi, ô Italie, ton fiancé, la consolation et l'orgueil de ton peuple, le divin Henri, riche en grâces, Auguste et César, s'empresse vers l'hyménée. Sèche donc tes larmes, efface les traces de tes chagrins, ô ma belle, car celui-là s'approche qui te tirera du cachot des mécréants... Il frappera les méchants du tranchant de son glaive et confiera sa vigne à d'autres ouvriers, afin qu'on puisse en attendre des fruits de justice à l'heure de la moisson...

« Réveillez-vous tous et marchez au-devant de votre seigneur et maître, ô enfants de l'Italie, et conservez-lui non seulement l'obéissance, mais le gouvernement (1). »

Et, contraste étrange, pendant que cette proclamation passait en Italie de main en main et y surexcitait les passions, le César annoncé était arrêté à Lausanne par le manque d'argent et de soldats. Ses grands feudataires d'Allemagne étaient pour la plupart retenus chez eux ou s'étaient excusés en disant qu'ils se réservaient de l'accompagner en Terre-Sainte. Il s'ensuit que dans son conseil et dans sa petite armée, les Belges l'emportent en nombre. L'archevêque de Cologne, qui est chancelier impérial pour l'Italie, s'est fait remplacer par Henri, évêque de Trente; les autres membres du conseil sont Baudouin de Luxembourg, ses cousins l'évêque de Liége et l'évêque de Genève, l'évêque de Butrinto, qui est Français, le protonotaire Henri de Jodoigne et l'abbé de Villers. Les commandements militaires appartiennent à Baudouin de Luxembourg, à son frère Walerand, comte de Ligny-Saint-Pol, à ses cousins de la maison de Flandre-Namur : Guy, le vainqueur de Courtrai, qui fut tué devant Brescia; Henri, dit de Flandre, dont l'empereur fit un comte de Lodi et son maître de camp général, et Jean, seigneur de l'Écluse, qui fut plus tard comte de Namur, à Charles de Beaufort, un Luxembourgeois, qui était grand maître de l'ordre teutonique, au duc Léopold d'Autriche et au comte Amédée V de Savoie, qui étaient venus assez bien accompagnés. Ce dernier ayant épousé une

(1) W. FRIEDENSBURG, *Das Leben Kaiser Heinrich des Siebenten*. I, p. 16-17.

Digitized by Google

fille de Jean Ier, duc de Brabant, était le beau-frère de Henri VII.

On le voit, les fidèles sont presque tous de proches parents. Leurs gens, recrutés à la hâte, étaient si peu disciplinés qu'à Milan il y en eut un grand nombre qui désertèrent, le pillage de la ville les ayant brusquement enrichis. C'étaient des fantassins; les cavaliers valaient mieux. Villani le confirme dans sa chronique, au livre 9e, en disant qu'après la mort de Henri VII, l'armée impériale ayant été licenciée, un régiment de cavalerie, composé en nombre presque égal d'Allemands, de Brabançons et de Flamands, demeura à la solde de la ville de Pise. On avait été, au début, six mille hommes au plus.

De naïves miniatures nous les montrent passant les Alpes, arrivant à Susse, puis à Lodi et livrant leurs premiers combats. On trouve ces dessins dans un manuscrit appelé le Codex de Trèves, parce qu'on y lit les traités, conventions et ordonnances concernant son électorat dont l'archevêque Baudouin de Luxembourg, aussitôt après son retour en Allemagne, avait ordonné la recherche et la fidèle transcription. Ces miniatures sur parchemin, dont les dimensions sont différentes selon l'importance du sujet traité, sont toujours accompagnées d'une légende explicative en langue latine. Il y a là des portraits, des détails de mœurs et de costumes qui ne sont pas à dédaigner et qu'on chercherait en vain ailleurs (1). Nos princes luxembourgeois ont tous été des iconophiles déterminés. L'électeur Baudouin avait fait également enrichir de miniatures le bréviaire dont il se servait de préférence. Ce livre de prières a conservé jusqu'à nous sa reliure primitive en velours vert et ses fermoirs en argent doré. Non seulement on y voit les armoiries accostées de Luxembourg et de Trèves, mais cette mention : « *Hunc librum scribi fecit dns Balduinus Treviror. Archiepus* » qui ne laisse pas le moindre doute sur son origine. Après lui, ses successeurs le conservèrent précieusement. Vers la fin du XVIe siècle cependant, l'archevêque

(1) G. IRMER, *Die Romfahrt Kaiser Heinrichs VII im Bildercyclus des Codex Balduini Trevirensis herausgegeben von der Direktion des K. Preuss. Staatsarchive.* Berlin, 1881.

Digitized by Google

Jacques d'Eltz en fit cadeau au doyen de l'église de Saint-Florin, à Trèves. Celui-ci s'en sépara en faveur du couvent de Chartreux de Mont-Saint-Béat, qui le conserva jusqu'au moment de sa suppression au siècle dernier. Un M. Türck l'acheta ; il passa de ses mains dans celles de M. Goerres, qui le déposa dans la bibliothèque gymnasiale de Mayence, où il se trouve encore (1).

Parmi les autres témoignages des goûts artistiques de nos princes luxembourgeois, nous pouvons citer l'exemplaire illustré de la Bulle d'or de l'empereur Charles IV, qui repose à la bibliothèque impériale de Vienne, et la Bible du roi Wenceslas de Bohême, dont les dessins jouissaient d'une si grande réputation au moyen âge qu'on les copia souvent et qu'ils se trouvent un peu partout (2). Comme il y en a beaucoup qui représentent des scènes de la vie de ce roi de Bohême, qui fut plus tard empereur d'Allemagne, on peut dire que ce sont là autant de documents historiques à consulter. Nous en avons déjà tiré profit, et nous comptons bien nous en servir encore, tout en regrettant qu'il ne nous soit pas possible d'en donner ici, toutes les fois que le texte le comporte, d'exactes reproductions.

Le récit de la lamentable expédition d'Italie de l'empereur Henri y gagnerait sans doute en intérêt et en clarté. Nous l'avons laissé à Susse avec sa petite armée. L'hiver est rigoureux ; la neige couvre les campagnes ; les rivières sont prises. On avance si lentement que ce n'est que l'avant-veille de la Noël qu'on se trouve en vue de Milan. L'entrée dans la cité ambrosienne se fit en bon ordre. Il y eut des fêtes auxquelles la noblesse et la bourgeoisie prirent part ; cependant, la nouvelle que l'antique couronne de fer, indispensable au couronnement de notre prince luxembourgeois, était introuvable, jeta un froid (3).

(1) A. DOMINICUS, *Baldwin von Lützelburg*, p. 602-603.

(2) P. LAMBECCI, *De Bibliotheca Cæsarea*, l. VIII, cap. II, n. 183. Thulemayer, un savant qui vivait à la fin du XVII^e siècle, a publié une édition de la *Bulle d'or de Charles IV*, pour laquelle il a fait graver sur cuivre tous les dessins de l'exemplaire qui est à Vienne.

(3) C.-T. DE MURR, *Dis. de corona regum Italiæ vulgo Ferrea dicta*. Monach. 1808. In 8°.

Digitized by Google

Ce sont les Guelfes sans doute, les partisans de Guidon della Torre, qui ont fait le coup. On ne s'arrête point à chercher cette couronne; on en fait faire en toute hâte une autre sur le même modèle et, au grand ébahissement des conspirateurs, le 6 janvier 1311, l'archevêque de Milan sacre Henri VII dans sa cathédrale. A l'issue de cette cérémonie, l'argent fut jeté à pleines mains au peuple, qui acclama les souverains étrangers. A cette générosité, les magistrats de la ville répondirent en votant un cadeau de 100,000 florins. L'énormité de cette somme ne marque pas seulement la rivalité des partis qui se partagent le gouvernement, elle cache aussi un calcul, celui d'amener un mécontentement général. C'est à ce moment que l'immortel auteur de la *Divine comédie* arrive à Milan. Le roi confère avec lui. Rien n'a transpiré de cette audience, mais il est probable que c'est de Florence, la patrie de Dante, qu'on assiégea plus tard sans pouvoir y entrer, qu'il fut surtout question. Pendant ce temps, le duc Léopold d'Autriche, qui n'est ni un rêveur ni un poète, s'inquiète; il parcourt la ville de Milan dans tous les sens, et le hasard veut qu'à travers une porte entrebâillée il aperçoit dans la cour d'un palais un assez grand nombre de gens armés. On prépare donc contre les siens une seconde édition des Vêpres siciliennes. Il donne l'alarme. Les chevaliers allemands entourent le palais, les Tréviriens se massent à la porte romaine et les Luxembourgeois sont prêts à soutenir un premier choc. Ils n'attendent pas longtemps. Au cri de: « Mort aux Allemands! » la guerre des rues commence. L'émeute est étouffée dans le sang. Les plus grands coupables, Guidon della Torre et ses fils, se sauvent; on pille et l'on brûle leurs palais, puis l'on passe à ceux des Guelfes les plus connus. C'est en vain que le roi Henri et ses officiers tentent de mettre fin à ces scènes d'horreur et de carnage; leurs soldats, âpres au gain, méconnaissent leurs ordres, et c'est ainsi que ceux qui sont cause de tout, qui ont déchaîné cette barbarie, peuvent se poser en victimes et servir la cause de l'astucieux Anjou, roi de Naples, en portant de ville en ville la nouvelle que le César pacificateur annoncé par Dante n'en est pas un, mais un tyran et un

Digitized by Google

traître qui a juré d'écraser et de détruire le grand parti guelfe. Les apparences étant en faveur de cette thèse, elle fut généralement admise, et les villes de Crémone, de Brescia, de Lodi, d'autres encore, renvoyèrent les gouverneurs et les garnisons que Henri VII leur avait donnés. On fermait ainsi au futur empereur le chemin de Rome et sa position devenait critique. Le pape, fort heureusement, remit la cérémonie du couronnement à une date postérieure.

Nos princes et nos princesses célébrèrent à Pavie les fêtes de Pâques et ne rentrèrent à Milan que pour aller châtier, à tour de rôle, les villes rebelles. Ils eurent cette satisfaction de recevoir une députation du sénat de Gênes, qui vint mettre une flotte à leur disposition pour les transporter à l'embouchure de l'Arno (1). On eût volontiers répondu sur l'heure à cette invitation, mais il fallait tout d'abord mettre à la raison les bourgeois de Brescia.

Ce fut un siège aussi inutile que terrible. Le roi eut la douleur d'y perdre le comte Gui de Flandre et son bien-aimé frère Walerand (2).

L'une des miniatures du *Codex Balduini* est consacrée à ce triste événement. Elle est conforme jusque dans les moindres détails aux récits des chroniqueurs et nous donne lieu à croire que l'électeur de Trèves, à son retour en Allemagne, non content d'inspirer l'artiste, surveilla avec soin son travail. Walerand était digne de l'amour des siens. On le pleura comme il le méritait. Son corps fut transporté et inhumé à Vérone. Bientôt après, la ville de Brescia fut prise et rançonnée, et le roi Henri, plus triste que jamais, et fuyant devant la peste qui s'était furieusement attaquée aux siens, prit la route de Gênes. Ici, un nouveau malheur l'attendait. Sa vaillante compagne, Marguerite de Brabant, atteinte d'un mal impitoyable, succomba à son tour. Le chroniqueur Mussato, qui a pu l'approcher à Milan en sa qualité d'envoyé de Padoue, nous a laissé d'elle ce portrait : « La reine des Romains, qui a 36 ans, pourrait encore passer pour une jeune fille. Son teint est pâle,

(1) FRIEDENSBURG, *Das Leben Kaiser Heinrich des Siebenten*, I, p. 88.
(2) FRIEDENSBURG, *loc. cit.*, I, p. 123.

Digitized by Google

sa figure pleine, ses cheveux très blonds et le bout du nez un peu rouge. Elle a une petite bouche; sa physionomie et ses yeux sont toujours souriants. Suivant la mode allemande, un voile recouvre sa lèvre inférieure, son menton et son cou. Ses vêtements sont assez larges, comme le veut le goût français. Sa taille est ordinaire. La reine est toujours prête à donner un bon conseil, sans être à cause de cela orgueilleuse le moins du monde. A ce qu'on prétend, sa bienveillance envers ses inférieurs va plus loin qu'il ne conviendrait à une reine, mais on est assez volontiers d'accord à voir là-dedans une preuve de sa naturelle douceur et de sa bonté. Elle montre un si grand zèle dans l'accomplissement de ses devoirs religieux qu'on prétend qu'elle veille les nuits qui précèdent les grandes fêtes de l'Église. Elle est pleine de pitié envers les malheureux et excessivement attachée à son époux. Elle s'entend fort bien à porter la parole et elle le fait sans prétention (1). »

Notre chroniqueur italien ne dit rien de trop. La reine Marguerite était une admirable femme. Il faut croire que ses dernières paroles et sa dernière pensée furent pour ses filles laissées en Belgique sous la garde de leur grand'mère, car, aussitôt après sa mort, le roi Henri renvoya assez brusquement l'ambassade qui était venue lui demander la main de l'une d'elles pour l'un des fils du roi Frédéric de Sicile (2). Il avait débuté en Italie par trop de confiance et de générosité, et maintenant, aigri par le malheur, il devient trop sévère peut-être. L'évêque de Butrinto est le seul des chroniqueurs contemporains à le blâmer, ce qui serait d'autant plus étrange qu'il avait, comme envoyé du pape, voix au conseil du roi et sa part dans les résolutions de celui-ci, si nous ne savions pas que son récit n'est autre chose qu'un rapport confidentiel envoyé à Clément V et révélé au monde savant par Baluze et

(1) FRIEDENSBURG, *loc. cit.*, p. 77-78. Le moine de Fürstenfeld, dans sa *Chronique* publiée par Bochmer dans ses *Fontes rerum Germanie*, I, p. 1-68, ne tient pas un autre langage.

(2) A. DOMINICUS, *loc. cit.*, p. 113. Cet auteur se trompe en donnant le nom de Robert au roi de Sicile, qui était un prince de la maison d'Aragon.

Digitized by Google

Muratori (1). Ces circonstances même donnent une saveur particulière et une valeur d'autant plus grande aux jugements qu'il porte. Il nous montre bien souvent le dessous des choses, et nous aide à nous expliquer l'insuccès final de l'expédition de nos princes luxembourgeois.

Ce fut, en effet, une faute de se risquer en Italie si faiblement accompagné; une autre, d'avoir tenu aussi peu compte de la fourberie ultramontaine que du grand attachement des citadins à leurs chartes municipales; enfin, d'avoir persisté, après des échecs successifs, à vouloir réconcilier les blancs avec les noirs, c'est-à-dire les Gibelins et les Guelfes. Les sombres prévisions de Pierre d'Aspelt s'étaient réalisées de point en point. La présence de l'électeur de Mayence dans le camp impérial eût été aussi nécessaire qu'elle le fut dans le même temps en Bohême pour y asseoir solidement sur le trône le jeune Jean de Luxembourg. Peut-être même, comme médecin, eût-il sauvé la vie à Marguerite de Brabant et à l'empereur lui-même. Son collègue et son élève, l'électeur Baudouin, fait de son mieux pour le remplacer. Il pousse au départ. Le 16 février 1312, ce qui reste de l'armée, huit cents lances au plus, s'embarque à bord de trente galères. La traversée est interrompue par le mauvais temps et l'on débarque à Porto-Venere.

Rome est encore loin, d'autant plus loin que l'accueil de la ville de Pise est favorable et qu'on s'y trouve bien. Le jeune duc Rodolphe de Bavière a amené à l'empereur des renforts, et le roi de Sicile lui a envoyé un petit corps d'armée Ce n'est qu'à la fin du mois d'avril qu'on se rapproche de la ville éternelle, où la famille gibeline de Colonna lutte contre les Orsini. Chacun des deux partis occupe une moitié de la cité, et force est à Henri de Luxembourg d'y entrer l'épée au poing. Un *Te Deum* est chanté dans la basilique de Saint-Jean de Latran. C'est là aussi que, le 29 juin 1312, le couronnement impérial tant retardé s'accomplit. Comme le phénix de la fable, l'antique césarisme renaissait de ses cendres, mais combien changé et

(1) *Nicolaï Episcopi Botrontinensis Relatio de Itinere italico Henrici VII Imperatoris ad Clementem V Papam.*

Digitized by Google

défiguré! Si de Milan, laissant de côté les villes rebelles ou mécontentes, les bicoques qu'il assiège et qu'il prend, Henri VII avait marché sur Rome avec tout son monde, il est évident que Robert d'Anjou, qui n'avait pas encore eu le loisir de tisser sa trame et de faire ses préparatifs de défense, se serait embarqué pour la France lui laissant le champ libre. On a la preuve que telle était son intention, puisque sès galères de Naples avaient reçu l'ordre d'être prêtes à prendre la mer au premier signal. Voilà ce que l'héritier et le continuateur de Frédéric Barberousse ne comprit pas, ce que les gens de son conseil ne comprirent pas davantage (1). Encore une fois, un homme supérieur, comme l'était Pierre d'Aspelt, lui manquait, pour lui ouvrir les yeux sur la conduite louche des princes italiens ou italianisés qui l'entourent et lui faire abandonner les procédés gothiques de l'art de la guerre, afin de désorienter ses ennemis et les coucher à ses pieds humbles et tremblants. Henri VII était, quoi qu'on dise, trop bon, trop généreux, trop confiant. Un jour, on lui apporte la preuve écrite de la mauvaise foi de Robert d'Anjou; il s'indigne, il déclare qu'un prince français est incapable d'un acte déshonorant, d'une trahison aussi noire, et il déchire le précieux document.

C'est également un hommage rendu à sa bonté que la légende voulant qu'il eût été empoisonné par Bernard de Montepulciano, un moine dominicain, auquel il aurait dit : « Tu m'as donné la mort, malheureux, mais maintenant, sauve-toi avant que les miens viennent. »

Le Pisan Ser Giovanni di Lelmo di Comugnori affirme le crime dans son journal (2). D'autres disent seulement que les soldats y crurent si bien, qu'ils saccagèrent le couvent des dominicains d'où était sorti le confesseur de l'empereur et y tuèrent plusieurs moines (3). Parmi les historiens récents, le P. Bertholet n'est pas le seul à ne vouloir point entendre cette *vox populi*. Il s'en rapporte à un obscur serviteur luxembour-

(1) R. POEHLMANN, *Der Roemerzug K. Heinrich VII und die Politik der Curie, des Hauses Anjou und der Welfenliga*. Nürnberg, 1875. In-8°, *passim*.

(2) FRIEDENSBURG, *loc. cit.*, II, p. 161.

(3) FRIEDENSBURG, *loc. cit.*, I, p. 441.

Digitized by Google

geois, Thomas de Sepfontaines, dans les bras duquel Henri VII aurait exhalé le dernier soupir (1). Nous ne sommes pas aussi facile à satisfaire (2).

Nous avons relu avec soin ce qu'on retrouve à ce sujet dans la chronique, ou, pour mieux dire, le rapport au pape de l'évêque de Butrinto, qui, il ne faut pas l'oublier, était français et dominicain, comme le moine Bernard. Il signale la mort de l'empereur, sans commentaire aucun; il se contente de déposer quelques fleurs de rhétorique sur sa tombe, lesquelles fleurs contrastent singulièrement avec la nature de leur dernière entrevue à Gênes. Henri lui avoue alors que les galères qu'il arme et les soldats qu'il rappelle auprès de lui doivent servir à châtier le roi de Naples, mis par lui hors la loi. L'évêque s'indigne, déclare la chose impossible; il rappelle au souverain les serments qu'il a prêtés à l'Église, la haute naissance du prince français qui est supérieure à la sienne, le sort malheureux de l'empereur Frédéric de Hohenstaufe, et lui annonce, s'il persiste dans ses desseins, qu'il sera déposé et frappé de l'excommunication majeure (3). Henri ne fait qu'en rire. Rire des foudres papales en présence d'un prêtre, à la fois évêque et dominicain, et ajouter que malgré tout on ira de l'avant, c'est bien dangereux. On peut en tomber malade, en mourir; cela s'est vu à plusieurs reprises au XIVe siècle, et plus d'une fois avant et même longtemps après. Le moine Bernard, qu'on a accusé formellement d'être un empoisonneur, est peut-être innocent, mais il n'est pas certain qu'on puisse en dire autant des médecins de l'empereur, qui, en présence de sa maladie mystérieuse, ne font rien ou peu de chose, sous le prétexte qu'ils n'ont point emporté

(1) *Histoire ecclésiastique et civile du duché de Luxembourg*, V, p. 448. NEYEN, *Biographie luxembourgeoise*, II, p. 130.

(2) Le Dr A. Neyen était du même avis. Il avait promis d'étudier à fond la question de la fin de Henri VII, mais il est mort sans avoir publié ce travail.

(3) FRIEDENSBURG, *loc. cit.*, II, p. 99-101 Doenniges, à ce propos, est sévère pour l'évêque de Butrinto. Il le traite d'espion. Ottokar Lorenz, sans le laver de tout reproche, observe avec raison qu'avant tout il était prêtre, et que, comme tel, c'était son devoir, en cas de conflit, de soutenir le pape contre l'empereur. Voir *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, II, p. 268.

Digitized by Google

avec eux leur pharmacie, et qui, après sa mort, font brûler son corps et augmentent par là les défiances et les soupçons des contemporains et de la postérité (1). Que dire aussi du pape d'Avignon qui, aussitôt qu'il a reçu la nouvelle de la mort de Henri VII, s'empresse, pour toute oraison funèbre, de rapporter la sentence d'indignité et de mort portée par l'empereur contre Robert d'Anjou?

Il serait cependant nécessaire de savoir qui des deux, de l'empereur d'Allemagne ou du roi de Naples, est le plus coupable. Pour nous, il n'est pas douteux que c'était Robert d'Anjou. Il marchait d'accord avec le roi de France et la curie qui l'innocente. Il se découvre en mettant son frère Jean à la tête des bandes armées qui disputent à Henri VII l'entrée de Rome et renouvellent les scènes de Milan. La sentence impériale qui le frappe était donc bien méritée. Mussato, le diplomate chroniqueur, ne s'y trompe pas. Comme Dante, il salue dans Henri de Luxembourg l'homme providentiel, celui qui fondera la nationalité italienne, parce qu'il n'est ni Allemand ni Français, mais un empereur d'une nationalité indécise, tel enfin qu'il devait être pour accomplir l'œuvre attendue et ardemment espérée. L'empereur mort, c'est une légende qui finit. Il emporte dans la tombe, avec l'équilibre politique de l'Italie qu'il a ébauché, la promesse faite au pape d'une croisade en Orient. Nul ne le remplacera, et, sous ce rapport, le saint-siège sera puni de l'avoir arrêté dans l'accomplissement de sa mission, et cela tout simplement par jalousie, parce qu'un pape du moyen âge, fût-il le prisonnier d'un roi, ne saurait admettre de partage, qu'il lui faut la toute-puissance.

(1) Le moine de Fürstenfeld, un contemporain, déclare en termes ambigus qu'il en sait assez long sur la mort de l'empereur, mais qu'il préfère se taire pour ne point causer de scandale ni soulever de polémique à ce sujet. Voir FRIEDENSBURG, *Quellen zur Geschichte Kaiser Ludwigs des Baiern*. Leipzig, 1888, I, p. 57.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

LIVRAISON DU 15 SEPTEMBRE 1894

Pages.

Maurice Heins. Les étapes de l'histoire sociale des quatre grandes villes de Belgique (Bruxelles, Anvers, Gand, Liége). (*Suite.*) 5

Léontine Musin. Nettie (œuvre posthume) 32

Cte Goblet d'Alviella. Huit jours dans l'archipel anglo-normand . . 57

Léon Dumas. L'universalité du mouvement. (*Suite.*) 79

Max Sulzberger. Gustave Frédérix. 103

ESSAIS ET NOTICES :

CH. P. La littérature latine jusqu'aux Antonins, par Paul Thomas. 106

X. Les figures de style, par Auguste Smets 107

B. Abrégé de l'histoire grecque, par Mlle C. Nourry. 108

LIVRAISON DU 15 OCTOBRE 1894

Maurice Heins. Les étapes de l'histoire sociale des quatre grandes villes de Belgique (Bruxelles, Anvers, Gand, Liége). (*Suite.*) 109

Léontine Musin. Nettie (œuvre posthume). (*Suite.*) 133

Charles Sarolea. Discours d'ouverture du cours de littérature française à l'Université d'Édimbourg 151

Jules Bordet. La bactériologie et la direction des idées en médecine. 184

Ch. Potvin. Lourdes 205

BIBLIOGRAPHIE :

J.-G. FRESON. En Allemagne, la Vie et l'Art. 215

Digitized by Google

LIVRAISON DU 15 NOVEMBRE 1894

Pages.

Cte Goblet d'Alviella. Les débuts du suffrage universel en Belgique et la situation du parti libéral 217
Léontine Musin. Nettie (œuvre posthume). (*Suite.*) 245
Ch. Potvin L'art grec. La musique 279
Ch. Rahlenbeck. L'empire sous les Luxembourgeois (Henri VII). . 295
C. P. La part des femmes dans l'enseignement aux États-Unis . . . 318

LIVRAISON DU 15 DÉCEMBRE 1894

Un libéral. Libéraux, que devons-nous faire? 325
Léontine Musin. Nettie (œuvre posthume). (*Suite.*) 342
A. Prins. La Décentralisation 366
Ch. Potvin. L'art grec. La musique 391
E. Minnaert. L'enfant et le nègre 410
Ch. Rahlenbeck. L'empire sous les Luxembourgeois (Henri VII). (*Fin.*) 424

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google